This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

15.

MÉMOIRES
DE NAPOLÉON.

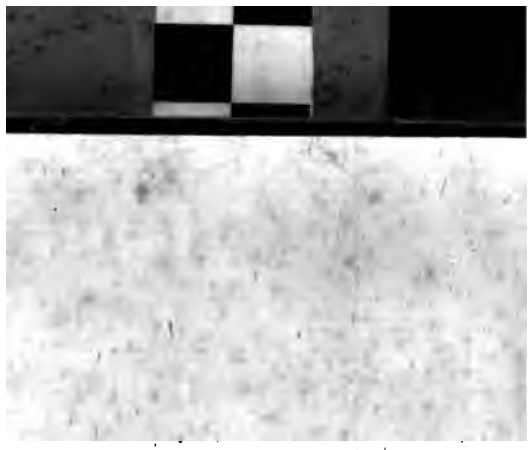

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS NAPOLÉON,

ÉCRITS A SAINTE-HÉLÈNE, SOUS SA DICTÉE,

Par les généraux qui ont partagé sa captivité,

ET PUBLIÉS SUR LES MANUSCRITS ENTIÈREMENT CORRIGÉS DE LA MAIN DE NAPOLEON.

MÉMOIRES.

TOME PREMIER.

ÉCRIT PAR LE GÉNÉRAL GOURGAUD,

SON AIDE-DE-CAMP.

ÉDITION ORIGINALE.

À PARIS, 1823.

F. DIDOT, PÈRE ET FILS; BOSSANGE, FRÈRES.

À BERLIN,

G. REIMER.

PRÉFACE

DES EDITEURS.

Depuis sept ans on a beaucoup écrit sur Napoléon: chacun a voulu dire ce qu'il savait; beaucoup ont dit ce qu'ils ne savaient pas.

Les administrateurs, les militaires, les écrivains de toutes les nations ont voulu le juger: tout le monde a parlé, excepté l'homme sur lequel on a tant parlé.

Il rompt enfin le silence, et d'une manière solemnelle! C'est du fond de sa tombe qu'il fait un appel au jugement de la postérité.

Lors de son abdication à Fontainebleau, il avait dit aux débris de ses vieilles phalanges: *„J'écrirai les grandes choses que nous avons faites ensemble;"* mais les évènements qui se succédèrent avec rapidité et amenèrent le 20 mars, ne lui permirent pas de s'en occuper à l'île d'Elbe, ce n'est qu'à Sainte-Hélène qu'il put tenir la parole qu'il avait donnée à Fontainebleau.

Trop actif pour retarder d'un instant l'exécution d'un projet arrêté, il n'attendit pas qu'il fût arrivé sur le rocher de l'exil; à bord même du navire qui l'y transportait, il commença la rédaction de ses Mémoires.

Il a employé les six années de sa captivité à écrire la relation des vingt années de sa vie politique. Ce fut tellement son occupation constante, que l'énumération des travaux que ces mémoires lui ont coûté, serait presque l'histoire de sa vie à Sainte-Hélène.

Il écrivait rarement lui-même; il s'impatientait de ce que sa plume se refusait à suivre la rapidité de sa pensée.

Lorsqu'il voulait écrire la relation d'un évènement, il faisait faire des recherches par les généraux qui l'entouraient; et, lorsque tous les matériaux étaient rassemblés, il leur dictait d'improvisation.

Napoléon relisait ce travail et le corrigeait de sa propre main; souvent il le dictait de nouveau; plus souvent encore, il recommençait toute une page dans la marge.

Ces manuscrits, recouverts de son écriture, ont été conservés avec soin, parce que rien de ce qui vient d'un homme si extraordinaire ne sera indifférent aux yeux de la postérité, et que d'ailleurs ces manuscrits précieux sont une preuve irrécusable d'authenticité.

Napoléon avait demandé qu'on lui fît venir de France tous les ouvrages nouveaux; quelques-uns lui parvinrent. Il les lisait avec avidité, et surtout ceux qui étaient publiés contre lui. Les injures et les libelles n'obtenaient qu'un sourire de mépris; mais, lorsqu'il rencontrait dans des ouvrages importants des passages où sa politique avait été mal

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

15.

Tables des matières du Tome premier.

Siège de Toulon. . . . . . Pag. 1
Premières opérations de l'armée d'Italie. . — 1
Expédition de Sardaigne. . . . . — 4
Toulon livré aux Anglais. . . . . — 7
Plan d'attaque adopté contre Toulon. . . — 8
Siège et prise de la place. . . . . — 12
Principes sur l'armement des côtes. . . . — 22
Armement des côtes de la méditerranée. . — 28
Prise de Saorgio. . . . . — 32
Positions de l'armée française. . . . . — 35
Napoléon accusé. . . . . — 36
Combat du Cair. Montenotte. Napoléon se rend à Paris . . . . . — 37
Kellermann, général en chef de l'armée d'Italie. Scherer. Loano. . . . . — 38
Dix-huit Brumaire. . . . . . — 41
Arrivée de Napoléon en France. . . . — 42
Sensation qu'elle produit. . . . . — 44
Napoléon à Paris. . . . . — 45
Les directeurs. . . . . — 46
Conduite de Napoléon. . . . . — 48
Etat des partis. Ils s'adressent tous à Napoléon. — 51
Napoléon d'accord avec Siéyes. . . . — 55
Esprit des troupes de la capitale. . . . — 57
Dispositions adoptées pour le 18. . . . — 58
Journée du 18. . . . . — 60
Decrèt du conseil des anciens. . . . . — 61
Napoléon aux anciens. . . . . — 63
Séance orageuse de S. Cloud. Ajournement des conseils à trois mois. . . . . — 69
Consuls provisoires. . . . . . — 78
Etat de la capitale. . . . . — 78
Proclamation de Napoléon. . . . . — 79
Première séance des consuls. . . . . — 81
Ministère: divers changemens. . . . . — 83
Ecole politechnique . . . . . — 91
Serment des prêtres. . . . . — 94
Premiers actes des consuls . . . . . — 96

Pag.
Honneurs funèbres rendus au pape. . . . — 96
Naufragés de Calais. Nappertandy, Blackwell. . — 97
Suppression de la fête du 21 Janvier. . . — 100
Entrevue de deux agents royalistes avec Napoléon. — 101
Pacification. Discussions sur la constitution. . — 108
Opinions de Siéyes et de Napoléon. . . — 114
Nomination des consuls Cambacères et Lebrun. — 118
Ulm. Moreau. . . . . . — 120
Défauts des plans de campagne suivis en 1795, 96, 97. — 120
Position des armées francaises en 1800. . . — 123
Position des armées autrichiennes. . . . — 127
Plan du premier consul. Dispositions qu'il prend. — 129
Ouverture de la campagne. . . . . — 131
Bataille d'Engen. . . . . — 133
Bataille de Moeskirch. . . . . — 134
Bataille de Biberach. . . . . — 135
Manoeuvres et combats autour d'Ulm. . . — 136
Kray quitte Ulm. Prise de Munich. Combat de Neuburg. . . . . — 141
Armistice de Pahrsdorf, le 15 Juillet 1800. . — 143
Remarques critiques . . . . . — 147
Gênes. — Masséna. . . . . . — 157
Positions respectives des armées d'Italie. . . — 157
Gênes. Mélas coupe en deux l'armée française. — 164
Masséna tente inutilement de retablir ses communications avec sa gauche. . . . . — 167
Blocus de Gênes. . . . . — 170
Masséna cherche à faire lever le blocus. . — 175
Masséna pressé par la famine entre en negociations. Reddition de Gênes.. . . . . — 177
Les Autrichiens repassent les alpes pour se porter à la rencontre de l'armée de reserve; Suchet les poursuit. . . . . — 181
Effets de la victoire de Marengo. Suchet prend possession de Gênes. . . . . — 183
Remarques critiques. . . . . — 185
Marengo. . . . . . — 200
Armée de reserve. . . . . — 200
Départ du premier consul. Revue de Dijon. Le quartier général à Genève. Lausanne. . . . — 204
du S. Bernard. . . . . — 205

Pag.
L'armée française passe la Sesia, la Trebbia. Entrée à Milan. . . . . — 218
Position de l'armée française, lors de la prise de Gènes. . . . . — 220
Combat de Montebello. . . . . — 223
Arrivée du général Desaix au grand quartier-général. . . . . — 225
Bataille de Marengo. . . . . — 226
Armistice de Marengo. . . . . — 236
Gênes remise aux Français. . . . . — 241
Retour du premier consul en France. . . — 242
Pièces justificatives. . . . . . —
Lettre de Barras et Frèron, représentants du peuple, près l'armée sous Toulon, à leurs collégues composant le *comité* de salut public. . . —
Séance du 7 nivose. . . . . . — 245
Adresse de la convention nationale à l'armée de la republique sous les murs de Toulon. . . — 248
Séance du 4 Nivose an II. . . . . — 250
Lettre du général en chef Dugommier au ministre de la guerre. . . . . — 252
Lettre adressée au ministre de la guerre par le général en chef de l'armée d'Italie. . . . — 253
Lettre de Fouché à Collot d'Herbois. . . — 255
Salicetti, Ricord, Frèron, Robespierre, Barras, repr. du peuple près l'armée dirigée contre Toulon, à leurs collègues composant le comité de salut public. . . . . — 256
Extrait du moniteur du 20 brumaire an VIII. — 258
Lettre de Barras au conseil des cinq-cents. . — 259
Proclamation du ministre de la police. . . — 260
Séance du conseil des anciens. . . . — 261
Decrèt de déportation du 29 brumaire, an VIII. — 265
Arrêté du directoire exécutif du 26 vendémiaire. — 266
Proclamation de Bonaparte, général en chef. . — 263
Proclamation du même. . . . . — 268
Proclamation des consuls de la republique. . — 269
Les consuls de la republique à la commission législative. . . . . — 270
Bonaparte p. c. aux Français . . . . . — 270

Pag.
Le premier consul au sénat conservateur. . — 271
Proclamation du premier consul aux habitants des départements de l'Ouest. . . . . — 272
Proclamation du même à l'armée de l'Ouest. — 274
Du même aux habitants de l'Ouest. . . . — 275
Proclamation de la constitution. . . . — 276
Extrait du rapport du ministre de la police, sur les naufragés de Calais. . . . . — 276
Lettre du ministre des relations extérieures de la rep. fr. au lord Grenville . . . . . — 278
Bonaparte p. c. à. S. M. le roi de la grande Bretagne. — 278
Réponse de Lord Grenville. . . . . — 279
Note au ministre des relations extérieures à Paris. — 280
Proclamation du premier consul aux Français. — 285
Constitution consulaire de 1799. . . . — 285
Loi qui régle la manière dont la constitution sera présentée au peuple francais. . . . . — 285
Proclamation des consuls de la république. . . — 287
Loi concernant les opérations et communications respectives des autorités chargées par la constitution de concourir à la formation de la loi. . . — 301
Proclamation des consuls de la république. . — 303
Aux jeunes Français. . . . . — 304
Au général Berthier, ministre de la guerre. . — 304
Au ministre de l'intérieur. . . . . — 304
Aux deux consuls restés à Paris. . . . — 305
Au citoyen Petiet, conseiller d'état. . . . — 305
Aux consuls de la république. . . . . — 306
Aux mêmes. . . . . — 306

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

SIÉGE DE TOULON.

1. Premières opérations de l'armée d'Italie, en 1792. — 2. Expédition de Sardaigne. — 3. Toulon livré aux Anglais. — 4. Plan d'attaque adopté contre Toulon. — 5. Siège et prise de la place. — 6. Principes sur l'armement des côtes. — 7. Armement des côtes de la Méditerranée. — 8. Prise de Saorgio. — 9. Positions de l'armée française. — 10. Napoléon accusé. — 11. Combat du Caire. — Montenotte. — Napoléon se rend à Paris. — 12. Kellermann, général en chef de l'Italie. — Scherer. — Loano.

Premières opérations de l'armée d'Italie.

Le général Anselme, à la tête de 12 à 15,000 hommes, passa le Var, le 28. septembre 1792; il s'empara de Nice, du fort de Montalban, du château de Villefranche, sans presque éprouver de résistance. L'attaque faite sur Chambéry par le général Montesquiou, paraissant plus pressante, avait attiré l'attention de la cour de Sardaigne, qui avait renoncé à défendre la ligne du Var; elle avait placé sa ligne de défense dans le comté de Nice, occupant les camps d'Huttel sur la droite, de Lantosque sur le centre, et

et ceux de Rans et des Fourches à Saorgio sur la gauche.

L'armée française trouva les forts de Montalban et de Villefranche garnis de leur artillerie, soit que la résolution d'abandonner ces places n'ait été prise qu'au dernier moment, soit que l'on craignît de répandre l'alarme dans tout le pays.

A la fin de l'année, on prit Sospello, l'ennemi le reprit de nouveau; mais, en novembre, il resta définitivement aux Français.

Le quartier-général de l'avant-garde fut porté à la Lescarène: l'on se trouva maître de Breglio, et l'on eut ainsi un pont sur la Roya.

La ligne des camps sardes, ou la position de Saorgio, était par elle-même inexpugnable: le ennemis s'y fortifièrent, et y amenèrent un grand nombre de bouches à feu, en profitant de la chaussée du col de Tende; il étaient dégoûtés des attaques malheureuses qu'ils avaient tentées contre nos positions de Sospello; ils nous y laissèrent tranquilles. Les deux armées restèrent long-temps en présence, en gardant leurs mêmes positions. Le génie construisit un pont sur pilotis sur le Var, la limite de l'ancienne France. La source, le centre et l'embouchure de cette rivière, sont défendus par les places de Colmars, Entrevaux et Antibes, construites par Vauban. C'est un torrent guéable; lors de la saison des pluies et de la fonte des neiges, il devient très-large, rapide et profond. La force de eaux occasionne des affouillements considérables près des piles des ponts; les pilotis ont besoin de fré[illegible]s réparations.

L'artillerie fut chargée d'établir la défense des hauteurs de Nice; elle les arma d'une trentaine de bouches à feu, en appuyant ces batteries au Poglion, petit torrent qui prend sa source dans les monticules du troisième ordre; il baigne les murs de la ville. Ces dispositions permettaient de disputer Nice quelque temps.

Les militaires attachaient peu d'importance à ces travaux, parce qu'ils pensaient que, si on était dans le cas d'être menacé dans Nice, l'ennemi se porterait sur le Var, et qu'aussitôt qu'on se verrait au moment d'être tourné, on serait contraint d'évacuer la ville et de repasser le Var.

Le général Biron succéda au général Anselme *dans le* commandement de l'armée d'Italie; il y resta peu, et fut remplacé par le général Brunet. Ce dernier était actif et entreprenant, mais sans talent, ni coup d'œil militaire. Le 8 juin 1795, ce général, fier d'avoir sous ses ordre 20 à 25,000 hommes d'élite, et qui brûlaient d'impatience et de patriotisme, prend la résolution d'attaquer l'ennemi. Son but était de le jeter dans la plaine, de s'emparer du comté de Nice, et de prendre position sur la grande chaine de montagnes des Alpes. En conséquence, il exécuta diverses attaques contre les camps ennemis. Tout ce qu'il était possible de faire, les troupes françaises le firent dans cette attaque. L'ennemi fut chassé de toutes ses positions isolées; mais il se réfugia dans toutes les positions centrales: là, il était inexpugnable. Le général s'obstina mal à propos de tenter de nouvelles attaques sur ce point. Le résultat fut d'y perdre l'élite de nos troupes, sans causer à l'en-

nemi une perte proportionée à la nôtre. Nous fûmes, et nous devions l'être, repoussés partout.

Expédition de Sardaigne.

Au commencement de l'hiver de 1793, l'armée d'Italie avait éprouvé un autre échec: la première expédition maritime que tenta la république, l'expédition de Sardaigne tourna à notre confusion. Jamais expédition ne fut conduite avec plus d'imprévoyance et moins de talent.

L'amiral Truguet, qui commandait l'escadre, était maître de la mer: il avait attaqué et brûlé la petite ville d'Oneille, qui appartient au roi de Sardaigne; ses équipages y avaient commis des excès qui avaient révolté toute l'Italie.

Les uns croient que l'expédition de Sardaigne fut préparée par cet amiral; d'autres, qu'elle le fut par le conseil exécutif: mais, dans tous les cas, il fut chargé en chef de la concerter et de la diriger.

Le général de l'armée d'Italie devait lui fournir des troupes; il ne voulut point lui donner celles qui avaient passé le Var; il mit à la disposition de l'amiral 4 à 5,000 hommes de la phalange marseillaise, qui étaient encore à Marseille. Le général Paoli, qui commandait en Corse, mit aussi à sa disposition trois bataillons de troupes de ligne, qui étaient dans cette île. La phalange marseillaise était aussi indisciplinée que lâche, à composition des officiers aussi mauvaise que celle des soldats; ils tramaient avec eux tous les désordres et les excès révolutionnaires. Il n'y avait

rien à attendre de pareilles gens: mais les trois bataillons, tirés de la vingt-troisième division, étaient des troupes d'élite.

Dans le courant de décembre, l'amiral mena sa flotte en Corse, manœuvra avec une extrême malhabilité, et perdit plusieurs frégates et vaisseaux de haut-bord, entre autres le *Vengeur*, vaisseau tout neuf de 80 canons, qui toucha en entrant à Ajaccio. Cependant cet amiral, croyant pouvoir suffire à tout, ne s'était point occupé du soin de désigner le général qui devait commander les troupes à terre; ce qui était pourtant l'opération la plus importante et la plus décisive pour l'expédition. Il trouva en Corse le général de brigade Casa Bianca, depuis sénateur, brave homme, mais sans expérience, et qui n'avait jamais servi dans les troupes de ligne: l'amiral, sans le connaître, le prit avec lui, et lui donna le commandement des troupes. C'est avec de telles troupes et de tels généraux que l'expédition se dirigea sur Cagliari.

Cependant, comme cette escadre avait séjournée plus de deux mois en Corse, et que d'ailleurs le plan de l'expédition était public dans le port de Marseille, toute la Sardaigne fut en alarme, toutes ses troupes furent mises sur pied, et toutes les dispositions prises pour repousser cette attaque.

Dans le courant de février 1793, les troupes de l'expédition française furent mises à terre malgré le feu des batteries, qui défendaient les plages de Cagliari. Le lendemain, à la pointe du jour, un régiment de dragons sardes chargea les avant-postes marseillais, qui, au lieu de

tenir, prirent la fuite en criant à la trahison: ils massacrèrent un bon officier de la ligne, qui leur avait été donné pour les conduire. Ce régiment de dragons aurait enlevé toute la phalange marseillaise; mais les trois bataillons de la ligne, venant de la Corse, arrêtèrent cette charge, et donnèrent le temps à l'amiral de venir rembarquer ses troupes sans aucune perte. L'amiral regagna Toulon, après avoir perdu plusieurs vaisseaux, qu'il brûla lui-même sur les plages de Cagliari.

Cette expédition ne pouvait avoir aucun but; elle eut lieu sous prétexte de faciliter l'arrivée des blés de l'Afrique en Provence, où l'on en manquait, et même de s'en procurer dans cette île abondante en grains. Mais alors le conseil exécutif aurait dû faire choix d'un officier-général propre à ce commandement, lui donner les officiers d'artillerie et de génie nécessaires: il aurait fallu quelques escadrons de cavalerie et quelques chevaux d'artillerie; et ce n'etaient point des levées révolutionnaires qu'il fallait y envoyer, mais au moins 15,000 hommes de bonnes troupes.

On rejeta depuis la faute sur le général commandant l'armée d'Italie, et ce fut à tort: ce général avait désapprouvé l'expedition, et il avait agi conformément aux intérêts de la république, en conservant les troupes de ligne pour défendre la frontière et le comté de Nice. Il fut jugé, et il périt sur l'échafaud sous le prétexte de trahison, tant en Sardaigne qu'à Toulon; il était aussi innocent d'un côté comme de l'autre.

re était composée de bons vaisseaux,

les équipages complets, les matelots habiles, mais indisciplinés et anarchistes, à la manière de la phalange marseillaise, se réunissant en clubs et sociétés populaires: ils délibéraient et pesaient les intérêts de la patrie; dans tous les ports, ils signalaient leur arrivée en voulant pendre quelques citoyens, sous prétexte qu'ils étaient nobles ou prêtres: ils portaient partout la terreur.

Toulon livré aux Anglais par les Marseillais.

A la suite des évènements qui eurent lieu à Paris, le 31 mai, Marseille s'insurgea, leva plusieurs *bataillons*, et les fit partir pour aller au secours de Lyon. Le général Cartaux qui avait été détaché de l'armée des Alpes avec 2,000 hommes, battit les Marseillais à Orange, les chassa d'Avignon et entra dans Marseille le 24 août 1793. Toulon avait pris part à l'insurrection de Marseille: elle reçut dans ses murs les principaux sectionnaires marseillais; et, de concert avec eux, les Toulonnais appelèrent les Anglais, et leur livrèrent cette place, l'une de nos plus importantes: nous y avions vingt à vingt-cinq vaisseaux de ligne, des établissements superbes, un matériel immense. A cette nouvelle, le général Lapoype partit de Nice avec 4,000 hommes, et accompagné des représentants du peuple, Fréron et Barras; il se porta sur Saulnier, observant les redoutes du cap Brun, que les ennemis occupaient avec une partie de la garnison du fort La Malgue, le rideau des forts de Pharaon, et la ligne comprise entre le cap Brun et le fort Pharaon.

mécontentement. Le premier soin du commandant de l'artillerie fut d'appeler un grand nombre d'officiers de cette arme, que les circonstances de la révolution avaient éloignés. Au bout de six semaines, il était parvenu à réunir, à former et à approvisionner un parc de deux cents bouches à feu. Le colonel Gassendi fut mis à la tête de l'arsenal de construction de Marseille.

Les batteries furent avancées et placées sur les points les plus avantageux du rivage: leur effet fut tel que de gros bâtiments de l'ennemi furent démâtés, des bâtiments légers coulés, et l'ennemi contraint de s'éloigner de cette partie de la rade.

Dans le temps que l'équipage de siège se complétait, l'armée se grossissait. Le comité de salut public envoya des plans et des instructions relatifs à la conduite du siège. Ils avaient été rédigés au comité de fortifications par le général du genie d'Arçon, officier d'un grand mérite. Le chef de bataillon, Marescot, et plusieurs brigades d'officiers du génie arrivèrent. Tout paraissait prêt pour commencer. Un conseil fut réuni sous la présidence de Gasparin, représentant, homme sage, éclairé, et qui avait servi. On y lut les instructions envoyées de Paris; elles indiquaient, en grand détail, toutes les opérations à faire pour se rendre maître de Toulon, par un siège en règle.

Le commandant d'artillerie qui, depuis un mois, avait reconnu exactement le terrain, qui en connaissait parfaitement tous les détails, pro[illegible] le plan d'attaque auquel on dut Toulon.

Il regardait toutes les propositions du comité des fortifications, comme inutiles d'après les circonstances où on se trouvait: il pensait qu'un siége en règle n'était pas nécessaire. En effet, en supposant qu'il y eût un emplacement tel, qu'en y plaçant quinze à vingt mortiers, trente à quarante pièces de canon, et des grils à boulets rouges, l'on pût battre tous les points de la petite et de la grande rade, il était évident que l'escadre combinée abandonnerait ces rades; et dès-lors la garnison serait bloquée, ne pouvant communiquer avec l'escadre qui serait dans la haute mer. Dans cette hypothèse, le commandant d'artillerie mettait en principe que les coalisés préféreraient retirer la garnison, brûler les vaisseaux français, les établissements, plutôt que de laisser dans la place 15 à 20,000 hommes qui, tôt ou tard, seraient pris sans pouvoir alors rien détruire, afin de se ménager une capitulation.

Enfin, il déclara que ce n'était pas contre la place qu'il fallait marcher, mais bien qu'il fallait marcher à la position supposée; que cette position existait à l'extrémité du promontoire de Balaguer et de l'Éguillette; que, depuis un mois qu'il avait reconnu ce point, il l'avait indiqué au général en chef, en lui disant qu'en l'occupant avec trois bataillons, il aurait Toulon en quatre jours; que, depuis ce temps, les Anglais en avaient si bien senti l'importance, qu'ils y avaient débarqué 4000 hommes, avaient coupé tous les bois qui couronnaient le promontoire du Caire qui domine toute la position, et avaient employé toutes les ressources de Toulon, les

forçats même, pour s'y retrancher; ils en avaient fait, ainsi qu'ils l'appelaient, un petit Gibraltar; que ce qui pouvait être occupé sans combat, il y a un mois, exigeait actuellement une attaque sérieuse; qu'il ne fallait point en risquer une, de vive force, mais établir en batterie des pièces de vingt-quatre, et des mortiers, afin de briser les épaulemens qui étaient en bois, rompre les palissades, et couvrir de bombes l'intérieur du fort; qu'alors, après un feu très-vif, pendant quarante-huit heures, des troupes d'élite s'empareraient de l'ouvrage; que deux jours après la prise de ce fort, Toulon serait à la république. Ce plan d'attaque fut très-discuté: les officiers du génie, présents au conseil, pensaient que le projet du commandant d'artillerie était un préliminaire nécessaire aux sièges en règle, le premier principe de tout siège étant de bloquer étroitement la place.

Siège de Toulon. — Prise de la place.

Dès ce moment, toutes les opinions furent unanimes: les ennemis construisirent deux redoutes sous les deux mamelons qui dominent immédiatement, l'un l'Éguillette, l'autre Balaguer. Ces deux redoutes flanquaient le petit Gibraltar, et battaient les deux revers du promontoire.

En conséquence du plan adopté, les Français élevèrent cinq ou six batteries contre le petit Gibraltar, et construisirent des plates-formes pour une quinzaine de mortiers. On avait construit une batterie de huit pièces de vingt-quatre, et de quatre mortiers contre le fort Malbos-

quet: ce travail avait été fait dans un grand secret: les ouvriers avaient été couverts par des oliviers qui en dérobaient la connaissance aux ennemis. On ne devait démasquer cette batterie qu'au moment de marcher contre le petit Gibraltar; mais, le 20 novembre, des représentans du peuple allérent visiter cette batterie. Les canonniers leur dirent qu'elle était terminée depuis huit jours, et qu'on ne s'en servait pas, quoiqu'elle dût faire un bon effet. Sans autres explications, les représentans ordonnérent de commencer le feu, et aussitôt les canonniers pleins de joie firent un feu roulant.

Le général Ohara qui commandait l'armée combinée dans Toulon, fut étrangement surpris de l'établissement d'une batterie si considérable, près d'un fort de l'importance de Malbosquet, et il donna les ordres pour faire une sortie à la pointe du jour. La batterie était placée au centre de la droite de l'armée; les troupes, dans cette partie, montaient à environ 6000 hommes; elles occupaient la ligne du fort rouge au Malbosquet, et étaient disposées de manière à empêcher toute communication individuelle, mais trop disséminées partout, elles ne pouvaient faire de résistance nulle part.

Une heure avant le jour, le général Ohara sort de la place avec 6000 hommes; il ne rencontre pas d'obstacle, ses tirailleurs seulement furent engagés, et le pièces de la batterie sont encloués. La générale bat au quartier-général; Dugommier s'empresse de rallier ses troupes: en même temps, le commandant de l'artillerie se rend sur un mamelon, en arrière de la batterie,

et sur lequel il avait établi un dépôt de munitions. La communication de ce mamelon avec la batterie était assurée au moyen d'un boyau qui suppléait à la tranchée. De là voyant que les ennemis s'étaient formés à la droite et à la gauche de la batterie, il conçut l'idée de conduire, par le boyau, un bataillon que était près de lui. En effet, il déboucha, par ce moyen, sans être vu, au milieu des broussailles, près de la batterie, et fait aussitôt feu sur les Anglais. Ceux-ci furent tellement surpris qu'ils crurent que c'étaient les troupes de leur droite qui se trompaient et qui tiraient sur celles de leur gauche. Le général Ohara lui-même s'avança vers les Français, pour faire cesser cette erreur: aussitôt il est blessé d'un coup de fusil à la main. Un sergent le saisit et l'entraîne prisonnier dans ce boyau; de sorte que le général en chef anglais disparut, sans que les troupes anglaises sussent ce qu'il était devenu.

Pendant ce temps, Dugommier, avec les troupes qu'il avait ralliées, s'était placé entre la ville et la batterie: ce mouvement acheva de déconcerter les ennemis qui firent à l'instant leur retraite. Ils furent poussés vivement jusqu'aux portes de la place où ils rentrèrent dans la plus grande confusion, et sans savoir encore le sort du général en chef. Dugommier fut légèrement blessé dans cette affaire; un bataillon de volontaires de l'Isère se distingua dans cette journée.

Le général Cartaux avait commencé le siège; mais le comité de salut public s'était vu obligé de lui ôter ce commandement. Cet homme qui, de peintre, était devenu adjudant dans les trou-

pes parisiennes, avait ensuite été employé à l'armée; et, ayant été heureux contre les Marseillais les députés de la montagne l'avaient fait nommer dans *le* même jour général de brigade et général *de* division. Il était très-ignorant, nullement *militaire*; du reste, il n'était pas méchant et n'avait point fait de mal à Marseille, lors de la prise de cette ville. Le général Doppet avait succédé à Cartaux: il était Savoyard, médecin et méchant; son esprit ne se fondait que sur des considérations. Il était ennemi déclaré de tout ce qui avait des talents. Il n'avait aucune idée de la guerre, et n'était rien moins que brave. Cependant ce Doppet, par un singulier hasard, faillit prendre Toulon, 48 heures après son arrivée. Un bataillon de la Côte-d'or et un bataillon du régiment de Bourgogne étant de tranchée contre le petit Gibraltar, eurent un homme pris par une compagnie espagnole de garde à la redoute; ils le virent maltraiter, batonner, et en même temps les Espagnols les insultèrent par des cris et par des gestes indécents. Furieux, les Français coururent aux armes; ils engagent une vive fusillade et marchent contre la redoute.

Le commandant d'artillerie se rend aussitôt chez le général en chef qui ignorait lui-même ce que c'était; ils vont au galop sur le terrain, et là, voyant ce qui se passait, Napoléon engagea le général à appuyer cette attaque, attendu qu'ils n'en coûterait pas plus de marcher en avant que de se retirer. Le général ordonna donc que toutes les réserves se missent en mouvement. Tout s'ébranla, Napoléon marcha à la tête; malheureusement un aide-de-camp est tué

aux côtés du général en chef, quoiqu'à une grande distance. La peur s'empare du général; il fait battre la retraite sur tous les points, et rappelle ses troupes au moment où les grenadiers, après avoir repoussé les tirailleurs ennemis, parvenaient à la gorge de la redoute et allaient s'en rendre maîtres. Les soldats furent indignés; ils se plaignirent qu'on leur envoya des..... et des médecins pour les commander. Le comité de salut public rappela Doppet et sentit enfin la nécessité d'y envoyer un militaire; il envoya Dugommier, officier de 50 ans de service, couvert de blessures et brave comme son épée.

L'ennemi recevait tous les jours des renforts dans la place: le public voyait avec peine la direction des travaux du siége. On ne concevait pas pourquoi tous les efforts se portaient contre le petit Gibraltar, tout l'opposé de la place. On n'en est encore qu'à assiéger un fort qui n'entre pas dans le système permanent de la défense de la place, disait-on, dans tout le pays. Ensuite il faudra prendre Malbosquet et ouvrir la tranchée contre la ville. Toutes les sociétés populaires faisaient dénonciations sur dénonciations à ce sujet. La Provence se plaignit de la longueur du siége. La disette s'y faisait vivement sentir; elle devint même telle qu'ayant perdu l'espoir de la prompte reddition de Toulon, Fréron et Barras, saisis de terreur, écrivirent à Marseille, à la convention, pour l'engager à délibérer, s'il ne vaudrait pas mieux que l'armée levât le siége et repassât la Durance, manœuvre qui avait été faite par François I^er^, lors de l'invasion de Charles-Quint. Il se retira derrière la Du-

Durance; l'ennemi ravagea la Provence; et, quand la famine força ce dernier à la retraite, il le fit attaquer vigoureusement. Les représentants disaient qu'en évacuant la Provence, les Anglais seraient obligés de la nourrir, et qu'après la récolte on reprendrait avantageusement l'offensive avec une armée bien entière et bien reposée. C'était même indispensable, disaient-ils: car enfin, après quatre mois, Toulon n'était pas encore attaqué; et l'ennemi recevant toujours des renforts, il était à craindre que nous ne fussions obligés de faire précipitamment et en déroute ce que nous pouvions en ce moment opérer en règle *et avec* ordre. Mais peu de jours après que *la lettre* fut parvenue à la convention, Toulon fut pris. Elle fut alors désavouée par ces réprésentants comme apocryphe. Ce fut à tort; car cette lettre était vraie et donnait une juste idée de l'opinion que l'on avait de la mauvaise issue du siège, et des embarras qui existaient en Provence. Dugommier s'était décidé à faire une attaque décisive sur le petit Gibraltar. Le commandant de l'artillerie y fit jeter 7 à 8,000 bombes, pendant qu'une trentaine de pièces de 24 en rasaient la défense.

Le 18 décembre, à quatre heures du soir, les troupes s'ébranlent de leurs camps et se dirigent sur le village de la Seine; le projet était d'attaquer à minuit, afin d'éviter le feu du fort et des redoutes intermédiaires. Au moment où tout est prêt, les représentants du peuple convoquent un conseil pour délibérer s'il faut attaquer ou non? Soit qu'ils craignissent l'issue de cette attaque, et voulussent en rejeter toute la respon-

sabilité sur le général Dugommier; soit qu'ils se fussent laissé gagner par les raisons de beaucoup d'officiers qui jugeaient cette entreprise impossible, surtout par le temps affreux qu'il faisait, la pluie tombait par torrents.

Dugommier et le commandant d'artillerie se rient de ces craintes: deux colonnes sont formées, et l'on marche à l'ennemi. Les coalisés, pour éviter l'effet des bombes et des boulets qui foudroyaient le fort, avaient l'habitude de se tenir à une certaine distance en arrière. Les Français espéraient arriver aux ouvrages avant eux; mais les ennemis avaient établi en avant du fort une nombreuse ligne de tirailleurs et la fusillade s'étant engagée au pied même de la montagne, les troupes accoururent à la défense du fort, dont le feu devint des plus vifs. La mitraille pleuvait partout. Enfin, après une attaque extrêmement chaude, Dugommier qui, selon sa coutume, marchait à la tête de la 1ère colonne, fut obligé de céder. Désolé, il s'écrie: *Je suis perdu.*

En effet, dans ces temps il fallait des succès: l'échaffaud attendait le général malheureux.

Cependant la canonnade et la fusillade duraient toujours. Muiron, capitaine d'artillerie, jeune homme plein de bravoure et de moyens, et qui était l'adjoint du commandant d'artillerie, est détaché avec un bataillon de chasseurs et soutenu par la 2e colonne qui le suit à portée de fusil. Il connaissait parfaitement la position, et il profita si bien des sinuosités du terrain, qu'il gravit avec sa troupe la montagne, sans presque éprouver de pertes: il débouche au pied

du fort, s'élance par une embrasure; son bataillon le suit, et le fort est pris! Tous les canonniers anglais ou espagnols furent tués sur leurs pièces, et Muiron fut blessé grièvement d'un coup de pique d'un Anglais.

Maîtres du fort les Français tournent aussitôt les pièces contre l'ennemi.

Au bout de trois heures, que Dugommier était dans la redoute, les réprésentants du peuple vinrent, le sabre nu à la main, combler d'éloges les troupes qui l'occupaient. (Ceci dement positivement les relations du temps, qui à tort disent que les réprésentants marchaient à *la tête des colonnes.*)

A la pointe du jour, on marcha sur Balaguer et l'Éguillette. Les ennemis les avaient déja évacués. Les pièces de 24 et les mortiers furent mis en mouvement, pour armer ces batteries d'où l'on espérait canonner la flotte combinée avant midi; mais le commandant d'artillerie jugea impossible de s'y établir. Elles étaient en pierre, et les ingénieurs qui les avaient construites avaient commis la faute de placer à leur gorge une grosse tour en maçonnerie, si près des plates-formes que tous les boulets qui l'auraient frappée seraient retombés sur les canonniers ainsi que les éclats et les débris. On plaça des bouches à feu sur les hauteurs, derrière les batteries. Elles ne purent commencer leur feu que le lendemain; mais l'amiral anglais Hood n'eut pas plutôt vu les Français maîtres de ces positions, qu'il fit le signal de lever l'ancre et de quitter les rades.

L'amiral se rendit à Toulon, pour faire

connaître qu'il ne fallait pas perdre un moment et gagner au plutôt la haute mer. Le temps était sombre, couvert de nuages, et tout annonçait l'arrivée prochaine du vent d'Olübech, terrible dans cette saison. Le conseil des coalisés se réunit aussitôt et après une mûre délibération, les membres tombèrent d'accord que Toulon n'était plus tenable. On se hâta de prendre toutes les mesures, tant pour l'embarquement que pour brûler ou couler les vaisseaux français qu'on ne pouvait pas emmener, incendier les établissements de la marine. Enfin, on prévint les habitants que tous ceux qui voudraient quitter la ville pourraient s'embarquer à bord de la flotte anglaise et espagnole.

A l'annonce de ce désastre, on se peindrait difficilement la confusion, le désordre et l'étonnement de la garnison et de cette malheureuse population, qui, peu d'heures auparavant, en considérant la grande distance où les assiégeants étaient de la place, le peu de progrès du siège depuis quatre mois, et l'arrivée prochaine des renforts, s'attendaient à faire lever le siège et même à envahir la Provence.

Dans la nuit les Anglais firent sauter le fort Poné; une heure après, on vit en feu une partie de l'escadre française; neuf vaisseaux de 74 et quatre frégates ou corvettes devinrent la proie des flammes.

Le tourbillon de flammes et de fumée qui sortait de l'arsenal, ressemblait à l'irruption d'un volcan, et les treize vaisseaux qui brûlaient dans la rade, à treize magnifiques feux d'artifice. Le feu des mâts et la forme des vaisseaux,

il dura plusieurs heures et présentait un spectacle unique. Les Français avaient l'ame déchirée en voyant se consumer en si peu de temps, d'aussi grandes ressources et tant de richesses. On craignit un instant que les Anglais ne fissent sauter le fort Lamalgue. Il paraît qu'ils n'en ont point eu le temps.

Le commandant de l'artillerie se rendit à Malbosquet. Ce fort était déjà évacué. Il fit venir l'artillerie de campagne, pour balayer sur-le-champ les remparts de la place, et accroître le désordre en jetant des obus sur le port, jusqu'à ce que les mortiers qui arrivaient avec leurs caissons, fussent mis en batterie et pussent envoyer des bombes dans la même direction.

Le général Lapoype, de son côté, se porta contre le fort Pharaon que l'ennemi évacuait, et il s'en empara de suite. Pendant tout ce temps les batteries de l'Éguillette et de Balaguer ne cessaient de faire un feu des plus vifs sur la rade. Plusieurs vaisseaux anglais éprouvèrent de grandes avaries, et un assez grand nombre d'embarcations chargées de troupes furent coulées. Les batteries tirèrent toute la nuit et à la pointe du jour on distingua la flotte anglaise hors la rade. Sur les neuf heures du matin, il s'éleva un très-grand vent d'Olübech; les vaisseaux anglais furent obligés de chercher un refuge aux îles d'Hyères.

Plusieurs milliers de familles toulonnaises avaient suivi les Anglais, de sorte que les tribunaux révolutionnaires ne trouvèrent que peu de coupables dans la ville: tous les princip[illegible] en étaient partis. Néanmoins, dans la pren

quinzaine plus de cent malheureux furent fusillés.

Depuis, des ordres de la convention arrivèrent pour démolir les maisons de Toulon; l'absurdité de cette mesure n'en arrêta pas l'exécution: on en demolit plusieurs qu'on fut obligé de rebâtir après.

Pendant le siège de Toulon, l'armée d'Italie avait été attaquée sur le Var. Les Piémontais avaient voulu essayer d'entrer en Provence: ils s'étaient approchés d'Entrevaux; mais, ayant été battus à Gilles, ils se mirent en retraite et rentrèrent dans leurs lignes.

La nouvelle de la prise de Toolon fit d'autant plus d'effet en Provence et dans toute la France, qu'elle était inattendue et presque inespérée. Ce fut là que commença la réputation de Napoléon. Il fut alors fait général de brigade d'artillerie, et nommé au commandement de cette arme à l'armée d'Italie. Le général Dugommier venait d'être nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénées Orientales.

Principes de l'armement des côtes.

Avant de se rendre à l'armée d'Italie, Napoléon arma les côtes de la Provence et les îles d'Hyères, aussitôt après leur évacuation par les Anglais.

On n'a en France aucun principe fixe sur l'armement des côtes. Ce qui donne lieu à des discussions perpétuelles, entre les officiers d'ar- [illegible] t les autorités locales; celles-ci en vou-

draient partout, les officiers d'artillerie en voudraient trop peu.

Il n'y a pas de règles certaines sur le tracé des batteries des côtes. On établit des magasins à poudre et des corps de garde dans de mauvaises positions; il sont souvent mal construits, quoique coûtant beaucoup, exigent de fréquentes réparations, sont inutiles à la défense et ne durent qu'une ou deux campagnes. On construit des fourneaux à reverbères, on établit des grils à rougir les boulets, sans discernement; on les place dans des positions où, pendant le feu, il est impossible aux canonniers de les approcher *sans* danger etc., etc.

On doit distinguer trois espèces de batteries de côtes, savoir: 1° celles destinées à défendre l'entrée d'un grand port, protéger des escadres de guerre;

2° Celles destinées à protéger l'entrée d'un port marchand, des rades, des mouillages et convois marchands;

3° Celles établies sur les extrémités des promontoires pour favoriser le cabotage et défendre un débarquement sur une plage.

Les batteries de la première classe doivent être armées d'un grand nombre de bouches à feu. Elles doivent avoir leur gorge fermée par une tour (1er modèle), capable de contenir sur sa plate-forme quatre pièces de campagne, ou caronades de vingt-quatre; et dans son intérieur, un logement pour 60 hommes, et les vivres nécessaires pour douze à quinze jours, ainsi que l'approvisionnement en poudre pour les bouches à feu. De semblables tours ont été construites

pour soixante mille francs; et, comme on le voit, remplacent le magasin à poudre, le corps-de-garde et le magasin des vivres. Il y a donc économie. Les batteries défendues par de pareilles tours se trouvent à l'abri d'un coup de main, et ne craignent point un débarquement de plusieurs milliers d'hommes qui les auraient tournées. Ces batteries doivent avoir un fourneau ou un gril à rougir les boulets: mais ce fourneau ou ce gril ne doit point être placé au centre de la batterie et en arrière des plates-formes; car c'est là que frappent tous les projectiles ennemis. Il faut placer les fourneaux à reverbère ou les grils contre l'épaulement, en augmentant à cet effet la ligne de la batterie: dans cette position on est à l'abri des boulets ennemis, et l'on peut faire le service avec sûreté. Le service du tir à boulets rouges est par lui-même dangereux, pénible et difficile; les canonniers y répugnent tant que, pour peu qu'il y ait encore d'autres dangers, ils y renoncent et ne tirent qu'à boulets froids. La tour à la gorge doit être éloigée de trente à quarante toises au moins des plates-formes, afin que les éclats et les boulets qui la frappent, ne retombent pas sur la plate-forme.

Les batteries de la deuxième espèce doivent, comme celles de la première, avoir à leur gorge une tour en maçonnerie (2ᵉ modèle), ne contenant sur la plate-forme que deux pièces de campagne ou caronades de dix-huit, et ayant dans son intérieur des magasins et des logements pour 25 à 30 hommes. On en a construit pour 40,000 francs. Les batteries de la seconde es-

pèce n'ont pas besoin d'être armées de beaucoup de bouches à feu. Elles sont rarement susceptibles d'être attaqués. Quelque intérêt que l'ennemi ait à les prendre, il n'emploiera jamais autant de moyens ni autant d'opiniâtreté que pour prendre des bâtiments de guerre.

Enfin, les batteries de la troisième classe doivent être armées de peu de pièces. Dans de semblables batteries, un gril est inutile; car aucun bâtiment ne viendra s'exposer assez longtemps à son feu, pour que l'on puisse en faire usage: une tour à la gorge est nécessaire comme aux deux premières classes; mais moins grande, *et de troisième* modèle, n'ayant qu'un canon ou caronade de douze sur la plate-forme. Une pareille tour peut résister à toute attaque de vive force; on en a fait pour 6,000 francs; elles remplacent, comme les autres, le magasin à poudre, le corps-de-garde, et ces tours de troisième espèce n'ont ni contre-scarpe ni chemin couvert.

Lorsque ce système sera établi sur toutes les côtes de l'empire, il n'y aura plus de discussions à chaque guerre sur la nature de l'armement.

En temps de paix, on opérera un prompt désarmement en entrant les affûts dans les tours; ce qui évitera des frais considérables de transport. On a l'habitude aujourd'hui de ramener les affûts dans les arsenaux. D'après la nouvelle méthode, le réarmement peut être aussi rapide que les besoins peuvent l'exiger.

C'est faute de classer ainsi les batteries de côtes d'après leur but, que l'on voit des batteries de cinq à six pièces pour protéger le ca-

botage; on en voit d'autres destinées à protéger le mouillage accidentel de bâtiments marchands, armées comme s'il était question de protéger une escadre de guerre.

La première dépense de l'armement des côtes, d'après ces principes, serait compensée bien au delà par l'économie qui en résulterait, tant par la durée des affûts qui en serait beaucoup augmentée que par la non-construction et entretien des magasins à poudre et des corps-de-garde.

L'artillerie a construit les affûts de côtes de manière à ne pouvoir tirer que sous l'angle de 17°; elle a eu raison. Il ne fallait pas mettre les canonniers à même de tirer trop loin, ce qui abîme l'affût sans produire un grand effet. Cela a constamment donné lieu à des réclamations qui ont jeté l'alarme; c'est à cela qu'on doit la plupart des plaintes contre la poudre, la portée de nos pièces, etc. Les boulets des vaisseaux arrivaient, et les nôtres n'arrivaient pas aux vaisseaux. Mais cela vient de ce que les canons des vaisseaux peuvent tirer sur les affûts marins à 25°. Cet angle, combiné avec celui que donne souvent la pente des bâtiments, en produit quelquefois un de 30 à 40°. Le général d'artillerie, chargé de réarmer les côtes de la Méditerranée, voyant que les officiers d'artillerie étaient dénoncés partout, parce que les boulets français n'allaient pas si loin que ceux des Anglais, prit le parti de faire disposer quelques affûts de côte pour tirer à 43°; de sorte que s'il arrivait une dénonciation on prouvait à l'instant que la poudre et la portée des boulets étaient aussi bon-

nes que celles des Anglais. Mais ces affûts, ainsi disposés, sont bien plutôt hors de service que ceux qui tirent à 17°. Il n'en faut faire usage que dans les batteries qui défendent des mouillages éloignés de plus de 1,500 toises. Un vaisseau ne mouille jamais là où il peut tomber des boulets à son bord. Les mortiers que M. de Gribeauval a fait couler, n'ont qu'une faible portée, parce qu'on la trouvait suffisante pour bombarder les places, et qu'avec une plus grande portée le tir devient trop incertain. Il se présente pourtant des circonstances où les mortiers à grande portée sont utiles. La rade d'Hyères, *par exemple*, a un mouillage éloigné de 1,800 *toises de* la côte, et est par conséquent hors de portée des pièces sur affûts de côte ordinaire, des mortiers à la Gomer, et de ceux de dix pouces. L'ennemi a donc pu impunément mouiller dans cette rade sans y être nullement inquiété; mais, aussitôt qu'on eut placé aux batteries quelques pièces de 24 ou de 36 sur affût, à 43°, et des mortiers à la Villantroys, ou de ceux de Séville qui envoient des bombes à deux mille cinq cents et trois mille toises, les ennemis ont cessé de mouiller dans cette rade. Il en est de même du golfe de la Spézia; les ennemis pourraient, sans rien craindre, mouiller au milieu de ce golfe, si les batteries des côtes n'étaient pas armées ainsi qu'on vient de l'indiquer. Ces principes ont reçu depuis les plus grands développements, et ont été appliqués en grand, principalement pour défendre de grandes rivières, comme l'Escaut, la Gironde, les rades foraines de Brest, de l'île Daix, etc. Ces prin-

cipes ne sont point contraires à ceux de l'artillerie de M. de Gribeauval; car il sera toujours vrai que l'artillerie est de mauvais service, quand elle tire trop loin; elle fait peu d'effet, et a l'inconvénient de briser les affûts, les plates-formes et les pièces même. Notre métal n'a pas assez de ténacité pour résister long-temps à une explosion de vingt à trente livres de poudre.

Armement des Côtes de la Méditerranée.

Napoléon se rendit aux Bouches-du-Rhône, d'où il commença sa tournée pour l'armement des côtes de la Méditerranée. Il eut dans toutes les villes de vives discussions avec les autorités et sociétés populaires; elles auraient voulu voir des batteries établies à chaque village, à chaque hameau situé sur le bord de la mer.

Le fond du golfe de Lyon était considéré par les navigateurs de la Méditerranée comme une mer impraticable; mais les Anglais ont changé ces idées. On les a vus mouiller à l'embouchure du Rhône, et s'y tenir par le plus gros temps. Ce mouillage les mettait à même de profiter du fleuve pour faire de l'eau. Le mouillage du Buc est bon, il est défendu par un petit château. La passe est très-étroite; mais les vaisseaux de guerre peuvent y entrer.

Lorsque le canal d'Arles sera terminé, le Buc sera le port du Rhône, et fera éviter la barre qui est difficile, n'ayant que sept pieds d'eau; ce qui fait qu'il n'y passe que des alléges qui naviguent mal et ne vont que vent arrière. Le canal d'Arles mettra Marseille. Tou-

lon, l'armée d'Italie en communication régulière avec Lyon, Paris, Strasbourg. Le Buc est destiné à être dans la Méditerranée le port de construction des vaisseaux de guerre, comme Toulon et la Spezia sont des ports d'armement et de désarmement.

Depuis le Buc jusqu'à Marseille, il n'y a que de petites batteries pour protéger le cabotage, et de petites anses où des chaloupes seulement peuvent mouiller.

A Marseille, le vrai mouillage est à l'Istac. Le général d'artillerie y fit construire deux fortes batteries, armées chacune de huit pièces. Elles furent placées de manière à pouvoir appuyer fortement les deux ailes d'une ligne d'embossage: elles n'ont jamais servi; mais dans l'infériorité où se trouvaient nos forces de mer, il était utile d'assurer la protection de ce mouillage. Le port de Marseille ne peut recevoir que des frégates, et les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas l'assurent suffisamment. De Marseille à Toulon, il n'y a que des batteries de la troisième espèce, hormis celles qui protégent les petits ports et mouillages de Cassis, la Ciotat, Bandol qui sont de la deuxième. Une tour est nécessaire sur la petite île en avant de la Ciotat.

La défense de Toulon est de la plus haute importance: c'est là où il ne fut rien épargné. La rade est défendue par les batteries du cap Cepet et du cap Brun. Il était d'usage d'avoir beaucoup de batteries à la presqu'île Cepet; ce qui avait le grand inconvénient dans le cas où à la suite d'un débarquement l'ennemi s'emparerait brusquement de cette presqu'île, de lui

permettre d'en employer les batteries contre notre escadre mouillée dans la rade. Cette considération a fait prendre la résolution de n'avoir au cap Cepet qu'une seule batterie, portégée par un fort appuyé à la croix des signaux; en sorte que l'ennemi, maître de la presqu'île, n'aurait pas en son pouvoir la batterie qui défend l'entrée de la rade: elle fut armée de trente bouches à feu. De tout temps il a fallu, pour rassurer les officiers de marine, avoir un camp dans la presqu'île, au lieu que désormais avec la seule garnison de la batterie on est à l'abri de toute crainte.

La batterie du cap Brun est dominée par la hauteur qui se trouve à six cents toises du fort Lamalgue. Ce qui fait que l'ennemi qui aurait débarqué aux îles d'Hyères pourrait s'emparer de la batterie malgré le fort de Lamalgue et fermer ainsi les rades.

Le fort Lamalgue aurait dû être placé sur la hauteur dite du cap Brun. Il serait, il est vrai, plus éloigné de la place de six cents toises; mais il protégerait le cap qui ferme la rade: d'ailleurs, il aurait une force double, placée sur ce point culminant. Une redoute de 150 mille francs aurait été suffisante sur l'emplacement actuel du fort Lamalgue.

Les batteries de l'Éguillette et de Balaguer défendent la petite rade, et sont défendues par les hauteurs du Caire où était situé le petit Gibraltar. L'ennemi, en s'emparant de ces hauteurs, aurait pu brûler l'escadre française en rade, même en négligeant la presqu'île de Cepet; aussi était-il d'usage de placer là un deuxième camp.

On a établi sur ce promontoire une redoute (modèle n° 1) d'un million, qui, avec deux ou trois cents hommes de garnison, en assure la possession.

Les batteries de la grande tour, opposées à Balaguer et l'Éguillette, se trouvent dominées par *le fort* Lamalgue.

Pour empêcher l'ennemi de mouiller dans *la* rade d'Hyères, il faut des mortiers dits à Villantroys qui lancent leurs projectiles à au moins deux mille cinq cents toises, ainsi que des pièces sur affût de 43°, Le mouillage est éloigné de deux mille trois cents toises de toutes côtes; avant *que les* batteries de ces rades ne fussent ainsi *armées*, les Anglais y mouillaient constamment. Des îles d'Hyères à Saint-Tropez, toutes les batteries sont de la troisième espèce ou seulement destinées à protéger les caboteurs. Saint-Tropez doit être considéré comme batterie de la deuxième espèce. Fréjus et Jouan offrent des mouillages à des escadres de guerre; il était nécessaire d'y établir des batteries de la première espèce.

Le golfe Jouan qui touche à Antibes, est la meilleure rade des côtes de Provence depuis Toulon. On y a vu des escadres de douze vaisseaux, bloquées par des escadres anglaises supérieures, et y rester en sûreté sous la protection des batteries que le général d'artillerie avait fait construire. Le mouillage d'Antibes et de Nice ne doit être défendu que par des batteries de la deuxième espèce. Villefranche a une excellente rade, capable de recevoir de grandes escadres. Elle fut armée avec des batteries de la

première espèce. Aucun escadre n'a jamais été dans le cas de s'y refugier; mais tout avait été disposé pour y assurer une bonne protection. De Nice à Vado, ce qui fait la distance d'une trentaine de lieues, il n'y a que des batteries de la troisième espèce. Vado est une rade qui, quoique médiocre, est regardée comme la quatrième dans cette partie de la Méditerranée: on y avait consruit de fortes batteries.

De là à Gênes, il n'y a que des batteries pour la protection du cabotage.

Gênes est un port médiocre; il peut cependant servir de refuge à quelques vaisseaux. On avait projeté de faire une nouvelle levée pour rendre le mouillage plus sûr.

Prise de Saorgio.

Napoléon joignit à Nice le quartier-général de l'armée d'Italie, en mars 1794: elle était alors commandée par le général Dumorbion, vieil et brave officier, qui avait été dix ans capitaine de grenadiers, dans le troupes de ligne. Il avait des connaissances; mais la goutte le retenait au lit, la moitié du temps: il avait fait la guerre entre le Var et la Roya, et connaissait parfaitement toutes les positions des montagnes qui couvraient Nice.

Le nouveau général d'artillerie fut visiter tous les avant-postes, et reconnaître la ligne occupée par l'armée. Il est du devoir d'un général d'artillerie de connaître l'ensemble des opérations de l'armée, étant obligé de fournir les divisions d'armes et de munitions. Ses relations avec les com-

commandants d'artillerie, dans chacune d'elles, le mettent au courant de tous les mouvements, et la conduite de son grand parc dépend de ces renseignements.

Au retour de cette tournée, il remit au général Dumorbion un mémoire sur l'attaque malheureuse du général Brunet, sur les moyens de prendre et de rejeter l'ennemi au de-là des Grandes Alpes, en s'emparant du col de Tende. Si l'on réussissait à se porter ainsi sur la chaîne supérieure des Alpes, on aurait des positions inexpugnables, qui, n'exigeant que peu de monde pour leur défense, rendraient disponibles beaucoup de troupes.

Ces idées, développées devant un conseil où siégeaient Robespierre jeune, et Ricors, représentants du peuple, furent adoptées sans aucune opposition. Depuis la prise de Toulon, la réputation du général d'artillerie accréditait suffisamment ses projets.

Le territoire de Nice est compris entre le Var et la Roya, et la chaussée de Nice à Turin, qui passe à Saorgio, ne suit aucune vallée: elle passe à travers les collines et les montagnes, la vallée du col de Tende et la Roya. Celle-ci prend sa source dans ce Col même, et descend à la mer près de Vintimille: elle offre des débouchés.

La Nervia prenant sa source près du Mont-Jove, plus bas que Saorgio et que le col Ardente, ne descend pas de la haute chaîne des Alpes, non plus que le Taggio, dont la source est entre Triola et le col Ardente.

Le 8 avril, en conséquence des plans du général d'artillerie, une partie de l'armée, sous

les ordres du général Masséna, le général Dumorbion étant retenu au lit par un accès de goutte, filant le long de la corniche, par Menton, passa la Roya. Elle se divisa en quatre colonnes: la première remonta la Roya; la deuxième, la Nervia; la troisième, le Taggio; la quatrième se dirigea sur Oneille.

La colonne d'Oneille rencontra un corps autrichien et piémontais, sur les hauteurs de Sainte-Agathe, le battit et le repoussa: à la suite de ce combat, le général de brigade, Brûlé, fut tué. Le quartier-général fut porté à Oneille, et on mit sur-le-champ des troupes en marche, pour s'emparer de Loano.

D'Oneille, les troupes françaises marchèrent sur les sources du Tanaro, battirent les ennemis sur les hauteurs de Ponte di Nave, s'emparèrent du château d'Orméa, où elles firent 400 prisonniers, entrèrent à Garessio, et se trouvèrent maîtresses de la chaussée qui conduit de Garessio à Turin. On communiqua avec Loano par Bardinetto et le petit Saint-Bernard.

Cependant le mouvement des trois colonnes qui avaient suivi les vallées de la Roya, du Taggio et de la Nervia, et celui des troupes qui avaient débouché en Piémont par les sources du Tanaro, causèrent de justes alarmes dans la cour de Sardaigne. L'armée Piémontaise, occupant les camps appuyés à Saorgio, allait être coupée: elle pouvait être prise, et la perte d'une armée piémontaise de 20,000 hommes entraînerait celle de la monarchie. L'armée piémontaise se hâta donc d'abandonner ces fameuses positions qui avaient été arrosées de tant de

sang, et où les troupes piémontaises avaient acquis quelque gloire. Saorgio fut aussitôt investie, et cette place capitula. Le 20 avril, les troupes piémontaises vinrent occuper le col de Tende; mais elles n'y restèrent pas long-temps: le 7 mai, après une attaque très-vive, elles en furent chassées. Ainsi, tomba au pouvoir des Français toute la crête supérieure des Alpes.

Position de l'armée française.

La ligne de l'armée française fut établie ainsi: la droite était appuyée à Loano; ensuite la ligne passait à Saint-Bardinetto, et le petit Saint Bernard, dominait le Tanaro, traversait la vallée, arrivait au col de Termini qui domine les sources du Tanaro, sur la gauche, au-delà d'Orméa; de là elle arrivait, par la crête supérieure des Alpes, au col de Tende. La ligne continuait sur le col supérieur qui domine la vallée de Lastrera, et venait appuyer la gauche à la droite de l'armée des Alpes, au camp de Tormes.

Le résultat de ces manœuvres avait mis au pouvoir de l'armée d'Italie, plus de soixante bouches à feu. Saorgio avait été trouvée bien approvisionnée en vivres et munitions de toute espèce: c'était le dépôt principal de toute l'armée piémontaise. Aussi, y trouva-t-on des magasins considérables.

Le roi de Sardaigne fit juger et passer par les armes le commandant de Saorgio: il fit bien. Ce commandant pouvait se défendre encore douze ou quinze jours. Il est vrai que le résultat eût été de même; car les Piémontais ne pouvaient

le secourir. Mais, à la guerre, un commandant de place n'est pas juge des événemens; il doit défendre la place jusqu'à la dernière heure; il mérite la mort quand il la rend un moment plutôt qu'il n'y est obligé. L'armée française resta dans ces positions jusqu'en septembre, que l'on apprit à Nice qu'un corps considérable d'Autrichiens se portait sur la Bormida: alors le général Dumorbion mit en mouvement l'armée, pour aller reconnaître l'armée autrichienne, et s'emparer de ses magasins que l'on disait avoir été avancés jusqu'au Caire. Les réprésentans, Albitte et Salicetti accompagnaient l'armée française: le général, commandant de l'artillerie, dirigeait les opérations; ce qui le sauva d'être appelé à la barre de la convention.

Napoléon accusé.

Napoléon faisant son inspection, à Marseille, fut interpellé par le représentant ..... qui lui fit connaître que les sociétés populaires voulaient piller les magasins à poudre. Le général d'artillerie lui remit un plan pour construire une petite muraille crénelée sur les ruines des forts Saint-Jacques et Saint-Nicolas: ces deux forts avaient été démolis par les Marseillais, au commencement de la révolution. C'est un objet de peu de dépense; et, quelques mois après, il y eut un décret qui appela à la barre de la convention le commandant d'artillerie de Marseille, comme ayant présenté un projet de rétablir les forts Saint-Jacques et Saint-Nicolas, contre les patriotes.

Le décret portait le commandant d'artillerie de Marseille, et Napoléon était général d'artillerie de l'armée d'Italie. Le colonel Suguy, que cela regardait textuellement, se rendit, suivant la lettre du décret, à Paris.

Arrivé à la barre, il prouva que les papiers n'étaient pas de sa main; que cette affaire lui était étrangère: le tout s'éclaircit et l'on revint à Napoléon; mais les réprésentants de l'armée d'Italie qui avaient besoin de lui, pour la direction des affaires de l'armée, écrivirent à Paris, et donnèrent des explications à la convention qui s'en contenta.

Combat de Cairo. — Montenotte. — Napoléon se rend à Paris.

Les Français se rendirent à Loano, à Bardinetto, où l'on passa les gorges de la Bormida; et, le 26 septembre, ils vinrent sur Balestreno, d'où ils descendirent sur Cairo ou le Caire. On rencontra alors un corps de 12 à 15,000 Autrichiens manœuvrant dans la plaine, et qui, à la vue de l'armée française, se mit aussitôt en retraite et se retira sur Dego. Les Français l'y attaquèrent bientôt; et après un combat d'arrière-garde, où les Autrichiens perdirent quelques prisonniers, ceux-ci se retirèrent sur Aqui. Maîtres de Dego, les Français s'arrêtèrent; leur but était atteint: ils avaient pris plusieurs magasins, et avaient reconnu que l'on n'avait rien à craindre de l'expédition des Autrichiens. La marche des Français jeta l'alarme dans toute l'Italie. L'ar-

pable d'une opération aussi importante; et, loin de chercher à profiter de ces avantages, il retourna à Nice, et fit entrer ses troupes dans les quartiers d'hiver.

Les généraux ennemis, après avoir rallié les leurs, prirent également des quartiers d'hiver.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

DIX-HUIT BRUMAIRE.

Arrivée de Napoléon en France. — Sensation qu'elle produit. — Napoléon à Paris. — Les directeurs Roger-Ducos, Moulins, Gohier, Siéyes. — Conduite de Napoléon. Robespierre, Lucien et Joseph, Talleyrand, Fouché, Réal. — État des partis. Ils s'adressent tous à Napoléon. — Barras. — Napoléon d'accord avec Siéyes. — Esprit des troupes de la capitale. — Dispositions adoptées pour le 18. — Journée du 18 brumaire. Décret du conseil des anciens, qui transfère à Saint-Cloud le siège du corps-législatif. — Napoléon aux anciens. — Séance orageuse à Saint-Cloud. — Ajournement des conseils, à trois mois.

Lorsqu'une déplorable faiblesse et une versatilité sans fin se manifestent dans les conseils du pouvoir; lorsque cédant tour à tour à l'influence des partis contraires, et vivant au jour le jour, sans plan fixe, sans marche assurée, il a donné la mesure de son insuffisance, et que les plus modérés citoyens sont forcés de convenir que l'état n'est plus gouverné; lorsque enfin, à sa nullité au dedans, l'administration joint le tort le plus grave qu'elle puisse avoir aux yeux d'un peuple fier, je veux dire l'avilissement au dehors, alors une inquiétude vague se répand

dans la société, le besoin de sa conservation l'agite, et promenant sur elle-même ses regards, elle semble chercher un homme qui puisse la sauver.

Ce génie tutélaire, une nation nombreuse le renferme toujours dans son sein; mais quelquefois il tarde à paraître. En effet, il ne suffit pas qu'il existe, il faut qu'il soit connu; jusque-là toutes les tentatives sont vaines, toutes les menées impuissantes; l'inertie du grand nombre protège le gouvernement nominal, et, malgré son impéritié et sa faiblesse, les efforts de ses ennemis ne prévalent point contre lui. Mais que ce sauveur impatiemment attendu donne tout à coup un signe d'existence, l'instinct national le devine et l'appele, les obstacles s'applanissent devant lui, et tout un grand peuple volant sur son passage semble dire: Le voilà!

Arrivée de Napoléon en France.

Telle était la situation des esprits en France, en l'année 1799, lorsque le 9 octobre (16 vendémiaire en VIII), les frégates *la Muiron*, *la Carère*, les chebecks *la Revanche* et *la Fortune*, vinrent à la pointe du jour mouiller dans le golfe de Fréjus.

Dès qu'on eut reconnu des frégates françaises, on soupçonna qu'elles venaient d'Égypte. Le desir d'avoir des nouvelles de l'armée fit accourir en foule les citoyens sur le rivage. Bientôt la nouvelle se répandit que Napoléon était à bord. L'enthousiasme fut tel que les soldats blessés même, sortirent des hôpitaux malgré les

gardes, pour se rendre au rivage. Tout le monde pleurait de joie. En un moment la mer fut couverte de canots. Les officiers des batteries, les douaniers, les équipages des bâtiments mouillés dans la rade, enfin tout le peuple, assaillirent les frégates. Le général Pereymont qui commandait sur la côte, aborda le premier. C'est ainsi qu'elles eurent l'entrée, avant l'arrivée des préposés de la santé. La communication avait eu lieu avec toute la côte.

L'Italie venait d'être perdue, la guerre allait être reportée sur le Var, et dès-lors Fréjus craignait une invasion. Le besoin d'avoir un chef *à la tête* des affaires était trop impérieux; l'impression de l'apparition soudaine de Napoléon agitait trop vivement tous les esprits pour laisser place à aucune des considérations ordinaires; les préposés de la santé déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu à la quarantaine, motivant leur procès-verbal *sur ce que la pratique avait eu lieu à Ajaccio.* Cependant cette raison n'était pas valable, c'était seulement un motif pour mettre la Corse en quarantaine. L'administration de Marseille en fit quinze jours après l'observation avec raison. Il est vrai que depuis cinquante jours que les bâtiments avaient quitté l'Égypte, aucune maladie ne s'était déclarée à bord, et qu'avant leur départ la peste avait cessé depuis trois mois.

Sur les six heures du soir, Napoléon, accompagné de Berthier, monta en chaise de poste pour se rendre à Paris.

Sensation qu'elle produit.

Les fatigues de la traversée et les effets de la transition d'un climat sec à une température humide, décidèrent Napoléon à s'arrêter six heures à Aix. Tous les habitants de la ville et des villages voisins accouraient en foule et témoignaient le bonheur qu'ils éprouvaient de le revoir. Partout la joie était extrême: ceux qui des campagnes n'avaient pas le temps d'arriver sur la route sonnaient les cloches, et plaçaient des drapeaux sur les clochers. La nuit, ils les couvraient de feux. Ce n'était pas un citoyen qui rentrait dans sa patrie, ce n'était pas un général qui revenait d'une armée victorieuse; c'était déja ce souverain qui retournait dans ses états. L'enthousiasme d'Avignon, Montélimart, Valence, Vienne, ne fut surpassé que par les élans de Lyon. Cette ville, où Napoléon séjourna douze heures, fut dans un délire universel. De tout temps les Lyonnais ont montré une grande affection à Napoléon, soit que cela tienne à cette générosité de caractère, qui est propre aux Lyonnais; soit que Lyon se considérant comme la métropole du Midi, tout ce qui était relatif à la sûreté des frontières du côté de l'Italie, touchât vivement ses habitants; soit enfin que cette ville, composée en grande partie de Bourguignons et de Dauphinois, partageât les sentiments plus fortement existants dans ces deux provinces. Toutes les imaginations étaient encore exal-
s par la nouvelle qui circulait depuis huit
rs de la bataille d'Aboukir et des brillants

succès des Français en Égypte, qui contrastaient tant avec les défaites de nos armées d'Allemagne et d'Italie. De toute part le peuple semblait dire: Nous sommes nombreux, nous sommes braves, et cependant nous sommes vaincus: il nous manque un chef pour nous diriger; il arrive! nos jours de gloire vont revenir!

Cependant la nouvelle du retour de Napoléon était parvenue à Paris: on l'annonça sur tous les théâtres; elle produisit une sensation extrême, une ivresse générale. Les membres du directoire la durent partager. Quelques membres de la société du manège en pâlirent; mais, ainsi que les partisans de l'étranger, ils dissimulèrent et se livrèrent au torrent de la joie générale. Baudin, député des Ardennes, homme de bien, vivement tourmenté de la fâcheuse direction qu'avaient prise les affaires de la république, mourut de joie en apprenant le retour de Napoléon.

Napoléon avait déja passé Lyon, lorsque son débarquement fut annoncé à Paris. Par une précaution bien convenable à sa situation, il avait indiqué à ses courriers une route différente de celle qu'il prit; de sorte que sa femme, sa famille, ses amis, se trompèrent en voulant aller à sa rencontre: ce qui retarda de plusieurs jours le moment où il put les revoir. Arrivé ainsi à Paris, tout-à-fait inattendu, il était dans sa maison, rue Chantereine, qu'on l'ignorait encore dans la capitale. Deux heures après il se présenta au directoire: reconnu par des soldats de garde, des cris d'allégresse l'annoncèrent. Chacun des membres du directoire semblait parta-

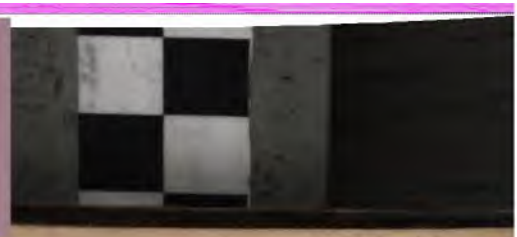

ger la joie publique; il n'eut qu'à se louer de l'accueil qu'il reçut.

La nature des événements passés l'instruisait de la situation de la France, et les renseignements qu'il s'était procurés sur la route, l'avaient mis au fait de tout. Sa résolution était prise. Ce qu'il n'avait pas voulu tenter à son retour d'Italie, il était déterminé à le faire aujourd'hui. Son mépris pour le gouvernement du directoire, et pour les meneurs des conseils, était extrême. Résolu de s'emparer de l'autorité, de rendre à la France ses jours de gloire, en donnant une direction forte aux affaires publiques: c'était pour l'exécution de ce projet qu'il était parti d'Égypte; et tout ce qu'il venait de voir dans l'intérieur de la France avait accru ce sentiment et fortifié sa résolution.

Les Directeurs.

De l'ancien directoire, il ne restait que Barras: les autres membres étaient Roger-Ducos Moulins, Gohier, et Sièyes.

Ducos. — Ducos était un homme d'un caractère borné et facile.

Moulins. — Moulins, général de division, n'avait pas fait la guerre; il sortait des gardes-françaises, et avait obtenu son avancement dans l'armée de l'intérieur. C'était un honnête homme, patriote chaud et droit.

Gohier. — Gohier était un avocat de quelque réputation, d'un patriosisme exalté, jurisconsulte distingué; mais homme d'état plus que médiocre.

SIEYES. — Siéyes était depuis long-temps connu de Napoléon. Né à Fréjus, en Provence, il avait commencé sa réputation avec la révolution; il avait été nommé à l'assemblée constituante par les électeurs du tiers-état de Paris, après avoir été repoussé par l'assemblée du clergé, qui se tint à Chartres. C'est lui qui fit la brochure, *Qu'est-ce que le tiers?* qui eut une *si* grande vogue. Il n'est pas homme d'exécution: connaissant peu les hommes, il ne sait pas les faire agir. Ses études ayant toutes été dirigées vers la métaphysique, il a les défauts des métaphysiciens, et dédaigne trop souvent les notions *positives*; mais il est capable de donner des avis utiles et lumineux dans les circonstances et dans les crises les plus sérieuses. C'est à lui que l'on doit la division de la France en départements, qui a détruit l'esprit de province. Quoiqu'il n'ait jamais occupé la tribune avec éclat, il a été utile au succès de la révolution par ses conseils dans les comités.

Il avait été nommé directeur, lors de la création du directoire; mais, ayant refusé alors, Lareveillère le remplaça. Envoyé depuis en ambassade à Berlin, il puisa dans cette mission une grande défiance de la politique de la Prusse.

Il siégeait depuis peu au directoire, où il avait déja rendu de grands services, en s'opposant aux succès de la société du manège, qu'il voyait prête à saisir le timon de l'état. Il était en horreur à cette faction; et, sans craindre de s'attirer l'inimitié de ce puissant parti, il combattait avec courage les menées de ces hommes

sang, pour sauver la république du désastre ont elle était menacée.

A l'époque du 13 vendémiaire, le trait suivant avait mis Napoléon à même de le bien juger. Dans le moment le plus critique de cette journée, lorsque le comité des quarante avait perdu la tête, Siéyes s'approcha de Napoléon, l'emmena dans une embrâsure de croisée, pendant que le comité délibérait sur la réponse à faire à la sommation des sections. „Vous les „entendez, général; ils parlent quand il faudrait „agir: les corps ne valent rien pour diriger les „armées, car ils ne connaissent pas le prix du „temps et ne savent pas saisir l'occasion. Vous „n'avez rien à faire ici: allez, général, prenez „conseil de votré génie et de la position de la „patrie: l'espérance de la république n'est qu'en „vous."

Conduite de Napoléon.

Napoléon accepta un dîner chez chaque directeur, sous la condition que ce serait en famille, et sans aucun étranger. Un repas d'apparât lut fut donné par le directoire. Le corps-législatif voulut suivre cet exemple: lorsque la proposition en fut faite au comité-général, il s'éleva une vive opposition; la minorité ne voulant rendre aucun hommage au général Moreau, que l'on proposait d'y associer; elle l'accusait de s'être mal conduit au 18 fructidor. La majorité eut recours, pour lever toute difficulté, à l'expédient d'ouvrir une souscription. Le festin fut donné dans l'église Saint-Sulpice; la table était

était de sept cents couverts. Napoléon y resta peu, y parut inquiet et fort préoccupé. Chaque ministre voulait lui donner une fête; il n'accepta qu'un dîner chez celui de la justice, qu'il estimait beaucoup: il desira que les principaux jurisconsultes de la république s'y trouvassent; il y fut fort gai, disserta longuement sur le code civil et criminel, au grand étonnement de Tronchet, de Treilhard, de Merlin, de Target, et exprima le desir qu'un code simple, et approprié aux lumières du siècle, régit les personnes et les propriétés de la république.

Constant dans son système, il goûta peu ces fêtes *publiques*, et adopta le même plan de conduite qu'il avait suivi à son premier retour d'Italie. Toujours vêtu de l'uniforme de membre de l'Institut, il ne se montrait en public qu'avec cette société: il n'admettait dans sa maison que les savants, les généraux de sa suite, et quelques amis; Regnault-de-Saint-Jean-d'Angély, qu'il avait employé en Italie, en 1797, et que depuis il avait placé à Malte; Volney, auteur d'un très-bon *Voyage en Egypte*; Rœderer, dont il estimait les nobles sentiments et la probité; Lucien Bonaparte, un des orateurs les plus influents du conseil des cinqcents: il avait soustrait la république au régime révolutionnaire, en s'opposant à la déclaration de la patrie en danger; Joseph Bonaparte qui tenait une grande maison, et était fort accrédité.

Il fréquentait l'Institut; mais il ne se rendait aux théâtres qu'aux moments où il n'y était pas attendu, et toujours dans des loges grillées.

Cependant toute l'Europe retentissait de l'ar-

rivée de Napoléon; toutes les troupes, les amis de la république, l'Italie même, se livraient aux plus hautes espérances: l'Angleterre et l'Autriche frémirent. La rage des Anglais se tourna contre Sidney-Smith et Nelson, qui commandaient les forces navales anglaises dans la Méditerranée. Un grand nombre de caricatures sur ce sujet tapissèrent les rues de Londres (1).

Talleyrand. — Talleyrand craignait d'être mal reçu de Napoléon. Il avait été convenu avec le directoire et avec Talleyrand qu'aussitôt après le départ de l'expédition d'Egypte, des négociations seraient ouvertes sur son objet, avec la Porte. Talleyrand devait même être le négociateur, et partir pour Constantinople vingt-quatre heures après le départ de Toulon de l'expédition d'Égypte. Cet engagement, formellement exigé, et positivement consenti, avait été mis aussitôt en oubli; non-seulement Talleyrand était resté à Paris, mais aucune négociation n'avait eu lieu. Talleyrand ne supposait pas que Napoléon en eût perdu le souvenir; mais l'influence de la société du manège avait fait renvoyer ce ministre: sa position était une garantie; Napoléon ne le repoussa point. Talleyrand d'ailleurs employa toutes les ressources d'un esprit souple et insinuant, pour se concilier un suffrage qu'il lui importait de captiver.

Fouché. — Fouché était ministre de la po-

(1) Dans l'une, on représentait Nelson s'amusant à draper lady Hamilton, pendant que la frégate *la Muiron* passait entre les jambes de l'amiral.

lice depuis plusieurs mois; il avait eu, après le 13 vendémiaire, quelques ralations avec Napoléon, qui connaissait son immoralité et la versatilité de son esprit. Siéyes avait fait fermer le manège, sans sa participation. Napoléon fit le 18 brumaire, sans mettre non plus Fouché dans le secret.

Réal. — Réal, commissaire du directoire près le département de Paris, inspirait plus de confiance à Napoléon. Zélé pour la révolution, il avait été substitut du procureur de la commune de Paris, dans un temps d'orages et de troubles. Son cœur était ardent, mais pénétré de sentiments nobles et généreux.

Etat des partis. — Ils s'adressent tous à Napoléon.

Toutes les classes de citoyens, toutes les contrées de la France, attendaient avec une grande impatience ce que ferait Napoléon. De toutes parts on lui offrait des bras et une soumission entière à ses volontés.

Napoléon passait son temps à écouter les propositions qui lui étaient faites, à observer tous les partis; et enfin à se bien pénétrer de la vraie situation des affaires. Tous les partis voulaient un changement, et tous le voulaient faire avec lui, même les coryphées du manège.

Bernadotte, Augereau, Jourdan, Marbot, etc., qui étaient à la tête des meneurs de cette société, offrirent à Napoléon une dictature militaire, et lui proposèrent de le reconnaître pour chef, et de lui confier les destinées de la répu-

blique, pourvu qu'il secondât les principes de la société du manège.

Siéyes, qui disposait au directoire de la voix de Roger-Ducos et de la majorité du conseil des anciens, et seulement d'une petite minorité dans celui des cinq-cents, lui proposait de le placer à la tête du gouvernement, en changeant la constitution de 1795, qu'il jugeait mauvaise, et d'adopter les institutions et la constitution qu'il avait méditées, et qui étaient encore dans son porte-feuille.

Régnier, Boulay, un parti nombreux du conseil des anciens, et beaucoup de membres de celui des cinq-cents, voulaient aussi remettre entre ses mains le sort de la république.

Ce parti était celui des modérés et des hommes les plus sages de la législature; c'est celui qui s'était opposé avec Lucien Bonaparte à la déclaration de la patrie en danger.

Les directeurs Barras, Moulins, Gohier, lui insinuaient de reprendre le commandement de l'armée d'Italie, de rétablir la république cisalpine et la gloire des armes françaises. Moulins et Gohier n'avaient point d'arrière-pensée: ils étaient de bonne foi dans le système du moment; ils croyaient que tout irait bien, dès l'instant que Napoléon aurait donné de nouveaux succès à nos armées. Barras était loin de partager cette sécurité: il savait que tout allait mal, que la république périssait; mais, soit qu'il eût contracté des engagements avec le prétendant, comme on l'a dit dans le temps (1), soit que

(1) On sait aujourd'hui que Barras avait alors des entrevues

s'abusant sur sa situation personnelle; car de quelle erreur n'est pas capable l'homme ignorant qui se laisse conduire par la vanité et l'amour-propre? il crut pouvoir se maintenir à la tête des affaires. Barras fit les mêmes propositions que Moulins et Gohier.

Cependant toutes les factions étaient en mouvement. Celle des fructidorisés paraissait persuadée de son influence; mais elle n'avait aucun partisan dans les autorités existantes. Napoléon pouvait choisir entre quatre partis à prendre: 1° Consolider la constitution existante, et don-

---

avec des agents de la maison de Bourbon. Ce fut David Monnier qui servit d'intermédiaire à Barras, dans la négociation qui fut entamée à cette époque. Barras l'avait envoyé en Allemagne; mais, comme il n'osait espérer que le roi lui pardonnerait sa conduite révolutionnaire, il n'avait pu donner à cet émissaire aucune espèce d'instruction positive. Monnier négocia donc en faveur de Barras, sans que celui-ci eût connaissance d'aucune des clauses de la négociation; et ce fut ainsi que Monnier stipula que Barras consentait à rétablir la monarchie en France, à condition que le roi Louis XVIII lui accorderait sûreté et indemnité: „sûreté, c'est-à-dire l'entier oubli de sa conduite révolutionnaire, l'engagement sacré du „roi d'annuler, par son pouvoir souverain, toutes récherches à cet „égard; indemnité, c'est-à-dire une somme au moins équivalente à „celle que pourraient lui valoir deux années qu'il devait passer au „directoire, somme qu'il évaluait à douze millions de livres tournois, y compris les deux millions qu'il devait distribuer entre ses „coopérateurs." Sa majesté voulut bien, en cette occasion, accorder des lettres patentes, qui furent transmises à Barras par le chevalier Tropès-de-Guerin, et échangées contre l'engagement souscrit par ce directeur, pour le rétablissement de la monarchie. Barras prit alors des mesures pour rappeler en France les Bourbons. Le 29 vendémiaire, dix-neuf jours avant le 18 brumaire, il se croyait assuré du succès; mais ce grand dessein échoua, et par le trop de confiance de Barras, et par les lenteurs qu'occasionna, dans l'exécution, un des agents du roi, qui, afin de se rendre nécessaire, éleva des contestations sur les pouvoirs que sa majesté avait donnés au duc de Fleury, pour négocier cette affaire, etc.

Biographie des hommes vivants. Michaud, 1816, tom. I, page 214.

ner de l'appui au directoire en se faisant nommer directeur: mais cette constitution était tombée dans le mépris, et une magistrature partagée ne pouvait conduire à aucun résultat satisfaisant; c'eût été s'associer aux préjugés révolutionnaires, aux passions de Barras et de Siéyes, et par contre-coup se mettre en butte à la haine de leurs ennemis; 2° Changer la constitution et parvenir au pouvoir par le moyen de la société du manège; elle renfermait un grand nombre des plus chauds jacobins; ils avaient la majorité dans le conseil des cinq-cents, et une minorité énergique dans celui des anciens. En se servant de ces hommes, la victoire était assurée, on n'éprouverait aucune résistance. C'était la voie la plus sûre pour culbuter ce qui existait: mais les jacobins ne s'affectionnent à aucun chef; ils sont exclusifs, extrêmes dans leurs passions. Il faudrait donc après être arrivé par eux, s'en défaire et les persécuter. Cette trahison était indigne d'un homme généreux.

Barras. — Barras offrait l'appui de ses amis; mais c'étaient des hommes de mœurs suspectes et publiquement accusés de dilapider la fortune publique: comment gouverner avec de pareilles gens? car sans une rigide probité il était impossible de rétablir les finances et de faire rien de bien. A Siéyes s'attachaient un grand nombre d'hommes instruits, probes et républicains par principes, ayant en général peu d'énergie, et fort intimidés de la faction du manège et des mouvements populaires, mais qui pouvaient être conservés après la victoire et être employés avec succès dans un gouvernement régulier. Le

caractère de Siéyes ne donnait aucun ombrage, dans aucun cas, ce ne pouvait être un rival dangereux. Mais, en prenant ce parti, c'était se déclarer contre Barras et le manège qui avaient Siéyes en horreur.

Le 8 brumaire (30 octobre), Napoléon dîna chez Barras: il y avait peu de monde. Une conversation eut lieu après le dîner: „La république périt, dit le directeur; rien „ne peut plus aller; le gouvernement est sans „force; il faut faire un changement, et nommer „Hédouville, président de la république. Quant „à vous, général, votre intention est de vous „*rendre* à l'armée; et moi, malade, dépopularisé, „usé, je ne suis bon qu'à rentrer dans une classe „privée."

Napoléon le regarda fixement sans lui rien répondre. Barras baissa les yeux et demeura interdit. Ainsi se termina la conversation. Le général Hédouville était un homme d'une excessive médiocrité. Barras ne disait pas sa pensée; sa contenance trahissait son secret.

Napoléon d'accord avec Siéyes.

Cette conversation fut décisive. Peu d'instants après, Napoléon descendit chez Siéyes: il lui fit connaître que depuis dix jours tous les partis s'adressaient à lui; qu'il était résolu de marcher avec lui Siéyes et la majorité du conseil des anciens, et qu'il venait lui en donner l'assurance positive. On convint que, du 16 au 20 brumaire, le changement pourrait se faire.

Rentré chez lui, Napoléon y trouva Talley-

rand, Fouché, Rœdérer et Réal. Il leur raconta naïvement, avec simplicité, et sans aucun mouvement de physionomie qui pût faire préjuger son opinion, ce que Barras venait de lui dire. Réal et Fouché qui étaient attachés à ce directeur, sentirent tout ce qu'avait d'intempestif sa dissimulation. Ils se rendirent chez lui pour lui en faire des reproches. Le lendemain Barras vint à huit heures chez Napoléon, qui était encore au lit: il voulut absolument le voir, entra et lui dit qu'il craignait de s'être mal expliqué la veille; que Napoléon seul pouvait sauver la république; qu'il venait se mettre à sa disposition; faire tout ce qu'il jugerait à propos, et prendre tel rôle qu'il voudrait lui donner. Il le pria de lui donner l'assurance que s'il méditait quelque projet, il compterait sur Barras.

Mais Napoléon avait déja pris son parti: il répondit qu'il ne voulait rien; qu'il était fatigué, indisposé; qu'il ne pouvait s'accoutumer à l'humidité de l'atmosphère de la capitale, sortant du climat sec des sables de l'Arabie; et il termina l'entretien par de semblables lieux communs.

Cependant Moulins se rendait tous les matins, entre huit et neuf heures, chez Napoléon, pour lui demander conseil sur les affaires du jour. C'étaient des nouvelles militaires ou des affaires civiles sur lesquelles il désirait avoir une direction. Sur ce qui avait rapport au militaire, Napoléon répondait d'après son opinion; mais sur les affaires civiles, ne croyant pas devoir lui

faire connaître l'intérieur de sa pensée, il ne lui répondait que des choses vagues.

Gohier avait aussi pris l'habitude, soit par ton, soit que ce fût le résultat d'une inquiétude qui se répandait partout, de venir tous les jours après midi faire visite à Napoléon, lui faire des propositions et demander des conseils.

Esprit des troupes de la capitale.

Le corps des officiers de la garnison, ayant à sa tête le général Moreau, commandant la *place de* Paris, demanda à être présenté à Napoléon; il ne put l'être: remis de jour en jour, les officiers commençaient à se plaindre du peu d'empressement qu'il montrait à revoir ses anciens camarades.

Les quarante adjudants de la garde nationale de Paris, qui avaient été nommés par Napoléon lorsqu'il commandait l'armée de l'intérieur, avaient sollicité la faveur de le voir. Il les connaissait presque tous; mais, pour cacher ses desseins, il différa l'instant de les recevoir.

Les huitième et neuvième régiments de dragons qui étaient en garnison dans Paris, étaient de vieux régiments de l'armée d'Italie; ils ambitionnaient de défiler devant leur ancien général. Napoléon accepta cette offre, et leur fit dire qu'il leur indiquerait le jour.

Le vingt-unième de chasseurs à cheval, qui avait contribué au succès de la journée du 13 vendémiaire, était aussi à Paris. Murat sort de ce régiment, et les officiers allaient tous

Lefèvre. — Le général Lefèvre commandait la division militaire; il était tout dévoué au directoire. Napoléon lui envoya, à minuit, un aide-de-camp, pour lui dire de venir chez lui à six heures.

Journée du 18 brumaire.

Tout se passa comme il avait été convenu. Sur les sept heures du matin, le conseil des anciens s'assembla sous la présidence de Lemercier. Cornudet, Lebrun, Fargues, peignirent vivement les malheurs de la république, les dangers dont elle était environnée, et la conspiration permanente des coryphées du manége pour rétablir le regne de la terreur. Régnier, deputé de la Meurthe, demanda, par motion d'ordre, qu'en conséquence de l'article 102 de la constitution, le siège des séances du corps-législatif fût transféré à Saint-Cloud, et que Napoléon fût investi du commandement en chef des troupes de la 17e division militaire, et chargé de faire exécuter cette translation. Il développa alors sa motion: „La république est menacée, dit-il, par les anarchistes et le parti de l'étranger: il faut prendre des mesures de salut public; on est assuré de l'appui du général Bonaparte; ce sera à l'appui de son bras protecteur, que les conseils pourront délibérer sur les changements que nécessite l'intérêt public. „Aussitôt que la majorité du conseil se fut assurée que cela était d'accord avec Napoléon, le décret passa, mais non sans une forte opposition. Il était conçu en ces termes:

Décret du conseil des anciens.

Le conseil des anciens, en vertu des articles 102, 103 et 104, de la constitution, decrète ce qui suit:

Art. 1^er^ Le corps législatif est transféré à Saint-Cloud; les deux conseils y siègeront dans les deux ailes du palais.

2. Il y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi; toute continuation de fonctions, de délibérations, est interdite ailleurs et avant ce terme.

3. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent decret. Il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûrcté de la représentation nationale. Le général Bonaparte est nommé commandant de la 17^e^ division militaire, les gardes du corps-législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, et dans toute l'étendue de la 17^e^ division militaire, sont mis immédiatement sous ses ordres, et tenus de le reconnaître en cette qualité; tous les citoyens lui prêteront mainforte à sa première requisition.

4. Le général Bonaparte est appelé dans le sein du conseil pour y recevoir une expédition du présent décret, et prêter serment; il se concertera avec les commissions des inspecteurs des deux conseils.

5. Le présent décret sera de suite transmis par un messager au conseil des cinq-cents, et au directoire exécutif; il sera imprimé, affiché, promulgué, et envoyé dans toutes les communes

de la république par des courriers extraordinaires.

Ce décret fut rendu à huit heures; et à huit heures et demie, le messager d'état qui en était porteur arriva au logement de Napoléon. Il trouva les avenues remplies d'officiers de la garnison; d'adjudants de la garde nationale, de généraux, et des trois régiments de cavalerie. Napoléon fit ouvrir les battants des portes; et sa maison étant trop petite pour contenir tant de personnes, il s'avança sur le perron, reçut les compliments des officiers, les harangua, et leur dit qu'il comptait sur eux tous pour sauver la France. En même temps, il leur fit connaître que le conseil des anciens, autorisé par la constitution, venait de le revêtir du commandement de toutes les troupes; qu'il s'agissait de prendre de grandes mesures, pour tirer la patrie de la position affreuse où elle se trouvait; qu'il comptait sur leurs bras et leur volonté; qu'il allait monter à cheval, pour se rendre aux Tuileries. L'enthousiasme fût extrême: tous les officiers tirèrent leurs épées, et promirent assistance et fidélité. Alors Napoléon se tourna vers Lefèvre, lui demandant s'il voulait rester près de lui, ou retourner près du directoire. Lefèvre, fortement ému, ne balança pas. Napoléon monta aussitôt à cheval, et se mit à la tête des généraux et officiers, et des 1500 chevaux auxquels il avait fait faire halte sur le boulevard, au coin de la rue du Mont-Blanc. Il donna ordre aux adjudants de la garde nationale de retourner dans leurs quartiers, d'y faire battre la générale, de faire connaître le

décret qu'ils venaient d'entendre, et d'annoncer qu'on ne devait plus reconnaître que les ordres émanés de lui.

Napoléon aux Anciens.

Il se rendit à la barre du conseil des anciens, environné de ce brillant cortège. Il dit: „Vous êtes la sagesse de la nation, c'est à vous d'indiquer dans cette circonstance les mesures qui peuvent sauver la patrie: je viens, environné de tous les généraux, vous promettre l'appui de tous leurs bras. Je nomme le général Lefèvre mon *lieutenant*; je remplirai fidèlement la mission que vous m'avez confiée: qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples sur ce qui se passe. Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du XVIII^e^ siècle; rien dans le XVIII^e^ siècle ne ressemble au moment actuel.

Toutes les troupes étaient réunies aux Tuileries; il en passa la revue aux acclamations unanimes des citoyens et des soldats. Il donna le commandement des troupes chargées de la garde du corps-législatif, au général Lannes; et au général Murat, le commandement de celles envoyées à Saint-Cloud.

Il chargea le général Moreau de garder le Luxembourg; et, pour cet effet, il mit sous ses ordres 500 hommes du 86^e^ régiment. Mais, au moment de partir, ces troupes refusèrent d'obéir, elles n'avaient pas de confiance en Moreau, qui, disaient-elles, n'était pas patriote. Napoléon fut obligé de les haranguer, en les assurant que Mo-

reau marcherait. Moreau avait acquis cette réputation depuis sa conduite en fructidor.

Le bruit se répandit bientôt dans toute la capitale, que Napoléon était aux Tuileries, et que ce n'était qu'à lui seul qu'il fallait obéir. Le peuple y courut en foule: les uns, mus par la simple curiosité de voir un général si renommé, les autres, par élan patriotique et par zèle, pour lui offrir leur assistance. La proclamation suivante fut affichée partout.

„Citoyens, le conseil des anciens, dépositaire „de la sagesse nationale, vient de rendre un dé„cret; il y est autorisé par les articles 102 et „103 de l'acte constitutionnel: il me charge de „prendre des mesures pour la sûreté de la re„présentation nationale. Sa translation est néces„saire et ne sera que momentanée; le corps lé„gislatif se trouvera à même de tirer la républi„que du danger imminent où la désorganisation „de toutes les parties de l'administration nous „conduit. Il a besoin, dans cette circonstance „essentielle, de l'union et de la confiance. Ral„liez-vous autour de lui: c'est le seul moyen „d'asseoir la république sur les bases de la li„berté civile, du bonheur intérieur, de la vic„toire, et de la paix."

Il dit aux soldats:

„Soldats, le décret extraordinaire du conseil „des anciens, est conforme aux articles 102 et „103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le „commandement de la ville et de l'armée. Je „l'ai accepté pour seconder les mesures qu'il va „prendre et qui sont toutes entières en faveur „du peuple. La république est mal gouvernée de-

„depuis deux ans; vous avez espéré que mon re-
„tour mettrait terme à tant de maux. Vous l'a-
„vez célébré avec une union qui m'impose des
„obligations que je remplis; vous remplirez les
„vôtres; et vous seconderez votre général avec
„l'énergie, la fermeté et la confiance que j'ai
„toujours eues en vous. La liberté, la victoire
„et la paix, replaceront la république française
„au rang qu'elle occupait en Europe, et que
„l'ineptie et la trahison ont pu seules lui faire
„perdre."

En ce moment, Napoléon envoya un aide-de-camp à la garde du directoire, pour lui communiquer le décret, et lui prescrire de ne recevoir d'ordre que de lui. La garde sonna à cheval; le chef consulta ses soldats, ils répondirent par des cris de joie. A l'instant même venait d'arriver un ordre du directoire, contraire à celui de Napoléon; mais les soldats n'obéissant qu'au sien, se mirent en marche pour le joindre. Siéyes et Roger-Ducos s'étaient déja rendus dès le matin aux Tuileries. On dit que Barras, en voyant Siéyes monter à cheval, se moqua de la gaucherie du nouvel écuyer. Il était loin de se douter où ils allaient. Peu après instruit du décret, il se réunit avec Gohier et Moulins; ils apprirent alors que toutes les troupes environnaient Napoléon; ils virent même leur garde les abandonner. Dès lors Moulins se rendit aux Tuileries, et donna sa démission, comme l'avaient déja fait Siéyes et Roger-Ducos. Boutot, secrétaire de Barras, se rendit près de Napoléon, qui lui témoigna toute son indignation sur les dilapida-

tions qui avaient perdu la république, et insista pour que Barras donnât sa démission. Talleyrand fut chez ce directeur, et la rapporta. Barras se rendit à Gros-Bois, accompagné d'une garde d'honneur de dragons. Dès ce moment, le directoire se trouva dissous, et Napoléon seul chargé du pouvoir exécutif de la république.

Cependant le conseil des cinq-cents s'était assemblé sous la présidence de Lucien. La constitution était précise, le décret du conseil des anciens était dans ses attributions: il n'y avait rien à objecter. Les membres du conseil, en traversant les rues de Paris et les Tuileries, avaient appris les événements qui se passaient; ils avaient été témoins de l'enthousiasme public. Ils étaient dans l'étonnement et la stupeur de tout le mouvement qu'ils voyaient. Ils se conformèrent à la nécessité, et ajournèrent la séance pour le lendemain 19, à Saint-Cloud.

Bernadotte. — Bernadotte avait épousé la belle-sœur de Joseph Bonaparte. Il avait été deux mois au ministère de la guerre, et ensuite renvoyé par Siéyes: il n'y faisait que des sottises. C'était un des plus chauds membres de la société du manège. Ses opinions politiques étaient alors fort exaltées et réprouvées par tous les gens de bien. Joseph l'avait mené le matin chez Napoléon, mais, lorsqu'il vit ce dont il s'agissait, il s'esquiva, et alla instruire ses amis du manège de ce qui se passait. Jourdan et Augereau vinrent trouver Napoléon aux Tuileries, lorsqu'il passait la revue des troupes: il leur conseilla de ne pas retourner à Saint-Cloud à la séance du lendemain, de rester tranquilles, de ne pas com-

promettre les services qu'ils avaient rendus à la patrie; car aucun effort ne pouvait s'opposer au mouvement qui était commencé. Augereau l'assura de son dévouement et du desir qu'il avait de marcher sous ses ordres. Il ajouta même: Eh quoi! général, est-ce que vous ne comptez pas toujours sur votre petit Augereau?

Cambacerès, ministre de la justice; Fouché, ministre de la police, et tous les autres ministres furent aux Tuileries, et reconnurent la nouvelle autorité. Fouché fit de grandes protestations d'attachement et de dévouement: extrêmement opposé à Siéyes, il n'avait pas été dans le secret de la journée. Il avait ordonné de fermer les barrières, d'arrêter le départ des courriers et des diligences: Eh, bon dieu! lui dit le général, pourquoi toutes ces précautions? nous marchons avec la nation et par sa seule force; qu'aucun citoyen ne soit inquiété, et que le triomphe de l'opinion n'ait rien de commun avec ces journées faites par une minorité factieuse.

Les membres de la majorité des cinq-cents, de la minorité des anciens, et les coryphées du manège, passèrent toute la journée et la nuit en conciliabules.

A sept heures du soir, Napoléon tint un conseil aux Tuileries. Siéyes proposait d'arrêter les quarante principaux meneurs opposants. Cet avis était sage; mais Napoléon croyait avoir trop de force, pour employer tant de prudence. „J'ai „juré ce matin, dit-il, de protéger la représen„tation nationale; je ne veux point ce soir vio„ler mon serment: je ne crains pas de si fai-

[illegible] ennemis." Tout le monde se rangea au conseil de Sièyes; mais rien ne put vaincre cette obstinesse du général. On verra bientôt qu'il eut tort.

C'est dans cette réunion que l'on convint de l'établissement de trois consuls provisoires, qui seraient Sièyes, Roger-Ducos et Napoléon; de l'ajournement des conseils à trois mois. Les meneurs des deux conseils s'entendirent sur la manière dont ils devaient se conduire dans la séance de Saint-Cloud. Lucien, Boulay, Émile Godin, Chazal, Cabanis, étaient les méneurs du conseil des cinq-cents; Régnier, Lemercier, Cornudet, Fargues, l'étaient des anciens.

Le général Murat, ainsi qu'on l'a dit, commandait la force publique à Saint-Cloud; Ponsard commandait le bataillon de la garde du corps-législatif; le général Serrurier avait sous ses ordres une réserve, placée au Point-du-Jour.

On travaillait avec activité pour préparer les salles du palais de Saint-Cloud. L'orangerie fut destinée au conseil des cinq-cents; et la galerie de Mars, à celui des anciens: les appartements, devenus depuis le salon des princes et le cabinet de l'empereur, furent préparés pour Napoléon et son état-major. Les inspecteurs de la salle occupèrent les appartements de l'impératrice. Il était deux heures après-midi, et le local destiné au conseil des cinq-cents n'était pas encore prêt. Ce retard de quelques heures devint fun[illegible]. Les députés, arrivés depuis midi, [illegible] en groupes dans le jardin: les es[illegible]lièrent; ils se sondèrent réciproque[illegible]nmuniquèrent réciproquement, et or-

ganisèrent leur opposition. Ils demandaient au conseil des anciens ce qu'il voulait, pourquoi il les avait fait venir à Saint-Cloud? Était-ce pour changer le directoire? Ils convenaient généralement que Barras était corrumpu, Moulins et Gohier sans considération; ils nommèrent sans difficulté Napoléon et deux autres citoyens pour compléter le gouvernement. Le petit nombre d'individus qui étaient dans le secret laissaient alors percer que l'on voulait régénérer l'état, en améliorant la constitution, et ajourner les conseils. Ces insinuations ne réussissant pas, une hésitation se manifesta parmi les membres sur lesquels on comptait le plus.

Séance orageuse, à Saint-Cloud.

La séance s'ouvrit enfin. Émile Godin monta à la tribune, peignit vivement les dangers de la patrie, et proposa de remercier le conseil des anciens des mesures de salut public dont il avait pris l'initiative, et de lui demander, par un message, qu'il fit connaître sa pensée toute entière. En même temps, il proposa de nommer une commission de sept personnes pour faire un rapport sur la situation de la république.

Les vents, renfermés dans les antres d'Éole, s'en échappant avec furie, n'excitèrent jamais une plus grande tempête. L'orateur fut précipité avec fureur en bas de la tribune. L'agitation devint extrême.

Delbred demanda que les membres prêtassent de nouveau serment à la constitution de

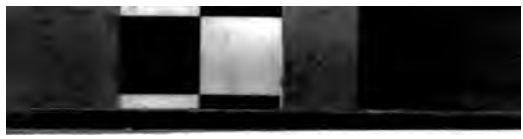

l'an III. Chénier, Lucien, Boulay, pâlirent. L'appel nominal eut lieu.

Pendant cet appel nominal, qui dura plus de deux heures, les nouvelles de ce qui se passait circulèrent dans la capitale. Les meneurs de l'assemblée du manège, les tricoteuses, etc., accoururent. Jourdan et Augereau se tenaient à l'écart; croyant Napoléon perdu, ils s'empressèrent d'arriver. Augereau s'approcha de Napoléon, et lui dit: „*Eh bien! vous voici dans une jolie position!*“ — Augereau, reprit Napoléon, souviens-toi d'Arcole: les affaires paraissaient bien plus désespérées. Crois-moi, reste tranquille, si tu ne veux pas en être la victime. Dans une demi-heure tu verras comme les choses tourneront.

L'assemblée paraissait se prononcer avec tant d'unanimité, qu'aucun député n'osa refuser de prêter serment à la constitution: Lucien lui-même y fut contraint. Des hurlements, des bravos, se faisaient entendre dans toute la salle. Le moment était pressant. Beaucoup de membres, en prononçant ce serment, y ajoutèrent des développements, et l'influence de tels discours pouvaient se faire sentir sur les troupes. Tous les esprits étaient en suspens: les zélés devenaient neutres; les timides avaient déja changé de bannière. Il n'y avait pas un instant à perdre. Napoléon traversa le salon de Mars, entra au conseil des anciens, et se plaça vis-à-vis le président. (C'était la barre.)

„Vous êtes sur un volcan, leur dit-il: la ré„publique n'a plus de gouvernement: le direc[illegible]t dissous; les factions s'agitent; l'heure

„de prendre un parti est arrivée. Vous avez „appelé mon bras et celui de mes compagnons „d'armes au secours de votre sagesse: mais les „instants sont précieux; il faut se prononcer. „Je sais que l'on parle de César, de Cromwell, „comme si l'époque actuelle pouvait se compa„rer aux temps passés. Non, je ne veux que „le salut de la république, et appuyer les déci„sions que vous allez prendre..... Et vous, gre„nadiers, dont j'aperçois les bonnets aux portes „de cette salle, dites-le: vous ai-je jamais trom„pés? Ai-je jamais trahi mes promesses, lorsque, „dans les camps, au milieu des privations, je „*vous* promettais la victoire, l'abondance, et lors„qu'à votre tête, je vous conduisais de succès „en succès? Dites-le maintenant: était-ce pour „mes intérêts, ou pour ceux de la république?"

Le général parlait avec véhémence. Les grenadiers furent comme électrisés; et, agitant en l'air leurs bonnets, leurs armes, ils semblaient tous dire: Oui, c'est vrai! il a toujours tenu parole!

Alors un membre (Linglet) se leva, et d'une voix forte dit: „Général, nous applaudissons à „ce que vous dites: jurez donc avec nous obéis„sance à la constitution de l'an III, qui peut „seule maintenir la république."

L'étonnement que causa ces paroles produisit le plus grand silence.

Napoléon se recueillit un moment; après quoi, il reprit avec force: „La constitution de „l'an III, vous n'en avez plus: vous l'avez vio„lée au 18 fructidor, quand le gouvernement a „attenté à l'indépendance du corps-législatif; vous

„l'avez violée au 30 prairial an VII, quand le „corps-législatif a attenté à l'indépendance du „gouvernement; vous l'avez violée au 22 floréal, „quand, par un décret sacrilège, le gouverne„ment et le corps-législatif ont attenté à la sou„veraineté du peuple, en cassant les élections „faites par lui. Cette constitution étant violée, „il faut un nouveau pacte, de nouvelles garan„ties."

La force de ce discours, l'énergie du général, entraînèrent les trois quarts des membres du conseil, qui se levèrent en signe d'approbation. Cornudet et Régnier parlèrent avec force dans le même sens: Alphonse s'éleva contre; il dénonça le général comme le seul conspirateur qui voulait attenter à la liberté publique. Napoléon interrompit l'orateur, déclara qu'il avait le secret de tous les partis, que tous méprisaient la constitution de l'an III; que la seule différence qui existait entre eux était que les uns voulaient une république modérée, où tous les intérêts nationaux, toutes les propriétés, fussent garantis; tandis que les autres voulaient un gouvernement révolutionnaire, motivé sur les dangers de la patrie. En ce moment on vint prévenir Napoléon que, dans le conseil des cinq-cents, l'appel nominal était terminé, et que l'on voulait forcer le président Lucien à mettre aux voix la mise hors la loi de son frère. Napoléon se rend aussitôt aux cinq-cents, entre dans la salle, le chapeau bas, ordonne aux officiers et soldats qui l'accompagnent de rester aux portes; il voulait se présenter à la barre pour rallier son parti, qui était nombreux, mais qui avait

perdu tout ralliement et toute audace. Mais, pour arriver à la barre, il fallait traverser la moitié de la salle, parce que le président siégeait sur un des côtés latéraux. Lorsque Napoléon se fut avancé seul au tiers de l'orangerie, deux ou trois cents membres se levèrent subitement, en s'écriant: Mort au tyran! à bas le dictateur!

Deux grenadiers que l'ordre du général avait retenus à la porte, et qui n'avaient obéi qu'à regret et en lui disant, „Vous ne les connaissez pas, ils sont capables de tout," culbutèrent, le sabre à la main, ce qui s'opposait à leur passage, pour rejoindre leur général, l'investir et *le couvrir* de leurs corps. Tous les autres grenadiers suivirent cet exemple et entraînèrent Napoléon en dehors de la salle. Dans ce tumulte, l'un d'eux nommé Thomé fut légèrement blessé d'un coup de poignard: un autre reçut plusieurs coups dans ses habits.

Le général descendit dans la cour du château, fit battre au cercle, monta à cheval, et harangua les troupes: „J'allais, dit-il, leur faire „connaître les moyens de sauver la république, „et de nous rendre notre gloire. Ils m'ont ré„pondu à coups de poignard. Ils voulaient ainsi „réaliser le desir des rois coalisés. Qu'aurait „pu faire de plus l'Angleterre! Soldats, puis-je „compter sur vous?"

Des acclamations unanimes répondirent à ce discours. Napoléon aussitôt ordonna à un capitaine d'entrer avec dix hommes dans la salle des cinq-cents, et de délivrer le président.

Lucien venait de déposer sa toge. Misérables! s'écriait-il, vous exigez que je mette hors

la loi mon frère, le sauveur de la patrie, celui dont le nom seul fait trembler les rois! Je dépose les marques de la magistrature populaire; je me présente à cette tribune comme défenseur de celui que vous m'ordonnez d'immoler sans l'entendre.

En disant ces mots, il quitte le fauteuil et s'élance à la tribune. L'officier de grenadiers se présente alors à la porte de la salle, en criant, Vive la république! On croit que les troupes envoient une députation pour exprimer leur dévouement aux conseils. Ce capitaine est accueilli par un mouvement d'allégresse. Il profite de cette erreur, s'approche de la tribune, s'empare du président, en lui disant à voix basse, *C'est l'ordre de votre frère.* Les grenadiers crient en même temps, A bas les assassins!

A ces cris, la joie se change en tristesse; un morne silence témoigne l'abattement de toute l'assemblée. On ne met aucun obstacle au départ du président, qui sort de la salle, se rend dans la cour, monte à cheval, et s'écrie de sa voix de Stentor: „Général, et vous, soldats, le „président du conseil des cinq-cents vous dé„clare que des factieux, le poignard à la main, „en ont violé les délibérations. Il vous requiert „d'employer la force contre ces factieux. Le „conseil des cinq-cents est dissous.

„Président, répondit le général, cela sera „fait."

Il ordonne en même temps à Murat de se porter dans la salle en colonne serrée. En cet instant le général B*** osa lui demander cinquante hommes pour se placer en embuscade

sur la route et fusiller les fuyards. Napoléon ne répondit à sa demande qu'en recommandant aux grenadiers de ne pas commettre d'excès. Je ne veux pas, leur dit-il, qu'il y ait une goutte de sang versée.

Murat se présente à la porte, et somme le conseil de se séparer. Les cris, les vociférations continuent. Le colonel Moulins, aide-de-camp de Brune, qui venait d'arriver de Hollande, fait battre la charge. Le tambour mit fin à ces clameurs. Les soldats entrent dans la salle, la baïonnette en avant. Les députés sautent par les fenêtres, et se dispersent en abandonnant les toges, les toques, etc.: en un instant la salle fut vide. Les membres de ce conseil qui s'étaient le plus prononcés, s'enfuient en toute hâte jusqu'à Paris.

Une centaine de députés des cinq-cents se rallièrent au bureau et aux inspecteurs de la salle. Ils se rendirent en corps au conseil des anciens. Lucien fit connaître que les cinq-cents avaient été dissous sur son requisitoire; que chargé de maintenir l'ordre dans l'assemblée, il avait été environné de poignards; qu'il avait envoyé des huissiers pour réunir de nouveau le conseil; que rien n'était contraire aux formes, et que les troupes n'avaient fait qu'obéir à son requisitoire. Le conseil des anciens, qui voyait avec inquiétude ce coup d'autorite du pouvoir militaire, fut satisfait de cette explication. A onze heures du soir, les deux conseils se réunirent de nouveau, ils étaient en très-grande majorité. Deux commissions furent chargées de faire leur rapport sur la situation de la ré

blique. On décréta, sur le rapport de Bérenger, des remerciements à Napoléon et aux troupes. Boulay de la Meurthe aux cinq-cents, Villetard aux anciens, exposèrent la situation de la république et les mesures à prendre. La loi du 19 brumaire fut décrétée; elle ajournait les conseils au 1^er^ ventose suivant; elle créait deux commissions de vingt-cinq membres chacune, pour les remplacer provisoirement. Elles devaient aussi préparer un code civil. Une commission consulaire provisoire, composée de Siéyès, Roger Ducos et Napoléon, fut chargée du pouvoir exécutif.

Cette loi mit fin à la constitution de l'an III.

Les consuls provisoires se rendirent le 20, à deux heures du matin, dans la salle de l'orangerie où s'étaient réunis les deux conseils. Lucien, président, leur adressa la parole en ces termes:

Citoyens consuls,

Le plus grand peuple de la terre vous confie ses destinées. Sous trois mois l'opinion vous attend. Le bonheur de 30 millions d'hommes, la tranquillité intérieure, les besoins des armées, la paix, tel est le mandat qui vous est donné. Il faut sans doute du courage et du dévouement pour se charger d'aussi importantes fonctions: mais la confiance du peuple et des guerriers vous environne, et le corps-législatif sait que vos ames sont tout entières à la patrie. Citoyens consuls, nous venons, avant de nous ajourner, de prêter le serment que vous allez répéter au milieu de nous: le serment sacré de „fidélité inviolable à „la souveraineté du peuple, à la république fran-

„çaise une et indivisible, à la liberté, à l'égalité, „et au système représentatif."

L'assemblée se sépara, et les consuls se rendirent à Paris, au palais du Luxembourg.

La révolution du 18 brumaire fut ainsi consommée.

Séiyes, pendant le moment le plus critique, était resté dans sa voiture à la grille de Saint-Cloud, afin de pouvoir suivre la marche des troupes. Sa conduite dans le danger fut convenable; il fit preuve de fermeté, de résolution et de sang-froid.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

CONSULS PROVISOIRES.

ÉTAT DE LA CAPITALE. — PROCLAMATION DE NAPOLÉON. — PREMIÈRE SÉANCE DES CONSULS; NAPOLÉON, PRÉSIDENT. — MINISTÈRE: DIVERS CHANGEMENTS. — MARET, DUBOIS-CRANCÉ, ROBERT-LINDET, GAUDIN, REINHART, FORFAIT, LAPLACE. — PREMIERS ACTES DES CONSULS. — HONNEURS FUNÈBRES RENDUS AU PAPE. — NAUFRAGES DE CALAIS. NAPPERTANDY, BLACKWELL. — SUPPRESSION DE LA FÊTE DU 21 JANVIER. — ENTREVUE DE DEUX AGENTS ROYALISTES AVEC NAPOLÉON. — VENDÉE. CHATILLON, BERNIER, D'AUTICHAMP; GEORGES. — PACIFICATION. DISCUSSION SUR LA CONSTITUTION. — OPINIONS DE SIÉYES ET DE NAPOLÉON. — DAUNOU. — CONSTITUTION. — NOMINATION DES CONSULS CAMBACERÈS, LEBRUN.

Etat de la capitale.

On se peindrait difficilement les angoisses qu'avait éprouvées la capitale, pendant cette révolution du 18 brumaire; les bruits les plus sinistres circulaient partout, on disait Napoléon renversé, on s'attendait au regne de la terreur. C'était encore moins le danger de la chose publique qui effrayait, que celui où chaque famille allait se trouver.

Sur les neuf heures du soir, les nouvelles de

Saint-Cloud se répandirent, et l'on apprit les événements arrivés; alors la joie la plus vive succéda aux plus cruelles alarmes. La proclamation suivante fut faite aux flambeaux.

Proclamation de Napoléon.

Citoyens!

„A mon retour à Paris, j'ai trouvé la division „dans toutes les autorités, et l'accord établi sur „cette seule vérité *que la constitution était à „moitié detruite et ne pouvait plus sauver la „liberté.* Tous les partis sont venus à moi, „m'ont confié leurs desseins, dévoilé leurs se„crets, et m'ont demandé mon appui; j'ai refusé „d'être l'homme d'un parti. Le conseil des an„ciens m'a appelé. J'ai répondu à son appel. „Un plan de restauration générale avait été con„certé par des hommes en qui la nation est ac„coutumée à voir des défenseurs de la liberté, „de l'égalité, de la propriété; ce plan demandait „un examen calme, libre, exempt de toute in„fluence et de toute crainte. En conséquence „le conseil des anciens à résolu la translation du „corps-législatif à Saint-Cloud. Il m'a chargé „de la disposition de la force nécessaire à son „indépendance. J'ai cru devoir à nos concito„yens, aux soldats périssant dans nos armées, à „la gloire acquise au prix de leur sang, d'accep„ter le commandement. Les conseils se rassem„blent à Saint-Cloud; les troupes républicaines „garantissent la sûreté au dehors; mais des as„sassins établissent la terreur au dedans. Plu„sieurs députés du conseil des cinq-cents, armés

„de stylets et d'armés à feu, font circuler autour „d'eux des menaces de mort. Les plans qui „devaient être développés sont resserrés, la ma„jorité désorganisée, les orateurs les plus intré„pides déconcertés, et l'inutilité de toute pro„position sage, évidente. Je porte mon indig„nation et ma douleur au conseil des anciens: „je lui demande d'assurer l'éxécution de mes „généreux desseins; je lui représente les maux „de la patrie qui les ont fait concevoir. Il s'u„nit à moi par de nouveaux témoignages de sa „constante volonté. Je me présente au conseil „des cinq-cents, seul, sans armes, la tête décou„verte, tel que les anciens m'avaient reçu et ap„plaudi. Je venais rappeler à la majorité sa vo„lonté et l'assurer de son pouvoir. Les stylets „qui menaçaient les députés sont aussitôt levés „sur leur libérateur. Vingt assassins se préci„pitent sur moi et cherchent ma poitrine. Les „grenadiers du corps législatif, que j'avais lais„sés à la porte de la salle, accourent et se met„tent entre les assassins et moi. L'un de ces „braves grenadiers (Thomé) est frappé d'un coup „de stylet dont ses habits sont percés. Ils m'en„lèvent. Au même moment, des cris de hors „la loi se font entendre contre le défenseur *de* „*la loi.* C'était le cri farouche des assassins „contre la force destinée à les réprimer. Ils se „pressent autour du président, la menace à la „bouche, les armes à la main; ils lui ordonnent „de prononcer la mise hors la loi. L'on m'a„vertit, je donne ordre de l'arracher à leur fu„reur, et dix grenadiers du corps-législatif en„trent au pas de charge dans la salle et la font éva-

„évacuer. Les factieux intimidés se dispersent „et s'éloignent. La majorité, soustraite à leurs „coups, rentre librement et paisiblement dans la „salle de ses séances, entend les propositions „qui devaient lui être faites pour le salut public; „délibère et prépare la résolution salutaire qui „doit devenir la loi nouvelle et provisoire de la „république. Français! vous reconnaîtrez sans „doute à cette conduite le zèle d'un soldat de „la liberté, d'un citoyen dévoué à la république. „Les idées conservatrices, tutélaires, libérales, „sont rentrées dans leurs droits par la dispersion „des factieux qui opprimaient les conseils, et „qui, pour n'être pas devenus les plus odieux „*des hommes*, n'ont pas cessé d'être les plus „*misérables*."

Première séance des consuls.

Dans la matinée du 11 novembre, les consuls tinrent leur première séance. Il s'agissait d'abord de nommer à la présidence. La question devait être décidée par le suffrage de Roger-Ducos; l'opinion de celui-ci avait toujours été, dans le directoire, subordonnée à celle de Siéyes; ce dernier s'attendait donc à lui voir tenir une pareille conduite dans le consulat. Il en fut tout autrement. Le consul Roger-Ducos, à peine entré dans le cabinet, dit, en se tournant vers Napoléon: „Il est bien inutile d'aller „aux voix pour la présidence; elle vous appar„tient de droit." Napoléon prit donc le fauteuil. Roger-Ducos continua de voter dans le sens de Napoléon. Il eut même avec Siéyes de

vives explications à ce sujet; mais il resta inébranlable dans son système. Cette conduite était le résultat de la conviction où il était, que Napoléon seul pouvait tout rétablir et tout maintenir. Roger-Ducos n'était pas un homme d'un grand talent; mais il avait le sens droit et était bien intentionné.

Le secrétaire du directoire Lagarde ne jouissait pas d'une réputation à l'abri du reproche. Maret, depuis duc de Bassano, fut nommé à cette place. Il était né à Dijon. Il montra de l'attachement aux principes de la révolution de 89. Il fut employé dans les négociations avec l'Angleterre avant le 10 août; depuis il traita avec lord Malmesbury à Lille. Maret est un homme d'un caractère doux, de fort bonnes manières, ayant une rédaction facile, d'une probité et d'une délicatesse à toute épreuve. Il avait échappé au regne de la terreur; ayant été arrêté avec Semenonville comme il traversait la Lombardie pour se rendre à Venise, devant de là se rendre à Naples en qualité d'ambassadeur. Après le 9 thermidor il fut échangé contre Madame fille de Louis XVI, qui était alors prisonnière au Temple.

La première séance des consuls dura plusieurs heures. Siéyes avait espéré que Napoléon ne se mêlerait que des affaires militaires, et lui laisserait la conduite des affaires civiles; mais il fut très-étonné lorsqu'il reconnut que Napoléon avait des opinions arrêtées sur la politique, sur les finances, sur la justice, même sur la jurisprudence, et enfin sur toutes les branches de l'administration; qu'il soutenait ses idées avec

une logique pressante et serrée, et qu'il n'était pas facile à convaincre. Siéyes dit le soir en entrant chez lui, en présence de Chazal, Talleyrand, Boulay, Rœderer, Cabanis, etc.: „Messieurs, „vous avez un maître, Napoléon veut tout faire, „sait tout faire et peut tout faire. Dans la posi„tion déplorable où nous nous trouvons, il vaut „mieux nous soumettre que d'exciter des divisions „*qui* amèneraient une perte certaine."

Ministère.

Le premier acte du gouvernement fut l'organisation du ministère. Dubois de Crancé était *ministre* de la guerre. Il était incapable de remplir de telles fonctions; c'était un homme de parti, peu estimé, et qui n'avait aucune habitude du travail et de l'ordre. Ses bureaux étaient occupés par des gens de la faction, qui, au lieu de faire leur besogne, passaient le temps en délibérations; c'était un vrai chaos. On aura peine à croire que Dubois-de-Crancé ne put fournir au consul un seul état de situation de l'armée. Berthier fut nommé ministre de la guerre. Il fut obligé d'envoyer de suite une douzaine d'officiers dans les divisions militaires et aux corps d'armée, pour obtenir les états de situation des corps, leur emplacement, l'état de leur administration. Le bureau de l'artillerie était le seul où l'on eût des renseignements. Un grand nombre de corps avaient été créés, tant par les généraux que par les administrations départementales; ils existaient sans qu'on le sût au ministère. On disait à Dubois-Crancé: „Vous

vi… nous don-
l… ne la payons
l… donnez-nous
… — Nous ne la
… lez l'armée, don-
… de l'habillement
…

… était payée au mo-
… sse: elle était nourrie
… réquisitions, et les bu-
… contrôle. Il fallut un
… général Berthier pût avoir un
… ne fut qu'alors qu'on put
… organisation.
… était en Hollande: elle ve-
… les Anglais. Sa situation était
… Hollande, d'après les traités.
… ses besoins.
… Rhin et de l'Helvétie souf-
… le désordre y était extrême.
… armée acculée sur la rivière de Gê-
… ses subsistances et privée de tout
… y était devenue telle, que des
… mouvement sans ordre leur position devant
… pour se porter sur des points où ils
… trouver des vivres.
… administration ayant été améliorée, la dis-
… fut bientôt rétablie.

… Lindet. — Le ministère des finan-
… occupé par Robert Lindet, qui avait
… membre du comité de salut public, du temps
… Robespierre. C'était un homme probe, mais
… aucune des connaissances nécessaires pour
… direction des finances d'un grand empire.

Sous le gouvernement révolutionnaire, il avait cependant obtenu la réputation d'un grand financier; mais sous ce gouvernement, le vrai ministre des finances, c'était le prote de la planche aux assignats.

Gaudin. — Lindet fut remplacé par Gaudin, depuis duc de Gaëte, qui avait occupé pendant long-temps la place de premier commis des finances. C'était un homme de mœurs douces et d'une sévère probité.

Le trésor était vide, il ne s'y trouvait pas de quoi expédier un courrier. Toutes les rentrées se faisaient en bons de requisitions, cédules, rescriptions, papiers de toutes espèces avec lesquels on avait dévoré d'avance toutes les recettes de l'année. Les fournisseurs, payés avec des délégations, puisaient eux-mêmes directement dans la caisse des receveurs, au fur et mesure des rentrées, et cependant ils ne faisaient aucun service. Toute la rente était à 6. Toutes les sources étaient taries, le crédit anéanti; tout était désordre, gaspillage, dilapidation. Les payeurs, qui faisaient en même temps les fonctions de receveurs, s'enrichissaient par un agiotage d'autant plus difficile à réprimer, que tous ces papiers avaient des valeurs réelles différentes.

Le nouveau ministre Gaudin prit des mesures qui mirent un frein aux abus, et rétablirent la confiance. Il supprima l'emprunt forcé et progressif (1).

(1) La loi de l'emprunt forcé et progressif de cent millions avait fait dans les propriétés un effet beaucoup plus funeste encore

Plusieurs citoyens offrirent au gouvernement des sommes considérables. Le commerce de Paris remplit un emprunt de 12 millions; ce qui dans ce moment était d'une grande importance. La vente des domaines de la maison d'Orange que la France s'était réservée par le traité de la Haye fut négociée et produisit 24 millions. On créa pour 150 millions de bons de rescription de rachats de rente.

Les impositions directes ne rentraient pas par le retard qu'éprouvait la confection des rôles. Le ministre créa une commission des contributions publiques. L'assemblée constituante, dont les principes en administration étaient fautifs, parce qu'ils étaient le résultat d'une vaine

---

que la loi des ôtages n'en avait eu sur la liberté et la sûreté des citoyens. L'emprunt forcé et progressif pesait sur toutes les propriétés agricoles et commerciales, meubles et immeubles. Les citoyens devaient contribuer en vertu d'une cote délibérée par un jury, et fondée: 1° sur la quotité de l'imposition directe; 2° sur une base arbitraire. Tout contribuable au-dessous de trois cents francs n'était pas passible de cet emprunt. Tout contribuable qui payait cinq cents francs, était taxé au quatre dixièmes; celui de quatre mille francs et au-dessus, pour la totalité de son revenu. La deuxième base était relative à l'opinion: les parents d'émigrés, les nobles pouvaient être taxés arbitrairement par le jury: l'effet de cette loi fut ce qu'il devait être. L'enregistrement cessa de produire, car il n'y eut plus de transactions. Les domaines nationaux cessèrent de se vendre, car la propriété fut décriée; les riches devinrent pauvres sans que les pauvres devinssent plus riches: cette loi absurde produit un effet contraire à celui qu'en avaient attendu ses auteurs: elle rendit nuls les produits du revenu public. Le ministre Gaudin ne voulut pas se coucher ni dormir une seule nuit, chargé du portefeuille des finances, sans avoir examiné et proposé une loi pour rapporter cette loi désastreuse, qu'il remplaça par une contribution de vingt-cinq centimes additionnels aux contributions directes ou indirectes, qui rentrèrent sans effort, et produisirent cinquante millions. Les sommes déja versées à l'emprunt forcé, furent reçues à compte sur les centimes additionnels ou liquidées [illegible] grand-livre.

théorie et non le fruit de l'expérience, avait chargé les municipalités de la formation des rôles qui étaient rendus exécutoires par la décision des administrateurs de département. Cette organisation était désastreuse; on y fut peu sensible: en 1792, 93, 94, les assignats pourvoyaient à tout. Lors de la constitution de 1795, cinq mille préposés furent chargés de la formation des rôles. On avait adopté en même temps une administration mixte qui coûtait 5 millions d'extraordinaire, et n'atteignait pas plus le but que la loi de la constituante. Gaudin, éclairé par l'expérience, confia la confection de ces rôles à cent directeurs généraux ayant sous eux cent inspecteurs et huit cents quarante contrôleurs, qui ne coûtaient que 3 millions. L'économie était de 2 millions.

Il créa la caisse d'amortissement, soumit les receveurs des finances à un cautionnement du vingtième de leurs recettes, et organisa le système des obligations des receveurs-généraux, payables par douzième par mois du montant de leurs recettes. Dès ce moment, toutes les contributions directes rentrèrent au trésor avant le commencement de l'exercice et en masse; il put en disposer pour le service dans toutes les parties de la France. Il n'y eut plus aucune incertitude; que les recouvrements éprouvassent plus ou moins de retard, ou s'opérassent avec plus ou moins d'activité, cela n'influait pas sur les opérations du trésor. Cette loi a été une des sources de la prospérité et de l'ordre qui ont depuis regné dans les finances.

La république possédait pour 40 millions de

rentes en forêts; mais elles étaient mal administrées: la régie de l'enregistrement, préposée pour recevoir ce revenu, celui du timbre, et exercer des droits domaniaux, ne convenait pas pour diriger une administration qui exigeait des connaissances particulières et de l'activité. Le ministre Gaudin établit une administration spéciale. Ce changement excita des réclamations. On craignit de voir se renouveler les abus attachés à l'ancienne administration des eaux et forêts. On établit, disait-on, l'administration; on ne tardera pas à établir sa jurisdiction, les tribunaux spéciaux; nous verrons renaître tous les abus qui ont excité nos réclamations en 1789. Ces craintes étaient chimériques: les abus de l'ancienne administration avaient disparu pour toujours, et la nouvelle administration forestière soigna bien l'aménagement des forêts, leur vente, leur coupe, et porta une attention toute particulière aux semis et plantations. Elle fit aussi rentrer au domaine une grande quantité de bois usurpés par les communes ou les particuliers; enfin elle n'eut que de bons effets, et se concilia l'opinion publique.

Tout ce qu'il est possible de faire en peu de jours, pour détruire les abus d'un régime vicieux et fâcheux, remettre en honneur les principes du crédit et de la modération, le ministre Gaudin le fit. C'était un administrateur, de probité et d'ordre, qui savait se rendre agréable à ses subordonnés, marchant doucement, mais sûrement. Tout ce qu'il fit et proposa dans ces premiers moments, il l'a maintenu et perfectionné pendant quinze années d'une sage

administration. Jamais il n'est revenu sur aucune mesure, parce que ses connaissances étaient positives et le fruit d'une longue expérience.

Cambacerès conserva le ministère de la justice. Un grand nombre de changements furent faits dans les tribunaux.

Talleyrand avait été renvoyé du ministère des relations extérieures par l'influence de la société du manège.

Reinhard. — Reinhard qui l'avait remplacé était natif de Wurtemberg. C'était un homme honnête et d'une capacité ordinaire. Cette place était naturellement due à Talleyrand; mais, pour ne pas trop froisser l'opinion publique fort indisposée contre lui, surtout pour les affaires d'Amérique, Reinhard fut conservé dans les premiers moments; d'ailleurs, ce poste était de peu d'importance dans la situation critique où la république se trouvait. On ne pouvait en effet entamer aucune espèce de négociation avant d'avoir rétabli l'ordre dans l'intérieur, réuni la nation, et remporté quelques victoires sur les ennemis extérieurs.

Forfait. — Bourdon fut remplacé au ministère de la marine par Forfait, et nommé commissaire de la marine à Anvers. Forfait, né en Normandie, avait la réputation d'être le meilleur ingénieur constructeur de vaisseaux; mais c'était un homme à système, et il n'a pas justifié ce que l'on attendait de lui. Ce ministère était très-important par la nécessité où se trouvait la république, de secourir l'armée d'Egypte, la garnison de Malte, et les colonies.

Laplace. — A l'intérieur, le ministre

cette fut remplacé par Laplace, géomètre du premier rang; mais qui ne tarda pas à se montrer administrateur plus que médiocre; dès son premier travail, les consuls s'aperçurent qu'ils s'étaient trompés: Laplace ne saisissait aucune question sous son vrai point de vue; il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées problématiques, et portait enfin l'esprit des infiniment petits dans l'administration.

Fouché. — Les nominations furent faites par les consuls d'un commun accord; le premier dissentiment eut lieu pour Fouché, qui était ministre de la police. Siéyes le haïssait, et croyait la sûreté du gouvernement compromise, si la direction de le police restait dans ses mains. Fouché, né à Nantes, avait été oratorien avant la révolution; il avait ensuite exercé un emploi subalterne dans son département, et s'était distingué par l'exaltation de ses principes. Député à la convention, il marcha dans la même direction que Collot d'Herbois; et après la révolution de thermidor, il fut proscrit comme terroriste. Sous le directoire, il s'était attaché à Barras, et avait commencé sa fortune dans des compagnies de fournitures, où l'on avait imaginé de faire entrer un grand nombre d'hommes de la révolution: idée qui avait jeté une nouvelle déconsidération sur des hommes que les évènements politiques avaient déja dépopularisés. Fouché, appelé au ministère de la police depuis plusieurs mois, avait pris parti contre la faction du manège qui s'agitait encore, et qu'il fallait détruire; mais Siéyes n'attribuait pas cette conduite à des principes fixes, et seulement à la

haine qu'il portait à ces sociétés, où sans aucune retenue, on déclamait constamment contre les dilapidations et contre ceux qui avaient eu part aux fournitures. Siéyes proposait Alquier pour remplacer Fouché: ce changement ne parut pas indispensable; quoique Fouché n'eût pas été dans le secret du 18 brumaire, il s'était bien comporté. Napoléon convenait avec Siéyes, qu'on ne pouvait, en rien, compter sur la moralité d'un tel ministre et sur son esprit versatile, mais enfin sa conduite avait été utile à la république. *Nous formons une nouvelle époque*, disait Napoléon; *du passé, il ne faut nous souvenir que du bien et oublier le mal. L'âge, l'habitude des affaires et l'expérience, ont formé bien des têtes et modifié bien des caractères.* Fouché conserva son ministère.

La nomination de Gaudin au ministère des finances, laissa vacante la place de commissaire du gouvernement près l'administration des postes, place de confiance fort importante. Elle fut confiée à Laforêt, qui alors était chef de la division des fonds aux relations extérieures. C'était un homme habile qui avait été longtemps consul-général de France, en Amérique.

Ecole polytechnique.

L'école polytechnique n'était qu'ébauchée, Monge fut chargé d'en rédiger l'organisation définitive, qui depuis a été sanctionnée par l'expérience. Cette école est devenue la plus célèbre du monde. Elle a fourni une foule d'officiers, de mécaniciens, de chimistes, qui ont recruté

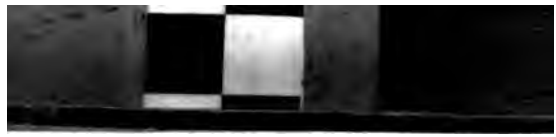

les corps savants de l'armée, ou qui, répandus dans les manufactures, ont porté si haut la perfection des arts, et donné à l'industrie française sa haute supériorité.

Cependant le nouveau gouvernement était environné d'ennemis qui s'agitaient publiquement. La Vendée, le Languedoc, et la Belgique, étaient déchirés par les troubles et les insurrections. Le parti de l'étranger, qui, depuis plusieurs mois, faisait tous les jours des progrès, voyait avec dépit un changement qui détruisait ses espérances. Les anarchistes n'écoutaient que leur animosité contre Siéyes (1). La loi rendue le 19 brumaire à Saint-Cloud, avait chargé le gouvernement de prendre les mesures qui seraient nécessaires pour rétablir la tranquillité de la république. Elle avait expulsé du corps-législatif cinquante-cinq députés. Un grand nombre d'autres étaient mécontents de l'ajournement des conseils; ils persistaient à rester à Paris et à s'y réunir. C'était la première fois, depuis la révolution, que la tribune était muette et le corps-législatif en vacances. Les bruits les plus sinistres agitaient l'opinion; le ministre de la police proposa en conséquence des mesures qui

(1) Siéyes était fréquemment alarmé de ce que les jacobins tramaient dans Paris, et des menaces qu'ils faisaient d'enlever les consuls. Ce qui fit dire à Napoléon, réveillé à trois heures du matin par ce consul que venait d'inquiéter un rapport de police : *„Laissez-les faire, en guerre comme en amour, pour en finir, il faut se voir de près; qu'ils viennent. Autant terminer aujourd'hui qu'un autre jour.*

Ces craintes étaient exagérées. Les menaces sont plus faciles à faire qu'à effectuer, et dans la manière des anarchistes, elle précèdent toujours de beaucoup toute espèce d'exécution.

devaient réprimer l'audace du parti anarchiste. Un décret condamna à la déportation cinquante neuf des principaux meneurs: trente-sept à la Guyane, et vingt-deux à l'île d'Oleron; ce décret fut généralement désapprouvé, l'opinion répugnait à toute mesure violente: cependant il eut un effet salutaire. Les anarchistes, frappés à leur tour de terreur, se dispersèrent. C'était tout ce qu'on voulait, et peu de temps après le décret de déportation fut converti en une simple mesure de surveillance. Cette surveillance peu de temps après cessa elle-même.

Le public s'attribua le rapport de ce décret. On crut que l'administration avait rétrogradé: on eut tort, elle n'avait voulu qu'épouvanter; elle avait rempli son but. Bientôt l'esprit public changea dans toute la France. Les citoyens s'étaient réunis, les actes d'adhésion des départements arrivaient en foule, et les malveillants de quelque parti qu'ils fussent, cessaient d'être dangereux. La loi des ôtages, qui avait jeté un grand nombre de citoyens dans les prisons fut rapportée (1). Des lois intolérantes avaient été

(1) La loi des ôtages avait été rendue le 12 juillet 1799: elle avait été dictée par les jacobins du manège, elle pesait sur cent cinquante à deux cent mille citoyens qu'elle mettait hors de la protection des lois; elle les rendait responsables, dans leurs personnes et leurs propriétés, de tous les événements provenant des troubles civils. Ces individus étaient les parents des émigrés, les nobles, les aïeuls, aïeules, pères et mères de tout ce qui faisait partie des bandes armées, vendéens ou chouans ou voleurs de diligence. Par l'article 5, les administrateurs des départements étaient autorisés à réunir des ôtages pris dans ces classes, dans une commune centrale de leur département, et à déporter, à la Guyane, quatre de ces ôtages pour tout fonctionnaire public, militaire ou acquéreur de domaines nationaux, assassinés: ces classes devaient

rendues contre les prêtres par les gouvernements précédents; la persécution avait été poussée aussi loin que le pouvait faire la haine des théophilanthropes, prêtres réfractaires ou prêtres assermentés: tous étaient cependant dans la même proscription; les uns avaient été déportés à l'île de Rhé, d'autres à la Guyane, d'autres à l'étranger, d'autres enfin gémissaient dans les prisons. On adopta pour principe que la conscience n'était pas du domaine de la loi, et que le droit du souverain devait se borner à exiger obéissance et fidélité.

Serment de Prêtres.

Si la question eût été ainsi posée à l'assemblée constituante, et qu'on n'eût point exigé un serment à la constitution civile du clergé, ce qui était entrer dans des discussions théologiques, aucun prêtre n'eût été réfractaire. Mais Talleyrand et d'autres membres de cette assemblée imposèrent ce serment, dont les conséquences ont été si funestes à la France.

La constitution civile du clergé, étant devenue loi de l'état, il fallait protéger les prêtres en assez grand nombre, qui s'y étaient conformés, et il est probable que ce clergé aurait for-

---

en outre pourvoir, par des amendes extraordinaires, aux dépenses qu'occasionneraient les dénonciateurs et surveillants; ils étaient passibles des indemnités dues aux patriotes par l'effet des troubles civils. En conséquence de cette loi, plusieurs milliers de vieillards, de femmes, étaient arrêtés. Un grand nombre était en fuite. Cette loi fut rapportée. Des courriers furent envoyés aussitôt dans tous les départements pour faire ouvrir les prisons.

mé l'église nationale; mais, quand l'assemblée législative et la convention firent fermer les églises, supprimèrent les dimanches, et traitèrent avec le même mépris les prêtres assermentés et les réfractaires, on donna gain de cause à ces derniers.

Napoléon, qui avait beaucoup médité sur les matières de religion, en Italie et en Égypte, avait à cet égard des idées arrêtées; il se hâta de faire cesser les persécutions. Son premier acte fut d'ordonner la mise en liberté de tous les prêtres mariés ou assermentés, qui étaient détenus ou déportés. L'emportement des factions avait été tel, que même ces deux classes avaient été persécutées en masse. — On décréta que tout prêtre déporté, emprisonné, etc., qui ferait serment d'être fidèle au gouvernement établi, serait sur-le-champ mis en liberté. Peu de temps après cette loi, plus de vingt mille vieillards rentrèrent dans leurs familles. Quelques prêtres ignorants persistèrent dans leur obstination, ils restèrent dans l'exil: mais alors ils se condamnèrent eux-mêmes; car les préceptes du christianisme ne sont pas susceptibles d'interprétation, et le serment de fidélité au gouvernement ne peut être refusé sans crime.

Dans le même temps, les lois sur les décades furent rapportées, les églises furent rendues au culte, des pensions furent accordées aux religieux et religieuses qui prêteraient serment de fidélité au gouvernement. La plupart se soumirent, et, par là, des milliers d'individus furent arrachés à la misère; les églises se rouvrirent dans les campagnes, les cérémonies intérieures

furent permises, tous les cultes furent protégés, et le nombre des théophilanthrophes diminua beaucoup.

Honneurs funèbres rendus à Pie VI.

Le pape Pie VI était mort, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Valence, où il s'était retiré après les événements d'Italie. Napoléon, revenant d'Égypte, s'était entretenu quelques instants dans cette ville avec monseigneur Spina, aumônier du pape, et que depuis il fit nommer cardinal et archevêque de Gênes; il apprit qu'aucun honneur funèbre ne lui avait été rendu, et que le corps du pape était déposé dans la sacristie de la cathédrale. Un décret des consuls ordonna que les honneurs accoutumés lui seraient décernés, et qu'un monument en marbre serait élevé sur sa tombe. C'était un hommage à un souverain malheureux et au chef de la religion du premier consul, et de la pluralité des Français.

Chaque jour le gouvernement consulaire, par des actes de justice et de générosité, s'efforçait de réparer les fautes et les injustices des gouvernements précédents. Les membres de l'assemblée constituante, qui avaient reconnu la souveraineté du peuple, furent rayés de la liste des émigrés par une décision adoptée comme principe: cela excita beaucoup d'inquiétudes. Les émigrés vont rentrer en foule, disait-on; le parti royal va relever la tête, comme en fructidor; les républicains vont être massacrés. La Fayette, Latour-Maubourg, Bureau de Puzy, rentrè-

trèrent en France, et dans la jouissance de leurs biens, qui n'étaient pas aliénés.

Naufrage de Calais.

D'autres malheureux gémissaient entre la vie et la mort. Il y avait quelques années qu'un bâtiment parti d'Angleterre, pour se rendre dans la Vendée, ayant à bord neuf personnes des plus anciennes familles de France; les Talmout, Montmorency, Choiseul, avaient fait naufrage sur la côte de Calais. Ces passagers étaient des émigrés: on les avait arrêtés, et, depuis lors, ils avaient été entraînés de prisons en prisons, de tribunaux en tribunaux, sans que leur sort fût décidé. Le fait de leur arrivée en France n'était pas de leur volonté; c'étaient des malheureux naufragés: mais on arguait contre eux du lieu de leur destination. Ils disaient bien qu'ils allaient dans l'Inde; mais le bâtiment, ses provisions, tout témoignait qu'ils allaient dans la Vendée. Sans entrer dans ces discussions, Napoléon vit que la position de ces hommes était sacrée; ils étaient sous les lois de l'hospitalité. Envoyer au supplice des malheureux qui avaient préféré se livrer à la générosité de la France, plutôt que de se jeter dans les flots, eût été une barbarie singulière. Napoléon jugea que les lois contre les émigrés étaient des lois politiques, et que la politique de ces lois ne serait pas violée, en usant d'indulgence envers des personnes qui se trouvaient dans un cas tout-à-fait extraordinaire.

Il avait déja jugé une question pareille, lors-

qu'étant général d'artillerie, il armait les côtes du midi. Des membres de la famille Chabrillant, se rendant d'Espagne en Italie, avaient été pris par un corsaire, et amenés à Toulon; ils avaient été aussitôt jetés dans les prisons. Le peuple, sachant qu'ils étaient des émigrés, voulait les massacrer. Napoléon profita de sa popularité; et, par le moyen des canonniers et des ouvriers de l'arsenal, qui étaient les plus exaltés, il préserva cette malheureuse famille: craignant une nouvelle insurrection du peuple, il la fit monter dans des caissons vides qu'il envoya aux îles d'Hières, et la sauva ainsi.

NAPPERTANDY. BLACKWELL. — Le gouvernement anglais ne montra pas une générosité pareille envers Nappertandy, Blackwell et autres Irlandais, qui, jetés par un naufrage sur les côtes de Norwège, traversaient le territoire de Hambourg pour retourner à Paris. Ils avaient été naturalisés français, et étaient officiers au service de la république. Le ministre anglais, à Hambourg, força le sénat de les arrêter à leur passage; et, qui le croirait? l'Europe entière s'ameuta contre ces malheureux! Les gouvernements russe et autrichien appuyaient les demandes de celui d'Angleterre, pour qu'ils lui fussent remis. Les citoyens de Hambourg avaient résisté quelque temps; mais, voyant la France déchue de sa considération, et accablée de revers, tant en Allemagne qu'en Italie, ils avaient fini par ceder.

La France avait d'autant plus de raisons de se trouver offensée de cette conduite, que la ville de Hambourg avait été long-temps le re-

fuge de vingt mille émigrés français, qui, de là, avaient organisé des armées, et tramé des complots contre la république; tandis que deux malheureux officiers au service de la république, ayant le caractère sacré du malheur et du naufrage, étaient livrés à leurs bourreaux.

Un décret des consuls mit un embargo sur les bâtiments hambourgeois qui se trouvaient dans les ports de France, rappela de Hambourg les agents diplomatiques et commerciaux français, et renvoya ceux de cette ville.

Bientôt, après ce temps, les armées françaises ayant eu des succès, et les heureux changements du 18 brumaire se faisant sentir chaque jour, le sénat se hâta d'écrire une longue lettre à Napoléon pour lui témoigner son repentir. Napoléon repondit celle-ci:

„J'ai reçu votre lettre, messieurs; elle ne „vous justifie pas. Le courage et la vertu sont „les conservateurs des états: la lâcheté et le „crime sont leur ruine. Vous avez violé l'hos„pitalité, ce qui n'est jamais arrivé parmi les „hordes les plus barbares du désert. Vos con„citoyens vous le reprocheront à jamais. Les „deux infortunés que vous avez livrés meurent „illustres; mais leur sang fera plus de mal à „leurs persécuteurs que ne le pourrait faire une „armée."

Une députation solennelle du sénat vint aux Tuileries faire des excuses publiques à Napoléon. Il leur témoigna de nouveau toute son indignation, et lorsque ces envoyés alléguèrent leur faiblesse, il leur dit: „Eh bien! n'aviez vous

„pas la ressource des états faibles? n'étiez-vous „pas les maîtres de les laisser échapper?"

Le directoire avait adopté le principe d'entretenir les prisonniers français en Angleterre, pendant que l'Angleterre entretiendrait les siens en France: nous avions en Angleterre plus de prisonniers que cette puissance n'en avait en France. Les vivres en Angleterre étaient plus chers qu'en France; dès lors cet état de choses était onéreux pour celle-ci. A cet inconvénient se joignait celui d'autoriser le gouvernement anglais à avoir, sous le prétexte de comptabilité, des intelligences dans l'intérieur de la république. Le gouvernement consulaire s'empressa de changer cet arrangement. Chaque nation se trouva chargée du soin des prisonniers qu'elle gardait.

Dans la situation où se trouvaient les esprits, on avait besoin de rallier, de réunir les différents partis qui avaient divisé la nation entière.

Fête du 21 janvier supprimée.

Le serment de haine à la royauté fut supprimé comme inutile et contraire à la majesté de la république, qui, reconnue partout, n'avait pas besoin de pareils moyens. Il fut également décidé qu'on ne célébrerait plus le 21 janvier. Cet anniversaire ne pouvait être considéré que comme un jour de calamité nationale. Napoléon s'en était déja expliqué au sujet du 10 août. On célèbre une victoire, disait-il; mais on pleure sur les victimes même ennemies. La fête du

21 janvier est immorale, continuait-il, sans juger si la mort de Louis XVI fut juste ou injuste, politique ou impolitique, utile ou inutile; et même dans le cas où elle serait jugée juste, politique et utile, ce n'en serait pas moins un malheur. En pareille circonstance, l'oubli est ce qu'il y a de mieux.

Les emplois furent donnés à des hommes de tous les partis et de toutes les opinions modérées. L'effet fut tel, qu'en peu de jours il se fit un changement général dans l'esprit de la nation. Celui qui, hier, prêtait l'oreille aux propositions de l'étranger et aux commissaires des Bourbons, craignait par-dessus tout les principes de la société du manège et le retour de la terreur; prenant aujourd'hui confiance dans le gouvernement vraiment national, fort et généreux, qui venait de s'établir, rompait ses engagements, et se replaçait dans le parti de la nation et de la révolution. La faction de l'étranger en fut un moment étonnée; bientôt elle se consola, et voulut donner le change à l'opinion, en cherchant à persuader que Napoléon travaillait pour les Bourbons.

Entrevue d'Agents royalistes avec Napoléon.

Un des principaux agents du corps diplomatique demanda et obtint une audience de Napoléon. Il lui avoua qu'il connaissait le comité des agents des Bourbons, à Paris; que, désespérant du salut de la patrie, il avait pris des engagements avec eux, parce qu'il préférait tout au règne de la terreur: mais, le 18 brumaire,

venant de recréer un gouvernement national, non-seulement il renonçait à ses relations, mais venait lui faire connaître ce qu'il savait, à condition toutefois que son honneur ne serait pas compromis, et que ces individus pourraient s'éloigner en sûreté.

Il présenta même à Napoléon deux des agents; Hyde-de-Neuville et Dandigné. Napoléon les reçut à dix heures du soir dans un des petits appartements du Luxembourg. Il y a peu de jours, lui dirent-ils, nous étions assurés du triomphe, aujourd'hui tout a changé. Mais, général, seriez-vous assez imprudent pour vous fier à de pareils évènements! vous êtes en position de rétablir le trône, de le rendre à son maître légitime; nous agissons de concert avec les chefs de la Vendée, nous pouvons les faire tous venir ici. Dites-nous ce que vous voulez faire; comment vous voulez marcher; et si vos intentions s'accordent avec les nôtres, nous serons tous à votre disposition.

Hyde-de-Neuville parut être un jeune homme d'esprit, ardent sans être passionné. Dandigné parut un furibond. Napoléon leur répondit: „Qu'il ne fallait pas songer à rétablir le trône „des Bourbons en France, qu'ils n'y pourraient „arriver qu'en marchant sur cinq cent mille ca„davres; que son intention était d'oublier le „passé, et de recevoir les soumissions de tous „ceux qui voudraient marcher dans le sens de „la nation; qu'il traiterait volontiers avec Châ„tillon, Bernier, Bourmont, Suzanne, d'Autichamp, „etc.: mais à condition que ces chefs seraient „désormais fidèles au gouvernement national, et

„cesseraient toute intelligence avec les Bourbons „et l'étranger."

Cette conférence dura une demi-heure, et l'on se convainquit de part et d'autre, qu'il n'y avait pas moyen de s'entendre sur une pareille base.

Les nouveaux principes adoptés par les consuls, et les nouveaux fonctionnaires firent disparaître les troubles de Toulouse, les mécontents du midi, et l'insurrection de la Belgique. La réputation de Napoléon était chère aux Belges, et influa heureusement sur les affaires publiques dans ces départements, que la persécution des prêtres avait mis en feu l'année précédente.

Cependant la Vendée et la chouannerie troublaient dix-huit départements de la république. Les affaires allaient si mal, que Châtillon, chef des Vendéens, s'était emparé de Nantes; il est vrai qu'il n'avait pu s'y maintenir vingt-quatre heures; mais les chouans exerçaient leurs ravages jusqu'aux portes de la capitale. Les chefs répondaient aux proclamations du gouvernement par d'autres proclamations, où ils disaient qu'ils se battaient pour le rétablissement du trône et de l'autel, et qu'ils ne voyaient dans le directoire ou les consuls que des usurpateurs.

Un grand nombre de généraux et d'officiers de l'armée, trahissaient la république, et s'entendaient avec les chefs des chouans. Le peu de confiance que leur avait inspiré le directoire, l'ancien désordre qui regnait dans toutes les parties de l'administration, avaient porté ces officiers à oublier leur honneur et leur devoir, pour

se ménager un parti qu'ils croyaient au moment de succomber. Plusieurs furent assez déhontés pour en venir faire la confidence à Napoléon, en lui déclarant avoir obéi aux circonstances, et lui offrant de racheter ce moment d'incertitude par des services d'autant plus importans qu'ils étaient dans la confiance des chouans et des Vendéens.

Des négociations furent ouvertes avec des chefs de la Vendée, en même temps que des forces considérables furent dirigées contre eux. Tout annonçait la destruction prochaine de leurs bandes; mais les causes morales agissaient davantage. La renommée de Napoléon qui était grande dans la Vendée, fit craindre aux chefs que l'opinion du pays ne les abandonnât.

Le 17 janvier, à Montluçon, Châtillon, Suzannet, d'Autichamp, l'abbé Bernier, chefs de l'insurrection de la rive gauche de la Loire, se soumirent.

Le général Hédouville négocia le traité qui fut signé, le 17 janvier, à Montluçon. Cette pacification n'avait rien de commun avec celles qui avaient précédé: c'étaient des Français qui rentraient dans le sein de la nation, et se soumettaient avec confiance au gouvernement. Toutes les marches administratives, financières, ecclésiastiques, consolidèrent de jour en jour davantage la tranquillité de ces départements.

Ces chefs vendéens furent reçus plusieurs fois à la Malmaison. La paix une fois faite, Napoléon n'eut qu'à se louer de leur conduite.

Bernier était curé de Saint-Lô. C'était un homme de peu de taille et d'une mince appa-

rence. Il était bon prédicateur, rusé, et savait inspirer le fanatisme à ses paysans sans le partager. Il avait eu une grande influence dans la Vendée; son crédit avait un peu diminué, mais restait cependant encore assez considérable pour rendre des services au gouvernement. Il s'attacha au premier consul, et fut fidèle à ses engagements: il fut chargé de négocier le concordat avec la cour de Rome. Napoléon le nomma évêque d'Orléans.

CHATILLON. — Châtillon était un vieux gentilhomme de soixante ans, bon, loyal, ayant peu d'esprit, mais quelque vigueur. Il venait de se marier, ce qui contribua à le rendre fidèle à ses promesses. Il habitait alternativement Paris, Nantes, et ses terres. Il obtint dans la suite plusieurs graces du premier consul. Châtillon pensait qu'on aurait pu continuer la guerre de la Vendée quelques mois de plus; mais que, depuis le 18 brumaire, les chefs ne pouvaient plus compter sur la masse de la population. Il avoua aussi que vers la fin des campagnes d'Italie, la réputation du général Bonaparte avait tant exalté l'imagination des paysans vendéens, qu'on avait été au moment de laisser là les droits des Bourbons, et d'envoyer une députation pour lui proposer de se mettre sous son influence.

D'AUTICHAMP. — d'Autichamp avait fait plusieurs campagnes comme simple hussard dans les troupes de la république, pendant la grande terreur. C'était un homme d'un esprit borné; mais ayant le ton, les manières et l'élégance que comportaient son éducation et l'usage du grand monde.

Georges. — Sur la rive droite de la Loire, Georges et la Prévelaye étaient à la tête des bandes de Bretagne: Bourmont commandait celles du Maine: Frotté, celles de Normandie. La Prevelaye et Bourmont se soumirent, et vinrent à Paris. Georges et Frotté voulurent continuer la guerre. C'était un état de licence qui leur permettait, sous des couleurs politiques, de se livrer à toute espèce de brigandage; de rançonner les riches, sous prétexte qu'ils étaient acquéreurs de domaines nationaux; de voler les diligences, parce qu'elles portaient les déniers de l'état; de piller les banquiers, parce qu'ils avaient des relations avec les caisses publiques, etc. Ils interceptaient les communications entre Brest et Paris. Ils entretenaient des intelligences avec tout ce que la capitale nourrit de plus vil; avec des hommes qui vivent dans les antres de jeu et les mauvais lieux: ils y apportaient leurs rapines, y faisaient leurs enrôlements, y puisaient des renseignements pour rendre profitables les guet-apens qu'ils tendaient sur les routes.

Les généraux Chamberlhac et Gardanne entrèrent dans le département de l'Orne, à la tête de deux colonnes mobiles, pour se saisir de Frotté. Ce chef, jeune, actif, rusé, était redouté et causait beaucoup de désordres. Il fut surpris dans la maison du nommé G——l, général commandant à Alençon, qui avait des intelligences avec lui, qui jouissait de sa confiance et qui le trahit. Il fut jugé, et passa par les armes.

Ce coup d'éclat rétablit la tranquillité dans

cette perfidie. Il ne resta plus que Bruslard et quelques chefs de peu de valeur, qui, pressés de la famine que leur offrait la croisière anglaise, débarquaient maintenant sur les côtes, répandaient des libelles, et exerçaient l'espionnage en faveur de l'Angleterre.

Georges se soutenait dans le Morbihan, au moyen des secours d'armes et d'argent que lui fournissaient les Anglais. Attaqué, battu, cerné à Grand-Champ par le général Brune, il capitula, rendit ses canons, ses armes, et promit de vivre en bon et paisible sujet. Il demanda l'honneur d'être présenté au premier consul, et reçut la permission de se rendre à Paris. Napoléon chercha inutilement à faire sur lui l'impression qu'il avait faite sur un grand nombre de Vendéens, à faire parler la fibre française, l'honneur national, l'amour de la patrie: aucune de ces cordes ne vibra....

La guerre de l'Ouest se trouvait ainsi terminée: plusieurs bons régiments devinrent disponibles.

Pendant que tout s'améliorait, le travail de la constitution touchait à sa fin; les deux consuls et les deux commissions s'en occupaient sans relâche. Le gouvernement s'occupa peu de politique extérieure. Toutes ses démarches se bornèrent à la Prusse, dont le souverain avait une armée sur pied au moment où le duc d'Yorck avait débarqué en Hollande; cela avait donné de l'inquiétude. L'aide-de-camp Duroc fut envoyé à Berlin avec une lettre au roi; son but était de sonder les dispositions du cabinet. Il réussit dans sa mission, fut accueilli avec distinct

avec bienveillance, par la reine. Les courtisans de cette cour, toute militaire, se complaisaient dans le récit des guerres d'Italie et d'Égypte; ils étaient fort satisfaits du triomphe qu'avait obtenu le parti militaire en France, en arrachant aux avocats les rênes du gouvernement. On eut tout lieu d'être content des dispositions de la Prusse, qui peu après mit son armée sur le pied de paix.

Discussions sur la Constitution.

La commission législative, intermédiaire des cinq-cents, fut successivement présidée par Lucien, Boulay de la Meurthe, Daunou, Jacqueminot; celle des anciens, par Lemercier, Lebrun, Regnier. Boulay fut depuis ministre d'état, président de la section de législature au conseil d'état. Daunou était oratorien, député du Pas-de-Calais, homme de bonnes mœurs, bon écrivain: il avait rédigé la constitution de 1795; il fut le rédacteur de celle de l'an VIII: il a été archiviste impérial. Jacqueminot était de Nancy, il est mort sénateur. Lebrun fut troisième consul. Regnier fut fait duc de Massa et grand-juge. Les commissions législatives intermédiaires délibéraient en secret. Il eût été d'un mauvais effet de rendre publiques les discussions d'une assemblée qui ne se trouvait souvent formée que par 15 ou 16 membres. Ces deux commissions, aux termes de la loi du 19 brumaire, ne pouvaient rien sans l'initiative du gouvernement qui l'exerçait, en provoquant l'attention de la commission des cinq-cents sur un

objet déterminé; celle-ci rédigeait sa résolution, qui était convertie en loi par la commission des anciens.

La première loi importante de cette session extraordinaire fut relative au serment. On ne pouvait le prêter qu'à la constitution qui n'existait plus: il fut conçu en ces termes: „Je jure fidélité à la république une et indivisible, fondée sur la souveraineté du peuple, le régime représentatif, le maintien de l'égalité, la liberté et la sûreté des personnes et des propriétés."

Les deux conseils se réunissaient de droit, le 19 février 1800; le seul moyen de les prévenir était de promulguer une nouvelle constitution, et de la présenter à l'acceptation du peuple, avant cette époque. Les trois consuls et les deux commissions législatives intermédiaires se réunirent à cet effet en comité, pendant le mois de décembre, dans l'appartement de Napoléon, depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin. Daunou fut chargé de la rédaction. La confiance de l'assemblée reposait entièrement dans la réputation et les connaissances du législateur Siéyes. On vantait depuis long-temps la constitution qu'il avait dans son porte-feuille. Il en avait laissé percer quelques idées qui avaient germé parmi ses nombreux partisans, et de là s'étaient répandues dans le public, elles avaient porté au plus haut point cette réputation que, dès la constituante, Mirabeau s'était plu à lui faire, lorsqu'il disait à la tribune: „*Le silence de Siéyes est une calamité nationale.* En effet, il s'était fait connaître par plusieurs écrits profondément pensés: il avait suggéré à la cham-

bre du tiers-état l'idée-mère de se déclarer assemblée nationale; il avait proposé le serment du jeu de paume, la suppression des provinces et le partage du territoire de la république en départements: il avait professé une théorie du gouvernement représentatif et de la souveraineté du peuple, pleine d'idées lumineuses et qui étaient passées en principes. Le comité s'attendait à prendre connaissance de son projet de constitution, tant médité; il pensait n'avoir à s'occuper que de le reviser, le modifier, et le perfectionner par des discussions profondes. Mais, à la première séance, Siéyes ne dit rien: il avoua qu'il avait beaucoup de matériaux en porte-feuille; mais qu'ils n'étaient ni classés, ni coordonnés. A la séance suivante, il lut un rapport sur les listes de notabilité. La souveraineté était dans le peuple; c'était le peuple qui devait directement ou indirectement commettre à toutes les fonctions; or, le peuple, qui est merveilleusement propre à distinguer ceux qui méritent sa confiance, ne l'est pas à assigner le genre de fonctions qu'ils doivent occuper. Il établissait trois listes de notabilité: 1° communale, 2° départementale, 3° nationale. La première se composait du dixième de tous les citoyens de chaque commune, choisis parmi les habitants eux-mêmes; la deuxième, du dixième des citoyens portés sur les listes communales du département la troisième, du dixième des individus inscrits sur les listes départementales: cette liste se réduisait à six mille personnes, qui formaient la notabilité nationale. Cette opération devait se faire tous les cinq ans; et tous les fonctionnaires

publics, dans tous les ordres, devaient être pris sur ces listes, savoir: le gouvernement, les ministres, la législature, le sénat ou grand-jury, le conseil-d'état, le tribunal de cassation, et les ambassadeurs, sur la liste nationale; les préfets, les juges, les administrateurs, sur la liste départementale; enfin les administrations communales, les juges-de-paix, sur la liste communale. Par là, tout fonctionnaire public, les ministres même seraient représentants du peuple, auraient un caractère populaire. Ces idées eurent le plus grand succès: répandues dans le public, elles firent concevoir les plus heureuses espérances; elles étaient neuves, et l'on était fatigué de tout ce qui avait été *proposé* depuis 1789; elles venaient d'ailleurs d'un homme qui avait une grande réputation dans le parti républicain; elles paraissaient être une analyse de ce qui avait existé dans tous les siècles. Ces listes de notabilité étaient des espèces de listes de noblesse non héréditaire, mais de choix. Cependant les gens sensés virent tous d'abord le défaut de ce système, qui gênerait le gouvernement, en l'empêchant d'employer un grand nombre d'individus propres aux fonctions, parce qu'ils ne seraient pas sur les listes nationale, départementale, communale. Cependant le peuple serait privé de toute influence directe dans la nomination de la législature: il n'y aurait qu'une participation fort illusoire et toute métaphysique.

Encouragé par ce succès, Siéyes fit connaître dans les séances suivantes la théorie de son jury constitutionnel, qu'il consentit à nommer sénat conservateur. Il avait cette idée dès la

constitution de 1795; mais elle avait été repoussée par la convention. „La constitution, disait-il, n'est pas vivante, il faut un corps de juges en permanence, qui prennent ses intérêts, et l'interprétent dans tous les cas douteux. Quelle que soit l'organisation sociale, elle sera composée de divers corps: l'un aura le soin de gouverner; l'autre de discuter et de sanctionner les lois. Ces corps, dont les attributions seront fixées par la constitution, se choqueront souvent, l'interpréteront différemment, le jury national sera là, pour les raccorder et faire rentrer chaque corps dans son orbite." Le nombre des membres fut fixé à quatre-vingts, au moins âgés de quarante ans. Ces quatre-vingts sages, dont la carrière politique était terminée, ne pouvaient plus occuper aucune fonction publique. Cette idée plut généralement, et fut commentée de diverses manières: les sénateurs étaient à vie, c'était une nouveauté depuis la révolution, et l'opinion souriait à toute idée de stabilité; elle était fatiguée des incertitudes et de la variété qui s'étaient succédé depuis dix ans.

Peu après il fit connaître sa théorie de la représentation nationale; il la composait de deux branches: un corps-législatif de deux-cents cinquante députés, ne discutant pas, mais qui semblable à la grand'chambre du parlement, voterait et délibérerait au scrutin; un tribunal de cent députés, qui, semblable aux enquêtes, discuterait, rapporterait, plaiderait contre les résolutions rédigées par un conseil d'état, nommé par le gouvernement, qui se trouverait investi de la prérogative de rédiger les lois. Au lieu d'un

d'un corps-législatif, turbulent, agité par des factions et par ses motions d'ordre si intempestives, on aurait un corps grave, qui délibererait après avoir écouté une longue discussion dans le silence des passions. Cependant le tribunat aurait la double fonction de dénoncer au sénat les actes du gouvernement inconstitutionnels, même les lois adoptées par le corps-législatif; et, à cet effet, le gouvernement ne pourrait les proclamer que dix jours après leur adoption par le corps-législatif. Ces idées furent accueillies favorablement du comité et du public. On était si ennuyé des bavardages des tribunes, qui avaient fait tant de mal et si peu de bien, et d'où étaient nées tant de sottises et si peu de bonnes choses, qu'on se flatta de plus de stabilité dans la législation, et de plus de tranquillité et de repos; c'était ce que l'on desirait.

Plusieurs séances furent employées à la rédaction, et à des objets de détails relatifs à la comptabilité et aux lois. Le moment vint enfin où Siéyes fit connaître l'organisation de son gouvernement; c'était le chapiteau, la portion la plus importante de cette belle architecture, et dont l'influence devait être le plus sentie par le peuple. Il proposa un grand-électeur à vie, choisi par le sénat conservateur, ayant un revenu de six millions, une garde de trois mille hommes, et habitant le palais de Versailles: les ambassadeurs étrangers seraient accrédités près de lui; il accréditerait les ambassadeurs et ministres français dans les cours étrangères. Les actes du gouvernement, les lois, la justice, seraient rendus en son nom. Il serait le seul re-

présentant de la gloire, de la puissance, de la dignité nationales; il nommerait deux consuls, un de la paix, un de la guerre; mais là se bornerait toute son influence sur les affaires: il pourrait, il est vrai, destituer les consuls et les changer; mais aussi le sénat pourrait, lorsqu'il jugerait cet acte arbitraire et contraire à l'intérêt national, *absorber le grand-électeur*. L'effet de cette absorption équivaudrait à une destitution; la place devenait vacante, le grand-électeur prenait place dans le sénat pour le reste de sa vie.

Opinion de Napoléon.

Napoléon avait peu parlé dans les séances précédentes, il n'avait aucune expérience des assemblées: il ne pouvait que s'en rapporter à Siéyes, qui avait assisté aux constitutions de 1791, 93, 95; à Daunou, qui passait pour un des principaux acteurs de cette dernière; enfin, aux trente ou quarante membres des commissions, qui tous s'étaient distingués dans la législature, et qui prenaient d'autant plus d'intérêt à l'organisation des corps, qui devaient faire la loi, qu'ils étaient appelés à faire partie de ces corps. Mais le gouvernement le regardait; il s'éleva donc contre des idées si extraordinaires. Le grand-électeur, s'il s'en tient strictement aux fonctions que vous lui assignez, sera l'ombre, mais l'ombre décharnée d'un roi fainéant. Connaissez-vous un homme d'un caractère assez vil pour se complaire dans une pareille singerie; s'il abuse de sa prérogative, vous lui donnez un

pouvoir absolu. Si, par exemple, j'étais grand-électeur, je dirais, en nommant le consul de la guerre et celui de la paix: Si vous faites un ministre, si vous signez un acte sans que je l'approuve, je vous destitue. Mais, dites-vous, le sénat à son tour absorbera le grand-électeur: le remède est pire que le mal, personne, dans ce projet, n'a de garantie. D'un autre côté, quelle sera la situation de ces deux premiers ministres? l'un aura sous ses ordres les ministres de la justice, de l'intérieur, de la police, des finances, du trésor; l'autre, ceux de la marine, de la guerre, des relations extérieures. Le premier ne sera environné que de juges, d'administrateurs, de financiers, d'hommes en robes longues; le deuxième, que d'épaulettes et d'hommes d'épée: l'un voudra de l'argent et des recrues pour ses armées; l'autre n'en voudra pas donner. Un pareil gouvernement est une création monstrueuse, composée d'idées hétérogènes, qui n'offrent rien de raisonnable. C'est une grande erreur de croire que l'ombre d'une chose puisse tenir lieu de la réalité. Siéyes répondit mal, fut réduit au silence, montra de l'indécision, de l'embarras; cachait-il quelque vue profonde? était-il dupe de sa propre analyse? c'est-ce qui sera toujours incertain; mais en definitive, cette idée fut trouvée insensée. S'il eût commencé le développement de tout son projet de constitution, par le titre de gouvernement, rien n'eût passé, il eût été discrédité tout d'abord; mais déja tout était adopté en partie, sur la foi qu'on avait en lui.

L'adoption des formes pu -républicai-

nes fut proposée: la création d'un président, à l'instar des États-Unis, le fut aussi; celui-ci aurait le gouvernement de la république pour dix ans, et aurait le choix de ses ministres, de son conseil-d'état et de tous les agents de l'administration. Mais les circonstances étaient telles, que l'on pensa qu'il fallait encore déguiser la magistrature unique du président. On concilia les opinions diverses, en composant un gouvernement de trois consuls, dont l'un, chef du gouvernement, aurait toute l'autorité, puisque seul il nommait à toutes les places, et seul avait voix délibérative; et les deux autres, ses conseillers nécessaires. Avec un premier consul, on avait l'avantage de l'unité dans la direction; avec les deux autres consuls, qui devaient nécessairement être consultés, et qui avaient le droit d'inscrire leurs noms au procès-verbal, on conserverait l'unité, et l'on ménagerait l'esprit républicain. Il parut que les circonstances et l'esprit public du temps ne pouvaient alors rien suggérer de meilleur. Le but de la révolution qui venait de s'opérer n'était pas d'arriver à une forme de gouvernement plus ou moins aristocratique, plus ou moins démocratique; mais le succès dépendait de la consolidation de tous les intérêts, du triomphe de tous les principes pour lesquels le vœu national s'était prononcé unanimement, en 1789. Napoléon était convaincu que la France ne pouvait être que monarchique; mais le peuple français tenant plus à l'égalité qu'à la liberté, et le principe de la révolution étant fondé sur l'égalité de toutes les classes, il y avait absence absolue d'aristocratie. Si une république était dif-

ficile à constituer fortement, sans aristocratie, la difficulté était bien plus grande pour une monarchie. Faire une constitution dans un pays qui n'aurait aucune espèce d'aristocratie, ce serait tenter de naviguer dans un seul élément. La révolution française a entrepris un problème aussi insoluble que celui de la direction des ballons.

Siéyes eût pu, s'il l'eût voulu, obtenir la place de deuxième consul; mais il desira se retirer: il fut nommé sénateur, contribua à organiser ce corps, et en fut le premier président. En reconnaissance des services qu'il avait rendus en tant de circonstances importantes, les commissions législatives, par une loi, lui firent don de la terre de Crosne, à titre de récompense nationale. Il dit depuis à l'empereur: „Je n'avais „pas supposé que vous me traiteriez avec tant „de distinction, et que vous laisseriez tant d'in„fluence aux consuls, qui paraissaient devoir vous „importuner et vous embarrasser." Siéyes était l'homme du monde le moins propre au gouvernement; mais essentiel à consulter, car quelquefois il avait des aperçus lumineux et d'une grande importance. Il aimait l'argent; mais il était d'une probité sévère, ce qui plaisait fort à Napoléon: c'était la qualité première qu'il estimait dans un homme public.

Pendant tout le mois de décembre, la santé de Napoléon fut fort altérée, et sur le point de succomber. Ces longues veilles, ces discussions où il fallait entendre débiter tant de sottises et perdre un temps précieux, lui inspiraient cependant un certain intérêt. Il remarqua que des

hommes qui écrivaient très-bien, et qui avaient de l'esprit, étaient cependant privés de toute espèce de le jugement, n'avaient pas de logique, et raisonnaient pitoyablement: c'est qu'il est des personnes qui ont reçu de la nature le don d'écrire et de bien exprimer leurs pensées, comme d'autres ont le genie de la musique, de la peinture, de la sculpture, etc. Pour les affaires publiques, administratives et militaires, il faut une autre pensée, une analyse profonde, et la faculté de pouvoir fixer long-temps les objets, sans être fatigué.

Nominations des Consuls.

Napoléon choisit pour deuxième consul Cambacérès, et pour troisième Lebrun. Cambacérès, d'une famille honorable de Languedoc, était âgé de cinquante ans; il avait été membre de la convention, et s'était conservé dans une mesure de modération: il était généralement estimé. Sa carrière politique n'avait pas été déshonorée par aucun excès. Il jouissait, à juste titre de la réputation d'un des premiers jurisconsultes de la république. Lebrun, âgé de soixante ans, était de Normandie: il avait été député au conseil des anciens, pour le département de la Manche. Chargé autrefois de la rédaction de toutes les ordonnances du chancelier Maupeou, il s'était fait remarquer par la pureté et l'élégance de son style. C'était un des meilleurs écrivains de France, d'une probité sévère, n'approuvant les changements de la révolution que sous le point de vue *des avantages* qui en résultaient pour la masse

du peuple; car il était né d'une famille de paysans.

La constitution de l'an VIII, si vivement attendue de tous les citoyens, fut publiée et soumise à la sanction du peuple, le 13 décembre 1799, et proclamée le 24 du même mois; la durée du gouvernement provisoire fut ainsi de quarante-trois jours.

Les idées de Napoléon étaient fixées; mais il lui fallait, pour les réaliser, le secours du temps et des évènements. L'organisation du consulat n'avait rien de contradictoire avec elles; il accoutumait à l'unité, et c'était un premier pas. Ce pas fait, Napoléon demeurait assez indifférent aux formes et dénominations des différents corps constitués; il était étranger à la révolution. La volonté des hommes qui en avaient suivi toutes les phases, dut prévaloir dans des questions aussi difficiles qu'abstraites. La sagesse était de marcher à la journée sans s'écarter d'un point fixe, étoile polaire sur laquelle Napoléon va prendre sa direction pour conduire la révolution au port où il veut la faire aborder.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

ULM.-MOREAU.

1. Défauts des plans de campagne, suivis en 1795, 1796, 1797. — 2. Position des armées françaises en 1800. — 3. Position des armées autrichiennes. — 4. Plan du premier consul. Dispositions qu'il prend. — 5. Ouverture de la campagne. — 6. Bataille d'Engen. — 7. Bataille de Moskirch. — 8. Bataille de Biberach. — 9. Manœuvres et combats autour d'Ulm. — 10. Kray quitte Ulm. Prise de Munich. Combat de Neubourg. — 11. Armistice de Parsdorf, le 15 juillet 1800. — 12. Remarques critiques.

ALLEMAGNE.

Défauts de plans de campagne, suivis en 1795, 1796 et 1797.

La république française avait eu sur le Rhin trois armées pendant les campagnes de 1795, 1796 et 1797. L'une, désignée sous le nom d'armée du Nord, avait son quartier-général à Amsterdam, et était composée des troupes bataves, environ vingt mille hommes, et d'un pareil nombre de troupes françaises. Par les traités

existants entre les deux républiques, celle de Hollande devait entretenir un corps de vingt-cinq mille Français pour protéger ce pays. Cette armée de quarante à quarante-cinq mille hommes, était chargée de la garde des côtes de la Hollande depuis l'Escaut jusqu'à l'Ems, et du côté de terre des frontières jusques vis-à-vis Wésel. La deuxième armée, sous le nom de Sambre-et-Meuse, avait son quartier-général à Dusseldorf, bloquait Mayence et Ehrenbreitstein. La troisième, sous le nom d'armée du Rhin, avait son quartier-général à Strasbourg; elle s'appuyait à la Suisse, et formait le blocus de Philipsbourg.

L'armée du Nord était en réalité une armée d'observation, qui avait pour but, de contenir les partisans de la maison d'Orange, et de s'opposer aux tentatives que l'Angleterre pourrait faire pour débarquer des troupes en Hollande. La paix conclue à Bâle avec la Prusse, les maisons de Hesse et de Saxe, avait rétabli la tranquillité dans tout le nord de l'Allemagne.

L'armée de Sambre-et-Meuse, nécessaire tant que la Prusse faisait partie de la coalition, était devenue inutile du moment que la république française n'avait plus à soutenir la guerre que contre l'Autriche et l'Allemagne méridionale. Dans la campagne de 1796, cette armée, commandée par Jourdan, marcha sur le Mein, s'empara de Wurzbourg et prit position sur le Reduitz, sa gauche appuyée au débouché de la Bohême par Egra, tandis que sa droite débouchait sur la vallée du Danube. L'armée du Rhin, commandée par Moreau, partit de Strasbourg, [redacted]

montagnes noires et le Würtemberg, passa le Lech et entra en Bavière. Pendant que ces deux armées manœuvraient sous le commandement de deux généraux indépendants l'un de l'autre, l'armée autrichienne, opposée à ces deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, était réunie sous le commandement unique du prince Charles. Elle se centralisa sur le Danube à Ingolstadt et Ratisbonne et se trouva placée entre les armées françaises, dont elle parvint à empêcher la jonction. Le prince Charles battit Bernadotte qui commandait la droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, l'accula sur Wurzbourg et enfin la rejeta au delà du Rhin. L'armée du Rhin resta spectatrice de cette marche du prince Charles sur l'armée de Sambre-et-Meuse; et ce fut trop tard que Moreau ordonna à la division Desaix de passer sur la rive gauche du Danube pour secourir Jourdan; ce défaut de résolution du général de l'armée du Rhin, obligea bientôt cette même armée à se mettre en retraite. Elle repassa le Rhin, et reprit la première position sur la rive gauche. Ainsi l'armée autrichienne, en nombre très-inférieure à celles françaises réunies, fit échouer, sans aucune bataille générale, le plan de campagne des Français, et reconquit toute l'Allemagne. Le plan des Français était vicieux pour la défensive comme pour l'offensive. Dès le moment où l'on n'avait pour ennemie que l'Autriche il ne fallait avoir qu'une seule armée, n'agissant que sur une seule ligne et conduite par une seule tête.

En 1799, la France était maîtresse de la Suisse. On forma deux armées: l'une appelée

armée du Rhin; l'autre, armée d'Helvétie. La première qui prit ensuite le nom d'armée du Danube, sous le commandement de Jourdan, passa le Rhin, traversa les montagnes noires, arriva à Stockach, où, ayant été battue par le prince Charles, elle fut obligée de repasser le Rhin, dans le temps même que l'armée d'Helvétie restait dans ses positions, maîtresse de toute la Suisse. On commit donc encore la même faute, d'avoir deux armées indépendantes au lieu d'une seule; et lorsque Jourdan fut battu à Stockach, c'est sur la Suisse qu'il aurait dû se replier, et non sur Strasbourg et Brisack. Depuis, l'armée du Rhin fut chargée de la défense de la rive gauche du fleuve, vis-à-vis Strasbourg; et l'armée d'Helvétie, qui devenait l'armée principale de la république, perdit une partie de la Suisse, et garda long-temps la Limath; mais à Zurich, conduite par Masséna, et profitant de la faute que firent les alliés en se divisant aussi en deux armées, elle battit les Russes, et reprit toute la Suisse.

Position des armées françaises, en 1800.

Au mois de janvier 1800, cette armée d'Helvétie était cantonnée en Suisse; celle du Bas-Rhin, sous le général Lecourbe, dans ses quartiers d'hiver, sur la rive gauche du Rhin; celle de Hollande, sous Brême, voyait s'embarquer la dernière division du duc d'Yorck (1).

(1) Les généraux Masséna, Brune, Lecourbe, Championn-

L'armée d'Italie, battue à Genola, se ralliait en désordre sur les cols des Apennins; Coni capitulait; Gênes était menacée, mais le lieutenant-général Saint-Cyr repoussa un des corps de l'armée autrichienne au delà de la Bocchetta, ce qui lui mérita un sabre d'honneur; ce fut la première récompense nationale que Napoléon décerna, comme chef de l'état. Les deux armées entrèrent en quartier d'hiver: les Autrichiens sur les belles plaines du Piémont et du Mont-Ferrat; les Français, sur les revers de l'Apennin, de Gênes au Var. Ce pays, bloqué par mer depuis long-temps, sans communication avec la vallée du Pô, était épuisé. L'administration française mal organisée, était confiée à des mains infidèles: la cavalerie, les charrois périrent de misère; les maladies contagieuses et la désertion désorganisèrent l'armée; enfin le mal empira au point que des corps entiers, tambour battant, drapeau déployé, abandonnèrent leur position, et repassèrent le Var. Ces désordres donnèrent lieu à divers ordres du jour de Napoléon aux soldats d'Italie. Il leur disait:

„Soldats, les circonstances qui me retiennent „à la tête du gouvernement, m'empêchent de „me trouver au milieu de vous; vos besoins sont „grands; toutes les mesures sont prises pour y

---

étaient attachés à la personne de Napoléon, mais fort ennemis de Siéyes; ils partageaient plus ou moins les opinions des jacobins du manège: il devenait nécessaire de rompre tous les fils en changeant sans retard tous les généraux en chef. Si jamais l'armée devait donner de l'inquiétude, ce ne serait que par l'influence du parti exagéré et non par celui des modérés, qui était alors en grande minorité.

„pourvoir. La première qualité du soldat est „la constance à supporter la fatigue et la pri„vation: la valeur n'est que la seconde. Plusieurs corps ont quitté leurs positions; ils ont „été sourds à la voix de leurs officiers: la dix„septième légère est de ce nombre. Sont-ils „donc morts les braves de Castiglione, de Rivoli, „de Neumarkt! Ils eussent péri plutôt que de „quitter leurs drapeaux, et ils eussent ramené „leurs jeunes camarades à l'honneur et au de„voir. Soldats, vos distributions ne vous sont „pas régulièrement faites, dites-vous? Qu'eussiez„vous fait, si comme les quatrième et vingt-deu„xième légères, les dix-huitième et trente-deu„xième de ligne, vous vous fussiez trouvés au „milieu du désert, sans pain, ni eau, mangeant „du cheval et du chameau? *La victoire nous „donnera du pain*, disaient-elles; et vous, vous „désertez vos drapeaux! Soldats d'Italie, un nou„veau général vous commande; il fut toujours à „l'avant-garde, dans les plus beaux moments de „votre gloire: entourez-le de votre confiance, il „ramènera la victoire dans vos rangs. Je me „ferai rendre un compte journalier de la con„duite de tous les corps, et spécialement de la „dix-septième légère et de la soixante-troisième „de ligne; *elles se ressouviendront de la confiance „que j'avais en elles.*"

Ces paroles magiques arrêtèrent le mal comme par enchantement: l'armée se réorganisa, les subsistances furent assurées, les déserteurs rejoignirent.

Napoléon rappela Masséna d'Helvétie, et lui confia l'armée d'Italie; ce général, qui connais-

sait parfaitement les débouchés des Apennins, était plus propre que personne à cette guerre de chicane; il arriva le 10 février à son quartier-général de Gênes.

Le général Brune, d'abord appelé au conseil-d'état, fut quelques semaines après envoyé sur la Loire pour commander l'armée de l'Ouest; le général Augereau le remplaça dans le commandement de la Hollande; la proclamation suivante fut mise à l'ordre des armées:

„Soldats! en promettant la paix au peuple „français, j'ai été votre organe, je connais votre „valeur, vous êtes les mêmes hommes qui con„quirent la Hollande, le Rhin, l'Italie, et donnè„rent la paix sous les murs de Vienne. Sol„dats! ce ne sont plus vos frontières qu'il faut „défendre, ce sont les états ennemis qu'il faut „envahir. Il n'est aucun de vous qui n'ait fait „campagne, qui ne sache que la qualité la plus „essentielle d'un soldat, c'est de savoir suppor„ter les privations avec constance: plusieurs an„nées d'une mauvaise administration ne peuvent „être réparées dans un jour. Premier magistrat „de la république, il me sera doux de faire con„naître à la nation entière les corps qui méri„teront, par leur discipline et leur valeur, d'ê„tre les soutiens de la patrie. Soldats! lorsqu'il „en sera temps je serai au milieu de vous, et „l'Europe se souviendra que vous êtes de la race „des braves."

Telle était la position des armées; le premier consul ordonna sur-le-champ la réunion de celles du Rhin et d'Helvétie en une seule sous le nom d'armée du Rhin; il en donna le com-

mandement au général Moreau, qui lui avait montré le dévouement le plus absolu dans la journée du 18 brumaire (1). Les troupes françaises manquaient de tout, leur dénuement était extrême; tout l'hiver fut employé à recruter, habiller, solder cette armée. Un détachement de l'armée de Hollande fut dirigé sur Mayence, et bientôt l'armée du Rhin devint une des plus belles qu'ait jamais eues la république; elle comptait 150,000 hommes, et était formée de toute la vieille bande.

Position des armées autrichiennes, 1800.

Paul I était mécontent de la politique de l'Autriche et de l'Angleterre; l'élite de son armée avait péri en Italie sous Souwarow, en Suisse sous Korsakow, en Hollande sous Hermann. Les prétentions anciennes et nouvelles des Anglais sur la navigation des neutres, l'indisposaient tous les jours davantage; le commerce des neutres, surtout celui des puissances de la Baltique était troublé; des convois escortés par des bâtiments de guerre, étaient insultés, et soumis à des visites. D'un autre côté les changemens survenus dans les principes du gouvernement français, de-

(1) Moreau était ennemis du directoire, et surtout de la société du manège; quoiqu'il n'eût eu que des revers dans la campagne qui venait de se terminer, qu'il eût alors moins de considération que les généraux qui venaient de sauver la Suisse, à Zurich, et la Hollande, en faisant capituler le fils du roi d'Angleterre, il avait une connaissance particulière du champ d'opération de l'armée d'Allemagne: ce qui décida le premier consul à lui donner toute sa confiance, et à le mettre à la tête de l'armée.

puis le 18 brumaire, avaient neutralisé, suspendu sa haine contre la révolution: il estimait le caractère que le premier consul avait montré en Italie, en Égypte, et qu'il déployait tous les jours; ces dernières circonstances déterminèrent sa conduite, et s'il n'abandonna pas la coalition, du moins ordonna-t-il à ses armées de quitter le champ de bataille et de repasser la Vistule.

L'abandon de l'armée russe ne découragea pas l'Autriche, elle déploya tous ses moyens et mit deux grandes armées sur pied. L'une en Italie, forte de 140,000 hommes, sous les ordres du général de cavalerie Mélas, fut destinée à prendre l'offensive, s'emparer de Gênes, de Nice et de Toulon; sous les murs de cette place, elle devait être rejointe par l'armée anglaise de 18,000 hommes, qui devaient se rassembler à Mahon, et par l'armée napolitaine de 20,000 hommes. Willot et Pichegru étaient au quartier-général de Mélas, pour insurger le Midi de la république, où les Bourbons pensaient avoir des partisans. L'autre en Allemagne, commandée par le Feldzeugmeister Kray, forte de 120,000 hommes, y compris les troupes de l'empire et celles à la solde de l'Angleterre, était destinée à rester sur la défensive pour couvrir l'Allemagne. L'expérience de la campagne passée avait convaincu l'Autriche de toutes les difficultés attachées à la guerre de Suisse.

Le feldzeugmeister Kray avait son quartier-général à Donaueschingen, ses principaux magasins à Stockach, Engen, Mœskirch, Biberach. Son armée était composée de quatre corps: celui de droite, commandé par le feld-maréchal-lieu-

lieutenant Sztarray, était sur le Mein; celui de gauche, sous les ordres du prince de Reuss, était en Tyrol; les deux autres étaient snr le Danube, tenant des avant-gardes: l'une sous le général Kienmayer, vis-à-vis de Kehl; l'autre sous les ordres du général-major Giulay, dans le Brisgaw; une troisième sous les ordres du prince Ferdinand, dans les villes forestières aux environs de Bâle; une quatrième sous les ordres du prince de Vaudemont, vis-à-vis Schaffhouse.

Dans ces circonstances, il devenait donc urgent que l'armée du Rhin prit une vigoureuse offensive; ses forces étaient presque doubles de celles de l'ennemi, tandis que l'armée autrichienne d'Italie était plus que double de l'armée française, qui, complétée à 40,000 hommes, gardait l'Apennin et les hauteurs de Gênes. Une armée de réserve de 35,000 hommes fut réunie sur la Saone, pour se porter au soutien de l'armée d'Allemagne si cela était nécessaire, déboucher par la Suisse sur le Pô, et prendre l'armée autrichienne d'Italie à revers.

Le cabinet de Vienne comptait que ses armées seraient au premier dégel au cœur de la Provence; et celui des Tuileries avait calculé que son armée du Rhin serait avant ce temps-là sur l'Inn.

Plan du premier consul; disposition qu'il prend.

Le premier consul ordonna au général Moreau de prendre l'offensive et d'entrer en Allemagne, afin d'arrêter le mouvement de l'armée

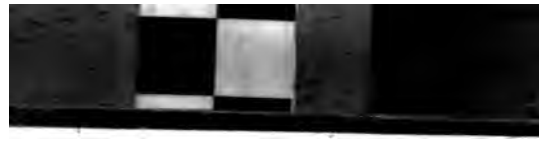

autrichienne d'Italie, qui déja était arrivée sur Gênes. Toute l'armée du Rhin devait se réunir en Suisse et passer le Rhin à la hauteur de Schaffhouse; le mouvement de la gauche de l'armée sur sa droite devant se faire derrière le rideau du Rhin, et d'ailleurs, étant préparé beaucoup à l'avance, l'ennemi n'en aurait aucune connaissance. En jetant quatre ponts à la fois à la hauteur de Schaffhouse, toute l'armée française passerait en vingt-quatre heures, arriverait sur Stockach, et culbuterait la gauche de l'ennemi, prendrait par derrière tous les Autrichiens placés entre la rive droite du Rhin et les défilés de la forêt Noire. En six ou sept jours de l'ouverture de la campagne, l'armée serait devant Ulm; ce qui pourrait s'échapper de l'armée autrichienne se rejeterait en Bohême. Ainsi, le premier mouvement de la campagne aurait eu pour résultat de séparer l'armée autrichienne de Ulm, Philipsbourg et Ingolstadt, et de mettre en notre pouvoir le Würtemberg, toute la Souabe et la Bavière. Ce plan d'opération devait donner lieu à des événements plus ou moins décisifs, selon les chances de la fortune, l'audace et la rapidité des mouvements du général français. Le général Moreau était incapable d'exécuter et même de comprendre un pareil mouvement; il envoya le général Dessolles à Paris, présenter un autre projet au ministre de la guerre, suivant la routine des campagnes de 1796 et 1797; il proposait de passer le Rhin à Mayence, Strasbourg et Bâle. Le premier consul, fortement contrarié, pensa un moment à aller lui-même se mettre à la tête de cette armée; il calculait

être sur Vienne avant que l'armée autrichienne d'Italie put être sur Nice. Mais l'agitation intérieure de la république s'opposa à ce qu'il quittât sa capitale, et s'en éloignât pour autant de temps: le projet de Moreau fut modifié, et le général fut autorisé à en exécuter un mitoyen, qui consistait à faire passer le fleuve par sa gauche à Brisach, par son centre à Bâle, par sa droite au-dessus de Schaffhouse. Il lui était surtout prescrit de n'avoir qu'une seule ligne d'opération; encore dans l'exécution ce dernier plan lui parut-il trop hardi, et il y fit des changements.

Ouverture de la campagne,

Moreau avait son quartier-général à Bâle; son armée était composée de quatre corps d'infanterie, d'une réserve de grosse cavalerie et de deux divisions détachées, savoir: le lieutenant-général Sainte-Suzanne commandant la gauche, les divisions Souham et Legrand; le lieutenant-général Saint-Cyr, le centre, les divisions Baraguay-d'Hilliers et Ney; le général en chef commandant la réserve, les divisions Delmas, Leclerc, Richepanse; le lieutenant-général Lecourbe, la droite, les divisions Vandamme, Montrichard, Lorge; le général d'Hautpoult, la réserve de grosse cavalerie; le général Éblé, l'artillerie; les corps détachés étaient commandés par les généraux Collaud et Moncey, en Suisse.

Le 25 avril, Sainte-Suzanne commandant la gauche, passa le Rhin à Strasbourg; Saint-Cyr, avec le centre, le passa le même jour à Brisach;

le général Moreau, à la tête d'un corps de réserve, passa, le 27, à Bâle.

Le corps de Sainte-Suzanne culbuta un corps ennemi de 12 à 15,000 hommes, qui était en position en avant d'Offenbourg; Saint-Cyr entra à Fribourg, que l'ennemi ne lui disputa pas; de là il se porta sur Saint-Blaise, où déja la réserve, qui avait passé à Bâle, était arrivée. Richepanse resta à Saint-Blaise, les deux autres divisions, remontant la rive droite du Rhin, se portèrent à l'embouchure de l'Alb. Le 26 et le 27, les trois divisions se réunirent sur la Wuttach; le 28, elles prirent position à Neukirch; Saint-Cyr se porta de Saint-Blaise sur la Wuttach à Stühlingen. Cependant Moreau sentit la nécessité de rappeler Sainte-Suzanne, qui dut passer à Kehl le 27, pour venir par la rive gauche du Rhin à Vieux-Brisach, passer de nouveau le fleuve, et se trouver en deuxième ligne du corps de Saint-Cyr; il marcha sur Fribourg, y traversa le Val-d'Enfer, et prit position à Neustadt. Telle était la position de la réserve, du centre et de la gauche française, lorsque le 1er mai la droite, sous Lecourbe, passa le Rhin près Stein, sans presque aucun obstacle, et se porta sur le fort Hohentwiel, qui capitula. Il avait quatre-vingts bouches à feu; aussi, ce fut cinq jours après le signal de l'ouverture de la campagne, que Lecourbe put entrer en opération. Le 2 mai, l'armée resta inactive dans ses positions, où elle se trouvait en bataille sur une ligne de quinze lieues oblique au Danube, depuis le fort Hohentwiel jusqu'à Neustadt.

Bataille d'Engen.

Le feldzeugmeister Kray eut ainsi le temps de réunir ses troupes le 2 mai; il était en position avec 45,000 hommes en avant de la petite ville d'Engen, ayant sur sa gauche, à Stockach, à six lieues, le prince de Vaudemont, avec un corps de 12,000 hommes, liant sa position d'Engen avec le lac de Constance, gardant ses magasins, assurant sa retraite sur Mœskirch. Le 3, à la pointe du jour, Lecourbe, avec ses trois divisions, se dirigea sur Stockack; Moreau, avec les trois divisions de la réserve, sur Engen; Saint-Cyr et Sainte-Suzanne, trop éloignés du champ de bataille, ne purent y arriver à temps. Lecourbe marcha sur trois colonnes: Vandamme, à la droite, tourna Stockach; Montrichard, au centre, entra au pas de charge dans la ville; le général Lorge, à la gauche, coupa avec une brigade la communication de Stockach avec Engen, et seconda, avec son autre brigade, l'attaque de la réserve. Le prince de Vaudemont fut mis en déroute; il se retira en toute hâte sur Mœskirch, laissant 3000 prisonniers, cinq pièces de canon et des drapeaux au pouvoir de Lecourbe: pendant ce temps, les trois divisions de la réserve s'engagèrent avec les avant-gardes du feldzeugmeister Kray, à un chemin d'Engen, aux approches de la rivière d'Aach; le combat devint bientôt vif à Wetterdingen, à Mühlhausen; mais Moreau étendit sa ligne sur sa gauche: il fit attaquer par Richepanse le mamelon de Hohenhoven. Celui-ci l'attaqua en vain toute la

journée; les trois divisions de la réserve, avec la brigade de la division Lorge et la réserve de grosse cavalerie, formaient une force de 40,000 hommes, c'est-à-dire un peu moins que l'ennemi n'avait devant Engen. La victoire penchait en faveur des Autrichiens, lorsque Kray fut instruit de la défaite du prince de Vaudemont, des grands succès de Lecourbe et de l'arrivée de Saint-Cyr sur Hohenhoven; il battit en retraite. Saint-Cyr était parti le matin de Stühlingen; il avait remonté la rive droite de la Wuttach, et il fut arrêté au défilé de Zollhaus; à la nuit, sa brigade d'avant-garde, commandée par le général Roussel, occupa le plateau de Hohenhoven. La perte fut de 6 à 7000 hommes de chaque côté; les Autrichiens perdirent en outre 4000 prisonniers et quelques pièces de canons, la plupart pris par Lecourbe à Stockach.

Bataille de Mœskirch.

Pendant la journée du 4, le général Kray joignit à Mœskirch le prince de Vaudemont, et fut rejoint par la division que commandait l'archiduc Ferdinand; il ordonna l'évacuation de ses magasins, et fit ses dispositions pour se porter sur le Danube, qu'il voulait passer sur le pont de Siegmaringen: pendant cette journée l'armée française ne fit aucun mouvement; mais le général Lecourbe se porta de Stockach sur Mœskirch. St.-Cyr, qui n'avait pas donné à Engen, se porta sur Liptingen: les trois divisions de la réserve marchèrent en deuxième ligne à l'appui de Lecourbe; celui-ci marcha sur Mœs-

kirch sur trois colonnes; Vandamme à la droite sur Kloster-Wald; Montrichard au centre, appuyé par la réserve de grosse cavalerie; Lorge à la gauche, par Neuhausen: il couvrait ainsi un front de deux grandes lieues. La rencontre des troupes légères de l'ennemi ne tarda pas à lui indiquer la présence de l'armée: bientôt les trois divisions furent aux mains contre toute l'armée autrichienne; elles étaient fort compromises, lorsque, dans l'après-midi, elles furent soutenues par trois divisions de la réserve. Le combat devint fort chaud, les armées se maintinrent sur leur champ de bataille. Saint-Cyr eut décidé de la victoire; mais il n'arriva à Liptingen que la nuit, encore éloigné du champ de bataille de plusieurs lieues. Pendant la nuit Kray battit en retraite: la moitié de ses troupes avaient passé le Danube à Siegmaringen; l'autre moitié était sur la rive droite, lorsque Saint-Cyr, qui avait suivi la rive droite du Danube, arriva le 6 sur les hauteurs qui dominent ce fleuve. Si Moreau eût marché, de son côté, à la suite de l'ennemi, une partie de l'armée autrichienne aurait été détruite; mais Moreau ne connaissait pas le prix du temps; il le passait toujours le lendemain des batailles, dans une fâcheuse indécision.

Bataille de Biberach.

Quelques jours après la bataille de Mœskirch, Lecourbe se porta sur Wurzach et envoya ses flanqueurs au pied des montagnes du Tyrol. Saint-Cyr se porta sur Buchau; Moreau, avec la réserve, marcha en deuxième ligne; Sainte-

Suzanne continua son mouvement par la rive gauche du Danube, et se porta à Geisingen, séparé de l'armée par le fleuve. Kray avait fait sa retraite sans être inquiété. Se trouvant le 7 à Riedlingen, et ayant eu avis du mouvement décousu de la droite de l'armée sur le Tyrol, et de celui de Sainte-Suzanne sur la rive gauche du Danube; il passa ce fleuve au pont de Riedlingen, et se porta derrière Biberach, plaçant une avant-garde de dix mille hommes sur la route de Buchau, et toute son armée derrière la Riss, la gauche à Ochsenhausen, la droite sur le plateau de Mettenberg. Le 9 mai, Saint-Cyr partit de Buchau, attaqua cette avant-garde, qui était séparée du corps de bataille par la Riss, la culbuta dans la rivière, lui fit quinze-cents prisonniers, et lui prit du canon; il la suivit sur la rive droite; deux divisions de la réserve étaient survenues dans ces entrefaites. Kray se mit en route sur l'Iller; Lecourbe l'attaqua à Memmingen, lui fit douze cents prisonniers, et lui prit du canon; il se refugia dans son camp d'Ulm.

Manœuvres et combats autour d'Ulm.

Du 10 au 12 mai, l'armée française occupait les positions suivantes: la droite, sous Lecourbe, avait son quartier-général à Memmingen; la réserve et le centre le long de l'Iller, jusqu'au Danube; le général Sainte-Suzanne, sur la gauche du Danube, à une journée d'Ulm. L'armée autrichienne était toute réunie dans le camp retranché d'Ulm, hormis le corps du prince de

Reuss, de 20,000 hommes, qui était dans le Tyrol. Ulm avait une enceinte bastionnée; le Michelsberg qui la domine, était occupé par des fortifications de campagne faites avec soin, et armées d'une nombreuse artillerie: sur la rive droite, de forts retranchements protégeaient deux ponts. De grands magasins de fourrages, vivres et munitions de guerre y étaient réunis. Le général autrichien pouvait manœuvrer sur les deux rives du Danube, protégeant à la fois la Souabe et la Bavière, couvrant la Bohême comme l'Autriche; il recevait tous les jours des recrues, des vivres, et paraissait résolu à vouloir se maintenir dans cette position centrale, malgré l'infériorité bien constatée de ses forces, et les échecs qu'il avait essuyés.

Moreau, pour le déposter, résolut de marcher en avant, la droite en tête: Lecourbe quitta Memmingen, et s'approcha du Lech. Le quartier-général passa la Günz; Saint-Cyr, avec le centre, le suivit en échelon, longeant le Danube; Sainte-Suzanne s'approcha d'Ulm par la rive gauche. La division Legrand prit position à Erbach sur le Danube, à deux lieues de la place; la division Souham, à la même distance, sur la Blau. Ces deux divisions couvraient ainsi une ligne de deux lieues. Sainte-Suzanne n'avait aucun point sur le Danube; il affrontait avec son seul corps toute l'armée de Kray, qui s'était contenté d'envoyer le général Merveld derrière le Lech, et continua à occuper en force toute la rive gauche du Danube, depuis Ulm jusqu'à l'embouchure de cette rivière, poussant des avant-gardes jusque sur la chaussée d'Augs-

[illegible] où elles escarmouchaient avec les flanqueurs de droite de l'armée française.

Le 25, à la pointe du jour, l'archiduc Ferdinand déboucha sur le général Legrand, ainsi qu'une autre colonne sur le général Souham. Les avant-postes des deux divisions françaises furent bientôt reployés, leurs communications coupées, le corps des divisions rejeté deux lieues en arrière: à mesure qu'elles reculaient, la distance qui les séparait s'augmentait.

Sainte-Suzanne était percé; il ordonna au général Legrand d'abandonner le Danube, afin de se rapprocher de la division Souham: ce mouvement de concentration, avantageux sous un point de vue, avait le terrible inconvénient de [illegible] de l'armée; mais Saint-Cyr, au bruit de la canonnade, rétrograda avec son arrière-garde, et plaça sur la rive droite du Danube des batteries, qui battaient la route d'Ulm à Munich, et donnèrent de l'inquiétude à l'archiduc: il crut que toute l'armée allait passer le fleuve, et le couper; il se reploya sur Ulm. La perte du corps de Sainte-Suzanne fut considérable en tués et blessés, moindre cependant qu'elle aurait dû l'être, vu la fausse position qu'il avait abandonné: l'intrépidité des troupes, l'habileté du général, sauvèrent ce corps d'une destruction totale.

Mack, étonné de cet évènement, contremanda la marche sur le Lech; ordonna à Saint-Cyr et à d'Hautpoult de passer le Danube à Erbach pour soutenir Sainte-Suzanne; se porta [illegible] sur l'Iller, et rappela Lecourbe. Saint-Cyr passa la Blau, de sorte que des onze

divisions qui composaient son armée, cinq étaient sur la rive gauche, et six étaient sur la rive droite du Danube, à cheval sur ce fleuve, occupant une ligne de quatorze lieues; il passa plusieurs jours dans cette position.

Attaquera-t-il Kray sur la rive gauche? repassera-t-il sur la rive droite? il se décida de nouveau à ce dernier parti. Lecourbe se reporta sur Landsberg, où il arriva le 27 mai; le 28, sur Augsbourg, où il passa le Lech; Saint-Cyr se porta sur la Günz; Sainte-Suzanne passa sur la droite du Danube, et prit position à cheval sur l'Iller. L'armée française se trouva en bataille, la gauche au Danube, la droite au Lech, occupant une ligne de vingt lieues. Le 24 mai, le feldzeugmeister Kray fit passer une avant-garde sur la rive droite, qui attaqua à la fois les deux divisions de Sainte-Suzanne: le combat fut vif, il dura toute la journée: la perte de part et d'autre fut considérable; mais le soir, les Autrichiens repassèrent le Danube.

A cette nouvelle, le général Moreau changea encore de résolution: il arrêta son mouvement, et se rapprocha du Danube. Lecourbe abandonna pour la deuxième fois le Lech. Mais le 4 juin, le feldzeugmeister Kray, ayant réuni une partie de ses forces, passa sur le pont d'Ulm, et attaqua le corps de Sainte-Suzanne, conduit par Richepanse. (Sainte-Suzanne avait été prendre le commandement des troupes de Mayence,) qui se trouvaient en position sur l'Iller. Richepance, environné par des forces supérieures, se reploya toute la journée: sa position devenait des plus critiques, lorsque le général Grenier

(il avait remplacé Saint-Cyr, renvoyé de l'armée par Moreau), fit déboucher par le pont de Kellmüntz sur l'Iller la division Ney; le combat se rétablit. Le général Moreau se concentra tout-à-fait sur l'Iller: c'était justement ce que voulait Kray, qui, trop faible pour faire tête à l'armée française, voulait l'empêcher de cheminer, et la consommer dans des combats de détail.

Après avoir séjourné plusieurs jours dans cette position, enhardi par l'attitude défensive de Kray, qui ne faisait aucun mouvement, et restait dans son camp retranché, Moreau reprit pour la troisième fois son projet d'attaque sur la Bavière; il fit mine de passer le Lech.

Lecourbe repassa de nouveau le Lech, et les 10, 11 et 12 juin, toute l'armée se rapprocha de cette rivière. Ainsi il y avait un mois que le combat de Biberach avait eu lieu, et l'armée était toujours dans la même position; elle avait perdu ce temps en marches et contre-marches, qui l'avaient compromise, et avaient donné lieu à des combats où les troupes françaises, en nombre inférieur, avaient perdu beaucoup de monde. L'arrière-garde de Lecourbe avait perdu deux mille hommes, en évacuant Augsbourg, au combat de Schwabmünchen. Cette hésitation avait indisposé quelques généraux de l'armée. Moreau avait renvoyé Saint-Cyr, qu'il avait remplacé par le général Grenier; il reprochait à ce général les lenteurs de sa marche à Engen, surtout à Mœskirch, et d'être mauvais camarade, de laisser écraser les divisions voisines, lorsqu'il pouvait les secourir; de son côté, Saint-Cyr critiquait amèrement la conduite de son général en

chef, et manifestait hautement la désapprobation des manœuvres qui avaient été faites depuis l'ouverture de la campagne. On voit dans les dépêches de Lecourbe plusieurs lettres pleines d'énergie et de plaintes sur ses lenteurs, ses incertitudes, ses hésitations, ses ordres et contre-ordres. Cela décida enfin le général en chef à se porter sur la rive gauche du Danube, en passant la rivière, du 19 au 20 juin, après être arrivé sur le fleuve, à la hauteur d'Ulm.

Kray quitte Ulm. — Prise de Munich. — Combat de Neubourg.

Lecourbe, avec la droite, se porta vis-à-vis Hochstet; Moreau, avec la réserve, vis-à-vis Dillingen; Grenier, avec le centre, à Günzburg; Richepanse, avec la gauche, resta en observation sur l'Iller, vis-à-vis Ulm. Le 19, à la pointe du jour, Lecourbe fit raccommoder le pont du Danube à Blindheim, fit passer son corps d'armée, se porta avec une division sur Schweningen, en descendant à deux lieues, du côté de Donauwert, et envoya deux autres sur Lauingen, en remontant le Danube. A peine arivé à Schweningen, la division fut attaquée par une brigade de quatre mille hommes que commandait le général Devaux, qui avait son quartier-général à Donauwert. Le combat fut assez vif, mais ce corps fut défait, la moitié resta sur le champ de bataille, et dans les mains des Français. Peu après, l'ennemi attaqua les divisions placées sur Lauingen; après un combat fort vif, il fut repous

Moreau, avec la réserve, passa au pont de Dillingen. Grenier voulut rétablir le pont de Günzburg, mais il en fut empêché par le général Giulay; ce qui l'obligea à aller passer au pont de Dillingen. Aussitôt que Kray apprit que le passage était effectué, il résolut de se retirer; ce qu'il fit, sous la protection d'un corps de cavalerie qu'il plaça sur la Brenz: mais, pendant les journées du 20, 21, 22 et 23, l'armée française resta immobile et ne fit rien. C'était perdre un temps bien précieux, et qui, bien employé, pouvait devenir bien funeste à son ennemi: le général autrichien en profita, il passa par Neresheim, Nördlingen, et arriva sur la Wernitz le 23 au soir. Le général Richepanse cerna Ulm, avec son corps. L'armée se mit trop tard à la suite de l'armée autrichienne, dont elle atteignit l'arrière-garde. La division Decaen fut dirigée sur Munich; après un léger combat contre le général Merveld, il entra dans cette capitale.

Lecourbe repassa sur la rive droite du Danube, se porta sur Rain et Neubourg. Kray était en position avec deux mille cinq cents 1) hommes en avant de cette ville, sur la rive droite du Danube. Montrichard, qui osa l'y attaquer, fut vivement repoussé et ramené pendant deux lieues. Lecourbe rétablit le combat avec la division Grandjean: la valeur des troupes et l'énergie du général remédièrent au mal

1) Erreur du copiste, apparemment 25000 hommes.
Note de l'éditeur.

qui eût pu être beaucoup plus grand. Le champ de bataille resta à l'ennemi; mais dans la nuit il sentit qu'il n'était plus à temps de gagner le Lech, et que le reste de l'armée française allait l'accabler; il repassa le Danube, se porta sur Ingolstadt, passa de nouveau le fleuve, et porta son quartier-général à Landshut, derrière l'Isar. Le général Moreau entra à Augsburg; y plaça son quartier-général, il envoya la division Leclerc sur Freisingen, qui y entra après un combat très-vif contre l'avant-garde autrichienne.

Dans ce temps, Sainte-Suzanne sortit de Mayence avec deux divisions réunies de ce côté, et entra dans la Franconie, se rapprochant du Danube.

Cependant le prince de Reuss, occupant toujours Feldkirch, Fuessen et tous le débouchés du Tyrol, Lecourbe repassa le Lech, avec vingt mille hommes, et se porta sur trois colonnes, la gauche sur Scharnitz, le centre sur Fuessen, et la droite sur Feldkirch. Le 14 juillet, Molitor entra dans cette place; l'ennemi lui abandonna le camp retranché. Le prince de Reuss se retira derrière les défilés et les retranchements qui couvraient le Tyrol.

Armistice de Parsdorf, le 15 juillet 1800.

L'armistice fut conclue le 15 juillet à Parsdorf: les trois places d'Ingolstadt, Ulm, Philipsbourg durent rester bloquées, mais approvisionnées jour par jour, pendant le temps de la suspension d'armes. Tout le Tyrol resta au

pouvoir de l'Autriche, et la ligne de démarcation passa par l'Iller, au pied des montagnes du Tyrol. Dès le 24 juin, le feldzeugmeister Kray avait proposé de se conformer à l'armistice conclu à Marengo, dont il venait de recevoir la nouvelle. Le reste de juillet, août, septembre, octobre, novembre, les armées restèrent en présence, et les hostilités ne recommencèrent qu'en novembre. L'armistice disait:

Article premier. Il y aura armistice et suspension des hostilités entre l'armée de sa majesté imperiale et de ses alliés, en Allemagne, dans la Suisse, le Tyrol et les Grisons, et l'armée française dans les mêmes pays. La reprise des hostilités devra être annoncée respectivement douze jours d'avance. — Art. 2. L'armée française occupera tout le pays qui est compris dans la ligne de démarcation suivante: cette ligne s'étend depuis Balzers, dans les Grisons, sur la rive droite du Rhin, jusqu'aux sources de l'Inn, dont elle comprend toute la vallée; de là aux sources du Lech, par la crête des montagnes du Vorarlberg, jusqu'à Reuti, le long de la rive gauche du Lech, ainsi que la rive droite, dans les points seulement où la route passe d'une rive à l'autre. L'armée autrichienne reste en possession de tous les passages qui conduissent à la rive droite du Lech; elle forme une ligne qui comprend Reuti, s'étend au delà de Seebach, près de Breitenwang, le long de la rive septentrionale du lac dont sort le Seebach, s'élève sur la gauche de l'Engthal, jusqu'à la source de l'Ammer; de là, par les frontières du comté de Wer-

Werdenfels, jusqu'à la Loisach. Elle s'étend sur la rive gauche de cette rivière jusqu'au Kochelsee, qu'elle traverse, jusqu'à Walchensée, où elle coupe le lac de ce nom, et se prolonge le long de la rive septentrionale de la Jachenau jusqu'à son embouchure dans l'Isar; et, traversant cette rivière, elle se dirige sur la Weisach à Reiten, tourne le Tegernsee, traverse la Mangfald, près de Gmünd, et sur la rive gauche de celle-ci jusqu'à Talley: de là, elle prend la direction par Oblans, Telgfing, Elkhofin, Gräfing, Exing, Ebersberg, Molskirchen, Hohenlinden, Kraiuacher, Weling, Teting, Heidberg, Isen, Penzing, Sieptenbach, le long de l'Isar jusqu'à Furtern et Sendorff, où elle passe vers la source de la Vils, qu'elle suit jusqu'à Vilsbibourg, et au delà de cette rivière jusqu'à Binabibourg, où elle suit le cours de la Bina jusqu'à Dornaich. Elle coupe près de Semenshausen, s'étend vers la source du Kolbach, ensuite la rive gauche jusqu'à son embouchure dans la Vils, et, se portant sur la gauche de la Vils, se prolonge jusqu'à son embouchure dans le Danube. La même ligne s'étend sur la rive droite du Danube jusqu'à Kehlheim, où elle passe le fleuve, et se prolonge sur la rive droite de l'Altmühl jusqu'à Pappenheim; elle se dirige ensuite par la ville de Weissembourg, vers la Rednitz, dont elle longe la rive gauche jusqu'au point où elle se jete dans le Mein; elle suit de là la rive gauche de cette dernière rivière jusqu'à son embouchure. La ligne de démarcation, sur la rive droite du Mein, entre cette rivière et Düsseldorff, ne s'étendra plus vers Mayence

que jusqu'à la Nidda. Dans le cas où les troupes françaises auraient fait, dans l'intervalle, des progrès de ce côté, elles conserveront ou reprendront la même ligne qu'elles occupent aujourd'hui, 15 juillet. — Art. 3. L'armée impériale occupera de nouveau le haut et bas Engadin, c'est-à-dire la partie des Grisons, dont les rivières se jetent dans l'Inn, et de la vallée de Sainte-Marie, dans l'Adige. La ligne de démarcation française s'étendra depuis Balzers, sur le lac de Como, par Coire, Tusis, le Splügen, Chiavenna, y compris le Luciensteig. La partie des Grisons, située entre cette ligne et l'Engadin, sera évacuée par les deux parties. Ce pays conservera sa forme de gouvernement actuelle. — Art. 4. Les places qui sont dans la ligne de démarcation, telles que Ulm, Ingolstadt, et Philipsbourg, lesquelles sont occupées par les impériaux, resteront, sous tous les rapports, dans l'état où elles auront été trouvées par les commissaires nommés à cet effet, par les généraux en chef; la garnison n'en sera pas augmentée, et elles ne troubleront point la navigation sur les rivières, et le passage sur les grandes routes. Le territoire de ces places fortes s'étend jusqu'à deux mille toises des fortifications; elles s'approvisionneront tous les dix jours, et, pour ce qui regarde cet approvisionnement déterminé, elles ne seront pas censées comprises dans les pays occupés par l'armée française, laquelle, de son côté, ne pourra pas non plus empêcher les transports des munitions dans les dites places. — Art. 5. Le général, commandant l'armée impériale, est autorisé à envoyer dans chacune de

ces places une personne chargée d'informer les commandants de la conduite qu'il auront à tenir. — Art. 6. Il n'y aura pas de ponts sur les rivières qui séparent les deux armées, à moins que ces rivières ne soient coupées par la ligne de démarcation, et alors les ponts ne pourront être établis que derrière cette ligne, sans préjudice cependant des dispositions qui pourraient être faites à l'avenir pour l'utilité des armées et du commerce. Les chefs respectifs s'entendront sur cet article. — Art. 7. Partout où des rivières navigables séparent les deux armées, la navigation sera libre pour elles et pour les habitants. La même chose aura lieu pour les grandes routes comprises dans la ligne de démarcation, et cela pendant le temps de l'armistice. — Art. 8. Les territoires de l'empire et des états autrichiens qui se trouvent dans la ligne de démarcation de l'armée française, sont sous la sauvegarde de la loyauté et de la bonne foi. Les propriétés et les gouvernements actuel seront respectés, et aucun des habitants de ces contrées ne pourra être inquiété, soit pour services rendus à l'armée impériale, soit pour opinion politique, soit pour avoir pris une part effective à la guerre. — Art. 9. La présente convention sera expédiée avec la plus grande célérité possible. — Art. 10. Les avant-postes des deux armées ne communiqueront pas entre eux.

Remarques critiques.

Première remarque. — Plan de campagne. — 1°. Un plan de campagne doit avoir prévu

tout ce que l'ennemi peut faire, et contenir en lui-même les moyens de le déjouer. La frontière d'Allemagne était, dans cette campagne, la frontière prédominante; la frontière de la rivière de Gênes était la secondaire. Effectivement, les évènements, qui auraient lieu en Italie, n'auraient aucune action directe, immédiate et nécessaire, sur les affaires du Rhin; tandis que les événements, qui auraient lieu en Allemagne, auraient une action nécessaire et immédiate sur l'Italie. En conséquence, le premier consul réunit toutes les forces de la république sur la frontière prédominante, savoir: l'armée d'Allemagne, qu'il renforça, et l'armée de Hollande et du Bas-Rhin; l'armée de réserve, qu'il réunit sur la Saône, à portée d'entrer en Allemagne, si cela était nécessaire.

Le conseil aulique réunit sa principale armée sur la frontière secondaire, en Italie. Ce contre-sens, cette violation de ce grand principe, fut la véritable cause de la catastrophe des Autriens dans cette campagne.

2° Le gouvernement avait ordonné au général Moreau de réunir son armée derrière le lac de Constance, par la Suisse; de dérober cette marche à l'ennemi, en interdisant toute communication de la rive gauche à la rive droite du Rhin; de jeter, à la fin d'avril, quatre ponts entre Schaffhausen, Stein et le lac de Constance; de passer sur la rive droite du Rhin avec toute son armée; de se porter sur Stockach et Engen; d'appuyer sa droite au Danube, sa gauche au lac de Constance; de prendre à dos toutes les divisions ennemies qui se trouveraient en position

sur les Montagnes-Noires et dans la vallée du Rhin, de les séparer de leurs magasins, de se porter ensuite sur Ulm avant l'ennemi. Moreau ne comprit pas ce plan; il envoya le général Dessolles au ministre de la guerre, pour proposer de passer le Rhin à Mayence, Strasbourg et Bâle. Napoléon résolut alors de ce mettre *lui-même* à la tête de cette armée; mais les événements exigèrent qu'elle entrât en opération en avril, et les circonstances intérieures de la république ne lui permettant pas de quitter alors Paris; il se contenta de prescrire que l'armée du Rhin n'eût qu'une seule ligne d'opération.

Deuxième remarque. — Moreau. — 1° Sainte-Suzanne passa sur le Rhin à Kehl; Saint-Cyr, à Neuf-Brisach: ils devaient se joindre dans le Brisgaw. Moreau en sentit le danger; il rappela Sainte-Suzanne sur la rive gauche, pour lui faire repasser le Rhin sur le pont de Neuf-Brisach: ce fut un faux mouvement, et non pas une ruse de guerre. La marche de trente lieues, depuis Vieux-Brisach à Bâle et Schaffhausen, par la rive droite du Rhin, étant fâcheuse, l'armée prêtait son flanc droit au Rhin, et son flanc gauche à l'ennemi; elle était dans un cul-de-sac, au milieu des ravins, des forêts et des défilés. Le général Kray fut ainsi prévenu où voulait aller son ennemi; il eut huit jours pour se concerter; aussi fût-il réuni en bataille à Engen et Stockach, et en mesure de couvrir ses magasins et Ulm avant le général français, qui cependant avait l'initiative du mouvement. Si Moreau eût débouché par le lac de Constance avec toute l'armée, il eût surpris, défait et pris la moitié

de l'armée autrichienne; les débris n'auraient pu se rallier que sur le Neckar: il fut arrivé à Ulm avant elle. Que de grands résultats! La campagne eût été décidée dans les quinze premiers jours de la durée.

2° L'armée française était beaucoup plus forte que celle de l'ennemi dans un arrondissement de quinze lieues, et cependant l'ennemi fut supérieur en nombre sur le champ de bataille d'Engen. Moreau éparpilla son armée, et la compromit; manœuvra par sa gauche pour se réunir à Saint-Cyr, qui était trop loin; il fit attaquer, par Richepanse seul, le pic de Hohenhoven, qui était une position forte. Il eût dû tenir ses troupes réunies, et manœuvrer par sa droite, s'appuyer à Lecourbe, et couper la ligne de retraite de l'ennemi; là il n'eût été arrêté par aucune forte position.

3° Kray fit sa retraite, dans la nuit du 3 au 4, sur Mœskirch; il en était éloigné de six lieues: Lecourbe n'en était éloigné que de trois lieues. Si celui-ci eût reçu l'ordre de marcher, le 4, il eût coupé l'armée ennemie, l'eût attaquée en tête et en flanc, dans le temps que Saint-Cyr et la réserve eussent attaqué en queue; Kray eût été fort compromis, la bataille de Mœskirch n'eût pas eu lieu. Moreau est resté, le 4, oisif, sans aucune raison. Cette fatale indécision remit en question, le lendemain, ce qui avait été décidé à Engen, et à rendre inutile le sang versé sur le champ de bataille.

4° Sainte-Suzanne était à Donaueschingen pendant la bataille d'Engen: il eût pu au moins se tr[illegible] la bataille de Mœskirch; il n'y fut

pas non plus que Saint-Cyr, de sorte que les six divisions de Lecourbe et de la réserve s'y trouvèrent seules; ce qui faisait une force inférieure à celle de l'ennemi.

5° La conduite de Saint-Cyr a donné lieu à des plaintes; il n'est arrivé que la nuit à Liptingen, à plusieurs lieues du champ de bataille.

6° Si Moreau eût marché, le 6, à la pointe du jour, à la poursuite de l'ennemi; qu'il eût appuyé Saint-Cyr, le 6, il eût détruit une partie de l'armée ennemie pendant qu'elle était occupée au passage du Danube: mais, le 6, comme le 4, Moreau resta inactif sur son champ de bataille.

7° Que devait faire le général français pour déposter le feldzeugmeister Kray, de son camp retranché? Une seule chose: avoir une volonté, suivre un plan; car l'initiative était à lui: il était vainqueur, plus nombreux, et avait une meilleure armée. Le 14 mai, il eût dû passer l'Iller, se mettre en marche sur trois colonnes, ne pas occuper plus de six lieues de terrain, passer le Lech, et arriver en deux jours au plus, ou trois, à Augsbourg. Le général autrichien eût aussitôt suivi le mouvement par la rive gauche du Danube, se fût porté par Neubourg, derrière le Lech, pour couvrir la Bavière et les états héréditaires; il ne se fût pas exposé à suivre l'armée française sur la rive droite, puisqu'il aurait fallu qu'il s'avançât sous les murs d'Augsbourg pour l'attendre, et que, faisant volte-face, elle l'aurait battu, coupé d'Ulm, et rejeté dans les Montagnes-Noires. L'armée autrichienne pou-

vait avoir encore la prétention de combattre et de vaincre des divisions isolées; mais elle n'avait plus celle de lutter contre l'armée française réunie.

Les Français devaient être le 18 mai à Munich, et maîtres de la Bavière. Kray se serait estimé fort heureux de regagner l'Inn à temps: on voit par ses dépêches, qu'il juge parfaitement de l'irrésolution des ennemis. Lorsque celui-ci poussa un corps sur Augsbourg, il écrivit: l'armée française fait une démonstration sur la Bavière, qui n'est pas sérieuse, puisque ses divisions sont en échelons jusqu'à l'Iller, et que sa ligne est déjà trop étendue; il avait raison.

8° Moreau a trois fois, en quarante jours, réitéré les mêmes démonstrations; mais toutes les trois fois, sans leur donner un caractère de vérité; il n'a reussi qu'à enhardir son rival, et lui a offert des occasions de battre des divisions isolées. En effet, l'armée française avait dans ses manœuvres, la gauche sur Ulm, et la droite à vingt lieues, menaçant la Bavière; c'était défier l'armée ennemie et la fortune. Pendant cette campagne, l'armée française qui était plus nombreuse, a presque toujours été inférieure en nombre sur le champ de bataille; c'est ce qui arrive aux généraux qui sont irresolus, et agissent sans principes et sans plans; les tâtonnements, les *mezzo termine* perdent tout à la guerre.

9° Le projet de passer sur la rive gauche du Danube, au-dessus d'Ulm, était périlleux et fort hasardeux; si Kray et le prince de Reuss réunis eussent manœuvré la droite au Danube,

la gauche au Tyrol, l'armée française pouvait être prise en flagrant délit et être fort compromise. Mais, puisque le général français était résolu a cette opération inutile et téméraire, il la fallait faire avec résolation et d'un seul trait; il fallait que le passage ayant été surpris le 19, le 20, toute l'armée se trouvât sur la rive gauche, laissant seulement quelques colonnes mobiles en observation sur la rive droite, et qu'elle se portât droit sur Ulm et Nördlingen, afin d'attaquer en flanc l'armée autrichienne, et de l'obliger, si Kray prenait le parti de la retraite, à recevoir la bataille; et de s'emparer de son camp retranché, si Kray se décidait à passer sur la rive droite pour marcher sur l'armée française. De cette manière le général Moreau n'avait rien à redouter; son armée supérieure comme elle l'était en forces et en moral, si elle perdait la rive droite, s'établissait sur la rive gauche: toutes les chances étaient pour elle; elle profitait de son initiative pour marcher réunie, surprendre l'ennemi pendant ses mouvements, dans le temps qu'elle ne laissait rien exposé aux coups de l'initiative de l'ennemi. C'est l'avantage de toute l'armée qui marche toujours réunie. Qu'eût pu faire le général Richepanse, qui était le plus près d'Ulm, si Kray et le prince de Reuss l'eussent attaqué avec 60,000 hommes; et que fut devenue l'armée, si le corps de Richepanse eût été défait, qu'elle eût perdu sa ligne d'opération sur la rive droite, en y éprouvant un si grand échec, lorsqu'elle n'a pas encore pris pied sur la rive gauche?

10°. La marche du général Decaen sur Munich, celle de Lecourbe sur Neubourg, celle de Leclerc sur Freisingen, étaient des mouvements isolés, où les troupes françaises se sont trouvées en nombre inférieur de l'ennemi; elles y ont payé d'audace, atteint le point qu'elles voulaient occuper, ont obtenu peu de résultat; elles ont perdu, plus ou moins, autant que l'ennemi.

11° La marche rétrograde de Lecourbe sur le Vorarlberg était inutile: il fallait qu'il marchât sur Inspruck; il y serait arrivé dix jours plus tôt avec moins de difficultés, et en perdant moins de monde qu'il n'en a perdu à tous ces débouchés du Tyrol, pour n'obtenir aucun résultat: la possession d'Inspruck était d'une toute autre importance, l'armée se fût alors trouvée en ligne sur l'Inn.

12° L'armistice ne remplit pas le but du gouvernement qui voulait avoir les quatre places d'Ulm, Philipsbourg, Ingolstadt, et Inspruck, pour bien assurer la position des armées.

Troisième remarque. — KRAY. — 1° le feldzeugmeister Kray compromit son armée en la tenant disséminée à l'approche de l'ouverture de la campagne; son quartier-général à Donaueschingen et surtout ses magasins de Stockach, Engen, Moeskirch, étaient mal placés. Il agissait comme si la Suisse eût été neutre; son quartier-général et ses magasins eussent alors

été couverts par les défilés des Montagnes-Noires. Mais les Français étaient maîtres de la Suisse et de tout le cours du Rhin de Constance à Bâle; les magasins des Autrichiens se trouvaient à une demi-journée d'eux, et tout-à-fait aux avant-postes.

2° Le général Kray a montré de l'habileté autour d'Ulm: il a obtenu un grand succès, puisque avec une armée battue trois fois en un mois et fort inférieure, il a retenu, pendant quarante jours sous le canon de son camp retranché, une armée supérieure et victorieuse; les marches, les manoeuvres, les fortifications n'ont pas d'autre but. Mais ce général n'eût-il pas pu faire davantage, lorsque Sainte-Suzanne, avec moins de 20,000 hommes, se trouvait, le 16 mai, séparé par le Danube du reste de l'armée, à une heure de marche de son camp retranché; pourquoi ne l'attaqua-t-il pas avec ses forces réunies? De si belles occasions sont rares; il fallait déboucher sur les deux divisions de Sainte-Suzanne avec 60,000 hommes, et les détruire.

3° Lorsque, le 26 mai, l'armée française était disséminée sur une ligne de vingt lieues du Danube au Lech, pourquoi n'a-t-il pas débouché avec toutes ses forces sur les deux divisions Sainte-Suzanne et Richepanse? Il ne les a attaquées qu'avec 16,000 hommes; son attaque sur l'Iller, le 4 juin, fut faite avec trop de circonspection et avec trop peu de troupes: le prince de Reuss aurait dû y concourir, en des-

cendant du Tyrol avec toutes ses forces. Si le général autrichien eût profité de ses avantages, de l'indécision de son adversaire, de ses fausses manoeuvres, il l'eût, malgré ses succès et sa supériorité, rejeté en Suisse.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

GÊNES. — MASSÉNA.

1800.

1. Positions respectives des armées d'Italie. — 2. Gênes. — 3. Mélas coupe en deux l'armée française. — 4. Masséna cherche à rétablir ses communications avec sa gauche. — 5. Blocus de Gênes. — 6. Masséna cherche à faire lever le blocus. — 7. Masséna, pressé par la famine, entre en négociation. Reddition de Gênes. — 8. Les Autrichiens repassent les Alpes pour se porter à la rencontre de l'armée de réserve. Suchet les poursuit. — 9. Suite de la victoire de Marengo. Suchet prend possession de Gênes. — 10. Remarques critiques.

Positions respectives des armées d'Italie.

La principale armée de la maison d'Autriche était elle d'Italie: le général de cavalerie Mélas la commandait; son effectif était de 140,000 hommes; 130,000 sous les armes. Toute l'Italie était sous le commandement des Autrichiens, de Rome à Milan, de l'Isonzo aux Alpes cotiennes: ni le grand-duc, ni le roi de Sar-

était propre à autoriser son émulation; la république était régénérée. Ces trente millions de Français, réunis autour de leur chef, si forts de la confiance réciproque qu'ils s'inspiraient, offraient le spectacle de l'Hercule gaulois armé de sa massue, prêt à terrasser les ennemis de sa liberté et de son indépendance.

Le quartier-général était à Gênes; le général de brigade Oudinot était chef d'état-major; le général Lamartillière commandait l'artillerie. Masséna avait confié la gauche de son armée au lieutenant-général Suchet, qui avait sous ses ordres quatre divisions: la première occupait Rocca Barbena; la deuxième, Settepani et Melogno; la troisième, Saint-Jacques et Notre-Dame de Nève; la quatrième était en réserve à Finale et sur les hauteurs de San-Pantaléone: sa force était de 12,000 hommes. Le lieutenant-général Soult commandait le centre, fort de 12,000 hommes, et partagé en trois divisions: celle du général Gardanne défendait Cadibone, Vado, Montélegino, Savone; les flanqueurs, les hauteurs de Stella; le général Gazan défendait les débouchés en avant et en arrière, et sur les flancs de la Bocchetta; le général Marbot commandait la réserve; le lieutenant-général Miollis commandait la droite, forte de 5,000 hommes: il barrait la rivière du Levant, occupant Recco par sa droite, le Monte-Cornua par son centre, et par sa gauche le col de Toriglio, situé à la naissance de la vallée de la Trébia. Une réserve de 5,000 hommes était dans la ville; l'armée entière était forte de 34 à 36,000 hommes. Les cols,

cols, depuis Argentières jusqu'aux sources du Tanaro, étaient encore obstrués de neige. Une division de 4,000 hommes, sous les ordres du général Garnier, était repartie pour les observer, et fournir aux garnisons de Saorgio, de Nice, de Montalban, de Vintimille et des batteries des côtes. L'approche de l'armée ennemie décida le général en chef à ordonner la levée des cantonnements; et, quoique la saison fût rigoureuse, qu'il y eût encore des neiges sur les hauteurs, les troupes prirent leurs camps, et occupèrent des positions culminantes. Des escarmouches ne tardèrent pas à avoir lieu entre les avant-postes. La situation de l'armée française était délicate; elle exigeait beaucoup de vigilance: tous les jours elle poussait en avant de fortes reconnaissances, dans lesquelles elle avait toujours l'avantage; elle faisait des prisonniers, enlevait des magasins et des bagages. L'occupation de Sestri de Levante gênait l'arivée des convois de blé; les paysans de la vallée de la Fontana-Bona, de tout temps dévoués à l'oligarchie, en profitant du voisinage de l'armée autrichienne, s'étaient mis sous les armes, et déclarés pour l'ennemi. Le lieutenant-général Miollis y marcha sur deux colonnes: l'une entra dans la vallée, désarma les insurgés, brûla cinq de leurs villages, et prit des ôtages; l'autre longea la mer, chassa de Sestri l'avant-garde d'Ott, la poussa au delà des Apennins, et se saisit d'un convoi de six mille quintaux de blé qu'elle fit entrer dans Gênes.

Gênes.

La ville de Gênes est située au bord de la Méditerranée sur le revers d'une arrête de l'Apennin, qui se détache au-dessus de la Bocchetta. Cette arête est coupée à pic par deux torrents, la Polcevera à l'ouest, et le Besagno à l'est, qui ont leur embouchure dans la mer, à deux mille toises l'un de l'autre. Gênes a deux enceintes bastionnées; la première est un triangle de neuf mille toises de développement: le côté du sud, bordé par la mer, s'étend depuis la lanterne, à l'embouchure de la Polcevera, jusqu'au lazaret, à l'embouchure du Besagno; les deux môles, le port, les quais l'occupent dans toute son étendue: le côté d'ouest longe la rive gauche de la Polcevera; celui de l'est, la rive droite du Besagno: ils ont chacun trois mille cinq cents toises d'étendue, et se joignent en formant un angle aigu au fort de l'Éperon. Le plan qui passe par ces trois points fait un angle de 15° avec l'horizon. Cette enceinte est bien revêtue, bien tracée, bien flanquée; le terrain a été saisi avec art. Le côté de l'ouest domine toute la vallée de la Polcevera, où est le faubourg de Saint-Pierre-d'Arena: le côté de l'est, au contraire, est dominé par les mamelons de Monte-Ratti et du Monte-Faccio; ce qui a obligé l'ingénieur à les occuper par les trois forts extérieurs de Quezzi sur Monte Valpura, de Richelieu sur le Manego, de San Tecla, entre le Monte Albaro et la Madonne-del-Monte. Au-delà de ces montagnes est le torrent de la Sturla; au-des-

sus du fort de l'Éperon est le plateau des Deux-Frères, parallèle à la mer, et dominé, pris à revers, par le fort de Diamant, situé à douze cents toises de l'Éperon La ville de Gênes est bâtie près de l'embouchure du Besagno; elle est couverte par la deuxième enceinte, défilée avec art, et susceptible de quelque résistance. Elle ne peut être bombardée ni du côté du nord, ni du côté de l'ouest, puisqu'elle se trouve à plus de deux mille toises du fort de l'Éperon, et à neuf cents toises de la lanterne; elle ne peut l'être du côté de l'est que par celui qui serait maître des trois forts extérieurs, et qui occuperait la position de Notre-Dame del Monte. La première enceinte a été bâtie en 1632; la deuxième est plus ancienne. Le port n'est précédé par aucune rade; la mer bat avec force dans l'intérieur; ce qui rend nécessaire la prolongation des môles, tel que cela avait été projeté en 1807. Les deux enceintes étaient parfaitement armées, l'arsenal abondamment fourni de toutes espèces de munitions de guerre. Le parti démocratique qui gouvernait la république depuis la convention de Montebello était exclusivement dévoué à la France. La répugnance du peuple pour les Autrichiens avait été soigneusement entretenue par le sénat depuis 1747. Gênes par l'esprit de ceux qui la gouvernaient, par son opinion, par son dévouement, était une ville française.

Le vice-admiral Keith, commandant l'escadre anglaise dans la Méditerranée, notifia, en mars, aux consuls des diverses nations le blo-

cus de tous les ports et côtes de la république de Gênes, depuis Vintimille à Sarzane: il interdisait aux neutres le commerce avec soixante lieues de côtes, qu'il ne pouvait cependant pas surveiller réellement; c'était, d'un coup de plume, les déclarer déchus de la protection du pavillon de leur souverain. Dans les premiers jours d'avril, il établit sa croisière devant Gênes; ce qui rendit difficiles les communications avec la Provence, l'arrivée des approvisionnements qui étaient en abondance dans les magasins de Marseille, Toulon, Antibes, Nice, etc.

Mélas coupe en deux l'armée française.

Le 6 avril les grandes opérations commencèrent. Le général Mélas avec quatre divisions attaqua à la fois Montelegino et Stella: le lieutenant-général Soult accourut avec sa réserve au secours de la gauche. Le combat fut assez vif tout le jour: la division Palfy entra dans Cadibone et Vado; celles de Saint-Julien et de Lattermann entrèrent à Montelegino et Arbizola; Soult rallia sa gauche sur Savone, compléta la garnison de la citadelle, et se retira sur Varaggio pour couvrir Gênes; trois vaisseaux de guerre anglais mouillèrent dans la rade de Vado. Mélas porta son quartier-général à la Madonna de Savona, et fit investir le fort: il trouva à Vado plusieurs pièces de 36 et de gros mortiers qui armaient les batteries des côtes. Dès cette première journée la ligne française se trouva coupée. Suchet, avec la

gauche, fut séparé du reste de l'armée; mais il conserva sa communication avec la France.

Le même jour, Ott, avec la gauche, débouche par trois colonnes sur Miollis; celle de gauche, le long de la mer, celle du centre par Monte-Cornua, celle de droite par le col de Toriglio: il fut partout vainqueur; occupa le Monte-Faccio, le Monte-Ratti, et investit les trois forts de Quezzi, de Richelieu et de San-Tecla; établit le feu de ses bivouacs à une portée de canon de cette ville. L'atmosphère, jusqu'au ciel, en était embrasé: les Génois, hommes, femmes, vieillards, enfants, accoururent sur les murailles pour considérer un spectacle si nouveau et si important pour eux: ils attendaient le jour avec impatience; ils allaient donc devenir la proie de ces Allemands, que leurs pères avaient repoussés, chassés de leur ville avec tant de gloire! Le parti oligarque spuriait en secret, et dissimulait mal sa joie; mais le peuple tout entier était consterné. Au premier rayon du soleil, Masséna fit ouvrir les portes; il sortit avec la division Miol[illegible] la réserve, attaqua le Monte-Faccio, le [illegible]atti, les prit à revers, et précipita [illegible]ins et les foudrières les divisions de [illegible] Ott, qui s'était approché avec tant [illegible]ation, seul et si loin du reste de [illegible] La victoire fut complète; le Mon[illegible], Recco, le col de Toriglio, fu[illegible]is. Le soir, mille cinq cents prison[illegible]n général, des canons et sept drapeaux, [illegible]s de cette journée, entrèrent dans Gê-

nés au bruit des acclamations et des élans de joie de tout le bon peuple.

Pendant cette même journée du 7, Elsnitz, avec la droite de Mélas, attaqua par cinq colonnes le lieutenant-général Suchet; celle qui déboucha par le Tanaro et le Saint-Bernard fut battue, rejetée au-delà du fleuve, par la division française qui était à Rocca Barbena; celles qui attaquèrent Settepani, Melogno, Notre-Dame de Nève, Saint-Jacques, eurent des succès variés; le général Suchet se maintint à Melogno; mais Saint-Jacques fut occupé par Elsnitz, comme les hauteurs de Vado l'étaient dès la veille par le général Palfy. Suchet se retira sur la Pietra et Loano; il prit la ligne de Borghetto, et renforça sa gauche pour assurer ses communications avec la France, sa seule retraite.

Le 9, le feld-maréchal-lieutenant Ott fit attaquer et occuper par le général Hohenzollern la Bocchetta. Mélas avait obtenu son principal objet; il avait coupé l'armée française de la France, et en avait séparé un corps: mais il fallait prévenir le retour offensif des Français, marcher sur Gênes, cerner la ville, et concentrer son armée. L'intervalle de quatorze lieues qui existait entre sa gauche et son centre était bien périlleux; il déboucha, le 10, avec son centre sur plusieurs colonnes: celle de droite, commandée par Lattermann, longea la mer par Varaggio; celle du centre, conduite par Palfy, se porta sur les hauteurs de cette ville; celle de Saint-Julien partit de Sospello pour se porter sur Monte-Fayale, dans le

temps que Hohenzollern de la Bochetta, se portait sur Ponte-Decimo, et dirigeait ses flanqueurs de droite par Marcarolo sur les hauteurs de la Madonna-dell'Aqua, près Voltri, pour effectuer sa jonction avec le centre.

Masséna cherche à rétablir ses communications avec sa gauche.

Masséna était le 9 avril, à Varaggio avec la moitié de ses forces; Soult, à Voltri, avec l'autre moitié; Miollis gardait Gênes; Suchet, prévenu par le général Masséna, sortait des lignes de Borghetto, et se portait à l'attaque de St.-Jacques. Le but du général Masséna était de rétablir, à quelque prix que ce fût, ses communications avec sa gauche et la France. Soult, de Voltri, devait se porter sur Sassello; Masséna, sur Stella; Suchet, sur Cadibone: sa jonction devait se faire sur Montenotte-Supérieur. A l'aube du jour, Soult se mit en marche; mais, ses coureurs ayant connaissance des flanqueurs de Hohenzollern qui s'approchaient de Voltri, il quitta sa route, fit un demi-à-droite, marcha sur eux, les poussa de hauteurs en hauteurs, les précipita, le soir, dans la fondrière du torrent de la Pitoa, tua, blessa ou prit 3000 hommes. Le 11, il exécuta son mouvement sur Sassello, où il entra, et apprit, que le général Saint-Julien en était parti le matin pour se porter sur Monte-Fayale; il marcha aussitôt à lui, le défit, et le rejeta sur Montenotte, après lui avoir fait grand nombre de prisonniers; de là,

il se porta sur le Monte-l'Hermette, dont il s'empara, après des combats fort vifs, où l'audace, l'intrépidité et la nécessité de vaincre, suppléèrent au nombre. Pendant ce temps, Masséna avait été moins heureux; il attendit, le 10, avec impatience que Soult arrivât sur sa droite: ne le voyant pas venir, il partit, le 11, de Varaggio, et marcha sur Stella; mais Lattermann, qui longeait la mer, entra dans Varaggio, et menaça Voltri, dans le temps que Palfy et Bellegarde l'attaquaient de front; il craignit d'être cerné: il battit en retraite sur Cogaretto. Le lendemain, il détacha le général Fressinet par sa droite pour soutenir Soult: Fressinet arriva à propos; il décida de l'occupation du Monte-l'Hermette. De son côté, Suchet attaqua et prit Settepani, Melogno, San-Pantaleone; mais il fut repoussé à Saint-Jacques. Les 10, 11, 12, 13, 14 et 15 se passèrent en marches, manœvres et combats: souvent les colonnes des deux armées se côtoyèrent en sens inverse, séparées entre elles par des torrents, des fondrières, qui les empêchaient de se combattre dans leurs marches, quoique très-près l'une de l'autre. Masséna reconnut l'impossibilité de rétablir ses communications: le défaut de concert entre les attaques de Masséna et celles de Suchet empêcha qu'elles ne fussent simultanées; mais la perte de l'ennemi, dans les combats, fut double de celle des Français. Le 21, Masséna évacua Voltri pour s'approcher des remparts de Gênes, dans laquelle il fit défiler devant lui cinq mille prisonniers. Le colonel Mouton, du troisième de ligne, depuis le

comte de Lobau, se couvrit de gloire dans toutes ces attaques; il sauva l'arrière-garde, au passage du pont de Voltri, par sa bonne contenance. Le peuple de Gênes, témoin de l'intrépidité du soldat français, du dévouement, de la résolution des généraux, se prit d'enthousiasme et d'amour pour l'armée.

Masséna, dès ce jour, 21 avril, cessa d'avoir l'attitude d'une armée en campagne; il n'eut plus que celle d'une courageuse garnison d'une place forte du premier ordre. Cette situation lui offrit encore des lauriers à cueillir; peu de positions étaient plus avantageuses que celle qu'il occupait. Maître d'un aussi grand camp retranché, qui barre toute la chaîne de l'Apennin, il pouvait en peu d'heures se porter de la droite à la gauche, en traversant la ville; ce que l'ennemi n'aurait pu faire qu'en plusieurs jours de marche. Le général autrichien ne tarda pas à sentir tous les avantages que donnait à son ennemi un pareil théâtre. Le 30, par une attaque combinée, il s'approcha des murailles de Gênes, dans le temps que l'amiral Keith engageait une vive canonnade avec les batteries des môles et des quais. La fortune sourit d'abord à toutes ses combinaisons, il s'empara du plateau des Deux-Frères, cerna le fort de Diamant, surprit le fort de Quezzi, bloqua celui de Richelieu, occupa tous les revers de Monte Ratti, de Monte Faccio, et même de la Madonne dal Monte; il voulait y mettre vingt mortiers en batterie, pendant la nuit, sur la position d'Albana, brûler la superbe Gênes, et y

porter l'incendie et la révolte. Mais, dans l'après-midi, Masséna, ayant concentré toutes les forces derrière ses remparts, confia la garde de la ville au général Miollis, et déboucha sur Monte-Faccio, qu'il cerna de tous côtés, le reprit malgré la plus vive résistance: ses troupes rentrèrent dans le fort de Quezzi. Soult marcha alors par le plateau des Deux-Frères; il s'en rendit maître. L'ennemi perdit toutes les positions qu'il avait prises le matin. Le soir, le général en chef rentra dans Gênes, menant à sa suite douze cents prisonniers, des drapeaux, les échelles dont l'armée autrichienne s'était munie pour l'escalade qu'elle avait voulu tenter au point de réunion des deux enceintes, du côté de Besagno.

Suchet se maintint long-temps maître de Saint-Pantaleone et de Melogno; mais enfin il se retira dans la position de Borghetto, n'espérant plus rien de ses efforts pour rétablir la ligne de l'armée.

Blocus de Gênes.

Après le désastre de cette journée, les généraux autrichiens renoncèrent à toute attaque de vive force sur un théâtre qui leur était si contraire. Gênes n'avait pas de vivres, et ne pouvait tarder à capituler. Conformément aux principes de la guerre de montagnes ils occupèrent de fortes positions autour de cette place, pour empêcher les vivres d'y entrer par terre, comme l'escadre anglaise les interceptait par mer: ce serait donc au général français à prendre

l'offensive, à les déposter s'il voulait communiquer avec la campagne, ouvrir les routes pour se procurer les fourrages et les vivres qui lui étaient indispensables.

D'un autre côté, la cour de Vienne était alarmée de la grande supériorité de l'armée française du Rhin, et des grands préparatifs que faisait le premier consul pour porter la guerre sur le Danube: elle pressait une diversion sur la Provence. Mélas se porta sur le Var, et laissa le feld-maréchal-lieutenant Ott avec 30,000 hommes, pour bloquer Gênes de concert avec l'escadre anglaise. Ott occupa plusieurs camps, déja fortifiés par la nature, et auxquels il ajouta tous les secours de l'art, qui lui donnait le double avantage de maîtriser les débouchés, de s'opposer ainsi à l'arrivée des convois, et de placer les troupes dans de fortes positions, où elles n'avaient rien à redouter de la *furie française.*

Tranquille sur le sort de Gênes, qui devait lui ouvrir ses portes sous quinze jours, Mélas avec 30,000 hommes marchait sur Suchet; il fit tourner la ligne de Borghetto par une division qui déboucha par Ormea, Ponte di Nave et la Pieva. Il attaqua, le 7 mai, les hauteurs de San-Bartolomeo, espérant couper aux Français le chemin de la Corniche à Port Maurice, et obliger ainsi Suchet à poser les armes. Mais le général Suchet, qui était en position à Saint-Pantaleone, donna le temps à ses troupes de faire leur retraite, quoique avec quelque désordre et une assez grande perte derrière la Taggia, où il eût pu tenir quelques jours, si la brigade Gorup, partie de Coni, ne s'était pas em-

parée, dès le 6, du col de Tendè. Déja ses avant-postes étaient au défilé de Saorgio. Suchet jugea, avec raison, devoir repasser la Roya et le Var en toute hâte. Il fit aussitôt travailler et retrancher la tête de pont; fit venir de la grosse artillerie d'Antibes, et des canonniers de la côte; il avait laissé garnison dans le fort Vintimille, dans le château de Ville-Franche, et au fort Montalban, qui, situé sur la hauteur qui sépare le golfe de Ville-Franche de la rade de Nice, domine ces deux villes et tout le cours du Paglion. Il y fit établir un télégraphe; il eut ainsi une védette sur les derrières de l'ennemi, qui l'instruisit de tous ses mouvements, soit sur le chemin de Gênes par le col de Turbie, soit sur la chaussée de Turin par la vallée du Paglion.

Le général de division Saint-Hilaire commandait la 8e division militaire: il accourut sur le Var ramassant à Marseille et à Toulon toutes les troupes disponibles; des compagnies de garde nationale se rangèrent sous ses ordres. Les places de Colmars, Entrevaux, Antibes, étaient en bon état de défense; dès le 15 mai, le corps de troupes réunies sur le Var était de 14,000 hommes.

Tous les courriers de Paris apportaient en Provence des nouvelles de la marche de l'armée de réserve; déja l'avant-garde arrivait sur le Saint-Bernard: le résultat de cette manoeuvre était évident pour les soldats comme pour les citoyens; le moral des troupes, comme celui des habitants, était au plus haut dégré d'espérance. Le général Willot, qui était à la suite

de l'armée autrichienne, formait une ligne de déserteurs; Pichegru devait se mettre à la tête des mécontents du Midi. Willot avait commandé en Provence en 1797, avant le 18 fructidor: dans ce moment de réaction, où les ennemis de la république exerçaient tant d'influence dans l'intérieur; il correspondait avec eux; il avait sous main organisé, dans les départements du Var et des Bouches du Rhône, une espèce de chouannerie. Dans le midi, les passions sont vives; les partisans de la république étaient exaltés, c'étaient les anarchistes les plus forcénés de France: le parti opposé n'était pas plus modéré; il avait levé l'étendard de la révolte et de la guerre civile après le 31 mai, et livré Toulon, le principal arsenal de la France, à son plus mortel ennemi. Marseille ne vit que par le commerce: la supériorité maritime des Anglais l'avait réduite au simple cabotage, ce qui pesait beaucoup sur elle; c'est d'ailleurs le pays de France où il s'est moins vendu de domaines nationaux; les moines et les prêtres y avaient peu de biens-fonds, et hormis tout le district de Tarrascon, les propriétés y ont éprouvé peu de changements. Cependant tous les efforts des partisans des Bourbons furent impuissants; les principes du 18 brumaire avaient réuni la très-grande majorité des citoyens; et enfin les mouvements de l'armée de réserve suspendaient les pensées, fixaient toutes les attentions, excitaient tous les intérêts.

Le 11 mai, Mélas fit son entrée à Nice: l'ivresse des officiers autrichiens était extrême; ils arrivaient enfin sur le territoire de la répu-

blique, après avoir vu les armées françaises aux portes de Vienne. Une croisière anglaise mouilla à l'embouchure du Var; elle annonçait l'arrivée de l'armée embarquée à Mahon, qui devait investir la place de Toulon. Pour cette fois l'Angleterre voulait faire sauter les superbes bassins et détruire de fond en comble cet arsenal, d'où était sortie l'armée qui menaçait son empire des Indes.

Le Var est un torrent guéable, mais qui en peu d'heures grossit. Les gués n'y sont pas sûrs, d'ailleurs la ligne que défendait Suchet était courte, la gauche s'appuyait à des montagnes difficiles, la droite à la mer, à six cents toises. Il avait eu le temps de couvrir de retranchements et de batteries de gros calibre la tête de pont qu'il occupait en avant du village de Saint-Laurent. Dès la première entrée des Français dans le comté de Nice, en 1792, le génie avait construit grand nombre de batteries sur la rive droite pour protéger le pont qui a trois cents toises de longueur; un défilé aussi considérable avait attiré toute la sollicitude des généraux français, pendant les années 1792, 1793, 1794, 1795. Le champ de bataille qu'allait défendre Suchet était préparé de longue main. Le 14, après quelques jours de repos, les divisions Elsnitz, Bellegarde et Lattermann, attaquèrent la tête de pont avec opiniâtreté: la défense fut brillante; l'ennemi, écrasé par les batteries de la rive droite, reconnut l'impossibilité de réussir; il prit position; il poussa par la gauche des postes jusqu'à la croisière anglaise, et sa droite aux montagnes. Mélas était résolu à passer le Var plus haut: le

corps de Suchet tourné eût été obligé de se reployer sur Cagnes et les défilés de l'Esterelle, lorsque le 21 il reçut enfin les nouvelles du passage du Saint-Bernard par l'armée de réserve, et l'arrivée de Napoléon à Aoste. Mélas partit aussitôt avec deux divisions, passa le col de Tende, entra à Coni le 23; le 24 il apprit à Savigliano la prise d'Ivrée: il s'était fait précéder depuis quelques jours par la division Palfy. Il se flattait encore que toutes ces nouvelles étaient exagérées; que cette armée, si redoutable, ne serait qu'un corps de 15 à 20,000 hommes au plus qu'il pouvait facilement contenir avec des troupes qu'il amenait avec lui et ce qu'il avait réuni dans la plaine d'Italie, sans renoncer à Gênes, ajournant seulement ses projets sur la Provence. Il ordonna à Elsnitz de conserver, de prendre position derrière la ligne de la Roya, appuyant sa droite au col de Tende, son centre sur les hauteurs de Breglio, sa gauche à Vintimille. Des officiers de génie, de nombreux corps de sapeurs, se rendirent sur cette ligne de retraite pour y construire des retranchements. La Roya est effectivement la meilleure ligne pour couvrir Gênes du côté de la France, en même temps que la chaussée de Tende; car la Taggia qui est en arrière, laisse à découvert la chaussée de Nice à Sospello, Tende et Turin.

Masséna cherche à faire lever le blocus.

Aussitôt que Masséna fut instruit qu'il n'était plus bloqué que par 30 à 35,000 hommes, que Mélas avec une partie de l'armée s'était porté

sur le Var, il sortit de Gênes avec l'espérance fondée de culbuter le corps d'armée du blocus, et déterminer la campagne. 15,000 Français dans sa position valaient mieux que 30,000 Autrichiens: l'ennemi fut effectivement repoussé de tous ses postes avancés. Le 10 mai, le lieutenant-général Soult avec 6000 hommes, se porta dans la rivière du Levant sur les derrières de la gauche de Ott, et rentra dans Gênes avec des vivres et des prisonniers, par Monte Faccio; les attaques furent renouvelées le 13 mai. Ott concentra ses troupes sur Monte-Creto: le combat fut opiniâtre et sanglant; Soult, après avoir fait des prodiges de valeur, tomba grièvement blessé et resta au pouvoir de l'ennemi. Masséna rentra dans Gênes, ayant perdu l'espoir de faire lever le blocus; les vivres devenaient rares et fort chers. La population souffrait, la ration du soldat avait été diminuée; cependant, malgré la vigilance des Anglais, quelques bâtiments de Marseille, de Toulon, et de Corse, parvinrent à entrer dans Gênes. Ce secours eût été suffisant pour l'armée, mais était bien faible pour une population de cinquante mille ames. On parlait de capituler, lorsque, le 26 mai, arriva le chef d'escadron Franceschi, qui, le 24 avril, avait quitté cette ville pour se rendre à Paris: témoin du passage du Saint-Bernard il annonçait la prochaine arrivée de Napoléon sous les murs de Gênes. Cet intrépide officier s'était embarqué à Antibes sur un bâtiment léger; au moment d'entrer dans le port, sa félouque étant sur le point d'être prise, il n'eut d'autre ressource, pour sauver les dépêches, que de se jeter à la nage.

Les

Les nouvelles qu'il apportait remplirent d'allégresse l'armée et les Génois: l'idée d'une prompte délivrance fit endurer avec patience les maux présents. Les ennemis de la France furent consternés, leurs complots s'évanouirent; le peuple suivait sur les cartes exposées aux portes des boutiques le mouvement d'une armée en laquelle il avait placé sa confiance, et que conduisait un général qu'il aimait: il savait, par l'expérience des campagnes précédentes, tout ce qu'il devait en attendre.

Masséna, pressé par la famine, entre en négociations. Reddition de Gênes.

Cependant un convoi de blé, annoncé de Marseille, était attendu avec la plus grande impatience; un des bâtiments qui en faisait partie, entra le 30 mai dans le port, et annonça être suivi par le reste du convoi: la population tout entière se porta sur le quai, dès la pointe du jour, pour devancer l'arrivée de ce secours si ardemment attendu. Son espérance fut trompée; rien n'arriva, et le soir on annonça qu'il était tombé au pouvoir de l'ennemi. Le découragement devint extrême, les magistrats de la ville eurent recours aux magasins de cacao, dont il existait une grande quantité chez les négociants. Cette ville est l'entrepôt qui en fournit à toute l'Italie. Il s'y trouvait aussi des magasins de millet, d'orge, de fèves. Dès le 24 mai, la distribution du pain avait cessé; ils ne recevaient plus que du cacao. Les denrées de première nécessité étaient hors de prix: une livre de mau-

une livre de pain coûtait trente francs; la livre de viande six francs; une poule, trente-deux francs. Dans la nuit du premier au deux, on crut entendre le canon. Les soldats, les habitants se portèrent avant le jour sur les remparts; vaine illusion! ces espérances déchues accroissaient le découragement: la désertion était assez considérable, ce qui est rare dans les troupes françaises; mais les soldats n'avaient pas une nourriture suffisante. 8000 prisonniers autrichiens étaient sur les pontons et dans les bagnes: ils avaient reçu jusque alors les mêmes distributions que les soldats; mais enfin il n'était plus possible de leur en délivrer. Masséna le fit connaître au général Ott; il demanda qu'il leur fit passer des vivres, et donna sa parole qu'il n'en serait rien distrait. Ott pria l'amiral anglais d'en envoyer à ses prisonniers, celui-ci s'y refusa, ce qui fut une première source d'aigreur contre eux. L'armée de blocus elle-même ne vivait que par le secours de la mer, et dépendait en cela de la flotte. Le 2 juin, la patience du peuple parut à bout; les femmes s'assemblèrent tumultueusement, demandant du pain ou la mort. Il y avait tout à craindre du désespoir d'une aussi nombreuse population; il n'y avait que dix jours que le colonel Franceschi était arrivé, mais deja dix jours sont longs pour des ventres affamés! „Depuis qu'on nous annonce l'armée „de réserve, disaient ils, si elle devait venir, elle „serait déja arrivée; ce n'est point avec cette „lenteur que marche Napoléon, il a été arrêté „par des obstacles qu'il n'a pu surmonter, il a „eu une fois le temps de faire le chemin.

„L'armée autrichienne est trop forte, la sienne „trop faible, il n'a pu déboucher des montag- „nes, nous n'avons aucune chance, cependant la „population entière de notre ville contracte des „maladies qui vont nous faire tous périr. N'a- „vons-nous donc pas montré assez de patience „et d'attachement à la cause de nos alliés? N'y „a-t-il pas de la férocité à exiger davantage „d'une population si nombreuse, composée de „vieillards, de femmes et d'enfants, de citoyens „paisibles peu accoutumés aux horreurs de la guerre?" Masséna ploya enfin à la nécessité: il promit au peuple qui si, sous vingt-quatre heures, il n'était secouru, il négociait. Il tint parole: le 5 juin, il envoya l'adjudant-général Andrieux au général Ott. Fatalité des choses humaines! Il se rencontra dans l'antichambre de ce général avec un officier d'ordonnance autrichien qui arrivait en poste du quartier-général de Mélas: il était porteur de l'ordre de lever le blocus et de se rendre en toute hâte sur le Pô; il lui annonçait que Napoléon était à Cherasco depuis le 26, et marchait sur Milan. Il n'y avait plus un moment à perdre, pour sauver l'armée. Andrieux entra à son tour; il débuta, comme c'est l'usage, par déclarer que son général avait encore des vivres pour un mois pour son armée; mais que la population souffrait, que son coeur en était ému et qu'il rendait la place, si on consentait qu'il sortît avec ses armes, bagages et canons sans être prisonnier. Ott accepta avec empressement en déguisant sa surprise et sa joie. Les négociations comr rent de suite; elles durèrent vingt-quat

res. Masséna se rendit en personne aux conférences au pont de Conegliano, où se trouvèrent l'amiral Keith, et le général Ott: l'embarras de ce dernier était extrême; d'un côté, le temps était bien précieux, il sentait toute la conséquence d'une heure de retard dans de pareilles circonstances. Le 4, dans la journée, il apprit que l'armée de réserve avait forcé le passage du Tésin, était entrée à Milan, occupant Pavie, et que déja les coureurs étaient sur l'Adda; cependant, s'il accédait aux demandes de Masséna, et qu'il le laissât sortir de Gênes sans être prisonnier de guerre, avec armes et canons, il n'aurait rien gagné. Le général avait encore 12,000 hommes; il se réunirait à Suchet qui en avait autant, et ainsi réunis, manoeuvrerait contre lui Ott, qui se serait affaibli d'une division qu'il fallait qu'il laissât à Gênes. Il ne pourrait donc se porter sur le Pô qu'avec environ trente bataillons, qui, réduits par les pertes de la campagne, fournirent à peine 15,000 hommes. Si Masséna le suivait sur le Pô en harcelant son arrière-garde, ou s'il mettait le blocus devant Gênes: dans aucune de ces deux suppositions, la résolution des Autrichiens n'était à négliger. Ott proposa que l'armée française se rendit à Antibes par mer, avec armes et bagages et sans être prisonnière. Cela fut rejeté, et on convint que 8500 hommes de la garnison sortiraient par terre et prendraient la chaussée de Voltri, et que le reste serait transporté par mer. (Voyez la capitulation.) Le lendemain 6, la plus grande [illegible] la garnison sortit au nombre de 8500 [illegible] avec armes et bagages, mais sans ca-

nons; et se rendit à Voltri: le général en chef s'embarqua à bord des corsaires français avec 1500 hommes et 20 pièces de campagne; les blessés restèrent dans les hôpitaux sous le soin des officiers de santé français. Ott confia Gênes au général Hohenzollern, auquel il laissa 10,000 hommes. L'amiral anglais prit possession du port et des établissements maritimes: des convois de subsistances arrivèrent de tous côtés: en peu de jours la plus grande abondance remplaça la disette. La conduite des Anglais indisposa le peuple; il mirent la main sur tout: à les entendre c'étaient eux qui avaient pris Gênes, puisqu'elle ne s'était rendue que par famine, et que c'était la croisière qui avait arrêté tous les convois de vivres.

Les Autrichiens repassent les Alpes pour se porter à la rencontre de l'armée de réserve. Suchet les poursuit.

Le général Elsnitz employa six jours à préparer sa retraite; il quitta Nice dans la nuit du 28 au 29 mai avec l'intention de prendre la ligne de la Roya et de couvrir le blocus de Gênes. Avant de démasquer son mouvement de retraite, conformément à un usage assez habituel des généraux autrichiens, il attaqua deux fois, le 22 et le 26 mai, la tête de pont du Var. Il fut repoussé et eut 5 à 600 hommes hors de combat. Le but de ces attaques était d'imposer à Suchet, de lui masquer son véritable projet, et de l'empêcher de détacher une colonne par la crête supérieure des Alpes sur le col de

Tende. Suchet ne fut instruit que le 29, par le télégraphe du fort Montalban, de la retraite de son ennemi; il passa sur-le-champ le pont, et entra à Nice dans la journée. Les habitants envoyèrent une députation implorer sa clémence. Ils en avaient besoin; leur conduite avait été mauvaise. Les généraux Ménard et Rochambeau marchèrent avec rapidité par la chaussée de Nice à Turin pour joindre la droite de l'ennemi; ils regagnèrent le temps perdu, et rencontrèrent, sur les hauteurs de Sospello, Breglio, et Saorgio, les troupes du général Gorup, qui formaient la droite autrichienne; ils le débordèrent, le battirent, et l'obligèrent à se jeter du côté de la mer, abandonnant ainsi la route du col de Tende, dont ils s'emparèrent. Cependant le général Elsnitz avait conservé long-temps la volonté de se maintenir sur la Roya. Il venait de recevoir l'ordre de se rendre en toute hâte sur le Pô, par le col de Tende; ce qui ne lui était plus possible depuis la défaite du corps du général Gorup. Il se décida à exécuter ce mouvement de retraite par le chemin de la Corniche. Arrivé à Oneille, il se porta sur Pieva, Ormea et Ceva. Cette marche était pleine de difficultés; il l'exécuta avec bonheur. Son arrière-garde, attaquée à Pieva, éprouva un échec; cependant, dans ce mouvement si difficile, il ne perdit que 1500 à 2000 hommes, quelques canons et quelques bagages. Suchet arriva le 6 juin à Savone; il y fut rejoint par le général Gazan qui commandait les 8500 hommes sortis de Gênes par terre. Il prit des cantonnements sur la Bor- t cerna la citadelle de Savone, qui avait

garnison autrichienne. Du 29 mai au 6 juin, où les troupes françaises poussèrent avec la plus grande activité l'ennemi, elles firent de 1500 à 2000 prisonniers, et déployèrent, dans plusieurs combats, la plus grande intrépidité. Elles avaient un avantage inappréciable sur leur ennemi, la connaissance du pays: d'ailleurs les habitants leur étaient en tout favorables.

Suite de la victoire de Marengo. — Suchet prend possession de Gênes.

Après la bataille de Marengo, Suchet eut ordre de se porter sur Gênes: il établit son quartier-général à Conegliano, entra dans la place le 24 juin, conformément à la convention d'Alexandrie; cependant, dès le 20 juin, il signa une convention particulière avec le général Hohenzollern (voy. Pièces officielles). Aussitôt que le peuple génois ne sentit plus les angoisses de la famine, il revint à ses sentiments naturels. L'avidité des Anglais excitait vivement son indignation; ils voulaient tout emporter. Ils convoitaient jusqu'aux marchandises en port franc. Il y eut des discussions vives, des voies de fait avec le peuple: plusieurs Anglais furent massacrés. Suchet, instruit de la conduite de l'amiral anglais, réclama les dispositions de la convention; ce qui donna lieu à une correspondance curieuse entre lui et le général Hohenzollern, qui s'opposa à toutes les entreprises des Anglais, mit des gardes à l'arsenal et au port pour les empêcher de rien enlever: il se comporta avec honneur.

La première nouvelle de la reddition de Gê-

nes fut apportée à Napoléon par quelques patriotes milanais refugiés dans cette ville, et qui avaient regagné leur patrie par les montagnes; ce ne fut que vingt-quatre heures plus tard, qu'il en reçut la nouvelle officielle. Quand les Génois apprirent la victoire de Marengo, leur joie fut extrême; leur patrie était délivrée. Ils s'associèrent sincèrement à la gloire de leurs alliés. Le parti oligarque rentra dans le néant. Les Anglais et les Autrichiens furent davantage en butte aux menaces et aux insultes de la populace; le sang coula; un régiment autrichien fut presque entièrement détruit. Hohenzollern fut obligé de s'adresser à Suchet pour demander justice et son intervention pour que, pendant le peu de jours qu'il avait à rester dans la place jusqu'au moment désigné pour sa remise, le peuple restât tranquille. L'entrée de Suchet dans cette grande ville fut un triomphe: 400 demoiselles habillées aux couleurs françaises et liguriennes accueillirent l'armée. Le général Hohenzollern remplit tous ses engagements; l'escadre anglaise prit le large; les Génois se livrèrent au regret de n'avoir pas tenu plus long-temps. Ils s'accusaient réciproquement d'avoir été pusillanimes; d'avoir eu peu de confiance dans la destinée du premier magistrat de la France, car s'ils eussent été assurés qu'il ne fallait plus souffrir que cinq à six jours, ils eussent encore trouvé la force de le faire.

Pendant que ces importants évènements se succédaient, Masséna débarquait à Antibes et y [redacted] Il arriva enfin à Milan, avant le dé-

part de Napoléon pour retourner dans sa capitale, et prit le commandement de la nouvelle armée d'Italie.

Remarques critiques.

Première observation. (Masséna.) L'armée autrichienne était plus que double de l'armée française; mais les positions que pouvait occuper celle-ci, étaient tellement fortes, qu'elle eût dû triompher. Masséna fit une faute essentielle dans sa défense.

Les deux armées étaient séparées par les Alpes et l'Apennin, dont les Autrichiens occupaient le revers du côté de l'Italie, depuis le pied du col d'Argentières jusqu'à Bobbio; les Français, la crête supérieure et tout le revers du côté de la mer: leur quartier-général était à Gênes. De Gênes à Nice il y a quarante lieues, tandis que la division Kaim, qui était en avant de Coni, n'était qu'à dix-huit lieues de Nice; Oneille est à vingt lieues de Gênes: la division autrichienne qui occupait le Tanaro, n'en était qu'à neuf lieues; Savone est à dix lieues de Gênes: la division qui occupait la Bormida, n'était qu'à trois lieues de Savone. L'armée autrichienne était plus nombreuse; elle prenait l'offensive; elle avait l'initiative, et elle pouvait arriver à Nice, à Oneille, à Savone, avant le quartier-général français. Le pays de Gênes à Nice est appelé du nom de rivière, à cause de son peu de largeur: ce pays est compris entre la crête des Apennins et la mer; par rapport à sa longueur, c'est un boyau qui n'a pas assez de profondeur et de largeur,

pour être défendu dans toute cette longueur. Il fallait donc opter, ou porter son quartier-général à Nice, en mettant la défensive sur la crête supérieure d'Argentières à Tende, de là au Tanarello, à la Taggia ou à la Roya, ou bien concentrer la défense autour de Gênes: ce dernier parti était conforme au plan de campagne du premier consul. Gênes est une très grande ville qui offre beaucoup de ressources; c'est une place forte; elle est en outre couverte par la petite place de Gavi, et a, sur son flanc gauche, la citadelle de Savone. Ce parti une fois adopé, le général Masséna eut dû agir comme s'il eût été général de la république ligurienne, et que son unique objet fût d'en défendre la capitale. La division de 3 à 4000 hommes qu'il laissa dans Nice, et pour l'observation des cols, était suffisante. Le général Masséna ne sut pas opter; il voulut conserver les communications de son armée avec Nice et avec Gênes: cela était impossible; il fut coupé. Il eût dû placer son armée d'une des trois manières suivantes:

1° Donner au général Suchet, qui commandait la gauche, 14,000 hommes, et l'établir avec ses principales forces sur les hauteurs de Monte-Legino, en les couvrant de retranchements; observer Settepani, la tour de Melogno, la Madonne di Neve, Saint-Jacques, Pantaleone, par des colonnes mobiles; retirer toute l'artillerie des forts de Vado; donner au lieutenant-général Soult, qui commandait le centre, 10,000 hommes pour défendre la Bocchetta et le Monte Fayale; donner au général Miollis, qui commandait la droite, 5000 hommes, qui se seraient retranchés der-

rière le torrent de Sturla, sur Monte-Ratti et Monte-Faccio: enfin, garder 7000 hommes de reserve dans la ville. L'attaque de Monte-Legino, de la Bocchetta, de Montefaccio eut été difficile; l'ennemi, obligé de se diviser en un grand nombre de colonnes, eût pu être attaqué et battu en détail; au lieu de vingt lieues d'étendue qu'avait la position qu'occupa Masséna, celle-ci n'en aurait eu que dix: l'armée ennemie eût coupé la route de la Corniche, eût tourné toute l'armée par sa gauche, elle se fût emparée de Saint-Jacques, de Cadibone, de Vado; mais l'armée française fût restée entière et concentrée. Lorsque sa gauche aurait été forcée sur les hauteurs de Monté-Légino, elle se fût repliée sur Monte-Fayale, sous le canon de Voltri, et enfin sur Gênes.

2° Ou placer la gauche sur Voltri, à la Madonne dell'Aqua, le centre derrière la Bocchetta, et la droite derrière la Sturla. Cette ligne, beaucoup moins étendue, pouvait être occupée par beaucoup moins de troupes; les fortifications eussent pu être faites avec plus de soin; plus de moitié de l'armée eût pu être tenue en réserve aux portes de Gênes. Masséna eût pu prendre l'offensive par la rivière du Levant, par la vallée du Besagno, par la Bocchetta, par les montagnes de Sassello, par la rivière du Ponent, et écraser les colonnes ennemies, obligées de se diviser dans ce pays difficile.

3° Ou occuper, sur les hauteurs de Gênes, un camp rétranché, menaçant l'Italie; en appuyer les flancs à deux forts de campagne, en couvrir le front par des redoutes et une cen-

taine de pièces de canon, non attelées, indépendamment de l'équipage de campagne; enfin tenir une réserve, en garnison, à Gênes. Une armée française de 30,000 hommes, commandée par Masséna, placée dans cette formidable position, n'aurait pu être forcée par une armée de 60,000 Autrichiens. Si Mélas respectait cette armée, et manoeuvrait pour la couper de Nice, cela n'était d'aucune conséquence; Masséna fût entré en Piémont. Si Mélas eût manoeuvré sur Gênes, la place de Gavi et de Serravalle, la nature du terrain, ne lui eussent pas permis, ou eussent offert des occasions avantageuses de prendre l'initiative, de tomber sur le flanc de l'armée ennemie, et de la défaire.

Deuxième observation. 1° Gênes a ouvert ses portes lorsqu'elle était sauvée. Le général Masséna savait que l'armée de secours était arrivée sur le Pô: il était assuré qu'elle n'avait éprouvé depuis aucun échec, car l'ennemi se fût empressé de le lui faire connaître. Quand César assiégea Alisse, il la bloqua avec tant de soin, que cette place n'eut aucune nouvelle de ce qui se passait au dehors. L'époque où l'armée de secours avait promis d'arriver, était passée; le conseil des Gaulois s'assembla sous la présidence de Vercingentorix; Crotogno se leva, et dit: „Vous n'avez pas de nouvelles de votre „armée de secours; mais César ne vous en don„ne-t-il pas tous les jours? Croyez-vous qu'il travail„lerait, avec tant d'ardeur, à élever retranchements „sur retranchements, s'il ne craignait l'armée que les Gaulois ont réunie, et qui s'approche? ayez donc la persévérance, vous serez sauvé." Effecti-

vement, l'armée gauloise arriva forte de 20,000 hommes, et attaqua les légions de César.

2° La proposition admise par le général Ott et l'amiral Keith, de permettre à la garnison de sortir de la ville, avec ses armes, et sans être prisonnière de guerre, n'était-elle pas aussi explicative qu'une lettre même de Napoléon, qui eût annoncé son approche? Quand cette base fut acceptée par l'ennemi, quand il insista pour que la garnison se rendît à Nice, par mer, ne décèle-t-il pas la position critique où il se trouvait? Masséna eût dû rompre alors, bien certain que, sous quatre ou cinq jours, il serait débloqué; par le fait, il l'eût été douze heures après. Les généraux ennemis savaient l'extrême disette qui regnait dans la ville: ils n'eussent jamais accordé la capitulation, à l'armée française, d'en sortir, sans être prisonnière de guerre, si déja l'armée de secours n'eût été proche, et en position de faire lever le siège.

3° 8500 hommes de la garnison sortirent de la ville de Gênes, par terre, mais sans canons. Masséna s'embarqua avec vingt pièces de canon de campagne, 1500 hommes, et débarqua à Antibes. Il laissa 1500 hommes, dans la ville, pour garder ses malades: son devoir était de partager le sort de ses troupes; et il devait bien comprendre l'intérêt que mettait l'ennemi, à l'en séparer. Effectivement, les troupes ne furent pas plus tôt arrivées à Voltri, qu'elles apprirent l'approche de l'armée de secours et du corps de Suchet, à Finale. Si Masséna eût été à leur tête, il eût renforcé Suchet, marché sur le champ de bataille de Marengo. Sa conduite, dans cette der-

nière circonstance, n'est point à imiter. C'est une faute bien fâcheuse, et qui eut des suites funestes; ses motifs sont encore inconnus. On a beaucoup parlé des flatteries que les généraux ennemis lui prodiguèrent pendant les conférences; mais elles eussent dû accroître sa méfiance. Lorsque Napoléon voulait accréditer le général autrichien, Provera, officier très-médiocre, il le loua beaucoup, et parvint à en imposer à la cour de Vienne qui le remploya de nouveau. Il fut repris plus tard à la Favorite. Lorsque le général Foissac-Latour, qui commandait à Mantoue, rendit si lâchement cette place, le général Kray lui fit cadeau d'un drapeau, en vantant beaucoup sa valeur. Les louanges des ennemis sont suspectes; elles ne peuvent flatter un homme d'honneur, que lorsqu'elles sont données après la cessation des hostilités. A Dieu ne plaise que l'on veuille comparer le héros de Rivoli et de Zurich à un homme sans énergie et sans caractère. Masséna était éminemment noble et brillant au milieu du feu et du désordre des batailles: le bruit du canon lui éclaircissait les idées, lui donnait de l'esprit, de la pénétration, et de la gaieté.

On a fort exagéré le mauvais état de l'armée d'Italie; le mal avait été grand, mais il avait été, en grande partie, réparé pendant février, mars et avril. On a dit que l'armée n'avait que 25,000 hommes: elle était de 40,000 hommes sous les armes, depuis le Var à Gênes; et, en outre, la garde nationale de Gênes était dévouée, formée de la faction démocratique, et passionnément attachée à la France. Il y avait aussi,

à Gênes, beaucoup de patriotes, d'Italiens refugiés, qui furent formés en bataillon. Au moment de la reddition de Gênes, il s'y trouvait 12,000 Français sous les armes; 5000 Italiens, Liguriens ou Sardes, qui ne suivirent pas l'armée; il y avait 6000 hommes dans les hôpitaux: Suchet avait, à son arrivée à Savone, 10,000 hommes. C'était donc 25,000 hommes qui restaient sous les armes, de cette armée qui avait perdu en morts, blessés ou prisonniers, ou évacués sur la France, 17,000 hommes.

Le 6 prairial, le chef d'escadron, Francheschi, aide-de-camp du général Soult, envoyé par le général Masséna au premier consul, dans les premiers jours de floréal, arrive et apporte les dépêches de Bonaparte, qui donnent lieu à la notice suivante, transmise officiellement et de suite à l'armée et au gouvernement ligurien.

„Un des officiers que j'ai envoyés près du premier consul, à Paris, est revenu cette nuit.

„Il a laissé le général Bonaparte descendant le grand Saint-Bernard, et ayant avec lui le général Carnot, ministre de la guerre.

„Le général Bonaparte me mande que, du 28 au 30 floréal, il sera arrivé, avec toute son armée, à Yvrée, et que de là, il marchera, à grandes journées, sur Gênes.

„Le général Lecourbe fait, en même temps, son mouvement sur Milan, par la Valteline.

„L'armée du Rhin a obtenu de nouveaux avantages sur l'ennemi; elle a remporté une victoire décisive à Biberach, elle a fait beaucoup de prisonniers, et a dirigé sa marche sur Ulm.

„Le général Bonaparte, à qui j'ai fait connaître la conduite des habitants de Gênes, me témoigne toute la confiance qu'il a en eux, et m'écrit: *Vous êtes dans une position difficile; mais ce qui me rassure, c'est que vous êtes dans Gêne-*

ville dirigée par un excellent esprit, et éclairée sur ses véritables intérêts, trouvera bientôt, dans sa délivrance, le prix des sacrifices qu'elle a faits."

Signé, MASSÉNA.

SOLDATS,

„Les rapports qu'on me fait m'annoncent que votre patience et votre courage s'éteignent; qu'il s'élève quelques plaintes et quelques murmures dans vos rangs; que quelques-uns d'entre vous désertent à l'ennemi, et qu'il se forme des complots pour exécuter en troupes, des desseins aussi lâches.

„Je dois vous rappeler la gloire de votre défense dans Gênes, et ce que vous devez à l'accomplissement de vos devoirs, à votre honneur, et à votre délivrance qui ne tient plus qu'à quelques jours de persévérance.

„Que la conduite de vos généraux et de vos chefs soit votre exemple: voyez-les partager vos privations, manger le même pain et les mêmes aliments que vous; songez encore que, pour assurer votre subsistance, il faut veiller le jour et la nuit. Vous souffrez de quelques besoins physiques; ils souffrent ainsi que vous, et ont, de plus, les inquiétudes de votre position. N'auriez-vous fait, jusqu'à ce jour, tant de sacrifices, que pour vous abandonner à des sentiments de faiblesse ou de lâcheté? cette idée doit révolter des soldats français.

„Soldats, une armée commandée par Bonaparte, marche à nous; il ne faut qu'un instant pour nous délivrer; et, cet instant perdu, nous perdrions avec lui tout le prix de nos travaux, et un avenir de captivité et de privation bien plus amère s'ouvrirait devant vous.

„Soldats, je charge vos chef de vous rassembler, et de vous lire cette proclamation; j'espère que vous ne donnerez pas à ces braves, si respectables par leur vertu, et dont le sang a coulé si souvent, en combattant à votre tête; à ces braves qui ont toute mon estime, et qui méritent toute votre confiance, la douleur de m'entretenir de nouvelles plaintes, et à moi celle de punir.

„L'honneur et la gloire furent toujours les plus puissants aiguillons des soldats français, et vous prouverez encore que vous êtes dignes de ce titre respectable."

„Cette proclamation sera mise à l'ordre, et lue à la tête des compagnies.

Signé, MASSÉNA.

SU-

SUCHET, *lieutenant du général en chef,*

Aux habitants de la Ligurie,

Au quartier-général de Conégliano, le 5 messidor an VIII de la république.

LIGURIENS,

La célèbre bataille de Marengo vient d'entraîner la conclusion d'une convention entre les généraux en chef Berthier et Mélas, approuvée par le premier consul Bonaparte. Elle porte en substance: „Qu'il y aura armistice et suspension d'hostilités entre l'armée impériale et celle de la république française, en Italie, jusqu'à la réponse de Vienne; que les hostilités ne peuvent recommencer sans s'être prévenus dix jours à l'avance.

„Que l'armée autrichienne se retirera derrière l'Oglio et sur la rive gauche du Pô; et que les Français prendront de suite possession de places des Tortone, d'Alexandrie, du château de Milan, de la citadelle de Turin, de Pizzighetone, d'Arona et de Plaisance; et que la place de Coni, les forteresses de Ceva et Savone, la ville de Gênes, seront remises à l'armée française, du 16 au 24 juin, ou du 27 prairial au 5 messidor.

„Le fort Urbin, le 26 juin, ou 7 messidor.

„Que les individus qui auraient été arrêtés dans la république cisalpine, pour opinions politiques, et qui se trouveraient encore dans les forteresses occupées par les troupes impériales, seront sur-le-champ relâchés.

„Qu'aucun individu ne pourra être maltraité pour raison de services rendus à l'armée autrichienne, ou pour opinions politiques.

„Chargé par le général en chef Masséna, de conduire les troupes françaises dans votre capitale, j'y entre avec la ferme volonté de faire respecter les personnes et les propriétés, de protéger votre culte et ses ministres, d'empêcher toute vengeance particulière....

„Habitants des vallées de Fontana-Bona, de la Polcevera et du Bisagno, retournez dans le sein de vos familles; allez cueillir vos moissons, déposer des armes que vos pères n'eussent jamais tournées contre des Français; et désormais soumettez-vous aux lois; méfiez-vous de ces brigands sans patrie, qui ont troublé votre repos et égaré vos bras: le général en chef vous promet oubli du passé.

„Peuple de la Ligurie, le génie du premier consul, Bonaparte, de ce héros du monde, veille désormais sur les destinées de l'Italie. Encore une fois, la victoire fidèle à ses armes, vient

de lui ouvrir les portes: il y fixera le bonheur et sans doute la paix. La Ligurie entière sera libre sous peu de jours. Que le bienfait qui vous est encore offert par une nation généreuse, soit apprécié et vous rende à toutes vos vertus.

„Habitants de Gênes, la paix est prête à cicatriser toutes vos plaies. Les ravages de la guerre, les souffrances d'un blocus qui vous honore, seront bientôt oubliés.

„Le général en chef Masséna, les soldats qu'il commande, et qui ont déployé, sous vos yeux, tant de bravoure et de fermeté, ont partagé vos privations, ont été témoins de vos souffrances; ils le publient déjà à l'Europe étonnée de votre constance.

„Ne vous alarmez pas, Liguriens, des mesures des ces insulaires accoutumés à violer tous les traités, qui n'ont pour dieu que le crime, et pour but, que ruine et destruction. La victoire et les Français vous offrent et vous assurent l'abondance: les plaines du Piémont, celles de le Cisalpine, sont chargées d'une récolte superbe. Encore quelques jours, et la rage des Anglais sera, de nouveau, aussi impuissante que leurs tentatives sur le continent méprisées.“

Signé, Louis-Gabriel SUCHET.

Kellerman, *général de brigade*,

Au général Dupont, chef de l'état-major général.

Au quartier-général, le 3 messidor an VIII.

Mon général,

„Je m'empresse de vous rendre compte que la ville de Gênes ne sera évacuée que le 24 du courant. J'ai vu le général Hohenzollern, qui m'a dit avoir reçu de M. de Mélas ordre de remettre la ville et les forts de Gênes aux troupes françaises, avec les munitions et artillerie convenues, le 24 juin, à quatre heures du matin. Il m'a assuré, d'une manière à n'en pas douter, que les ordres qu'il avait reçus seraient exécutés par lui, avec toute l'exactitude et la loyauté possibles, quoiqu'il ne se soit pas caché du mécontentement qu'il éprouve de la convention, dont Mélas ne lui a pas donné connaissance.

„Vous pouvez donc être tranquille sur son compte, ainsi que sur celui des Anglais qui, dès hier, étaient prêts a mettre à la voile, mais qui s'en vont de fort mauvaise humeur: ils avaient la prétention de s'emparer de toutes les munitions et de l'artillerie; mais M. Hohenzollern s'y est opposé, et a même fait marcher deux bataillons pour l'empêcher. Nous ne pouvons que nous

louer de sa franchise et de sa loyauté, et les Génois eux-mêmes n'ont eu contre lui aucun motif de plaintes.

„Les Anglais enlèvent tout le grain qui n'est pas débarqué; soixante mille charges de blé vont sortir de Gênes, pour retourner à Livourne, quoique les négociants aient offert six francs de gratification par charge. Cette fois, le dépit des Anglais l'a emporté sur leur cupidité; et lord Keith a déclaré qu'il allait recommencer, plus strictement que jamais, le blocus du port et de la rivière, pour se venger sur cette ville innocente de nos victoires.

„Hier, le général Villot s'est embarqué avec un corps formé de quelques aventuriers, et payé par l'Angleterre. Pichegru était attendu incessamment: c'est du comte de Bussy que je le tiens. Gênes a été imposée à un million de contributions, et en a déja payé deux cent mille francs.

„La ville a cruellement souffert, et cependant elle a conservé de l'attachement pour les Français. Dès que la convention a été connue, le peuple a voulu reprendre la cocarde; il en est résulté quelques rixes qui ont été apaisées: la cocarde a été permise aux officiers de ligne."

Salut et respect.

Signé, KELLERMAN.

CONVENTION,

Faite pour l'occupation de la ville de Gênes et de ses forts, le 5 messidor an VIII, ou 24 juin 1800, conformément au traité fait entre les généraux en chef Berthier et Mélas.

Les commissaires et officiers, munis d'ordres du général Suchet, pourront entrer demain à huit heures.

— Convenu.

Les forts extérieurs seront occupés par les troupes françaises, à trois heures du soir.

— Convenu.

Les trois ou quatre cents malades, qui ne sont pas transportables, auront les mêmes soins que ceux des troupes françaises.

— Convenu.

La flottille restera dans le port jusqu'à ce que les vents lui permettent de sortir: elle sera neutre jusqu'à Livourne.

— Convenu.

A quatre heures du matin, le 5 messidor (24 juin), M. le comte Hohenzollern sortira avec la garnison.

— Convenu.

Les dépêches, les transports de recrues et de boeufs, qui arriveront après le départ, seront libres de suivre l'armée autrichienne.

— Convenu.

Sur la demande de M. le général comte de Hohenzollern, il ne sera point rendu d'honneur à sa troupe.

— Convenu.

Signé, le comte DE BUSSY, général-major, fondé de pouvoir de M. le comte de Hohenzollern.

Conégliano, le 3 messidor, an VIII de la république française, ou 22 juin 1800.

Pour copie conforme:

Le lieutenant-général, *signé*, L. G. SUCHET.

NÉGOCIATION.

Pour l'évacuation de Gênes, par l'aile droite de l'armée française, entre le vice-amiral lord Keith, commandant en chef la flotte anglaise; le lieutenant-général baron d'Ott, commandant le blocus, et le général en chef Masséna.

Art. 1er L'aile droite de l'armée française, chargée de la défense de Gênes, le général en chef et son état-major, sortiront, avec armes et bagages, pour aller rejoindre le centre de ladite armée.

Réponse: *L'aile droite, chargée de la défense de Gênes, sortira au nombre de huit mille cent dix hommes, et prendra la route de terre pour aller, par Nice, en France: le reste sera transporté par mer à Antibes. L'amiral Keith s'engage à fournir à cette troupe la subsistance en biscuits, sur le pied de la troupe anglaise. Par contre, tous les prisonniers autrichiens, faits dans la rivière de Gênes, par l'armée de Masséna, dans la présente année, seront rendus en masse. Se trouvent exceptés ceux déja échangés au terme d'à présent; au* — *l'article premier sera exécuté en entier.*

2. Tout ce qui appartient à ladite aile droite, comme artillerie et munitions en tous genres, sera transporté par la flotte anglaise, à Antibes, ou au golfe de Jouan.

Réponse : *Accordé.*

3. Les convalescents et ceux qui ne sont pas en état de marcher, seront transportés par mer jusqu'à Antibes, et nourris ainsi qu'il est dit dans l'article premier.

Réponse: *Ils seront transportés par la flotte anglaise, et nourris.*

4) Les soldats français, restés dans les hôpitaux de Gênes, y seront traités comme les Autrichiens; à mesure qu'ils seront en état de sortir, ils seront transportés ainsi qu'il est dit dans l'article premier.

Réponse: *Accordé.*

5. La ville de Gênes, ainsi que son port, seront déclarés neutres: la ligne qui déterminera sa neutralité, sera fixée par les parties contractantes.

Réponse: *Cet article roulant sur des objets purement politiques, il n'est pas au pouvoir des généraux des troupes alliées, d'y donner un assentiment quelconque. Cependant les soussignés sont autorisés à déclarer que S. M. l'empereur, s'étant déterminée à accorder aux habitans de Gênes son auguste protection, la ville de Gênes peut être assurée que tous les établissements provisoires, que les circonstances exigeront, n'auront d'autre but que la félicité et la tranquillité publiques.*

6. L'indépendance du peuple ligurien sera respectée; aucune puissance, actuellement en guerre avec la république ligurienne, ne pourra opérer aucun changement dans son gouvernement.

Réponse: *Comme à l'article précédent.*

7. Aucun Ligurien, ayant exercé ou exerçant encore des fonctions publiques, ne pourra être recherché pour ses opinions politiques.

Réponse: *Personne ne sera molesté pour ses opinions, ni pour avoir pris part au gouvernement précédent, à l'époque actuelle.*

Les perturbateurs du repos public, après l'entrée des Autrichiens dans Gênes seront punis conformément aux lois.

8. Il sera libre aux Français, Génois, et aux Italiens domiciliés ou refugiés à Gênes, de se retirer avec ce qui leur appartient, soit argent, marchandises, meubles, ou tels autres effets, soit par la voie de mer ou par celle de terre, partout où ils le jugeront convenable: il leur sera délivré, à cet effet, des passeports, lesquels seront valables pour six mois.

Réponse: *Accordé.*

9. Les habitants de la ville de Gênes seront libres de communiquer avec les deux rivières, et de continuer de commercer librement.

Réponse: *Accordé d'après la réponse à l'article 5.*

10. Aucun paysan armé ne pourra entrer, ni individuellement, ni en corps, à Gênes.

Réponse: *Accordé.*

11. La population de Gênes sera approvisionnée dans le plus court délai.

Réponse: *Accordé.*

12. Les mouvements de l'évacuation de la troupe française, qui doivent avoir lieu, conformément à l'article premier, seront réglés, dans la journée, avec le chef de l'état-major des armées respectives.

Réponse: *Accordé.*

13. Le général autrichien, commandant à Gênes, accordera toutes les gardes et escortes nécessaires pour la sûreté des embarcations des effets appartenant à l'armée française.

Réponse: *Accordé.*

14. Il sera laissé un commissaire français, pour le soin des blessés et malades, et pour surveiller leur évacuation: il sera nommé un autre commissaire des guerres, pour assurer, recevoir et distribuer les subsistances de la troupe française, soit à Gênes, soit en marche.

Réponse: *Accordé.*

15. Le général Masséna enverra en Piémont, ou partout ailleurs, un officier au général Bonaparte, pour le prévenir de l'évacuation de Gênes: il lui sera fourni passeport et sauve-garde.

Réponse: *Accordé.*

16. Les officiers de tous grades de l'armée du général en chef Masséna, faits prisonniers de guerre depuis le commencement de la présente année, rentreront en France sur parole, et ne pourront servir qu'après leur échange.

Réponse: *Accordé.*

ARTICLES ADDITIONNELS.

La porte de la Lanterne, où se trouve le pont-levis, et l'entrée du port, seront remis à un détachement de la troupe autrichienne à deux heures après midi.

Douze vaisseaux anglais, aujourd'hui 4 mai, à

Immédiatement après la signature, il sera donné des ôtages de part et d'autre.

L'artillerie, les munitions, plans et autres effets militaires, appartenant à la ville de Gênes et à son territoire, seront remis fidèlement, par les commissaires français, aux commissaires des troupes alliées.

Fait double sur le pont de Conégliano, le 4 mai 1800.

Signé, B. D'OTT, lieutenant-général;

KEITH, vice-amiral, commandant en chef.

MEMOIRES DE NAPOLÉON.

MARENGO.

1. Armée de réserve; moyens employés pour en cacher l'existence réelle. — 2. Départ de Paris du premier consul. Revue de Dijon. — Le quartier-général à Genève. Lausanne. — 3. Passage du Saint-Bernard. — 4. L'armée française passe la Sésia, la Trebbia. Entrée à Milan. — 5. Position de l'armée française, lorsqu'elle apprend la prise de Gènes. — 6. Combat de Montebello. — 7. Arrivée du général Desaix au grand-quartier-général. — 8. Bataille de Marengo. — 9. Armistice de Marengo. — 10. Gènes Remise aux Français. — 11. Retour du premier consul en France.

Armée de réserve; moyens employés pour en cacher l'existence réelle.

Le 7 janvier 1800, un arrêté des consuls ordonna la formation d'une armée de réserve. — Un appel fut fait à tous les anciens soldats, pour venir servir la patrie sous les ordres du premier consul. Une levée de 30,000 conscrits

fut ordonnée pour recruter cette armée. Le général Berthier, ministre de la guerre, partit de Paris, le 2 avril, pour la commander; car les principes de la constitution de l'an VIII, ne permettaient pas au premier consul d'en prendre lui-même le commandement. La magistrature consulaire étant essentiellement civile, le principe de la division des pouvoirs et de la responsabilité des ministres, ne voulait pas que le premier magistrat de la république commandât immédiatement en chef une armée; mais aucune disposition, comme aucun principe, ne s'opposait à ce qu'il y fût présent. Dans le fait, le premier consul commanda l'armée de réserve, et Berthier, son major-général, eut le titre de général en chef.

Aussitôt que l'on eut des nouvelles du commencement des hostilités en Italie, et de la tournure que prenaient les opérations de l'ennemi, le premier consul jugea indispensable de marcher directement au secours de l'armée d'Italie; mais il préféra déboucher par le grand Saint-Bernard, afin de tomber sur les derrières de l'armée de Mélas, enlever ses magasins, ses parcs, ses hôpitaux, et enfin lui présenter la bataille, après l'avoir coupé de l'Autriche. La perte d'une seule bataille devait entraîner la perte totale de l'armée autrichienne, et opérer la conquête de toute l'Italie. Un pareil plan exigeait, pour son exécution, de la célérité, un profond secret, et beaucoup d'audace: le secret était le plus difficile à conserver; comment tenir caché aux nombreux espions de l'Angleterre et de l'Autriche, le mouvement de l'armée? Le moyen que le

premier consul jugea le plus propre, fut de le divulguer lui-même, d'y mettre une telle ostentation qu'il devînt un objet de raillerie pour l'ennemi, et de faire en sorte que celui-ci considérât toutes ces pompeuses annonces comme un moyen de faire une diversion aux opérations de l'armée autrichienne qui bloquait Gênes. Il était nécessaire de donner aux observateurs et aux espions un point de direction précis: on déclara donc par des messages, au corps-législatif, au sénat, et par des décrets, par la publication dans les journaux, et enfin par des intimations de toute espèce, que le point de réunion de l'armée de réserve était Dijon; que le premier consul en passerait la revue, etc. Aussitôt tous les espions et les observateurs se dirigèrent sur cette ville: ils y virent, dans les premiers jours d'avril, un grand état-major sans armée; et dans le courant de ce mois, 5 à 6000 conscrits et militaires rétirés, dont même plusieurs estropiés consultaient plutôt leur zèle que leurs forces. Bientôt cette armée devint un objet de ridicule; et, lorsque le premier consul en passa lui-même la revue, le 6 mai, on fut étonné de n'y voir que 7 à 8000 hommes, la plupart n'étant pas même habillés. On s'étonna comment le premier magistrat de la république quittait son palais pour passer une revue que pouvait faire un général de brigade. — Ces doubles rapports allèrent par la Bretagne, Genève, Bâle, à Londres, à Vienne et en Italie: l'Europe fut pleine de caricatures: l'une d'elles représenit un enfant de douze ans, et un invalide avec ne jambe de bois; au bas on lisait: *Armée de éserve de Bonaparte.*

Cependant la véritable armée s'était formée en route; sous divers points de rendez-vous, les divisions s'étaient organisées. Ces lieux étaient isolés, et n'avaient point de rapports entre eux. — Les mesures conciliantes qui avaient été employées par le gouvernement consulaire, pendant l'hiver, jointes à la rapidité des opérations militaires, avaient pacifié la Vendée et la chouannerie. — Une grande partie des troupes qui composaient l'armée de réserve, avait été retirée de ce pays. Le directoire avait senti le besoin d'avoir à Paris plusieurs régiments pour sa garde, et pour comprimer les factieux. — Le gouvernement du premier consul étant éminemment national, ces troupes devenaient tout-à-fait inutiles: elles furent dirigées sur l'armée de réserve. — Bon nombre de ces régiments n'avaient pas fait la désastreuse campagne de 1799, et avaient tout entier le sentiment de leur supériorité et de leur gloire. — Le parc d'artillerie s'était formé avec des pièces, des caissons envoyés partiellement d'un grand nombre d'arsénaux et de places fortes. Le plus difficile à cacher, était le mouvement des vivres indispensables pour une armée qui doit faire un passage de montagnes arides, et où l'on ne peut rien trouver: l'ordonnateur Lambert fit confectionner à Lyon deux millions de rations de biscuits. On en expédia sur Toulon une centaine de mille, pour être envoyées à Gênes; mais dix-huit cent mille rations furent dirigées sur Genève, embarquées sur le lac, et débarquées à Ville-Neuve, au moment où l'armée y arrivait.

En même temps que l'on annonçait, avec la

plus grande ostentation, la formation de l'armée de réserve, on faisait faire à la main des petits bulletins, où, au milieu de beaucoup d'anecdotes scandaleuses sur le premier consul, on prouvait que l'armée de réserve n'existait pas et ne pouvait pas exister; qu'au plus, on pourrait réunir 12 à 15,000 conscrits. On en donnait la preuve par les efforts qui avaient été faits, la campagne précédente, pour former les diverses armées qui avaient été battues en Italie, par ceux qu'on avait faits pour completer cette formidable armée du Rhin; enfin, disait-on, laisserait-on l'armée d'Italie si faible, si on avait pu la renforcer? L'ensemble de tous ces moyens de donner le change aux espions, fut couronné du plus heureux succès. On disait à Paris, comme à Dijon, comme à Vienne: „Il n'y a point d'armée de réserve." Au quartier-général de Mélas, on ajoutait: „L'armée de réserve dont on nous menace tant, est une bande de 7 à 8000 conscrits ou invalides, avec laquelle on espère nous tromper pour nous faire quitter le siège de Gênes. Les Français comptent trop sur notre simplicité: ils voudraient nous faire réaliser la fable du chien qui quitte sa proie pour l'ombre."

Départ du premier consul. — Revue de Dijon. — Le quartier-général à Genève. Lausanne.

Le 6 mai 1800, le premier consul partit de Paris; il se rendit à Dijon pour passer, comme

nous venons de le dire, cette revue des militaires isolés, et des conscrits qui s'y trouvaient. Il arriva à Genève, le 8. Le fameux Necker qui était dans cette ville, brigua l'honneur d'être présenté au premier consul de la république française: il s'entretint une heure avec lui, parla beaucoup du crédit public, de la moralité nécessaire à un ministre des finances; il laissa percer, dans tout son discours, le desir et l'espoir d'arriver à la direction des finances de la France, et il ne connaissait pas même de quelle manière on faisait le service avec des obligations du trésor. Il loua beaucoup l'opération militaire qu'il voyait faire sous ses yeux. — Le premier consul fut médiocrement satisfait de sa conversation.

Le 13 mai, le premier consul passa, à Lausanne, la revue de la véritable avant-garde de l'armée de réserve; c'était le général Lannes qui la commandait: elle était composée de six vieux régiments d'élite, parfaitement habillés, équipés et munis de tout. Elle se dirigea aussitôt sur Saint-Pierre; les divisions suivaient en échelons: cela formait une armée de 36,000 combattants, en qui l'on pouvait avoir confiance; elle avait un parc de quarante bouches à feu. Les généraux Victor, Loison, Vatrin, Boudet, Chambarlhac, Murat, Monnier, commandaient dans cette armée.

Passage du Saint-Bernard.

Le premier consul avait préféré le passage du Grand-Saint-Bernard, à celui du Mont-Cenis: l'un n'était pas plus difficile que l'autre.

Il y a de Lausanne à Saint-Pierre, village au pied du Saint-Bernard, un chemin praticable pour l'artillerie; et depuis le village de Saint-Remi à Aoste, on trouve, également un chemin praticable aux voitures. La difficulté ne consistait donc que dans la montée et dans la descente du Saint-Bernard: cette difficulté était la même pour le passage du Mont-Cenis; mais, en passant par le Saint-Bernard, on avait l'avantage de laisser Turin sur sa droite, et d'agir dans un pays plus couvert et moins connu, et où les mouvements seraient plus cachés que sur la grande communication de la Savoie, où l'ennemi devait nécessairement avoir beaucoup d'espions. Le passage prompt de l'artillerie paraissait une chose impossible. On s'était pourvu d'un grand nombre de mulets; on avait fabriqué une grande quantité de petites caisses pour contenir les cartouches d'infanterie et les munitions des pièces. Ces caisses devaient être portées par les mulets, ainsi que des forges de montagne, de sorte que la difficulté réelle à vaincre, était le transport des pièces. Mais on avait préparé à l'avance une centaine de troncs d'arbre, creusés de manière à pouvoir recevoir les pièces qui y étaient fixées par les tourillons: à chaque bouche à feu ainsi disposée, 100 soldats devaient s'atteler; les affûts devaient être démontés et portés à dos de mulets. Toutes ces dispositions se firent avec tant d'intelligence, par les généraux d'artillerie, Gassendy et Marmont, que la marche de l'artillerie ne causa aucun retard: les troupes même se piquèrent d'honneur de ne point laisser leur

artillerie en arrière, et se chargèrent de la traîner. Pendant toute la durée du passage, la musique des régiments se faisait entendre; ce n'était que dans les pas difficiles, que le pas de charge donnait une nouvelle vigueur aux soldats. Une division entière aima mieux, pour attendre son artillerie, bivouaquer sur le sommet de la montagne, au milieu de la neige et d'un froid excessif, que de descendre dans la plaine, quoiqu'elle en eût eu le temps avant la nuit. Deux demi-compagnies d'ouvriers d'artillerie avaient été établies dans les villages de Saint-Pierre et de Saint-Remi, avec quelques forges de campagne, pour le démontage et le remontage de diverses voitures d'artillerie. On parvint à passer une centaine de caissons.

Le 16 mai, le premier consul alla coucher au couvent de Saint-Maurice, et toute l'armée passa le Saint-Bernard, les 17, 18, 19 et 20 mai. Le premier consul passa lui-même le 20; il montait, dans les plus mauvais pas, le mulet d'un habitant de Saint-Pierre, désigné par le prieur du couvent, comme le mulet le plus sûr de tout le pays. Le guide du premier consul était un grand et vigoureux jeune homme de vingt-deux ans, qui s'entretint beaucoup avec lui, en s'abandonnant à cette confiance propre à son âge et à la simplicité des habitants des montagnes: il confia au premier consul toutes ses peines, ainsi que les rêves de bonheur qu'il faisait pour l'avenir. Arrivé au couvent le premier consul qui jusque-là ne lui a témoigné, écrivit un billet, et le donna au paysan, pour le remettre à son [illegible]

billet était un ordre qui prescrivait diverses dispositions qui eurent lieu immédiatement après le passage, et qui réalisaient toutes les espérances du jeune paysan; telles que la bâtisse d'une maison, l'achat d'un terrain, etc. Quelque temps après son retour, l'étonnement du jeune montagnard fut bien grand de voir tant de monde s'empresser de satisfaire ses desirs, et la fortune lui arriver de tous côtés.

Le premier consul s'arrêta une heure au couvent des hospitaliers, et opéra la descente à la ramasse, sur un glacier presque perpendiculaire. Le froid était encore vif; la descente du Grand-Saint-Bernard fut plus difficile pour les chevaux, que ne l'avait été la montée; néanmoins on n'eut que peu d'accidents. Les moines du couvent étaient approvisionnés d'une grande quantité de vins, pains, fromages; et en passant, chaque soldat recevait de ces bons religieux une forte ration.

Le 16 mai, le général Lannes, avec les sixième demi-brigade légère, vingt-huitième et quarante-quatrième de ligne, onzième, douzième regiments de hussards, et vingt-unième de chasseurs, arriva à Aoste, ville qui fut, pour l'armée, d'une grande ressource. Le 17, cette avant-garde arriva à Châtillon, où un corps autrichien de 4 à 5,000 hommes, que l'on avait cru suffisant pour défendre la vallée, était en position; il fut aussitôt attaqué et culbuté: on lui prit trois pièces et quelques centaines de prisonniers.

L'armée française croyait avoir franchi tous les obstacles; elle suivait une vallée assez belle, où

où elle retrouvait des maisons, de la verdure et le printemps, lorsque tout-à-coup elle fut arrêtée par le canon du fort de Bard.

Ce fort, entre Aoste et Ivrée, est situé sur un mamelon conique, et entre deux montagnes, à vingt-cinq toises l'une de l'autre; à son pied coule le torrent de la Dora, dont il ferme absolument la vallée; la route passe dans les fortifications de la ville de Bard, qui a une enceinte et est dominée par le feu du fort. Les officiers du génie, attachés à l'avant-garde, s'approchèrent pour reconnaître un passage, et firent le rapport qu'il n'en existait pas d'autre que celui de la ville. Le général Lannes ordonna, dans la nuit, une attaque pour tâter le fort; mais il était partout à l'abri d'un coup de main. Comme il arrive toujours, en pareille circonstance, l'alarme se communiqua rapidement dans toute l'armée, et reflua sur ses derrières. Des ordres même furent donnés pour arrêter le passage de l'artillerie sur le Saint-Bernard; mais le premier consul, déja arrivé à Aoste, se porta aussitôt devant Bard: il gravit, sur la montagne de gauche, le rocher Albaredo, qui domine à la fois et la ville et le fort, et bientôt reconnut la possibilité de s'emparer de la ville. Il n'y avait pas un moment à perdre: le 25, à la nuit tombante, la cinquante-huitième demi-brigade, conduite par le chef de brigade Dufour, escalada l'enceinte, et s'empara de la ville qui n'est séparée du fort que par le torrent de la Dora. Vainement, toute la nuit, il plut une grêle de mitraille, à une demi-portée de fusil, sur les Français qui étaient dans la

ville: ils s'y maintinrent, et enfin, par considération pour les habitants, le feu du fort cessa.

L'infanterie et la cavalerie passèrent un à un, par le sentier de la montagne de gauche, qu'avait gravie le premier consul, et où jamais n'avait passé aucun cheval: c'était un sentier connu seulement des chevriers.

Les nuits suivantes, les officiers d'artillerie, avec une rare intelligence, et les canonniers, avec la plus grande intrépidité, firent passer leurs pièces par la ville. Toutes les précautions avaient été prises pour en cacher la connaissance au commandant du fort: le chemin avait été couvert de matelats et de fumier; les pièces couvertes de branchages et de paille, étaient traînées, à la bricole, dans le plus grand silence. On traversait ainsi un espace de plusieurs centaines de toises, à la portée de pistolet des batteries du fort. La garnison ne se doutant de rien, faisait cependant des décharges de temps en temps, qui tuèrent ou blessèrent bon nombre de canonniers; mais cela ne ralentit en rien leur zèle: le fort ne se rendit que dans les premiers jours de juin. On était alors parvenu, avec des peines extrêmes, à monter plusieurs pièces sur l'Albaredo, d'où elles foudroyèrent les batteries du fort. S'il en eût fallu attendre la prise, pour faire passer l'artillerie, tout l'espoir de la campagne eût été perdu.

Cet obstacle fut plus considérable que celui du Grand-Saint-Bernard lui-même; et cependant ni l'un ni l'autre ne retardèrent d'un seul jour la marche de l'armée. Le premier con-

sul connaissait bien l'existence du fort de Bard; mais tous les plans et tous les renseignements à ce sujet, permettaient de le supposer facile à enlever. Cette difficulté, une fois surmontée, eut un effet avantageux. L'officier autrichien qui commandait le fort, expédia lettre sur lettre à Mélas, pour l'instruire qu'il voyait passer plus de 30,000 hommes au moins, 3 ou 4,000 chevaux, et un nombreux état-major; que ces masses se dirigeaient sur sa droite, par un escalier dans le rocher Albarédo: mais qu'il promettait que ni un caisson, ni une pièce d'artillerie, ne pourraient passer; qu'il pouvait tenir un mois, et qu'ainsi, jusqu'à cette époque, il n'était pas probable que l'armée française osât se hasarder en plaine, n'ayant pas encore reçu son artillerie. Lors de la reddition du fort, tous les officiers de la garnison furent étrangement surpris d'apprendre que toute l'artillerie française avait passé de nuit, à trente ou quarante toises de leurs remparts.

S'il eût été tout-à-fait impossible de faire passer l'artillerie par la ville de Bard, l'armée française aurait-elle repassé le Grand-Saint-Bernard? Non: elle aurait également débouché jusqu'à Ivrée, mouvement qui eût nécessairement rappelé Mélas de Nice. Elle n'avait rien à craindre, même sans artillerie, dans les excellentes positions que lui offrait l'entrée des gorges, d'où, protégeant le siège du fort de Bard, elle en eût attendu la prise. — Ce fort est tombé naturellement au pouvoir des Français, le 1er juin; mais il est probable qu'il eût été pris plus tôt, s'il avait arrêté le passage de l'armé

et qu'il en eût attiré tous les efforts, au lieu de ceux d'une brigade de conscrits commandés par le général Chabran, qui avait été laissée pour en faire le siège. Ce dernier corps avait passé par le Petit-Saint-Bernard.

Cependant, depuis le 12 mai, Mélas avait fait refluer des troupes sur Turin et renforcé les divisions qui gardaient la vallée d'Aoste et celle du Mont-Cénis; lui-même, de sa personne, était arrivé le 22 à Turin. Le même jour, le général Turreau, qui commandait sur les Alpes, attaqua avec 3,000 hommes le Mont-Cénis, s'en empara, fit des prisonniers, et prit position entre Suse et Turin: diversion qui inquiéta Mélas, et l'empêcha de porter tous ses efforts sur la Dora Baltéa.

Le 24, le général Lannes, avec l'avant-garde, arriva devant Ivrée; il y trouva une division de 5 à 6,000 hommes: depuis huit jours, on avait commencé l'armement de cette place et de la citadelle, quinze bouches à feu étaient déja en batterie; mais sur cette division de 6,000 hommes, il y en avait 3,000 de cavalerie qui n'étaient pas propres à la défense d'Ivrée, et l'infanterie était celle qui avait été déja battue à Châtillon. La ville, attaquée avec la plus grande intrépidité, d'un côté par le général Lannes et de l'autre par le général Vatrin, fut bientôt enlevée, ainsi que la citadelle, où l'on trouva de nombreux magasins de toutes espèces: l'ennemi se retira derrière la Chiusella, et prit position à Romano pour couvrir Turin, d'où il reçut des renforts considérables.

Le 26, le général Lannes marcha contre l'ennemi, il l'attaqua dans sa position; et, après

un combat fort chaud, le culbuta et le rejeta en désordre sur Turin. L'avant-garde prit aussitôt la position de Chivasso, d'où elle intercepta le cours du Pô, et s'empara d'un grand nombre de barques chargées de vivres, de blessés, et enfin de toute l'évacuation de Turin. Le premier consul passa, le 28 mai, la revue de l'avant-garde à Chivasso, harangua les troupes, et distribua des éloges aux corps qui la composaient.

Cependant on disposa les barques prises sur le Pô pour la construction d'un pont; cette menace produisit l'effet qu'on en attendait: Mélas affaiblit les troupes qui couvraient Turin sur la rive gauche, et envoya ses principales forces pour s'opposer à la construction du pont.

C'était ce que souhaitait le premier consul, afin de pouvoir opérer sur Milan sans être inquiété.

Un parlementaire autrichien, choisi parmi les officiers de l'armée autrichienne, qui avait l'honneur de connaître le premier consul, fut envoyé aux avant-postes par le général Mélas. Son étonnement fut extrême en voyant le premier consul si près de l'armée autrichienne; cette nouvelle, rapportée par cet officier à Mélas, le remplit de terreur et de confusion. Toute l'armée de réserve, avec son artillerie, arriva à Ivrée les 26 et 27 mai.

L'armée française passe la Sesia, la Trebbia.— Entrée à Milan.

Le quartier-général de l'armée autrichienne était à Turin; mais la moitié des forces ennemies était devant Gênes, et l'autre moitié était supposée, et était effectivement en chemin po-

venir par le col de Tende, renforcer les corps qui étaient à Turin. Dans cette circonstance, quel parti prendra le premier consul? marchera-t-il sur Turin, pour en chasser Mélas, se réunir avec Turreau et se trouver ainsi assuré de ses communications avec la France et avec ses arsenaux de Grenoble et de Briançon? jettera-t-il un pont à Chivasso, profitant des barques que la fortune a fait tomber en son pouvoir? et se dirigera-t-il à tire-d'aile sur Gênes pour débloquer cette place importante? ou bien, laissant Mélas sur ses derrières, passera-t-il la Sesia, le Tésin, pour se porter sur Milan et sur l'Adda, faire sa jonction avec le corps de Moncey, composé de 15,000 hommes, qui venaient de l'armée du Rhin, et qui avaient débouché par le Saint-Gothard?

De ces trois partis, le premier était contraire aux vrais principes de la guerre, puisque Mélas avait des forces assez considérables avec lui: l'armée française courait donc la chance de livrer une bataille, n'ayant pas de retraite assurée: le fort de Bard n'étant pas encore pris. D'ailleurs, si Mélas abandonnait Turin et se portait sur Alexandrie, la campagne était manquée, chaque armée se trouvait dans une position naturelle: l'armée française appuyée au Mont-Blanc et au Dauphiné; et celle de Mélas aurait eu sa gauche à Gênes: et derrière ses places de Mantoue, Plaisance et Milan. Le deuxième parti ne paraissait pas praticable: comment s'aventurer au milieu d'une armée aussi puissante que l'armée autrichienne, le Pô et Gênes, sans avoir aucune ligne d'opération, aucune retraite assurée?

Le troisième parti, au contraire, offrait tous les avantages: l'armée française, maîtresse de Milan, on s'emparait de tous les magasins, de tous les dépôts, de tous les hôpitaux de l'armée ennemie; on se joignait à la gauche que commandait le général Moncey; on avait une retraite assurée par le Simplon et le Saint-Gothard. Le Simplon conduisait sur le Valais et sur Sion, où l'on avait dirigé tous les magasins de vivres pour l'armée. Le Saint-Gothard conduisait sur la Suisse, dont nous étions en possession depuis deux ans, et que couvrait l'armée du Rhin alors sur l'Iller? Dans cette position, le général français pouvait agir selon sa volonté: Mélas marchait-il avec son armée réunie de Turin, sur la Sésia et le Tésin; l'armée française pouvait lui livrer bataille avec l'immense avantage que, si elle était victorieuse, Mélas, sans retraite, serait poursuivi et jeté en Savoie; et, dans le cas où l'armée française serait battue, elle se retirait par le Simplon et le Saint-Gothard. Si Mélas, comme il était naturel de le supposer, se dirigeait sur Alexandrie pour s'y réunir à l'armée qui venait de Gênes, on pouvait espérer, en se portant à sa rencontre, en passant le Pô, de le prévenir et de lui livrer bataille. L'armée française, ayant ses derrières assurés sur le fleuve et Milan, le Simplon et le Saint-Gothard; tandis que l'armée autrichienne, ayant sa retraite coupée, et n'ayant aucune communication avec Mantoue et l'Autriche, serait exposée à être jetée sur les montagnes de la rivière du Ponent, et entièrement détruite ou prise au pied des Alpes, au col de Tende et dans le comté

de Nice. Enfin, en adoptant le troisième parti, si une fois maître de Milan, il convenait au général français de laisser passer Mélas, et de rester entre le Pô, l'Adda et le Tésin; il avait ainsi, sans bataille, reconquis la Lombardie et le Piémont, les Alpes maritimes, la rivière de Gênes, et fait lever le blocus de cette ville; c'étaient des résultats assez beaux.

Un corps de 2,000 Italiens réfugiés, commandé par le général Lecchi, s'était porté, le 21 mai, de Châtillon sur la haute Sésia. Ce corps eut un combat avec la légion de Rohan, la battit; et vint prendre position aux débouchés du Simplon, dans la vallée de Domo d'Ossola, afin d'assurer les communications de l'armée par le Simplon.

Le 27, le général Murat se dirigea sur Verceil et passa la Sésia.

Le 31 mai, le premier consul se porta rapidement sur le Tésin; les corps d'observation, que le général Mélas avait laissés contre les débouchés de la Suisse, et les divisions de cavalerie et d'artillerie qu'il n'avait pas menées avec lui au siège de Gênes, se réunirent pour défendre le passage du fleuve et couvrir Milan. Le Tésin est extrêmement large et rapide.

L'adjudant-général Girard, officier du plus rut mérite et de la plus rare intrépidité, passa premier le fleuve. Le combat fut chaud toute journée sur la rive gauche. L'armée fran- ise n'avait pas de pont, elle passait sur qua-

tre naceiles: mais comme le pays est très-coupé et boisé, et que l'on était favorisé par la position du Naviglio de Milan, la cavalerie ennemie ne s'engagea qu'avec répugnance sur un tel terrain.

Le 2 juin, le premier consul entre dans Milan; il fit aussitôt cerner la citadelle. Le général Lannes, avec l'avant-garde, s'était mis en marche forcée le 30; et, laissant un corps d'observation sur la gauche de la Dora Baltéa, et une garnison dans Ivrée, il marcha en toute hâte sur Pavie, où il entra le 1er juin. Il y trouva des magasins considérables et deux cents bouches à feu, dont trente de campagne.

Cependant, le 4, la division Duhesme entra à Lodi; le 15, elle cerna Pizzighetone, sa cavalerie légère occupa Crémone: l'alarme fut bientôt dans Mantoue, désapprovisionnée et sans garnison. Le général Moncey, avec 15,000 hommes de l'armée du Rhin, arriva à Bellinzona le 31 mai.

On se peindrait difficilement l'étonnement et l'enthousiasme des Milanais, en voyant arriver l'armée française: le premier consul marchait avec l'avant-garde, de sorte qu'une des premières personnes qui s'offrit aux regards des Milanais, que l'enthousiasme et la curiosité faisaient arriver par tous les chemins détournés au-devant de l'armée française, fut le général Bonaparte. Le peuple de Milan ne voulait pas le croire: on avait dit qu'il était mort

dans la mer Rouge, et que c'était un de ses frères qui commandait l'armée française.

Du 2 au 8 juin, c'est-à-dire, pendant six jours, le premier consul fut occupé à recevoir les députations, et à se montrer aux peuples accourus de tous les points de la Lombardie, pour voir leur libérateur. Le gouvernement de la république cisalpine fut réorganisé; mais un grand nombre des plus chauds patriotes italiens gémissaient dans les cachots de l'Autriche. Le premier consul adressa à l'armée la proclamation suivante.

ARMÉE DE RÉSERVE.

Milan, le 17 prairial an VIII.

LE PREMIER CONSUL A L'ARMÉE.

Soldats!

Un de nos départements était au pouvoir de l'ennemi; la consternation était dans tout le midi de la France.

La plus grande partie du territoire du peuple ligurien, le plus fidèle ami de la république, était envahie.

La république cisalpine, anéantie dès la campagne passée, était devenue le jouet du grotesque régime féodal.

Soldats! vous marchez..... et déja le territoire français est délivré! La joie et l'espérance succèdent, dans notre patrie, à la consternation et à la crainte.

Vous rendrez la liberté et l'indépendance au peuple de Gênes; il sera pour toujours délivré de ses éternels ennemis.

Vous êtes dans la capitale de la Cisalpine!

L'ennemi, épouvanté, n'aspire plus qu'à regagner les frontières. Vous lui avez enlevé ses hôpitaux, ses magasins, ses parcs de réserve.

Le premier acte de la campagne est terminé.

Des millions d'hommes, vous l'entendez tous les jours, vous adressent des actes de reconnaissance.

Mais aura-t-on donc impunément violé le sol français? Laisserez-vous retourner dans ses foyers l'armée qui a porté l'alarme dans vos familles? Vous courez aux armes!.... Eh bien! marchez à sa rencontre, opposez-vous à sa retraite; arrachez-lui les lauriers dont elle s'est parée, et par là apprenez au monde que la malédiction est sur les insensés qui osent insulter le territoire du grand peuple.

Le résultat de tous nos efforts sera, *Gloire sans nuage et paix solide.*

Le premier consul, *signé*, BONAPARTE.

Position de l'armée française, lorsqu'elle apprend la prise de Gênes.

Les 15,000 hommes, que conduisait le général Moncey, arrivaient lentement; leur marche ne se faisait que par régiment. Ce retard fut nuisible; le premier consul passa la revue de ces troupes, les 6 et 7 juin. Le 9, il partit pour se rendre à Pavie.

Le général Murat s'était porté, le 6, devant Plaisance, l'ennemi y avait un pont et une tête de pont; Murat eut le bonheur de surprendre la tête de pont et de s'emparer de la presque totalité des bâteaux. Le même jour, il intercepta une dépêche du ministère de Vienne à M. de Mélas; cette dépêche contenait des renseignements curieux sur la prétendue armée de réserve de Bonaparte. Elle n'existait pas, et l'on prescrivait à Mélas de continuer avec vigueur ses opérations offensives en Provence. Le ministre espérait que Gênes aurait capitulé, et que l'armée anglaise serait arrivée. On lui mandait également qu'il fallait des succès; que l'armée française du Rhin était au coeur de l'Allemagne, et que des succès forceraient à la rappeler au secours de la Provence; que des mouvements, qui avaient eu lieu à Paris, avaient obligé le premier consul à retourner promptement de Genève en cette capitale; que la cour de Vienne mettait toute sa confiance dans les talents du général Mélas dans l'intrépidité de sa victorieuse armée

Le corps d'observation, que nous avions sur la rive gauche de la Dora Baltéa, était tranquille, ainsi que la garnison d'Ivrée. Depuis le 1er juin, le fort de Bard était pris, et Ivrée se remplissait de toute espèce de munitions des guerre, de vivres et des embarras de l'armée. Mélas avait abandonné Turin, et paraissait se porter sur Alexandrie pour opérer sur la rive droite du Pô.

Le premier consul envoya la division Lapoype, du corps du général Monçey, pour border le Pô depuis Pavie jusqu'à la Dora Baltéa, et éclairer le mouvement de l'ennemi vis-à-vis Plaisance; et résolut de se porter à la Stradella, sur la rive droite du Pô, afin de couper à Mélas la route de Mantoue, et l'obliger à recevoir une bataille, ayant sa ligne d'opération coupée; débloquer à la fois Gênes, et poursuivre l'ennemi en l'acculant aux Alpes.

Le général Lannes, avec l'avant-garde, passa le Pô vis-à-vis Pavie à Belgiojoso, dans la journée du 6. — Le 7, le général Murat passa le Pô à Nocetta, et s'empara de Plaisance, où il trouva des magasins considérables. Le lendemain, il battit un corps autrichien qui était venu l'attaquer, et lui fit 2,000 prisonniers. Le général Murat eut l'ordre de se porter sur la Stradella pour s'y joindre à l'avant-garde; toute l'armée se réunissait sur ce point important.

Cependant, au milieu de si grands succès, et l'esprit livré aux plus belles espérances, on apprit une fâcheuse nouvelle: Gênes avait capitulé le 4, et les troupes autrichiennes, du

blocus, revenaient à marche forcée se joindre à l'armée de Mélas sur Alexandrie. Des refugiés milanais, qui avaient été renfermés dans Gênes, donnèrent des détails sur les opérations de ce siége. Masséna, après la capitulation, avait commis la faute impardonnable de s'embarquer de sa personne sur un corsaire pour se rendre à Antibes. Une partie de son armée avait été également embarquée pour la même destination: seulement un corps de 8,500 hommes se dirigeait par terre. — Les troupes avaient conservé leurs armes, munitions, etc. La capitulation ne pouvait pas être plus honorable: mais cette funeste disposition du général Masséna, d'autant moins excusable, qu'il connaissait l'arrivée de l'armée du premier consul sur le Pô, annula tout ce que les conditions de la capitulation avaient d'avantageux. Si, d'après la capitulation, Masséna était sorti à la tête de toutes ses troupes (et il avait encore 12,000 hommes disponibles, armés, et son artillerie), et qu'arrivé à Voltri, il eût repris ses opérations, il aurait contenu un pareil nombre de troupes autrichiennes: il eût été promptement joint par les troupes du général Suchet, qui étaient en marche sur Port-Maurice, et aurait alors manoeuvré contre l'ennemi avec une vingtaine de mille hommes. Mais ces troupes sortirent sans leur général; elles se dirigèrent par la rivière de Gênes: leur mouvement ne fut arrêté que lorsqu'elles furent rencontrées par le général Suchet. Trois ou quatre jours avaient été ainsi perdus; ces

troupes furent inutiles. La victoire de Marengo avait remédié à tout.

Combat de Montebello.

Le premier consul vit alors qu'il ne pouvait compter que sur ses propres forces, et qu'il allait avoir affaire à toute l'armée. Le 8, au soir, les coureurs ennemis vinrent observer les Français, qui avaient passé le Pô, et étaient bivouaqués sur la rive droite; ils les crurent peu nombreux, et une avant-garde de quatre à cinq mille Autrichiens vint les attaquer; mais toute l'avant-garde et une partie de l'armée française avaient déja passé. Le général Lannes mena battant cette avant-garde ennemie; et, à la nuit, il prit position devant l'armée autrichienne, qui occupait Montebello et Casteggio.

Cette armée était commandée par le général Ott, le même qui avait commandé le blocus de Gênes. Ce corps était venu en trois marches. L'observation des feux des bivouacs, le rapport des prisonniers et des déserteurs, faisaient monter cette partie de l'armée autrichienne à trente bataillons, formant 18,000 hommes. Les grenadiers d'Ott, l'élite de l'armée autrichienne, en faisaient partie.

Le général Lannes était en position, et, attendant à chaque instant des renforts, il n'avait pas intérêt d'attaquer; mais le général autrichien, à la pointe du jour, engagea la bataille. Le général [redacted] n'avait avec lui que 8,000 hommes; [redacted] Victor, qui

avait passé le fleuve, n'était qu'à trois lieues. La bataille fut sanglante: Lannes s'y couvrit de gloire; ses troupes firent des prodiges d'intrépidité. Sur le midi, l'arrivée de la division Victor décida entièrement la victoire. Les Autrichiens se battirent en désespérés: ils étaient encore fiers des succès qu'ils avaient obtenus, la campagne précédente; ils sentaient que leur position les mettait dans la nécessité d'être vainqueurs.

Le premier consul, à la première nouvelle de l'attaque de l'ennemi contre l'avant-garde française, était accouru sur le champ de bataille; mais, à son arrivée, la victoire était déja décidée: les ennemis avaient perdu 3,000 hommes tués, et six mille prisonniers. Le champ de bataille était tout jonché de morts. Le général Lannes était couvert de sang: les troupes, qui avaient le sentiment de s'être bien comportées, étaient exténuées de fatigue, mais ivres de joie.

Les 10, 11 et 12, le premier consul resta à la position de la Stradella, employant ce temps à réunir son armée, à assurer sa retraite par l'établissement de deux ponts sur le Pô, avec des têtes de pont. Plus rien ne le pressait; Gênes était tombée.

Il envoya par des affidés, à travers les montagnes, l'ordre au général Suchet de marcher sur la Scrivia par le débouché du col de Cadibone.

L'ennemi avait une cavalerie formidable et une artillerie très-nombreuse. Ni l'une ni l'autre de ces armes n'avaient souffert, tandis que notre

notre cavalerie et notre artillerie étaient très-inférieures en nombre: il était donc hasardeux de s'engager dans la plaine de Marengo. Si l'ennemi voulait rouvrir ses communications, et regagner Mantoue, c'était par la Stradella qu'il fallait qu'il passât, et qu'il marchât sur le ventre de l'armée française. Cette position de la Stradella semblait avoir été faite exprès pour l'armée française: la cavalerie ennemie ne pouvait rien contre elle, et la très-grande supériorité de son artillerie était moindre là que partout ailleurs. La droite de l'armée du premier consul s'appuyait au Pô et aux plaines marécageuses et impraticables qui l'avoisinaient: le centre, placé sur la chaussée, était appuyé de gros villages, ayant de grandes maisons en maçonnerie solide; et la gauche, sur de belles hauteurs.

Arrivée du général Desaix au grand quartier-général.

Dans la journée du 11, Desaix, qui revenait d'Égypte, et qui avait fait la quarantaine à Toulon, arriva au quartier-général de Montebello avec ses aides-de-camp, Rapp et Savary. La nuit entière se passa en longues conférences entre le premier consul et Desaix sur tout ce qui s'était passé en Égypte depuis que le premier consul en était parti; sur les détails de la campagne de la Haute-Égypte; sur les négociations d'El-Arisch, et la composition de la grande armée turque du grand-vi-

sir; enfin sur la bataille d'Héliopolis, et la situation actuelle de l'armée française. „Comment, dit le premier consul, avez-vous pu, „vous, Desaix, attacher votre nom à la capitulation d'El-Arisch? — Je l'ai fait, répondit Desaix; je le ferais encore, parce que le „général en chef ne voulait plus rester en „Égypte; et que, dans une armée éloignée et „hors de l'influence du gouvernement, les dispositions du général en chef, équivalent à „celles des cinq sixièmes de l'armée. J'ai toujours eu le plus grand mépris pour l'armée „du grand-visir que j'ai observée de près. „J'ai écrit à Kléber, que je me faisais fort de „la repousser avec ma seule division. Si vous „m'aviez laissé le commandement de l'armée „d'Égypte, et que vous eussiez emmené Kléber, je vous aurais conservé cette belle province, et vous n'eussiez jamais entendu parler de capitulation: mais enfin les choses ont „bien tourné; et Kléber, à Héliopolis, a réparé les fautes qu'il avait faites depuis six mois.“

Desaix brûlait de se signaler. Son coeur était ulcéré des mauvais traitements que lui avait fait éprouver, à Livourne, l'amiral Keith; il avait soif de se venger. Le premier consul lui donna sur-le-champ le commandement de la division Boudet.

Bataille de Marengo.

Mélas avait son quartier-général à Alexandrie: toute son armée y était réunie depuis

deux jours; sa position était critique, parce qu'il avait perdu sa ligne d'opération. Plus il tardait à prendre un parti, plus sa position s'empirait, parce que d'un côté le corps de Suchet arrivait sur les derrières, et que d'un autre côté l'armée du premier consul se fortifiait et se retranchait chaque jour davantage, à sa position de la Stradella.

Cependant le général Mélas ne faisait aucun mouvement dans la situation où il se trouvait; il avait trois partis à prendre: le premier était de passer sur le ventre de l'armée du premier consul, l'armée autrichienne lui était très-supérieure en nombre, de gagner Plaisance, et de reprendre sa ligne d'opération sur Mantoue.

Le deuxième parti était de passer le Pô à Turin, ou entre cette ville et l'embouchure de la Sésia, de se porter ensuite à grandes marches sur le Tésin, de le passer; et, arrivant à Milan avant l'armée du premier consul, de lui couper sa ligne et le jeter derrière l'Adda.

Le troisième parti était de se jeter d'Alexandrie sur Novi, de s'appuyer à Gênes et à l'escadre anglaise de l'amiral Keith, de ne point prendre l'offensive jusqu'à l'arrivée de l'armée anglaise déja réunie à Mahon. L'armée autrichienne était sûre de ne point manquer de vivres ni de munitions, et même de recevoir des renforts, puisque par sa droite elle eût communiqué avec Florence et Bologne; qu'en To-

cane, il y avait une division napolitaine; et qu'en outre les communications par mer étaient en son pouvoir. De cette position le général Mélas pouvait, quand il le voulait, regagner Mantoue, en faisant transporter, par mer, en Toscane, une grande partie de sa grosse artillerie.

Le général Lapoype, qui était le long du Pô, avait l'ordre de se plier sur le Tésin dans le cas où l'ennemi se porterait sur la rive gauche; il y aurait été joint par cinq ou six mille hommes, que pouvait réunir le général Moncey qui commandait à Milan. Ces dix mille hommes étaient plus que suffisants pour retarder le passage, et donner le temps au premier consul de revenir par les deux ponts, derrière le Tésin.

Le 12, dans l'après midi, le premier consul, surpris de l'inaction du général Mélas, conçut des inquiétudes, et craignit que l'armée autrichienne ne se fût portée sur Gênes ou sur le Tésin, ou bien qu'elle n'eût marché contre Suchet, pour l'écraser et revenir ensuite contre le premier consul; ce dernier résolut de quitter la Stradella, et de se porter sur la Scrivia en forme d'une grande reconnaissance, afin de pouvoir agir selon le parti que prendrait l'ennemi. Le soir, l'armée française (1)

---

(1) [illegible] çaise, les 12 et 13 juin.
[illegible] a et Mainoni. Lannes; aile droite à Castel-

prit position sur la Scrivia, Tortone était cernée, le quartier-général fut placé à Voghera: dans ce mouvement, on n'obtint aucune nouvelle de l'ennemi; on n'aperçut que quelques coureurs de cavalerie, qui n'indiquaient pas la présence d'une armée dans les plaines de Marengo. — Le premier consul ne douta plus que l'armée autrichienne ne lui eût échappé.

Le 13, à la pointe du jour, il passa la Scrivia, et se porta à San-Giuliano, au milieu de l'immense plaine de Marengo. La cavalerie légère ne reconnut pas d'ennemi; il n'y eut plus aucun doute qu'il ne fût en pleine manoeuvre, puisque, s'il eût voulu attendre l'armée française, il n'eût pas négligé le beau champ de bataille que lui offrait la plaine de Marengo, si avantageuse au développement de son immense cavalerie: il parut probable que l'ennemi marchait sur Gênes.

Le premier consul, dans cette pensée, dirigea en toute hâte le corps de Desaix en forme d'avant-garde sur son extrême gauche, avec ordre d'observer la chaussée qui de Novi conduit à Alexandrie: il ordonna à la division Victor de se porter sur le village de Marengo, et d'envoyer des coureurs sur la Bormida, pour s'assurer si l'ennemi n'y avait point de pont.

Divisions Boudet et Monnier. Desaix; centre. Ponte-Curone.
Division Lapoype; ordre de rejoindre Desaix.
La cavalerie sous Murat, entre Ponte-Curone et Tortone, ayant une avant-garde au delà de Tortone, sous Kellermann.
Divisions Gardanne et Chambarlhac. Victor; aile gauche en avant de Tortone, et soutenant l'avant-garde de Kellermann.

Victor arriva à Marengo: il y trouva une arrière-garde de trois à quatre mille Autrichiens; il l'attaqua, la mit en déroute, et s'empara du village. Ses coureurs arrivèrent sur la Bormida à la nuit tombante; ils mandèrent que l'ennemi n'y avait point de pont, et qu'il n'y avait qu'une simple garnison dans Alexandrie; ils ne donnerent point de nouvelles de l'armée de Mélas.

Le corps de Lannes bivouaqua diagonalement en arrière de Marengo, sur la droite.

Le premier consul était fort inquiet; à la nuit, il résolut de se rendre à son quartier-général de la veille, afin d'aller à la rencontre des nouvelles du général Moncey, du général Lapoype et des agents qui avaient été envoyés du côté de Gênes, et qui avaient rendez-vous à ce quartier-général; mais la Scrivia était débordée. Ce torrent en peu d'heures grossit considérablement, et peu d'heures lui suffisent aussi pour le remettre en son premier état. Cela décida le premier consul à arrêter son quartier-général à Torre di Garafolo, entre Tortone et Alexandrie. La nuit se passa dans cette situation,

[redacted]nt la plus horrible confusion régnandrie, depuis le combat de Mon- plus sinistres pressentiments agi- nseil autrichien; il voyait l'armée , coupée de sa ligne d'opération, t, et placée entre l'armée du pre- et elle du général Suchet, dont

les avantpostes avaient passé les montagnes, et commençaient à se faire sentir sur les derrières du flanc droit des Autrichiens. La plus grande irrésolution agitait les esprits.

Après bien des hésitations, le 11, Mélas se décida à faire un gros détachement sur Suchet, le reste de l'armée autrichienne restant couvert par la Bormida et la citadelle d'Alexandrie; mais, dans la nuit du 11 au 12, Mélas apprit le mouvement du premier consul sur la Scrivia. Il rappela, le 12, son détachement, et passa, tout le 13 et la nuit du 13 au 14, en délibérations: enfin, après de vives et orageuses discussions, le conseil de Mélas décida que l'existence de l'armée de réserve lui avait été inconnue; que les ordres et les instructions du conseil aulique n'avaient mentionné que l'armée de Masséna; que la fâcheuse position où l'on se trouvait, devait donc être attribuée au ministère, et non au général; que dans cette circonstance imprévue, de braves soldats devaient faire leur devoir; qu'il fallait donc passer sur le ventre de l'armée du premier consul, et rouvrir ainsi les communications avec Vienne; que si l'on réussissait, tout était gagné, puisque l'on était maître de la place de Gênes, et qu'en retournant très-vite sur Nice, on exécuterait le plan d'opérations arrêté à Vienne; et qu'enfin, si l'on échouait et que l'on perdît la bataille, la position serait affreuse sans doute, mais que la responsabilité en tomberait tout entière sur le ministère.

Ce raisonnement fixa toutes les opinions; il n'y eut plus qu'un cri: Aux armes! aux armes!

et chacun alla faire ses dispositions pour la bataille du lendemain.

Toutes les chances, pour le succès de la bataille, étaient en faveur de l'armée autrichienne: cette armée était très-nombreuse; sa cavalerie était au moins triple de celle de l'armée française. On ne savait pas positivement quelle était la force de celle-ci; mais l'armée autrichienne, malgré la perte éprouvée à la bataille de Montebello, malgré celles essuyées du côté de Gênes et du côté de Nice depuis la retraite, l'armée autrichienne devait être encore bien supérieure à l'armée de réserve. (*Voyez* le tableau ci-contre).

Le 14, à l'aube du jour, les Autrichiens défilèrent sur les trois ponts de la Bormida, et attaquèrent avec fureur le village de Marengo. La résistance fut opiniâtre et longue.

Le premier consul, instruit par la vivacité de la canonnade, que l'armée autrichienne attaquait, expédia sur-le-champ l'ordre au général Desaix de revenir avec son corps sur San-Giuliano. Il était à une demi-marche de distance, sur la gauche.

Le premier consul arriva sur le champ de bataille à dix heures du matin, entre San-Giuliano et Marengo. L'ennemi avait enfin emporté Marengo, et la division Victor, après la plus vive résistance, ayant été forcée, s'était mise dans une complète déroute. La plaine sur la gauche était couverte de nos fuyards, qui répandaient par-tout l'alarme, et même plusieurs faisaient entendre ce cri funeste: Tout est perdu!

Le corps du général Lannes, un peu en

BATAILLE DE MARENGO,

ES

AUTRICHIENNE.

Le [illegible]	Le général en chef, Mélas avec une armée de 45,000 hommes, composée des divisions d'Ott, d'Elnitz, de Haddick et de Kaim.
Ivré[illegible]	
Chi[illegible]ndrie	
Cre[illegible]	
Tri[illegible]ce.....	occupées par les troupes autrichiennes.
Ver[illegible]	
Dev[illegible]ne.....	
Dev[illegible]n.....	
A C[illegible]	
A Bi[illegible]	
A C[illegible]ne.....	
Deve[illegible]s	
Deva[illegible]	
A Ca[illegible]one	
A Pa[illegible]io	
A Sa[illegible]ne.....	
A Tor[illegible]oue.....	Le général Wukassowitsch.
[illegible]iera	Sa garnison.
En av[illegible]dige	Dedowitsch.
[illegible]sur les frontières du	Le général Loudon.
A Ma[illegible] de Plaisance.....	occupés par les Autrichiens et assiégés ou masqués par les Français.
[illegible]ie.....	
de Milan	
A Riv[illegible]rona	
A Cas[illegible] et c[illegible]	
A Bu[illegible]	

Tableau n° 1, page 252.

arrière de la droite de Marengo, était aux mains avec l'ennemi, qui, après la prise de ce village, se déployant sur sa gauche, se mettait en bataille devant notre droite qu'elle débordait déjà. Le premier consul envoya aussitôt son bataillon de la garde consulaire, composé de huit cents grenadiers, l'élite de l'armée, se placer à cinq cents toises sur la droite de Lannes, dans une bonne position, pour contenir l'ennemi. Le premier consul se porta lui-même, avec la soixante-douzième demi-brigade au secours du corps de Lannes, et dirigea la division de reserve Cara Saint-Cyr sur l'extrême droite à Castel-Cériolo, pour prendre en flanc toute la gauche de l'ennemi.

Cependant, au milieu de cette immense plaine, l'armée reconnaît le premier consul, entouré de son état-major et de deux cents grenadiers à cheval, avec leurs bonnets à poil; ce seul aspect suffit pour rendre aux troupes l'espoir de la victoire: la confiance renait; les fuyards se rallient sur San-Giuliano, en arrière de la gauche du général Lannes. Celui-ci, attaqué par une grande partie de l'armée ennemie, opérait sa retraite au milieu de cette vaste plaine, avec un ordre et un sang-froid admirables. Ce corps mit trois heures pour faire en arrière trois-quarts de lieue, exposé entier au feu de mitraille de quatre-vingts bouches à feu, dans le temps que, par un mouvement inverse, Cara Saint-Cyr marchait en avant sur l'extrême droite, et tournait la gauche de l'ennemi.

Sur les trois heures après midi, le corps de Desaix arriva: le premier consul lui fit pren-

dre position sur la chaussée, en avant de San-Giuliano.

Mélas qui croyait la victoire décidée, accablé de fatigue, repassa les ponts et rentra dans Alexandrie, laissant au général Zach, son chef d'état-major, le soin de poursuivre l'armée française. Celui-ci croyant que la retraite de cette armée s'opérait sur la chaussée de Tortone, cherchait à arriver sur cette chaussée derrière San-Giuliano; mais, au commencement de l'action, le premier consul avait changé sa ligne de retraite, et l'avait dirigée entre Sale et Tortone, de sorte que la chaussée de Tortone n'était d'aucune importance pour l'armée française.

En opérant sa retraite, le corps de Lannes refusait constamment sa gauche, se dirigeant ainsi sur le nouveau point de retraite; et Carra Saint-Cyr, qui était à l'extremité de la droite, se trouvait presque sur la ligne de retraite dans le temps que le général Zach croyait ces deux corps coupés.

Cependant la division Victor s'était ralliée et brûlait d'impatience d'en venir de nouveau aux mains. Toute la cavalerie de l'armée était massée en avant de San-Giuliano, sur la droite de Desaix, et en arrière de la gauche du général Lannes. Les boulets et les obus tombaient sur San-Giuliano; une colonne de six mille grenadiers de Zach en avait déja gagné la gauche. Le premier consul envoya l'ordre au général Desaix de se précipiter, avec sa division toute fraîche, sur cette colonne ennemie. Desaix fit aussitôt ses dispositions pour exécuter cet ordre; mais, comme il marchait à la tête de deux *cents éclaireurs* de la neuvième légère, il fut

frappé d'une balle au coeur, et tomba roide mort au moment où il venait d'ordonner la charge: ce coup enleva à l'empereur l'homme qu'il jugeait le plus digne de devenir son lieutenant.

Ce malheur ne dérangea en rien le mouvement, et le général Boudet fit passer facilement dans l'ame de ses soldats ce vif desir dont il était lui-même pénétré, de venger à l'instant un chef tant aimé. La neuvième légère, qui, là, mérita le titre d'incomparable, se couvrit de gloire. En même temps le général Kellermann, avec 800 hommes, grosse cavalerie, faisait une charge intrépide sur le milieu du flanc gauche de la colonne: en moins d'une demi-heure, ces six mille grenadiers furent enfoncés, culbutés, dispersés; ils disparurent.

Le général Zach et tout son état-major furent faits prisonniers.

Le général Lannes marcha sur-le-champ en avant au pas de charge. Cara Saint-Cyr, qui à notre droite se trouvait en potence sur le flanc gauche de l'ennemi, était beaucoup plus près des ponts sur la Bormida que l'ennemi lui-même. Dans un moment, l'armée autrichienne fut dans la plus épouvantable confusion. Huit à dix mille hommes de cavalerie, qui couvraient la plaine, craignant que l'infanterie de Saint-Cyr n'arrivât au pont avant eux, se mirent en retraite au galop, en culbutant tout ce qui se trouvait sur leur passage. La division Victor se porta en toute hâte pour reprendre son champ de bataille au village de Marengo. L'armée ennemie était dans la plus horrible déroute; cha-

on ne pensait plus qu'à fuir. L'encombrement devint extrême sur les ponts de la Bormida, où la masse des fuyards était obligée de se resserrer; et à la nuit tout ce qui était resté sur la rive gauche tomba au pouvoir de la république.

Armistice de Marengo.

Il serait difficile de se peindre la confusion et le désespoir de l'armée autrichienne. D'un côté, l'armée française était sur les bords de la Bormida, et il était à croire qu'à la pointe du jour elle la passerait; d'un autre côté, le général Suchet, avec son armée, était sur ses derrières, dans la direction de sa droite.

Où opérer sa retraite? En arrière, elle se trouverait acculée aux Alpes et aux frontières de France; sur la droite, vers Gênes, elle eût pu faire ce mouvement avant la bataille: mais elle ne pouvait plus espérer pouvoir le faire après sa défaite, et pressée par l'armée victorieuse. Dans cette position désespéré, le général Mélas résolut de donner toute la nuit pour rallier et faire reposer ses troupes, de profiter pour cela du rideau de la Bormida et de la protection de la citadelle d'Alexandrie, et ensuite, s'il le fallait de repasser le Tanaro, et de se maintenir ainsi dans cette position; que cependant on chercherait, en ouvrant des négociations, à sauver l'armée par une capitulation.

Le 15, à la pointe du jour, un parlementaire autrichien vint proposer une suspension *d'armes*; ce qui donna lieu, le même jour, à la

convention suivante, par laquelle la place de Gênes, toutes celles du Piémont, de la Lombardie, des légations, furent remises à l'armée française; et l'armée autrichienne obtint ainsi la permission de retourner derrière Mantoue, sans être prisonnière de guerre. Par là toute l'Italie fut conquise.

CONVENTION

Entre les généraux en chef des armées française et impériale.

Art. 1er Il y aura armistice et suspension d'hostilités entre l'armée de sa majesté impériale et celle de la république française en Italie, jusqu'à la réponse de la cour de Vienne.

2. L'armée de sa majesté impériale occupera tous les pays compris entre le Mincio, la Fossa-Maestra et le Pô; c'est-à-dire, Peschiera, Mantoue, Borgo-Forte, et depuis là, la rive gauche du Pô; et, à la rive droite, la ville et citadelle de Ferrare.

3. L'armée de sa majesté impériale occupera également la Toscane et Ancône.

4. L'armée française occupera le pays compris entre la Chiesa, l'Oglio et le Pô.

5. Le pays, entre la Chiesa et le Mincio, ne sera occupé par aucune des deux armées. L'armée de sa majesté impériale pourra tirer des vivres des pays qui faisaient partie du du-

ché de Mantoue. L'armée française tirera des vivres des pays qui faisaient partie de la province de Brescia.

6. Les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Turin, de Pizzighetone, d'Arona, de Plaisance, seront remis à l'armée française, du 27 prairial au 1er messidor (ou du 16 juin au 20 du même mois).

7. La place de Coni, les châteaux de Ceva, Savone, la ville de Gênes, seront remis à l'armée française, du 16 au 24 juin (ou du 27 prairial au 5 messidor).

8. Le fort Urbin sera remis le 26 juin (7 messidor).

9. L'artillerie des places sera classée de la manière suivante: 1° toute l'artillerie des calibres et fonderies autrichiennes appartiendra à l'armée autrichienne; 2°. celle des calibres et fonderies italiennes, piémontaises et françaises, à l'armée française; 3° les approvisionnements de bouche seront partagés; moitié sera à la disposition du commissaire ordonnateur de l'armée française, et moitié à celle du commissaire ordonnateur de l'armée autrichienne.

10. Les garnisons sortiront avec les honneurs militaires, et se rendront, avec armes et bagages, par le plus court chemin, à Mantoue.

11. L'armée autrichienne se rendra à Mantoue par Plaisance en trois colonnes: la première, du 27 prairial au 1er messidor (du 16 au 20 juin); la seconde, du 1er messidor au 5 messidor) ou du 20 au 24 juin); la troisième, du 5 au 7 messidor (ou du 24 au 26 juin).

Messieurs, *le général St.-Julien*, de

Schwertnick, de l'artillerie; *de Brun*, du génie; *Telsiegé*, commissaire des vivres; et les citoyens *Dejean*, conseiller d'état, et *Daru*, inspecteur des revues; l'adjudant-général *Léopold Stabedrath*, et le chef de brigade d'artillerie *Mossel*, sont nommés commissaires, à l'effet de pourvoir à l'exécution des articles de la présente convention, soit à la formation des inventaires, aux subsistances et aux transports, soit pour tout autre objet.

13. Aucun individu ne pourra être maltraité pour raison de services rendus à l'armée autrichienne, ou pour opinions politiques. Le général en chef de l'armée autrichienne fera relâcher les individus qui auraient été arrêtés dans la république cisalpine, pour opinions politiques, et qui se trouveraient dans les forteresses sous son commandement.

14. Quelle que soit la réponse de Vienne, aucune des deux armées ne pourra attaquer l'autre qu'en se prévenant dix jours d'avance.

15. Pendant la suspension d'armes, aucune armée ne fera des détachements pour l'Allemagne.

Alexandrie, le 26 prairial an VIII de la république française (15 juin 1800).

signé, ALEXANDRE BERTHIER:

MÉLAS, général de cavalerie.

Le général Mélas agit conformément aux intérêts de son souverain, en sauvant le fond de l'armée autrichienne; et rendant des places, qui, mal approvisionnées, mal pourvues de gar-

nisons, ne pouvaient pas faire de longues résistances, et être d'ailleurs d'aucune utilité, l'armée étant détruite.

De l'autre part, le premier consul considérait qu'une armée de vingt mille Anglais allait arriver à Gênes; ce qui, avec les dix mille Autrichiens qui étaient restés dans cette place, formait une armée; que, sans aucune place forte en Italie, la position des Français était chanceuse; qu'ils avaient beaucoup souffert aux batailles de Montebello et de Marengo; que l'armée française de Gênes, et celle de Suchet avaient également fait de grandes pertes, tant avant le siége, que pendant sa durée, tant pendant les mouvements sur Nice, qu'à la poursuite des Autrichiens; que le général Mélas, en passant le Tanaro était pour plusieurs jours à l'abri de toute attaque; qu'il pouvait donc parfaitement se rallier, se remettre, et qu'une fois l'armée autrichienne réorganisée, il suffirait qu'il surprît une marche d'avance, pour se dégager, soit en se jetant sur Gênes, soit en gagnant par une marche de nuit la Stradella; que sa grande supériorité en cavalerie lui donnait beaucoup d'avantages pour cacher ses mouvements; et que, enfin, si l'armée autrichienne réorganisée, il suffirait qu'il surprît une marche d'avance, pour se dégager, soit en se jetant sur Gênes, soit en gagnant par une marche de nuit la Stradella; que sa grande supériorite en cavalerie lui donnait beaucoup d'avantages pour cacher ses mouvements; et que, enfin, si l'armée autrichienne, perdant même son artillerie et ses bagages, venait à se dégager, il faudrait bien

du temps et bien des peines pour reprendre tant de places fortes.

Gênes remise aux Français.

Le général Suchet, avec son corps, se dirigea sur Gênes, et entra le 24 juin dans cette ville, que lui remit le prince Hohenzollern, au grand déplaisir des Anglais, dont l'avant-garde venant de Mahon, était arrivée à la vue du port, pour prendre possession de cette place. Les places de Tortone, Alexandrie, Coni, Fenestrelles, Milan, Pizzighetone, Peschiera, Urbin et Ferrare furent successivement remises à l'armée française, avec toute leur artillerie. L'armée de Mélas traversa la Stradella et Plaisance, par divisions, et reprit sa position derrière Mantoue.

La joie des Piémontais, des Génois, des Italiens, ne peut s'exprimer; ils se voyaient rendus à la liberté, sans passer par les horreurs d'une longue guerre, que déja ils voyaient reportée sur leurs frontières, et sans éprouver les inconvénients de siège de places fortes, toujours si désastreux pour les villes et les campagnes environnantes.

En France, cette nouvelle parut d'abord incroyable. Le premier courrier, arrivé à Paris, fut un courrier du commerce: il portait la nouvelle que l'armée française avait été battue; il était parti le 14 juin entre dix heures et midi, au moment où le premier consul arrivait sur le champ de bataille. La joie n'en fut que plus grande, quand on apprit la victoire rem-

portée par le premier consul, et tout ce que ses suites avaient d'avantageux pour la république. Les soldats de l'armée du Rhin furent honteux du peu qu'ils avaient fait; et une noble émulation les poussa à ne conclure d'armistice, que lorsqu'ils seraient maîtres de toute la Bavière.

Les troupes anglaises entassées sur le rocher de Mahon, furent en proie à de nombreuses maladies, et perdirent beaucoup de soldats.

Peu de jours après cette célèbre journée du 14 juin, tous les patriotes italiens sortirent des cachots de l'Autriche, et entrèrent en triomphe dans la capitale de leur patrie, au milieu des acclamations de tous leurs compatriotes, et des *Viva il liberatore dell' Italia!*

Retour du premier consul en France.

Le premier consul partit le 17 juin, de Marengo, et se rendit à Milan, où il arriva de nuit: il trouva la ville illuminée, et dans la plus vive allégresse; il déclara le rétablissement de la république cisalpine; mais la constitution qui l'avait gérée, étant susceptible de modifications, il établit un gouvernement provisoire, qui laissait plus de facilités pour terminer, à la paix, l'organisation complète et définitive de cette république. Il chargea l'ordonnateur Petiet, qui avait été ministre de la guerre, en France, de remplir les fonctions de ministre de France, près la république cisalpine, d'en diriger l'administration, et de pourvoir aux besoins de l'armée française, en surveillant et en s'opposant à tous [illegible] ous.

La république ligurienne fut aussi réorganisée, et réacquit son indépendance. Les Autrichiens, lorsqu'ils étaient maîtres du Piémont, n'y avaient pas rétabli le roi de Sardaigne, et avaient administré ce pays à leur profit. Ils avaient en cela différé de sentiment avec les Russes, qui auraient voulu le rétablissement du roi dans le Piémont: ce prince qui avait débarqué de la Sardaigne, était en Toscane, et n'avait pas eu la permission de se rendre à Turin.

Le premier consul établit un gouvernement provisoire en Piémont, et nomma le général Jourdan, ministre de la république française près de ce gouvernement. Il était chargé de le diriger, et de concilier les intérêts des peuples du Piémont avec ceux de la république française. Ce général, dont la conduite avait été douteuse, lors du 18 brumaire, fut reconnaissant de voir que le premier consul, non-seulement avait oublié entièrement les événements passés, mais encore qu'il lui donnait une si haute marque de confiance. Il consacra tout son zèle au bien public.

Quoique le général Masséna eût commis une faute, en s'embarquant de Gènes, au lieu de conduire son armée par terre, il avait toutefois montré beaucoup de caractère et d'énergie: les services qu'il avait rendus dans les premières campagnes, et dernièrement à Zurich, parlaient aussi en sa faveur. Le premier consul le nomma au commandement en chef de l'armée d'Italie.

Les affaires de la république française nécessitaient *la présence du* premier consul à

Paris. Il partit le 5 messidor (24 juin), passa à Turin, et ne s'y arrêta que deux heures, pour en visiter la citadelle; il traversa le Mont-Cénis, et arriva à Lyon, où il s'arrêta pour donner une consolation à cette ville, et poser la première pierre de la reconstruction de la place Bellecour; cette cérémonie fut belle par le concours et l'enthousiasme d'un peuple immense. Il arriva à Paris, le 13 messidor (2 juillet) au milieu de la nuit, et sans être attendu; mais aussitôt que, le lendemain, la nouvelle en fut répandue dans les divers quartiers de cette vaste capitale, toute la ville et les faubourgs accoururent dans les cours et les jardins du palais des Tuileries: les ouvriers quittaient leurs ateliers, simultanément; toute la population se pressait sous les fenêtres, dans l'espoir de voir celui à qui la France devait tant. Dans le jardin, les cours et sur les quais, partout les acclamations de la joie se faisaient entendre. Le soir, riche ou pauvre, chacun à l'envi illumina sa maison.

Ce fut un bien beau jour.

Pour compléter le récit de la bataille de Marengo il faudrait ajouter les détails d'une anecdote que les auteurs militaires de l'Autriche nous doivent encore. Le général Zach, chef de l'état-major de l'armée de Melas, voulant tromper Napoléon sur ses vrais intentions prit l'air de se retirer vers Gênes, et se servit fort adroitement d'un espion double qu'il avait découvert, pour faire passer au général français des ordres de marche de l'armée sur cette ville. Il paraît que Bonaparte prit le change, puisqu'il détachait le général Desaix dans cette direction.

Note de l'éditeur.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Lettre de Barras et Frèron, représentants du peuple, près l'armée sous Toulon,

A leurs collègues composant le comité de salut public.

Marseille, 11 frimaire, l'an II de la république française, une et indivisible. (1793.)

CITOYENS nos collègues, dans ce moment, nous renonçons à tout autre objet, pour vous entretenir exclusivement de notre position dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône; vous qui êtes au timon de la république, vous avez reconnu que l'arme la plus meurtrière des despotes coalisés contre notre liberté, c'est l'espoir de nous affamer. Malheureusement nos greniers, dans l'intérieur, ne nous laissent pas sans inquiétudes; nos efforts, depuis long-temps, se sont réunis ainsi que ceux de tous les députés dans les départements, au zèle des bons citoyens, pour trouver des mesures qui nous procurassent du blé. Depuis l'entrée des troupes de la république dans le pays rebelle, nous vivons au jour le jour, et c'est avec une peine excessive que nous faisons vivre et notre armée en Italie, et celle sous Toulon. Ces deux départements étaient déja affamés par la longue présence des escadres combinées, avant même que la ville sacrilège tombât en leur pouvoir; nous nous flattions de parvenir à tirer considérablement des grains de l'Italie et du Levant; il faut y renoncer depuis que Naples et la Toscane sont entrés dans la ligue. Tunis, selon toutes les

apparences, vient d'être gagnée par les forces et l'or des Anglais; tout annonce que le Dey devient notre ennemi; le convoi immense qui s'y trouvait est perdu pour la république, trois frégates seulement ont échappé et ont pu se refugier en Corse; mais y seront-elles long-temps en sûreté, et de quels secours pour nous?

D'un autre côté, les esclaves s'accumulent à Toulon; d'après le rapport de tous nos espions, il y sont en force de trente-cinq mille hommes, et en attendent encore trente mille; les Portugais y paraissent fournir. Il est certain que s'ils se deployaient, ils forceraient nos lignes; mais ils craignent l'armée de Nice, qui pourrait les mettre entre deux feux, et il y a un plan de la couper. La valeur de nos troupes et la surveillance de nos généraux déjoueront sans doute ces combinaisons; mais nos défenseurs courent risque d'être affamés. Le mauvais temps dégrade les chemins, les greniers y sont vides, tout y est transporté à dos de mulet; avec les pluies, ces braves gens sont exposés. Robespierre jeune est ici, et nous confirme ces tristes détails. Quinze jours de pluies pourraient nous jeter dans le plus grand malheur. Dès le second, la rivière de la Durance déborde et nous tue; elle nous retient des bestiaux depuis long-temps.

Il faut observer en outre que le vent d'Est, qui nous prive de tout secours par mer, soit d'Arles, soit de Cette, est presque continuel, et ce même vent mène tout à nos ennemis. Enfin, ne recevraient-ils pas d'autres forces, avec la position de Toulon, ils sont plus que suffisants pour ne pas craindre nos attaques. Il faudrait plus de la moitié de monde que nous sommes; faire des tentatives avec ce nombre, c'est sacrifier inutilement nos frères; attendre d'être renforcés, nos ennemis peuvent l'être proportionnellement, et la famine est certaine.

Qu'est-ce qui fait la force de la ci-devant Provence? c'est exclusivement Toulon. Pourquoi ne leur abandonnerions-nous pas tout le terrain stérile jusqu'à la Durance, après avoir enlevé les provisions en tout genre? Les égoïstes de Marseille ont déjà payé de leur bourse; alors il se forme un boulevard immense sur les bords de cette rivière; vous y accumulez deux cent mille hommes, et les y nourrissez avec aisance; vous laissez aux infâmes Anglais le soin de nourrir toute la Prov[illegible]. La belle saison revient, le temps des mois-

sons approche, les végétaux rendent déjà; comme un torrent les républicains repoussent la horde esclave, et les rendent à la mer qui les vomit. Ce serait la façon de penser des généraux; la crainte de manquer de vivres enleve le courage aux soldats. Pesez ces réflexions en comité, et délibérez. Nous ferons exécuter les ordres qui nous seront donnés; mais il n'y a pas un instant à perdre. Salut et fraternité.

Vos coopérateurs, BARRAS, FRÉRON.

Séance du 7 nivose.

Carnot, au nom du comité de salut public, donne lecture des lettres suivantes:

Frèron et Paul Barras, représentants du peuple près l'armée sous Toulon,

A leurs collègues composant le comité de salut public.

Au quartier-général de Toulon, ce 30 frimaire, l'an II de la république, une et indivisible.

Nous avons lu avec indignation, citoyens collègues, la lettre fausse qui nous était attribuée, et dont le comité n'a pas été la dupe. Ce trait est parti de Marseille, dans le même temps que cette ville a tenté de produire un mouvement contre-révolutionnaire que nous avons étouffé.

Remarquez que c'est au moment que nous allions nous réunir à Ollioule, avec nos collègues, pour frapper le grand coup, que l'on a voulu nous perdre; que nos calomniateurs, que nos dénonciateurs continuaient à nous noircir, à nous prêter des crimes. Nous avons contribué à prendre Toulon, nous avons répondu.

Signé, BARRAS et FRÉRON.

P. S. Un patriote de Toulon, qui n'était sorti de prison que depuis quinze jours, et qui, depuis cinq mois n'a pas lu les papiers publics, nous a dit qu'on avait répandu le bruit ici pendant le siége, et que l'on disait publiquement que les représentants du peuple avaient decidé de faire rétrograder l'armée française jusqu'aux bords de la Durance, et que c'était Robespierre aîné qui avait fait prédominer cet avis au comité de salut public. Ce fut pour nous un trait de lumière; il est évident que ce sont les émissaires de Pitt qui sont les auteurs de cette calomnie et de la lettre où nos signatures ont été contrefaites.

Adresse de la Convention nationale,

A l'armée de la république, sous les murs de Toulon.

30 frimaire, l'an II de la république, une et indivisible.

Soldats républicains, vous avez trop long-temps différé la vengeance nationale; trop long-temps vous avez ajourné votre gloire. Les infâmes traîtres de Toulon sont debout; nos ennemis nous bravent; la tyrannie nous menace, et vous demeurez les tranquilles témoins de ce spectacle honteux: n'existeriez-vous donc plus, puisqu'ils vivent encore!

A vos yeux flotte le drapeau du royalisme; il défie votre courage et vous dérobe la vue de la Méditerranée. L'étendard tricolore a-t-il donc perdu ses couleurs? ne rallie-t-il plus les défenseurs de la patrie?

Un vil troupeau d'esclaves, parqué dans des murs odieux, insulte à la république, et ses nombreux bataillons cernent en vain les brigands de Londres et de Madrid.

Le Nord a triomphé; les rebelles sont vaincus dans la Sarthe. Le Midi serait-il seul desbérité de la portion qu'il doit avoir dans la gloire nationale?

Habitants des contrées méridionales, vous, dans l'ame de un ciel de feu a versé des passions géné-

reuses et cet enthousiasme brûlant qui fait les grands succès, non, vous n'avez pas été assez fortement indignés des trahisons toulonnaises, de la corruption anglaise et de la lâcheté espagnole. Les travaux du siége languissent. Faudra-t-il donc appeler le Nord pour vous défendre? Faudra-t-il d'autres bras pour remuer la terre qui doit former les retranchements protecteurs de la vie du soldat, et garants de la victoire? Direz-vous que la conquête de Toulon est votre gloire, si le Nord doit s'émouvoir pour l'obtenir? Laisserez-vous moissonner par d'autres mains les lauriers que la liberté a fait naître à côté de vous?

Oseriez-vous rentrer dans vos foyers, si la victoire ne vous en ouvre bientôt la route glorieuse? Souffrirez-vous qu'on dise en France, en Europe, dans l'avenir: La république leur commanda de vaincre, ils craignirent de mourir.

Ombre malheureuse et respectable des représentants du peuple victimes de la barbarie anglaise! apparais à nos troupes, et montre-leur le chemin de la gloire. Que le bruit des chaînes des patriotes français déportés à Gibraltar retentisse à vos oreilles; ils demandent vengeance, ils doivent l'obtenir.

Oui, braves républicains, la convention nationale la confie à votre courage; vous rendrez à la France le domaine de la Méditerranée, aux subsistances leur circulation, au commerce ses ports, à la marine ses vaisseaux, et à la politique les routes de l'Italie et des Dardanelles.

Marchez, soldats de la patrie, que le crime de Toulon ne reste plus impuni! La république vous commande la victoire.

Soldats, vous êtes français, vous êtes libres: voilà des Espagnols, des Anglais, des esclaves; la liberté vous observe!

Séance du 4 nivose an II.

Les représentants du peuple auprès de l'armée dirigée contre Toulon,

Au comité de salut public.

Au quartier-général d'Ollioule, le 28 frimaire, l'an II de la république, une et indivisible.

Nous vous avions annoncé, citoyens collègues, que le résultat de l'affaire du 10, n'était que l'avant-coureur de plus grands succès. L'événement vient de justifier notre prédiction.

En conformité de votre arrêté, toutes les mesures avaient été prises pour que les brigands qui s'étaient lâchement emparés de l'infâme Toulon, en fussent bientôt chassés avec ignominie.

Nous n'avons pas perdu un seul instant, et avant même que toutes les forces attendues fussent réunies, nous avons commencé notre attaque; elle a été principalement dirigée sur la redoute anglaise, dominant les forts de l'Aiguillette et de Balaguer, défendue par plus de trois mille hommes, vingt pièces de canon et plusieurs mortiers.

Les ennemis avaient épuisé les ressources de l'art pour la rendre imprenable; et nous vous assurons qu'il est peu de forts qui présentent une défense aussi inexpugnable que cette redoute, cependent elle n'a pu tenir à l'ardeur et au courage des braves défenseurs de la patrie. Les forces de cette division sous les ordres du général Laborde, et où le général Dugommier s'est honorablement distingué, ont attaqué la redoute à cinq heures de matin, et à six heures le pavillon de la république y flottait. Si ce premier succès coûte à la patrie environ deux cents hommes tués et plus de cinq cents blessés, l'ennemi y a perdu toute la garnison dont 500 hommes sont prisonniers, parmi lesquels on compte huit officiers et un principal napolitain.

La malveillance n'avait rien négligé pour faire manquer cette importante expedition; mais, distribués dans

les différentes colonnes, nous avons rallié ceux qu'on avait effrayés un instant. A notre voix, au nom de la liberté, au nom de la république, tous ont volé à la victoire, et la redoute anglaise et les forts de l'Aiguillette et de Balaguer ont été emportés de vive force.

La prise de cette redoute, dans laquelle les ennemis mettaient tout leur espoir, et qui était pour ainsi dire le boulevard de toutes les puissances coalisées, les a déroutés; effrayés de ce succès, ils ont abandonné, pendant la nuit, les forts de *Malbosquet* et du *Tomet*; ils ont fait sauter le dernier de désespoir; ils ont évacué aussi les redoutes *rouge* et *blanche*, la redoute et le fort *Pharon*; ils ont pris des mésures pour mettre leur flotte à l'abri de nos canons et de nos bombes, qui n'ont cessé de les accabler.

La flotte est dans ce moment hors de la grande rade: les ennemis ont embarqué beaucoup de Toulonnais et la plus grande partie de leurs forces; ils ont pourtant laissé des troupes au fort *Lamalgue*, et dans la ville, pour protéger leur retraite. Nous sommes maîtres de la croix des signaux, du fort l'*Artigue* et du cap *Brun*. Nous espérons que dans la nuit nous serons maîtres du fort *Lamalgue*, et demain nous serons dans Toulon, occupés à venger la république.

Plus de quatre cents bœufs, des moutons, des cochons, seules troupes que le pape ait envoyées avec quelques moines, des fourrages, des provisions de toutes espèces, des tentes, tous les équipages que les ennemis avaient dans leurs forts et redoutes, et plus de cent pièces de gros calibre sont en notre pouvoir; nous vous donnerons, sous peu de jours, l'état de ceux qui se sont le plus distingués, et à qui nous aurons accordé des récompenses. Vous verrez par cet état que nous avions tiré de la diversion de Nice toutes les forces qui se trouvaient disponibles, et que nous n'avons rien négligé pour prendre cette ville à jamais exécrable. Notre première lettre sera datée des ruines de Toulon. Nous ne vous avons pas écrit plutôt, par la raison qu'étant à cheval depuis plusieurs jours et plusieurs nuits, tous nos moments ont été tellement employés, que nous n'avons pu disposer d'un seul pour vous écrire.

Signés, RICORD, FRÉRON et ROBESPIERRE jeune.

P. S. Notre collègue Barras, qui se trouve à la division commandée par le général Lapoype, nous a

annoncé la prise de vive force de toutes les hauteurs de la montagne du Pharon, et de l'évacuation de la redoute du fort de ce nom, et de quatre-vingt prisonniers, y compris un lieutenant anglais. Il vous fera part des succès que cette division a obtenus, et qui sont le résultat de l'exécution du plan arrêté par le comité de salut public.

En un mot, l'attaque générale a été si bien combinée, que, dans vingt-quatre heures, tous les postes ont été attaqués et occupés par les deux divisions de l'armée de la république.

Salut et fraternité.

Lettre du général en chef Dugommier, au ministre de la guerre.

Du quartier-général d'Ollioule, le 10 frimaire, l'an II de la république, une et indivisible.

Citoyen ministre,

Cette journée a été chaude, mais heureuse; depuis deux jours une batterie essentielle faisait feu sur Malbosquet et inquiétait beaucoup, vraisemblablement, ce poste et ses environs. Ce matin, à cinq heures, l'ennemi a fait une sortie vigoureuse, qui l'a rendu maître d'abord, de tous nos avant-postes de la gauche et de cette batterie, à la première fusillade. Nous nous sommes transportés avec célérité à l'aile gauche, je trouvai presque toutes ses forces en déroute; le général Garnier se plaignant que ses troupes l'avaient abandonné, je lui ordonnai de les rallier et de se porter à la reprise de notre batterie; je me mis à la tête du troisième bataillon de l'Isère, pour me porter de même par un autre chemin à la même batterie. Nous avons eu le bonheur de réussir; bientôt ce poste est repris; les ennemis vivement repoussés se replient de tous côtés, *en laissant* sur le terrain un grand nombre de morts et

de blessés; cette sortie enlève à leur armée plus d douze cents hommes, tant tués que blessés et faits pri sonniers; parmi ces derniers, plusieurs officiers d'u grade supérieur; et enfin, leur général en chef, M Ohara, blessé d'un coup de feu au bras droit; les deu généraux devaient être touchés dans cette action, ca j'ai reçu deux fortes contusions, dont une au bras droi et l'autre à l'épaule, mais sans danger. Après avoi renvoyé vivement l'ennemi d'où il revenait, nos répu blicains, par un élan généreux, mais désordonné, on marché vers Malbosquet, sous le feu vraiment formida ble de ce fort; ils ont enlevé les tentes d'un cam qu'ils avaient fait évacuer par leur intrépidité; cett action, qui est un vrai triomphe pour les armes de l république, et d'un excellent augure pour nos opéra tions ultérieures: car, que ne devons-nous pas attendr d'une attaque concertée et bien mesurée, lorsque nou faisons bien à l'improviste.

Je ne saurais trop louer la bonne conduite de tou ceux de nos frères d'armes qui ont voulu se battre parmi ceux qui se sont le plus distingués, et qui m'on le plus aidé à rallier et pousser en avant, ce sont le citoyens Buonaparte, commandant l'artillerie; Aren et Gervoni, adjudants-généraux.

DUGOMMIER, *général en chef.*

Lettre adressée au ministre de la guerre pa le général en chef de l'armée d'Italie.

Du quartier-général d'Ollioule, le 29 frimaire an l de la république, une et indivisible.

Citoyen ministre, Toulon est rendu à la républiqu et le succès de nos armes est complet. Le promontoir de l'Aiguillette devant décider le sort de la ville infâ me, comme je vous l'avais mandé, les positions qu'l présente devant assurer la retraite des ennemis, ou l brûlement de leurs vaisseaux par l'effet de nos bombe le 26 frimaire, tous les moyens furent réunis pour l

conquête de cette position; le temps nous contraria et nous persécuta jusqu'à près d'une heure du matin; mais rien ne put éteindre l'ardeur des hommes libres combattant des tyrans. Ainsi, malgré tous les obstacles du temps, nos frères s'élancèrent dans le chemin de la gloire aussitôt l'ordre donné.

Les représentants du peuple, Robespierre, Salicetti, Ricord et Fréron, étaient avec nous; ils donnaient à nos frères l'exemple du dévouement le plus signalé. Cet ensemble fraternel et héroïque était bien fait pour mériter la victoire; aussi ne tarda-t-elle pas à se déclarer pour nous, et nous livra bientôt, par un prodige à citer dans l'histoire, la redoute anglaise défendue par une double enceinte, un camp retranché de buissons composé de chevaux de frise, des abattis, des ponts, treize pièces de canons de 36, 24, etc., cinq mortiers, et deux mille hommes de troupes choisies; elle était soutenue en outre par les feux croisés de trois autres redoutes qui renfermaient trois mille hommes.

L'impétuosité des républicains et l'enlèvement subit de cette terrible redoute, qui paraissait à ses hauteurs un volcan inaccessible, épouvantèrent tellement l'ennemi, qu'il nous abandonna bientôt le reste du promontoire, et répandit dans Toulon une terreur panique qui acquit son dernier degré, lorsqu'on apprit que les escadres venaient d'évacuer les rades.

Je fis continuer, dans la même journée, les attaques de Malbosquet et autres postes; alors Toulon perdit tout espoir, et les redoutes rouges, celles des Pommets, de Pharon, et plusieurs autres, furent abandonnées dans la nuit suivante.

Enfin, Toulon fut aussi évacué à son tour; mais l'ennemi, en se retirant, eut l'adresse de couvrir sa fuite, et nous ne pûmes le poursuivre. Il était garanti par les remparts de la ville, dont les portes, fermées avec le plus grand soin, rendaient impossible le moindre avis.

Le feu qui parut à la tête du port fut le seul indice de son départ; nous nous approchâmes aussitôt de Toulon, et ce ne fut qu'après minuit, que nous fûmes assurés qu'il était abandonné par ses vils habitants, et l'infâme coalition qui prétendait follement nous soumettre à son révoltant régime.

La précipitation avec laquelle l'évacuation générale a été faite, nous a sauvé presque toutes nos propriétés

et la plus grande partie des vaisseaux. Toulon nous rend par la force tout ce que sa trahison nous avait ravi. Je vous enverrai incessamment l'état que je fais dresser de tous les objets qui méritent attention.

Tandis que la division de l'ouest de notre armée préparait ce grand événement, celle de l'est, commandée par le général Lapoype, s'était portée avec le cytoyen Barras, représentant du peuple, sur la montagne de Pharon, et avait enlevé la première redoute; toutes les autres, ainsi que le fort Pharon, furent évacués par l'ennemi comme celle de l'ouest. Nous avons perdu soixante-quinze à quatre-vingt de nos frères, et le nombre des blessés est d'environ deux cent cinquante. Il n'est guère possible de connaître la perte de l'ennemi que par leurs blessés arrivés dans notre ambulance; mais on peut assurer qu'en y ajoutant les morts et les prisonniers, nous lui avons enlevé dans cette journée plus de douze mille combattants.

Ainsi se termine, citoyen ministre, la contre-révolution du Midi: nous le devons aux braves républicains formant cette armée, qui toute entière a bien mérité de la patrie, et dont quelques individus doivent être distingués par la reconnaissance nationale. Je vous en envoie la liste, et vous prie de bien accueillir mes demandes; elle vous fera connaître tous ceux qui ont été les plus saillants dans l'action, et j'attends avec confiance l'avancement que je sollicite pour eux.

Salut et fraternité, DUGOMMIER.

Lettre de Fouché à Collot-d'Herbois son collègue et son ami, membre du comité de salut public.

Toulon, 28 frimaire l'an II de la république une et indivisible.

Et nous aussi, mon ami, nous avons contribué à la prise de Toulon, en portant l'épouvante parmi les

lâches qui y sont entrés en offrant à leurs regards des milliers de cadavres de leurs complices.

La guerre est terminée, si nous savons mettre à profit cette mémorable victoire. Soyons terribles, pour ne pas craindre de devenir faibles ou cruels; anéantissons dans notre colère et d'un seul coup tous les rebelles, tous les conspirateurs, tous les traîtres, pour nous épargner la douleur, le long supplice de les punir en rois. Exerçons sa justice à l'exemple de la nature, vengeons-nous en peuple; frappons comme la foudre, et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté.

Que de toutes parts les perfides et féroces Anglais soient assaillis; que la république entière ne forme qu'un volcan qui lance sur eux la lave dévorante; que l'île infâme qui produisit ces monstres, qui n'appartiennent plus à l'humanité, soit à jamais ensevelie sous les flots de la mer!

Adieu, mon ami, les larmes de la joie coulent de mes yeux, elles inondent mon ame. Le courrier part, je t'écrirai par le courrier ordinaire.

Signé, FOUCHE.

P. S. Nous n'avons qu'une manière de célébrer la victoire; nous envoyons ce soir deux cent treize rebelles sous le fen de la foudre. Des courriers extraordinaires vont partir dans le moment pour donner la nouvelle aux armées.

Salicetti, Ricord, Frèron, Robespierre, Barras, représentants du peuple près l'armée dirigée contre Toulon,

A leurs collègues composant le comité de salut public.

Toulon, au quartier-général, le 30 frimaire l'an II de la république, une et indivisible.

L'armée de la république, chers collègues, est entrée dans Toulon, le 29 frimaire, à sept heures du matin,

tin, après cinq jours et cinq nuits de combats et de fatigues; elle brûlait d'impatience de donner l'assaut; quatre milles échelles étaient prêtes: mais la lâcheté des ennemis, qui avaient évacué la place après avoir encloué tous les canons des remparts, a rendu l'escalade inutile.

Quand ils surent la prise de la redoute anglaise et de tout le promontoire, et que, d'un autre côté, ils virent toutes les hauteurs du Pharon occupées par la division du général Lapoype, l'épouvante les saisit; ils étaient entrés ici en traîtres, ils s'y sont maintenus en lâches, ils en sont sortis en scélérats. Ils ont fait sauter en l'air le *Thémistocle*, qui servait de prison aux patriotes: heureusement ces derniers, à l'exception de six, ont trouvé le moyen de se sauver pendant l'incendie. Ils ont brûlé neuf vaisseaux, et en ont emmené trois; quinze sont conservés à la république, parmi lesquels il faut remarquer le superbe sans-culotte, de cent trente pièces de canon; des canots s'en sont approchés jusque dans le port, tandis que nous étions dans Toulon; deux pièces de campagne, placées sur le quai, les ont écartés. Déjà quatre frégates brûlaient, quand les galériens, qui sont les plus honnêtes gens qu'il y ait à Toulon, ont coupé les câbles et éteint le feu. La corderie et le magasin de bois ne sont pas endommagés; des flammes menaçaient de dévorer le magasin général, nous avons commandé cinq cents travailleurs qui ont coupé la communication. Il nous reste encore des frégates, de manière que la république a encore ici des forces navales respectables. Nous avons trouvé des provisions de toute espèce; on travaille à en faire un état que nous vous enverrons.

La vengeance nationale se déploie, l'on fusille à force; déjà tous les officiers de la marine sont exterminés; la république sera vengée d'une manière digne d'elle: les mânes des patriotes serons apaisés.

Comme quelques soldats, dans l'ivresse de la victoire, se portèrent au pillage, nous avons fait proclamer dans toute la ville que le butin de tous les rebelles était la propriété de l'armée triomphante, mais qu'il fallait déposer tous les meubles et effets dans un vaste local que nous avons indiqué, pour être estimés et vendus sur-le-champ au profit de nos braves défenseurs, et nous avons promis en sus un million à l'armée. Cette *proclamation a produit* le plus heureux effet. Beauvais

a été délivré de son cachot; il est méconnaissable; nous l'avons fait transférer dans une maison commode; il nous a embrassés avec attendrissement; quand il a passé au travers des rangs, l'armée a fait en l'air un feu général en signe d'allegresse. Le père de Pierre Bagle est aussi délivré. Une de nos batteries a coulé bas une frégate anglaise.

A demain d'autres détails: vous concevez facilement nos occupations et nos fatigues.

Salut et fraternité.

Signé, Salicetti, Frérон. Ricord, Robespierre et Barras.

Extrait du Moniteur universel, du 20 *brumaire an VIII de la république française, une et indivisible.*

Le 19 brumaire, à neuf heures du matin, le directoire ignorait encore ce qui se passait: Gohier, Moulins et Barras étaient réunis: Siéyes se promenait dans le jardin du Luxembourg, et Roger-Ducos était chez lui: Siéyes ayant été instruit du décret du conseil des anciens, se rendit aux Tuileries. Roger-Ducos demanda à ses trois autres collègues, quelle foi on devait ajouter aux bruits qui se répandaient? Ceux-ci n'ayant pu lui donner d'éclaircissements, se rendirent au conseil des anciens.

A dix heures, Gohier, Barras et Moulins formant la majorité du directoire, ont mandé le général Lefèvre, commandant la dix-septième division militaire pour rendre compte de sa conduite et de ce qui se passait: Lefèvre répondit que, d'après le décret que venait de rendre le conseil des anciens, il n'avait plus de compte à rendre qu'à Bonaparte, qui était devenu son général.

A cette nouvelle, les trois directeurs furent consternés. Moulins entra en fureur et voulait envoyer un bataillon pour cerner la maison Bonaparte: mais il n'y

avait plus moyen de faire exécuter aucun ordre; la garde du directoire l'avait quitté pour se rendre aux Tuileries. Cependant les barrières furent fermées pendant quelques instants, et l'on croit que l'ordre en fut donné par les trois directeurs.

Dans la matinée, on vit venir au conseil des anciens, Bellot, secrétaire de Barras, qui venait parler à Bonaparte. Il entretint le général pendant quelque temps en particulier, puis Bonaparte élevant la voix, lui dit en présence d'une foule d'officiers et de soldats: „Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si brillante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé „la guerre; je vous ai laissé des victoires, j'ai trouvé „partout des lois spoliatrices et la misère. Qu'avez-„vous fait de cent mille Français que je connaissais, tous „mes compagnons de gloire? ils sont morts!"

„Cet état de choses ne peut durer. Avant trois ans „il nous menerait au despotisme. Mais nous voulons „la république, la république assise sur les bases de l'é-„galité, de la morale, de la liberté civile, et de la to-„lérance politique: avec une bonne administration, tous „les individus oublieront les factions dont on les fit „membres, pour leur permettre d'être Français. Il est „temps enfin que l'on rende aux défenseurs de la patrie „la confiance à laquelle ils ont tant de droits. A en-„tendre quelques factieux, bientôt nous serions tous des „ennemis de la république, nous qui l'avons affermie „par nos travaux et notre courage. Nous ne voulons „pas de gens plus patriotes que les braves qui sont mu-„tilés au service de la république."

Lettre de Barras, adressée au conseil des Cinq-Cents.

18 brumaire.

Engagé dans les affaires publiques, uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à accepter la *première magistrature* de l'état que pour la soutenir

dans les périls par mon dévouement; pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers qui ne pouvaient leur être plus constamment donnés que par un citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroïques, et toujours touché de leurs besoins.

La gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire, les marques éclatantes de confiance que lui donne le corps législatif. et le décret de la représentation nationale, m'ont convaincu que quelque soit le poste où m'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés et les intérêts des armées garantis. Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen; heureux, après tant d'orages, de remettre entiers et plus respectables que jamais les destins de la république, dont j'ai partagé le dépôt!

Salut et respect, BARRAS.

PROCLAMATION

Du ministre de la police générale,

A ses concitoyens.

18 brumaire.

La république était menacée d'une dissolution prochaine.

Le corps législatif vient de saisir la liberté sur le penchant du précipice, pour la replacer sur d'inébranlables bases.

Les événements sont enfin préparés pour notre bonheur, pour celui de la postérité.

Que tous les républicains soient calmes, puisque leurs vœux doivent être remplis; qu'ils résistent aux suggestions perfides de ceux qui ne cherchent dans les événements politiques que les moyens de troubles, et dans les troubles que la perpétuité des mouvements et des vengeances.

Que les faibles se rassurent, ils sont avec les forts; que chacun suive avec sécurité le cours de ses affaires et de ses habitudes domestiques.

Ceux-là seuls ont à craindre et doivent s'arrêter, qui sèment les inquiétudes, égarent les esprits et préparent le désordre. Toutes les mesures de répression sont prises et assurées; les instigateurs des troubles, les provocateurs à la royauté, tous ceux qui pourraient attenter à la sûreté publique ou particulière, seront saisis et livrés à la justice.

Signé, FOUCHÉ.

Séance du conseil des Anciens.

18 brumaire.

Le conseil des anciens s'assembla le 19 brumaire, à deux heures, dans la grande galerie du château de Saint-Cloud. A quatre heures, le général Bonaparte fut introduit, et ayant reçu du président le droit de parler, il s'exprima ainsi:

Représentants du peuple, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires; vous êtes sur un volcan. Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays, et suspendez, je vous en prie, votre jugement jusqu'à ce que vous m'avez entendu jusqu'à la fin.

J'étais tranquille à Paris, lorsque je reçus le décret du conseil des anciens, qui me parla de ses dangers, de ceux de la république. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes frères d'armes, et nous vînmes vous donner notre appui; nous vînmes vous offrir les bras de la

nation, parce que vous en étiez la tête. Nos intentions furent pures, désintéressées; et pour prix du dévouement que nous avons montré hier, aujourd'hui déjà on nous abreuve de calomnies. On parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwel; on répand que je veux établir un gouvernement militaire.

Représentants du peuple, si j'avais voulu opprimer la liberté de mon pays, si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je ne me serais pas rendu aux ordres que vous m'avez donnés, je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité du sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances très-favorables, j'ai été appelé à la prendre. Après nos triomphes en Italie, j'y ai été appelé par le vœu de mes camarades, par celui de ces soldats qu'on a tant maltraités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres; de ces soldats qui sont obligés, encore aujourd'hui, d'aller faire dans les déserts de l'ouest une guerre horrible, que la sagesse et le retour aux principes avaient calmée, et que l'ineptie ou la trahison vient de rallumer.

Je vous le jure, représentants du peuple, la patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi; je me dévoue tout entier pour faire exécuter vos ordres; mais c'est sur vous seuls que repose son salut: car il n'y a plus de directoire; quatre des membres qui en faisaient partie ont donné leur démission, et le cinquième a été mis en surveillance pour sa sûreté. Les dangers sont pressants, le mal s'accroît; le ministre de la police vient de m'avertir que dans la Vendée plusieurs places étaient tombées entre les mains des chouans. Représentants du peuple, le conseil des anciens est investi d'un grand pouvoir; mais il est encore animé d'une plus grande sagesse: ne consultez qu'elle et l'imminence du danger, prévenez les déchirements; évitons de perdre ces deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la liberté et l'égalité!

(Interrompu par un membre qui lui rappelait la constitution, Bonaparte continua de cette manière):

La constitution! vous l'avez violée au 18 fructidor; vous l'avez violée au 22 floréal; vous l'avez violée au 30 prairial. La constitution! elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes; elle est méprisée par toutes; elle ne peut plus être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. Représentants du peuple, vous ne

voyez pas en moi un misérable intrigant qui se couvre d'un masque hypocrite. J'ai fait mes preuves de dévouement à la république, et toute dissimulation m'est inutile. Je ne vous tiens ce langage que parce que je desire que tant de sacrifices ne soient pas perdus. La constitution, les droits du peuple ont été violés plusieurs fois: et puisqu'il ne nous est plus permis de rendre à cette constitution le respect qu'elle devait avoir, sauvons les bases sur lesquelles elle se repose; sauvons l'égalité, la liberté; trouvons des moyens d'assurer à chaque homme la liberté qui lui est due et que la constitution n'a pas su lui garantir. Je vous déclare qu'aussitôt que les dangers qui m'ont fait confier des pouvoirs extraordinaires seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs. Je ne veux être, à l'égard de la magistrature que vous aurez nommée, que le bras qui la soutiendra et fera exécuter ses ordres.

(Un membre demande que le général Bonaparte fournisse des preuves des dangers qu'il annonce.)

Bonaparte. S'il faut s'expliquer tout-à-fait; s'il faut nommer les hommes, je les nommerai; je dirai que les directeurs Barras et Moulins m'ont proposé de me mettre à la tête d'un parti tendant à renverser tous les hommes qui ont des idées libérales....

(On discute si Bonaparte continuera de s'énoncer publiquement et si l'assemblée ne se formera pas en comité secret. Il est décidé que le général sera entendu en public.)

Bonaparte. Je vous le répète, représentants du peuple; la constitution, trois fois violée, n'offre plus de garantie aux citoyens; elle ne peut entretenir l'harmonie, parce quelle n'est respectée de personne. Je le répète encore, qu'on ne croie point que je tiens ce langage pour m'emparer du pouvoir après la chûte des autorités; le pouvoir, on me l'a offert encore depuis mon retour à Paris. Les différentes factions sont venues sonner à ma porte, je ne les ai pas écoutées, parce que je ne suis d'aucune cotterie, parce que je ne suis que du grand parti du peuple français.

Plusieurs membres du conseil des anciens savent que je les ai entretenus des propositions qui ont été faites, et je n'ai accepté l'autorité que vous m'avez confiée que pour soutenir la cause de la république. Je ne vous le cache pas, représentants du peuple, en prenant le commandement, je n'ai compté que sur le con-

seil des anciens. Je n'ai point compté sur le conseil des cinq-cents qui est divisé, sur le conseil des cinq-cents où se trouvent des hommes qui voudraient nous rendre la convention, les comités révolutionnaires et les échafauds; sur le conseil des cinq-cents où les chefs de ce parti viennent de prendre séance en ce moment; sur le conseil des cinq-cents, d'où viennent de partir des émissaires chargés d'aller organiser un monument à Paris.

Que ces projets criminels ne vous effraient point, représentants du peuple: environné de mes frères d'armes, je saurai vous en préserver; j'en atteste votre courage, vous mes braves camerades, vous aux yeux de qui l'on voudrait me peindre comme un ennemi de la liberté; vous grenadiers dont j'aperçois les bonnets, vous braves soldats dont j'aperçois les baïonnettes que j'ai si souvent fait tourner à la honte de l'ennemi, à l'humiliation des rois, que j'ai employées à fonder des républiques: et si quelque orateur, payé par l'étranger, parlait de me mettre *hors la loi*, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même! S'il parlait de me mettre *hors la loi*, j'en appellerais à vous, mes braves compagnons d'armes; à vous, braves soldats que j'ai tant de fois menés à la victoire; à vous, braves défenseurs de la république avec lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir la liberté et l'égalité: je m'en remettrais, mes braves amis, au courage de vous tous et à ma fortune.

Je vous invite, représentants du peuple, à vous former en comité général, et à y prendre des mesures salutaires que l'urgence des dangers commande impérieusement. Vous trouverez toujours mon bras pour faire exécuter vos résolutions.

(Le président invite le général, au nom du conseil, à dévoiler dans toute son étendue le complot dont la république était menacée.)

Bonaparte. J'ai eu l'honneur de dire au conseil que la constitution ne pouvait sauver la patrie, et qu'il fallait arriver à un ordre de choses tel que nous puissions la retirer de l'abyme où elle se trouve. La première partie de ce que je viens de vous répéter, m'a été dite par deux membres du directoire que je vous ai nommés, et qui ne seraient pas plus coupables qu'un très-grand nombre d'autres Français, s'ils n'eussent fait qu'articuler une chose qui est connue de la France entière.

Puisqu'il est reconnu que la constitution ne peut pas sauver la république, hâtez-vous donc de prendre des moyens pour la retirer du danger, si vous ne voulez pas recevoir de sanglants et d'éternels reproches du peuple français, de vos familles et de vous-mêmes.

Décret de déportation du 29 brumaire an VIII de la république française une et indivisible.

Les consuls de la république, en exécution de l'article III de la loi du 19 de ce mois, qui les charge spécialement de rétablir la tranquillité intérieure, ont arrêté, le 25 brumaire:

ART. Ier Les individus ci-après nommés: Destrem, ex-député; Aréna, ex-député; Marquesi, ex-député; Truc, ex-député; Félix Lepelletier; Charles Hesse: Scipion-du-Roure; Gagny; Massard; Fournier; Giraud; Fiquet; Basch; Marchand; Gabriel; Mamin; J. Sabathier; Clémence; Marné; Jourdeuil; Metge; Mourgoing; Corchaut; Maignant (de Marseille); Henriot; Lebois; Soulavie; Dubreuil; Didier; Lamberté; Daubigny, Xavier Audouin, sortiront du territoire continental de la république française. Ils seront à cet effet tenus de se rendre à Rochefort pour être ensuite conduits et retenus dans le département de la Guyane française.

II. Les individus ci-après nommés: Briot; Antonelle, Lachevardière, Poulain-Grandpré; Grandmaison; Talot; Quirot, Daubermesnil; Frison; Declerq; Jourdan (de la Haute-Vienne); Lesage-Sénault; Prudhomme; Groscassand-Dorimond; Guesdon; Julien (de Toulouse); Sonthonax; Tilly, ex-chargé des affaires de Gênes; Stévenette, Castaing; Bouvier et Delbred, seront tenus de se rendre dans la commune de la Rochelle, département de la Charente-Inférieure, pour être ensuite conduits et retenus dans tel lieu de ce département qui sera indiqué par le ministre de la police générale.

III. Immédiatement après la publication du présent arrêté, les individus compris dans les deux articles précédents, seront dessaisis de l'exercice de tout droit de

propriété, et la remise ne leur en sera faite que sur la preuve authentique de leur arrivée au lieu fixé par le présent arrêté.

IV. Seront pareillement dessaisis de ce droit, ceux qui quitteront le lieu où ils seront rendus, ou celui où ils auront été conduits en vertu des dispositions précédentes.

V. Le présent arrêté sera insére au bulletin des lois; les ministres de la police générale, de la marine et des finances seront chargés, chacun en ce qui le concerne d'en surveiller et d'en assurer l'exécution.

Par les consuls de la république,

SIÉYES, ROGER-DUCOS, BONAPARTE.

Arrêté du directoire exécutif, en date du 26 vendémaire.

Le directoire exécutif, sur le rapport du ministre des relations extérieures; considérant, 1° Que l'emprisonnement dans les cachots de Hambourg, des citoyens Napper-Tandy et Blackwell, naturalisés français, et attachés au service de la république, ainsi que celui des citoyens Morris et Corbett, et leur extradition dans les mains des agens de l'Angleterre, est un attentat contre le droit des gens, un crime contre l'humanité, une grave offense faite à la république française;

2° Que les lois de la neutralité imposent aux états qui jouissent de ses bienfaits, des devoirs qui tiennent à tout ce que les principes de la sociabilité et ceux du droit public ont de plus sacré;

3° Que le plus impérieux de ces devoirs est d'éloigner tout acte d'hostilité du territoire neutre, et parlà, d'offrir à la personne de tous les citoyens et sujets des nations belligérantes, une protection assurée et un asyle égal contre toute violence exercée en vertu des lois de la guerre;

4° Considérant que depuis que l'orgueil et le fanatisme de quelques gouvernements sont parvenus à rallumer le feu de la guerre, les attentats contre le droit

des gens, se multiplient d'une manière effrayante; que c'est surtout le chef d'un empire reculé au nord de l'Europe et de l'Asie, qui, sans provocation de la part des Français, s'est fait l'instrument de la haine du gouvernement anglais contre la république française, et contre les principes libéraux et philanthropiques sur lesquels elle est fondée; que ce chef prodigue les menaces et les insultes à tous les gouvernements qui ne partagent pas sa politique aveugle et passionnée;

5° Que si le cours de cette corruption morale et politique n'était pas arrêté par un appel à tous les gouvernements qui n'ont pas encore participé à cet état de dégradation, et par la punition de ceux qui en ont partagé la honte; si, enfin, ces attentats n'étaient pas signalés à l'opinion publique avec la réprobation qu'ils méritent, on pourrait craindre qu'un jour les lois de la guerre fussent sans frein, et les droits de la paix sans garantie; qu'il n'existât plus de barrières contre les progrès d'une dissolution générale, et que l'Europe rétrogradât rapidement vers l'état de barbarie;

Considérant enfin que la déférence d'un gouvernement à des ordres atroces, ne peut être excusée par la considération de sa faiblesse, surtout quand ce gouvernement s'est rendu coupable de la dépendance de la position dans laquelle il s'est volontairement placé, et que tel est le cas où se sont mis les magistrats de Hambourg, en ordonnant l'incarcération des citoyens Napper-Tandy, Blackwel, Moris et Corbett, et en refusant leur délivrance sur la preuve officielle qu'ils étaient citoyens et officiers français;

A arrêté, le 17 vendémiaire.

Art. Ier L'attentat commis par le gouvernement de Hambourg, sera dénoncé à tous les gouvernements alliés et neutres, par les ministres de la république, en résidence auprès de ces gouvernements.

II. Les agents consulaires et diplomatiques, en résidence auprès du sénat de Hambourg, quitteront sur le champ la ville et son territoire.

III. Tout agent du gouvernement Hambourgeois, résidant en France, recevra l'ordre de quitter le lieu de sa résidence dans les vingt-quatre heures, et le territoire français dans huit jours.

IV. Un embargo général sera mis sur tous les bâtiments et vaisseaux portant pavillon Hambourgeois et existants dans les ports de la république.

PROCLAMATION

De Bonaparte, général en chef,

Aux citoyens composant la garde nationale sédentaire de Paris.

18 brumaire, an VIII de la république, une et indivisible.

Citoyens, le conseil des anciens, dépositaire de la sagesse nationale, vient de rendre le décret ci-joint; il est autorisé par les articles 102 et 103 de l'acte constitutionnel.

Il me charge de prendre les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale. Sa translation est nécessaire et momentanée. Le corps législatif se trouvera à même de tirer la représentation du danger imminent où la désorganisation nous conduit.

Il a besoin, dans cette circonstance essentielle, de l'union et de la confiance des patriotes. Ralliez-vous autour de lui: c'est le seul moyen d'asseoir la république sur les bases de la liberté civile, du bonheur intérieur, de la victoire et de la paix.

BONAPARTE.

PROCLAMATION

De Bonaparte général en chef,

A l'armée.

Le général Lefebvre conserve le commandement de la dix-septième division militaire.

Les troupes rentreront dans leurs quartiers respectifs; le service se fera comme à l'ordinaire.

Le général Bonaparte est très-satisfait de la con-

duite des troupes de ligne, des invalides, des gardes nationales sédentaires, qui, dans la journée d'hier, si heureuse pour la république, se sont montrés les vrais amis du peuple; il témoigne sa satisfaction particulière aux braves grenadiers près la représentation nationale, qui se sont couverts de gloire en sauvant la vie à leur général près de tomber sous les coups de représentants armés de poignards.

BONAPARTE.

PROCLAMATION

Des consuls de la république,

Au peuple français.

La constitution de l'an III périssait; elle n'avait su, ni garantir vos droits, ni se garantir elle-même. Des atteintes multipliées lui ravissaient sans retour le respect du peuple; des factions haineuses et cupides se partageaient la république. La France approchait enfin du dernier terme d'une désorganisation générale.

Les patriotes se sont entendus. Tout ce qui pouvait vous nuire a été écarté; tout ce qui pouvait vous servir, tout ce qui était resté pur dans la représentation nationale, s'est réuni sous les bannières de la liberté.

Français, la république, affermie et replacée dans l'Europe au rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, verra se réaliser toutes les espérances des citoyens, et accomplira ses glorieuses destinées.

Prêtez avec nous le serment que nous faisons *d'être fidèles à la république, une et indivisible, fondée sur l'égalité, la liberté et le système représentatif.*

Par les consuls de la république,

ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SIÉYES.

Les consuls de la République,

A la commission législative du conseil des cinq-cents.

24 brumaire.

Citoyens représentants,

Par un rapport joint au présent message, le ministre des finances vient d'exposer aux consuls de la république la nécessité de rapporter la loi sur l'emprunt forcé, et de lui substituer une subvention de guerre, réglée dans la proportion des vingt-cinq centimes des contributions foncière, mobilière et somptuaire.

En conformité de l'art. 9 de la loi du 19 de ce mois, les consuls de la république vous font la proposition formellement nécessaire de statuer sur cet objet.

Par les consuls de la république,

ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SIÉYES.

Bonaparte, premier consul de la république,

Aux Français.

Rendre la république chère aux citoyens, respectable aux étrangers, formidable aux ennemis, telles sont les obligations que nous avons contractées en acceptant la première magistrature.

Elle sera chère aux citoyens, si les lois, si les actes de l'autorité sont toujours empreints de l'esprit d'ordre, de justice, de modération.

Sans l'ordre, l'administration n'est qu'un chaos; point de finances, point de crédit public; et avec la fortune de l'état s'écroulent les fortunes particulières. Sans justice, il n'y a que des partis, des oppresseurs et des victimes.

La modération imprime un caractère auguste aux gouvernements comme aux nations. Elle est toujours la compagne de la force et de la durée des institutions sociales.

La république sera imposante aux étrangers, si elle sait respecter dans leur indépendance le titre de sa propre indépendance; si ses engagements préparés par la sagesse, formés par la franchise, sont gardés par la fidélité.

Elle sera enfin formidable aux ennemis, si ses armées de terre et de mer sont fortement constituées; si chacun de ses défenseurs trouve une famille dans le corps auquel il appartient, et dans cette famille un héritage de vertus et de gloire; si l'officier formé par de longues études, obtient par un avancement régulier la récompense due à ses talents et à ses services.

A ces principes tiennent la stabilité du gouvernement, les succès du commerce et de l'agriculture, la grandeur et la prospérité des nations.

En les développant, nous avons tracé la règle qui doit nous juger. Français, nous avons dit nos devoirs; ce sera vous qui nous direz si nous les avons remplis.

BONAPARTE.

Le premier consul,

Au sénat conservateur.

6 nivose.

Sénateurs,

Les consuls de la république s'empressent de vous faire connaître que le gouvernement est installé. Ils emploieront, dans toutes les circonstances, tous leur moyens pour détruire l'esprit de faction, créer l'esprit public, et consolider la constitution qui est l'objet des espérances du peuple français. Le sénat conservateur sera animé du même esprit, et par sa réunion avec les consuls, seront déjoués les mal intentionnés, s'il pouvait en exister dans les premiers corps de l'état.

Le premier consul, BONAPARTE.

PROCLAMATION

Du premier consul,

Aux habitants des départements de l'Ouest.

Une guerre impie menace d'embraser une seconde fois les départements de l'Ouest. Le devoir des premiers magistrats de la république est d'en arrêter les progrès et de l'éteindre dans sons foyer; mais ils ne veulent déployer la force qu'après avoir épuisé les voies de la persuasion et de la justice.

Les artisans de ces troubles sont des traîtres vendus à l'Anglais, les instruments de ses fureurs, ou des brigands qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment et l'impunité de leurs forfaits.

A de tels hommes, le gouvernement ne doit ni ménagement, ni déclaration de ses principes.

Mais il est des citoyens chers à la patrie qui ont été séduits par leurs artifices; c'est à ces citoyens que sont dues les lumières et la vérité.

Des lois injustes ont été promulguées et exécutées; des actes arbitraires ont alarmé la sécurité des citoyens et la liberté des consciences; partout des inscriptions hasardées sur des listes d'émigrés, ont frappé des citoyens qui n'avaient jamais abandonné ni leur patrie, ni même leurs foyers; enfin, de grands principes d'ordre social ont été violés.

C'est pour réparer ces injustices et ces erreurs qu'un gouvernement, fondé sur les bases sacrées de la liberté, de l'égalité, du système représentatif, a été proclamé et reconnu par la nation. La volonté constante, comme l'intérêt et la gloire des premiers magistrats qu'elle s'est donnés, sera de fermer toutes les plaies de la France, et déja cette volonté est garantie par des actes qui sont émanés d'eux.

Ainsi la loi désastreuse de l'emprunt forcé, la loi plus désastreuse des ôtages, ont été révoquées; des individus déportés sans jugement préalable, sont rendus à leur patrie et à leur famille. Chaque jour est et sera marqué par des actes de justice; et le conseil d'état travaille sans relâche à préparer la réformation des mau-

mauvaises lois, et une combinaison plus heureuse des contributions publiques.

Les consuls déclarent encore que la liberté des cultes est garantie par la constitution; qu'aucun magistrat ne peut y porter atteinte; qu'aucun homme ne peut dire à un autre: *Tu exerceras un tel culte, tu ne l'exerceras qu'un tel jour.*

La loi du 11 prairial an III qui laisse aux citoyens l'usage des édifices destinés au culte religieux, sera exécutée.

Tous les départements doivent être également soumis à l'empire des lois générales; mais les premiers magistrats accorderont toujours et des soins et un intérêt plus marqué à l'agriculture, aux fabriques et au commerce, dans ceux qui ont éprouvé de plus grandes calamités.

Le gouvernement pardonnera; il fera grace au repentir; l'indulgence sera entière et absolue: mais il frappera quiconque, après cette déclaration, oserait encore résister à la souveraineté nationale.

Français habitants des départements de l'Ouest, ralliez-vous autour d'une constitution qui donne aux magistrats qu'elle a créés, la force comme le devoir de protéger les citoyens, qui les garantit également et de l'instabilité et de l'intempérance des lois!

Que ceux qui veulent le bonheur de la France, se séparent des hommes qui persisteraient à vouloir les égarer pour les livrer au fer de la tyrannie, ou à la domination de l'étranger!

Que les bons habitants des campagnes rentrent dans leurs foyers et reprennent leurs utiles travaux; qu'ils se défendent des insinuations de ceux qui voudraient les ramener à la servitude féodale!

Si, malgré toutes les mesures que vient de prendre le gouvernement, il était encore des hommes qui osassent provoquer la guerre civile, il ne resterait aux premiers magistrats qu'un devoir triste, mais nécessaire à remplir, celui de les subjuguer par la force.

Mais non: tous ne connaîtront qu'un seul sentiment, l'amour de la patrie. Les ministres d'un Dieu de paix seront les premiers moteurs de la réconciliation et de la concorde; qu'ils parlent aux cœurs le langage qu'ils apprirent à l'école de leur maître; qu'ils aillent dans ces temples qui se rouvrent pour eux,

offrir, avec leurs concitoyens, le sacrifice qui expiera les crimes de la guerre et le sang qu'elle a fait verser.

Le premier consul, BONAPARTE.

PROCLAMATION

Du premier consul,

A l'armée de l'Ouest.

15 nivose.

Soldats!

Le gouvernement a pris les mesures pour éclairer les habitants égarés des départements de l'Ouest; avant de prononcer, il les a entendus. Il a fait droit à leurs griefs, parce qu'ils étaient raisonnables. La masse des bons habitants a posé les armes. Il ne reste plus que des brigands, des émigrés, des stipendiés de l'Angleterre.

Des Français stipendiés de l'Angleterre! ce ne peut être que des hommes sans aveu, sans cœur et sans honneur. Marchez contre eux; vous ne serez pas appelés ployer une grande valeur.

L'armée est composée de plus de soixante mille braves: que j'apprenne bientôt que les chefs des rebelles ont vécu. Que les généraux donnent l'exemple de l'activité! La gloire ne s'acquiert que par les fatigues, et si l'on pouvait l'acquérir en tenant son quartier-général dans les grandes villes, ou en restant dans de bonnes casernes, qui n'en aurait pas?

Soldats, quel que soit le rang que vous occupiez dans l'armée, la reconnaissance de la nation vous attend. Pour en être dignes, il faut braver l'intempérie des saisons, les glaces, les neiges, le froid excessif des nuits; surprendre vos ennemis à la pointe du jour, et exterminer ces misérables, le déshonneur du nom français.

Faites une campagne courte et bonne. Soyez inexorables pour les brigands; mais observez une discipline sévère.

BONAPARTE.

PROCLAMATION

Du premier consul,

Aux habitants des départements de l'Ouest.

21 nivose an VIII.

Tout ce que la raison a pu conseiller, le gouvernement l'a fait pour ramener la calme et la paix au sein de vos foyers; après de longs délais, un nouveau délai a été donné pour le repentir. Un grand nombre de citoyens a reconnu ses erreurs et s'est rallié au gouvernement qui, sans haine et sans vengeance, sans crainte et sans soupçon, protége également tous les citoyens, et punit ceux qui en méconnaissent les devoirs.

Il ne peut plus rester armés contre la France que des hommes sans foi comme sans patrie, des perfides instruments d'un ennemi étranger, ou des brigands noircis de crimes, que l'indulgence même ne saurait pardonner.

La sûreté de l'état et la sécurité des citoyens veulent que de pareils hommes périssent par le fer, et tombent sous le glaive de la force nationale; une plus longue patience ferait le triomphe des ennemis de la république.

Des forces redoutables n'attendent que le signal pour disperser et détruire ces brigands, que le signal soit donné.

Gardes nationales, joignez les efforts de vos bras à celui des troupes de ligne! Si nous connaissez parmi vous des hommes partisans des brigands, arrêtez-les; que nulle part ils ne trouvent d'asyle contre le soldat qui va les poursuivre; et s'il était des traîtres qui

osassent les recevoir et les défendre, qu'ils périssent avec eux!

Habitants de l'Ouest, de ce dernier effort dépend la tranquillité de votre pays, la sécurité de vos familles, la sûreté de vos propriétés; d'un même coup vous terrasserez et les scélérats qui vous dépouillent, et l'ennemi qui achète et paie leurs forfaits!

Le premier consul BONAPARTE.

Proclamation de la constitution.

18 pluviose an VIII.

Les consuls de la république, en conformité de l'art. 5 de la loi du 23 frimaire, qui règle la manière dont la constitution sera présentée au peuple français, après avoir entendu le rapport des ministres de la justice, de l'intérieur, de la guerre et de la marine,

Proclament le résultat des votes émis par les citoyens français sur l'acte constitutionnel.

Sur trois millions douze mille cinq cent soixante-neuf votants, 1569 ont rejeté; trois millions onze mille sept cents ont accepté la constitution.

Le premier consul, BONAPARTE.

Extrait du rapport du ministre de la police générale, sur les naufragés de Calais.

Je suis loin d'atténuer le délit d'hommes coupables envers la patrie, et d'affaiblir le sentiment d'une juste indignation qu'ils inspirent; mais les émigrés naufragés à Calais ont subi plusieurs fois la peine portée contre le crime de l'émigration: car la mort n'est pas dans le

coup qui frappe et qui nous enlève à la vie, elle est dans les angoisses et les tourments qui la précèdent. Depuis quatre années révolues, ces individus, jetés par la tempête sur le sol de leur patrie, n'y ont respiré que l'air des tombeaux. Quel que soit leur désir, ils l'ont donc expié, et ils en sont absous par le naufrage.

A la suite de ce rapport, les consuls ont adopté l'arrêté suivant:

Les consuls de la république, chargés specialement du rétablissement de l'ordre dans l'intérieur, après avoir entendu le rapport du ministre de la police générale;

Considérant 1°, que les émigrés détenus au château de Ham, ont fait naufrage sur les côtes de Calais;

2° Qu'ils ne sont dans aucun cas prévu par les lois sur les émigrés;

3° Qu'il est hors du droit des nations policées de profiter de l'accident d'un naufrage, pour livrer, même au juste courroux des lois, des malheureux échappés aux flots, arrêtent:

Art. 1er. Les émigrés français, naufragés à Calais le 23 brumaire an IV, et dénommés dans le jugement de la commission militaire établie à Calais le 9 nivôse an IV, *seront déportés hors du territoire de la république.*

II. Les ministres de la police générale et de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé au bulletin des lois.

Signé, Roger-Ducos, Sieyes et Bonaparte.

Le ministre de la police générale,

Signé, Fouché.

Lettre du ministre des relations extérieures de la république française,

Au lord Grenville, ministre des affaires étrangères.

Paris, 5 nivose, an VIII de la république.

Milord,

J'expédie, par l'ordre du général Bonaparte, premier consul de la république française, un courrier à Londres. Il est porteur d'une lettre du premier consul de la république, pour Sa Majesté le roi d'Angleterre. Je vous prie de donner les ordres nécessaires pour qu'il puisse vous la remettre sans intermédiaire. Cette démarche annonce d'elle-même l'importance de son objet.

Recevez, milord, l'assurance de ma plus haute considération.

Ch. Mau. Talleyrand.

République française. — Souveraineté du peuple. — Liberté. — Egalité.

Bonaparte, premier consul de la république,

A. S. M. le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Appelé par les vœux de la nation française à occuper la première magistrature de la république, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à votre majesté.

La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre

parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires?

Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers au cœur de votre majesté qui gouverne une nation libre et dans le seul but de la rendre heureuse.

Votre majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, necessaires peut-être pour déguiser la dépendance des états faibles, ne décèlent dans les états forts que le désir mutuel de se tromper.

La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-temps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier.

De votre majesté, etc., etc.

BONAPARTE.

Réponse de lord Grenville,

Au Ministre des relations extérieures, à Paris.

Monsieur,

J'ai reçu et remis sous les yeux de sa majesté les deux lettres que vous m'avez adressées. Sa majesté ne voyant point de raison pour se départir des formes depuis long-tems établies en Europe, au sujet des affaires

qui se transigent entre les états, m'a ordonné de vous rendre, en son nom, la réponse officielle qui se trouve incluse dans cette note.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, monsieur, votre très-humble serviteur,

GRENVILLE.

Note au ministre des relations extérieures, à Paris.

Downing-Street, 4 janvier 1800.

Le roi a donné des preuves fréquentes de son désir sincère pour le rétablissement d'une tranquillité sûre et permanente en Europe. Il n'est, ni n'a été engagé dans aucune contestation pour une vaine et fausse gloire. Il n'a eu d'autres vues que celles de maintenir, contre toute agression, les droits et le bonheur de ses sujets.

C'est pour ces objets que jusque ici il a lutté contre une attaque non provoquée; c'est pour les mêmes objets qu'il est forcé de lutter encore; et il ne saurait espérer, dans le moment actuel, qu'il pût écarter cette nécessité, en négociant avec ceux qu'une révolution nouvelle a si récemment investis de pouvoir en France. En effet, il ne peut résulter d'une telle négociation aucun avantage réel, pour ce grand objet si désirable d'une paix générale, jusqu'à ce qu'il paraisse distinctement qu'elles ont cessé d'agir, ces causes qui originairement ont produit la guerre, qui en ont depuis prolongé la durée, et qui, plus d'une fois, en ont renouvelé les effets.

Ce même système, dont la France accuse à juste titre l'influence dominante, comme la cause de ses malheurs présents, est aussi celui qui a enveloppé le reste de l'Europe dans une guerre longue et destructive, et

d'une nature inconnue, depuis bien des années, aux usages des nations civilisées.

C'est pour étendre ce système et examiner tous les gouvernements établis, que, d'année en année, les ressources de la France ont été prodiguées et épuisées, au milieu même d'une détresse sans exemple.

A cet esprit de destruction qui ne savait rien distinguer, on a sacrifié les Pays-Bas, les Provinces-Unies, et les Cantons Suisses, ces anciens amis et alliés de sa majesté. L'Allemagne a été ravagée; l'Italie, maintenant arrachée à ses envahisseurs, a été le théâtre de rapines et d'anarchie sans bornes. Sa majesté s'est vue elle-même dans la nécessité de soutenir une lutte difficile et onéreuse, pour garantir l'indépendance et l'existence de ses royaumes.

Et ces calamités ne sont pas bornées à l'Europe seule; elles se sont étendues aux parties les plus reculées du monde, et même jusqu'à des pays si éloignés de la contestation présente, tant par leur situation que par leurs intérêts, que l'existence même de la guerre était peut-être inconnue à ceux qui se sont trouvés subitement enveloppés dans toutes ses horreurs.

Tant que dominera un système pareil, et que le sang et les trésors d'une nation populeuse et puissante peuvent être prodigués pour soutenir ce système, l'expérience a démontré qu'on ne pouvait s'en garantir efficacement d'aucune autre manière que par les hostilités ouvertes et fermes. Les traités les plus solennels n'ont fait que préparer la voie à de nouvelles agressions. C'est uniquement à une résistance déterminée que l'on doit aujourd'hui la conservation de ce qui reste en Europe, de stabilité pour les propriétés pour la liberté personnelle, l'ordre social, et le libre exercice de la religion.

En veillant donc à la garantie de ces objets essentiels, sa majesté ne peut placer sa confiance dans le simple renouvellement de profession générale, annonçant des dispositions pacifiques. Ces professions ont été réitérativement proclamées par tous ceux qui ont successivement dirigé les ressources de la France vers la destruction de l'Europe; par ceux-là mêmes que les gouvernants actuels de la France ont déclarés, depuis le commencement et dans tous le temps, être tous incapables de maintenir les rapports d'amitié et de paix.

Sa majesté ne pourra que ressentir un plaisir par-

ticulier, dès qu'elle s'apercevra qu'il n'existe plus réellement ce danger qui a si long-temps menacé et ses propres domaines, et ceux de ses alliés; dès qu'elle pourra se convaincre que la résistance n'est plus une nécessité; qu'enfin, après l'expérience de tant d'années de crimes et de malheurs, elle verra régner en France de meilleurs principes, en un mot, quand on aura totalement abandonné ces projets gigantesques d'ambition, et les plans inquiets de destruction qui ont mis en problème jusqu'à l'existence de la société civile.

Mais la conviction d'un pareil changement, quelque agréable qu'il doive être au vœu de sa majesté, ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits.

Le garant le plus naturel et le meilleur, en même temps, et de la réalité et de la stabilité de ce changement, se trouverait dans le rétablissement de cette race de princes qui, durant tant de siècles, surent maintenir au dedans la prospérité de la nation française, et lui assurer de la considération et du respect au dehors. Un tel événement aurait écarté à l'instant, et dans tous les temps il écartera les obstacles qui s'opposeraient aux négociations de paix. Il assurerait à la France la jouissance incontestée de son ancien territoire, et donnerait à toutes les nations de l'Europe, par des moyens tranquilles et paisibles, la sécurité qu'elles sont maintenant forcées de chercher par d'autres moyens.

Mais, quelque désirable que puisse être un pareil événement, et pour la France et pour le monde entier, sa majesté n'y attache pas exclusivement la possibilité d'une pacification solide et durable. Sa majesté ne prétend pas prescrire à la France quelle sera la forme de son gouvernement, ni dans quelles mains elle déposer al'autorité nécessaire pour conduire les affaires d'une grande et puissante nation.

Sa majesté ne régarde que la sécurité de ses propres états, de ceux de ses alliés, ainsi que celle de l'Europe en général. Dès qu'elle jugera que cette sécurité peut s'obtenir d'une manière quelconque soit, qu'elle résulte de la situation intérieure de ce pays-là, dont la situation intérieure a causé le danger primitif; soit qu'elle provienne de toute autre circonstance qui mène à la même fin, sa majesté embrassera avec ardeur l'occasion de se concerter avec ses alliés sur les moyens d'une pacification immédiate et générale.

Malheureusement jusque ici il n'existe point une telle sécurité: nulle garantie des principes qui doivent diriger le nouveau gouvernement; nul motif raisonnable pour juger de sa stabilité.

Dans cette situation, il ne reste pour le présent à sa majesté, qu'a poursuivre de concert avec les autres puissances une guerre juste et défensive; que son zèle pour le bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais, ni de continuer au-delà de la nécessité à laquelle elle doit son origine, ni de cesser à d'autres conditions que celles qu'elle croira devoir contribuer à leur garantir la jouissance de leur tranquillité, de leur constitution et de leur indépendance.

GRENVILLE.

PROCLAMATION

Du premier consul de la république,

Aux Français.

Français!

Vous désirez la paix; votre gouvernement la désire avec plus d'ardeur encore. Ses premiers vœux, ses démarches constantes ont été pour elle. Le ministère anglais la repousse; le ministère anglais a trahi le secret de son horrible politique. Déchirer la France, détruire sa marine et ses ports, l'effacer du tableau de l'Europe, ou l'abaisser au rang des puissances secondaires, tenir toutes les nations du continent divisées, pour s'emparer du commerce de toutes et s'enrichir de leurs dépouilles; c'est pour obtenir ces affreux succès que l'Angleterre répand l'or, prodigue les promesses, et multiplie les intrigues.

Mais ni l'or, ni les promesses, ni les intrigues de l'Angleterre n'enchaîneront à ses vues les puissances du

continent. Elles ont entendu le vœu de la France; elles connaissent la modération des principes qui la dirigent; elles écouteront la voix de l'humanité et la voix puissante de leur intérêt.

S'il en était autrement, le gouvernement, qui n'a pas craint d'offrir et de solliciter la paix, se souviendra que c'est à vous de la commander. Pour la commander, il faut de l'argent, du fer et des soldats.

Que tous s'empressent de payer le tribut qu'ils doivent à la défense commune; que les jeunes citoyens marchent; ce n'est plus pour le choix des tyrans qu'ils vont s'armer: c'est pour la garantie de ce qu'ils ont de plus cher; c'est pour l'honneur de la France; c'est pour les intérêts sacrés de l'humanité et de la liberté. Déja les armées ont repris cette attitude, présage de la victoire; à leur aspect, à l'aspect de la nation entière, réunie dans les mêmes intérêts et dans les mêmes vœux, n'en doutez point, Français, vous n'aurez plus d'ennemis sur le continent. Que si quelque puissance encore veut tenter le sort des combats, le premier consul a promis la paix; il ira la conquérir à la tête de ces guerriers qu'il a plus d'une fois conduits à la victoire. Avec eux il saura retrouver ces champs encore pleins du souvenir de leurs exploits; mais, au milieu des batailles, il invoquera la paix, et il jure de ne combattre que pour le bonheur de la France et le repos du monde.

Le premier consul, BONAPARTE.

CONSTITUTION CONSULAIRE

DE 1799.

Loi qui supprime le directoire exécutif, et organise un gouvernement provisoire.

19 brumaire an VIII (10 novembre 1799).

Le conseil des anciens, adoptant les motifs de la déclaration d'urgence qui précède la résolution ci-après, approuve l'acte d'urgence.

(*Teneur de la déclaration d'urgence et de la résolution du* 19 *brumaire.*)

Le conseil des cinq-cents, considérant la situation de la république, déclare l'urgence, et prend la résolution suivante :

ART. 1er. Il n'y a plus de directoire; et ne sont plus membres de la représentation nationale, pour les excès et les attentats auxquels ils sont constamment portés, et notamment le plus grand nombre d'entre eux, dans la séance de ce matin, les individus ci-après nommés (1).

2. Le corps législatif crée provisoirement une commission consulaire exécutive, composée des citoyens *Siéyes*, *Roger-Ducos*, ex-directeurs, et *Bonaparte*, général, qui porteront le nom de *consuls de la république française.*

3. Cette commission est investie de la plénitude du pouvoir directorial, et spécialement chargée d'organiser l'ordre dans toutes les parties de l'administration, de rétablir la tranquillité intérieure, et de procurer une paix honorable et solide.

(1) Dénommés dans l'article, au nombre de soixante-un députés du conseil des cinq-cents.

4. Elle est autorisée à envoyer des délégués, avec un pouvoir déterminé, et dans les limites du sien.

5. Le corps législatif s'ajourne au premier ventôse prochain; il se réunira de plein droit à cette époque, à Paris, dans ses palais.

6. Pendant l'ajournement du corps législatif, les membres ajournés conservent leur indemnité, et leur garantie constitutionelle.

7. Ils peuvent, sans perdre leur qualité de représentants du peuple, être employés comme ministres, agents diplomatiques, délégues de la commission consulaire exécutive, et dans toutes les autres fonctions civiles. Ils sont même invités, au nom du bien public, à les accepter.

8. Avant sa séparation, et séance tenante, chaque conseil nommera dans son sein une commission composée de vingt-cinq membres.

9. Les commissions nommées par les deux conseils, statueront, avec la proposition formelle et nécessaire de la commission consulaire exécutive, sur tous les objets urgents de police, de législation et de fiances.

10. La commission des cinq-cents exercera l'initiative; la commission des anciens, l'approbation.

11. Les deux commissions sont encore chargées de préparer dans le même ordre de travail et de concours, les changements à apporter aux dispositions organiques de la constitution, dont l'expérience a fait sentir les vices et les inconvénients.

12. Ces changements ne peuvent avoir pour but que de consolider, garantir et consacrer inviolablement la souveraineté du peuple français, la république une et indivisible, le système représentatif, la division des pouvoirs, la liberté, l'égalité, la sûreté, et la propriété.

13. La commission consulaire exécutive pourra leur présenter ses vues à cet égard.

14. Enfin, les deux commissions sont chargées de préparer un code civil.

15. Elles siégeront à Paris, dans les palais du corps législatif, et elles pourront le convoquer extraordinairement pour la ratification de la paix, ou dans un plus grand danger public.

16. La présente sera imprimée, envoyée par des courriers extraordinaires dans les départements, et so-

lennement publiée et affichée dans toutes les communes de la république.

Après une seconde lecture, le conseil des anciens approuve la résolution ci-dessus.

A Saint-Cloud, le 19 brumaire an VIII de la république française.

Les consuls de la république ordonnent que la loi ci-dessus sera publiée, exécutée, et qu'elle sera munie du sceau de la république.

Fait au palais national des consuls de la république française, le 20 brumaire an VIII de la république.

Roger-Ducos, Bonaparte, Sieyes.

CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

DÉCRÉTÉE PAR LES COMMISSIONS LÉGISLATIVES DES DEUX CONSEILS, ET PAR LES CONSULS.

22. frimaire an VIII (13 décembre 1799).

TITRE Ier.

De l'Exercice des Droits de cité.

Art. 1er. La république française est une et indivisible.

Son territoire européen est distribué en départements et arrondissements communaux.

2. Tout homme né et résidant en France, qui, âgé de vingt-un ans accomplis, s'est fait inscrire sur le registre civique de son arrondissement communal, et qui a demeuré depuis pendant un an sur le territoire de la république, est citoyen français.

3. Un étranger devient citoyen français, lorsque après avoir atteint l'âge de vingt-un ans accomplis, et

avoir déclaré l'intention de se fixer en France, il y a résidé pendant dix années consécutives.

4. La qualité de citoyen français se perd,

Par la naturalisation en pays étranger;

Par l'acceptation de fonctions ou de pensions offertes par un gouvernement étranger;

Par l'affiliation à toute corporation étrangère qui supposerait des distinctions de naissance;

Par la condamnation à des peines afflictives ou infamantes.

5. L'exercice des droits de citoyen français est suspendu, par l'état de débiteur failli, ou d'héritier immédiat détenteur à titre gratuit de la succession totale ou partielle d'un failli;

Par l'état de domestique à gages, attaché au service de la personne ou du ménage;

Par l'état d'interdiction judiciaire, d'accusation ou de contumace.

6. Pour exercer les droits de cité dans un arrondissement communal, il faut y avoir acquis domicile par une année de résidence, et ne l'avoir pas perdu par une année d'absence.

7. Les citoyens de chaque arrondissement communal désignent par leur suffrages ceux d'entre eux qu'ils croient les plus propres à gérer les affaires publiques. Il en résulte une liste de confiance, contenant un nombre de noms égal au dixième du nombre des citoyens ayant droit d'y coopérer. C'est dans cette première liste communale que doivent être pris les fonctionnaires publics de l'arrondissement.

8. Les citoyens compris dans les listes communales d'un département, désignent également un dixième d'entre eux. Il en résulte une seconde liste départementale, dans laquelle doivent être pris les fonctionnaires publics du département.

9. Les citoyens portés dans la liste départementale, désignent pareillement un dixième d'entre eux: il en résulte une troisième liste qui comprend les citoyens de ce département éligibles aux fonctions publiques nationales.

10. Les citoyens ayant droit de coopérer à la formation de l'une des listes mentionnées aux trois articles précédents, sont appelés tous les trois ans à pourvoir au remplacement des inscrits décédés, ou absents

pour

pour toute autre cause que l'exercice d'une fonction publique.

11. Ils peuvent, en même temps, retirer de la liste les inscrits qu'ils ne jugent pas à propos d'y maintenir, et les remplacer par d'autres citoyens dans lesquels ils ont une plus grande confiance.

12. Nul n'est retiré d'une liste que par les votes de la majorité absolue des citoyens ayant droit de coopérer à sa formation.

13. On n'est point retiré d'une liste d'éligibles par cela seul qu'on n'est pas maintenu sur une autre liste d'un degré inférieur ou supérieur.

14. L'inscription sur une liste d'éligibles n'est nécessaire qu'à l'égard de celles des fonctions publiques pour lesquelles cette condition est expressément exigée par la constitution ou par la loi. Les listes d'éligibles seront formées pour la première fois dans le cours de l'an IX.

Les citoyens qui seront nommés pour la première formation des autorités constituées, feront partie nécessaire des premières listes d'éligibles.

TITRE II.

Du Sénat conservateur.

15. Le sénat conservateur est composé de quatre-vingts membres, inamovibles et à vie, âgés de quarante ans au moins.

Pour la formation du sénat, il sera d'abord nommé soixante membres: ce nombre sera porté à soixante-deux dans le cours de l'an VIII, à soixante-quatre en l'an IX, et s'élevera ainsi graduellement à quatre-vingts par l'addition de deux membres en chacune des dix premières années.

16. La nomination à une place de sénateur se fait par le sénat, qui choisit entre trois candidats présentés: le premier, par le corps législatif; le second, par le tribunat; et le troisième, par le premier consul.

Il ne choisit qu'entre deux candidats, si l'un d'eux est proposé par deux des trois autorités présentantes: il est tenu d'admettre celui qui serait proposé à la fois par les trois autorités.

17. Le premier consul sortant de place, soit pa l'expiration de ses fonctions, soit par démission, devien sénateur de plein droit et nécessairement.

Les deux autres consuls, durant le mois qui sui l'expiration de leurs fonctions, peuvent prendre plac dans le sénat, et ne sont pas obligés d'user de ce droit

Ils ne l'ont point, quand ils quittent leurs fonction consulaires par démission.

18. Un sénateur est à jamais inéligible à tout autre fonction publique.

19. Toutes les listes faites dans les département en vertu de l'art. 9, sont adressées au sénat: elles com posent la liste nationale.

20. Il élit dans cette liste les législateurs, les tri buns, les consuls, les juges de cassation, et les commis saires à la comptabilité.

21. Il maintient ou annulle tous les actes qui lu sont déférés comme inconstitutionnels par le tribuna ou par le gouvernement. Les listes d'éligibles sont com prises parmi ces actes.

22. Des revenus de domaines nationaux détermi nés sont affectés aux dépenses du sénat. Le traitemen annuel de chacun de ses membres se prend sur ces re venus, et il est égal au vingtième de celui du premie consul.

23. Les séances du sénat ne sont pas publiques.

24. Les citoyens *Siéyes* et *Roger-Ducos*, consul sortants, sont nommés membres du sénat conservateur ils se réuniront avec le second et le troisième consu nommés par la présente constitution. Ces quatre ci toyens nomment la majorité du sénat, qui se complét ensuite lui même, et procède aux élections qui lui son confiées.

TITRE III.

Du pouvoir législatif.

25. Il ne sera promulgué des lois nouvelles qu lorsque le projet en aura été proposé par le gouverne ent, communiqué au tribunat, et décrété par le corp slatif.

[illegible]. Les projets que le gouvernement propose, son s en articles. En tout état de la discussion d

ces projets, le gouvernement peut les retirer; il peut les reproduire modifiés.

27. Le tribunat est composé de cent membres, âgés de vingt-cinq ans au moins, ils sont renouvelés par cinquième tous les ans, et indéfiniment rééligibles tant qu'ils demeurent sur la liste nationale.

28. Le tribunat discute les projets de loi; il en vote l'adoption ou le rejet.

Il envoie trois orateurs pris dans son sein, par lesquels les motifs du voeu qu'il a exprimé sur chacun de ces projets, sont exposés et défendus devant le corps législatif.

Il défère au sénat, pour cause d'inconstitutionnalité seulement, les listes d'éligibles, les actes du corps législatif, et ceux du gouvernement.

29. Il exprime son voeu sur les lois faites et à faire, sur les abus à corriger, sur les améliorations à entreprendre dans toutes les parties de l'administration publique, mais jamais sur les affaires civiles ou criminelles portées devant les tribunaux.

Les voeux qu'il manifeste, en vertu du présent article, n'ont aucune suite nécessaire, et n'obligent aucune autorité constituée à une délibération.

30. Quand le tribunat s'ajourne, il peut nommer une commission de dix à quinze membres, chargée de le convoquer, si elle le juge convenable.

31. Le corps législatif est composé de trois cents membres, âgés de trente ans au moins: ils sont renouvelés par cinquième tous les ans.

Il doit toujours s'y trouver un citoyen au moins de chaque département de la république.

32. Un membre sortant du corps législatif ne peut y rentrer qu'après un an d'intervalle; mais il peut être immédiatement élu à toute autre fonction publique y compris celle de tribun, s'il y est d'ailleurs éligible.

33. La session du corps législatif commence chaque année le 1^er^ frimaire, et ne dure que quatre mois; il peut être extraordinairement convoqué durant les huit autres par le gouvernement.

34. Le corps législatif fait la loi en statuant par scrutin secret, et sans aucune discussion de la part de ses membres, sur les projets de loi débattus devant lui par les orateurs du tribunat et du gouvernement.

35. Les séances du tribunat et celles du corps législatif sont publiques; le nombre des assistants, soit aux unes, soit aux autres, ne peut excéder deux cents.

36. Le traitement annuel d'un tribun est de quinze mille francs; celui d'un législateur, de dix mille francs.

37. Tout décret du corps législatif, le dixième jour après son émission, est promulgué par le premier consul, à moins que, dans ce délai, il n'y ait eu recours au sénat pour cause d'inconstitutionnalité. Ce recours n'a point lieu contre les lois promulguées.

38. Le premier renouvellement du corps législatif et du tribunat, n'aura lieu que dans le cours de l'an X.

TITRE IV.

Du Gouvernement.

39. Le gouvernement est confié à trois consuls nommés pour dix ans et indéfiniment rééligibles.

Chacun d'eux est élu individuellement, avec la qualité distincte ou de premier, ou de second, ou de troisième consul.

La constitution nomme premier consul le citoyen *Bonaparte*, ex-consul provisoire; second consul, le citoyen *Cambacérès*, ex-ministre de la justice; et troisième consul, le citoyen *Lebrun*, ex-membre de la commission du conseil des anciens.

Pour cette fois, le troisième consul n'est nommé que pour cinq ans.

40. Le premier consul a des fonctions et des attributions particulières, dans lesquelles il est momentanément suppléé, quand il y a lieu, par un de ses collègues.

41. Le premier consul promulgue les lois; il nomme et révoque à volonté les membres du conseil d'état, les ministres, les ambassadeurs et les autres agents extérieurs en chef, les officiers de l'armée de terre et de mer, les membres des administrations locales, et les commissaires du gouvernement près les tribunaux. Il nomme tous les juges criminels et civils, autres que les juges de paix et les juges de cassation, sans pouvoir les révoquer.

42. Dans les autres actes du gouvernement, le second et le troisième consul ont voix consultative; ils signent le registre de ces actes pour constater leur pré-

sences; et s'ils le veulent, ils y consignent leurs opinions: après quoi la décision du premier consul suffit.

43. Le traitement du premier consul sera de cinq cent mille francs en l'an VIII. Le traitement de chacun des deux autres consuls est égal aux trois dixièmes de celui du premier.

44. Le gouvernement propose les lois, et fait les réglements nécessaires pour assurer leur exécution.

45. Le gouvernement dirige les recettes et les dépenses de l'état, conformément à la loi annuelle qui détermine le montant des unes et des autres; il surveille la fabrication des monnaies, dont la loi seule ordonne l'émission, fixe le titre, le poids, et le type.

46. Si le gouvernement est informé qu'il se trame quelque conspiration contre l'état, il peut décerner des mandats d'amener et des mandats d'arrêt contre les personnes qui en sont présumées les auteurs ou les complices; mais si, dans un délai de dix jours après leur arrestation, elles ne sont mises en liberté ou en justice réglée, il y a de la part du ministre signataire du mandat, crime de détention arbitraire.

47. Le gouvernement pourvoit à la sûreté intérieure et à la défense extérieure de l'état; il distribue les forces de terre et de mer, et en règle la direction.

48. La garde nationale en activité est soumise aux réglements d'administration publique: la garde nationale sédentaire n'est soumise qu'à la loi.

49. Le gouvernement entretient des relations politiques au-dehors, conduit les négociations, fait les stipulations préliminaires, signe, fait signer et conclut tous les traités de paix, d'alliance, de trève, de neutralité, de commerce, et autres conventions.

50. Les déclarations de guerre et les traités de paix, d'alliance et de commerce, sont proposés, discutés, décrétés et promulgués comme des lois.

Seulement les discussions et délibérations sur ces objets, tant dans le tribunat que dans le corps législatif, se font en comité secret quand le gouvernement le demande.

51. Les articles secrets d'un traité ne peuvent être destructifs des articles patents.

52. Sous la direction des consuls, le conseil d'état est chargé de rédiger les projets de lois et les réglements d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative.

53. C'est parmi les membres du conseil d'état que sont toujours pris les orateurs chargés de porter la parole au nom du gouvernement devant le corps législatif.

Ces orateurs ne sont jamais envoyés au nombre de plus de trois pour la défense d'un même projet de loi.

54. Les ministres procurent l'exécution des lois et des réglements d'administration publique.

55. Aucun acte du gouvernement ne peut avoir d'effet, s'il n'est signé par un ministre.

56. L'un des ministres est spécialement chargé de l'administration du trésor public: il assure les recettes, ordonne les mouvements de fonds et les paiements autorisés par la loi. Il ne peut rien faire payer qu'en vertu, 1° d'une loi, et jusqu'à la concurrence des fonds qu'elle a déterminés pour un genre de dépenses; 2° d'un arrêté du gouvernement; 3° d'un mandat signé par un ministre.

57. Les comptes détaillés de la dépense de chaque ministre, signés et certifiés par lui, sont rendus publics.

58. Le gouvernement ne peut élire ou conserver pour conseillers d'état, pour ministres, que des citoyens dont les noms se trouvent inscrits sur la liste nationale.

59. Les administrations locales établies, soit pour chaque arrondissement communal, soit pour des portions plus étendues du territoire, sont subordonnées aux ministres. Nul ne peut devenir ou rester membre de ces administrations, s'il n'est porté ou maintenu sur l'une des listes mentionnées aux art. 7 et 8.

TITRE V.

Des Tribunaux.

60. Chaque arrondissement communal a un ou plusieurs juges de paix, élus immédiatement par les citoyens pour trois années.

Leur principale fonction consiste à concilier les parties, qu'ils invitent, dans le cas de non-conciliation, à se faire juger par des arbitres.

61. En matière civile, il y a des tribunaux de première instance et des tribunaux d'appel. La loi détermine l'organisation des uns et des autres, leur compétence, et le territoire formant le ressort de chacun.

62. En matière de délits emportant peine afflictive *ou infamante*, un premier jury admet ou rejette l'accu-

sation : si elle est admise, un second jury reconnaît le fait, et les juges, formant un tribunal criminel, appliquent la peine. Leur jugement est sans appel.

63. La fonction d'accusateur public près un tribunal criminel est remplie par le commissaire du gouvernement.

64. Les délits qui n'emportent pas peine afflictive ou infamante, son jugés par des tribunaux de police correctionnelle, sauf l'appel aux tribunaux criminels.

65. Il y a, pour toute la république, un tribunal de cassation, qui prononce sur les demandes en cassation contre les jugements en dernier ressort rendus par les tribunaux, sur les demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime ou de sûreté publique, sur les prises à partie contre un tribunal entier.

66. Le tribunal de cassation ne connaît point du fond des affaires; mais il casse les jugements rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et il renvoie le fond du procès au tribunal qui doit en connaître.

67. Les juges composant les tribunaux de première instance, et les commissaires du gouvernement établis près ces tribunaux, sont pris dans la liste communale ou dans la liste départementale.

Les juges formant les tribunaux d'appel, et les commissaires placés près d'eux, sont pris dans la liste départementale.

Les juges composent le tribunal de cassation, et les commissaires établis près ce tribunal, sont pris dans la liste nationale.

68. Les juges, autres que les juges de paix, conservent leurs fonctions toute leur vie, à moins qu'ils ne soient condamnés pour forfaiture, ou qu'ils ne soient pas maintenus sur les listes d'éligibles.

TITRE VI.

De la Responsabilité des fonctionnaires publics.

69. Les fonctions des membres soit du sénat, soit du corps législatif, soit du tribunat, celles des consuls et des conseillers d'état, ne donnent lieu à aucune responsabilité.

70. Les délits personnels emportant peine afflictive ou infamante, commis par un membre, soit du sénat, soit du tribunat, soit du corps législatif, soit du conseil d'état, sont poursuivis devant les tribunaux ordinaires, après q'une délibération du corps auquel le prévenu appartient, a autorisé cette poursuite.

71. Les ministres prévenus de délits privés emportant peine afflictive ou infamante, sont considérés comme membres du conseil d'état.

72. Les ministres sont responsables, 1° de tout acte de gouvernement signé par eux, et déclaré inconstitutionnel par le sénat; 2° de l'inexécution des lois et des réglements d'administrations publique; 3° des ordres particuliers qu'ils ont donnés, si ces ordres sont contraires à la constitution, aux lois, et aux réglements.

73. Dans les cas de l'article précédent, le tribunat dénonce le ministre par un acte sur lequel le corps législatif délibère dans les formes ordinaires, après avoir entendu ou appelé le dénoncé. Le ministre mis en jugement par un décret du corps législatif, est jugé par une haute-cour, sans appel et sans recours en cassation.

La haute-cour est composée de juges et de jurés. Les juges sont choisis par le tribunal de cassation, et dans son sein; les jurés sont pris dans la liste nationale: le tout suivant les formes que la loi détermine.

74. Les juges civils et criminels sont, pour les délits relatifs à leurs fonctions, poursuivis devant les tribunaux auxquels celui de cassation les renvoie après avoir annulé leurs actes.

75. Les agents du gouvernement, autres que les ministres, ne peuvent être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions, qu'en vertu d'une décision du conseil d'état: en ce cas, la poursuite a lieu devant les tribunaux ordinaires.

TITRE VII.

Dispositions générales.

76. La maison de toute personne habitant le territoire français, est un asyle inviolable.

Pendant la nuit, nul n'a le droit d'y entrer que dans le cas d'incendie, d'inondation, ou de réclamation faite de l'intérieur de la maison.

Pendant le jour, on peut y entrer pour un objet spécial déterminé, ou par une loi, ou par un ordre émané d'une autorité publique.

77. Pour que l'acte qui ordonne l'arrestation d'une personne puisse être exécuté, il faut, 1° qu'il exprime formellement le motif de l'arrestation, et la loi en exécution de laquelle elle est ordonnée; 2° qu'il émane d'un fonctionnaire à qui la loi ait donné formellement ce pouvoir; 3° qu'il soit notifié à la personne arrêtée, et qu'il lui en soit laissé copie.

78. Un gardien ou geolier ne peut recevoir ou détenir aucune personne qu'après avoir transcrit sur son registre l'acte qui ordonne l'arrestation: cet acte doit être un mandat donné dans les formes prescrites par l'article précédent, ou une ordonnance de prise de corps, ou un décret d'accusation, ou un jugement.

79. Tout gardien ou geolier est tenu sans qu'aucun ordre puisse l'en dispenser, de représenter la personne détenue à l'officier civil ayant la police de la maison de détention, toutes les fois qu'il en sera requis par cet officier.

80. La représentation de la personne détenue ne pourra être refusée à ses parents et amis porteurs de l'ordre de l'officier civil, lequel sera toujours tenu de l'accorder, à moins que le gardien ou geolier ne représente une ordonnance du juge pour tenir la personne au secret.

81. Tous ceux qui, n'ayant point reçu de la loi le pouvoir de faire arrêter, donneront, signeront, exécuteront l'arrestation d'une personne quelconque; tous ceux qui, même dans le cas de l'arrestation autorisée par la loi, recevront ou retiendront la personne arrêtée, dans un lieu de détention non publiquement et légalement désigné comme tel, et tous les gardiens ou geoliers qui contreviendront aux dispositions des trois articles précédents, seront coupables du crime de détention arbitraire.

82. Toutes rigueurs employées dans les arrestations, détentions ou exécutions, autres que celles autorisées par les lois, sont des crimes.

83. Toute personne a le droit d'adresser des pétitions individuelles à toute autorité constituée, et spécialement au tribunat.

84. La force publique est essentiellement obéissante; nul corps armé ne peut délibérer.

85. Les délits des militaires sont soumis à des tribunaux spéciaux, et à des formes particulières de jugement.

86. La nation française déclare qu'il sera accordé des pensions à tous les militaires blessés à la defense de la patrie, ainsi qu'aux veuves et enfants des militaires morts sur le champ de bataille ou des suites de leurs blessures.

87. Il sera décerné des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la république.

88. Un institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts.

89. Une commission de comptabilité nationale régle et vérifie les comptes des recettes et des dépenses de la république. Cette commission est composée de sept membres choisis par le sénat dans la liste nationale.

90. Un corps constitué ne peut prendre de délibération que dans une séance où les deux tiers au moins de ses membres se trouvent présents.

91. Le régime des colonies françaises est déterminé par des lois spéciales.

92. Dans le cas de révolte à main armée, ou de troubles qui menacent la sûreté de l'état, la loi peut suspendre, dans les lieux et pour le temps qu'elle détermine, l'empire de la constitution.

Cette suspension peut être provisoirement déclarée dans les mêmes cas, par un arrêté du gouvernement, le corps législatif étant en vacance, pourvu que ce corps soit convoqué au plus court terme par un article du même arrêté.

93. La nation française déclare qu'en aucun cas elle ne souffrira le retour des Français qui, ayant abandonné leur patrie depuis le 14 juillet 1789, ne sont pas compris dans les exceptions portées aux lois rendues contre les émigrés; elle interdit toute exception nouvelle sur ce point.

Les biens des émigrés sont irrévocablement acquis au profit de la république.

94. La nation française déclare qu'après une vente légalement consommée de biens nationaux, quelle qu'en soit l'orgine, l'acquéreur légitime ne peut en être dépossédé, sauf aux tiers réclamants à être, s'il y a lieu, indemnisés par le trésor public.

95. La présente constitution sera offerte de suite à l'acceptation du peuple français.

Fait à Paris, le 22 frimaire an VIII de la république française, une et indivisible.

Loi qui règle la manière dont la constitution sera présentée au peuple français.

23 frimaire an VIII (14 décembre 1799).

La commission du conseil des anciens, créée par la loi du 19 brumaire, adoptant les motifs de la déclaration d'urgence qui précède la résolution ci-après, approuve l'acte d'urgence.

(*Teneur de la déclaration d'urgence et de la résolution du 23 frimaire.*)

La commission du conseil des cinq-cents, créée par la loi du 19 brumaire dernier;

Délibérant sur la proposition formelle contenue dans le message des consuls en date de ce jour, de régler par une loi la manière dont la constitution sera présentée au peuple français;

Considérant que la constitution qui doit substituer à un gouvernement provisoire un ordre de choses définitif et invariable, doit être sans délai présentée à l'acceptation des citoyens;

Que le mode d'acceptation le plus convenable et le plus populaire est celui qui répond le plus promptement et le plus facilement aux besoins et à la juste impatience de la nation.

Déclare qu'il y a urgence.

La commission, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante:

Art. Ier. Il sera ouvert dans chaque commune des registres d'acceptation et de non-acceptation: les citoyens sont appelés à y consigner ou y faire consigner leur vote sur la constitution.

II. Les registres seront ouverts au secrétariat de toutes les administrations, aux greffes de tous les tribunaux, entre les mains des agents communaux, des

juges de paix, et des notaires: les citoyens ont droit de choisir à leur gré entre ces divers dépôts.

III. Le délai pour voter dans chaque département est de quinze jours, à dater de celui où la constitution est parvenue à l'administration centrale: il est de trois jours pour chaque commune, à dater de celui où l'acte constitutionnel est arrivé au chef-lieu du canton.

IV. Les consuls de la république sont chargés de régulariser et d'activer la formation, l'ouverture, la tenue, la clôture, et l'envoi des registres.

V. Les consuls sont pareillement chargés d'en proclamer le résultat.

VI. La présente résolution sera imprimée.

Après une seconde lecture, la commission du conseil des anciens approuve la résolution ci-dessus (25 frimaire an VIII).

Les consuls de la république ordonnent que la loi ci-dessus sera publiée, exécutée, et qu'elle sera munie du sceau de la république.

Fait au palais national des consuls de la république, le 25 frimaire an (VIII) de la république.

Roger-Ducos, **Bonaparte**, **Sieyes.**

PROCLAMATION

Des consuls de la république.

25 frimaire an VIII (15 décembre 1799).

Les consuls de la république, aux Français.

Une constitution vous est présentée.

Elle fait cesser les incertitudes que le gouvernement provisoire mettait dans les relations extérieures, et dans la situation intérieure et militaire de la république.

Elle place dans les institutions qu'elle établit, les premiers magistrats dont le dévouement a paru nécessaire à son activité.

La constitution est fondée sur les vrais principes du gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité, de la liberté.

Les pouvoirs qu'elle institue, seront forts et stables, tels qu'ils doivent être pour garantir les droits des citoyens et les intérêts de l'état.

Citoyens, la révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée: elle est finie.

ROGER-DUCOS, BONAPARTE, SIEYES.

Loi concernant les opérations et communications respectives des autorités chargées par la constitution de concourir à la formation de la loi.

19 nivose an VIII (9 janvier 1800).

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, Bonaparte, premier consul, proclame loi de la république le décret suivant, rendu par le corps législatif le 19 nivôse an VIII, sur la proposition faite par le gouvernement le 12 dudit mois, communiquée au tribunat le 15 du même mois.

Décret.

Le corps législatif, réuni au nombre des membres prescrit par l'art. 90 de la constitution;

Lecture faite du projet de loi concernant les opérations et communications respectives des autorités chargées par la constitution de concourir à la formation de la loi, proposé par le gouvernement le 12 nivose présent mois, et communiqué au tribunat le lendemain;

Les orateurs du tribunat et ceux du gouvernement entendus dans la séance du 19 nivose; les suffrages recueillis au scrutin secret,

Décrète:

Art. 1er. Quand le gouvernement a arrêté qu'un projet de loi sera proposé, il en prévient le corps législatif par un message.

2. Le gouvernement indique le jour auquel il croit que doit être ouverte la discussion sur le projet de loi.

3. Après que l'orateur du conseil d'état a lu au corps législatif le projet de loi, et en a exposé les motifs, il en dépose sur le bureau trois expéditions.

4. Sur l'une de ces expéditions mention est faite de la proposition de la loi; et elle est remise, signée du président et des secrétaires, à l'orateur ou aux orateurs du gouvernement.

5. Une des autres expéditions est déposée aux archives du corps législatif.

6. La troisième expédition est adressée, sans délai, par le corps législatif au tribunat.

7. Au jour indiqué par le gouvernement, le tribunat envoie au corps législatif ses orateurs pour faire connaître son vœu sur la proposition de loi.

8. Si, au jour indiqué, le tribunat demande une prorogation de délai, le corps législatif, après avoir entendu l'orateur ou les orateurs du gouvernement, prononce, s'il y a ou lieu ou non à la prorogation demandée.

9. Si le corps législatif décide qu'il y a lieu à prorogation, le gouvernement propose un nouveau délai.

10. Si le corps législatif décide qu'il n'y a pas lieu à prorogation, la discussion est ouverte.

11. Si le tribunat ne fait pas connaître son vœu sur le projet de loi, il est censé en consentir la proposition.

12. Le bureau du corps législatif ne peut fermer la discussion ni sur les propositions de loi, ni sur les demandes de nouveau délai, qu'après que chacun des orateurs du gouvernement ou du tribunat aura été entendu au moins une fois, s'il le demande.

13. Pour mettre le gouvernement en état de délibérer s'il y a lieu ou non à retirer le projet de loi, les orateurs du gouvernement peuvent toujours demander l'ajournement, et l'ajournement ne peut leur

[illegible]

Corps législatif vote, dans tous les cas, de
suivante: deux urnes sont placées sur le bu-
secrétaire fait l'appel nominal des votants;
s'ils se présentent au bureau, un autre se-
met à chacun une boule blanche destinée à
oui, et une boule noire destinée à expri-
: une des urnes seulement est destinée à re-
votes; dans l'autre sont jetées les boules inu-
and l'appel est achevé, le secrétaires ouvrent,

à la vue de l'assemblée, l'urne du scrutin, et font le compte des voix; le président proclame le résultat.

Soit la présente loi revêtue du sceau de l'état, insérée au bulletin des lois, inscrite dans les registres des autorités judiciaires et administratives, et le ministre de la justice chargé d'en surveiller la publication.

A Paris, le 29 nivose an VIII de la république.

BONAPARTE, premier consul.

PROCLAMATION

Des consuls de la république.

18 pluviose an VIII (7 février 1800).

LES CONSULS DE LA REPUBLIQUE, en conformité de l'article 5 de la loi du 23 frimaire, qui règle la manière dont la constitution sera présentée au peuple français; après avoir entendu le rapport des ministres de la justice, de l'intérieur, de la guerre, et de la marine,

Proclament le résultat des votes émis par les citoyens français sur l'acte constitutionnel:

Sur trois millions douze mille cinq cent soixante-neuf votants, quinze cent soixante-deux ont rejeté, trois millions onze mille sept ont accepté la constitution.

Les consuls de la république, arrêtent:

Art. 1^er^. Le résultat des votes émis, sur la constitution, sera proclamé, publié et affiché dans toutes les communes de la république.

2. Il sera célébré dans toutes les communes, pour l'acceptation de la constitution, une fête nationale consacrée à l'union des citoyens français.

3. Cette fête sera célébrée dans la décade qui suivra l'entière pacification des départements de l'Ouest.

Paris, 29 ventose an VIII (20 mars).

Aux jeunes Français.

Le premier consul reçoit beaucoup de lettres de jeunes citoyens empressés de lui témoigner leur attachement à la république et le desir qu'ils ont de s'associer aux efforts qu'il va faire pour conquérir la paix. Touché de leur dévouement, il en reçoit l'assurance avec un vif intérêt; la gloire les attend à Dijon. C'est lorsqu'il les verra réunis sous les drapeaux de l'armée de réserve, qu'il se propose de les remercier et d'applaudir à leur zèle.

BONAPARTE.

Paris, le 13 germinal an VIII (3 avril 1800).

Au général Berthier, ministre de la guerre.

Les talents militaires dont vous avez donné tant de preuves, citoyen général, et la confiance du gouvernement vous apellent au commandement d'une armée (1). Vous avez pendant l'hiver réorganisé le ministère de la guerre; vous avez pourvu, autant que les circonstances l'ont permis, aux besoins de nos armées; il vous reste à conduire pendant le printemps et l'été, nos soldats à la victoire, moyen efficace d'arriver à la paix et de consolider la république.

Recevez, je vous prie, citoyen général, les témoignages de satisfaction du gouvernement sur votre conduite au ministère.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Martigni, le 29 floréal an VIII (18 mai 1800).

Au ministre de l'intérieur.

Citoyen ministre,

Je suis au pied des grandes Alpes, au milieu du Valais. Le

(1) Celui de l'armée de réserve, auquel il était nommé par un arrêté transmis avec la lettre.

Le grand Saint-Bernard a offert bien des obstacles qui ont été surmontés avec ce courage héroïque qui distingue les troupes françaises dans toutes les circonstances. Le tiers de l'artillerie est déjà en Italie; l'armée descend à force; Berthier est en Piémont; dans trois jours tout sera passé. BONAPARTE.

Au quartier-général de Milan, le 20 prairial an VIII (9 juin 1800).

Aux deux consuls restés à Paris.

Vous aurez vu, citoyens consuls, par les lettres de M. de Mélas, qui étaient jointes à ma précédente lettre, que le même jour que l'ordre de lever le blocus de Gênes arrivait au général Ott, le général Masséna, forcé par le manque absolu de vivres, a demandé à capituler. Il paraît que le général Masséna a dix mille combattants; le général Suchet en a à peu près autant; si ces deux corps se sont, comme je le pense, réunis entre Oneille et Savone, ils pourront entrer rapidement en Piémont par le Tanaro, et être fort utiles, dans le temps que l'ennemi serait obligé de laisser quelques troupes dans Gênes.

La plus grande partie de l'armée est dans ce moment à Stradella. Nous avons un pont à Plaisance, et plusieurs trailles vis-à-vis Pavie. Orci-novi, Brescia et Crémone sont à nous.

Vous trouverez ci-joints plusieurs bulletins et différentes lettres interceptées, qu'il vous paraîtra utile de rendre publiques.

Je vous salue. BONAPARTE.

Au quartier-général de Broni, le 21 prairial an VIII (10 juin 1800).

Au citoyen Petiet, conseiller d'état.

Nous avons eu hier une affaire fort brillante. Sans exagération, l'ennemi a eu quinze cents hommes tués, deux fois autant de blessés; nous avons fait quatre mille prisonniers et pris cinq pièces de canon. C'est le corps du lieutenant-général Ott, qui est venu de Gênes à marches forcées; il voulait rouvrir la communication avec Plaisance.

Comme je n'ai pas le temps d'expédier un courrier à Paris, je vous prie de donner ces nouvelles aux consuls par un courrier extraordinaire.

L'armée continue sa marche sur Tortone et Alexandrie.

La division de l'armée du Rhin est arrivée en entier; il y en a déjà une partie au-delà du Pô.

BONAPARTE.

Au quartier-général de Torre di Garofolo, le 27 prairial an VIII (16 juin 1800).

Aux consuls de la république.

Le lendemain de la bataille de Marengo, citoyens consuls, le général Mélas a fait demander aux avant-postes qu'il lui fût permis de m'envoyer le général Zach (1). On a arrêté, dans la journée, la convention dont vous trouverez ci-joint la copie (2). Elle a été signée, dans la nuit, par le général Berthier et le général Mélas. J'espère que le peuple français sera content de son armée.

BONAPARTE.

Lyon, le 10 messidor an VIII (29 juin 1800).

Aux consuls de la république.

J'arrive à Lyon, citoyens consuls; je m'y arrête pour poser la première pierre des façades de la place Bellecour, que l'on va rétablir. Cette seule circonstance pouvait retarder mon arrivée à Paris; mais je n'ai pas tenu à l'ambition d'accélérer le rétablissement de cette place que j'ai vue si belle et qui est aujourd'hui si hideuse. On me fait espérer que dans deux ans elle sera entièrement achevée.

J'espère qu'avant cette époque, le commerce de cette ville, dont s'énorgueillissait l'Europe entière, aura repris sa première prospérité.

Je vous salue.

BONAPARTE.

---

(1) Ceci est une erreur; car le général Zach fut fait prisonnier à la fin de la bataille, et n'a pas concouru à cette convention.

(2) C'est la fameuse capitulation du général Mélas à Alexandrie, par laquelle les Autrichiens s'engagèrent à se retirer derrière le Mincio, abandonnant toute l'Italie aux Français.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS NAPOLÉON,

ÉCRITS A SAINTE-HÉLÈNE,

Par les généraux qui ont partagé sa captivité,

ET PUBLIÉS SUR LES MANUSCRITS ENTIÈREMENT CORRIGÉS DE LA MAIN DE NAPOLÉON.

MÉMOIRES.

TOME DEUXIÈME.

ÉCRIT PAR LE GÉNÉRAL GOURGAUD.

ÉDITION ORIGINALE.

PARIS, F. DIDOT, PÈRE ET FILS; BOSSANGE, FRÈRES.

BERLIN, G. REIMER.

FRANCFORT s. L. M., DE L'IMPRIMERIE DE J. D SAUERLÄNDER

1823.

Table des matières.

Diplomatie. — Guerre. 1800 *et* 1801.

I. Préliminaires de paix signés par le comte de Saint-Julien . . . . . Page 1

II. Négociations avec l'Angleterre, pour un armistice naval . . . . . — 3

III. Commencement des négociations de Luneville — 8

IV. Affaires d'Italie; invasion de la Toscane . . — 12

V. Positions des armées . . . . . — 15

VI. Opérations de l'armée Gallo-Batave. Combat de Burg-Eberach . . . . . — 19

VII. Opérations de l'armée du Rhin. Bataille de Hohenlinden . . . . . — 21

VIII. Passage de l'Inn, de la Salza. Armistice du 25 décembre 1800 . . . . . — 30

IX. Observations . . . . . — 38

X. Armée des Grisons; passage du Splugen; marche sur Botzen . . . . . — 48

XI. Armée d'Italie; passage du Mincio; passage de l'Adige . . . . . — 50

XII. Suspension d'armes de Trévise, le 16 janvier 1801; Mantoue cédée le 26 janvier . . . — 62

XIII. Corps d'observation du midi. Armistice avec Naples, signé à Foligno, le 28 février 1801 . — 66

Neutres.

I. Du droit des gens, observé par les puissances dans la guerre de terre; et du droit des gens, observé par elles dans la guerre de mer . . — 73

II. Des principes du droit maritime des puissances neutres . . . . . — 76

III. De la neutralité armée de 1780, dont les principes, qui étaient ceux de la France, de l'Espagne, de la Hollande, de la Russie, de la *Prusse, du Danemark*, de la Suède, étaient en

opposition avec les prétentions de l'Angleterre à cette époque . . . . . Page 79
IV. Nouvelles prétentions de l'Angleterre, mises en avant, pour la première fois et successivement, dans le cours de la guerre de la révolution, depuis 1793 jusqu'en 1800. L'Amérique reconnaît ces prétentions ; discussions qui en résultent avec la France . . . . . — 83
V. Opposition à ces prétentions de la part de la Russie, de la Suède, du Danemark, de la Prusse. Événements qui s'ensuivent. Convention de Copenhague, où, malgré la présence d'une flotte anglaise supérieure, le Danemark ne reconnaît aucune des prétentions de l'Angleterre. Leur discussion est ajournée . . . . . — 90
VI. Traité de Paris entre la république française et les États-Unis d'Amérique, qui termine les différents survenus entre les deux puissances, par suite de l'adhésion des Américains aux prétentions des Anglais. La France et l'Amérique proclament solennellement les principes du droit maritime des neutres . . . . . — 95
VII. Causes qui indisposent l'empereur Paul Ier contre l'Angleterre . . . . . — 100
VIII. La Russie, le Danemark, la Suède, la Prusse, proclament les principes reconnus par le traité du 30 septembre entre la France et l'Amérique. Convention, dite neutralité armée, signée le 16 décembre 1800 . . . . . — 103
IX. Guerre entre l'Angleterre d'un côté, la Russie, le Danemark, la Suède et la Prusse de l'autre. Ce qui constate qu'à cette époque ces puissances, non plus que la France, la Hollande, l'Amérique et l'Espagne ne reconnaissaient aucune des prétentions de l'Angleterre . . . . . — 108
X. *Bataille* de Copenhague, le 2 avril 1801 . . — 110

XI. Assassinat de l'empereur Paul Ier . . . Page 120
XII. La Russie, la Suède, le Danemark, se désistent des principes de la neutralité armée. Nouveaux principes des droits des neutres reconnus par ces puissances. Traité du 17 juin 1801, signé par lord St-Helens. Ces nouveaux droits n'engagent que les puissances qui les ont reconnus par ledit traité . . . . . — 123

Bataille navale d'Aboukir.

I. Ce que l'on pense à Londres de l'expédition qui se prépare dans les ports de France . . . — 130
II. Mouvement des escadres anglaises dans la Méditerranée, en mai, juin et juillet . . . — 132
III. Chances pour et contre les armées navales françaises et anglaises, si elles se fussent rencontrées en route . . . . . — 134
IV. L'escadre française reçoit l'ordre d'entrer dans le port vieux d'Alexandrie . . . . . — 136
V. Elle s'embosse dans la rade d'Aboukir . . — 140
VI. Napoléon apprend qu'elle est restée à Aboukir. Son étonnement . . . . . — 141
VII. L'escadre française embossée et reconnue par une frégate anglaise . . . . . — 142
VIII. Bataille d'Aboukir . . . . . — 143
IX. Suite de la bataille navale . . . . — 148
X. Réflections sur la tactique . . . . — 150
Quelques Notes sur Malte . . . . . — 156
Notes sur Alexandrie . . . . . — 159

Egypte.

I. Le Nil. Ses inondations . . . . — 163
II. Population ancienne et moderne . . . — 165
III. Division et productions de l'Égypte . . — 168
IV. Son commerce . . . . . — 170
V. Alexandrie . . . . . — 172
VI. Des différentes races qui habitent l'Égypte . — 173
VII. *Désert, ses habitants* . . . . . — 177

VIII. Gouvernement et importance de l'Égypte . Page 179
IX. Politique de Napoléon . . . . . — 180
Egypte. Bataille des Pyramides.
I. Marche de l'armée sur le Caire . . . — 186
II. Tristesse et plaintes des soldats . . . — 188
III. Position et forces des ennemis . . . — 190
IV. Manoeuvre de l'armée française . . . — 192
V. Charge impétueuse de Mourad-Bey, repoussée — 193
VI. Prise du camp retranché . . . . . — 194
VII. Quartier-général français à Gizeh . . . — 196
VIII. Prise de l'île de Rodah . . . . . — 197
IX. Reddition du Caire . . . . . — 198
X. Description de cette ville . . . . . — 199
Egypte. Religion.
I. Du christianisme . . . . . — 203
II. De l'islamisme . . . . . — 205
III. Différence de l'esprit des deux religions . — 206
IV. Haine des califes contre les bibliothèques. De la durée des empires en Asie . . . . — 208
V. Polygamie . . . . . — 210
VI. Esclavage . . . . . — 212
VII. Cérémonies religieuses . . . . . — 214
VIII. Fête du prophète . . . . . — 215
Egypte. Usages, sciences et arts.
I. Femmes . . . . . — 217
II. Mariages . . . . . — 219
IV. Habillements des hommes, des femmes . . — 221
V. Harnachement des chevaux . . . . — 222
VI. Maisons, harems, jardins . . . . — 222
VII. Arts et sciences, artisans . . . . — 223
VIII. Navigation du Nil et des canaux . . . — 225
IX. Transports, chameaux, dromadaires, ânes, chevaux . . . . . — 226
X. Institut d'Égypte . . . . . — 228
de la commission des savants . . — 230
IX, diverses maladies, peste . . — 231

XIII. Lazarets . . . . . Page 232
XIV. Travaux faits au Caire . . . . . — 233
XV. Anecdote . . . . . — 234
Notes sur la Syrie . . . . . — 235
Notes sur les motifs de l'expédition de Syrie . . — 240
Notes sur Jaffa . . . . . — 243
Notes sur le siége de Saint-Jean-d'Acre . . . — 245
Egypte, mars, avril et mai 1799. *Bataille d'Aboukir.*
I. Tentatives d'insurrection contre les Français . — 254
II. Mourah-Bey sort du désert de Nubie et se porte dans la basse Egypte . . . . . — 260
III. Mustapha-Pacha débarque à Aboukir et prend le fort . . . . . — 261
IV. Mouvement de l'armée française; Napoléon se porte sur Alexandrie . . . . . — 263
V. Réunion de l'armée à Birketh; Napoléon marche contre l'armée turque. Bataille d'Aboukir, le 25 juillet 1799 . . . . . — 265
Pièces justificatives.
Lettre du général Bonaparte, au directoire exécutif. — 273
Lettre du général Bonaparte, à l'amiral Brueys . — 281
Lettre du général Bonaparte, au directoire exécutif. — 283
Lettre du général Bonaparte, à la citoyenne Brueys — 289
Instructions remises au citoyen Beauvoisin, chef de bataillon d'état-major, commissaire près le divan du Caire . . . . . — 290
Lettre du général Bonaparte, à Achmet-Pacha, gouverneur de Séid et d'Acra (Saint-Jean-d'Acre.) — 291
Lettre du général Bonaparte, au grand-visir . . — 292
Lettre du général Bonaparte, au vice-amiral Thévenard — 294
Lettre du général Bonaparte, au général Kléber . — 295
Le général Bonaparte, à l'armée . . . . . — 296
Lettre du général Bonaparte, au directoire exécutif — 297
Lettre du général Bonaparte, à Tipoo-Saïb . . — 299
Lettre du général Bonaparte, au directoire exécutif — 300
Lettre du *général* Bonaparte, aux scheicks, ulémas,

ou autres habitants des provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa . . . . . Page 302
Lettre du général Bonaparte, à Djezzar-Pacha . — 304
Lettre du général Bonaparte, au directoire exécutif . — 305
Diverses Réclamations.
Le maréchal comte Jourdan, à monsieur le général Gourgaud . . . . . — 315
Réponse de M. le général Gourgaud, à M. le maréchal comte Jourdan . . . . . — 316
Le lieutenant-général de Geredorff, à monsieur le général Gourgaud, à Paris . . . . . — 318
Réponse de M. le général Gourgaud, à monsieur le lieutenant-général de Geredorff, ancien chef de l'état-major de l'armée saxonne, etc. etc. . . — 324

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

DIPLOMATIE. — GUERRE.

1800 ET 1801.

PRÉLIMINAIRES DE PAIX SIGNÉS PAR LE COMTE DE SAINT-JULIEN. — NÉGOCIATIONS AVEC L'ANGLETERRE, POUR UN ARMISTICE NAVAL. — COMMENCEMENT DES NÉGOCIATIONS DE LUNÉVILLE. — AFFAIRES D'ITALIE; INVASION DE LA TOSCANE. — POSITIONS DES ARMÉES. — OPÉRATIONS DE L'ARMÉE GALLO-BATAVE. COMBAT DE BURG-EBERACH. — OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU RHIN. BATAILLE DE HOHENLINDEN. — PASSAGE DE L'INN, DE LA SALZA. ARMISTICE DU 25. DÉCEMBRE 1800. — OBSERVATIONS. — ARMÉE DES GRISONS; PASSAGE DU SPLUGEN; MARCHE SUR BOTZEN. — ARMÉE D'ITALIE; PASSAGE DU MINCIO; PASSAGE DE L'ADIGE. — SUSPENSION D'ARMES DE TRÉVISE, LE 16 JANVIER 1801; MANTOUE CÉDÉE LE 26 JANVIER. — CORPS D'OBSERVATION DU MIDI. ARMISTICE AVEC NAPLES, SIGNÉ A FOLIGNO, LE 28 FÉVRIER 1801.

§. Ier.

Le lieutenant général comte de Saint-Julien arriva à Paris, le 21 juillet 1800, porteur d'une lettre de l'empereur d'Allemagne, au premier consul. Il s'annonça comme plénipotentiaire chargé de négocier, conclure et signer des préliminaires de paix. La lettre de l'empereur était précise; elle contenait des pouvoirs, car il y était dit: *Vous ajouterez foi à tout ce*

que vous dira de ma part le comte de Saint-Julien, et je ratifierai tout ce qu'il fera. Le premier consul chargea M. de Talleyrand de négocier avec le plénipotentiaire autrichien, et en peu de jours les préliminaires furent arrêtés et signés. Par ces préliminaires, il était convenu que la paix serait établie sur les conditions du traité de Campo-Formio, que l'Autriche recevrait, en Italie, les indemnités que ce traité lui accordait en Allemagne; que jusqu'à la signature de la paix définitive, les armées des deux puissances resteraient, tant en Italie qu'en Allemagne, dans leur situation actuelle; que la levée en masse des insurgés de la Toscane ne recevrait aucun accroissement, et qu'aucune troupe étrangère ne serait débarquée dans ce pays.

Le rang élevé du plénipotentiaire, la lettre de l'empereur dont il était porteur, les instructions qu'il disait avoir, son ton d'assurance, tout portait à regarder la paix comme signée; mais en août, on reçut des nouvelles de Vienne: le comte de Saint-Julien était désavoué et rappelé; le baron de Thugut, ministre des affaires étrangères d'Autriche, faisait connaître que, par un traité conclu entre l'Angleterre et l'Autriche, cette dernière s'était engagée à ne traiter de la paix, que conjointement avec l'Angleterre, et qu'ainsi l'empereur ne pouvait ratifier les préliminaires du comte de Saint-Julien, mais que ce monarque désirait la paix; que l'Angleterre la désirait également, comme le constatait la lettre de lord Minto, ministre anglais à Vienne, au baron de Thugut. Ce lord [illegible] ait que l'Angleterre était prête à en-

voyer un plénipotentiaire pour traiter, conjointement avec le ministre autrichien, de la paix définitive entre ces deux puissances et la France.

Dans une telle circonstance, ce que la république avait de mieux à faire, c'était de recommencer les hostilités. Cependant le premier consul ne voulut négliger aucune des chances qui pouvaient rétablir la paix avec l'Autriche et l'Angleterre; et, pour parvenir à ce but, il consentit, 1° à oublier l'affront que venait de faire à la république le cabinet de Vienne, en désavouant les préliminaires qui avaient été signés par le comte de Saint-Julien; 2° à admettre des plénipotentiaires anglais et autrichiens au congrès; 3° à prolonger l'armistice existant entre la France et l'Allemagne, pourvu que, de son côté, l'Angleterre consentît à un armistice naval, puisqu'il n'était pas juste que la France traitât avec deux puissances alliées, étant en armistice avec l'une et en guerre avec l'autre.

§. II.

Un courrier fut expédié à M. Otto, qui résidait à Londres comme commissaire français, chargé de l'échange des prisonniers. Le 24 août, il adressa une note au lord Grenville, en lui faisant connaître que lord Minto ayant déclaré l'intention où était le gouvernement anglais, de participer aux négociations qui allaient s'ouvrir avec l'Autriche, pour le rétablissement de la paix définitive entre l'Autriche et la France, le premier consul consentait à admettre le ministre anglais aux négociations, mais que l'oeuvre de la paix en devenait plus

difficile; que les intérêts à traiter étant plus compliqués et plus nombreux, les négociations en éprouveraient nécessairement des longueurs; et qu'il n'était pas conforme aux intérêts de la république que l'armistice conclu à Marengo, ce celui conclu à Bayarsdorf, continuassent plus long-temps, à moins que, par compensation, on n'établit aussi un armistice naval.

Les dépêches de lord Minto n'étaient pas encore arrivées à Londres, et lord Grenville, fort étonné de la note qu'il recevait, envoya le chef du transport-office, prier M. Otto de remettre les pièces qui y avaient donné lieu, ce qu'il fit aussitôt. Mais peu après, le cabinet de Saint-James reçut son courrier de Vienne; lord Grenville répondit à M. Otto, que l'idée d'un armistice applicable aux opérations navales, était neuve dans l'histoire des nations. Du reste, il déclara qu'il était prêt à envoyer un plénipotentiaire au lieu qui serait désigné pour la tenue du congrès; il fit connaître que ce plénipotentiaire serait son frère Thomas Grenville, et demanda les passeports pour qu'il pût se rendre en France. C'était éluder la question; et M. Otto; le 30 août, réclama une réponse catégorique avant le 3 septembre, vu que, le 10, les hostilités devaient recommencer en Allemagne et en Italie. Lord Grenville, le 4 septembre, fit demander un projet par écrit, attendu qu'il avait peine à comprendre ce qu'on entendait par un armistice applicable aux opérations navales. M. Otto envoya le projet du gouvernement français rédigé. Les principales dispositions étaient celles-*ci*: 1° [illegible] isseaux de guerre et de commerce

des deux nations, jouiront d'une libre navigation, sans être soumis à aucune espèce de visite; 2° les escadres, qui bloquent les ports de Toulon, Brest, Rochefort et Cadix, rentreront dans leurs ports respectifs; 3° les places de Malte, Alexandrie et Belle-Isle en mer, seront assimilées aux places d'Ulm, Philipsbourg et Ingolstadt; et, en conséquence, tous les vaisseaux français et neutres pourront y entrer librement.

Le 7 septembre, M. Grenville répondit que S. M. Britannique admettait le principe d'un armistice applicable aux opérations navales, quoique cela fût contraire aux intérêts de l'Angleterre; que c'était un sacrifice que cette puissance voulait faire en faveur de la paix et de son alliée l'Autriche; mais qu'aucun des articles du projet français n'était admissible; et il proposa d'établir les négociations sur un contre-projet qu'il envoya. Ce contre-projet portait: 1° les hostilités cesseront sur mer; 2° on accordera aux places de Malte, Alexandrie et Belle-Isle, des vivres pour quatorze jours à la fois, et d'après le nombre d'hommes qu'elles ont pour garnison; 3° le blocus de Brest et des autres ports français ou alliés sera levé; mais aucun des vaisseaux de guerre; qui y sont, n'en pourra sortir pendant toute la durée de l'armistice; et les escadres anglaises resteront à la vue de ces ports.

Le commissaire français répondit le 16 septembre, que son gouvernement offrait le choix à S. M. Britannique, que les négociations s'ouvrissent à Lunéville, que les plénipotentiaires anglais et autrichiens fussent admis à traiter ensemble, et que pendant ce temps-là

la guerre eût lieu sur terre comme sur mer; ou bien qu'il y eût armistice sur terre et sur mer; ou enfin, qu'il y eût armistice avec l'Autriche, et qu'on ne traitât à Lunéville qu'avec elle; qu'on traitât à Londres ou à Paris avec l'Angleterre, et que l'on continuât à se battre sur mer. Il observait que l'armistice naval devait offrir à la France des compensations pour ce qu'elle perdait par la prolongation de l'armistice sur le continent, pendant lequel l'Autriche réorganisait ses armées et son matériel, en même temps que l'impression des victoires de Marengo et de Moeskirch s'effaçait du moral de ses soldats; que, pendant cette prolongation, le royaume de Naples, qui était en proie à toutes les dissensions et à toutes les calamités, se réorganisait et levait une armée; qu'enfin c'était à la faveur de l'armistice, que des levées d'hommes se faisaient en Toscane et dans la marche d'Ancône.

Le vainqueur n'avait accordé au vaincu tous ces avantages, que sur sa promesse formelle de conclure sans délai une paix séparée. Ceux que la France pouvait trouver dans le principe d'un armistice naval, ne pouvaient consister dans l'approvisionnement des ports de la république, qui certes ne manquait pas de moyens intérieurs de circulation, mais bien dans le rétablissement de ses communications avec l'Égypte, Malte et l'Ile-de-France. M. Grenville fit demander, le 20 septembre, de nouvelles explications; et M. Otto lui fit savoir le lendemain, que le premier consul consentait à modifier son premier projet; que les escadres françaises ou alliées ne pourraient changer de positions pendant la durée de l'ar-

mistice; qu'il ne serait autorisé, avec Malte, que les communications nécessaires pour fournir à la fois pour quinze jours de vivres, à raison de dix mille rations par jour; qu'Alexandrie n'étant pas bloquée par terre et ayant des vivres en assez grande abondance pour pouvoir en envoyer même à l'Angleterre, la France aurait la faculté d'expédier six frégates qui, partant de Toulon, se rendraient à Alexandrie, et en reviendraient sans être visitées, et ayant à bord un officier anglais parlementaire.

C'étaient là les deux seuls avantages que la république pût retirer d'une suspensions d'armes maritime. Ces six frégates armées en flûte auraient pu porter 3,600 hommes de renfort; on n'y eût mis que le nombre de matelots strictement nécessaire pour leur navigation, et elles auraient mêmes pu porter quelques milliers de fusils et une bonne quantité de munitions de guerre et d'objets nécessaires à l'armée d'Égypte.

La négociation ainsi engagée, lord Grenville crut devoir autoriser M. Ammon, sous-secrétaire d'état, à conférer avec M. Otto, afin de voir s'il n'y aurait pas quelque moyen de conciliation. M. Ammon vit M. Otto, et lui proposa l'évacuation de l'Égypte par l'armée française, comme une conséquence du traité d'El-Arisch, conclu le 24 janvier, et rompu le 18 mars, au reçu de la décision du gouvernement britannique, qui s'était refusé à reconnaître cette convention. Une telle proposition ne demandait aucune réponse; M. Ammon n'insista pas. Les deux commissaires, après quelques jours de discussion, se mirent d'accord sur toutes les dif-

ficultés, excepté sur l'envoi des six frégates françaises à Alexandrie. Le 25 septembre, M. Otto déclara que cet envoi des six frégates était le *Sine qua non*; et le 9 octobre, M. Ammon lui écrivit pour lui annoncer le rupture des négociations.

§. III.

Dans les pourparlers qui avaient eu lieu, on n'avoit pas tardé à s'appercevoir que le cabinet anglais ne voulait que gagner du temps, et que jamais il ne consentirait à faire, à la république française, aucun sacrifice, ou à lui accorder aucun avantage qui pût l'indemniser des pertes que lui faisait éprouver la prolongation de l'armistice avec l'empereur d'Allemagne. Les généraux en chef des armées du Rhin et d'Italie avaient donc reçu l'ordre de dénoncer l'armistice le 1re septembre, et de reprendre sur le champ les hostilités. Brune avait remplacé, au commendement de l'armée d'Italie, Masséna, qui ne pouvait s'entendre avec le gouvernement de la république cisalpine. Le général Moreau, qui commandait l'armée du Rhin, avait son quartier-général à Nimphenbourg, maison de plaisance de l'électeur de Bavière, auprès de Munich. Le 19 septembre, il commença les hostilités. Cependant le comte de Lerbach, arrivé sur l'Inn, sollicitait vivement la continuation de l'armistice; il promettait que son maître allait sincèrement entamer des négociations pour la paix; et, comme garantie de la sincérité de ses dispositions, il consentait à remettre les trois places d'Ulm, Philipsbourg et I lt. En conséquence, de ces propo-

sitions, une convention signée à Hohenlinden, le 20 septembre, prolongea l'armistice de quarante-cinq jours.

La mauvaise foi de la cour de Vienne était évidente; elle ne voulait que gagner la saison pluvieuse, afin d'avoir ensuite tout l'hiver pour rétablir ses armées. Mais la possession par l'armée française, de ces trois places, était regardée comme de la plus haute importance; elles assuraient cette armée en Allemagne, en lui donnant des points d'appui. D'ailleurs, si l'Autriche employait le temps de l'armistice à recruter et à rétablir ses armées, la France de son côté mettrait tout en oeuvre pour lever de nouvelles armées; et les nombreuses populations de la Hollande, de la France et de l'Italie, permettraient de faire des efforts plus considérables que ceux que pouvait faire la maison d'Autriche. Pendant ces quarante-cinq jours de trève, l'armée d'Italie gagnerait la soumission de Rome, de Naples et de la Toscane, qui, n'étant pas comprises dans l'armistice, se trouvaient abandonnées à leurs propres forces. La soumission de ces pays, qui pouvaient inquiéter les derrières et les flancs de l'armée, était également utile.

Le ministre Thugut, qui dirigeait le cabinet de Vienne, était sous l'influence anglaise. On lui reprochait des fautes politiques et des fautes militaires, qui avaient compromis et compromettaient encore l'existence de la monarchie. Sa politique avait mis obstacle au retour du pape, du grand duc de Toscane, et du roi de Sardaigne, dans leurs états; ce qui avait achevé d'indisposer le czar. Ce ministre avait conclu

avec le cabinet de Saint-James un traité de subsides, au moment où il était facile de prévoir que la maison d'Autriche serait contrainte à faire une paix séparée. On attribuait à ses plans les désastres de la campagne; on le blâmait d'avoir fait de l'armée d'Italie l'armée principale; c'était sur le Rhin, disait-on, qu'il eût dû réunir les grandes forces de la monarchie. Il avait cherché, en cela, à complaire à l'Angleterre, qui voulait incendier Toulon, et par là faire tomber l'expédition d'Égypte; enfin, il venait de compromettre la majesté de son souverain, en le faisant aller à ses armées sur l'Inn, pour y donner lui-même l'ordre déshonorant de livrer les trois boulevards de l'Allemagne. Thugut fut renvoyé du ministère. Le comte de Cobentzell, le négociateur de Campo-Formio, fut élevé à la dignité de vice-chancelier d'état, qui, à Vienne, équivaut à celle de premier ministre. Tout ce qui pouvait faire espérer le rétablissement de la paix, était fort populaire à Vienne, et sanctionné par l'opinion publique.

Le comte de Cobentzell s'annonçait comme l'homme de la paix, le partisan de la France; il se prévalait hautement de son titre de négociateur de Campo-Formio, et de la confiance dont l'honorait le premier consul; c'est à cette même confiance qu'il devait le poste important qu'il occupait. L'état de 1756 allait renaître; ce temps de gloire où Marie-Thérèse traîna la France après son char, est une des époques les plus brillantes de la monarchie autrichienne. Le comte de Cobentzell informa le cabinet des Tuileries que le comte de Lerbach allait se rendre [illegible]uneville. Peu après, il fit connaître

qu'il ne voulait s'en rapporter à personne pour une mission aussi importante, et partit de Vienne avec une nombreuse légation. Mais il voyagea lentement; arrivé à Lunéville, il saisit le prétexte que le plénipotentiaire français n'y était pas encore, pour venir à Paris payer ses respects au premier magistrat de la république. Tout lui était bon pour gagner du temps. Il fut présenté aux Tuileries, et traité de la manière la plus distinguée. Mais interpellé le lendemain, par le ministre des affaires étrangères, de montrer ses pouvoirs, il balbutia. Il fut dès lors évident qu'il avoit voulu amuser le cabinet français, et que sa cour, malgré le changement de ministère, persistait dans le même système. Le premier consul avait nommé Joseph Bonaparte plénipotentiaire au congrès de Lunéville, le comte de Laforêt son secrétaire de légation, et le général Clarke, commandant de Luneville et du département de la Meurthe. Il exigea que les négociations s'ouvrissent sans délai. Les plénipotentiaires se rendirent à Lunéville; et le 6 novembre, les pouvoirs furent échangés. Ceux du comte de Cobentzell étaient simples, ils furent admis. Mais à l'ouverture du protocole, ce ministre déclara qu'il ne pouvait traiter sans le concours d'un ministre anglais. Or, un ministre anglais ne pouvait être reçu au congrès, qu'autant qu'il adhérerait au principe de l'application de l'armistice aux opérations navales. Quelques courriers furent échangés entre Paris et Vienne; et aussitôt que la mauvaise foi du cabinet autrichien fut bien reconnue, les généraux en chef des armées de la république reçurent l'ordre de dénoncer l'armistice et de

commencer aussitôt les hostilités: ce qui eut lieu le 17 novembre à l'armée d'Italie, et le 27 à celle du Rhin. Cependant les négociateurs continuèrent à se voir, signèrent tous les jours un protocole, et se donnèrent réciproquement des fêtes.

§. IV.

L'évêque d'Imola, cardinal Chiaramonti, avait été placé par le sacré collége sur le siége de Saint-Pierre, à Venise, le 18 mars 1800. Mais la maison d'Autriche, qui était alors maîtresse de toute l'Italie, avait suivi, à l'égard du pape, la même politique qu'envers le roi de Piémont; elle s'était constamment refussée à le remettre en possession de la ville de Rome, satisfaite de le tenir à Venise, sous son influence immédiate. Ce ne fut qu'après Marengo, que le baron de Thugut, voyant qu'il perdait son influence en Italie, se hâta de diriger le pape sur Rome; mais Ancône, la Romagne, étaient restés au pouvoir de l'Autriche, qui y avait un corps de troupes. L'armée de vingt mille Anglais, formée dans l'île de Mahon pour seconder les opérations de Mélas en 1800, était enfin réunie dans cette île; mais les victoires des Français avaient déjoué ce plan. La convention de Marengo, par laquelle Gênes fut remise aux Français, laissait dans une inaction absolue cette armée anglaise. Le traité qui unissait l'Angleterre et l'Autriche, et par lequel ces deux puissances étaient convenues de ne faire la paix avec la France que conjointement, maintenait leur état d'alliance.

L'Autriche demanda donc le secours de l'ar-

mée de Mahon pour son armée d'Italie; et il fut convenu qu'elle débarquerait en Toscane, et occuperait Livourne, ce qui obligerait les Français à une diversion considerable. Dans la convention de Marengo, il n'avait pas été question de la Toscane, mais il avait été stipulé que les Autrichiens conserveraient Ferrare et sa citadelle. L'autorité du grand-duc avait été rétablie dans ce pays, et le général autrichien Sommariva y commandait une division autrichienne et toutes les troupes toscanes.

Les deux mois d'août et de septembra, en entier, furent employés à former l'armée toscane, ainsi que celle du pape. Des officiers autrichiens commandaient les différents bataillons, les Anglais accordaient des subsides; et une partie des émigrés, qui étaient dans le corps anglais destiné à agir contre la Provence, et à la tête desquels était Willot, furent placés dans l'armée toscane. L'état d'armistice, où se trouvaient les armées françaises et autrichiennes, pendant le courant de juillet, août et septembre, ne permit pas aux Anglais d'opérer leur débarquement en Toscane, puisque cela serait devenu une cause certaine de rupture, et qu'on aurait alors cessé d'espérer la paix. D'ailleurs, l'empereur avoit grand intérêt à prolonger le plus possible la durée de l'armistice, pendant lequel ses armées se réorganisaient, et perdaient le souvenir de leurs défaites en Italie et en Allemagne,

Le 7 septembre, Brune annonça la reprise des hostilités, et le 11, il porta son quartier-général à Crémone; mais la suspension d'armes de Hohenlinden, du 20 septembre, s'étant

étendue en Italie, le général Brune signa de son côté, le 29, l'armistice de Castiglione. Cependant la concentration de toute l'armée d'Italie, sur la rive gauche du Pô, avait nécessité le rappel sur Bologne de la division du général Pino, qui occupait la ligne du Rubicon. Dans cet état de choses, les troupes du pape, celles de Toscane, et les insurgés du Ferrarais, se répandirent dans la Romagne, et établirent la communication entre Ferrare et la Toscane. Le général Dupont, instruit de cette invasion, repassa le Pô; les insurgés furent attaqués en Romagne; battus dans diverses directions par les généraux Pino et Ferrand, et poursuivis jusque auprès de Ferrare, d'Arrezzo et des ébouchés des Apenins. Les gardes nationales de Ravenne et des autres villes principales secondèrent les mouvements des troupes françaises et cisalpines.

Cependant les insurgés se maintenaient toujours en Toscane. Cet état de choses dura jusqu'en octobre, où, persuadé que la cour de Vienne ne voulait pas sincèrement la paix, et voyant qu'il n'y avait plus rien à espérer pour une suspension d'armes navale, Brune somma le général Sommariva de faire désarmer la levée en masse de Toscane. Sur son refus, le 10 octobre, le général Dupont entra dans ce pays; le 15, il occupa Florence, et le 16, le général Clément entra à Livourne. Le général Monnier ne put réussir, le 18, à s'emparer d'Arezzo, foyer de l'insurrection; mais le lendemain, après une vive résistance, cette ville fut enlevée d'assaut, et presque tous les insurgés qui la défendaient, furent passés au

fil de l'épée. Le général Sommariva et les troupes autrichiennes se retirèrent sur Ancône. La levée en masse fut désarmée et dissoute, la Toscane entièrement conquise et soumise, et les marchandises anglaises confisquées partout où l'on en trouva. Dans cette expédition, de grandes dilapidations furent commises et donnèrent lieu à de vives réclamations.

Les ôtages toscans, que étaient depuis un an en France, furent renvoyés dans leur patrie. Ils avaient été très-bien traités, et ne portèrent en Toscane que des sentiments favorables aux Français. Cependant la cour de Naples continuait à réorganiser son armée; et, dans le mois de novembre, elle put envoyer, sous les ordres de M. Roger de Damas, une division de 8 à 10 mille hommes, pour couvrir Rome, conjointement avec le corps autrichien du général Sommariva. La plus grande anarchie régnait dans les états du pape; ils étaient livrés à toute espèce de désordre.

§. V.

Depuis cinq mois que la suspension d'armes existait, l'Autriche avait reçu de l'Angleterre soixante millions qu'elle avoit bien employés. Elle comptait en ligne 280 mille hommes présents sous les armes, y compris les contingents de l'empire, du roi de Naples et de l'armée anglaise, savoir: 130 mille hommes en Allemagne, sous les ordres de l'archiduc Jean; l'insurrection mayençaise, le corps d'Albini et la division Simbschen, 20,000 hommes sur le Mein. Les corps sur le Danube et l'Inn 80,000 hommes; celui du prince de Reuss, dans le Tyrol, 20,000

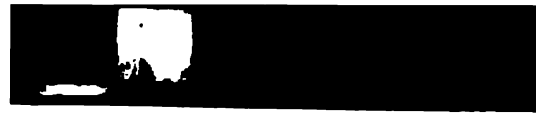

hommes. 120,000 homme étaient en Italie, sous les ordres du feld-maréchal Bellegarde; savoir: le corps de Davidowich, dans le Tyrol italien, 20,000; le corps cantonné derrière le Mincio, 70,000; dans Ancône et la Toscane, 10,000; les troupes napolitaines, l'insurrection toscane, etc., 20,000. Une armée anglaise de 30,000 hommes, sous les ordres des généraux Abercombry et Pulteney, était dans le Méditerranée, embarquée sur des transports et prête à se porter partout.

La France avait en ligne 175,000 hommes en Allemagne; savoir: l'armée gallo-batave, commandée par le général Augereau, 20,000 h.; la grande armée d'Allemagne, commandée par le général Moreau, 140,000 hommes; l'armée des Grisons, commandée par le général Macdonald, 15,000. En Italie, elle avait 90,000 hommes sous le général Brune, et le corps d'observation du midi, sous le général Murat, 10000. L'effectif des armées de la république s'élevait à 500,000 hommes, mais 40,000 se trouvaient en Orient, à Malte et aux Colonies; 45,000 étaient gendarmes, vétérans ou gardes-côtes; et l'on comptait 140,000 hommes en Hollande, sur les côtes, dans les garnison de l'intérieur, aux dépôts ou aux hôpitaux.

La cour de Vienne fut consternée, lorsqu'elle apprit que les généraux français avaient dénoncé les hostilités. Elle se flattait qu'ils ne voudraient pas entreprendre une campagne d'hiver dans un climat aussi âpre que celui de la haute Autriche. Le conseil aulique décida que l'armée d'Italie resterait sur la défensive, d[illegible] le Mincio, la gauche appuyé à Mantoue,

toue, la droite à Peschiera; que l'armée d'Allemagne prendrait l'offensive et chasserait les Français au-delà du Lech.

Le premier consul était résolu de marcher sur Vienne, malgré la rigueur de la saison. Il voulait profiter des brouilleries qui s'étaient élevées entre la Russie et l'Angleterre; le caractère inconstant de l'empereur Paul, lui faisait craindre un changement pour la campagne prochaine. L'armée du Rhin, sous les ordres du général Moreau, était destinée à passer l'Inn et à marcher sur Vienne par la vallée du Danube. L'armée gallo-batave, commandée par le général Augereau, devait agir sur le Mein et la Rednitz, tant pour combattre les insurgés de Westphalie conduits par le baron d'Albini, que pour servir de réserve dans tous les cas imprévus, donner de l'inquiétude à l'Autriche sur la Bohême, dans le temps que l'armée du Rhin passerait l'Inn, et assurer les derrières de la gauche de cette dernière armée. Elle était composée de toutes les troupes qu'on avait pu tirer de la Hollande, que la saison mettait à l'abri de toute invasion.

C'était pour n'avoir pas ajouté foi à la force de l'armée de réserve que la maison d'Autriche avait perdu l'Italie à Marengo. Une nouvelle armée ayant des états-majors pour six divisions, quoique seulement de 15,000 hommes, fut réunie en juillet à Dijon, sous le nom d'armée de réserve. Le général Brune en eut le commandement. Plus tard, il passa au commandement de l'armée d'Italie, et fut remplacé par le général Macdonald, qui, sur la fin d'août, se mit en marche, traversa la Suisse et se porta,

avec l'armée de réserve, dans les Grisons, occupant le Voralberg par sa droite, et l'Engadine par sa gauche. Tous les regards de l'Europe furent dirigés sur cette armée; on la crut destinée à porter quelque coup de jarnac comme la première armée de reserve. On la supposa forte de 50,000 hommes, elle tint en échec deux corps d'armée autrichiens de 40,000 hommes.

L'armée d'Italie, sous les ordres du général Brune, qui, ainsi qu'on l'a vu, avait remplacé dans le commandement le général Masséna, devait passer le Mincio et l'Adige, et se porter sur les Alpes noriques. Le corps d'armée commandé par le général Murat, qui avait d'abord porté le nom de corps de grenadiers et éclaireurs, ensuite de troupes du camp d'Amiens, de grande-armée de réserve, prit enfin celui de corps d'observation du midi. Il était destiné à servir de réserve à l'armée d'Italie et à flanquer sa droite.

Deux grandes armées et deux petites allaient ainsi se diriger sur Vienne, formant un ensemble de 250 mille combattants présents sous les armes; et une cinquième était en réserve, en Italie, pour s'opposer aux insurgés et aux Napolitains. Les troupes françaises étaient bien habillées, bien armées, munies d'une nombreuse artillerie et dans la plus grande abondance; jamais la république n'avait eu un état militaire aussi réellement redoutable. Il avait été plus nombreux en 1793; mais alors la plupart des troupes étaient des recrues mal habillées, non aguerries; et une partie était employée dans la Vendée et dans l'intérieur.

§. VI.

L'armée gallo-batave était sous les ordres du général Augereau, qui avait le général Andréossy pour chef d'état-major. Le général Treillard commandait la cavalerie; le général Macors l'artillerie. Cette armée était forte de deux divisions françaises, Barbou et Duhesme, et de la division hollandaise Dumonceau; en tout, 20,000 hommes. A la fin de novembre, le quartier-général était à Francfort.

L'armée mayençaise, commandée par le baron d'Albini, était composée, 1° d'une division de 10,000 insurgés des états de l'électeur de Mayence et de l'évêché de Wurtzbourg, troupes qui augmentaient ou diminuaient selon les circonstances et l'esprit public de ces contrées; 2° d'une division autrichienne de 10,000 hommes sous les ordres du général Simbschen. L'armée gallo-batave avait donc 20,000 hommes, mais 20,000 h. de mauvaises troupes devant elle. Son général dénonça, le 2 novembre, les hostilités pour le 24. Le baron Albini, qui était à Aschaffenbourg, voulut essayer, avant de se retirer, de surprendre le corps qui lui était opposé. Il passa le pont à deux heures du matin, mais après un moment de succès il fut repoussé. Le quartier-général français arriva à Aschaffenbourg, le 25. Albini se retira sur Fulde, Simbschen sur Schweinfurth; la division Dumonceau entra dans Wurzbourg, le 28, et cerna la garnison qui se renferma dans la citadelle. L'armée de Simbschen, réduite à 13,000 hommes, prit une belle position à Burg-Eberach pour couvrir Bamberg

décembre, Augereau se porta à sa rencontre. Le général Duhesme attaqua avec cette intrépidité dont il a donné tant de preuves; et après une assez vive résistance, l'ennemi opéra sa retraite sur Forcheim. Le baron Albini resta sur la rive droite du Mein, entre Schweinfurth et Bamberg, afin d'agir en partisan. Le lendemain, l'armée gallo-batave prit possession de Bamberg, passa la Rednitz, et poussa des partis sur Ingolstadt, pour se mettre en communication avec les flanqueurs de la grande armée. Ce même jour, 3 décembre, l'armée du Rhin était victorieuse à Hohenlinden. Le général Klenau, avec une division de 10,000 hommes, qui n'avait pas donné à la bataille, fut envoyé sur le Danube pour couvrir la Bohême; il se joignit, à Bamberg, au corps de Simbschen, et avec 20,000 hommes, il marcha contre l'armée française pour la rejeter derrière la Rednitz. Il attaqua la division Barbou dans le temps que Simbschen attaquait celle de Duhesme; le combat fut vif. Toute la journée du 18 décembre, les troupes françaises suppléèrent au nombre par leur intrépidité, et rendirent vaines toutes les tentatives de l'ennemi; elles se maintinrent, sur la rive droite de la Rednitz, en possession de Nuremberg. Mais le 21, Klenau ayant continué son mouvement, le général Augereau repassa sans combat la Rednitz. Sur ces entrefaites, le corps de Klenau ayant été rappelé en Bohême, l'armée gallo-batave rentra dans Nuremberg, et reprit ses anciennes positions, où elle reçut la nouvelle de l'armistice de Steyer.

Ainsi, avec 20,000 hommes, dont 8,000 Hollandais, le général Augereau occupa tout le

pays entre le Rhin et la Bohême, et désarma l'insurrection mayençaise. Il contint, indépendamment du corps du général Simbschen, la division Klenau; ce qui affaiblit de 30,000 hommes l'armée de l'archiduc Jean, qui l'était aussi sur sa gauche de 20,000 hommes détachés dans le Tyrol, sour les ordres du général Hiller, pour s'opposer à l'armée des Grisons. Ce furent donc 50,000 hommes de moins que la grande-armée française eut à combattre; au lieu de 130,000 hommes, l'archiduc Jean n'en opposa à Moreau que 80,000.

§. VII.

La grande-armée du Rhin était divisée en quatre corps, chacun de trois divisions d'infanterie et d'une brigade de cavalerie; la grosse cavalerie formait une réserve. Le général Lecourbe commandait la droite composée des divisions Montrichard, Gudin, Molitor; le général en chef commandait en personne la réserve, formée des division Grandjean (depuis Grouchy), Decaen, Richepance; le général Grenier commandait le centre, formé des divisions Ney, Legrand, Hardy (depuis Bastoul, depuis Bonnet); le général Sainte-Suzanne commandait la gauche, formée des divisions Souham, Colaud, Laborde; le général d'Hautpoult commandait toute la cavalerie, le général Eblé l'artillerie. L'effectif était de 150,000 hommes, y compris les garnisons et les hommes aux hôpitaux. 140,000 étaient disponibles et présents sous les armes. L'armée française était donc d'*un tiers plus* nombreuse que l'armée enne-

mie; elle était en outre fort supérieure par le moral et la qualité des troupes.

Les hostilités commencèrent le 28 novembre; l'armée marche sur l'Inn. Le général Lecourbe laissa la division Molitor aux débouchés du Tyrol, et se porta sur Rosenheim avec deux divisions. Les trois divisions de la réserve se dirigèrent par Ebersberg, savoir, le général Decaen sur Roth, le général Richepanse sur Wasserbourg, le général Grandjean en réserve sur la chaussée de Mühldorf. Les trois divisions du centre marchèrent, celle de Ney en rasant la chaussée de Mühldorf, celle de Hardy en réserve, et celle de Legrand par la vallée de l'Issen. Le colonel Durosnel, avec un corps de flanqueurs fort de deux bataillons d'infanterie et de quelques escadrons, prit position à Wils-Bibourg, en avant de Landshut; les trois divisions de la gauche, sous le lieutenant-général Sainte-Suzanne, se concentrèrent entre l'Altmühl et le Danube. Moreau s'avançait ainsi sur l'Inn avec huit divisions en six colonnes, et laissant ses quatre autres divisions, pour observer ses flancs, le Tyrol et le Danube.

Le 28 novembre, tous les avant-postes de l'ennemi furent reployés; Lecourbe entra à enhein; Richepance rejeta sur la rive droite n ou dans Wasserbourg tout ce qu'il tra; mais il échoua dans sa tentative lever cette tête de pont. La division Leéposta, de Dorfen au débouché de l'Issen, ant-garde de l'archiduc. Le lieutenant- Grenier prit position sur les hauteurs gen, Ney à la droite, Hardy au centre, à la gauche un peu en arrière; le camp

avait trois mille toises. Ces huit divisions de l'armée française garnissaient, sur la rive gauche de l'Inn, une étendue de quinze lieues, depuis Rosenheim jusque auprès de Mühldorf. Ampfingen est à quinze lieues de Munich, dont l'Inn s'aproche à dix lieues. La gauche de l'armée française se trouvait donc prêter le flanc au fleuve, pendant l'espace de cinq lieues. Il était bien délicat et fort dangereux d'en aborder ainsi le passage.

L'archiduc Jean avait porté son quartier-général à Oetting: il avait chargé le corps de Condé, renforcé de quelques bataillons autrichiens, de défendre la rive droite depuis Rosenheim jusqu'à Kuffstein, et de maintenir ses communications avec le général Hiller, qui était dans le Tyrol avec un corps de 20,000 h. Il avait placé le général Klenau avec 10,000 hommes à Ratisbonne, afin de soutenir l'armée mayençaise, insuffisante pour s'opposer à la marche d'Augereau. Son projet était, avec le reste de son armée (80,000 hommes) de deboucher par Wasserbourg, Craybourg, Mühldorf, Oetting et Braunau, qui avaient de bonnes têtes de pont, de prendre l'offensive et d'attaquer l'armée française. Il passa l'Inn, fit un quart de conversion à droite sur la tête de pont de Mühldorf, et se plaça en bataille, la gauche à Mühldorf, la droite à Landshut sur l'Iser. Le général Kienmayer, avec ses flanqueurs de droite, attaqua le colonel Durosnel, qui se retira derrière l'Iser. Le quartier-général autrichien fut successivement porté à Eggenfelden et à Neumarkt sur la Roth, à mi-chemin de Mühldorf à Landshut. L'armee de l'archiduc occupa, par ce mouve-

ment, une ligne perpendiculaire sur l'extrême gauche de l'armée française; son extrême droite se trouva à Landshut à douze lieues de Munich, plus près de trois lieues que la gauche française, qui en était à quinze lieues. C'était par sa droite qu'il voulait manoeuvrer, débouchant par les vallées de l'Issen, de la Roth et de l'Iser.

Le 1er décembre, à la pointe du jour, l'archiduc déploya 60,000 hommes devant les hauteurs d'Ampfingen, et attaqua de front de lieutenant-général Grenier, qui n'avait que 25,000 hommes, dans le temps qu'une autre de ses colonnes, débouchant par le pont de Craybourg, se porta sur les hauteurs d'Achau, en arrière et sur le flanc droit de Grenier. Le général Ney, d'abord forcé de céder au nombre, se reforma, remarcha en avant et enfonça huit bataillons; mais l'ennemi continuant à déployer ses grandes forces, et débouchant par les vallées de l'Issen, le lieutenant-général Grenier fut contraint à la retraite. La division Grandjean, de la réserve, s'avança pour le soutenir; Grenier prit position à la nuit sur les hauteurs de Haag. L'alarme fut grande dans l'armée française, le général en chef fut déconcerté. Il était pris en flagrant délit; l'ennemi attaquait, avec une forte masse, ses divisions séparées et éparpillées. Le général Legrand, après avoir soutenu un combat très-vif dans la vallée de l'Issen, avait évacué Dorfen.

Cette manoeuvre de l'armée autrichienne était fort belle, et ce premier succès lui en promettait de bien importants. Mais l'archiduc ne sut pas tirer parti des circonstances, il n'attaqua pas avec [illegible] sur le corps de Grenier, qui ne per-

dit que quelque centaines de prisonniers et deux pièces de canon. Le lendemain 2 décembre, il ne fit que de petits mouvements, ne dépassa pas Haag, et donna le temps à l'armée française de se rallier et de revenir de son étonnement. Il paya cher cette faute, qui fut la première cause de la catastrophe du lendemain.

Moreau ayant eu la journée du 2 pour se reconnaître, espéra avoir le temps de réunir son armée. Il envoya l'ordre à Saint-Suzanne, qu'il avait mal à propos laissé sur le Danube, de se porter avec ses trois divisions sur Freisingen; elles ne pouvaient y être arrivées que le 5; à Lecourbe, de marcher toute la journée du 3 pour s'approcher sur la droite et prendre, à Ebersberg, les positions qu'occupait Richepanse, afin de masquer le débouché de Wasserbourg; il ne pouvait y arriver que dans la journée du 4; à Richepanse et à Decaen, de se porter au débouché de la forêt de Hohenlinden, au village de Altenpot; ils devaient opérer ce mouvement dans la nuit pour y prévenir l'ennemi; le premier n'avait que deux lieues à faire, le deuxième que quatre. Le corps de Grenier prit position sur la gauche de Hohenlinden: la division Ney appuya sa droite à la chaussée, la division Hardy au centre, la division Legrand observa Lendorf et les débouchés de l'Issen: la division Grandjean, dont le général Grouchy avait pris le commandement, coupa la chaussée, appuyant la gauche à Hohenlinden et refusant la droite de long de la lisière du bois. Par ces dispositions, le général Moreau devait avoir, le 4, huit divisions en ligne; le 5, il en aurait eu dix. Mais l'archiduc Jean, qui avait déjà commis

grande faute de perdre la journée du 2, ne commit pas celle de perdre la journée du 3. A la pointe du jour, il se mit en mouvement; et les dispositions du général français pour réunir son armée devinrent inutiles; ni le corps de Lecourbe, ni celui de Sainte-Suzanne ne purent assister à la bataille; la division Richepanse et celle de Decaen combattirent désunies; elles arrivèrent trop tard, le 3, pour défendre l'entrée de la forêt de Hohenlinden.

L'armée autrichienne marcha au combat sur trois colonnes: la colonne de gauche de 10,000 hommes, entre l'Inn et la chaussée de Munich, se dirigeant sur Albichengen et Saint-Christophe; celle du centre, forte de 40,000 hommes, suivit la chaussée de Mühldorf à Munich, par Haag vers Hohenlinden; le grand parc, les équipages, les embarras suivirent cette route, la seule qui fut ferrée. La colonne de droite, forte de 25,000 hommes, commandée par le général Latour, devait marcher sur Bruckrain; Kienmayer, qui, avec ses flanqueurs de droite, faisait partie de ce corps, devait se porter de Dorfen sur Schauben, tourner tous les défilés et être en mesure de déboucher dans la plaine d'Amzing, où l'archiduc comptait camper le soir, et attendre le corps de Klenau, qui s'y rendait en remontant la rive droite de l'Iser.

Les chemins étaient défoncés, comme ils le sont au mois de décembre; les colonnes de droite et de gauche cheminaient par des routes de traverse impraticables; la neige tombait à gros flocons, La colonne du centre, suivie par les parcs et les bagages, marchait sur la chaussée devança bientôt les deux autres;

tête pénétra sans obstacle dans la forêt. Richepanse, qui la devait défendre à Altenpot, n'était pas arrivé; mais elle fut arrêtée au village de Hohenlinden, où s'appuyait la gauche de Ney, et où était la division Grouchy. La ligne française, qui se croyait couverte, fut d'abord surprise, plusieurs bataillons furent rompus, il y eut du désordre. Ney accourut, le terrible pas de charge porta la mort et l'effroi dans une tête de colonne de grenadiers autrichiens; le général Spanochi fut fait prisonnier. Dans ce moment, l'avant-garde de la droite autrichienne déboucha des hauteurs de Bruckrain. Neu fut obligé d'accourir sur sa gauche pour y faire face; il eût été insuffisant, si le corps de Latour eut appuyé son avant-garde; mais il en était éloigné de deux lieues. Cependant les divisions Richepanse et Decaen, qui auraient dû arriver avant le jour au débouché de la forêt, au village de Altenpot, engagées, au milieu de la nuit, dans des chemins horribles et par un temps affreux, errèrent sur la lisière de la forêt une partie de la nuit. Richepanse, qui marchait en tête, n'arripa qu'à 7 heures du matin à Saint-Christophe, encore à deux lieues de Altenpot. Convaincu de l'importance du mouvement qu'il opérait, il activa sa marche avec sa première brigade, laissant fort en arrière la deuxième. Lorsque la colonne autrichienne de gauche atteignit le village de Saint-Christophe, elle le coupa de cette deuxième brigade; le général Drouet qui la commandait se déploya. La position de Richepanse devenait affreuse; il était à mi-chemin de Saint-Christophe à Altenpot; il se décida à continuer son mouvement,

afin d'occuper le débouché de la forêt, si l'ennemi n'y était pas encore, ou de retarder sa marche et de concourir à l'attaque générale, en se jetant sur son flanc, si déjà, comme tout semblait l'annoncer, l'archiduc avait pénétré dans la forêt. Arrivé au village de Altenpot, avec la huitième, la quarante-huitième de ligne et le premier de chasseurs, il se trouva sur les derrières des parcs et de toute l'artillerie ennemie, qui avaient défilé. Il traversa le village, et se mit en bataille sur les hauteurs. Huit escadrons de cavalerie ennemie, que formaient l'arrière-garde, se déployèrent; la canonnade s'engagea, le premier de chasseurs chargea, et fut ramené. La situation du général Richepanse était toujours très-critique; il ne tarda pas à être instruit qu'il ne devait pas compter sur Drouet, qui était arrêté par des forces considérables, et n'avait aucune novelle de Decaen. Dans cette horrible position, il prit conseil de son désespoir; il laissa le général Walter avec la cavalerie, pour contenir les cuirassiers ennemis, et à la tête des 48e et 8e de ligne, il entra dans la forêt de Hohenlinden. Trois bataillons de grenadiers hongrois, qui composaient l'escorte des parcs, se formèrent; ils s'avancèrent à la baïonnette contre Richepanse qu'ils prenaient pour un partisan. La 48e les culbuta. Ce petit combat décida de toute la journée. Le désordre et l'alarme se mirent dans le convoi: les charretiers coupèrent leurs traits, et se sauvèrent, abandonnant 87 pièces de canon et 300 voitures. Le désordre, de la queue se communiqua à la tête. Ces colonnes, profondément entrées dans les défilés, se désorgani-

sèrent; elles étaient frappées des désastres de la campagne d'été, et d'ailleurs composées d'un grand nombre de recrues. Ney et Richepanse se réunirent. L'archiduc Jean fit sa retraite en désordre et en toute hâte sur Haag, avec les débris de son corps.

Le général Decaen avait dégagé le général Drouet. Il avait contenu, avec une de ses brigades, la colonne de gauche de l'ennemi à Saint-Christophe, et s'était porté dans la forêt, avec la seconde brigade, pour achever la déroute des bataillons, qui s'y étaient refugiés. Il ne restait plus de l'armée autrichienne, que la colonne de droite, commandée par le général Latour, qui fût entière; elle s'était réunie avec Kienmayer, qui avait débouché sur sa droite par la vallée de l'Issen, ignorant ce qui s'était passé au centre. Elle marcha contre le lieutenant-général Grenier, qui avait dans la main les divisions Legrand et Bastoul et la cavalerie du général d'Hautpoult. Le combat fut fort opiniâtre: le général Legrand rejeta le corps de Kienmayer dans le défilé de Lendorf, sur l'Issen; le général Latour fut repoussé et perdit du canon; il se mit en retraite et abandonna le champ de bataille, aussitôt qu'il fut instruit du désastre du principal corps de son armée. La gauche de l'armée autrichienne repassa l'Inn sur le pont de Wasserbourg, le centre sur les ponts de Craybourg et de Mühldorf, la droite sur le pont d'Oetting. Le général Klenau, qui s'était mis en mouvement pour s'approcher de l'Inn, se reporta sur le Danube, pour couvrir la Bohême, menacer et combattre l'armée gallo-batave. Le soir de la bataille, le quartier-gé-

néral de l'armée française fut porté à Haag. Dans cette journée, qui décida du sort de la campagne, six divisions françaises, la moitié de l'armée, combattirent seules contre presque toute l'armée autrichienne. Les forces se trouvèrent à peu près égales sur le champ de bataille, 70,000 hommes de chaque côté. Mais il était impossible à l'archiduc Jean d'avoir plus de troupes réunies, et Moreau pouvait en avoir le double. La perte de l'armée française fut de 10,000 hommes tués, blessés ou prisonniers, soit au combat de Dorfen, soit à celui d'Ampfingen, soit à la bataille. Celle de l'ennemi fut de 25,000 hommes, sans compter les déserteurs; 7,000 prisonniers, parmi lesquels 2 généraux, 100 pièces de canon et une immense quantité de voitures, furent les trophées de cette journée.

§. VIII.

Lecourbe, qui n'était pas arrivé à temps pour prendre part à la bataille, se reporta sur Rosenheim; il n'en était qu'à peu de lieues. Decaen marcha sur la tête de pont de Wasserbourg qu'il bloqua étroitement; Grouchy resta en réserve à Haag; Richepanse se porta à Romering, vis-à-vis le pont de Craybourg; Grenier, avec ses trois divisions, passa l'Issen et se dirigea sur la Roth, à la poursuite de Latour et de Kienmayer, qui s'étaient retirés sur le bas Inn. Le général Kienmayer occupa les retranchements de Mühldorf, sur la gauche de l'Inn; le général Baillet Latour s'établit derrière Wasserbourg et Riesch, sur la route de Rosenheim à Salzbourg.

Le 9 décembre (six jours après la bataille)

Lecourbe jetta un pont à deux lieues au-dessus de Rosenheim, au village de Neupeuren, descendit la rive droite avec les divisions Montrichard et Gudin, se porta vis-à-vis Rosenheim, où le corps de Condé, qui avait été complété à 12,000 hommes par des bataillons autrichiens, se trouvait en position en avant de Rarsdorf, appuyant la droite à l'Inn, vis-à-vis Rosenheim, la gauche au lac de Chiemsée. La division Gudin manoeuvra sur Endorf, pour tourner cette gauche, ce qui décida la retraite de ce corps derrière l'Alza. Les divisions Decaen et Grouchy, qui avaient passé l'Inn au pont qu'avait jeté Lecourbe, arrivèrent en ligne au milieu de la journée. Decaen prit la gauche de la ligne, Grouchy resta en réserve, Lecourbe continua à suivre l'ennemi par la route de Seebruck, Traunstein et Teissendorf; Grouchy suivit son mouvement. Richepanse et Decaen marchèrent d'abord sur le grande route de Wasserbourg, et par un à droite, se portèrent sur Leuffen, où ils passèrent la Salza le 14. Richepanse avait jeté un pont de bateaux vis-à-vis Rosenheim, et passé l'Inn dans la journée du 11. Grenier entra dans la tête de pont de Wasserbourg que l'ennemi évacua, passa l'Inn et se dirigea sur Altenmarkt. Les parcs, la réserve de cavalerie, les deux divisions de la gauche passèrent sur le pont de Mühldorf, dans les journées des 10, 11 et 12. Car, aussitôt que l'ennemi vit que la barrière de l'Inn était forcée, il en abandonna en toute hâte les rives, pour se concentrer entre l'Ems et Vienne.

Le 13, Lecourbe se porta à Seebruck, passa l'Alza et s'avança aux portes de Salzbourg. Il

rencontra, vis-à-vis Salzbourg, l'arrière-garde ennemie, forte de 20,000 hommes, la plus grande partie cavalerie, l'attaqua et fut repoussé avec perte de 2,000 hommes, et obligé de se reployer sur la rive gauche de la Saal. Les Autrichiens se disposaient à le suivre; mais le général Decaen ayant passé la Salza à Lauffen, Moreau marcha sur Salzbourg par la rive droite, ce qui obligea l'ennemi à abandonner cette rivière et à se retirer en hâte pour couvrir la capitale Le 15, le général Decaen entra dans Salzbourg; le général Richepanse, de Lauffen se dirigea, le 16, sur Herdorf, et gagna, par une grande marche, la chaussée de Vienne. Le lieutenant-général Grenier marcha sur la chaussée de Braunau à Ried. Lecourbe, continuant à former la droite, s'avança par les montagnes. Le 17, Richepanse rencontra, à Frankenmarkt, l'arrière-garde de l'archiduc; il se battit toute la soirée. Le 18, on se battit aussi à Schwanstadt. L'arrière-garde ennemie n'avait fait qu'une lieue et demie dans cette journée, et prétendait passer la nuit dans cette position; mais elle fut attaquée avec la plus grande impétuosité et culbutée; elle perdit 200 prisonniers. Le 19, le général Decaen ayant pris l'avant-garde, attaqua le général Kienmayer à Lambach, le culbuta, fit prisonnier le général Mezzery et 1200 hommes. Les bagages, les parcs eurent beaucoup de peine à passer le pont, et furent long-temps exposés au feu des batteries françaises. L'ennemi fut poussé avec une telle activité, qu'il n'eut pas le temps de brûler le pont, qui était en bois et déjà couvert d'artifices.

sion Decaen se porta dans la nuit sur Welz,

Wels, où elle atteignit un corps ennemi, qui se retirait sur Linz, et fit quelques centaines de prisonniers; la division Richepanse passa la Traün à Lambach et marcha sur Kremsmünster, où Lecourbe et Decaen arrivèrent dans la soirée du 20. La division Grouchy et le grand quartier-général se portèrent à Wels; le corps de Grenier, après avoir passé la Salza à Lauffen et à Burkhausen et bloqué Braunau par la division Ney, arriva à Ebersberg. Le prince Charles venait de prendre le commandemant de l'armée: l'opinion des peuples et du soldat l'appelait à grands cris au secours de la monarchie; mais il était trop tard.

Pendant ce temps, le général Decaen battait à Kremsmünster, l'arrière-garde commandée par le prince de Schwartzenberg, et lui faisait un millier de prisonniers. Le 21, il entra à Steyer; le général Grouchy à Ems. L'armée passa l'Ems le même jour; les avant-postes furent placés sur l'Ips et l'Erlaph; la cavalerie légère s'avança jusqu'à Mölk. Le grand quartier-général fut établi à Kremsmünster. Le 25 décembre, on signa une suspension d'armes; elle était conçue en ces termes:

Art. 1er. La ligne de démarcation entre la portion de l'armée gallo-batave, en Allemagne, sous les ordres du général Augereau, dans les cercles de Westphalie, du Haut-Rhin et de Franconie, jusqu'à Beyersdorf, sera déterminée particulièrement entre ce général et celui de l'armée impériale et royale qui lui est opposée. De Beyersdorf, cette ligne passe à Erlangen, Nuremberg, Neumarkt, Parsberg, Laber, Stadt-am-Hof et Ratisbonne, où elle passe le

dont elle longe la rive droite jusqu'à l'Erlaph, qu'elle remonte jusqu'à sa source, passe à Marekgamingen, Kogelbach, Golstingen, Hammer, Mendling, Leopoldstein, Eisenach, Vorderenberg et Leoben; suit la rive gauche de la Mühr jusqu'au point où cette rivière coupe la route de Salzbourg à Clagenfurth, qu'elle suit jusqu'à Spital, remonte la chaussée de Vérone par Lienz et Brixen jusqu'à Botzen; de là passe à Meran, Glurens et Sainte-Marie, et arrive par Bormio dans la Valteline, où elle se lie avec l'armée d'Italie. — Art. 2. La carte d'Allemagne, par Chauchard, servira de règle dans les discussions qui pourraient s'élever sur la ligne de démarcation ci-dessus. — Art. 3. Sur les rivières qui sépareront les deux armées, la section ou la conservation des ponts sera réglée par des arrangements particuliers, suivant que cela sera jugé utile, soit pour le besoin des armées, soit pour ceux du commerce; les généraux en chef des armées respectives s'entendront sur ces objets, ou en délégueront le droit aux généraux, commandant les troupes sur ces points. La navigation des rivières restera libre, tant pour les armées que pour le pays. — Art. 4. L'armée française non-seulement occupera exclusivement tous les points de la ligne de démarcation ci-dessus déterminée, mais encore pour mettre un intervalle continu entre les deux armées, la ligne des avant-postes de l'armée impériale et royale sera, dans toute son étendue, à l'exception du Danube, à un mille d'Allemagne, au moins, de distance de celle de l'armée française. — Art. 5. A l'exception des sauvegardes ou gardes de police, qui seront

laissées ou envoyées dans le Tyrol par les deux armées respectives, et en nombre égal, mais qui sera le moindre possible (ce qui sera réglé par une convention particulière). Il ne pourra rester aucune autre troupe de sa majesté l'empereur dans l'enceinte de la ligne de démarcation: celles qui se trouvent en ce moment dans les Grisons, le Tyrol et la Carinthie, devront se retirer immédiatement par la route de Clagenfurt sur Pruck, pour rejoindre l'armée impériale d'Allemagne, sans qu'aucune puisse être dirigée sur l'Italie; elles se mettront en route des points où elles sont, aussitôt l'avis donné de la présente convention, et leur marche sera réglée sur le pied d'une poste et demie d'Allemagne par jour. Le général en chef de l'armée française du Rhin est autorisé à s'assurer de l'execution de cet article par des délégués chargés de suivre la marche des armées impériales jusqu'à Pruck. Les troupes impériales qui pourraient avoir à se retirer du haut Palatinat, de la Souabe ou de la Franconie, se dirigeront par le chemin le plus court, au-delà de la ligne de démarcation. L'exécution de cet article ne pourra être retardée sous aucun prétexte au-delà du temps nécessaire, eu égard aux distances. — Art. 6. Les forts de Kufstein, Schörnitz et tous les autres points de fortifications permanentes dans le Tyrol, seront remis en dépôt à l'armée française, pour être rendus dans le même état où ils se trouvent à la conclusion et ratification de la paix, si elle suit cet armistice sans reprise d'hostilisés. Les débouchés de Fientlermünz, Naudert et autres fortifications de campagne

dans le Tyrol, seront remis à la disposition de l'armée française. — Art. 7. Les magasins appartenant dans ce pays à l'armée impériale, seront laissés à sa disposition. — Art. 8. La forteresse de Würtzburg, en Franconie, et la place de Braunau, dans le cercle de Bavière, seront également remises à l'armée française, pour être rendues aux mêmes conditions que les forts de Kufstein et Schörnitz. Art. 9. Les troupes, tant de l'empire que de sa majesté impériale et royale qui occupent les places, les évacueront, savoir: la garnison de Würtzburg, le 6 janvier 1801 (16 nivose an IX); celle de Braunau, le 4 janvier 1801 (14 nivose an IX), et celle des forts du Tyrol, le 8 janvier (18 nivose). — Art. 10. Toutes les garnisons sortiront avec les honneurs de la guerre, et se rendront, avec armes et bagages, par le plus court chemin, à l'armée impériale. Il ne pourra rien être distrait par elle de l'artillerie, munitions de guerre et de bouche et approvisionnements en tout genre de ces places, à l'exception des subsistances nécessaires pour leur route jusqu'au-delà de la ligne de démarcation. — Art. 11. Des délégués seront respectivement nommés pour constater l'état des places dont il s'agit; mais sans que le retard qui serait apporté à cette mission puisse en entraîner dans l'évacuation. — Art. 12. Les levées extraordinaires ordonnées dans le Tyrol seront immédiatement licenciées, et les habitants renvoyés dans leurs foyers. L'ordre et l'exécution de ce licenciement ne pourront être retardés sous aucun prétexte. — [illegible] e général en chef de l'armée du [illegible] de son côté, donner à son altesse

l'archiduc Charles une preuve non équivoque des motifs qui l'ont déterminé à demander l'évacuation du Tyrol, déclare, qu'à l'exception des forts de Kufstein, Schörnitz, Fientlermünz, il se bornera à avoir dans le Tyrol des sauvegardes ou gardes de police déterminées dans l'art. 5, pour assurer les communications. Il donnera en même temps aux habitants du Tyrol, toutes les facilités qui seront en son pouvoir pour leurs subsistances, et l'armée française ne s'immiscera en rien dans le gouvernement de ce pays. — Art. 14. La portion du territoire de l'empire et des états de sa majesté impériale, dans le Tyrol, est mise sous la sauvegarde de l'armée française pour le maintien du respect des propriétés et des formes actuelles du gouvernement des peuples. Les habitants de ce pays ne seront point inquiétés pour raison de services rendus à l'armée impériale, ni pour opinions politiques, ni pour avoir pris une part active à la guerre. — Art. 15. Au moyen des disposition ci-dessus, il y aura entre l'armée gallo-batave, en Allemagne, celle du Rhin, et l'armée de sa majesté impériale et de ses alliés dans l'empire germanique, un armistice et suspension d'armes qui ne pourra être moindre de trente jours. A l'expiration de ce délai, les hostilités ne pourront recommencer qu'après quinze jours d'avertissement, comptés de l'heure où la signification de rupture sera parvenue, et l'armistice sera prolongé indéfiniment jusqu'à cet avis de rupture. — Art. 16. Aucun corps ni détachement, tant de l'armée du Rhin que de celle de sa majesté impériale, en Allemagne, ne pourront être envoyés aux

armées respectives, en Italie, tant qu'il n'y aura pas d'armistice entre les armées française et impériale dans ce pays. L'inexécution de cet article sera regardée comme une rupture immédiate de l'armistice. — Art. 17. Le général en chef de l'armée du Rhin fera parvenir le plus promptement possible la présente convention aux généraux en chef de l'armée gallo-batave, des Grisons et de l'armée d'Italie, avec la plus pressante invitation, particulièrement au général en chef de l'armée d'Italie, de conclure de son côté une suspension d'armes. Il sera donné en même temps toutes facilités pour le passage des officiers et courriers que son altesse royale l'archiduc Charles croira devoir envoyer, soit dans les places à évacuer, soit dans le Tyrol, et en général dans le pays compris dans la ligne de démarcation durant l'armistice.

A Steyer, le 25 décembre 1800 (4 nivose an 9).

Signés, V. F. LAHORIE, le comte de GRUNE, WALTHER-DE-VETAL.

L'armée resta dans ses positions jusqu'à la ratification de la paix de Lunéville, signée le 9 février 1801. Elle évacua, en execution de ce traité, les états héréditaires, dans les dix jours qui suivirent la ratification, et l'empire dans l'espace de 30 jours après l'échange desdites ratifications.

§. IX.

Observations.

Plan de campagne. Le plan de campagne adopté par le premier consul, réunissait tous

les avantages. Les armées d'Allemagne et d'Italie étaient chacune dans une seule main; l'armée gallo-batave devait être indépendante, parce qu'elle n'était qu'un corps d'observation, qui ne devait pas se laisser séparer de la France, et devait toujours se tenir en arrière de la gauche de la grande armée, pour permettre au général Moreau de concentrer toutes ses divisions et de réunir d'assez grandes forces, pour pouvoir manoeuvrer, indépendamment des bons ou mauvais succès de ce corps d'observation.

L'armée des Grisons, deuxième armée de réserve, menaçait à la fois le Tyrol allemand et italien. Elle fixa toute l'attention des généraux Hiller et Davidowich, et permit au général Moreau d'attirer à lui sa droite, et au général Brune d'attirer à lui sa gauche. Il importait qu'elle fût aussi indépendante, parce qu'elle devait réaccorder les armées d'Allemagne et d'Italie, menacer la gauche de l'armée de l'archiduc, et la droite de celle du maréchal Bellegarde.

Ces deux corps d'observation, qui n'étaient ensemble que de 35,000 hommes, occupèrent l'armée mayençaise et les corps de Simbschen, Klenau, Reuss et Davidowich, 70,000 hommes; lorsque, par un effet opposé, ils permirent aux deux grandes armées françaises, qui étaient destinées à entrer dans les états héréditaires, de tenir réunies toutes leurs forces.

Augereau. Le général Augereau a rempli le rôle qui lui avait été assigné. Ses instructions lui ordonnaient de se tenir toujours en arrière, afin de ne pas s'exposer à être attaqué par un détachement de l'armée de l'archiduc. Au reste, son combat de Burg-Eberach, le 5 décembre,

jour même de la bataille de Hohenlinden, est fort honorable, ainsi que les combats qu'il a soutenus plus tard en avant de Nuremberg, où il a eu à lutter contre des forces supérieures. Mais s'il se fût mieux pénétré du rôle qu'il avait à remplir, il eût évité des engagements; ce qui lui devenait facile, en ne passant pas la Rednitz. Cependant son ardeur a été utile, puisqu'elle a obligé l'archiduc à détacher le corps de Klenau, pour soutenir l'armée mayençaise.

Moreau. La marche du général Moreau sur l'Inn est défectueuse; il ne devait pas aborder cette rivière sur six points et sur une ligne de quinze à vingt lieues. Lorsque l'armée, qui vous est opposée, est couverte par un fleuve, sur lequel elle a plusieurs têtes de pont, il ne faut pas l'aborder de front. Cette disposition disséminue votre armée, et vous expose à être coupé. Il faut s'approcher de la rivière que vous voulez passer, par des colonnes en échelons, de sorte qu'il n'y ait qu'une seule colonne, la plus avancée, que l'ennemi puisse attaquer sans prêter lui-même le flanc. Pendant ce temps, vos troupes legères borderont la rive; et lorsque vous serez fixé sur le point où vous voulez passer, point qui doit toujours être éloigné de l'échelon de tête, pour mieux tromper votre ennemi, vous vous y porterez rapidement et jetterez votre pont. L'observation de ce principe était très-importante sur l'Inn, le général français ayant fait de Munich son point de pivot. Or, il n'y a de Munich à l'endroit le plus près de cette rivière, que dix lieues; elle court obliquement, en s'éloignant toujours davantage de cette capitale, de sorte que, lorsque l'on veut

jeter un pont plus bas, on prête le flanc à l'ennemi. Aussi le général Grenier se trouva-t-il fort exposé dans le combat du 1er décembre; il fut obligé de lutter deux jours, un contre trois.

Si le général français voulait occuper les hauteurs d'Ampfingen, il ne le pouvait faire qu'avec toute son armée. Il fallait qu'il y réunit les trois divisions de Grenier, les trois divisions de la réserve, et la cavalerie du général d'Hautpoult, plaçant Lecourbe en échelons sur la droite. Ainsi rangée, l'armée fançaise n'aurait couru aucun risque; elle eût battu et précipité dans l'Inn l'archiduc. Avec une armée, qui eût été même supérieure en nombre, les dispositions prises eussent été dangereuses. C'est de Landshut qu'il faut partir, pour marcher sur l'Inn.

Pendant que le sort de la campagne se décidait aux champs d'Ampfingen et de Hohenlinden, les trois divisions de Sainte-Suzanne et les trois divisions de Lecourbe, c'est à-dire la moitié de l'armée, n'étaient pas sur le champ de bataille. A quoi bon avoir des troupes, lorsqu'on n'a pas l'art de s'en servir dans les occasions importantes? L'armée française était de 140,000 hommes sur le champ d'opérations; celle de l'archiduc de 80,000 hommes, parce qu'elle était affaiblie des deux détachements qu'elle avait faits contre l'armée gallo-batave et celle des Grisons. Néanmoins, l'armée autrichienne se trouva égale en nombre sur le champ de Hohenlinden, et triple au combat d'Ampfingen.

La bataille de Hohenlinden a été une ren-

contre heureuse; le sort de la campagne y a été joué sans aucune combinaison. L'ennemi a eu plus de chances de succès que les Français; et cependant ceux-ci étaient tellement supérieurs en nombre et en qualité, que, menés sagement et conformément aux règles, ils n'eussent eu aucune chance contre eux. On a dit que Moreau avait ordonné la marche de Richepanse et de Decaen sur Altenpot, pour prendre en flanc l'ennemi! cela n'est pas exact; tous les mouvements de l'armée française, pendant la journée du 3, étaient défensifs. Moreau avait intérêt à rester, le 3, sur la défensive, puisque, le 4, le général Lecourbe devait arriver sur le champ de bataille, et que, le 5, il devait recevoir un autre puissant renfort, celui de Sainte-Suzanne. Le but de ce mouvement de Decaen et de Richepanse, était d'empêcher l'ennemi de déboucher dans la forêt, pendant la journée du 3; il était purement défensif.

Si la manoeuvre de ces deux divisions avait eu pour but de tomber sur le flanc gauche de l'ennemi, elle eût été contraire à la règle qui veut que l'on ne fasse pas de gros détachements, la veille d'une bataille. L'armée française n'avait de réunies que six divisions; c'était beaucoup hasarder que d'en détacher deux, la veille de l'action. Il était possible que ce détachement ne rencontrât pas les ennemis, parce que ceux-ci auraient manoeuvré sur leur droite, ou auraient déja emporté Hohenlinden, avant son arrivée à Altenpot. Dans ce cas, les divisions Richepanse et Decaen, isolées, n'eussent été d'aucun secours aux quatre autres, qui eussent été rejetées au-delà de

l'Iser; ce qui eût entraîné la perte de ces deux divisions détachées.

Si l'archiduc eût fait marcher en avant son échelon de droite, et ne fût entré dans la forêt, que lorsque le général Latour aurait été aux prises avec le lieutenant-général Grenier, il n'eût trouvé à Hohenlinden que la division Grouchy. Il se fût emparé de la forêt, eût coupé l'armée par le centre, et tourné la droite de Grenier, qu'il eût jetée au delà de l'Iser; les deux divisions Richepanse et Decaen, isolées dans des pays difficiles, au milieu des glaces et des boues, eussent été acculées à l'Inn; un grand désastre eût frappé l'armée française. C'était mal jouer, que d'en courir les chances; Moreau était trop prudent pour s'exposer à un pareil hasard.

Le mouvement de Richepanse et de Decaen devait s'achever dans la nuit; mail il eût fallu que ces deux divisions marchassent réunies. Elles étaient au contraire séparées, et fort éloignées l'une de l'autre, dans des pays sans chemins et en décombre; elles errèrent toute la nuit. A sept heures du matin, le 3, lorsque Richepanse, avec la première brigade, arriva en avant de Saint-Christophe, il se trouva coupé de sa deuxième brigade; l'ennemi s'était placé à Saint-Christophe. Ce général devait-il poursuivre sa marche, ou rétrograder au secours de sa seconde brigade? Cette question ne peut être douteuse; il devait rétrograder. Il l'eût dégagée, se fût joint au général Decaen, et eût pu, dès lors, marcher en avant avec de grandes forces. Il devait s'attendre à trouver, au village d'Altenpot, une des colonnes de l'archiduc

fort supérieure à lui; quel espoir pouvait-il avoir? il eût été attaqué en tête et en queue, ayant l'Inn sur son flanc droit. Dans sa position, les règles de la guerre voulaient qu'il marchât réuni, non-seulement avec sa deuxième brigade, mais même avec la division Decaen. 20,000 hommes ont toujours des moyens d'influer sur la fortune; et au pis aller, surtout en décembre, ils ont toujours le temps de gagner la nuit et de se tirer d'affaire. Le général Richepanse fit donc une imprudence; cette imprudence lui réussit, et c'est à elle que doit spécialement être attribué le succès de la bataille. Car, de part et d'autre, il n'a tenu à rien; et le sort de deux grandes armées a été décidé par le choc de quelques bataillons.

Archiduc Jean. — L'archiduc Jean a eu tort de prendre l'offensive, et de passer l'Inn. Son armée était trop démoralisée; elle avait trop de recrues; enfin, elle avait à combattre des forces trop considérables, et opérait dans une saison, où tous les avantages sont pour celui qui reste sur la défensive.

Il a fort bien engagé le combat du 1er décembre, mais il n'y a pas mis de vigueur; il a passé toute la journée à se déployer. Ces mouvements exigent beaucoup de temps, et les jours sont bien courts en décembre; ce n'était pas le cas de parader. Il fallait attaquer par la gauche et par le centre, par la droite en colonnes et au pas de charge, tête baissée. En profitant ainsi de sa grande supériorité, il eût entamé et mis en déroute les divisions Ney et Hardy.

Il eût dû, dès le lendemain, pousser les Fran-

çais, l'épée dans les reins et à grandes journées; il fit la faute de se reposer, ce qui donna le temps à Moreau de se rasseoir et de réunir ses forces. Son mouvement avait complètement surpris l'armée française; elle était disséminée; il ne fallait pas lui donner le temps de respirer et de se reconnaître. Mais, à moins que l'archiduc n'eût et le bonheur de remporter un grand avantage, l'armée française, rejetée au delà de l'Iser, s'y fût ralliée, et n'eût pas moins fini par le battre complètement.

Ses dispositions pour la bataille de Hohenlinden sont fort bien entendues; mais il a commis des fautes dans l'exécution. La nature de son mouvement voulait que son armée marchât en échelons, la droite en avant; que la droite commandée par le général Latour, et les flanqueurs du général Kienmayer, fussent réunis et aux mains avec le corps du lieutenant-général Grenier, avant que le centre n'entrât dans la forêt. Pendant ce mouvement, l'archiduc devait se tenir en bataille avec le centre, à hauteur d'Altenpot, faisant fouiller la forêt par une division, pour favoriser la marche du général Latour. Les trois divisions de Grenier, commandées par Legrand, Bastoul et Ney, étant occupées par Latour, l'archiduc n'eût trouvé à Hohenlinden, que Grouchy, qui ne pouvait pas tenir une demi-heure. Au lieu de cela, il marcha le centre en avant, sans faire attention que sa droite et sa gauche, qui s'avançaient par des chemins de traverse, dans des pays couverts de glaces, ne pouvaient pas le suivre; de sorte qu'il se trouva seul engagé dans une forêt, où la supériorité du nombre

est de peu d'importance. Cependant, il repoussa, mit en désordre la division Grouchy; mais le général Latour était à deux lieues en arrière. Ney, qui n'avait personne devant, lui accourut au soutien de Grouchy; et lorsque, plusieurs heures après, les ailes de l'archiduc arrivèrent à sa hauteur, il était trop tard. Il était contraire à l'usage de la guerre, d'engager, sans utilité, plus de troupes que le terrain ne lui permettait d'en déployer, et surtout de faire entrer ses parcs et sa grosse artillerie dans un défilé, dont il n'avait pas l'extrémité opposée. En effet, ils l'ont embarrassé pour opérer sa retraite, et il les a perdus. Il aurait dû les laisser en position, au village d'Altenpot, sous une escorte convenable, jusqu'à ce qu'il fût maître du débouché de la forêt.

Ces fautes d'exécution font présumer que l'armée de l'archiduc était mal organisée. Mais la pensée de la bataille était bonne; il eût réussi le 2 décembre, il eût encore réussi le 3, sans ces fautes d'exécution.

On a voulu persuader que la marche de l'armée française sur Ampfingen, et sa retraite sur Hohenlinden, étaient une ruse de guerre: cela ne mérite aucune réfutation sérieuse. Si le général Moreau eût médité cette marche, il en eût tenu à portée les six divisions de Lecourbe et de Sainte-Suzanne; il eût tenu réunis Richepanse et Decaen, dans un même camp; il eût, etc., etc. Sans doute la bataille de Hohenlinden fut très-glorieuse pour le général Moreau, pour le généraux, pour les officiers, pour les troupes françaises. C'est une des plus décisives de la guerre; mais elle ne doit être

attribuée à aucune manoeuvre, à aucune combinaison, à aucun génie militaire.

Dernière observation. — Le général Lecourbe qui formait la droite, n'avait pas donné à la bataille; il eût dû jeter un pont sur l'Inn, et passer cette rivière, au plus tard, le 5. Toute l'armée eût dû se trouver, dans la journée du 6, sur la rive droite; elle n'y à été que le 12. Le guartier-général, qui eût pu arriver le 12 à Steyer, n'y à été que le 22. Cette perte de sept jours a permis à l'archiduc de se raillier, de prendre position derrière l'Alza et la Salza, d'organiser une bonne arrière-garde et de défendre le terrain, pied à pied, jusqu'à l'Ems. Sans cette lenteur impardonnable, Moreau eût évité plusieurs combats, pris une quantité énorme de bagages, de prisonniers isolés, et coupé des divisions non ralliées. Il était beaucoup plus près de Salzbourg, le lendemain de la bataille de Hohenlinden, que l'archiduc qui s'était retiré par le bas Inn; en marchant avec activité et dans la vraie direction, Moreau l'eût acculé au Danube, et fût arrivé à Vienne avant les débris de son armée.

Le petit échec qu'a essuyé Lecourbe devant Salzbourg, et la résistance de l'ennemi dans la plaine de Vocklebruck, proviennent du peu de cavalerie, qui se trouvait à l'avant-garde. C'était cependant le cas d'y faire marcher la réserve du général d'Hautpoul, et non de la tenir en arrière. C'est à la cavalerie à poursuivre la victoire, et à empêcher l'ennemi battu de se rallier.

§. X.

L'armée des Grisons avait attiré l'attention du cabinet de Vienne; elle devait spécialement à sa première dénomination d'armée de réserve. Mélas et son état-major avaient reproché au conseil aulique de s'être laissé tromper sur la formation et la marche de la prémière armée de réserve, qui avait coupé les derrières de l'armée autrichienne, et lui avait enlevé à Marengo toute l'Italie; on s'occupa donc avec une scrupuleuse attention, de connaître la force et d'éclairer la marche de cette deuxième armée de réserve. La première avait été jugée trop faible; la deuxième fut supposée trop forte. Le gouvernement français employa tous les moyens, pour induire en erreur les agents autrichiens. On donna pour chef, à cette armée, le général Macdonald, connu par sa campagne de Naples, et par la bataille de la Trébia. Elle fut composée de plusieurs divisions; et l'on persuada facilement qu'elle était de 40,000 hommes, lorsqu'elle n'était réellement que de 15,000. On y envoya des corps de volontaires de Paris, dont la levée avait fixé l'attention des oisifs, et qui étaient composés de jeunes gens de famille. Sous le rapport des opérations purement militaires, cette armée était inutile, et eût rendu plus de services, si on n'en eût formé qu'une seule division, que l'on aurait mise sous les ordres de Moreau ou de Brune. Mais le souvenir de la première était tel chez les Autrichiens, qu'ils pensèrent que cette seconde armée était destinée à manœuvrer comme l'autre, et à tomber sur leurs derrières, soit en Italie, soit en Alle-

magne. Dans la crainte qu'elle leur inspirait, ils placèrent un corps considérable dans les débouchés du Tyrol et de la Valteline, afin de la tenir en respect, soit qu'elle voulût se diriger sur l'Allemagne, ou sur l'Italie. Elle produisit donc le bon effet, pendant une partie de novembre et de décembre, de paralyser près de 40,000 ennemis, tant de l'armée d'Allemagne, que de celle de l'Italie. Ainsi l'on peut dire que cette deuxième armée de réserve contribua au succès des armées françaises, en Allemagne, bien plus par son nom, que par sa force réelle.

La bataille de Hohenlinden ayant entièrement décidé des affaires d'Allemagne, l'armée des Grisons reçut ordre d'opérer en Italie, de descendre dans la Valteline, et de se porter au coeur du Tyrol, en débouchant sur la grande chaussée à Botzen. Le général Macdonald exécuta lentement cette opération et n'y mit que peu de résolution; soit qu'il vît avec peine le général Brune, avec qui il était mal, à la tête d'une aussi belle armée que celle d'Italie; soit qu'une expédition de cette nature en fût pas dans le caractère de ce général. Conduite par Masséna, Lecourbe ou Ney, une semblable opération aurait eu les plus grands résultats. Le passage du Splugen offrait sans doute quelques difficultés; mais l'hiver n'est pas la saison la plus défavorable pour le passage des montagnes élevées. Alors la neige y est ferme, le temps bien établi, et l'on n'a rien à craindre des avalanches, véritable et unique danger à redouter sur les Alpes. En décembre, il y a, sur ces hautes montagnes, de très-belles journées, d'un froid

sec, pendant lesquels il régna un grand calme dans l'air.

Ce ne fut que le 6 décembre, que l'armée des Grisons passa enfin le Splugen et arriva à Chiavenna. Mais au lieu de se diriger, par le haut Engadin, sur Botzen, cette armée vint se mettre en deuxième ligne, derrière la gauche de l'armée d'Italie. Elle ne fit aucun effet et ne participa en rien au succès de la campagne; car le corps de Baraguey d'Hilliers, détaché dans le haut Engadin, était trop faible. Il fut arrêté dans sa marche par l'ennemi, et ne pénétra à Botzen que le 9 janvier, c'est-à-dire 14 jours après les combats qui avaient été livrés par l'armée d'Italie sur le Mincio et six jours après le passage de l'Adige par cette armée. Le général Macdonald arriva à Trente le 7 janvier, lorsque déjà l'ennemi en était chassé par la gauche de l'armée d'Italie, qui se portait sur Roveredo, sous les ordres de Moncey et de Rochambeau. L'armistice de Trévise, conclu le 16 janvier 1801, par l'armée d'Italie, comprit également l'armée des Grisons; elle prit position dans le Tyrol italien; et son quartier-général resta à Trente.

§. XI.

Dans le courant de novembre 1800, le général Brune, qui commandait l'armée française en Italie, dénonça l'armistice au général Bellegarde, et les hostilités commencèrent le 22 novembre. La rivière de la Chiesa, jusqu'à son embouchure dans l'Oglio, et cette dernière, de ce point, jusqu'à son embouchure dans le Pô, formaient la ligne de l'armée française

Cette armée était très-belle et très-nombreuse; elle était composée de l'armée de réserve et de l'ancienne armée d'Italie, réunies. Pendant cinq mois qu'elle s'était rétablie dans les belles plaines de la Lombardie, elle avait été renforcée considérablement, tant par des recrues venant de France, que par de nombreuses troupes italiennes. Le général Moncey commandait la gauche, Suchet le centre, Dupont la droite, Delmas l'avant-garde, et Michaut la réserve; Davoust commandait la cavalerie, et Marmont l'artillerie, qui avait deux cent bouches à feu, bien attelées et approvisionnées. Chacun de ces corps était composé de deux divisions; ce qui faisait un totale de dix divisions d'infanterie et deux de cavalerie. Une brigade de l'avant-garde était détachée au quartier-général, et portait le titre de réserve du quartier-général. Ainsi l'avant-garde était de trois brigades.

Le général Miollis commandait en Toscane; il avait sous ses ordres 5 à 6,000 hommes, dont la plus grande partie étaient des troupes italiennes. Soult commandait en Piémont; il avait 6 ou 7,000 hommes, la plupart Italiens. Dulauloy commandait en Ligurie, et Lapoype dans la Cisalpine. Le général en chef Brune avait près de 100,000 hommes sous ses ordres; il lui en restait, réunis sur le champ de bataille, plus de 80,000.

L'armée des Grisons, que commandait Macdonald, occupait des corps autrichiens dans l'Engadine et dans la Valteline. Cette armée peut donc être comptée comme faisant partie de celle d'Italie. Elle augmentait la force de

celle-ci de 15,000 hommes; c'était donc à peu près 100,000 hommes présents sous les armes, qui agissaient sur le Mincio et l'Adige.

Lors de la reprise des hostilités, le 22 novembre, le général Brune restait sur la défensive: il attendait sa droite qui, sous les ordres de Dupont, était en Toscane. Elle passa le Pô à Sacca, le 24, vint se placer derrière l'Oglio, avant son avant-garde à Marcaria. L'ennemi restait également sur la défensive. Quelque ordre que reçût Brune d'agir avec vigueur, il hésitait à prendre l'offensive.

Le général Bellegarde, qui commandait l'armée autrichienne, n'était pas un général redoutable. Il avait pour instructions de défendre la ligne du Mincio: la maison d'Autriche attachait de l'importance à conserver cette rivière, tant pour communiquer avec Mantoue, qu'afin de l'avoir pour limite à la paix. L'armée autrichienne, forte de 60 à 70,000 hommes, avait sa gauche appuyée au Pô; elle était soutenue par Mantoue, et couverte par le lac, sur lequel il y avait des chaloupes armées. La droite s'appuyait à Peschiera et au lac Garda, dont une nombreuse flottille lui assurait la possession. Un corps détaché était dans le Tyrol, occupant les positions du Mont-Tonal et celles

[illegible]ées aux débouchés de l'Engadine et de
[illegible]eline. Le Mincio, qui, de Peschiera à
[illegible]e, a vingt milles, ou 7 petites lieues de
est guéable en plusieurs endroits dans les
de sécheresse; mais, dans la saison où l'on
[illegible]vait, il ne l'est nulle part. Le général
[illegible]en avait d'ailleurs fermé toutes les prises
[illegible]i appauvrissent cette rivière. Tou-

tefois, c'était une faible barrière; elle n'a pas plus d'une vingtaine de toises de largeur, et ses deux rives se dominent alternativement. Le point de Mozembano domine la rive gauche, ainsi que celui de Molino della Volta; les positions de Salionzo et de Valleggio, sur la rive gauche, ont un grande commandemant sur celle opposée. Le général Bellegarde avait fait occuper fortement les hauteurs de Valleggio; il y avait fait rétablir un reste de château-fort, antique, qui pouvait servir de réduit; il commande toute la campagne sur les deux rives. Borghetto avait été fortifié, et était comme tête de pont, sous la protection de Valleggio. L'enceinte de la petite ville de Goito avait été rétablie, et sa défense augmentee par les eaux. Bellegarde avait aussi fait élever quatre redoutes fraisées et palissadées, sur les hauteurs de Salionzo; elles étaient aussi rapprochées que possible de Valleggio. Lorsqu'il eut pourvu à ses principales défenses sur la rive gauche, il les étendit sur la rive droite. Il fit occuper les hauteurs de la Volta, position, qui domine tout le pays, par de forts ouvrages; mais ils étaient à près d'une lieue du Mincio, et á une et demi de Goito et de Valleggio. Ainsi, sur un espace de quinze milles, le général autrichien avait cinq points fortement retranchés: Peschiera, Salionzo, Valleggio, Volta et Goito.

Le 18 décembre, l'armée française passa la Chiesa; le quartier-général se porta à Castaguedolo. Les 19 et 21, toute l'armée marcha sur le Mincio en quartre colonnes; la droite, sous les ordres de Dupont, se dirigea sur l'extrémité du

lac de Mantoue; le centre, conduit par Suchet, marcha sur la Volta; l'avant-garde, ayant pour but de masquer Peschiera, se porta sur Ponti; la réserve et l'aile gauche se dirigèrent sur Mosembano. Dupont, à l'aile droite, rejeta avec sa division de droite, la garnison de Mantoue au-delà du lac. La deuxième division (Vatrin) chassa l'ennemi dans Goïto. Suchet, au centre, marcha sur Volta avec circonspection. Il s'attendait à un mouvement de l'armée autrichienne pour soutenir la tête de sa ligne. Mais l'ennemi ne fit contenance nulle part; il craignait probablement d'être coupé du Mincio; il abandonna ses positions. La belle hauteur de Mozembano, qui commande le Mincio, ne fut pas disputée. Les Français s'emparent de toutes les positions sur la rive droite, excepté de Goïto et de la tête de pont de Borghetto. Lorsque l'ennemi s'était aperçu qu'il avait affaire à toute l'armée française, il avait craint un engagement général; et il s'était reployé sur la rive gauche du Mincio, ne conservant, sur la droite, que Goïto et Borghetto. Le résultat des pertes des Autrichiens, sur toute la ligne, fut de 5 à 600 hommes prisonniers. Le quartier-général des Français fut placé à Mozembano.

Il fallait, le jour même, jeter des ponts sur le Mincio, le franchir, et poursuivre l'ennemi. Une rivière d'aussi peu de largeur, est un léger obstacle, lorsqu'on a une position qui domine la rive opposée, et que, de là, la mitraille des batteries dépasse, au loin l'autre rive. A Mozembano, au moulin de la Volta, l'artillerie peut battre l'autre rive à une grande distance, sans que l'ennemi puisse trouver une position avan-

tageuse pour l'établissement de ses batteries. Alors le passage n'est réellement rien; l'ennemi ne peut pas même voir le Mincio, qui, semblable à un fossé de fortification, couvre les batteries de toute attaque.

Dans la guerre de siège, comme dans celle de campagne, c'est le canon qui joue le principal rôle; il a fait une révolution totale. Les hauts remparts en maçonnerie ont dû être abandonnés pour les feux rasants et recouverts par des masses de terre. L'usage de se retrancher chaque jour, en établissant un camp, et de se trouver en sûreté derrière de mauvais pieux, plantés à côté les uns des autres, a dû être aussi abandonné.

Du moment où l'on est maître d'une position qui domine la rive opposée, si elle a assez d'étendue pour que l'on puisse y placer un bon nombre de pièces de canon, on acquiert bien des facilités pour le passage de la rivière. Cependant, si la rivière a de deux cents à cinq cents toises de large, l'avantage est bien moindre; parce que votre mitraille n'arrivant plus sur l'autre rive, et l'éloignement permettant à l'ennemi de se défiler facilement, les troupes, qui défendent le passage, ont la faculté de s'enterrer dans des boyaux, qui les mettent à l'abri du feu de la rive opposée. Si les grenadiers, chargés de passer pour protéger la construction du pont, parviennent à surmonter cet obstacle, ils sont écrasés par la mitraille de l'ennemi, qui, placé à deux cents toises du débouché du pont, est à portée de faire un feu très-meurtrier, et est cependant éloigné de quatre ou cinq cents toises des batteries

de l'armée qui veut passer, de sorte que l'a[illegible] pour lui. Aussi, dans ce cas, le passage n'est-il possible, que lorsqu'on parvient à surprendre complétement l'ennemi, et qu'on est favorisé par une île intermédiaire, ou par un rentrant très-prononcé, qui permet d'établir des batteries croisant leurs feux sur la gorge. Cette île ou ce rentrant forme alors une tête de pont naturelle, et donne tout l'avantage de l'artillerie à l'armée qui attaque.

Quand une rivière a moins de soixante toises, les troupes qui sont jetées sur l'autre bord, protégées par une grande supériorité d'artillerie et par le grand commandement que doit avoir la rive où elle est placée, se trouvent avoir tant d'avantage, que, pour peu que la rivière forme un rentrant, il est impossible d'empêcher l'établissement du pont. Dans ce cas, les plus habiles généraux se sont contentés, lorsqu'ils ont pu prévoir le projet de leur ennemi, et arriver avec leur armée sur le point de passage, de s'opposer au passage du pont, qui est un vrai défilé, en se plaçant en demi-cercle alentour, et en se défilant du feu de rive opposée, à trois ou quatre cents toises de ses hauteurs. C'est la manoeuvre que fit Vendôme, pour empêcher Eugène de profiter son pont de Cassano.

Le général français décida de passer le Min-e 24 décembre, et il choisit pour points ssage, ceux de Mozembano et de Molino Volta, distants de deux lieues l'un de . Sur ces deux points, le Mincio n'étant il ne faut considérer que le plan général

de la bataille. Etait-il à propos de se diviser entre Mozembano et Molino? L'ennemi occupait la hauteur de Valleggio et la tête de pont de Borghetto. La jonction des troupes, qui auraient effectué les deux passages, pouvait donc éprouver des obstacles et être incertaine. L'ennemi pouvait lui-même sortir par Borghetto, et mettre de la confusion dans l'une de ces attaques. Ainsi il était plus conforme aux règles de la guerre, de passer sur un seul point, afin d'être sûr d'avoir toujours ses troupes réunies. Dans ce cas, lequel des deux passages fallait-il préférer?

Celui de Mozembano avait l'avantage d'être plus près de Vérone; la position était beaucoup meilleure. L'armée ayant donc passé à Mozembano, sur trois ponts éloignés l'un de l'autre de deux à trois cents toises, ne devait point avoir d'inquiétude pour sa retraite, parce que sa droite et sa gauche étaient constamment appuyées au Mincio, et flanquées par les batteries qu'on pouvait établir sur la rive droite. Mais Bellegarde, qui l'avait parfaitement senti, avait occupé, par une forte redoute, les deux points de Valleggio et de Salionzo. Ces deux points, situés au coude du Mincio, forment avec le point de passage, un triangle équilatéral de trois mille toises de côté. L'armée autrichienne venant à appuyer sa gauche à Valleggio, sa droite à Salionzo, se trouvait occuper la corde, et sa droite et sa gauche étaient parfaitement appuyées. Elle ne pouvait pas être tournée; mais sa ligne de bataille était de 3,000 toises. Brune ne pouvait donc espérer que de percer son centre; opération souvent difficile, et qui

exige une grande vigueur et
troupes réunies.

Le point de Molino della Vo
avantageux. Si l'on eût été ba
eu plus de difficultés pour la ret
mais domine la rive droite. P
position, l'ennemi n'aurait pa
d'avoir ses ailes appuyées par d
fortifications.

En forçant un passage à Monz
mée française trouvait sur sa dro
de Valleggio, qui étaient fo
chées, et sur sa gauche, celle
occupées également par de
L'armée française, en voulant
trouvait dans un rentrant, en
convergents de l'artillerie enne
devant elle l'armée autrichienne
sa droite et sa gauche, à ces d
sitions. D'un autre côté, le co
à la Volta, avait sa droite à une
de Goito, place fortifiée sur la
à une lieue, sur sa gauche, Bo
fiquée.

Il fut cependant résolu que l'
serait à la Volta, tandis que le
passerait à Monzambano.

Le général Dupont, arrivé
Volta à la pointe du jour, constru
y fit passer ses divisions. Il s'e
lage de Pozzolo, où il établit s
gauche appuyée au Mincio, fa
vis de Molino, et protégée par
tillerie des hauteurs de la rive
minent toute la plaine. Une di

encore la force de cette gauche. Lors du passage, l'ennemi était peu nombreux. Sur les dix heures, le général Dupont apprit que le passage que le général Brune devait effectuer devant Mozembano, était remis au lendemain. Le général Dupont aurait dû sur-le-champ faire repasser sur la rive droite, la masse de ses troupes, en ne laissant, sur la rive gauche, que quelques bataillons, pour y établir une tête de pont, sous la protection de ses batteries. D'ailleurs, la position était telle, que l'ennemi ne pouvait approcher jusqu'au pont. Cette opération aurait eu tout l'avantage d'une fausse attaque, aurait partagé l'attention de l'ennemi. L'on aurait pu, à la pointe du jour, avoir forcé la ligne de Valeggio à Salionzo, avant que toute l'armée ennemie n'y eût été réunie, Le général Dupont resta cependant dans sa position sur la rive gauche. Bellegarde, profitant de l'avantage que lui donnait son camp retranché de Valleggio et de Salionzo, marcha avec ses réserves contre l'aile droite. On se battit sur ce point, avec beaucoup d'opiniâtreté; les généraux Suchet et Davoust accoururent au secours du général Dupont; et un combat très-sanglant, où les troupes déployèrent la plus grande valeur, eut lieu sur ce point, entre 20 à 25,000 Français, et 40 à 45,000 Autrichiens, dans l'arrondissement d'une armée qui, sur un champ de bataille de trente lieues carrées, avait 80,000 Français contre 60,000 Autrichiens. C'est au village de Pozzolo que se passa l'action la plus vive; la gauche, protégée par le feu de l'artillerie de la rive droite et par la digue, était

[illegible] et par les [illegible]. Mais il [illegible] perdirent l'élite [illegible] au moins [illegible]. La bravoure des [illegible] et le sang de ces [illegible] en faute du général [illegible] par l'ambition [illegible] lieutenants-généraux. Le général [illegible] le quartier-général était à [illegible] de bataille, aussi se battre [illegible] il aurait avoir passé [illegible], sans faire aucune disposition [illegible] elle conduite à [illegible].

[illegible] comment Brune [illegible] avait passé et était aux [illegible] pas à son se[illegible] pour y con[illegible]. Pourquoi [illegible] puis[illegible] avait adopté le plan de passer sur deux [illegible] à Monzambano, en profitant [illegible] l'armée autrichienne, pour [illegible] Valeggio, et tomber [illegible] les ennemis [illegible] et Davout [illegible] au secours de Dupont, que de leur propre mouvement, ne prenant conseil que de la force des événements.

Le 25, le général Marmont plaça ses batteries [illegible] sur les hauteurs de Monzambano, pour la construction des ponts : c'était bien l'ennemi n'avait garde de venir se placer [illegible] de trois mille toises de corde, [illegible] le passage d'une rivière de vingt

toises, commandée par une hauteur, vis-à-vis de laquelle son artillerie, quelque nombreuse qu'elle fût, n'aurait pas pu se maintenir plus d'un quart d'heure en batterie. Le passage effectué, Delmas, avec l'avant-garde, marcha sur Valleggio; Moncey, avec la division Boudet, Michaut, avec la réserve, soutinrent. Suchet resta en réserve devant Borghetto, et Dupont, avec l'aile droite, resta à Pozzolo. Les troupes eurent à souffrir des feux croisés de Valleggio et de Salionzo; mais le général autrichien avait déja calculé sa retraite, considérant la rivière comme passée, et après l'affront qu'il avait reçu la veille, malgré l'immense supériorité de ses forces, il cherchait à gagner l'Adige. Il avait seulement conservé des garnisons dans les ouvrages de Salionzo et de Valleggio, afin de pouvoir opérer sûrement sa retraite et évacuer tous ses blessés. Brune lui en laissa le temps. Dans la journée du 25, il ne dépassa pas Salionzo et Valleggio, c'est-à-dire qu'il fit trois mille toises. Le lendemain, les redoutes de Salionzo furent cernées, et on y prit quelques pièces de canon et 1200 hommes. Il faut croire que c'est par une faute de l'état-major autrichien, que ces garnisons n'ont pas reçu l'ordre de se retirer sur Peschiera. Il est difficile, toutefois, de justifier la conduite de ce général.

Les Français firent une attaque inutile en voulant enlever Borghetto; la brave soixante-douzième demi-brigade, qui en fut chargée, y perdit l'élite de ses soldats. Il suffisait de canonner vivement ce poste et d'y jeter des obus; car on ne peut pas entrer dans Borghetto, si l'on n'est pas maître de Valleggio;

[illegible] maître [illegible] dernier point, tout [illegible] Effecti-vement [illegible] la [illegible] garnison [illegible] se ren-dit [illegible] en pure perte [illegible] hommes [illegible] demi-[illegible].

XI.

[illegible] l'armée se porta en avant, [illegible] entre Lé-[illegible] Elle avait envoyé un déta-chement [illegible] deux ré-[illegible] sur les bords du lac [illegible] communication par [illegible] entre [illegible] et Peschiera, que [illegible].

L'armée française passa l'Adige le premier [illegible] Bussolengo. [illegible] presque impraticable. Le lendemain [illegible] Vérone [illegible] dans le château. La division Ro-chambeau s'était portée de Lodron sur l'Adige, par Riva, [illegible] et Mori. Ce mouvement avait obligé les Autrichiens d'évacuer la Corona. Le 6 janvier, ils furent chassés des hauteurs de Caldiero; les Français entrèrent à Vicence. [illegible] corps de Moncey était à Roveredo. Le 11, [illegible]ée française passa la Brenta devant Fonta-[illegible]. Pendant ces mouvements, le corps d'ar-[illegible] d'observation du midi entrait en Italie; le [illegible] arriva à Milan. D'un autre côté, Macdonald

avec l'armée des Grisons, était entré à Trente, le 7 janvier, avait poursuivi les Autrichiens dans la vallée de la Brenta; et, dès le 9, il se trouvait en communication avec l'armée d'Italie, par Roveredo. L'armée autrichienne, au contraire, s'affaiblissait de plus en plus. Inférieure d'un tiers, dès l'ouverture de la campagne, à l'armée française, elle avait, depuis, éprouvé de grandes pertes. Le combat de Possolo lui avait coûté beaucoup de morts et de blessés, et ses pertes en prisonniers s'élevaient de 5 à 6,000 hommes. Les garnisons qu'elle avait laissées dans Mantoue, Peschiera, Vérone, Ferrare, Porto-Legnano, l'avaient beaucoup réduite. Toutes ces pertes la mettaient hors d'état de tenir aucune ligne devant l'armée française. L'Adige une fois passé, l'armée autrichienne fut obligée d'envoyer une partie de ses forces pour garder les débouchés du Tyrol; et ces troupes se trouvèrent occupées par l'armée des Grisons, qui arrivait en ligne. Le général Baraguey d'Hilliers était à Botzen. A tous ces motifs de découragement, se joignit la nouvelle de l'arrivée de l'armée du Rhin aux portes de Vienne. En un mot, il fallait que l'armée autrichienne fût bien faible et bien découragée, puisqu'elle en garda pas les hauteurs de Caldiero, et laissa franchir à l'armée française tous les points qu'elle lui pouvait disputer. Aussitôt que cette dernière eut passé la Brenta, M. de Bellegarde renouvela la demande d'un armistice.

Le général Marmont et le colonel Sébastiani furent chargés par le général en chef de le négocier. Les ordres les plus positifs du pre-

mier consul portaient de n'en faire aucun, que lorsque l'armée française serait sur l'Isonzo, afin de bien couper l'armée autrichienne de Venise ; ce qui l'eût obligée de laisser une forte garnison dans cette ville, dont les habitants n'étaient pas bien disposés pour les Autrichiens. Cette circonstance pouvait procurer de nouveaux avantages à l'armée française. Mais le premier consul avait insisté surtout pour ne rien conclure, avant qu'on n'eût la place de Mantoue. Le général français montra, dans cette négociation, peu de caractère, et il signa, le 16 janvier, l'armistice à Trévise.

Brune renonça de lui-même à demander Mantoue ; c'était le seule question politique. Il se contenta d'obtenir Peschiera, Porto-Legnano, Ferrare, etc. Les garnisons n'en étaient pas prisonnières de guerre ; elles emmenaient avec elles leur artillerie, et la moitié des vivres des approvisionnements de ces places. La flotille de Peschiera, qui appartenait de droit à l'armée française, ne fut pas même livrée.

La convention de Trévise porta le cachet de la faiblesse des négociateurs qui la conclurent. Il est évident que toutes les conditions étaient à l'avantage de l'Autriche. Par suite des succès que l'armée française avait obtenus, et en raison de sa supériorité numérique et morale, Peschiera, Ferrare, etc., étaient des places prises : c'étaient donc des garnisons formant un total de 5 à 6000 hommes, de l'artillerie, des vivres, et une flotille, que l'on rendait à des ennemis vaincus. La seule place qui pût tenir assez longtemps, pour aider l'Autriche à soutenir une nouvelle

velle campagne, était Mantoue; et, non-seulement cette place restait au pouvoir des ennemis, mais on lui accordait un arrondissement de huit cents toises, et la faculté de recevoir des approvisionnements au-delà de ceux nécessaires à la garnison et aux habitants.

Au mécontentement que le premier consul avait éprouvé de toutes les fautes militaires commises dans cette campagne, se joignit celui de voir ses ordres transgressés, les négociations compromises, et sa position en Italie incertaine. Il fit sur-le-champ connaître à Brune qu'il désavouait la convention de Trévise, lui enjoignant d'annoncer que les hostilités allaient recommencer, à moins qu'on ne remît Mantoue. Le premier cunsul fit faire la même déclaration au comte de Cobentzel, à Lunéville. Ce ministre, qui commençait enfin à être persuadé de la nécessité de traiter de bonne foi, et dont l'orgueil avait plié devant la catastrophe, qui menaçait son maître, signa, le 26 janvier, l'ordre de livrer Mantoue à l'armée française. Ce qui eut lieu le 17 février. A cette condition, l'armistice fut maintenu. Pendant les négociations, le château de Vérone avait capitulé, et sa garnison de 1700 hommes avait été prise.

Cette campagne d'Italie donna la mesure de Brune, et le premier consul ne l'employa plus dans des commandements importants. Ce général, qui avait montré la plus brillante bravoure et beaucoup de décisions à la tête d'une brigade, ne paraissait pas fait pour commander en chef.

Néanmoins les Français avaient toujours

mier consul portaient de n'en [illegible], et toutes que lorsque l'armée française [illegible] entre leurs sonzo, afin de bien cou[illegible] Tyrol et des chienne de Venise; ce qui l'[illegible] du territoire de une forte garnison dans [illegible] démarcation de habitants n'étaient pas [illegible] gauche de la Li- Autrichiens. Cette circo[illegible] la mer, la crête des de nouveaux avantage[illegible] et Zeliné, et redes- le premier consul a[illegible] Lintz, où elle rencon- ne rien conclure, [illegible]tice d'Allemagne. de Mantoue. Le g[illegible] cette négociatio[illegible] XIII. le 16 janvier,

Brune re[illegible] Miollis, qui était resté en Tos- Mantoue; c'[illegible] avait un corps de 5 à 6,000 hom- Il se cont[illegible] armes; la majorité de ces troupes Legnano, [illegible] italiennes. Les garnisons qu'il étaient p[illegible] laisser à Livourne, à Lucques, au menaie[illegible] Florence, et sur dives autres points, moitié[illegible] laient de disponible qu'un corps de ces p[illegible] hommes. Le général de Damas, parte[illegible] force de 16,000 hommes, dont 8,000 pas[illegible] hommes, était venu prendre position sur [illegible] de la Toscane, après avoir traversé la [illegible] du pape. Il devait combiner ses opé- Il [illegible] dans la Romagne et le Ferrarois, avec l'[illegible] d'insurgés, chassés de Toscane par la garde nationale de Bologne, et par une co- lonne mobile qu'avait envoyée le général Brune, sur la droite du Pô. La retraite de l'armée au- trichienne, qui, successivement, avait été obligée de passer le Pô, le Mincio, l'Adige, la Brenta, avait déconcerté tous les projets des ennemis sur la rive droite du Pô. Le général Miollis, établi à Florence, maintenait le bon

l'intérieur; et les batteries élevées
aient en respects les bâtiments
ichiens, qui s'étaient montrés
aient retirés, partie sur Venise
rcer la garnison, et partie sur

anvier, le général Miollis, instruit
ision de 5 à 6,000 hommes du corps
s, s'était portée sur Sienne, dont elle
nsurgé la population, sentit la nécessité
apper un coup, qui prévînt et arrêtât les
rrections prêtes à éclater sur plusieurs
utres points. Il profita de la faute que venait de commettre le général de Damas, officier sans talent ni mérite militaire, de détacher aussi loin de lui une partie de ses forces, et marcha contre ce corps avec 3,000 hommes. Le général Miollis rencontra les Napolitains et les insurgés en avant de Sienne, les culbuta aussitôt sur cette ville, dont il força les portes à coups de canon et de hache, et passa au fil de l'épée tout ce qu'il y rencontra les armes à la main. Il fit poursuivre, plusieurs jours, les restes de ces bandes, et les rejeta au-delà de la Toscane, dont il rétablit ainsi, et maintint la tranquillité.

Cependant de nouvelles forces étaient parties de Naples, pour venir renforcer l'armée de M. de Damas.

Le général Murat, commandant en chef la troisième armée de réserve, qui venait de prendre la dénomination d'armée d'observation d'Italie, et dont le quatier-général était à Genève, dans les premièrs jours de janvier, passa le Petit-Saint-Bernard, le mont Genèvre

et le mont Cénis, et arriva, le 13 janvier, à Milan. Cette armée continua sa route sur Florence; elle était composée des divisions Tarreau et Mathieu, et d'une division de cavalerie. Un des articles de la convention de Trévise, portait que la place d'Ancône serait remise à l'armée française. Le général Murat, en conséquence, eut ordre de prendre possession de cette place, de chasser les troupes napolitaines des états du pape, et de les menacer même dans l'intérieur du royaume de Naples. Ce général, arrivé à Florence le 20 janvier, expédia le général Paulet, avec une brigade de 3,000 hommes de toutes armes, pour prendre possession d'Ancône et de ses forts. Ce dernier passa à Cézenna, le 23 janvier, et le 27, il prit possession des forts et de la ville d'Ancône. Cependant le premier consul avait ordonné qu'on eût pour le pape les plus grands égards. Le général Murat avait même écrit de Florence, le 24 janvier, au cardinal, premier ministre de S. S., pour l'informer des intentions du premier consul, et de l'entrée de l'armée d'observation dans les états du saint-père, afin d'occuper Ancône, d'après la convention du 16, et de rendre à sa Sainteté le libre gouvernement de ses états, en obligeant les Napolitains à évacuer le château Saint-Ange et le territoire de Rome. Il prévint aussi le cardinal, qu'il avait ordre de ne s'approcher de Rome, que dans le cas où sa sainteté le jugerait nécessaire.

Dès son arrivée en Toscane, le général français avait écrit à M. de Damas, pour lui demander les motifs de son mouvement offensif me, et lui signifier qu'il eût à évacuer

sur le-champ le territoire romain. M. de Damas lui avait répondu de Viterbe, que les opérations du corps sous ses ordres, avaient toujours dû se combiner avec celles de l'armée de M. de Bellegarde; que, lorsque le général Miollis avait attaqué son avant-garde, à Sienne, à vingt-six milles de son corps d'armée, il allait se retirer sur Rome, imitant le mouvement de l'armée autrichienne, sur la Brenta; mais que, puisqu'un armistice avait été conclu avec les Autrichiens, les troupes qu'il commandait, étant celles d'une cour alliée de l'empereur, se trouvaient aussi en armistice avec les Français.

Le général Murat lui répondit sur-le-champ, que l'armistice conclu avec l'armée autrichienne ne concernait en rien l'armée napolitaine; qu'il était donc nécessaire qu'elle évacuât le château Saint-Ange et les états du pape; que la considération du premier consul pour l'empereur de Russie, pouvait seule protéger le roi de Naples; mais que ni l'armistice, ni le cabinet de Vienne, ne pouvaient en rien le protéger. En même temps, le général Murat mit sa petite armée en mouvement. Les deux divisions d'infanterie furent dirigées, le 28 janvier, par la route d'Arezzo, sur Perugio et Foligno, où elles arrivèrent le 4 février. Le général Paulet eut ordre de se rendre d'Ancône, avec deux bataillons, à Foligno, en passant par Macerata et Tolentino. Pendant ces mouvements, l'artillerie, qui se dirigeait sur Florence, par le débouché de Pistoia, eut ordre de continuer sa route par Bologne et Ancône. Ainsi le corps d'observation marchait sans son artillerie; faute qui ne peut jamais être excusée, que lorsque

les chemins par où passe l'armée, soient absolument impraticables au canon. Or, celui de Bologne à Florence n'est pas dans ce cas, les voitures peuvent y passer. Aussitôt que l'armée napolitaine fut instruite de la marche du corps d'observation, elle se replia en toute hâte sous les murs de Rome.

Le général Paulet, dès son arrivée à Ancône, y avait fait rétablir les autorités et placer les couleurs du pape; ce qui excita la reconnaissance de ce pontife, qui se hâta de faire écrire au général Murat, par le cardinal Consalvi, le 31 janvier, pour lui exprimer *le vif sentiment dont il était pénétré pour le premier consul; auquel, dit-il, est attachée la tranquillité de la religion, ainsi que le bonheur de l'Europe.*

Le 9 février, l'armée française était placée sur la Nera, jusqu'à son embouchure dans le Tibre, et jusqu'aux confins des états du roi de Naples.

Enfin, après quelques pourparlers, le général Murat consentit, par égard pour la Russie, à signer, le 18 fevrier, à Foligno, un armistice de trente jours, entre son corps d'armée et les troupes napolitaines. D'après cet armistice, elles durent évacuer Rome et les états du pape. Le premier mars, à la suite de l'arrivée à Naples du colonel Beaumont, aide-de-camp du général Murat, l'embargo fut mis sur tous les bâtiments anglais, qui se trouvaient dans les ports de ce royaume. Tous les Anglais en furent expulsés, et l'armée napolitaine rentra sur son territoire. Le 28 mars suivant, un traité de paix fut signé entre la république française et

cour de Naples, par le citoyen Alquier et le chevalier Micheroux. D'après l'un des articles, un corps français pouvait, sur la demande du roi de Naples, être mis à sa disposition, pour garantir ce royaume des attaques des Anglais et des Turcs. En vertu de ce même article, le général Soult fut envoya, le 2 avril, avec un corps de 10 à 12,000 hommes, pour occuper Otrante, Brindisi, Tarente, et tout le bout de la presqu'île, afin d'établir des communications plus faciles avec l'armée d'Égypte. Ce corps arriva à sa destination vers le 25 avril. Dans le courant de ce mois, la Toscane fut remise au roi d'Etrurie, conformément au traité de Lunéville, et à celui conclu entre la France et l'Espagne. Cependant les Anglais occupaient encore l'île d'Elbe. Le premier mai, le colonel Marietty, parti de Bastia avec 600 hommes, débarqua près de Marciana, dans cette île, pour en prendre possession, d'après le traité conclu avec le roi de Naples. Le lendemain, il entra à Porto-Longone, après avoir chassé un rassemblement considérable de paysans insurgés, d'Anglais et de déserteurs. Il fut joint dans cette place, le même jour, par le général de division Tharreau, qui s'était embarqué à Piombino avec un bataillon français et 500 Polonais. Ces troupes réunies, marchèrent aussitôt pour cerner Porto-Ferrajo, qui fut sommé de se rendre. Ainsi toute la partie de l'île cédée par le traité de Florence, fut remise au pouvoir des Français.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

NEUTRES.

Du droit des gens, observé par les puissances dans la guerre de terre; et du droit des gens, observé par elles dans la guerre de mer. — Des Principes du droit maritime des puissances neutres. — De la neutralité armée de 1780, dont les principes, qui étaient ceux de la France, de l'Espagne, de la Hollande, de la Russie, de la Prusse, du Dänemarck, de la Suède, étaient en opposition avec les prétentions de l'Angleterre à cette époque. — Nouvelles prétentions de l'Angleterre, mises en avant, pour la première fois et successivement, dans le cours de la guerre de la révolution, depuis 1793 jusqu'en 1800. L'Amérique reconnaît ces prétentions; discussions qui en résultent avec la France. — Opposition à ces prétentions de la part de la Russie, de la Suède, du Dänemarck, de la Prusse. Evènements qui s'ensuivent. Convention de Copenhague, où, malgré la présence d'une flotte anglaise supérieure, le Dänemarck ne reconnaît aucune des prétentions de l'Angleterre. [illegible] est ajournée. — Traité de Paris

entre la république française et les États-Unis d'Amérique, qui termine les différends survenus entre les deux puissances, par suite de l'adhésion des Américains aux prétentions des Anglais. La France et l'Amérique proclament solennellement les principes du droit maritime des neutres. — Causes qui indisposent l'empereur Paul Ier contre l'Angleterre. — La Russie, le Dänemarck, la Suède, la Prusse, proclament les principes reconnus par le traité du 30 septembre entre la France et l'Amérique. Convention, dite neutralité armée, signée le 16 décembre 1800. — Guerre entre l'Angleterre d'un côté, la Russie, le Dänemarck, la Suède et la Prusse de l'autre. Ce qui constate qu'à cette époque ces puissances, non plus que la France, la Hollande, l'Amérique et l'Espagne ne reconnaissaient aucune des prétentions de l'Angleterre. — Bataille de Copenhague, le 2 avril 1801. — Assassinat de l'empereur, Paul Ier. — La Russie, la Suède, le Dänemarck, se désistent des principes de la neutralité armée. Nouveaux principes des droits des neutres reconnus par ces puissances. Traité du 17 juin 1801, signé par lord St-Helens. Ces nouveaux droits n'engagent que les puissances qui les ont reconnus par ledit traité.

---

§. Ier.

Le droit des gens, dans les siècles de barbarie, était le même sur terre que sur mer. Les individus des nations ennemies étaient faits

prisonniers, soit qu'ils eussent été pris les armes à la main, soit qu'ils fussent de simples habitants; et ils ne sortaient d'esclavage qu'en payant une rançon. Les propriétés mobilières, et même foncières, étaient confisquées, en tout ou en partie. La civilisation s'est fait sentir rapidement et a entièrement changé le droit des gens dans la guerre de terre, sans avoir eu le même effet dans celle de mer. De sorte que, comme s'il y avait deux raisons et deux justices, les choses sont réglées par deux droits différents. Le droit des gens, dans la guerre de terre, n'entraîne plus le dépouillement des particuliers, ni un changement dans l'état des personnes. La guerre n'a action que sur le gouvernement. Ainsi les propriétés ne changent pas de mains, les magasins de marchandises restent intacts, les personnes restent libres. Sont seulement considérés comme prisonniers de guerre, les individus pris les armes à la main, et faisant partie de corps militaires. Ce changement a beaucoup diminué les maux de la guerre. Il a rendu la conquête d'une nation plus facile, la guerre moins sanglante et moins désastreuse. Une province conquise prête serment, et, si le vainqueur l'exige, donne des ôtages, rend les armes; les contributions se perçoivent au profit du vainqueur, qui, s'il le juge nécessaire, établit une contribution extraordinaire, soit pour pourvoir à l'entretien de son armée, soit pour s'indemniser lui-même des dépenses que lui a causées la guerre. Mais cette contribution n'a aucun rapport avec la valeur des marchandises en magasin; c'est seulement une augmentation proportionnelle plus

ou moins forte de la contribution ordinaire. Rarement cette contribution équivaut à une année de celles que perçoit le prince, et elle est imposée sur l'universalité de l'état; de sorte qu'elle n'entraîne jamais la ruine d'aucun particulier.

Le droit des gens qui régit la guerre maritime, est resté dans toute sa barbarie; les propriétés des particuliers sont confisquées; les individus non combattants sont faits prisonniers. Lorsque deux nations sont en guerre, tous les bâtiments de l'une ou de l'autre, naviguant sur les mers, ou existant dans les ports, sont susceptibles d'être confisqués, et les individus à bord de ces bâtiments, sont faits prisonniers de guerre. Ainsi, par une contradiction évidente, un bâtiment anglais (dans l'hypothèse d'une guerre entre la France et l'Angleterre), qui se trouvera dans le port de Nantes, par exemple, au moment de la déclaration de guerre, sera confisqué; les hommes à bord seront prisonniers de guerre, quoique non combattants et simples citoyens; tandis qu'un magasin de marchandises anglaises, appartenant à des Anglais existants dans la même ville, ne sera ni séquestré ni confisqué, et que les négociants anglais voyageant en France ne seront point prisonniers de guerre, et recevront leur itinéraire et les passe-ports nécessaires pour quitter le territoire. Un bâtiment anglais, naviguant et saisi par un vaisseau français, sera confisqué, quoique sa cargaison appartienne à des particuliers; les individus trouvés à bord de ce bâtiment, seront prisonniers de guerre, quoique non combattants; et un convoi de cent charrettes de marchandises, appartenant à des

Anglais, et traversant la France, au moment de la rupture entre les deux puissances, ne sera pas saisi.

. Dans la guerre de terre, les propriétés même territoriales que possèdent des sujets étrangers, ne sont point soumises à confiscation; elles le sont tout au plus au séquestre. Les lois qui régissent la guerre de terre, sont donc plus conformes à la civilisation et au bien-être des particuliers; et il est à desirer qu'un temps vienne, où les mêmes idées libérales s'étendent sur la guerre de mer, et que les armées navales de deux puissances puissent se battre, sans donner lieu à la confiscation des navires marchands, et sans faire constituer prisonniers de guerre les simples matelots du commerce ou les passagers non militaires. Le commerce se ferait alors, sur mer, entre les nations belligérantes, comme il se fait, sur terre, au milieu des batailles que se livrent les armées.

§. II.

La mer est le domaine de toutes les nations; elle s'étend sur les trois quarts du globe, et établit un lien entre les divers peuples. Un bâtiment chargé de marchandises, naviguant sur les mers. est soumis aux lois civiles et criminelles de son souverain, comme s'il était dans l'intérieur de ses états. Un bâtiment, qui navigue, peut être considéré comme une colonie flottante, d[illegible]ce sens que toutes les nations sont égale[illegible]veraines sur les mers. Si les navires [illegible]rce des puissances en guerre pouvaient librement, il n'y aurait, à plus forte [illegible]une enquête à exercer sur les neu-

tres. Mais, comme il est passé en principe, que les bâtiments de commerce des puissances belligérantes sont susceptibles d'être confisqués, il a dû en résulter le droit, pour tous les bâtiments de guerre belligérants, de s'assurer du pavillon du bâtiment neutre qu'ils rencontrent; car, s'il était ennemi, ils auraient le droit de le confisquer. De là, le droit de visite, que toutes les puissances ont reconnu par les divers traités; de là, pour les bâtiments belligérants, celui d'envoyer leurs chaloupes à bord des bâtiments neutres de commerce, pour demander à voir leurs papiers et s'assurer ainsi de leur pavillon. Tous les traités ont voulu que ce droit s'exerçât avec tous les égards possibles, que le bâtiment armé se tint hors de la portée de canon, et que deux ou trois hommes seulement, pussent débarquer sur le navire visité, afin que rien n'eût l'air de la force et de la violence. Il a été reconnu qu'un bâtiment appartient à la puissance dont il porte le pavillon, lorsqu'il est muni de passe-ports et d'expéditions en règle, et lorsque le capitaine et la moitié de l'équipage sont des nationaux. Toutes les puissances se sont engagées, par les divers traités, à défendre à leurs sujets neutres, de faire, avec les puissances en guerre, le commerce de contrebande; et elles ont désigné, sous ce nom, le commerce des munitions de guerre, telles que poudre, boulets, bombes, fusils. selles, brides, cuirasses, etc. Tout bâtiment ayant de ces objets à bord, est censé avoir transgressé les ordres de son souverain, puisque ce dernier s'est engagé à défendre ce commerce à ses sujets; et ces objets de contrebande sont confisqués.

La visite faite par les bâtiments croiseurs, ne fut donc plus une simple visite pour s'assurer du pavillon; et le croiseur exerça, au nom même du souverain dont le pavillon couvrait le bâtiment visité, un nouveau droit de visite, pour s'assurer si ce bâtiment ne contenait pas des effets de contrebande. Les hommes de la nation ennemie, mais seulement les hommes de guerre, furent assimilés aux objets de contrebande. Ainsi cette inspection ne fut pas une dérogation au principe, que le pavillon couvre la marchandise.

Bientôt il s'offrit un troisième cas. Des bâtiments neutres se présentèrent pour entrer dans des places assiégées, et qui étaient bloquées par des escadres ennemies. Ces bâtiments neutres ne portaient pas de munitions de guerre, mais des vivres, des bois, des vins et d'autres marchandises, qui pouvaient être utiles à la place assiégée et prolonger sa défense. Après de longues discussions entre les puissances, elles sont convenues, par divers traités, que dans le cas où une place serait réellement bloquée, de manière qu'il y eût danger évident, pour un bâtiment, de tenter d'y entrer, le commandant du blocus pourrait interdire au bâtiment neutre, l'entrée dans cette place, et le confisquer, si, malgré cette défense, il employait la force ou la ruse pour s'y introduire.

Ainsi les lois maritimes sont basées sur ces principes: 1° Le pavillon couvre la marchandise. 2° Un bâtiment neutre peut être visité par un bâtiment belligérant, pour s'assurer de son pavillon et de son chargement, dans ce sens qu'il [illegible] ontrebande. 3° La contrebande est

restreinte aux munitions de guerre. 4° Des bâtiments neutres peuvent être empêchés d'entrer dans une place, si elle est assiégée, pourvu que le blocus soit réel, et qu'il y ait danger évident, en y entrant. Ces principes forment le droit maritime des neutres, parce que les différents gouvernements se sont librement et par des traités, engagés à les observer et à les faire observer par leurs sujets. Les diverses puissances maritimes, la Hollande, le Portugal, l'Espagne, la France, l'Angleterre, la Suède, le Danemarck et la Russie, ont, à plusieurs époques et successivement, contracté l'une avec l'autre, ces engagements, qui ont été proclamés aux traités généraux de pacification, tels que ceux de Westphalie, en 1648, et d'Utrecht, en 1713.

§. III.

L'Angleterre, dans la guerre d'Amérique, en 1778, prétendit, 1° que les marchandises propres à construire les vaisseaux, telles que bois, chanvre, goudron, etc., étaient de contrebande; 2° qu'un bâtiment neutre avait bien le droit d'aller d'un port ami dans un port ennemi, mais qu'il ne pouvait pas trafiquer d'un port ennemi à un port ennemi; 3° que les bâtiments neutres ne pouvaient pas naviguer de la colonie à la métropole ennemie; 4° que les puissances neutres n'avaient pas le droit de faire convoyer, par des bâtiments de guerre, leurs bâtiments de commerce, ou que, dans ce cas, ils n'étaient pas affranchis de la visite.

Aucune puissance indépendante ne voulut reconnaître ces injustes prétentions. En effet la

mer étant le domaine de toutes les nations, aucune n'a le droit de régler la législation de ce qui s'y passe. Si les visites sont permises sur un bâtiment qui arbore un pavillon neutre, c'est parce que le souverain l'a permis lui-même, par ses traités. Si les marchandises de guerre sont contrebande, c'est parce que les traités l'ont réglé ainsi. Si les puissances belligérantes peuvent les saisir, c'est parce que le souverain, dont le pavillon est arboré sur le bâtiment neutre, s'est lui-même engagé à ne point autoriser ce genre de commerce. Mais vous ne pouvez pas étendre la liste des objets de contrebande à votre volonté, disait-on aux Anglais; et aucune puissance neutre ne s'est engagée à défendre le commerce des munitions navales, telles que bois, chanvre, goudron, etc.

Quant à la deuxième prétention, elle est contraire, ajoutait-on, à l'usage reçu. Vous ne devez vous ingérer dans les opérations de commerce des neutres, que pour vous assurer du pavillon, et qu'il n'y a pas de contrebande. Vous n'avez pas le droit de savoir ce que fait un bâtiment neutre, puisqu'en pleine mer ce bâtiment est chez lui, et, en droit, hors de votre puissance. Il n'est pas couvert par les batteries de son pays, mais il l'est par la puissance morale de son souverain.

La troisième prétention n'est pas plus fondée. L'état de guerre ne peut avoir aucune influence sur les neutres; ils doivent donc faire, en guerre, ce qu'ils peuvent faire pendant la paix. Or, dans de l'état de paix, vous n'avez pas le dr[illegible]êcher, et vous ne trouveriez pas n[illegible]fissent le commerce des colonies

avec

avec la métropole. Si les bâtiments étrangers sont empêchés de faire ce commerce, ils ne le sont pas d'après le droit des gens, mais par une loi municipale; et, toutes les fois qu'une puissance a voulu permettre à des étrangers le commerce de ses colonies, personne n'a eu le droit de s'y opposer.

Quant à la quatrième prétention, on répondait que, comme le droit de visite n'existait que pour s'assurer du pavillon et de la contrebande, un bâtiment armé, commissionné par le souverain, constatait bien mieux le pavillon et la cargaison des bâtiments marchands de son convoi, ainsi que les réglements relatifs à la contrebande, arrêtés par son maître, que ne le faisait la visite des papiers d'un navire marchand; qu'il résulterait de la prétention dont il s'agit qu'un convoi, escorté par une flotte de huit ou dix vaisseaux de 74, d'une puissance neutre, serait soumis à la visite d'un brick ou d'un corsaire d'une puissance belligérante.

Lors de la guerre d'Amérique (1778), M. de Castries, ministre de la marine de France, fit adopter un réglement relatif au commerce des neutres. Ce réglement fut dressé, d'après l'esprit du traité d'Utrecht et des droits des neutres. On y proclama les quatre principes ci-dessus énoncés, et on y déclara qu'il aurait son execution pendant six mois, après lesquels il cesserait d'avoir lieu envers les nations neutres qui n'auraient pas fait reconnaître leurs droits par l'Angleterre.

Cette conduite était juste et politique; elle satisfit toutes les puissances neutres, et jeta un nouveau jour sur cette question. Les Hol-

landais, qui faisaient alors le plus grand commerce, chicanés par les croiseurs anglais et les décisions de l'amirauté de Londres, firent escorter leurs convois par des bâtiments de guerre. L'Angleterre avança cet étrange principe, que les neutres ne pouvaient escorter leurs convois marchands, ou que du moins, cela ne pouvait les dispenser d'être visités. Un convoi, escorté par plusieurs bâtiments de guerre hollandais, fut attaqué, pris, et conduit dans les ports anglais. Cet évènement remplit la Hollande d'indignation; et peu de temps après, elle se joignit à la France et à l'Espagne, et déclara la guerre à l'Angleterre.

Catherine, impératrice de Russie, prit fait et cause dans ces grandes questions. La dignité de son pavillon, l'intérêt de son empire, dont le commerce consistait principalement en marchandises propres à des constructions navales, lui firent prendre la résolution de se constituer, avec la Suède et le Dänemark, en neutralité armée. Ces puissances déclarèrent qu'elles feraient la guerre à la puissance belligérante qui violerait ces principes: 1° que le pavillon couvre la marchandise (la contrebande exceptée); 2° que la visite d'un bâtiment neutre par un bâtiment de guerre, doit se faire avec tous les égards possibles; 3° que les munitions de guerre, canons, poudre, boulets, etc., seulement, sont objets de contrebande; 4° que chaque puissance a le droit de convoyer les bâtiments marchands, et que, dans ce cas, la déclaration du commandant du bâtiments de guerre, est suffisante pour justifier le pavillon et la cargaison des bâtiments convoyés; 5° enfin, qu'un

port n'est bloqué par une escadre, que lorsqu'il y a danger évident d'y entrer, mais qu'un bâtiment neutre ne pourrait être empêché d'entrer dans un port précédemment bloqué par une force, qui ne serait plus présente devant le port, au moment où le bâtiment se présenterait, quelle que fût la cause de l'éloignement de la force qui bloquait, soit qu'elle provint des vents ou du besoin de se réapprovisionner.

Cette neutralité du Nord fut signifiée aux puissances belligérantes, le 15 août 1780. La France et l'Espagne, dont elle consacrait les principes, s'empressèrent d'y adhérer. L'Angleterre seule témoigna son extrême déplaisir; mais, n'osant pas braver la nouvelle confédération, elle se contenta de se relâcher, dans l'exécution, de toutes ses prétentions, et ne donna lieu à aucune plainte de la part des puissances neutres confédérées. Ainsi, par cette non-mise à exécution de ses principes, elle y renonça réellement. Quinze mois après, la paix de 1783 mit fin à la guerre maritime..

§. IV.

La guerre entre la France et l'Angleterre commença en 1793. L'Angleterre devint bientôt l'ame de la première coalition. Dans le temps que les armées autrichiennes, prussiennes, espagnoles et piémontaises envahissaient nos frontières, elle employait tous les moyens pour arriver à la ruine de nos colonies, La prise de Toulon, où notre escadre fut brûlée, le soulèvement des provinces de l'Ouest, où périt un si grand nombre de marins, anéan-

le parti fédéraliste, il fit proposer le commandement de l'armée de défense au général Washington. Le 26. mai, un acte du congrès autorisa le président à enjoindre aux commandants des vaisseaux de guerre américains de s'emparer de tout vaisseau qui serait trouvé près des côtes, et dont l'intention serait de commettre des déprédations sur les navires appartenant à des citoyens des États-Unis; et de reprendre ceux de ces vaisseaux, qui auraient été capturés. Le 9 juin, un nouveau bill suspendit toutes les relations commerciales avec la France. Le 25, un troisième bill déclara nuls les traités de 1778 et la convention consulaire du 4 novembre 1788, portant que les États-Unis sont *délivrés et exonérés des stipulations desdits traités.* Ce bill fut motivé 1° sur ce que la république française avait itérativement violé les traités conclus avec les États-Unis, au grand détriment des citoyens de ce pays, en confisquant, par exemple, des marchandises ennemies à bord des bâtiments américains, tandis qu'il était convenu que le bâtiment sauverait la cargaison; en équipant des corsaires contre les droits de la neutralité, dans les ports de l'Union; en traitant les matelots américains, trouvés à bord des navires ennemis, comme des pirates, etc.; 2° sur ce que la France, malgré le desir des États-Unis d'entamer une négociation amicale, et au lieu de réparer le dommage causé par tant d'injustices, osait, d'un ton hautain, demander un tribut, en forme de prêt ou autre-

ers la fin du mois de juillet, le der-

nier plénipotentiaire américain, M. de Gerry, qui était resté jusque alors à Paris, partit pour l'Amérique.

La France venait d'être humiliée; la deuxième coalition s'était emparée de l'Italie, et avait attaqué la Hollande. Le gouvernement français fit faire quelques démarches par son ministre en Hollande, M. Pichon, prés de l'envoyé américain, auprès de cette puissance. Des ouvertures furent faites au président des États-Unis, M. Adams. Celui-ci annonçant, à l'ouverture du congrès, les tentatives faites par le gouvernement français, pour rouvrir les négociations, disait que, bien que le désir du gouvernement des Etats-Unis fût de ne pas rompre entièrement avec la France, il était cependant impossible d'y envoyer de nouveaux plénipotentiaires sans dégrader la nation américaine, jusqu'à ce que le gonvernement français eût donné les assurances convenables, que le droit sacré des ambassadeurs serait respecté. Il termina son discours, en recommandant de faire de grands préparatifs pour la guerre. Mais la nation américaine était loin de partager les opinions de M. Adams, sur la guerre avec la Erance. Le président céda à l'opinion générale, et, le 25 février 1799, nomma ministres plénipotentiaires, prés la république française, ponr terminer tous les différents entre les deux puissances, MM, Ellsvorth, Henry et Murray. Ils débarquèrent en France au commencement de 1800.

La mort de Washington, qui eut lieu le 15 décembre 1799, fournit au premier consul une occasion de faire connaître ses sentiments pour

les États-Unis d'Amérique. Il porta le deuil de ce grand citoyen, et le fit porter à toute l'armée, par l'ordre du jour suivant, en date du 9 février 1800: *Washington est mort! Ce grand homme s'est battu contre la tyrannie; il a consolidé la liberté de sa patrie. Sa mémoire sera toujours chère au peuple français, comme à tous les hommes libres des deux mondes, et spécialement aux soldats français, qui, comme lui et les soldats américains, se battent pour l'égalité, la liberté.* Le premier consul ordonna en outre, que, pendant dix jours, des crêpes noirs seraient suspendus à tous les drapeaux et guidons de la république.

§. V.

Le 9 février, une cérémonie eut lieu à Paris, au Champ de Mars. L'on y porta en grande pompe les trophées conquis par l'armée d'Orient; on y rendit un nouvel hommage au héros américain, dont M. de Fontanes prononça l'oraison funèbre devant toutes les autorités civiles et militaires de la capitale. Ces circonstances ne laissèrent plus aucun doute dans l'esprit des envoyés des États-Unis, sur le succès de leur négociation.

Le traité de 1794, entre l'Angleterre et l'Amérique, avait été un vrai triomphe pour l'Angleterre; mais il avait été désapprouvé par les puissances neutres de l'Europe. En toute occasion, le Dänemark, la Suède, la Russie, proclamaient avec affectation, les principes de la neutralité armée de 1780.

Le 4 juillet 1798, la frégate suédoise la

Troya, escortant un convoi, fut rencontrée par une escadre anglaise, qui l'obligea de se rendre à Margate avec les navires qu'elle accompagnait. Aussitôt que le roi de Suéde en fut informé, il donna ordre, au commandant du convoi, de se rendre à sa destination. Mais quelque temps après, un deuxième convoi sorti des ports de Suède, sous l'escorte d'une frégate (la Hulla Fersen), commandée par M. de Cederström, éprouva le même sort que la première. Le roi de Suède fit traduire devant un conseil de guerre les deux officiers commandant les frégates d'escorte; M. de Cederstrom fut condamné à mort.

A la même époque, un vaisseau anglais s'empara d'un navire suédois, et le conduisit à Elseneur; mais bientôt, bloqué dans ce port par plusieurs frégates danoisses, il fut obligé de rendre sa prise. Pendant les deux années suivantes, les esprits s'aigrirent encore. La destruction de l'escadre française à Aboukir, les malheurs de la France dans la campagne de 1799, accrurent la superbe anglaise. A la fin de décembre 1799, la frégate danoise la Hanfenen, capitaine Van Dockum, escortait des bâtiments marchands de cette nation et entrait dans le détroit, lorsqu'elle fut rencontré par plusieurs frégates anglaises. L'une d'elles envoya un canot, pour faire connaître au capitaine danois qu'on allait visiter son convoi. Celui-ci répondit que ce convoi était de sa nation, qu'il était sous son escorte, qu'il en garantissait le pavillon et le chargement, et qu'il ne souffrirait pas qu'on le visitât. Aussi-

tôt un canot anglais, se dirigea sur un navire du convoi, pour le visiter. La frégate danoise fit feu, blessa un Anglais, et s'empara du canot; mais le capitaine Vandockum le relâcha sur la menace des anglais, de commencer aussitôt les hostilités. Le convoi fut conduit à Gibraltar.

Dans une note, par laquelle M. Merry, envoyé anglais à Copenhague, demanda, le 10 avril 1800, le désaveu, l'excuse et la réparation qu'était en droit d'attendre le gouvernement britannique; il dit: „Le droit de visiter „et d'examiner les vaisseaux marchands en „pleine mer, de quelque nation qu'ils soient, „et quelle que soit leur cargaison ou desti„nation, le gouvernement britannique le re„garde comme le droit incontestable de toute „nation en guerre; droit qui est fondé sur „celui des gens, et qui a été généralement ad„mis et reconnu."

A cette note, M. Bernstorf, ministre de Dänemark, répondit, que le droit de faire visiter les bâtiments convoyés, n'avait été reconnu par aucune puissance maritime indépendante, et qu'elles ne pourraient le faire sans avilir leur propre pavillon; que le droit conventionnel de visiter un bâtiment marchand neutre, avait été attribué aux puissances belligérantes, seulement pour s'assurer de la sincérité du pavillon; que cette vérité était bien mieux constatée, quand c'était un bâtiment de guerre de la nation neutre qui le certifiait; que s'il en était autrement, il s'ensuivrait que les plus grandes escadres, escortant un convoi, seraient soumises à l'affront de le laisser visiter par un brick, ou même par un corsaire. Il termi-

nait en disant que le capitaine danois, qui avait repoussé une violence, à laquelle il ne devait pas s'attendre, n'avait fait que son devoir.

La frégate danoise la Freya, escortant un convoi marchand, se trouva, le 25 juillet 1800, à l'entrée de la Manche, en présence de quatre frégates anglaises, sur les onze heures du matin. L'une d'elles envoya à bord de la danoise, un officier, pour demander où elle allait, et prévenir qu'il allait visiter le convoi. Le capitaine Krapp repondit que son convoi était danois; il montra à l'officier anglais les papiers et les certificats qui constataient sa mission, et fit connaître qu'il s'opposerait à toute visite. Alors une frégate anglaise se dirigea sur le convoi, qui reçut ordre de se rallier à la Freya. En même temps, une autre frégate s'approcha de cette dernière, et tira sur un bâtiment marchand. Le danois répondit à son feu, mais de façon que le boulet passa par dessus la frégate anglaise. Sur les huit heures, le commodore anglais arriva avec son vaisseau, près de la Freya, et réitéra la demande de visiter le convoi sans aucune opposition. Sur le refus du capitaine Krapp, une chaloupe anglaise se dirigea sur le marchand le plus voisin. Le danois donna ordre de tirer sur la chaloupe; alors le commodore anglais, qui prenait en flanc la Freya, lui envoya toute sa bordée. Cette dernière riposta, se battit une heure contre les quatre frégates anglaises, et, perdant l'espoir de vaincre des forces si supérieures, amena son pavillon. Elle avait reçu trente boulets dans sa coque, et un grand nombre dans ses mats et agrès. Elle fut conduite, avec le convoi, aux

Dunes, où on la fit moullier à côté du vaisseau amiral. Les Anglais firent hisser, à bord de la Freya, le pavillon danois, et y mirent une garde de soldats anglais sans armes.

Cependant les esprits étaient fort aigris. Le Dänemark, la Suède, la Russie armaient leurs escadres, et annonçaient hautement l'intention de soutenir leurs droits par les armes. Lord Wilworth fut envoyé à Copenhague, où il arriva le 11 juillet, avec les pouvoirs nécessaires pour aviser à un moyen d'accommodement. Ce négociateur fut appuyé par une flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Dikinson, qui parut, le 19 août, devant le Sund. Tout était en armes sur la côté de Dänemark; on s'attendait à chaque instant au commencement des hostilités. Mais les flottes alliées de la Suède et de la Russie n'étaient pas prêtes. Ces puissances avaient espéré que des menaces seraient suffisantes; comme elles n'avaient pas prévu une attaque si subite, aucun traité n'avait été contracté entre elles à ce sujet. Après de longues conférences, lord Wilworth et le comte de Bernstorf signèrent une convention, le 31 août. Il y fut stipulé 1° que le droit de visiter les bâtiments allant sans convoi, était renvoyé à une discussion ultérieure; 2° que sa majesté danoise, pour éviter les évènements pareils à celui de la frégate la Freya, se dispenserait de convoyer aucun de ses bâtiments marchands, jusqu'à ce que des explications ultérieures, sur cet objet, eussent pu effectuer une convention définitive; 3° que la Freya et le convoi seraient relâchés; que la frégate trouverait, dans les

de sa majesté britannique, tout ce dont

elle aurait besoin pour se réparer, et ce, suivant l'usage entre les puissances amies et alliées.

On voit, que l'Angleterre et le Dänemark cherchaient également à gagner du temps. Par cette convention, faite sous le canon d'une flotte anglaise supérieure, le Dänemark échappa au danger imminent qui le menaçait; il ne reconnut aucune des prétentions de l'Angleterre. Seulement, il sacrifia son juste ressentiment et les réparations qu'il était en droit de demander pour les outrages faits à son pavillon.

Aussitôt que l'empereur de Russie, Paul Ier, fut informé de l'entrée d'une flotte anglaise dans la Baltique, avec des intentions hostiles, il fit mettre le séquestre sur tous les bâtiments anglais, qui se trouvaient dans ses ports; il y en avait plusieurs centaines. Il fit délivrer à tous les capitaines des navires, qui partaient des ports russes, une déclaration, portant, que la visite de tout bâtiment russe par un bâtiment anglais, serait considérée comme une déclaration de guerre.

§. VI.

Le premier consul nomma, pour traiter avec les ministres des États-Unis, les conseillers d'état, Joseph Bonaparte, Rœderer et Fleurieu. Les conférences eurent lieu successivement à Paris et à Morfontaine; on éprouva beaucoup de difficultés. Les deux républiques avaient-elles été en guerre ou en paix? Ni l'une ni l'autre n'avait fait de déclaration de guerre; mais le gouvernement américai

bill du 7 juillet 1798, déclaré les États-Unis *exonérés* des droits que la France avait acquis par le traité du 6 février 1778. Les envoyés ne voulaient pas revenir sur ce bill; cependant, on ne peut perdre des droits acquis par des traités, que de deux manières, par son propre consentement ou par l'effet de la guerre. Les Américains demandaient à être indemnisés de toutes les pertes que leur avaient fait éprouver les corsaires français, et, en dernier lieu, la loi du 18 janvier 1798. Ils convenaient que, de leur côté, ils dédommageraient le commerce français de celles qu'il avait essuyées. Mais la balance de ces indemnités était de beaucoup à l'avantage de l'Amérique. Les plénipotentiaires français firent aux ministres américains le dilemme suivant: „nous sommes en guerre „ou en paix. Si nous sommes en paix et que „notre état actuel ne soit qu'un état de més„intelligence, la France doit liquider tout „le tort que ses corsaires vous auront fait. „Vous avez évidemment perdu plus que nous, „nous devons solder la différence. Mais alors „les choses doivent être établies comme elles „étaient auparavant, et nous devons jouir de „tous les droits et priviléges dont nous jouis„sions en 1778. Si, au contraire, nous sommes „en état de guerre, vous n'avez pas droit „d'exiger des indemnités pour vos pertes, „tout comme nous n'avons pas le droit d'exi„ger les priviléges des traités que la guerre a „rompus."

Les mintstres américains se trouvèrent fort embarrassés. Apres de longues discussions, on le mezzo-termine, de déclarer qu'une con-

convention ultérieure statuerait sur l'une ou l'autre de ces situations. Cette difficulté une fois écartée, il ne restait plus qu'à stipuler pour l'avenir, et l'on aborda franchement les principes des droits des neutres. L'aigreur, qui existait entre les puissances du Nord et l'Angleterre, les divers combats qui avaient déja eu lieu, plusieurs causes qui avient influé sur le caractère de l'empereur Paul, la victoire de Marengo qui avait changé la face de l'Furope, tout faisait sentir de quelle utilité, pour les affaires générales, serait une déclaration claire et libérale des principes du droit maritime. Il fut expressément reconnu dans le nouveau traité: 1° que le pavillon couvre la marchandise; 2° que les objets de contrebande ne doivent s'entendre que des munitions de guerre, canons, fusils, poudre, boulets, cuirasses, selles, etc.; 3° que la visite, qui serait faite d'un navire neutre, pour s'assurer de son pavillon et des objets de contrebande, ne pourrait avoir lieu que hors de la portée de canon du bâtiment de guerre visitant; que deux ou trois hommes, au plus, monteraient à bord du neutre; que, dans aucun cas, on ne pourrait obliger le navire neutre d'envoyer à bord du bâtiment visitant; que chaque bâtiment serait porteur d'un certificat, qui justifierait de son pavillon; que l'aspect seul de ce certificat serait suffisant; qu'un bâtiment, qui porterait de la contrebande, ne serait soumis qu'à la confiscation de cette contrebande; qu'aucun bâtiment convoyé ne serait soumis à la visite; que la déclaration du commandant de l'escorte du convoi suffirait; que le droit de blocus ne devait s'appliquer

qu'aux places réellement bloquée, où l'on ne peut entrer sans un danger évident, et non à celles censées bloquées par des croisières; que les propriétés ennemies étaient couvertes par le pavillon neutre, tout comme les marchandises neutres, trouvées à bord de bâtiments ennemis, suivaient le sort de ces bâtiments, excepté toutefois pendant les deux premiers mois après la déclaration de guerre; que les vaisseaux et corsaires des deux nations seraient traités, dans les ports respectifs, comme ceux de la nation la plus favorisée.

Ce traité fut signé par les ministres plénipotentiaires des deux puissances à Paris, le 30 septembre 1800. Le 5 octobre suivant, M. Joseph Bonaparte, président de la commission chargée de la négociation, donna une fête, dans sa terre de Morfontaine aux envoyés américains; le premier consul y assista. Des emblêmes ingénieux, des inscriptions heureuses rappelaient les principaux évènements de la guerre de l'indépendance américaine, partout on voyait réunies les armes des deux républiques. Pendant le dîner, le premier consul porta le toast suivant: *Aux mânes des Français et des Américains morts sur le champ de bataille pour l'indépendance du Nouveau-Monde.* Celui-ci fut porté par le consul Cambacérès: *Au successeur de Washington.* Et le consul Lebrun porta le sien ainsi: *A l'union de l'Amérique avec les puissances du Nord, pour faire respecter la liberté des mers.* Le lendemain, 4 octobre, les ministres américains prirent congé du premier consul. On remarqua dans [illegible] discours les phrases suivantes: Qu'ils es-

péraient que la convention signée le 30 septembre, serait la base d'une amitié durable entre la France et l'Amérique, et que les ministres américains n'omettraient rien pour concourir à ce but. Le premier consul répondit que les différends, qui avaient existé, étaient terminés; qu'il n'en devait pas plus rester de trace que de démêlés de famille; que les principes libéraux, consacrés dans la convention du 30 septembre, sur l'article de la navigation, devaient être la base du rapprochement des deux républiques, comme ils l'étaient de leurs intérêts; et qu'il devenait, dans les circonstances présentes, plus important que jamais, pour les deux nations, d'y adhérer.

Le traité fut ratifié le 18 février 1801, par le président des États-Unis, qui en supprima l'article 2, ainsi conçu:

„Les ministres plénipotentiaires des deux „partis ne pouvant, pour le présent, s'accor- „der, relativement au traité d'alliance du 6 „février 1778, au traité d'amitié et de com- „merce de la même date, et à la convention „en date du 4 novembre 1788; non plus que „relativement aux indemnités mutuellement „dues ou réclamées, les parties négocieront „ultérieurement sur ces objets, dans un temps „convenable, et jusqu'à ce quelles se soient „accordées sur ces points, lesdits traités et „convention n'auront point d'effet, et les re- „lations des deux nations seront réglées ainsi „qu'il suit, etc.:"

La suppression de cet article faisait cesser à la fois les priviléges, qu'avait la France par le traité de 1778, et annulait les justes réclama-

tions que pouvait faire l'Amérique, pour des torts éprouvés en temps de paix. C'était justement ce que le premier consul s'était proposé, en établissant ces deux objets, l'un comme la balance de l'autre. Sans cela, il eût été impossible de satisfaire le commerce des Etats-Unis, et de lui faire oublier les pertes qu'il avait éprouvés. La ratification que donna le premier consul, le 31 juillet 1801, portait que, bien entendu, la suppression de l'article 2 annulait toute espèce de réclamation d'indemnités, etc.

Il n'est pas d'usage de faire des modifications aux ratifications. Rien n'est plus contraire au but de tout traité de paix, qui est de rétablir la bonne harmonie. Les ratifications doivent toujours être pures et simples; le traité doit y être transcrit, sans qu'il y soit opéré de changements, afin d'éviter d'embrouiller les questions. Si cet évènement avait pu être prévu, les plénipotentiaires auraient fait deux copies, l'une avec l'article 2, et l'autre sans cet article: tout alors aurait été suivant les règles.

§. VII.

L'empereur Paul avait succédé à l'impératrice Catherine II. Ennemi jusqu'au délire de la révolution française, ce que sa mère s'était contentée de promettre, il l'avait effectué; il avait pris part à la deuxième coalition. Le général Suwarow, à la tête de 60,000 Russes, s'avança en Italie, tandis qu'une autre armée russe entrait en Suisse, et qu'un corps de 15,000

hommes était mis par le czar, à la disposition du duc d'Yorck, pour conquérir la Hollande. C'était tout ce que l'empire russe avait de troupes disponibles. Vainqueur aux batailles de Cassano, de la Trebbia, de Novi, Suwarow avait perdu la moitié de son armée dans le Saint-Gothard et dans les différentes vallées de la Suisse, après la bataille de Zurich, où Korsakow avait été pris. Paul sentit alors toute l'imprudence de sa conduite; et, en 1800, Suwarow retourna en Russie, ramenant avec lui à peine le quart de son armée. L'empereur Paul se plaignait amèrement d'avoir perdu l'élite de ses troupes, qui n'avaient été secondées ni par les Autrichiens, ni par les Anglais. Il reprochait au cabinet de Vienne de s'être refusé, après la conquête du Piémont, à remettre, sur son trône, le roi de Sardaigne; de n'être point animé d'idées grandes et généreuses; mais de se laisser entièrement dominer par des vues de calcul et d'intérêt. Il se plaignait aussi de ce que les Anglais, maîtres de Malte, au lieu de rétablir l'ordre de Saint-Jean et de restituer cette île aux chevaliers, se l'étaient appropriée. Le premier consul ne négligeait rien pour faire fructifier ces germes de mécontentement. Peu après la bataille de Marengo, il trouva le moyen de flatter l'imagination vive et impétueuse du czar, en lui envoyant l'épée que le pape Léon X avait donnée à l'Ile-Adam, comme un témoignage de sa satisfaction, pour avoir défendu Rhodes contre les infidèles. 8 à 10,000 soldats russes avaient été faits prisonniers en Italie, à Zurich, en Hollande; le premier consul proposa leur échange aux An-

glais et aux Autrichiens. Les uns et les autres refusèrent: les Autrichiens, parce qu'ils avaient encore beaucoup de leurs prisonniers en France: et les Anglais, quoiqu'ils eussent un grand nombre de prisonniers français, parce que, suivant eux, cette proposition était contraire à leurs principes. Quoi! disait-on au cabinet de Saint-James, vous refusez d'échanger même les Russes, qui ont été pris en Hollande, en combattant dans vos propres rangs sous le duc d'Yorck? Comment! disait-on au cabinet de Vienne, vous ne voulez pas rendre à leur patrie ces hommes du Nord, à qui vous devez les victoires de la Trebbia, de Novi, vos conquêtes en Italie, et qui ont laissé chez vous une foule de français qu'ils ont faits prisonniers! Tant d'injustice m'indigne, dit le premier consul. Eh bien! je les rendrai au czar sans échange; il verra l'estime que je fais des braves. Les officiers russes prisonniers reçurent sur le champ des épées, et les troupes de cette nation furent réunies à Aix-la-Chapelle, où bientôt elles furent habillées complétement à neuf, et armées de belles armes de nos manufactures. Un général russe fut chargé de les organiser en bataillons, en régiments. Ce coup retentit à la fois à Londres et à Saint-Pétersbourg. Attaqué par tant de points différents, Paul s'exalta, et porta tout le feu de son imagination, toute l'ardeur de ses vœux vers la France. Il expédia un courrier au premier consul, avec une lettre où il disait: „Citoyen premier consul, je ne
» écris point pour entrer en discussion
» droits de l'homme ou du citoyen:
» pays se gouverne comme il l'entend.

„Partout où je vois à la tête d'un pays, un „homme qui sait gouverner et se battre, mon „cœur se porte vers lui. Je vous écris pour „vous faire connaître le mécontentement que „j'ai contre l'Angleterre, qui viole tous les „droits des nations, et qui n'est jamais guidée „que par son égoïsme et son intérêt. Je veux „m'unir avec vous pour mettre un terme aux „injustices de ce gouvernement."

Au commencement de décembre 1800, le général Sprengporten, Finlandais qui avait passé au service de la Russie, et qui, de cœur, était attaché à la France, arriva à Paris. Il portait des lettres de l'empereur Paul, et était chargé de prendre le commandement des prisonniers russes, et de les ramener dans leur patrie. Tous les officiers de cette nation, qui retournaient en Russie, se louaient sans cesse des bons traitements et des égards qu'ils avaient reçus en France, surtout depuis l'arrivée du premier consul. Bientôt la correspondance entre l'empereur et ce dernier, devint journalière; ils traitaient directement des plus grands intérêts et des moyens d'humilier la puissance anglaise. Le général Sprengporter n'était pas chargé de traiter de la paix, il n'en avait pas les pouvoirs. Il n'était pas non plus ambassadeur; la paix n'existait pas. C'était donc une mission extraordinaire: ce qui permit, d'accorder, sans conséquence, à ce général toutes les distinctions propres à flatter le souverain, qui l'avait envoyé.

§. VIII.

L'expedition de l'amiral Dison et la con-

vention préalable de Copenhague, qui en avait été la suite, avaient déconcerté le projet des trois puissances maritimes du nord, d'opposer une ligue à la tyrannie de l'Angleterre. Les Anglais continuaient de violer tous les droits des neutres; ils disaient que, puisqu'ils avaient pu attaquer et prendre la frégate la Freya, la conduire en Angleterre avec son convoi, sans que, malgré cet événement, le Dänemarck eût cessé d'être allié et ami de l'Angleterre, la conduite de la croisière anglaise avait été légitime; et que le Dänemarck avait par cela même reconnu le principe qu'il ne pouvait convoyer ses bâtiments. Néanmoins, cette dernière puissance était loin d'approuver l'insolence des prétentions de l'Angleterre. Prise isolément et au dépourvu, elle avait cédé; mais elle espérait qu'à la faveur des glaces, qui allaient fermer le Sund et la Baltique, elle pourrait, agissant de concert avec la Suède et la Russie, faire reconnaître les droits des puissances neutres. La Suède était indignée de la conduite du cabinet de St.-James; et quant à la Russie, nous avons déjà fait connaître ses motifs de haine contre les Anglais. Le traité du 30 septembre entre la France et l'Amérique, venait de proclamer de nouveau les principes de l'indépendance des mers; l'hiver était arrivé; le czar se déclara ouvertement pour ces principes, que, dès le 15 août, il avait proposé aux puissances du nord de reconnaître.

Le 17 novembre 1800, l'empereur Paul ordonna, par un ukase, que tous les effets et marchandises anglaises, qui étaient arrêtées dans

ses états, par suite de l'embargo qu'il avait mis sur les navires de cette nation, seraient réunis en une masse, pour liquider tout ce qui serait dû aux Russes par les Anglais. Il nomma une commission de négociants qu'il chargea de cette opération. Les équipages des bâtiments furent considérés comme prisonniers de guerre, et envoyés dans l'intérieur de l'empire. Enfin, le 16 décembre, une convention fut signée entre la Russie, la Suède et le Dänemarck, pour soutenir les droits de la neutralité. Peu après la Prusse y adhèra. Cette convention fut appelée la quadruple alliance. Ses principales dispositions sont: 1° le pavillon couvre la marchandise; 2° tout bâtiment convoyé ne peut être visité; 3° ne peuvent être considérés comme effets de contrebande, que les munitions de guerre, telles que canons, etc.; 4° le droit de blocus ne peut être appliqué qu'à un port réellement bloqué; 5° sout bâtiment neutre doit avoir son capitaine et la moitié de son équipage de la nation, dont il porte le pavillon: 6° les bâtiments de guerre de chacune des puissances contractantes protègeront et convoyeront les bâtiments de commerce des deux autres; 7° une escadre combinée sera réunie dans la Baltique, pour assurer l'exécution de cette convention.

Le 17 décembre, le gouvernement anglais ordonna la course sur les bâtiments russes; et le 14 janvier 1801, en représailles de la convention du 16 decembre 1800, qu'il appellait attentatoire à ses droits, il ordonna un embargo général sur tous les bâtiments appartenant

aux trois puissances, qui avaient signé la convention.

Aussitôt qu'elle avait été ratifiée, l'empereur Paul avait expédié un officier au premier consul, pour la lui faire connaître. Cet officier lui fut présenté à la Malmaison, le 20 janvier 1801, et lui remit les lettres de son souverain. Le même jour, parut un arrêté des consuls, qui défendit la course sur les bâtiments russes. Il n'y fut pas question des bâtiments danois et suédois, parce que la France était en paix avec ces puissances.

Le 12 février, la cour de Berlin fait connaître au gouvernement anglais, qu'elle accède à la convention des puissances du nord. Elle le somme de révoquer et de lever l'embargo mis en Angleterre sur les bâtiments danois et suédois, en haine d'un principe général; distinguant ce qui est relatif à ces deux puissances, de ce qui est relatif à la Russie seule.

Le ministre de Suède en Angleterre remet, le 4 mars, au cabinet britannique, une note, dans laquelle il donne connaissance du traité du 16 décembre 1800. Il s'étonne de l'assertion de l'Angleterre, que la Suède et les puissances du nord veulent innover, tandis qu'elles ne soutiennent que les droits établis et reconnus par toutes les puissances dans les traités antérieurs, et notamment par l'Angleterre elle-même, dans ceux de 1780, 1783 et 1794. Une convention pareille lia la Suède et le Danemarck; l'Angleterre ne protesta pas, et même resta spectatrice des préparatifs de guerre de ces [illegible]es pour soutenir ce traité. Elle ne

prétendit pas alors que ce traité et ces préparatifs fussent un acte d'hostilité; aujourd'hui elle se conduit autrement; mais cette différence ne vient pas de ce que les puissances ont ajouté à leurs demandes; elle n'est que la suite d'un principe maritime que l'Angleterre a adopté et voudrait faire adopter dans la présente guerre. Ainsi, une puissance, qui s'est vantée d'avoir pris les armes pour la liberté de l'Europe, médite aujourd'hui l'asservissement des mers.

S. M. Suédoise récapitule les offenses impunies, que les commandants des escadres anglaises se sont permises, même dans les ports de la Suède, les visites inquisitoriales que les croiseurs anglais ont fait subir aux navires suédois, l'arrestation des convois en 1798, l'outrage fait au pavillon suédois devant Barcelonne, et le déni de justice dont se sont rendus coupables les tribunaux anglais. S. M. suédoise ne cherche pas à se venger, elle ne cherche qu'à assurer le respect dû à son pavillon. Cependant, en représailles de l'embargo mis par les Anglais, elle en a fait mettre un sur les navires de ceux-ci dans ses ports. Elle le levera, lorsque le gouvernement anglais donnera satisfaction sur l'arrestation des convois en 1798, sur l'affaire devant Barcelonne, et enfin sur l'embargo du 14 janvier 1801.

La teneur de la convention du 16 décembre, fait assez voir qu'il n'est question, pour la Suéde, que des droits des neutres, et qu'elle reste étrangère à toute autre querelle. Le ministre danois termine en demandant ses passeports.

Lord Hawkersbury répondit à cette note, que S. M. britannique avait fait connaître plusieurs fois son droit invariable de défendre les principes maritimes, qu'une expérience de plusieurs années avait fait connaître comme les meilleurs, pour garantir les droits des puissances belligérantes. Rétablir les principes de 1780, est un acte d'hostilité dans ce temps-ci. L'embargo sur les bâtiments suédois, sera maintenu, tant que S. M. suédoise continuera à faire partie d'une confédération tendant à établir un système de droits incompatible avec la dignité; l'indépendance de la couronne d'Angleterre, les droits et l'intérêt de ses peuples. L'on voit, par cette réponse de lord Hawkersbury, que le droit, que réclame l'Angleterre est postérieur au traité de 1780. Il faudrait donc qu'il citât les traités, par lesquels, depuis cette époque, les puissances ont reconnu les nouveaux principes de la Grande-Bretagne sur les neutres.

§. IX.

La guerre se trouvait ainsi déclarée entre l'Angleterre d'une part, la Russie, la Suède, le Danemarck, de l'autre. Les glaces rendaient la Baltique impraticable; des expéditions anglaises furent envoyées pour s'emparer des colonies danoises et suédoises, dans les Indes occidentales. Dans le courant de mars 1800, les îles de Ste.-Croix, St.-Thomas, St.-Barthelomé tombèrent sous la domination britannique.

Le 29 mars, le prince de Hesse, comman-

dant les troupes danoises, entra dans Hambourg, afin d'intercepter l'Elbe au commerce anglais. Dans la proclamation de ce général, le Dänemarck se fonde sur la nécessité de prendre tous les moyens, qui peuvent nuire à l'Angleterre, et l'obliger à respecter enfin les droits des nations, et surtout ceux des neutres.

De son côté, le cabinet de Berlin fit prendre possession du Hannovre, et ferma ainsi aux Anglais les bouches de l'Ems et du Wéser. Le général prussien, dans son manifeste, motive cette mesure, sur les outrages que les Anglais font constamment éprouver aux nations neutres, sur les pertes qu'ils leur font supporter, enfin sur les nouveaux droits maritimes, que l'Angleterre prétend faire reconnaître.

Une convention eut lieu, le 3 avril, entre la régence et les ministres prussiens, par laquelle l'armée hannovrienne fut licenciée, les places livrées aux troupes prussiennes. La régence s'y engageait à obéir aux autorités de cette nation. Ainsi le roi d'Angleterre avait perdu ses états d'Hannovre; mais ce qui était d'une plus grande conséquence pour lui, la Baltique, l'Elbe, le Wéser, l'Ems lui étaient fermés comme la Hollande, la France et l'Espagne. C'était un coup terrible porté au commerce des anglais, dont les effets étaient tels, que sa prorogation seule les eût obligés de renoncer à leur système.

Cependant les puissances maritimes du nord armaient avec activité, 12 vaisseaux de ligne russes étaient mouillés à Reval, 7 autres suédois étaient prêts à Carlscrona; ce qui,

joint à un pareil nombre de vaisseaux danois, eût formé une flotte combinée de 22 à 24 vaisseaux de ligne, qui aurait été successivement augmentée, les trois puissances pouvant la porter jusqu'à 36 et 40 vaisseaux.

Quelque grandes que fussent les forces navales de l'Angleterre, une pareille flotte était respectable. L'Angleterre était obligée d'avoir une escadre dans la Méditerranée, pour empêcher la France d'envoyer des forces en Égypte, et pour protéger le commerce anglais. Le désastre d'Aboukir était en partie réparé, et il y avait, en rade à Toulon, une escadre de plusieurs vaisseaux. Les Anglais étaient également forcés d'avoir une escadre devant Cadix, pour observer les vaisseaux espagnols, et empêcher les divisions françaises de passer le détroit. Une flotte française et espagnole était dans Brest. Il leur fallait en outre une escadre devant le Texel; mais au commencement d'avril, les flottes russe, danoise et suèdoise n'étaient pas encore réunies, quoiqu'elles eussent pu l'être au commencement de mars. C'est sur ce retard, que le gouvernement anglais, basa son plan d'opération pour attaquer successivement les trois puissances maritimes de la Baltique, en portant d'abord tousses efforts sur le Dänemarck, et obligeant cette puissance à renoncer à la convention du 16 décembre 1800, et à recevoir les vaisseaux anglais dans ses ports.

§. X.

Une flotte anglaise forte de 50 voiles, dont 17 ux de ligne, sous le commandement

des amiraux Parker et Nelson, partit d'Yarmouth le 12 mars; elle avait 1000 hommes de troupes de débarquement. Le 15, elle essuya une violente tempête, qui la dispersa. Un vaisseau de 74 (l'invincible) fut jeté sur un bancle hammon-banc, et périt corps et biens. Le 20 mars, elle fut signalée dans le Cattégat. Le même jour une frégate conduisit à Helsingör le commissaire Vansittart, chargé, conjointement avec M. Dumond, de remettre l'*ultimatum* du gouvernement anglais. Le 24, ils revinrent à bord de la flotte, et donnèrent des nouvelles de tout ce qui se passait à Copenhague et dans la Baltique. La flotte russe était encore à Reval, et celle suédoise à Carlscrona. Les Anglais craignaient leur réunion. Le cabinet anglais avait donné pour instructions à l'amiral Parker, de détacher le Dänemark de l'alliance des deux puissances, en agissant par la crainte ou par l'effet d'un bombardement. Le Dänemark ainsi neutralisé, la flotte combinée se trouvait de beaucoup diminuée, et les Anglais avaient l'entrée libre de la Baltique. Il paraît que le conseil hétita sur la question de savoir s'il devait passer le Sund ou le grand Belt. Le Sund, entre Cronenbourg et la côté suédoise, a 2300 toises; la plus grande profondeur est à 1500 toises, des batteries d'Helsingör et à 800 de le côté de Suède. Si donc les deux côtes avaient été également armées, les vaisseaux anglais auraient été obligés de passer à la distance de 1100 toises de ces batteries. A Helsingör et à Cronenbourg, on comptait plus de 100 pièces ou mortiers en batterie. On conçoit les dommages qu'une escadre doit éprouver dans un

pareil passage, tant par la perte des mâts, vergues, que par les accidents des bombes. D'un autre côté, le passage par les Belts était très-difficile, et les officiers, opposés à ce projet, annonçaient que l'escadre danoise pouvait alors sortir de Copenhague, pour aller se joindre aux flottes française et hollandaise.

Cependant, l'amiral Parker se décida pour ce passage, et le 26 mai toute la flotte fit voile pour le grand Belt. Mais quelques bâtiments légers, qui éclairaient la flotte, ayant touché sur les roches, elle revint le même jour à son ancrage. L'amiral prit alors la résolution de passer par le Sund; et après s'être assuré des intentions qu'avait le commandant de Cronenbourg de défendre le passage, la flotte, profitant d'un vent favorable, le 30, se dirigea dans le Sund. La flotille de bombardes s'approcha d'Helsingör pour faire diversion, en bombardant la ville et le château; mais bientôt la flotte s'étant aperçue que les batteries de la Suède ne tiraient pas, appuya sur cette côté, et passa le détroit, hors de la portée des batteries danoises, qui firent pleuvoir une grêle de bombes et de boulets. Tous les projectiles tombèrent à plus de 100 toises de la flotte, qui ne perdit pas un seul homme.

Les Suédois, pour se justifier de la déloyauté de leur conduite, ont allégué que, pendant l'hiver, il n'avait pas été possible d'élever des batteries, ni même d'augmenter celle de 6 canons qui existait; que d'ailleurs, le Dänemarck n'avait pas paru le désirer, dans la crainte probablement que la Suède ne fit de nouveau valoir [illegible]nnes prétentions, en voulant prendre la

la moitié du droit, que le Danemark perçoit sur tous les bâtiments qui passent le détroit. Leur nombre est annuellement de 10 à 12,000: ce qui rapporte à cette puissance de 2 millions 500 mille, à 3 millions. On voit combien ces raisons sont futiles. Il ne fallait que peu de jours pour placer une centaine de bouches à feu en batteries; et les préparatifs que l'Angleterre faisait, depuis plusieurs mois, pour cette expédition, et en dernier lieu, la station de plusieurs jours de la flotte dans le Cattégat, avait donné à la Suède bien au delà du temps qu'il lui fallait.

Le même jour 30 mars, la flotte mouilla entre l'île de Hwen et Copenhague. Aussitôt les amiraux anglais et les principaux officiers s'embarquèrent dans un schooner, pour reconnaître la position des Danois.

Lorsque l'on a passé le Sund, on n'est pas encore dans la Baltique. A 10 lieues d'Helsingör est Copenhague. Sur la droite de ce port, se trouve l'île d'Amager, et à 2 lieues de cette île, en avant, est le rocher de Saltholm. Il faut passer dans ce détroit, entre Saltholm et Copenhague, pour entrer dans la Baltique. Cette passe est encore divisée en 2 canaux, par un banc, appelé le Middle-Ground, qui est situé vis à vis Copenhague; le canal royal est celui qui passe sous les murs de cette ville. La passe entre l'île d'Amager et Saltholm, n'est bonne que pour des vaisseaux de 74; ceux à 3 ponts la franchissent difficilement, et sont même obligés de s'alléger d'une partie de leur artillerie. Les Danois avaient placé leur ligne d'embossage entre le banc et la ville, afin de

s'opposer au mouillage des bombardes et chaloupes canonnières, qui auraient pu passer au-dessus du banc. Les Danois croyaient ainsi mettre Copenhague à l'abri du bombardement.

La nuit du 30 fut employée par les Anglais à sonder le banc; et le 31, les amiraux montèrent sur une frégate, avec les officiers d'artillerie, afin de reconnaître de nouveau la ligne ennemi et l'emplacement pour le mouillage des bombardes. Il fut reconnu que, si l'on pouvait détruire la ligne d'embossage, des bombardes pourraient se placer pour bombarder le port et la ville; mais que, tant que la ligne d'embossage existerait, cela serait impossible. La difficulté pour attaquer cette ligne était très-grande. On en était séparé par le banc de Middle-Ground, et le peu d'eau qui restait au-dessus de ce banc, ne permettait pas aux vaisseaux de haut bord de le franchir. Il n'y avait donc de possibilité, qu'en le doublant et venant ensuite, en le rasant par stribord, se placer entre lui et la ligne danoise, opération fort hasardeuse. 1° Car on ne connaissait pas bien le gissement et la longueur du banc, et l'on n'avait que des pilotes anglais, qui n'avaient navigué dans ces mers qu'avec des bâtiments de commerce. On sait d'ailleurs que les pilotes les plus habiles ne peuvent se guider, en pareilles circonstances, que par les bouées, mais, avec raison, les Danois les avaient ôtées, ou mal placées exprès. 2° Les vaisseaux anglais, en doublant le banc, étaient exposés à tout le feu des Danois, jusqu'à ce qu'ils eussent pris leur ligne

de bataille. 5° Chaque vaisseau désemparé serait un vaisseau perdu, parce qu'il s'échouerait sur le banc, et cela sous le feu de la ligne et des batteries danoises.

Les personnes les plus prudentes croyaient qu'il ne fallait pas entreprendue une attaque, qui pouvait entraîner la ruine de la flotte. Nelson pensa différemment, et fit adopter le projet d'attaquer la ligne d'embossage et de s'emparer des batteries de la couronne, au moyen de 900 hommes de troupes. Appuyé à ces îles, le bombardement de Copenhague devenait facile, et le Danemark pouvait être considéré comme soumis. Le commandant en chef ayant approuvé cette attaque, détacha, le 1er avril, Nelson avec 12 vaisseaux de ligne et toutes les frégates et bombardes. Celui-ci mouilla le soir à Draco-Pointe, près du banc, qui le séparait de la ligne ennemie, et si près d'elle, que les mortiers de l'île d'Amack, qui tirèrent quelques coups, envoyèrent leurs bombes au milieu de l'escadre mouillée. Le 2, les circonstances du temps étant favorables, l'escadre anglaise doubla le banc, et le rangeant à stribord, vint prendre la ligne entre lui et les Danois. Un vaisseau anglais de 74 toucha avant d'avoir doublé le banc, et 2 autres s'échouèrent après l'avoir doublé. Ces 3 vaisseaux dans cette position, étaient exposés au feu de la ligne ennemie, qui leur envoya bon nombre de boulets.

La ligne d'embossage des Danois était appuyée, à sa gauche, aux batteries de la couronne, îles factices à 600 toises de Copenhague, armées de 70 bouches à feu, et défendues par

1500 hommes d'élite; et sa droite se prolongeait sur l'île d'Amack. Pour défendre l'entrée du port, sur la gauche des trois couronnes, on avait placé 4 vaisseaux de ligne, dont 2 entièrement armés et équipés.

Le but de la ligne d'embossage était de garantir le port et la ville d'un bombardement et de rester maître de toute la rade comprise entre le Middle-Ground et la ville, cette ligne avait été placée le plus près possible du banc. Sa droite était très en avant de l'île d'Amack; la ligne entière avait plus de trois mille toises d'étendue, et était formée par vingt bâtiments. C'étaient de vieux vaisseaux rasés, ne portant que la moitié de leur artillerie, ou des frégates et autres bâtiments, installés en batteries flottantes, portant une douzaine de canons. Pour l'effet qu'elle devait produire, cette ligne était suffisamment forte et parfaitement placée; aucune bombarde ou chaloupe canonnière ne pouvait l'approcher. Pour les raisons ci-dessus énoncées, les Danois ne craignaient pas d'être attaqués par les vaisseaux de haut bord. Lors donc qu'ils virent la manœuvre de Nelson, et qu'ils prévirent ce qu'il allait entreprendre, leur étonnement fut grand. Ils comprirent que leur ligne n'était pas assez forte, et qu'il aurait fallu la former, non de carcasses de bâtiments, mais au contraire des meilleurs vaisseaux de leur escadre; qu'elle avait trop d'étendue, pour le nombre de bâtiments qui y étaient employés; qu'enfin la droite n'était pas suffisamment appuyée; que s'ils eussent rapproché cette ligne Copenhague, elle n'eût eu que 15 à 1800 ;s; qu'alors la droite aurait pu être soutenue

par de fortes batteries, élevées sur l'île d'Amack, qui auraient battu en avant de la droite, et flanqué toute la ligne. Il est probable que dans ce cas Nelson eût échoué dans son attaque; car il lui aurait été impossible de passer entre la ligne et la terre ainsi garnie de canons. Mais il était trop tard, ces réflexions étaient inutiles, et les Danois ne songèrent plus qu'à se défendre avec vigueur. Les premiers succès qu'ils obtinrent, en voyant échouer 5 des plus forts vaisseaux ennemis, leur permettaient de concevoir les plus hautes espérances. Cependant le manque de ces 5 vaisseaux obligea Nelson, pour ne point trop disséminer ses forces, à dégarnir son extrême droite. Dès lors le principal objet de son attaque, qui était la prise des trois couronnes, se trouva abandonné. Aussitôt que Nelson eut doublé le banc, il s'approcha jusqu'à 100 toises de la ligne d'embossage, et se trouvant par 4 brasses d'eau, ses pilotes mouillèrent. La canonnade était engagée avec une extrême vigueur; les Danois montrèrent la plus grande intrépidité; mais les forces des Anglais étaient doubles en canons.

Une ligne d'embossage présente une force immobile contre une force mobile: elle ne peut donc surmonter ce désavantage qu'en tirant appui des batteries de terre, sur tout pour les flancs. Mais, ainsi qu'on l'a dit plus haut, les Danois n'avaient pas flanqué leur droite,

Les Anglais appuyèrent donc sur la droite et sur le centre, qui n'étaient pas flanqués, en éteignirent le feu et obligèrent cette partie de la ligne d'amener, après une vive résistance de plus de 4 heures. [illegible]he de la ligne,

étant bien soutenue par les batteries de la couronne, resta entière. Une division de frégates espérant, à elle seule, remplacer les vaisseaux qui avaient dû attaquer ces batteries, osa s'engager avec elles, comme si elle était soutenue par le feu des vaisseaux. Mais elle souffrit considérablement, et malgré tous ses efforts, fut obligée de renoncer à cette entreprise, et de s'éloigner.

L'amiral Parker qui était resté avec l'autre partie de la flotte au dehors du banc, voyant la vive résistance des Danois, comprit que la plupart des bâtiments anglais seraient dégréés par suite d'un combat aussi opiniâtre; qu'ils ne pourraient plus manœuvrer, et s'échoueraient tous sur le banc, ce qui eut lieu en partie. Il fit le signal de cesser le combat et de prendre une position en arrière; mais cela même était très-difficile. Nelson aima mieux continuer l'action. Il ne tarda pas à être convaincu de la sagesse du signal de l'amiral, et il se décida enfin à lever l'ancre et à s'éloigner du combat. Mais, voyant qu'une partie de la ligne danoise était réduite, il eut l'idée, avant de prendre ce parti extrême, d'envoyer un parlementaire proposer un arrangement. Il écrivit à cet effet une lettre adressée aux braves frères des Anglais, les Danois, et conçue en ces termes: „Le vice-amiral Nelson a ordre de mé„nager le Danemark; ainsi il ne doit résister „plus long-temps. La ligne de défense, qui „couvrait ses rivages, a amené au pavillon an„glais. Cessez donc le feu, qu'il puisse pren„dre possession de ses prises, ou il les fera „« l'air avec leurs équipages, qui les

„ont si noblement défendues. Les braves Da-
„nois sont les frères et ne seront jamais les
„ennemis des Anglais.“ Le prince de Danemark, qui était au bord de la mer, reçut ce billet et pour avoir des éclaircissements à ce sujet, il envoya l'adjudant-général Lindholm auprès de Nelson, avec qui il conclut une suspension d'armes. Le feu cessa bientôt partout, et les Danois blessés furent remis sur le rivage. Cette suspension avait à peine eu lieu, que trois vaisseaux anglais, y compris celui que montait Nelson, s'échouèrent sur le banc. Ils furent en perdition, et ils n'auraient jamais pu s'en relever, si les batteries avaient continué le feu. Ils durent donc leur salut à cet armistice.

Cet événement sauva l'escadre anglaise. Nelson se rendit, le 4 avril, à terre. Il traversa la ville au milieu des cris et des menaces de toute la populace; et, après plusieurs conférences avec le prince régent, on signa la convention suivante: „Il y aura un armistice de 3 mois
„et demi, entre les Anglais et le Danemark;
„mais uniquement pour la ville de Copenha-
„gue et le Sund. L'escadre anglaise, maîtresse
„d'aller où elle voudra, est obligée de se tenir
„à la distance d'une lieue des côtes du Da-
„nemark, depuis sa capitale jusqu'au Sund.
„La rupture de l'armistice devra être dénoncée
„quinze jours avant la reprise des hostilités.
„Il y aura *statu quo* parfait sous tous les autres
„rapports, en sorte que rien n'empêche l'es-
„cadre de l'amiral Parker de se porter vers
„quelque autre point des possessions danoises,
„vers les côtes du Jutland, vers celles de la

„Norwège; que la flotte anglaise qui doit être „entrée dans l'Elbe, peut attaquer la forteresse „danoise de Glukstadt; que le Danemark con„tinue à occuper Hambourg et Lubeck, etc.

Les Anglais perdirent, dans cette bataille, 945 hommes tués ou blessés. Deux de leurs vaisseaux furent tellement maltraités, qu'il ne fut plus possible de les réparer; l'amiral Parker fut obligé de les renvoyer en Angleterre. La perte des Danois fut évaluée un peu plus haut que celle des Anglais. La partie de la ligne d'embossage, qui tomba au pouvoir de ces derniers, fut brûlée, au grand déplaisir des officiers anglais, dont cela lésait les intérêts. Lors de la signature de l'armistice, les bombardes et chaloupes canonnières étaient en position de prendre une ligne pour bombarder la ville.

§. XI.

L'événement de Copenhague ne remplit pas entièrement les intentions du gouvernement britannique; il avait espéré détacher et soumettre le Danemark, et il n'était parvenu qu'à lui faire signer un armistice, qui paralysait les forces danoises pendant 14 semaines.

L'escadre suédoise et l'escadre russe s'armaient avec la plus grande activité, et présentaient des forces considérables. Mais l'appareil militaire était désormais devenu inutile; la confédération des puissances du Nord se trouvait dissoute par la mort de l'empereur Paul, qui en était à la fois l'auteur, le chef et l'ame. Paul, I^er^ avait été assassiné, dans la nuit du 23 au 24 mars; et la nouvelle de sa mort arriva à

Copenhague, au moment où l'armistice venait d'être signé!

Lord Wilworth était ambassadeur à sa cour; il était fort lié avec le comte de P..... le général B....., les S.... les O...., et autres personnes authentiquement reconnues pour être les auteurs et acteurs de cet horrible parricide. Ce monarque avait indisposé contre lui, par un caractère irritable et très susceptible, une partie de la noblesse russe. La haine de la révolution française avait été le caractère distinctif de son règne. Il considérait comme une des causes de cette révolution, la familiarité du souverain et des princes français, et la suppression de l'étiquette à la cour. Il établit donc à la sienne une étiquette très-sévère, et exigea des marques de respect peu conformes à nos mœurs et qui révoltaient généralement. Etre habillé d'un frac, avoir un chapeau rond, ne point descendre de voiture, quand le czar ou un des princes de sa maison passait dans les rues ou promenades; enfin, la moindre violation des moindres détails de son étiquette excitait toute son animadversion; et par cela seul on était jacobin. Depuis qu'il s'était rapproché du premier consul, il était revenu sur une partie de ces idées; et il est probable que, s'il eût vécu encore quelques années, il eût reconquis l'opinion et l'amour de sa cour, qu'il s'était aliénés. Les Anglais mécontents, et même extrêmement irrités du changement, qui s'était opéré en lui depuis un an, n'oublièrent rien pour encourager ses ennemis intérieur. Ils parvinrent à accréditer l'opinion qu'il était fou, et enfin nouèrent

une conspiration pour attenter à sa vie. L'opinion générale est que.....

.....

La veille de sa mort, Paul étant à souper avec sa maîtresse et son favori, reçut une dépêche, où on lui détaillait toute la trame de la conspiration; il [illegible] dans sa poche, en ajournant la lecture au [illegible]demain. Dans la nuit il périt.

L'exécution de cet [illegible]tat n'éprouva aucun obstacle: P... [illegible] crédit au palais; il passait pour [illegible]inistre de confiance du souverain [illegible]te à deux heures du matin à la porte de l [illegible]ment de l'empereur, accompagné de B....., [illegible]..... et O..... Un Cosaque affidé, qui était à la porte de sa chambre, fit des difficultés pour les laisser pénétrer chez lui: ils le massacrèrent aussitôt. L'empereur s'éveilla au bruit, et se jeta sur son épée; mais les conjurés se précipitèrent sur lui, le renversèrent et l'étranglèrent: B..... fut celui qui lui donna le dernier coup; il marcha sur son cadavre. L'impératrice, femme de Paul, quoiqu'elle eût beaucoup à se plaindre des galanteries de son mari, témoigna une vraie et sincère affliction; et tous ceux qui avaient pris part à cet assassinat, furent constamment dans sa disgrâce.....

.....

Bien des années après, le général Benigsen commandait encore.....

Quoi qu'il en soit, cet horrible événement glaça d'horreur toute l'Europe, qui fut surtout scandalisée de l'affreuse franchise, avec laquelle les Russes en donnaient des détails dans toutes

les cours. Il changea la position de l'Angleterre et les affaires du monde. Les embarras d'un nouveau règne, ... donnèrent une autre direction à la politique de la cour de Russie. Dès le 5 avril, les matelots anglais, qui avaient été faits prisonniers de guerre par suite de l'embargo, et envoyés dans l'intérieur de l'empire, furent rappelés. La commission qui avait été chargée de la liquidation des sommes dues par le commerce anglais, fut dissoute. Le comte Pahlen, qui continua à être le principal ministre, fit connaître aux amiraux anglais, le 20 avril, que la Russie accédait à toutes les demandes du cabinet anglais; que l'intention de son maître était que, d'après la proposition du gouvernement britannique de terminer le différent à l'amiable par une convention, on cessât toute hostilité jusqu'à la réponse de Londres. Le désir d'une prompte paix avec l'Angleterre fut hautement manifesté, et tout annonça le triomphe de cette puissance. Après l'armistice de Copenhague, l'amiral Parker s'était porté vers l'île de Moën, pour observer les flottes russe et suédoise. Mais la déclaration du comte de Pahlen le rassura à cet égard; et il revint à son mouillage de Kiöge, après avoir fait connaître à la Suède, qu'il laisserait passer librement ses bâtiments de commerce.

XII.

Le Danemark cependant, continuait à se mettre en état de défense. Sa flotte restait tout entière, et n'avait éprouvé aucune perte; elle consistait en seize vaisseaux de guerre. Les dé-

tails de son armement, et les travaux nécessaires pour mettre les batteries de la couronne et celles de l'île d'Amack dans le meilleur état de défense, occupaient entièrement le prince royal. Mais, à Londres et à Berlin, les négociations étaient dans la plus grande activité, et lord Saint-Hélens était parti d'Angleterre, le 4 mai, pour Saint-Pétersbourg. Bientôt l'Elbe fut ouverte au commerce anglais. Le 20 mai, Hambourg fut évacué par les Danois, et le Hannovre par les Prussiens.

Nelson avait succédé à l'amiral Parker dans le commandement de l'escadre; et dès le 8 mai, il s'était porté vers la Suède, et avait écrit à l'amiral suédois que, s'il sortait de Carlscrona avec la flotte, il l'attaquerait. Il s'était ensuite dirigé avec une partie de l'escadre, sur Reval, où il arriva le 12. Il espérait y rencontrer l'escadre russe, mais elle avait quitté ce port dès le 9. Il n'est pas douteux que, si Nelson eût trouvé la flotte russe dans ce port, dont les batteries étaient en très-mauvais état, il ne l'eût attaquée et détruite. Le 16, Nelson quitta Reval, et se réunit à toute sa flotte, sur les côtes de Suède. Cette puissance ouvrit ses ports aux Anglais le 19 mai. L'embargo sur les bâtiments de cette nation fut levé en Russie le 20 mai. La Prusse se trouvait déjà en communication avec l'Angleterre, depuis le 16. Cependant lord Saint-Hélens était arrivé à Saint-Pétersbourg, le 29 mai, et le 17 juin, il signa le fameux traité, qui mit fin aux différents survenus entre les puissances maritimes du Nord et l'Angleterre. Le 15, le comte de Bernstorf, ambassadeur extraordinaire de la cour de Co-

penhague, était arrivé à Londres, pour y traiter des intérêts de son souverein, et le 17, le Danemark leva l'embargo sur les navires anglais.

Ainsi, trois mois après la mort de Paul, la confédération du Nord fut dissoute, et le triomphe de l'Angleterre assuré.

Le premier Consul avait envoyé son aide-de-camp Duroc à Pétersbourg, où il était arrivé le 24 mai; il avait été parfaitement accueilli et reçu avec toute espèce de protestation de bienveillance. Il avait cherché à faire comprendre la conséquence, qui résulterait pour l'honneur et l'indépendance des nations, et pour la prospérité future des puissances de la Baltique, du moindre acte de faiblesse, acte que la circonstance des affaires ne pourrait justifier. L'Angleterre, disait-il, avait en Égypte la plus grende partie de ses forces de terre, et avait besoin de plusieurs escadres, pour les couvrir et empêcher celles de Brest, de Cadix, de Toulon, d'aller porter des secours à l'armée française d'Orient. Il fallait que l'Angleterre eût une escadre de quarante à cinquante vaisseaux pour observer Brest, et plus de vingt cinq vaisseaux dans la Méditerannée; en outre, elle devait tenir des forces considérables devant Cadix et le Texel. Il ajoutait que la Russie, la Suède et le Danemark, pouvaient lui opposer plus de trente-six vaisseaux de haut-bord bien armés; que le combat de Copenhague n'avait eu pour résultat, que la destruction de quelques carcasses, mais n'avait en rien diminué la puissance des Danois; que même, loin de changer leurs dispositions

il n'avait fait que porter l'irritation au dernier point; que les glaces allaient obliger les Anglais à quitter la Baltique; que, pendant l'hiver, il serait possible d'arriver à une pacification générale; que, si la cour de Russie était décidée, comme il paraissait par les démarches déjà faites, à conclure la paix, il fallait au moins ne faire que des sacrifices temporaires, mais se garder d'altérer en rien les principes reconnus sur les droits des neutres et l'indépendance des mers; que déjà le Danemark, menacé par une escadre nombreuse, et luttant seul contre elle, avait, au mois d'août de l'année dernière, consenti à ne point convoyer ses bâtiments, jusqu'à ce que cette affaire eût été discutée; que la Russie pourrait suivre la même marche, gagner du temps en concluant des préliminaires et en renonçant au droit de convoyer, jusqu'à ce qu'on eût trouvé des moyens définitifs de conciliation.

Ces raisonnements, exprimés dans plusieurs notes, avaient paru faire de l'effet sur le jeune Empereur. Mais il était lui-même sous l'influence d'un parti, qui avait commis un grand crime, et qui, peur faire diversion, voulait, à quelque prix que ce fût, faire jouir la Baltique des bienfaits de la paix, afin de rendre plus odieuse la mémoire de leur victime et de donner le change à l'opinion.

L'Europe vit avec étonnement le traité ignominieux que signa la Russie, et que par contre, dûrent adopter le Dannemark et la Suède. Il équivalait à une déclaration de l'esclavage des [illegible] à la proclamation de la souveraiement britannique. Ce traité fut

tel, que l'Angleterre n'avait rien à souhaiter de plus et qu'une puissance du troisième ordre eût rougi de le signer. Il causa d'autant plus de surprise, que l'Angleterre, dans l'embarras où elle se trouvait, se fût contentée de toute autre convention, qui l'en eût tirée. Enfin, la Russie eut la honte, qui lui sera éternellement reprochée, d'avoir consenti la première au déshonneur de son pavillon. Il y fut dit 1° que le pavillon ne couvrait plus la marchandise; que la propriété ennemi était confiscable sur un bâtiment neutre; 2° que les bâtiments neutres convoyés seraient également soumis à la visite des croiseurs ennemis, hormis par les corsaires et les armateurs; ce qui, loin d'être une concession faite par l'Angleterre, était dans ses interêts et demandé par elle: car les Français, étant inférieurs en force, ne parcouraient plus les mers qu'avec des corsaires.

Ainsi, l'empereur Alexandre consentit à ce qu'une de ses escadres de cinq à six vaisseaux de 74, escortant un convoi, fût détournée de sa route, perdit plusieurs heures, et souffrît qu'un brick anglais lui enlevât une partie de ses bâtiments convoyés. Le droit de blocus se trouva seul bien défini; les Anglais attachaient peu d'importance à empêcher les neutres d'entrer dans un port, lorsqu'ils avaient le droit de les arrêter partout, en déclarant que la cargaison appartenait en tout ou en partie à un négociant ennemi. La Russie voulut faire valoir, comme une concession en sa faveur, que les munitions navales n'étaient pas comprises parmi les objets de contrebande! Mais il n'y a plus de contrebande, lorsque tout peut le de-

venir par la suspicion du propriétaire, et tout est contrebande, quand le pavillon ne couvre plus la marchandise.

Nous avons dit dans ce chapitre, que les principes des droits des neutres sont: 1° que le pavillon couvre la marchandise; 2° que le droit de visite ne consiste qu'à s'assurer du pavillon, et qu'il n'y a point d'objet de contrebande; 3° que les objets de contrebande sont les seules munitions de guerre; 4° que tout bâtiment marchand, convoyé par un bâtiment de guerre, ne peut être visité; 5° que le droit de blocus ne peut s'entendre que des ports réellement bloqués. Nous avons ajouté que ces principes avaient été défendus par tous les jurisconsultes et par toutes les puissances, et reconnus dans tous les traités. Nous avons prouvé qu'ils étaient en vigueur en 1780, et furent respectés par les Anglais; qu'ils l'étaient encore en 1800, et furent l'objet de la quadruple alliance, signée le 16 décembre de cette année. Aujourd'hui il est vrai de dire que la Russie, la Suède, le Danemark ont reconnu des principes différents.

Nous verrons, dans la guerre, qui suivit la rupture du traité d'Amiens, que l'Angleterre alla plus loin, et que ce dernier principe qu'elle avait reconnu, elle le méconnaissait, en établissant celui du blocus, appelé blocus sur le papier.

La Russie, la Suède et le Danemark, ont déclaré, par le traité du 17 janvier 1801, que les mers appartenaient à l'Angleterre; et par là, ils ont autorisé la France, partie belligérante, à ne reconnaître aucun principe de neu-

neutralité sur les mers. Ainsi, dans le temps même, où les propriétés particulières et les hommes non combattants sont respectés dans les guerres de terre, on poursuit dans les guerres de mer, les propriétés des particuliers, non-seulement sous le pavillon ennemi, mais encore sous le pavillon neutre; ce qui donne lieu de penser que, si l'Angleterre seule eût été législateur dans les guerres de terre, elle eût établi la même législation qu'elle a établie dans les guerres de mer. L'Europe serait alors retombée dans la barbarie, et les propriétés particulières auraient été saisies comme les propriétés publiques.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

BATAILLE NAVALE D'ABOUKIR.

Ce que l'on pense à Londres de l'expédition qui se prépare dans les ports de France. — Mouvement des escadres anglaises dans la Méditerranée, en mai, juin et juillet. — Chances pour et contre les armées navales françaises et anglaises, si elles se fussent rencontrées en route. — L'escadre française reçoit l'ordre d'entrer dans le port vieux d'Alexandrie. Elle s'embosse dans la rade d'Aboukir. — Napoléon apprend qu'elle est restée à Aboukir. Son étonnement. — L'escadre française embossée et reconnue par une frégate anglaise. — Bataille d'Aboukir. — Suite de la bataille. — Reflections sur la tactique navale.

§. 1er.

L'on apprit tout à la fois en Angleterre qu'un armement considérable se préparait à Brest, Toulon, Gênes, Civita-Vecchia; que l'escadre espagnole de Cadix s'armait avec ac-

tivité; et que des camps nombreux se formaient sur l'Escaut, sur les côtes du Pas-de-Calais, de Normandie et de Bretagne. Napoléon, nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, parcourait toutes les côtes de l'océan et s'arrêtait dans tous les ports. Il avait réuni près de lui, à Paris, tout ce qui restait des anciens officiers de marine, qui avaient acquis un nom pendant la guerre d'Amérique, tels que Buhor, Marigny, etc. Ils ne justifièrent pas leur réputation. Les intelligences que la France avait avec les Irlandais-unis, ne pouvaient être tellement secrètes que le gouvernement Anglais n'en sût quelque chose. La première opinion du cabinet de Saint-James, fut que tous ces préparatifs se dirigaient contre l'Angleterre et l'Irlande, et que la France voulait profiter de la paix, qui venait d'être rétablie sur le continent, pour terminer cette longue lutte par une guerre corps à corps. Ce cabinet pensait que les armements, qui avaient lieu en Italie, ne se faisaient que pour donner le change; que la flotte de Toulon passerait le détroit, opérerait sa jonction avec la flotte espagnole à Cadix; que les deux flottes arriveraient devant Brest, et conduiraient une armée en Angleterre et une autre en Irlande. Dans cette incertitude, l'amirauté anglaise se contenta d'équiper, en toute hâte, une nouvelle escadre; et aussitôt qu'elle apprit que Napoléon était parti de Toulon, elle expédia l'amiral Roger avec dix vaisseaux de guerre, pour renforcer l'escadre anglaise devant Cadix, où commandait l'amiral lord Saint-Vincent, qui, par ce renfort, se

trouva avoir une escadre de vingt-huit à trente vaisseaux. Une autre escadre d'égale force était devant Brest.

L'amiral Saint-Vincent tenait, dans la Méditerranée, une escadre légère de trois vaisseaux, qui croisait entre les côtes d'Espagne, de la Provence et de la Sardaigne, afin de recueillir des renseignements, et de surveiller cette mer. Le 24 mai, il détacha dix vaisseaux de devant Cadix, et les envoya dans la Méditerranée, avec ordre de se réunir à ceux que commandait Nelson, et de lui former ainsi une flotte de treize vaisseaux, pour bloquer Toulon, ou suivre l'escadre française, si elle en était sortie. Lord Saint-Vincent resta devant Cadix avec dix-huit vaisseaux, pour surveiller la flotte espagnole, dans la crainte surtout que celle de Toulon n'échappât à Nelson et ne passât le détroit.

Dans les instructions que cet amiral envoyait à Nelson, et qui ont été imprimées, on voit qu'il avait tout prévu excepté une expédition contre l'Egypte. Le cas, où l'expédition française irait soit au Brésil, soit dans la mer Noire, soit à Constantinople, était indiqué. Plus de 150,000 hommes campaient sur les côtes de l'Océan; ce qui produisit des mouvements et des alarmes continuels dans toute l'Angleterre.

§. II.

Nelson, avec les trois vaisseaux détachés de lord Saint-Vincent, croisait entre la Corse, la Provence et l'Espagne, lorsque, dans la

nuit du 19 mai, il essuya un coup de vent, qui endommagea ses vaisseaux, et démâta celui qu'il montait. Il fut obligé de se faire remorquer. Il voulait mouiller dans le golphe d'Ostano, en Sardaigne; mais il ne put y parvenir, et gagna la rade des îles Saint-Pierre, où il répara ses avaries.

Dans cette même nuit du 19, l'escadre française appareilla de Toulon; le 10 juin, elle arriva devant Malte, après avoir doublé le cap Corse et le cap Carbonara. Nelson ayant été joint par les dix vaisseaux de lord Saint-Vincent, et ayant reçu le commandement de cette escadre, croisait devant Toulon, le 1er juin. Il ignorait alors que l'escadre française en fut sortie. Il vint, le 15, reconnaître la rade de Tagliamon, sur les côtes de Toscane, qu'il supposait être le rendez-vous de l'expédition française. Il parut, le 20, devant Naples. Là, il apprit du gouvernement, que l'escadre française avait débarqué à Malte, et que l'ambassadeur de la république Garat, avait laissé entendre que l'expédition était destinée pour l'Égypte. Nelson arriva, le 22, devant Messine. La nouvelle que l'escadre française s'était emparée de Malte, lui fut confirmée; il apprit aussi qu'elle se dirigeait sur Candie. Il passa aussitôt le phare, et se rendit sur Alexandrie, où il arriva le 29 Juin.

La première nouvelle de l'existence d'une escadre anglaise dans la Méditerranée, fut donnée à l'escadre française, à la hauteur du cap Carbonara, par un bâtiment qu'elle rencontra; et le 25, comme l'escadre reconnaissait les côtes de Candie, elle fut jointe par la fré-

gate *la Justice*, qui venait de croiser devant Naples, et qui donna la nouvelle positive de l'existence d'une escadre anglaise dans ces parages. Napoléon ordonna alors, qu'au lieu de se diriger directement sur Alexandrie, on manœuvrât pour attaquer l'Afrique au cap d'Azé, à vingt-cinq lieues d'Alexandrie, et de ne se présenter devant cette ville, que lorsqu'on en aurait reçu des nouvelles. Le 20, on signala la côte d'Afrique et le cap d'Azé. Nelson arrivait alors devant Alexandrie; n'y ayant appris aucune nouvelle de l'escadre française, il se dirigea sur Alexandrette et de là à Rhodes. Il parcourut ensuite les îles de l'Archipel, vint reconnaître l'entrée de l'Adriatique, et fut obligé de mouiller, le 18, à Syracuse, pour faire de l'eau. Il n'avait encore acquis aucun renseignement sur la marche de l'escadre française. Il appareilla à Syracuse, et vint mouiller, le 28 juillet, au cap Coron, à l'extrémité de la Morée. Ce ne fut que là, qu'il apprit que l'armée française avait, depuis un mois, débarqué en Égypte. Il supposa que l'escadre française avait déjà fait son retour sur Toulon; mais il se dirigea sur Alexandrie, pour pouvoir rendre un compte positif à son gouvernement, et laisser devant cette place, des forces nécessaires pour la bloquer.

§. III.

L'escadre française était composée, à son départ de Toulon, de treize vaisseaux de ligne, de six frégates et d'une douzaine de bricks,

corvettes ou avisos. L'escadre anglaise était orte de treize vaisseaux, dont un de 50 canons, ous les autres de 74. Ils avaient été armés rès à la hâte, et étaient en mauvais état. Nelson n'avait pas de frégates. On comptait, ans l'escadre française, un vaisseau de 120 anons et trois de 80. Un convoi de plusieurs entaines de voiles, était sous l'escorte de ette escadre. Il était particulièrement sous a garde de deux vaisseaux de 64, de quatre régates de 18, de construction vénitienne, t d'une vingtaine de bricks ou avisos. L'escadre française, profitant du grand nombre e bâtiments légers qu'elle avait, s'éclairait ès au loin, de sorte que le convoi n'avait ien à craindre, et pouvait, aussitôt qu'on auait reconnu l'ennemi, prendre la position la lus convenable, pour rester éloigné du comat. Chaque vaisseau français avait à son bord 00 vieux soldats, parmi lesquels une compagnie d'artillerie de terre. Depuis un mois u'on était embarqué, on avait, deux fois par our, exercé les troupes de passage à la maœuvre du canon. Sur chaque vaisseau de uerre, il y avait des généraux, qui avaient u caractère, l'habitude du feu, et étaient ccoutumés aux chances de la guerre.

L'hypothèse d'une rencontre avec les Anlais, était l'objet de toutes les conversations. es capitaines de vaisseaux avaient l'ordre, en cas, de considérer, comme signal permaent et constant, celui de prendre part au ombat et de soutenir ses voisins.

L'escadre de Nelson était une des plus mau-

raisons que l'Angleterre eût mises en mer du ses derniers temps.

§. IV.

L'escadre française reçut l'ordre d'entrer à Alexandrie, elle était nécessaire à l'armée et aux projets ultérieurs du général en chef. Lorsque les pilotes turcs déclarèrent qu'ils ne pouvaient faire entrer des vaisseaux de 74, et à plus forte raison de 80 canons, dans le port vieux, l'étonnement fut grand. Le capitaine Barré, officier de marine très-distingué, chargé de vérifier les passes, déclara positivement le contraire. Les vaisseaux de 64 et les frégates entrèrent sans difficulté; mais l'amiral et plusieurs officiers de marine persistèrent à penser qu'il fallait faire une nouvelle vérification, avant d'y exposer toute l'escadre. Comme les vaisseaux de guerre avaient à bord l'artillerie et les munitions de l'armée, et que la brise était assez forte, l'amiral proposa de tout débarquer à Aboukir, déclarant que trente-six heures suffiraient pour cela, tandis qu'il lui faudrait cinq à six jours, pour faire cette opération, en restant à la voile.

Napoléon, en partant d'Alexandrie pour marcher à la rencontre des mamelucks, réitéra à l'amiral l'ordre d'entrer dans le port d'Alexandrie, et, dans le cas où il le croirait impossible, de se rendre à Corfou, où il recevrait de Constantinople, des ordres du ministre français Talleyrand, et de se rendre de là à Toulon, si ces ordres tardaient trop à lui arriver.

L'escadre pouvait entrer dans le port vieux Alexandrie. Il fut reconnu qu'un vaisseau tint vingt-un pieds d'eau, le pouvait sans danger. Ceux de 74, qui tirent vingt-trois pieds, auraient donc été obligés que de s'alléger de eux pieds; les vaisseaux de 80, tirant vingtuatre pieds et demie, se seraient allégés de trois ieds et demie; et, enfin, le vaisseau à trois onts, tirant vingt-sept pieds, aurait dû s'alléer de six pieds. Ces allégements pouvaient voir lieu sans inconvénient, soit en jetant eau à la mer, soit en diminuant l'artillerie. In vaisseau de 74 peut-être réduit à un tirant l'eau de....., en ôtant seulement son eau et es vivres, et à celui de....., en ôtant son rtillerie. Ce moyen fut proposé par les officiers le marine à l'amiral. Il répondit que, si tous es treize vaisseaux étaient de 74, il aurait reours à cet expédient; mais, qu'ayant un vaisseau de 120 canons et trois de 80, il courrait es chances, une fois entré dans le port, de n'en pouvoir plus sortir, et d'être bloqué par ne escadre de huit ou neuf vaisseaux anglais, uisqu'il lui serait impossible d'installer les rois vaisseaux de 80 et *l'Orient*, de manière à e qu'ils pussent combattre, étant réduits au tirant d'eau, qui leur permettait de traverser les asses. Cet inconvénient en lui-même était léger; les vents, qui règnent dans ces parages rendaient impossible un blocus rigoureux, et il suffisait que l'escadre eût vingt-quatre heures devant elle, après la sortie des passes, pour pouvoir compléter son armement. Il y avait d'ailleurs un moyen naturel. Cétait de construire à Alexandrie quatre demi-chameaux

propres à faire gagner deux pieds aux vaisseaux de 80 et quatre à celui de 120. La construction de ces quatre chameaux, pour obtenir un si petit résultat, n'exigeait pas de grands travaux. *Le Rivoli*, construit à Venise, est sorti tout armé du Malamocco, sur un chameau, qui lui a fait gagner sept pieds, de sorte qu'il ne tirait plus que seize pieds. Peu de jours après sa sortie, il s'est battu aussi bien que possible contre un vaisseau et une corvette anglaise. Il y avait dans Alexandrie des vaisseaux, des frégates et quatre cents bâtiments de transport; ce qui offrait tous les matériaux dont on pouvait avoir besoin. L'on avait un bon nombre d'ingénieurs de la marine, entre autres M. Leroy, qui a passé sa vie dans les chantiers de construction.

Lorsque la commission chargée de vérifier le rapport du capitaine Barré, eut terminé cette opération, l'amiral en envoya le rapport au général en chef. Mais il ne put arriver assez à temps pour en avoir la réponse, les communications ayant été interceptées pendant un mois, jusqu'à la prise du Caire. Si le général en chef avait reçu ce rapport, il aurait réitéré l'ordre d'entrer dans le port en s'allégeant, et prescrit les ouvrages nécessaires à Alexandrie, pour pouvoir servir à la sortie de l'escadre. Mais enfin, puisque l'amiral avait ordre, en cas qu'il ne pût entrer dans le port, de se rendre à Corfou, il se trouvait juge compétent et arbitre de sa conduite. Corfou avait une bonne garnison française et des magasins des biscuit et de viande pour six mois; l'amiral eût touché la côte d'Albanie, d'où il aurait tiré des vivres; et enfin ses instructions l'autorisaient à se rendre

de là à Toulon, où il y avait 5 à 6,000 hommes appartenant aux régiments, qui étaient en Égypte. C'étaient des soldats rentrés de permission ou des hôpitaux, et différents détachements, qui avaient rejoint cette place après le départ de l'expédition.

L'amiral Brueys ne fit rien de tout cela: il s'embossa dans la rade d'Aboukir, et envoya à Rosette demander du riz et des vivres. On varie beaucoup sur les causes qui portèrent cet amiral à s'obstiner à rester dans cette mauvaise rade. Quelques personnes ont pensé qu'après avoir jugé qu'il lui était impossible de faire entrer son escadre à Alexandrie, il désirait, avant de quitter l'armée de terre, d'être assuré de la prise du Caire, et de n'avoir plus d'inquiétude sur la position de cette armée. Brueys était fort attaché au général en chef; les communications avaient été interceptées; et, comme c'est l'ordinaire en pareille circonstance, il courait les bruits les plus fâcheux sur les derrières de l'armée. Cependant, cet amiral avait appris le succès de la bataille des Pyramides et l'entrée triomphante des Français au Caire le 29 juillet. Il paraît qu'alors, ayant attendu un mois, il voulut encore attendre quelques jours et recevoir des nouvelles directes du général en chef. Les ordres qu'avait l'amiral étant positifs, de tels motifs n'étaient pas suffisants pour justifier sa conduite. Dans aucun cas, il ne devait pas rester dans une position où son escadre n'était pas en sûreté. Il eût concilié les sollicitudes que lui causaient les faux bruits sur l'armée, et ce qu'il devait à la sûreté de son escadre, en croisant entre les côtes d'Égypte et

de Caramanie, et en envoyant prendre des renseignements sur les côtes de Damiette, ou sur tout autre point, d'où il eût pu avoir des nouvelles de l'armée et d'Alexandrie.

§. V.

Aussitôt que l'amiral eut débarqué l'artillerie et ce qu'il avait à l'armée de terre, ce qui fut l'affaire de quarante-huit heures, il devait lever l'ancre, et se tenir à la voile, soit qu'il attendît de nouveaux renseignements, pour entrer dans le port d'Alexandrie, soit qu'il attendît des nouvelles de l'armée, avant de quitter ces parages. Mais il se méprit entièrement sur sa position. Il employa plusieurs jours à rectifier sa ligne d'embossage; il appuya sa gauche derrière la petit île d'Aboukir; et, la croyant inattaquable, il y plaça ses plus mauvais vaisseaux, *le Guerrier* et *le Conquérant*. Ce dernier, le plus vieux de toute l'escadre, ne portait, à sa batterie basse que du 18. Il fit occuper la petite île, et construire une batterie de deux pièces de 12. Il plaça, au centre, ses meilleurs vaisseaux, *l'Orient*, *le Francklin*, *le Tonnant*, et à l'extrémité de sa droite, *le Généreux*, un des meilleurs et des mieux commandés de l'escadre. Craignant pour sa droite, il la fit soutenir par le *Guillaume-Tell*, son troisième vaisseau de 80.

L'amiral Brueys, dans cette position, ne craignait pas d'être attaqué par sa gauche, qui était a[illegible] l'île; il craignait davantage pour sa [illegible], si l'ennemi se portait sur elle, il [illegible]nt: dans ce cas, il paraît que l'inten-

tion de Brueys était d'appareiller avec son centre et sa gauche. Il considéra cette gauche comme tellement à l'abri de toute attaque, qu'il ne jugea pas nécessaire de la faire protéger par le feu de l'île. La faible batterie qu'il y fit établir, n'avait d'autre but que d'empêcher l'ennemi d'y débarquer. Si l'amiral avait mieux connu sa situation, il eût établi, dans cette île, une vingtaine de pièces de 36 et huit ou dix mortiers; il eût fait mouiller sa gauche auprès d'elle; il eût rappelé d'Alexandrie, les deux vaisseaux de 64, qui auraient fait deux excellentes batteries flottantes, et qui, tirant moins d'eau que les autres vaisseaux, auraient encore pu s'approcher d'avantage de l'île; enfin il eût tiré d'Alexandrie 3,000 matelots du convoi, qu'il eût distribués sur ses vaisseaux, pour en renforcer les équipages. Il eut recours, il est vrai, à cette ressource; mais ce ne fut qu'au dernier moment, et lorsque le combat était engagé; de sorte que cela ne fit qu'accroître le désordre. Il se fit une illusion complète sur la force de sa ligne d'embossage.

§. VI.

Après le combat de Rhamanieh, les Arabes du Bairé interceptèrent toutes les communications d'Alexandrie avec l'armée: ce ne fut qu'à la nouvelle de la bataille des Pyramides et de la prise du Caire, que, craignant le ressentiment de l'armée française, ils se soumirent. Le 27 juillet, surlendemain de son entrée au Caire, Napoléon reçut, pour la première fois, des dépêches d'Alexandrie et la corres-

pondance de l'amiral. Son étonnement fut grand d'apprendre, que l'escadre n'était pas en sûreté, qu'elle ne se trouvait ni dans le port d'Alexandrie, ni dans celui de Corfou, ni même en chemin pour Toulon; mais qu'elle était dans la rade d'Aboukir, exposée aux attaques d'un ennemi supérieur. Il expédia de l'armée son aide de camp Julien, à l'amiral, pour lui faire connaître tout son mécontentement, et lui prescrire d'appareiller sur le champ et d'entrer à Alexandrie, ou de se rendre à Corfou. Il lui rappelait que toutes les ordonnances de la marine défendent de recevoir le combat dans une rade ouverte. Le chef d'escadron Julien partit le 27, à sept heures du soir, il n'aurait pu arriver que le 3 ou 4 août; la bataille eut lieu du 1er au 2. Cet officier était parvenu près de Téramée, un parti d'Arabes surprit *la d'Jerme*, sur laquelle il était, et ce brave jeune homme fut massacré, en défendant courageusement les dépêches, dont il était porteur et dont il connaissait l'importance.

§. VII.

L'amiral Brueys restait inactif dans la mauvaise position, où il s'était placé. Une frégate anglaise, détachée depuis vingt jours de l'escadre de Nelson, et qui le cherchait, se présenta devant Alexandrie, vint à Aboukir reconnaître toute la ligne d'embossage, et le fit impunément; pas un vaisseau, pas un brick, pas une frégate n'était à la voile. Cependant l'amiral avait plus de trente bâti-

ments légers dont il aurait pu couvrir la mer; tous étaient à l'ancre. Les principes de la guerre voulaient qu'il restât à la voile avec son escadre entière, quels que fussent ses projets ultérieurs. Mais au moins devait-il tenir à la voile une escadre légère de deux ou trois vaisseaux de guerre, de huit ou dix frégates ou avisos, pour empêcher aucun bâtiment léger anglais de l'observer, et pour être instruit d'avance de l'arrivée de l'ennemi. La fatalité l'entraînait.

§. VIII.

Le 31 juillet, Nelson détâcha deux de ses vaisseaux, qui vinrent reconnaître la ligne d'embossage française sans être inquiétés. Le 1er août, l'escadre anglaise apparut vers les trois heures après midi, avec toutes voiles dehors. Il ventait grand frais des vents qui sont constants dans cette saison. L'amiral Brueys était à dîner, une partie des équipages à terre, le branle-bas n'était fait sur aucun vaisseau. L'amiral fit sur-le-champ le signal de se préparer au combat. Il expédia un officier à Alexandrie pour demander les mattelots du convoi: peu après, il fit le signal de se tenir prêt à mettre à la voile; mais lescadre ennemi arriva avec tant de rapidité, qu'on eut à peine le temps de faire le branle-bas, et on le fit avec une négligence extrême. Sur *l'Orient* même, que montait l'amiral, des cabanes, construites sur les dunettes, pour loger des officiers de terre pendant la traversée, ne furent pas détruites; on les laissa remplies de mattelas et

amiral Villeneuve, qui commandait l'aile droite française, eût coupé ses câbles, et fût tombé sur la ligne anglaise, avec les cinq vaisseaux qui étaient sous ses ordres, *l'Heureux*, *le Thimoléon*, *le Mercure*, *le Guillaume-Tell*, *le Généreux*, et les frégates *la Diane* et *la Justice*, elle eût été détruite. *Le Culloden* était échoué sur le banc de *Béquières*, et *le Léandre* était occupé à tâcher de le relever. *L'Alexandre* *le Switsfure* et deux autres vaisseaux anglais, voyant que notre droite ne bougeait pas, et que le centre de la ligne anglaise était maltraité, s'y portèrent. *L'Alexandre* remplaça *le Bellerophon*, *le Switsfure* attaqua *le Francklin*. *Le Léandre*, qui jusqu'alors avait été occupé à élever *le Culloden*, appelé par le danger que courait le centre, s'y porta pour le renforcer. La victoire n'était rien moins que décidée. *Le Guerrier* et *le Conquérant* ne tiraient plus, mais c'étaient les plus mauvais vaisseaux de l'escadre; et, du côté des Anglais, *le Culloden* et *le Bellerophon*, étaient hors de service. Le centre de la ligne française avait occasionné, par la grande supériorité de son feu, beaucoup plus de dommage aux vaisseaux opposés, qu'il n'en avait reçu. Les Anglais n'avaient que des vaisseaux de 74 et de petit modèle. Il était présumable, que le feu se soutenant ainsi toute la nuit, l'amiral Villeneuve appareillerait enfin au jour; et l'on pouvait encore espérer les plus heureux résultats de l'attaque de cinq bons vaisseaux, qui n'avaient encore tiré ni reçu aucoup de canon. Mais, à onze heures, le feu à *l'Orient*, et ce bâtiment sauta en l'air.

jetant l'ancre par l'arrière, et se plaçant en travers de la proue des Français. Le hasard changea cette disposition. *Le Culloden*, destiné à attaquer le *Guerrier*, voulant passer entre sa gauche et l'île, échoua. Si l'île avait été armée de quelques grosses pièces, ce vaisseau était pris. *Le Goliath* qui le suivait, manœuvrant pour se mouiller en travers de la proue du *Guerrier*, fut entraîné par le vent et le courant, et ne jeta l'ancre qu'après avoir dépassé et tourné ce vaisseau. S'apercevant alors que la batterie gauche du *Conquérant* ne tirait pas, par le motif expliqué plus haut, il se plaça bord à bord avec lui, et le désempara en peu de temps. *Le Zélé*, deuxième vaisseau anglais, suivit le mouvement du *Goliath*, et, se mouillant bord à bord du *Guerrier*, qui ne pouvait pas répondre à son feu, il le démâta promptement. *L'Orion*, troisième vaisseau anglais, exécuta la même manœuvre; mais, dans son mouvement, il fut retardé par l'attaque d'une frégate française, et vint se mouiller entre *le Franklin* et le *Peuple Souverain*. *Le Vanguard*, vaisseau amiral anglais, jeta l'ancre par le travers du *Spartiate*, troisième vaisseau français. *La Défense*, *le Bellerophon*, *le Majestueux* et *le Minotaure* suivirent le même mouvement, et engagèrent le centre de la ligne française jusqu'au *Tonnant*, son huitième vaisseau. L'amiral et ses deux matelots formaient une ligne de trois vaisseaux fort supérieurs à ceux des anglais. Le feu fut terrible, *le Bellerophon* dégréé, démâté et obligé d'amener. Plusieurs autres bâtiments anglais furent obligés de s'éloigner; et si, dans ce moment, le contre-

et du Petit-Thouard acquirent de la gloire dans cette malheureuse journée. Le contre-amiral Villeneuve, au dire de Nelson et des Anglais, pouvait décider la victoire, même après l'accident de *l'Orient*. A minuit encore, s'il eût appareillé et pris part au combat avec les vaisseaux, de son aile, il pouvait anéantir l'escadre anglaise. Il resta paisible spectateur du combat!

Le contre-amiral Villeneuve étant brave et bon marin, on se demande la raison de cette singulière conduite? Il attendait des ordres!... On assure que l'amiral français lui donna celui d'appareiller, et que la fumée l'empêcha de l'appercevoir. Mais fallait-il donc un ordre pour prendre part au combat et secourir ses camarades?...

L'Orient a sauté à onze heures; depuis ce temps, jusqu'à deux heures après midi, c'est-à-dire, pendant treize heures, on s'est battu. C'était alors Villeneuve qui commandait; pourquoi donc n'a-t-il rien fait? Villeneuve était d'un caractère irrésolu et sans vigueur.

§. IX.

Les équipages des trois vaisseaux, qui s'échouèrent, et des deux frégates, débarquèrent sur la plage d'Aboukir. Une centaine d'hommes se sauvèrent de *l'Orient*, et un grand nombre de matelots des autres vaisseaux se réfugièrent à terre, au moment ou l'affaire était décidée, en profitant du désordre des ennemis. L'armée se recruta par là de 3,500 hommes; on en forma une légion nautique forte de trois bataillons, et qui fut portée à 800 hommes. Les autres recrutèrent

l'artillerie l'infanterie et la cavalerie. Le sauvetage se fit avec activité; on retira beaucoup de pièces d'artillerie, des munitions, des mâts et d'autres pièces de bois, qui furent utiles dans l'arsenal d'Alexandrie. Il nous resta dans le port les deux vaisseaux le Causse et le Dubois, quatre frégates de construction vénitienne, trois frégates de construction française, tous les bâtiments légers et tous ceux du convoi. Quelques jours aprés la bataille, Nelson appareilla et quitta les parages d'Alexandrie, laissant deux vaisseaux de guerre pour bloquer le port. Quarante bâtiments napolitains du convoi sollicitèrent et obtinrent du commandant d'Alexandrie de retourner chez eux le commandant de la croisière anglaise les réunit autour de lui, en retira les équipages et mit le feu aux bâtiments. Cette violation du droit des gens tourna contre les Anglais: les équipages des convois italien et français virent qu'ils n'avaient plus de ressources que dans le succès de l'armée française, et prirent leur parti avec résolution. Nelson fut reçu en triomphe dans le port de Naples.

La perte de la bataille d'Aboukir eut une grande influence sur les affaires d'Égypte, et même sur celles du monde. La flotte française sauvée, l'expédition de Syrie n'éprouvait point d'obstacle; l'artillerie de siége se transportait sûrement et facilement au-delà du désert, et Saint-Jean-d'Acre n'arrêtait point l'armée française. La flotte française détruite, le divan s'enhardit à déclarer la guerre à la France. L'armée perdit un grand appui, sa position en Égypte changea totalement, et

plus d'hommes que celle de mer; elle est plus périlleuse. Le soldat de mer, sur une escadre, ne se bat qu'une fois dans une campagne, le soldat de terre se bat tous les jours. Le soldat de mer, quels que soient les fatigues et les dangers attachés à cet élément, en éprouve beaucoup moins que celui de terre: il ne souffre jamais de la faim, de la soif, il a toujours avec lui son logement, sa cuisine, son hopital et sa pharmacie. Les armées de mer, dans les services de France et d'Angleterre, où la discipline maintient la propreté, et où l'expérience a fait connaître toutes les mesures qu'il fallait prendre pour conserver la santé, ont moins de malades que les armées de terre. Indépendamment du péril des combats, le soldat de mer a celui des tempêtes; mais l'art a tellement diminué ce dernier, qu'il ne peut être comparé à ceux de terre, tels qu'émeutes populaires, assassinats partiels, surprises de troupes légères ennemies.

Un général commandant en chef une armée navale, et un général commandant en chef une armée de terre, sont des hommes qui ont besoin de qualités différentes. On naît avec les qualités propres pour commander une armée de terre, tandis que les qualités nécessaires pour commander une armée navale, ne s'acquièrent que par expérience.

Alexandre, Condé ont pu commander dès leur plus jeune âge; l'art de la guerre de terre est un art de génie, d'inspirations; mais ni Alexandre, ni Condé, à l'âge de 22 a n'eussent commandé une armée navale. D

celle ci, rien n'est génie, ni inspiration; tout y est positif et expérience. Le général de mer n'a besoin que d'une science, celle de la navigation. Celui de terre a besoin de toutes, ou d'un talent qui équivaut à toutes, celui de profiter de toutes les expériences et de toutes les connaissances. Un général de mer n'a rien à deviner, il sait où est son ennemi, il connaît sa force. Un général de terre ne sait jamais rien certainement, ne voit jamais bien son ennemi, ne sait jamais positivement où il est. Lorsque les armées sont en présence, le moindre accident de terrain, le moindre bois cache une partie de l'armée. L'œil le plus exercé ne peut pas dire s'il voit toute l'armée ennemie, ou seulement les trois quarts. C'est par les yeux de l'esprit, par l'ensemble de tout le raisonnement, par une espèce d'inspiration, que le général de terre voit, connaît et juge. Le général de mer n'a besoin que d'un coup d'œil exercé; rien des forces de l'ennemi ne lui est caché. Ce qui rend difficile le métier de général de terre, c'est la nécessité de nourrir tant d'hommes et d'animaux; s'il se laisse guider par les administrateurs, il ne bougera plus, et ses expéditions échoueront. Celui de mer n'est jamais gêné; il porte tout avec lui. Un général de mer n'a point de reconnaissance à faire, ni de terrain à reconnaître, ni de champ de bataille à étudier. Mer des Indes, mer d'Amérique, Manche, c'est toujours une plaine liquide. Le plus habile n'aura d'avantage sur le moins habile, que par la connaissance des vents, qui [illegible]ent dans tels ou tels parages, par la [illegible]e de ceux qui doivent régner, ou par

les signes de l'atmosphère, qualités qui s'acquièrent par l'expérience, et par l'expérience seulement.

Le général de terre ne connaît jamais le champ de bataille où il doit opérer. Son coup d'œil est celui de l'inspiration, il n'a aucune donnée positive. Les données, pour arriver à la connaissance du local, sont si éventuelles que l'on n'apprend presque rien par expérience. C'est une facilité de saisir tout d'abord les rapports qu'ont les terrains, selon la nature des contrées; c'est enfin un don qu'on appelle coup d'œil militaire, et que les grands généraux ont reçu de la nature. Cependant les observations qu'on peut faire sur des cartes topographiques, la facilité que donne l'éducation et l'habitude, de lire sur ces cartes, peuvent être de quelque secours.

Un général en chef de mer dépend plus de ses capitaines de vaisseau, qu'un général en chef de terre de ses généraux. Ce dernier a la faculté de prendre lui-même le commandement direct des troupes, de se porter sur tous les points et de remédier aux faux mouvements par d'autres. Le général de mer n'a personnellement d'influence que sur les hommes du vaisseau où il se trouve; la fumée empêche les signaux d'être vus. Les vents changent, ou ne sont pas les mêmes sur tout l'espace que couvre sa ligne. C'est donc de tous les métiers celui où les subalternes doivent le plus prendre sur eux.

Il faut attribuer à trois causes les pertes de nos batailles navales: 1° à l'irrésolution et au manque de caractère des généraux en chef;

2° aux défauts de la tactique; 3° au défaut d'expérience et de connaissances navales des capitaines de vaisseau, et à l'opinion où sont ces officiers, qu'ils ne doivent agir que par des signaux. Les combats d'Ouessant, ceux de la révolution dans l'Océan et dans la Méditerranée en 93, 94, ont tous été perdus par ces différentes raisons. L'amiral Villaret, brave de sa personne, était sans caractère, et n'avait pas même d'attachement à la cause pour laquelle il se battait. Martin était un bon marin, mais de peu de résolution. Ils étaient d'ailleurs influencés tous deux par les représentants du peuple, qui n'ayant aucune expérience, autorisaient de fausses opérations.

Le principe de ne faire aucun mouvement que d'après un signal de l'amiral, est un principe d'autant plus erroné, qu'un capitaine de vaisseau est toujours maître de trouver des raisons pour se justifier d'avoir mal exécuté les signaux qu'il a reçus. Dans toutes les sciences nécessaires à la guerre, la théorie est bonne pour donner des idées générales, qui forment l'esprit; mais leur stricte exécution est toujours dangereuse. Ce sont les axes qui doivent servir à tracer la courbe. D'ailleurs, les règles mêmes obligent à raisonner, pour juger si l'on doit s'écarter des règles, etc.

Souvent en force supérieure aux Anglais, nous n'avons pas su les attaquer, et nous avons laissé échapper leurs escadres, parce qu'on a perdu son temps à de vaines manœuvres. La première loi de la tactique maritime doit être, qu'aussitôt que l'amiral a donné le signal qu'il veut attaquer, chaque capitaine ait

à faire les mouvements n'écessaires pour attaquer un vaisseau ennemi, prendre part au combat et soutenir ses voisins.

Ce principe est celui de la tactique anglaise dans ces dernier temps. S'il avait été adopté en France, l'amiral Villeneuve, à Aboukir, ne se serait pas cru innocent de rester inactif vingt-quatre heures, avec cinq ou six vaisseaux, c'est-à-dire la moitié de l'escadre, pendant que l'ennemi écrasait l'autre aile.

La marine française est appelée à acquérir de la supériorité sur la marine anglaise. Les Français entendent mieux la construction, et les vaisseaux français, de l'aveu même des Anglais, sont tous meilleurs que les leurs. Les pièces sont supérieures en calibre d'un quart aux pièces anglaises. Cela forme deux grands avantages.

Les Anglais ont plus de discipline. Les escadres de Toulon et de l'Escaut avaient adopté les mêmes pratiques et usages que les Anglais, et arrivaient à une discipline aussi sévère, avec la différence que comportait le caractère des deux nations. La discipline anglaise est une discipline d'esclaves; c'est le patron devant le serf. Elle ne se maintient que par l'exercice de la plus épouvantable terreur. Un pareil état de choses dégraderait et avilirait le caractère français, qui a besoin d'une discipline paternelle, plus fondée sur l'honneur et les sentiments.

Dans la plupart des batailles que nous avons perdues contre les Anglais, ou nous étions inférieurs, ou nous étions réunis avec des vaisseaux espagnols qui, étant mal organisés et dans ces derniers temps dégénérés,

notre ligne au lieu de la renforcer; ou bien enfin, les généraux commandant en chef, qui voulaient la bataille et marchaient à l'ennemi; jusqu'à ce qu'ils fussent en présence, hésitaient alors, se mettaient en retraite sous différents prétextes, et compromettaient ainsi les plus braves.

QUELQUES NOTES SUR MALTE.

1re NOTE.

Les îles de Malte, du Gozo et du Comino sont trois petites îles voisines les unes des autres. Il est peu de pays plus ingrats. Tout est rocher, la terre y est rare; on en a fait venir de Sicile pour accroître la culture et faire des jardins. La principale production de ces îles est le coton: c'est le meilleur du levant; elles en font pour quelques millions. Tout ce qui est nécessaire à la vie, vient de Sicile. La population des trois îles est de cent mille ames, elles ne pourraient pas en nourir dix mille. Le port est un des plus beaux et des plus sûrs de la Méditerranée. La capitale, Lavalette, est une ville de 30 mille ames; il y a de belles maisons, de grandes rues, de superbes fontaines, des quais, magasins, etc. Les fortifications sont bien entendues, très-considérables, mais entassées les unes sur les autres en pierres de taille. Tout y est casemé à l'abri de la bombe. Caffarelly-Dufalga, qui

commandait le génie, dit plaisamment en faisant la reconnaissance: „Il est bien heureux que nous ayons „trouvé quelqu'un dedans pour nous ouvrir les portes.“ Il faisait allusion au grand nombre de fossés qu'il eût fallu traverser et d'escarpes qu'il eût fallu gravir. La maison du grand-maitre est peu de chose, ce serait sur le continent celle d'un particulier de 100 mille livres de rente. Il y a de très-beaux orangers, un grand nombre de jardins inférieurs et de maisons appartenant aux baillis, commandeurs, etc. L'oranger en est le principal ornement.

2e NOTE.

L'ordre de Malte possédait des biens en Espagne, Portugal, France, Italie, Allemagne. A la suppression de l'ordre des Templiers, celui de Malte hérita de la plus grande partie de leurs biens. Ces biens avaient la même origine que ceux des moines, c'étaient des donations faites par les fidèles aux hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem et aux chevaliers du Temple, chargés d'escorter les pélerins et de les garantir des insultes des Arabes. L'intention des donataires était que ces biens fussent employés contre les infidèles. Si l'ordre de Malte avait rempli cette intention et que tous les biens qu'il possédait dans les différents états chrétiens, eussent été employés à faire la guerre aux barbaresques et à protéger les côtes de la chrétienté contre les pirates d'Alger, Maroc, Tunis et Tripoli, l'ordre eût mieux mérité, à Malte, de la chrétienté que dans la guerre de Syrie et des croisades. Il pouvait entretenir une escadre de huit à dix vaisseaux de 74, et une douzaine de bonnes frégates et corvettes,

et eût pu bloquer constamment Alger, etc. et contenir Maroc. Il est hors de doute que ces barbaresques auraient cessé leurs pirateries, et se seraient contentés des gains du commerce et de la culture du pays.

Malte aurait alors été peuplé par des vieillards, dont la vie aurait été passée au métier de la guerre, et par une nombreuse jeunesse aguerrie. Mais, au lieu de cela, les chevaliers s'imaginèrent, à l'exemple des autres moines, que tant de biens ne leur avaient été donnés que pour leur bien-être particulier. Il y eut, par toute la chrétienté, des bailliis, commandeurs, etc qui employèrent toutes les richesses de l'ordre, à soutenir un état de maison, où regnaient le luxe et toutes les commodités de la vie. Ils en employaient le surplus à enrichir leurs familles. Les moines au moins disaient des messes, prêchaient et administraient les sacrements, ils cultivaient la vigne du Seigneur; mais les chevaliers ne faisaient rien de tout cela. Ainsi ces immenses propriétés tournèrent au profit de quelques individues, et devinrent un débouché pour les cadets des grandes familles. De tant de revenus, peu de chose arrivait à Malte, et les chevaliers qui étaient tenus de séjourner deux ans dans cette île pour leurs caravanes, y vivaient dans des auberges qui portaient le nom de leur nation, et y étaient avec peu d'aisance.

L'ordre n'avait pas d'escadre; seulement 4 à 5 galères continuaient à se promener dans la Méditerranée tous les ans, allant mouiller dans les ports d'Italie, et évitant les barbaresques. Ces ridicules promenades sur des bâtiments, qui n'étaient plus propres à combattre contre les frégates et les gros corsaires d'Alger, avaient pour résultat de donner quelques fêtes et bals dans les ports de Livourne, Naples et de Sardaigne.

Il n'y avait, à Malte, aucun chantier de construction, aucun arsenal. Il s'y trouvait cependant un mauvais vaisseau de 64 et 2 frégates, qui ne sortaient jamais. Les jeunes chevaliers avaient fait leurs caravanes sans avoir tiré un seul coup de canon, ni de fusil, sans avoir vu un ennemi. Lors de la révolution, quand les biens des moines furent décrétés nationaux, législation qui gagna l'Italie à mesure que l'administration française s'y étendit, il n'y eut aucune réclamation en faveur de l'ordre, même de la part des ports de mer, Gênes, Livourne, Malte. Il y en eut plus pour les chartreux, bénédictins, dominicains, que pour cet ordre de chevalerie qui ne rendait aucun service.

On a peine à comprendre comment les papes, qui étaient les supérieurs de cet ordre, et les conservateurs naturels de ses statuts, qui en étaient les réformateurs, qui étaient d'autant plus intéressés à le maintenir que leurs côtes étaient exposées aux pirates; on a peine à comprendre, disons-nous, comment ils n'ont pas tenu la main à ce que cet ordre remplît sa destination. Rien ne montre mieux la décadence où était tombée la cour de Rome elle-même.

NOTE SUR ALEXANDRIE.

Alexandrie a été bâtie par Alexandre. Elle s'était accrue sous les Ptolémée, au point de donner de la jalousie à Rome. Elle était sans contredit la deuxième ville du monde. Sa population s'élevait à plusieurs millions. Au VII^e^ siècle, elle fut prise par Amrous,

dans la première année de l'hégire, après un siége de 14 mois. Les Arabes y perdirent 28,000 hommes. Son enceinte avait 12 milles de tour; elle contenait 4,000 palais, 4,000 bains, 400 théâtres, 12,000 boutiques, plus de 50,000 Juifs. L'enceinte fut rasée dans les guerres des Arabes et de l'empire romain. Cette ville, depuis, a toujours été en décadence. Les Arabes rétablirent une nouvelle enceinte, c'est celle qui existe encore; elle n'a plus que 3,000 toises de tour, ce qui suppose encore une grande ville. La cité est maintenant toute sur l'isthme. Le phare n'est plus une île; sur l'isthme, qui le joint au continent, est la ville actuelle. Elle est fermée par une muraille qui barre l'isthme, et n'a que 600 toises. Elle a deux bons ports (neuf et vieux). Le vieux peut contenir à l'abri du vent, et d'un ennemi supérieur, des escadres de guerre quelque nombreuses qu'elles soient. Aujourd'hui le Nil n'arrive à Alexandrie qu'au moment des inondations. On conserve ses eaux dans de vastes citernes; leur aspect nous frappa. La vieille enceinte arabe est couverte par le lac Maréotis, qui s'étend jusque auprès de la tour des Arabes, en sorte qu'Alexandrie n'est plus attaquable que du côté d'Aboukir. Le lac Maréotis laisse aussi un peu à découvert une partie de l'enceinte de la ville, au-delà de celle des Arabes. La colonne de Pompée, située en dehors et à 300 toises de l'enceinte arabe, était jadis au centre de la ville.

Le général en chef passa plusieurs jours à arrêter les principes des fortifications de la ville. Tout ce qu'il prescrivit fut exécuté avec la plus grande intelligence par le colonel Crétin, l'officier du génie le plus habile de France. Le général ordonna de rétablir toute l'enceinte

ceinte des Arabes, le travail n'était pas considérable. On appuya cette enceinte en occupant le fort triangulaire, qui en formait la droite et qui existait encore. Le centre et le côté d'Aboukir furent soutenus chacun par un fort. Ils furent établis sur des monticules de décombres qui avaient un commandement d'une vingtaine de toises sur toute la campagne et en arrière de l'enceinte des Arabes. Celle de la ville actuelle fut mise en état comme réduit; mais elle était dominée en avant par un gros monticule de décombres. Il fut occupé par un fort que l'on nomma Caffarelly. Ce fort et l'enceinte de la ville actuelle, formaient un système complet, susceptible d'une longue défense, lorsque tout le reste aurait été pris. Il fallait de l'artillerie pour occuper promptement et solidement ces trois hauteurs. La conception et la direction de ces travaux furent confiées à Crétin.

En peu de mois et avec peu de travaux, il rendit ces trois hauteurs inexpugnables; il établit des maçonneries présentant des escarpes de 18 à 20 pieds, qui mettaient les batteries entièrement à l'abri de toute escalade, et il couvrit ces maçonneries par des profils qu'il sut ménager dans la hauteur; en sorte qu'elles n'étaient vues de nulle part. Il eût fallu des millions et des années pour donner la même force a ces trois forts avec un ingénieur moins habile. Du coté de la mer, on occupa la tour du Marabout, du Phare. On établit de fortes batteries de côté qui firent un merveilleux effet, toutes les fois que les Anglais se présentaient pour bombarder la ville. La colonne de Pompée frappe l'imagination comme tout ce qui est sublime. Les aiguilles de Cléopatre sont encore dans le même emplacement. En fouillant dans le tombeau, où a été

enterré Alexandre, on a trouvé une petite statue de 10 à 12 pouces en terre cuite, habillée à la grecque; ses cheveux sont bouclés avec beaucoup d'art et se réunissent sur le chignon: c'est un petit chef-d'oeuvre. Il y a à Alexandrie de grandes et belles mosquées, des couvents de copthes, quelques maisons à l'européenne appartenant au consulat.

D'Alexandrie à Aboukir, il y a 4 lieues. La terre est sablonneuse et couverte de palmiers. A l'extrémité du promontoire d'Aboukir est un fort en pierre; à 600 toises est une petite île. Une tour et une trentaine de bouches à feu dans cette île, assureraient le mouillage pour quelques vaisseaux de guerre, à peu près comme à l'île d'Aix.

Pour aller à Rosette, on passe le lac Madié à son embouchure dans la mer, qui a 100 toises de largeur; des bâtiments de guerre, tirant 8 ou 10 pieds d'eau peuvent y entrer. C'est dans ce lac que jadis une des sept branches du Nil avait son embouchure. Si l'on veut aller à Rosette sans passer le lac, il faut le tourner; ce qui augmente le chemin de 3 à 4 lieues.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

ÉGYPTE.

Le Nil. — Ses Inondations. — Population ancienne et moderne. — Division et productions de l'Égypte. — Son commerce. — Alexandrie. — Des différentes races qui habitent l'Égypte. — Désert, ses habitants. — Gouvernement et importance de l'Égypte. — Politique de Napoléon.

§. Ier.

Le Nil prend sa source dans les montagnes de l'Abyssinie, coule du sud au nord, et se jette dans la Méditerranée, après avoir parcouru l'Abyssinie, les déserts de la Nubie, et l'Égypte. Son cours est de huit cents lieues, dont deux cents sur le territoire égyptien. Il y entre à la hauteur de l'île d'Elfilé ou d'Éléphantine, et fertilise les déserts arides qu'il traverse. Ses inondations sont régulières et productives: régulières, parce que ce sont les pluies du tropi-

que qui les causent; productives, parce que ces pluies, tombant par torrents sur les montagnes de l'Abyssinie, couvertes de bois, entraînent avec elles un limon fécondant que le Nil dépose sur les terres. Les vents du nord règnent pendant la crue de ce fleuve, et, par une circonstance favorable à la fertilité, en retiennent les eaux.

En Égypte il ne pleut jamais. La terre n'y produit que par l'inondation régulière du Nil. Lorsqu'elle est haute, l'année est abondante: lorsqu'elle est basse, la récolte est médiocre.

Il y a cent cinquante lieues de l'île d'Éléphantine au Caire, et cette vallée, qu'arrose le Nil, a une largeur moyenne de cinq lieues. Après le Caire, ce fleuve se divise en deux branches, et forme une espèce de triangle qu'il couvre de ses débordements. Ce triangle a soixante lieues de base, depuis la tour des Arabes jusqu'à Péluse, et cinquante lieues de la mer au Caire; un de ses bras se jette dans la Méditerranée, près de Rosette: l'autre, près de Damiette. Dans des temps plus reculés, il avait sept embouchures.

Le Nil commence à s'élever au solstice d'été; l'inondation croît jusqu'à l'équinoxe, après quoi elle diminue progressivement. C'est donc entre septembre et mars, que se font tous les travaux de la campagne. Le paysage est alors ravissant; c'est le temps de la floraison et celui de la moisson. La digue du Nil se coupe au Caire, dans le courant de septembre, quelquefois dans les premiers jours d'octobre. Après le mois de mars, la terre se gerce si profondément, qu'il est dangereux de traverser les plaines à cheval,

et qu'on ne le peut faire à pied qu'avec une extrême fatigue. Un soleil ardent, qui n'est jamais tempéré ni par des nuages, ni par de la pluie, brûle toutes les herbes et les plantes, hormis celles qu'on peut arroser. C'est à cela que l'on attribue la salubrité des eaux stagnantes, qui se conservent en ce pays dans les bas-fonds. En Europe, de pareils marais donneraient la mort par leurs exhalaisons; en Egypte, il ne causent pas même de fièvres.

§. II.

La surface de la vallée du Nil, telle qu'elle vient d'être décrite, équivaut à un sixième de l'ancienne France; ce qui ne supposerait, dans un état de prospérité, que quatre à cinq millions de population. Cependant les historiens arabes assurent que, lors de la conquête par Amroug, l'Égypte avait vingt millions d'habitants et plus de vingt mille villes. Ils y comprenaient, il est vrai, indépendamment de la vallée du Nil, les *) Oasis et les déserts appartenant à l'Égypte.

Cette assertion des historiens arabes, ne doit pas être rangée au nombre de ces anciennes traditions qu'une critique judicieuse désavoue. Une bonne administration et une population nombreuse pouvaient étendre beaucoup le bienfait de l'inondation du Nil. Sans doute, si la

*) Les Oasis sont des parties du désert où l'on trouve un peu de végétation. Ce sont comme des îles dans une mer de sable.

vallée offrait une surface de même nature que celles de nos terres de France, elle ne pourrait nourrir plus de quatre à cinq millions d'individus. Mais il y a en France, des montagnes, des sables, des bruyères, et des terres incultes, tandis qu'en Égypte, tout produit. A cette considération il faut ajouter que la vallée du Nil, fécondée par les eaux, le limon et la chaleur du climat, est plus fertile que nos bonnes terres, et que les deux tiers ou les trois quarts de la France sont de peu de rapport. Nous sommes d'ailleurs fondés à penser que le Nil fécondait plusieurs Oasis.

Si l'on suppose que tous les canaux, qui saignent le Nil pour en porter les eaux sur les terres, soient mal entretenus ou bouchés, son cours sera beaucoup plus rapide, l'inondation s'étendra moins, une plus grande masse d'eau arrivera à la mer, et la culture des terres sera fort réduite. Si l'on suppose au contraire, que tous les canaux d'irrigation soient parfaitement saignés, aussi nombreux, aussi longs, et profonds que possible, et dirigés par l'art, de manière à arroser en tout sens une plus grande étendue de désert, on conçoit que très-peu des eaux du Nil se perdront dans la mer, et que les inondations fertilisant un terrain plus vaste, la culture s'augmentera dans la même proportion. Il n'est donc aucun pays où l'administration ait plus d'influence qu'en Égypte sur l'agriculture, et par conséquent sur la population. Les plaines de la Beauce et de la Brie sont fécondées par l'arrosement régulier des pluies; l'effet de l'administration y est nul sous ce rapport. Mais, en Égypte,

où les irrigations ne peuvent être que factices, l'administration est tout. Bonne, elle adopte les meilleurs réglements de police sur la direction des eaux, l'entretien et la construction des canaux d'irrigation. Mauvaise, partiale ou faible, elle favorise des localités ou des propriétés particulières, au détriment de l'intérêt public, ne peut réprimer les dissensions civiles des provinces, quand il s'agit d'ouvrir de grands canaux, ou enfin, les laisse tous se dégrader; il en résulte que l'inondation est restreinte, et par suite l'étendue des terres cultivables. Sous une bonne administration, le Nil gagne sur le désert; sous une mauvaise, le désert gagne sur le Nil. En Égypte, le Nil ou le génie du bien, le désert ou le génie du mal, sont toujours en présence; et l'on peut dire que les propriétés y consistent moins dans la possession d'un champ, que dans le droit fixé par les réglements généraux d'administration, d'avoir, à telles époques de l'année et par tel canal, le bienfait de l'inondation.

Depuis deux cents ans, l'Égypte a sans cesse décru. Lors de l'expédition des Français, elle avait encore de 2,500,000 à 2,800,000 habitants. Si elle continue à être régie de la même manière, dans cinquante ans elle n'en aura plus que 1,500,000.

En construisant un canal pour dériver les eaux du Nil dans la grande Oasis, on acquerrait un vaste royaume. Il est raisonnable d'admettre que du temps de Sésostris et de Ptolémée, l'Égypte ait pu nourrir douze à quinze mil-

milliers, et escortées par des hommes armés. Il vient aussi des caravanes de l'Abyssinie, de l'interieur de l'Afrique, de Tangoust et des lieux qui se trouvent en communication directe avec le cap de Bonne-Espérance et le Sénégal. Elles apportent des esclaves, de la gomme, de la poudre d'or, des dents d'éléphants, et généralement tous les produits de ces pays, qu'elles viennent échanger contre les marchandises d'Europe et du Levant. Il en arrive enfin de toutes les parties de l'Arabie et de la Syrie, apportant du charbon, du bois, des fruits, de l'huile, du café, du tabac, et, en général, ce que fournit l'intérieur de l'Indé.

§. IV.

De tout temps l'Égypte a servi d'entrepôt pour le commerce de l'Inde. Il se faisait anciennement par la mer Rouge. Les marchandises étaient débarquées à Bérénice, et transportées à dos de chameau, pendant quatre-vingts lieues, jusqu'à Thèbes, ou bien elles remontaient par eau de Bérénice à Cosseïr: ce qui augmentait la navigation de quatre-vingts lieues, mais réduisait le portage à trente. Parvenues à Thèbes, elles étaient embarquées sur le Nil, pour être ensuite répandues dans toute l'Europe. Telle a été la cause de la grande prospérité de Thèbes aux cent portes. Les marchandises remontaient aussi au-delà de Cosseïr, jusqu'à Suèz, d'où on les transportait à dos de chameau jusqu'à Memphis et Péluse, c'est-à-dire l'espace de trente lieues. Du temps de [illegible], le canal de Suèz au Nil fut ouvert.

Dès lors, plus de portage pour les marchandises; elles arrivaient par eau à Baboust et Péluse, sur les bords du Nil et de la Méditerranée.

Indépendamment du commerce de l'Inde, l'Égypte en a un qui lui est propre. Cinquante années d'une administration française accroîtraient sa population dans une grande proportion. Elle offrirait à nos manufactures un débouché, qui amènerait un développement dans toute notre industrie; et bientôt nous serions appelés à fournir à tous les besoins des habitants des déserts de l'Afrique, de l'Abyssinie, de l'Arabie, et d'une grande partie de la Syrie. Ces peuples manquent de tout; et qu'est-ce que Saint-Domingue et toutes nos colonies, auprès de tant de vastes régions?

La France tirerait à son tour de l'Égypte du blé, du riz, du sucre, du natron, et toutes les productions de l'Afrique et de l'Asie.

Les Français établis en Égypte, il serait impossible aux Anglais de se maintenir long-temps dans l'Inde. Des escadres construites sur les bords de la mer Rouge, approvisionnées des produits du pays, équipées et montées par nos troupes stationnées en Égypte, nous rendraient infailliblement maîtres de l'Inde, au moment où l'Angleterre s'y attendrait le moins.

En supposant même le commerce de ce pays libre comme il l'a été jusque ici entre les Anglais et les Français, les premiers seraient hors d'état de soutenir la concurrence. La possibilité de la reconstruction du canal de Suèz étant un problême résolu, et le travail qu'elle exigerait, étant de peu d'importance, les marchandises arriveraient si rapidement par ce

canal et avec une telle économie de capitaux, que les Français pourraient se présenter sur les marchés avec des avantages immenses; le commerce de l'Inde, par l'océan, en serait infailliblement écrasé.

§. V.

Alexandre s'est plus illustré en fondant Alexandrie et en méditant d'y transporter le siége de son empire, que par ses plus éclatantes victoires. Cette ville devait être la capitale du monde. Elle est située entre l'Asie et l'Afrique, à portée des Indes et de l'Europe. Son port est le seul mouillage des cinq cents lieues de côtes, qui s'étendent depuis Tunis, ou l'ancienne Carthage, jusqu'à Alexandrette; il est à l'une des anciennes embouchures du Nil. Toutes les escadres de l'univers pourraient y mouiller; et, dans le vieux-port, elles sont à l'abri des vents et de toute attaque. Des vaisseaux tirant vingt-un pieds d'eau y sont entrés sans difficulté. Ceux du tirage de vingt-trois pieds, le pourraient; et, avec des travaux peu considérables, on rendrait cette passe facile, même pour les vaisseaux à trois ponts. Le premier consul avait fait construire à Toulon douze vaisseaux de 74, ne tirant que vingt-un pieds d'eau, d'après le système anglais; et l'on n'a pas eu à se plaindre de leur marche, lorsqu'ils ont navigué dans nos escadres. Seulement ils sont moins propres au service de l'Inde, parce qu'ils ne peuvent porter qu'une plus faible quantité d'eau et de provisions.

La dégradation des canaux du Nil empêche

ses eaux d'arriver jusqu'à Alexandrie. Elles n'y viennent plus que du temps de l'inondation, et l'on est obligé d'avoir des citernes pour les conserver. A côté du port de cette ville, est la rade d'Aboukir, que l'on pourrait rendre sûre pour quelques vaisseaux; si l'on construisait un fort sur l'île d'Aboukir, iis y seraient comme au mouillage de l'île d'Aix.

Rosette, Bourlos et Damiette ne peuvent recevoir que de petits bâtiments, les barres n'ayant que six à sept pieds d'eau. Péluse, El-Arisch et Gaza n'ont jamais dû avoir de port; et les lacs Bourlos et Menzaléh, qui communiquent avec la mer, ne permettent l'entrée qu'à des bâtiments d'un tirant d'eau de six à sept pieds.

§. VI.

A l'époque de l'expédition d'Égypte, il s'y trouvait trois races d'hommes; les Mamelucks ou Circassiens, les Ottomans, ou janissaires et spahis, et les Arabes ou naturels du pays.

Ces trois races n'ont ni les mêmes principes, ni les mêmes mœurs, ni la même langue, elles n'ont de commun que la religion. La langue habituelle des Mamelucks et des Ottomans est le turc; les naturels parlent la langue arabe. A l'arrivée des Français, les Mamelucks gouvernaient le pays et possédaient les richesses et la force. Ils avaient pour chefs vingt-trois beys, égaux entre eux et indépendants; car ils n'étaient soumis qu'à l'influence de celui qui, par son talent et sa bravoure savait captiver tous les suffrages.

La maison d'un bey se compose de quatre cents à huit cents esclaves, tous à cheval, et ayant chacun, pour les servir, deux ou trois fellahs. Ils ont divers officiers pour le service d'honneur de leur maison. Les katchefs sont les lieutenants des beys; ils commandent, sous eux, cette milice, et sont seigneurs des villages. Les beys ont des terres dans les provinces et une habitation au Caire. Un corps-de-logis principal leur sert de logement, ainsi qu'à leur harem; autour des cours, sont ceux des esclaves, gardes et domestiques.

Les beys ne peuvent se recruter qu'en Circassie. Les jeunes Circassiens sont vendus par leurs mères, ou volés par des gens qui en font le métier, et vendus au Caire par les marchands de Constantinople. On admet quelquefois des noirs ou des Ottomans; mais ces exceptions sont rares.

Les esclaves faisant partie de la maison d'un bey sont adoptés par lui, et composent sa famille. Intelligents et braves, ils s'élèvent successivement de grade en grade, et parviennent à celui de katchef et même de bey.

Les Mamelucks ont peu d'enfants, et ceux qu'ils ont, ne vivent pas aussi long-temps que les naturels du pays. Il est rare qu'ils se soient propagés au-delà de la troisième génération. On a voulu attribuer la stérilité des mariages des Mamelucks à leur goût anti-physique. Les femmes arabes sont grosses, lourdes; elles affectent de la mollesse, peuvent à peine marcher, et restent des jours entiers immobiles sur un divan. Un jeune Mameluck de quatorze à quinze ans [illegible], agile, déployant beaucoup d'adresse

et de graces en exerçant un beau coursier, excite les sens d'une manière différente. Il est constant, que tous les beys, les katchefs, avaient d'abord servi aux plaisirs de leurs maîtres; et que leurs jolis esclaves leur servaient à leur tour; eux-mêmes ne le désavouent pas.

On a accusé les Grecs et les Romains du même vice. De toutes les nations, celle qui donne le moins dans cette inclination monstrueuse, est, sans contredit, la nation française. On en attribue la raison à ce que, de toutes, il n'en est aucune chez laquelle les femmes charment davantage par leur taille svelte, leur tournure élégante, leur vivacité et leurs graces.

On pouvait compter en Egypte 60 à 70,000 individus de race circassienne.

Les Ottomans se sont établis en Égypte, lors de la conquête par Sélim, dans le seizième siècle. Ils forment le corps des janissaires et spahis, et ont été augmentés de tous les Ottomans inscrits dans ces compagnies, selon l'usage de l'empire. Ils sont environ 200,000, constamment avilis et humiliés par les Mamelucks.

Les Arabes composent la masse de la population; ils ont pour chefs les grands-scheiks, descendants de ceux des Arabes, qui, du temps du prophète, au commencement de l'hégire, conquirent l'Égypte. Ils sont à la fois, les chefs de la noblesse et les docteurs de la loi; ils ont des villages, un grand nombre d'esclaves, et ne vont jamais que sur des mules. Les mosquées sont sous leur inspection; celle de Jemil-Azar a seule soixante grands-scheiks. C'est une espèce de Sorbonne, qui prononce sur toutes les affaires de religion, et sert même d'université.

On y enseigne la philosophie d'Aristote, l'histoire et la morale du Koran; elle est la plus renommée de l'Orient. Ses scheiks sont les principaux du pays: les Mamelucks les craignaient; la Porte même avait des ménagements pour eux. On ne pouvait influer sur le pays et le remuer que par eux. Quelques-uns descendent du prophète, tel que le scheik el Békry; d'autres de la deuxième femme du prophète, tel que le scheik el Sadda. Si le sultan de Constantinople était au Caire, à l'époque des deux grandes fêtes de l'empire, il les célébrerait chez l'un de ces scheiks. C'est assez faire connaître la haute considération qui les environne. Elle est telle, qu'il n'est aucun exemple qu'on leur ait infligé une peine infamante. Lorsque le gouvernement juge indispensable d'en condamner un, il le fait empoisonner, et ses funérailles se font avec tous les honneurs dûs à son rang, et comme si sa mort avait été naturelle.

Tous les Arabes du désert sont de la même race que les scheiks, et les vénèrent. Les fellahs sont Arabes, non que tous soient venus au commencement de l'hégire avec l'armée qui conquit l'Égypte; on ne pense pas que, par la suite de la conquête, il s'en soit établi plus de 100,000. Mais comme, à cette époque, tous les indigènes embrassèrent la foi mahométane, ils sont confondus de même que les Francs et les Gaulois. Les scheiks sont les hommes de la loi et de la religion; les Mamelucks et ler janissaires sont les hommes de la force et du gouvernement. La différence entre eux est plus grande qu'elle ne l'est en

Fran-

France entre les militaires et les prêtres; car ce sont des familles et des races tout-à-fait distinctes.

Les Coptes sont catholiques, mais ne reconnaissent pas le pape; on en compte 150,000 à peu près en Égypte. Ils y ont le libre exercice de leur religion. Ils descendent des familles, qui, après la conquête des califes, sont restées chrétiennes. Les catholiques syriens sont peu nombreux. Les uns veulent qu'ils soient les descendants des croisés; les autres, que ce soient des originaires du pays, chrétiens au moment de la conquête, comme les Coptes, et qui ont conservé des différences dans la religion. C'est une autre secte catholique. Il y a peu de Juifs et de Grecs. Ces derniers ont pour chef le patriarche d'Alexandrie, qui se croit égal à celui de Constantinople et supérieur au pape. Il demeure dans un couvent, au vieux Caire, et a l'existence d'un chef d'ordre religieux de l'Europe, qui aurait trente mille livres de rentes. Les Francs sont peu nombreux: ce sont des familles anglaises, françaises, espagnoles ou italiennes, établies dans ce pays pour le commerce, ou simplement des commissionnaires de maisons européennes.

§. VII.

Les déserts sont habités par des tribus d'Arabes errants, vivant sous des tentes. On en compte environ soixante, toutes dépendantes de l'Égypte, et formant une population d'à peu près 120,000 ames, qui peut fournir 18

à 20,000 cavaliers. Elles dominent les différentes parties des déserts, qu'elles regardent comme leurs propriétés, et y possèdent une grande quantité de bestiaux, chameaux, chevaux et brebis. Ces Arabes se font souvent la guerre entre eux, soit pour la démarcation des limites de leurs tribus, soit pour le pâcage de leurs bestiaux, soit pour tout autre objet. Le désert seul ne pourrait les nourrir, car il ne s'y trouve rien. Ils possèdent des oasis qui, semblables à des îles, ont, au milieu du désert, de l'eau douce, de l'herbe et des arbres. Ils les cultivent, et s'y refugient à certaines époques de l'année. Néanmoins les Arabes sont en général misérables, et ont constamment besoin de l'Égypte. Ils viennent annuellement en cultiver les lisières, y vendent le produit de leurs troupeaux, louent leurs chameaux pour les transports dans le désert, et emploient le bénéfice qu'ils retirent de ce trafic, à acheter les objets qui leur sont nécessaires. Les déserts sont des plaines de sable, sans eau et sans végétation, dont l'aspect monotone n'est varié que par des mamelons, des monticules ou des rideaux de sable. Il est rare cependant d'y faire plus de vingt à vingtquatre lieues sans trouver une source d'eau; mais elles sont peu abondantes, plus ou moins saumâtres, et exhalent presque toutes une odeur alcaline. On trouve, dans le désert, une grande quantité d'ossements d'hommes et d'animaux, dont on se sert pour faire du feu. On y voit aussi des gazelles et des troupeaux d'autruches, qui ressemblent de loin à des Arabes à cheval.

Il n'y existe aucune trace de chemins; les Arabes s'accoutument, dès l'enfance, à s'y orienter par les sinuosités des collines ou rideaux de sable, par les accidents du terrain ou par les astres. Les vents déplacent quelquefois les monticules de sable mouvant, ce qui rend très-pénible et souvent dangereuse la marche dans le désert. Parfois le sol est ferme; parfois il enfonce sous les pieds. Il est rare de rencontrer des arbres, excepté autour des puits où se trouvent quelques palmiers. Il y a dans le désert des basfonds où les eaux s'écoulent et s'éjournent plus ou moins longtemps. Auprès de ces mares, naissent des broussailles d'un pied à dix-huit pouces de hauteur, qui servent de nourriture aux chameaux; c'est la partie riche des déserts. Quels que soient les désagréments de la marche dans ces sables, on est souvent obligé de les traverser pour communiquer du sud au nord de l'Égypte; suivre les sinuosités du cours du Nil, triplerait la distance.

§. VIII.

Il y a telle tribu d'Arabes de 1,500 à 2,000 ames, qui a 300 cavaliers, 1,400 chameaux et occupe cent lieues carrées de terrain. Jadis ils redoutaient extrêmement les Mamelucks. Un seul de ces derniers faisait fuir dix Arabes, parce que non-seulement ils avaient sur eux une grande supériorité militaire, mais aussi une superiorité morale. Les Arabes d'ailleurs devaient les ménager, puisqu'ils en avaient besoin pour leur vendre ou louer leurs cha-

meaux, pour obtenir d'eux du grain et la liberté de cultiver la lisière de l'Égypte.

Si la position extraordinaire de l'Égypte, qui ne peut devoir sa prospérité qu'à l'étendue de ses inondations, exige une bonne administration, la nécessité de réprimer 20 à 30,000 voleurs, indépendants de la justice, parce qu'ils se refugient dans l'immensité du désert, n'exige pas moins une administration énergique. Dans ces derniers temps, ils portaient l'audace au point de venir piller des villages et tuer des fellacks, sans que cela donnât lieu à aucune poursuite régulière. Un jour que Napoléon était entouré du divan des grands-scheicks, on l'informa que des Arabes de la tribu des Osnadis avaient tué un fellack et enlevé des troupeaux; il en montra de l'indignation, et ordonna d'un ton animé, à un officier d'état-major, de se rendre de suite dans le Baireh avec 200 dromadaires et 300 cavaliers pour obtenir réparation et faire punir les coupables. Le scheick Elmodi, témoin de cet ordre et de l'émotion du général en chef, lui dit en riant: "Est ce que ce fellack est ton cousin, pour que sa mort te mette tant en colère?„ — "Oui, répondit Napoléon, tous ceux que je commande sont mes enfants.„ — "*Taïb.* *)! lui dit le scheick, tu parles là comme le prophète.„

§. IX.

L'Égypte a, de tout temps, excité la jalousie des peuples qui ont dominé l'univers. Octave,

*) dont les Arabes se servent pour exprimer de satisfaction.

après la mort d'Antoine, la réunit à l'empire. Il ne voulut point y envoyer de proconsul, et la divisa en douze prétures. Antoine s'était attiré la haine des Romains, parce qu'il avait été soupçonné de vouloir faire d'Alexandrie la capitale de la république. Il est vraisemblable que l'Égypte, du temps d'Octave, contenait 12 à 15,000,000 d'habitants. Ses richesses étaient immenses; elle était le vrai canal du commerce des Indes, et Alexandrie, par sa situation, semblait appelée à devenir le siége de l'empire du monde. Mais divers obstacles empêchèrent cette ville de prendre tous ses développements. Les Romains craignirent que l'esprit national des Arabes, peuple brave, endurci aux fatigues et qui n'avait ni la mollesse des habitants d'Antioche, ni celle des habitants de l'Asie mineure, et dont l'immense cavalerie avait fait triompher Annibal de Rome, ne fît de leur pays un foyer de révolte contre l'empire romain.

Sélim avait bien plus de raisons encore de redouter l'Égypte. C'était la terre sainte, c'était la métropole naturelle de l'Arabie et le grenier de Constantinople. Un pacha ambitieux, favorisé par les circonstances et par un génie audacieux, aurait pu relever la nation arabe, faire pâlir les Ottomans, déjà menacés par cette immense population grecque, qui forme la majorité de Constantinople et des environs. Aussi Sélim ne voulut-il pas confier le gouvernement de l'Égypte à un seul pacha. Il craignit même que la division en plusieurs pachaliks ne fût pas une garantie suffisante, et chercha à s'assurer la soumission de cette province, en confiant son administration à vingt-trois beys, qui

cet avantage, la politique du général français était de le leur donner, afin de ne pas dépendre exclusivement des naturels arabes, et de n'avoir pas à lutter avec 25 ou 30,000 hommes contre la force de l'esprit national et religieux. Les Coptes, qui voyaient les Mamelucks détruits, n'eurent d'autre parti à prendre que de s'attacher aux Français; et par là, notre armée eut, dans toutes les parties de l'Égypte, des espions, des observateurs, des contrôleurs, des financiers, indépendants et opposés aux nationaux. Quant aux janissaires et aux Ottomans, la politique voulait que l'on ménageât en eux le grand-seigneur; l'étendard du sultan flottait en Égypte, et Napoléon était persuadé que le ministre Talleyrand s'était rendu à Constantinople, et que des négociations sur l'Égypte étaient entamées avec la Porte. Les Mamelucks d'ailleurs s'étaient attachés à humilier, à annuler et désorganiser les milices des janissaires qui étaient leurs rivaux; de l'humiliation de la milice ottomane était née la déconsidération totale du pacha et le mépris de l'autorité de la Porte, à tel point que souvent les Mamelucks refusaient le *miry;* et cette milice se fût même déclarée tout-à-fait indépendante, si l'opposition des scheicks ou des docteurs de la loi ne les eût rattachés à Constantinople par esprit de religion et par inclination. Les scheicks et le peuple préféraient l'influence de Constantinople à celle des Mamelucks; souvent même ils y adressaient leurs plaintes, et quelquefois réussissaient à adoucir l'ar[illegible] des beys.

[illegible] la décadence de l'empire ottoman,

la Porte a fait des expéditions contre les Mamelucks, mais ceux-ci ont toujours fini par avoir le dessus, et ces guerres se sont terminées par un arrangement qui laissait le pouvoir aux Mamelucks, avec quelques modifications passagères. En lisant avec attention l'histoire des événements qui se sont passés en Égypte depuis deux cents ans, il est démontré que si le pouvoir, au lieu d'être confié à 12,000 Mamelucks, l'eût été à un pacha, qui, comme celui d'Albanie, se fut recruté dans le pays même, l'empire arabe, composé d'une nation tout-à-fait distincte, qui a son esprit, ses préjugés, son histoire et son langage à part, qui embrasse l'Égypte, l'Arabie et une partie de l'Afrique, fût devenu indépendant comme celui de Maroc.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

EGYPTE. — BATAILLE DES PYRAMIDES.

Marche de l'armée sur le Caire. — Tristesse et plaintes des soldats. — Position et forces des ennemis. — Manoeuvre de l'armée française. — Charge impétueuse de Mourad-Bey, repoussée. — Prise du camp retranché. — Quartier-général français à Gizeh. — Prise de l'île de Rodah. — Reddition du Caire. — Description de cette ville.

§. Ier.

Le soir du combat de Chebreiss (13 juillet 1798), l'armée française alla coucher à Chabour. Cette journée était très-forte: on marcha en ordre de bataille et au pas accéléré, dans l'espérance de couper quelques bâtiments de la flottille ennemie. En effet, les Mamelucks furent contraints d'en brûler plusieurs. L'armée bivouaqua à Chabour, sous de beaux sycomores, et trouva des champs pleins de pastèques, espèce de melons d'eau qui forment une nour-

riture saine et rafraichissante. Jusqu'au Caire nous en rencontrâmes constamment, et le soldat exprimait combien ce fruit lui était agréable, en le nommant, à l'exemple des anciens Egyptiens, *sainte pastèque.*

Le lendemain, l'armée se mit en marche fort tard; on s'était procuré quelques viandes qu'il fallait distribuer. Nous attendîmes notre flottille, qui ne pouvait remonter le courant avant que le vent du nord ne fût levé; et nous couchâmes à Kouncherick. Le jour suivant, nous arrivâmes à Alkam. Là, le général Zayoncheck reçut l'ordre de mettre pied à terre sur la rive droite, avec toute la cavalerie démontée, et de se porter sur Menouf et à la pointe du Delta. Comme il ne s'y trouvait aucun Arabe, il était maître de tous ses mouvements, et nous fut d'un grand secours pour nous procurer des vivres. Il prit position à la tête du Delta, dite *le ventre de la vache.*

Le 17, l'armée campa à Abounochabeck; le 18, à Wardam. Wardam est un gros endroit; les troupes y bivouaquèrent dans une grande forêt de palmiers. Le soldat commençait à connaître les usages du pays, et à déterrer les lentilles et autres légumes, que les fellacks ont coutume de cacher dans la terre. Nous faisions de petites marches, en raison de la nécessité où nous nous trouvions de nous procurer des subsistances et afin d'être toujours en état de recevoir l'ennemi. Souvent, dès dix heures du matin, nous prenions position, et le premier soin du soldat était de se baigner dans le Nil. De Wardam nous allâmes coucher à Omedinar, d'où nous aperçûmes les Pyramides. A l'instant,

toutes les lunettes furent braquées contre ces monuments les plus anciens du monde. On les prendrait pour d'énormes masses de rochers; mais la régularité et les lignes droites des arêtes décèlent la main des hommes. Les Pyramides bordent l'horizon de la vallée sur la rive gauche du Nil.

§. II.

Nous approchions du Caire, et nous étions instruits, par les gens du pays, que les Mamelucks réunis à la milice de cette ville, et à un nombre considérable d'Arabes, de janissaires, de spahis, nous attendaient entre le Nil et les Pyramides, couvrant Gizeh. Ils se vantaient que là finiraient nos succès.

Nous fîmes séjour à Omedinar. Ce jour de repos servit à réparer les armes et à nous préparer au combat. La mélancolie et la tristesse regnaient dans l'armée. Si les Hébreux, dans le désert de l'*Égarement*, se plaignaient et demandaient avec humeur à Moïse les oignons et les marmites pleines de viande de l'Égypte, les soldats français regrettaient sans cesse les délices de l'Italie. C'est en vain qu'on leur assurait que le pays était le plus fertile du monde, qu'il l'emportait même sur la Lombardie; le moyen de les persuader! ils ne pouvaient avoir ni pain ni vin. Nous campions sur des tas immenses de bled, mais il n'y avait dans le pays ni moulin, ni four. Le biscuit apporté d'Alexandrie, était mangé depuis long-temps; le soldat était réduit à piler le bled entre deux pi[illegible] à faire des galettes cuites sous les

cendres. Plusieurs grillaient le bled dans une poèle, après quoi ils le faisaient bouillir. C'était la meilleure manière de tirer parti du grain, mais tout cela n'était pas du pain. Chaque jour, leurs craintes augmentaient, au point qu'une foule d'entre eux disaient qu'il n'y avait pas de grande ville du Caire; que celle qui portait ce nom, était, comme Damanhour, une vaste réunion de huttes, privées de tout ce qui peut nous rendre la vie commode et agréable. Leur imagination était tellement tourmentée que, deux dragons se jetèrent tout habillés dans le Nil et se noyèrent. Il est vrai de dire pourtant, que si on n'avait ni pain, ni vin, les ressources qu'on se procurait avec du bled, des lentilles, de la viande et quelquefois des pigeons, fournissaient du moins à la nourriture de l'armée. Mais le mal était dans l'exaltation des têtes. Les officiers se plaignaient plus haut que les soldats, parce que le terme de comparaison était plus à leur désavantage. Ils ne trouvaient pas en Égypte les logements, les bonnes tables et tout le luxe de l'Italie. Le général en chef, voulant donner l'exemple, avait l'habitude de prendre son bivouac au milieu de l'armée et dans les endroits les moins commodes. Personne n'avait ni tente, ni provisions; le dîner de Napoléon et de l'état-major consistait dans un plat de lentilles La soirée du soldat se passait en conversations politiques, en raisonnements et en plaintes, *Que sommes-nous venus faire ici?* disaient le uns; *le Directoire nous a déportés. Cafarelli* disaient les autres, *est l'agent dont on s'est servi pour tromper le général en chef.* Plusieurs

s'étant aperçus que partout où il y avait des vestiges d'antiquité, on les fouillait avec soin, se répandaient en invectives contre les savants, qui, *pour faire leur fouilles, avaient*, disaient-ils, *donné l'idée de l'expédition.* Les quolibets pleuvaient sur eux, même en leur présence. Ils appelaient un âne un savant, et disaient de Cafarelli-Dufalga, en faisant allusion à sa jambe de bois, *Il se moque bien de cela, lui, il a un pied en France;* mais Dufalga et les savants ne tardèrent pas à reconquérir l'estime de l'armée.

§. III.

Le 21, on partit de Omedinar, à une heure du matin. Cette journée devait être décisive. A la pointe du jour, on vit, pour la première fois depuis Chebreiss, une avant-garde de Mamelucks d'un millier de chevaux, qui se replièrent avec ordre et sans rien tenter; quelques boulets de notre avant-garde les tinrent en respect. A dix heures, nous aperçûmes Embabeh et les ennemis en bataille. Leur droite était appuyée au Nil, où ils avaient pratiqué un grand camp retranché, armé de quarante pièces de canons, et défendu par une vingtaine de mille hommes d'infanterie, janissaires, spahis et milice du Caire. La ligne de cavalerie des Mamelucks appuyait sa droite au camp retranché, et étendait sa gauche dans la direction des Pyramides, à cheval sur la route de Gizeh. Il y avait environ 9 à 10,000 chevaux, a[illegible] l'on en pouvait juger. Ainsi l'armée [illegible]ait de 60,000 hommes, y compris l'in-

nterie et les hommes à pied qui servaient
aque cavalier. Deux ou trois mille Arabes
naient l'extrême gauche, et remplissaient
ntervalle des Mamelucks aux Pyramides. Ces
spositions étaient formidables. Nous igno-
ons quelle serait la contenance des janissaires
des spahis du Caire, mais nous connaissions
redoutions beaucoup l'habileté et l'impé-
euse bravoure des Mamelucks. L'armée fran-
ise fut rangée en bataille, dans le même or-
e qu'à Chebreiss, la gauche appuyée au
l, la droite à un grand village. Le général
esaix commandait la droite, et il lui fallut
ois heures pour se former à sa position et
endre un peu haleine. On reconnut le camp
tranché des ennemis, et on s'assura bientôt
'il n'était qu'ébauché. C'était un ouvrage
mmencé depuis trois jours, après la bataille
Chebreiss. Il se composait de longs boyaux,
i pouvaient être de quelque effet contre une
arge de cavalerie, mais non contre une atta-
e d'infanterie. Nous vîmes aussi, avec de
mes lunettes, que leurs canons n'étaient
int sur affût de campagne, mais que c'é-
ent de grosses pièces en fer, tirées des bâti-
ents et servies par les équipages de la flottille.
ssitôt que le général en chef se fut assuré
e l'artillerie n'était point mobile, il fut évi-
nt qu'elle ne quitterait point le camp retran-
é, non plus que l'infanterie; et que, si cette
rnière sortait, elle se trouverait sans artil-
ie. Les dispositions de la bataille devaient
e une conséquence de ces données; on ré-
ut de prolonger notre droite, et de suivre le
ouvement de cette aile avec toute l'armée,

en passant hors de la portée du canon du camp retranché. Par ce mouvement, nous n'avions affaire qu'aux Mamelucks et à la cavalerie; et nous nous placions sur un terrain où l'infanterie et l'artillerie de l'ennemi ne devaient lui être d'aucun secours.

§. IV.

Mourah-Bey, qui commandait en chef toute l'armée, vit nos colonnes s'ébranler, et ne tarda pas à deviner notre but. Quoique ce chef n'eût aucune habitude de la guerre, la nature l'avait doué d'un grand caractère, d'un courage à toute épreuve et d'un coup d'œil pénétrant. Les trois affaires que nous avions eues avec les Mamelucks, lui servaient déjà d'expérience. Il sentit, avec une habileté qu'on pourrait à peine attendre du général européen le plus consommé, que le destin de la journée consistait à ne pas nous laisser exécuter notre mouvement, et à profiter de l'avantage de sa nombreuse cavalerie pour nous attaquer en marche. Il partit avec les deux tiers de ses chevaux (6 à 7,000), laissa le reste pour soutenir le camp retanché et encourager l'infanterie, et vint, à la tête de cette troupe, aborder le général Desaix qui s'avançait par l'extrémité de notre droite. Ce dernier fut un moment compromis; la charge se fit avec une telle rapidité, que nous crûmes que la confusion se mettait dans les carrés; le général Desaix, en marche à la tête de sa colonne, était engagé dans un bosquet de palmiers. Toutefois la tête des Mamelucks, qui tomba sur lui, était peu nombreuse.

Leur

Leur masse n'arriva que quelques minutes après, ce retard suffit. Les carrés étaient parfaitement formés et reçurent la charge avec sang-froid. Le général Réynier appuyait leur gauche; Napoléon, qui était dans le carré du général Dugua, marcha aussitôt sur le gros des Mamelucks et se plaça entre le Nil et Réynier. Les Mamelucks furent reçus par la mitraille et une vive fusillade; une trentaine des plus braves vint mourir auprès du général Desaix; mais la masse, par un instinct naturel au cheval, tourna autour des carrés, et dès lors la charge fut manquée. Au milieu de la mitraille, des boulets, de la poussière, des cris et de la fumée, une partie des Mamelucks rentra dans le camp retranché, par un mouvement naturel au soldat, de faire sa retraite vers le lieu d'où il est parti. Mourah-Bey et les plus habiles se dirigèrent sur Gizeh. Ce commandant en chef se trouva ainsi séparé de son armée. La division Bon et Menou, qui formait notre gauche, se porta alors sur le camp retranché; et le général Rampon, avec deux bataillons, fut détaché pour occuper une espèce de défilé, entre Gizeh et le camp.

§. V.

La plus horrible confusion régnait à Embabeh; la cavalerie s'etait jetée sur l'infanterie, qui, ne comptant pas sur elle, et voyant les Mamelucks battus, se précipita sur les djermes, kaïkes et autres bateaux, pour repasser le Nil. Beaucoup le firent à la nage; les Égyptiens excellent dans cet exercice, que les circonstances

particulières de leur pays leur rendent nécessaire. Les quarante pièces de canon, qui défendaient le camp retranché, ne tirèrent pas deux cents coups. Les Mamelucks, s'apercevant bientôt de la fausse direction qu'ils avaient donnée à leur retraite, voulurent reprendre la route de Gizeh; ils ne le purent. Les deux bataillons, placés entre le Nil et Gizeh, et soutenus par les autres divisions, les rejetèrent dans le camp. Beaucoup y trouvèrent la mort, plusieurs milliers essayèrent de traverser le Nil qui les engloutit. Retranchements, artillerie, pontons, bagages, tout tomba en notre pouvoir. De cette armée de plus de 60,000 hommes, il n'échappa que 2,500 cavaliers avec Mourah-Bey; la plus grande partie de l'infanterie se sauva à la nage ou dans des bateaux. On porte à 5,000 les Mamelucks qui furent noyés dans cette bataille. Leurs nombreux cadavres portèrent en peu de jours jusqu'à Damiette et Rosette, et le long du rivage, la nouvelle de notre victoire.

Ce fut au commencement de cette bataille, que Napoléon adressa aux soldats, ces paroles devenues si célèbres: *Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent!!!*

Il était nuit lorsque les trois divisions Desaix, Réynier et Dugua revinrent à Gizeh. Le général en chef y plaça son quartier-général dans la maison de campagne de Mourah-Bey.

§. VI.

Les Mamelucks avaient sur le Nil une soixantaine de bâtiments, chargés de toutes leurs ri-

chesses. Voyant l'issue inopinée du combat, et nos canons déjà placés sur le fleuve au-delà des débouchés de l'île de Rodah, ils perdirent l'espérance de les sauver, et y mirent le feu. Pendant toute la nuit, aux travers des tourbillons de flammes et de fumée, nous apercevions se dessiner les minarets et les édifices du Caire et de la ville des Morts. Ces tourbillons de flammes éclairaient tellement, que nous pouvions découvrir jusqu'aux Pyramides.

Les Arabes, selon leur coutume après une défaite, se rallièrent loin du champ de bataille, dans le désert au-delà des Pyramides.

Durant plusieurs jours, toute l'armée ne fut occupée qu'à pêcher les cadavres des Mamelucks; leurs armes qui étaient précieuses, la quantité d'or qu'ils étaient accoutumés à porter avec eux, rendait le soldat très-zélé pour cette recherche.

Notre flottille n'avait pu suivre le mouvement de l'armée, le vent lui avait manqué. Si nous l'avions eue, la journée n'eût pas été plus décisive, mais nous aurions fait probablement un grand nombre de prisonniers, et pris toutes les richesses qui ont été la proie des flammes. La flottille avait entendu notre canon, malgré le vent du nord qui soufflait avec violence. A mesure qu'il se calma, le bruit du canon allait augmentant, de sorte qu'à la fin il paraissait s'être rapproché d'elle, et que le soir les marins crurent la bataille perdue; mais la multitude de cadavres qui passèrent près de leurs bâtiments, et qui tous étaient Mamelucks, les rassura bientôt.

Ce ne fut que long-temps après sa fuite que Mourah-Bey s'aperçut qu'il n'était suivi que par une partie de son monde, et qu'il reconnut la faute qu'avait faite sa cavalerie, de rester dans le camp retranché. Il essaya plusieurs charges pour lui rouvrir le passage, mais il était trop tard. Les Mamelucks, eux-mêmes, avaient la terreur dans l'ame, et agirent mollement. Les destins avaient prononcé la destruction de cette brave et intrépide milice, sans contredit l'élite de la cavalerie d'Orient. La perte de l'ennemi dans cette journée peut être évaluée à 10,000 hommes restés sur le champ de bataille ou noyés, tant Mamelucks, que janissaires, miliciens du Caire et esclaves des Mamelucks. On fit un millier de prisonniers, et l'on s'empara de huit à neuf cents chameaux et d'autant de chevaux.

§. VII.

Sur les neuf heures du soir, Napoléon entra dans la maison de campagne de Mourah-Bey, à Gizeh. Ces sortes d'habitations ne ressemblent en rien à nos châteaux. Nous eûmes beaucoup de peine à nous y loger, et à reconnaître la distribution des différentes pièces. Mais ce qui frappa le plus agréablement les officiers, ce fut une grande quantité de coussins et de divans couverts des plus beaux damas et des plus belles soieries de Lyon, et ornés de franges d'or. Pour la première fois, nous trouvâmes en Égypte le luxe et les arts de l'Europe. Une partie de la nuit se passa à parcourir dans tous

les sens cette singulière maison. Les jardins étaient remplis d'arbres magnifiques, mais ils étaient sans allées, et ressemblaient assez aux jardins de certaines religieuses d'Italie. Ce qui fit le plus de plaisir aux soldats, car chacun y accourut, ce furent de grands berceaux de vignes ; chargés des plus beaux raisins du monde. La vendage fut bientôt faite.

Les deux divisions Bon et Menou qui étaient restées dans le camp retranché étaient aussi dans la plus grande abondance. On avait trouvé dans les bagages nombre de cantines remplies d'office, de pots de confiture, des sucreries. On rencontrait à chaque instant des tapis, des porcelaines, des cassolettes et une foule de petits meubles à l'usage des Mamelucks, qui excitaient notre curiosité. L'armée commença alors à se réconcilier avec l'Égypte, et à croire enfin que le Caire n'était pas Damanhour.

§. VIII.

Le lendemain, à la pointe du jour, Napoléon se porta sur la rivière, et s'emparant de quelques barques, il fit passer le général Vial avec sa division dans l'île de Rodah. On s'en rendit maître après avoir tiré quelques coups de fusil. Du moment où l'on eut pris possession de l'île de Rodah et placé un bataillon dans le mékias et des sentinelles le long du canal, le Nil dut être considéré comme passé ; on n'était plus séparé de Boulac et du vieux Caire que par un grand canal. On visita l'enceinte de Gizeh, et on travailla sur-le-champ à en fermer les portes. Gizeh était environné d'une

muraille assez vaste pour renfermer tous nos établissements et assez forte pour contenir les Mamelucks et les Arabes. Nous attendions avec impatience l'arrivée de la flottille; le vent du nord soufflait comme à l'ordinaire, et cependant elle ne venait pas! Le Nil étant bas, l'eau lui avait manqué, les bâtiments étaient engravés. Le contre-amiral Perré fit dire qu'on ne devait pas compter sur lui et qu'il ne pouvait désigner le jour de son arrivée. Cette contrariété était extrême, car il fallait s'emparer du Caire dans le premier moment de stupeur, au lieu de laisser aux habitants, en perdant quarante-huit heures, le temps de revenir de leur épouvante. Heureusement qu'à la bataille, ce n'était pas les Mamelucks seuls qui avaient été vaincus, les janissaires du Caire et tout ce que cette ville contenait de braves et d'hommes armés y avaient aussi pris part et étaient dans la dernière consternation. Tous les rapports sur cette affaire donnaient aux Français un caractère qui tenait du merveilleux.

§. IX.

Un drogman fut envoyé par le général en chef vers le pacha et le cadi-scheick, iman de la grande mosquée, et les proclamations que Napoléon avait publiées à son entrée en Égypte furent répandues. Le pacha était déja parti, mais il avait laissé son kiaya. Celui-ci crut de son devoir de venir à Gizeh, puisque le général en chef déclarait que ce n'était pas aux Turcs, mais au Mamelucks qu'il faisait la gu[illegible]t une conférence avec Napoléon, [illegible]da. C'était d'ailleurs ce que ce

kiaya avait de mieux à faire. En cédant à Napoléon, il entrevoyait l'espérance de jouer un grand rôle et de bâtir sa fortune. En refusant, il courait à sa perte. Il se rangea donc sous l'obéissance du général en chef et promit de chercher à persuader à Ibrahim-Bey de se retirer et aux habitants du Caire de se soumettre. Le lendemain une députation des scheicks du Caire vint à Gizeh et fit connaître que Ibrahim-Bey était déjà sorti et était allé camper à Birketel-hadji, que les janissaires s'étaient assemblés et avaient décidé de se rendre, et que le scheick de la grande mosquée de Jemilazar avait été chargé d'envoyer une députation pour traiter de la reddition de la ville et implorer la clémence du vainqueur. Les députés restèrent plusieurs heures à Gizeh, où on employa tous les moyens qu'on crut les plus efficaces pour les confirmer dans leurs bonnes dispositions et leur donner de la confiance. Le jour suivant, le général Dupuy fut envoyé au Caire comme commandant d'armes et l'on prit possession de la citadelle. Nos troupes passèrent le canal et occupèrent le vieux Caire et Boulac. Le général en chef fit son entrée au Caire le 26 juillet, à quatre heures après midi. Il alla loger sur la place El-Bekir, dans la maison d'Elfy-Bey et y transporta son quartier-général. Cette maison était placée à une des extrémités de la ville et le jardin communiquait avec la campagne.

§. X.

Le Caire est situé à une demi-lieue du Nil; le vieux Caireet Boulac sont ses ports. Il est

traversé par un canal ordinairement à sec; mais qui se remplit pendant l'inondation, au moment où l'on coupe la digue, opération qui ne se fait que lorsque le Nil est à une certaine hauteur; c'est l'objet d'une fête publique. Alors le canal communique son eau à des canaux nombreux, et la place d'El-Békir, ainsi que la plupart des places et des jardins du Caire, est couverte d'eau. Lors des inondations, on traverse tous ces quartiers avec des bateaux. Le Caire est dominé par une citadelle placée sur un mamelon qui commande toute la ville. Elle est séparée du Mokattam par un vallon. Un aquéduc, ouvrage assez remarquable, porte de l'eau à la citadelle. Il y a, à cet effet, au vieux Caire une énorme tour octogone très-haute qui renferme le réservoir où les eaux du Nil sont élevées par une machine hydraulique et d'où elles entrent dans l'aquéduc. La citadelle tire aussi de l'eau du puits de Joseph, mais cette eau est moins bonne que celle du Nil. Cette forteresse était négligée, sans défense, et tombait en ruines. On s'occupa immédiatement de la réparer, et depuis on y a constamment travaillé. Le Caire est environné de hautes murailles bâties par les Arabes et surmontées de tours énormes; ces murailles étaient en mauvais état et tombaient de vétusté; les Mamelucks ne reparaient rien. La ville est grande; la moitié de son enceinte confine avec le désert, de sorte qu'on trouve des sables arides en sortant par la porte de Suèz et celles qui sont du côté de l'Arabie.

La population du Caire était considérable, [illegible]tait 210,000 habitants. Les maisons

sont fort élevées et les rues étroites, afin d'être à l'abri du soleil. C'est pour le même motif que les bazards ou marchés publics sont couverts de toiles ou paillassons. Les beys ont de très-beaux palais d'une architecture orientale, qui tient plutôt de celle des Indes que de la nôtre. Les scheicks ont aussi de très-belles maisons. Les okels sont de grands bâtiments carrés qui ont de vastes cours intérieures et où sont renfermées des corporations entières de marchands. Ainsi il y a l'okel du riz du Seur, l'okel des marchands de Suèz, de Syrie. Tous ont à l'extérieur, et donnant sur les rues, de petites boutiques de douze à quinze pieds carrés, où se tient le marchand avec les échantillons de ses marchandises. Le Caire a un grand nombre de mosquées les plus belles du monde; les minarets sont riches et nombreux. Les mosquées servent en général à recevoir les pélerins qui y couchent. Il en est qui contiennent quelquefois jusqu'à 3,000 pélerins; de ce nombre est celle de Jemilazar, qu'on cite comme la plus grande de l'Orient. Ces mosqués se composent d'ordinaire de cours dont le pourtour est environné de colonnes énormes, couvertes par des terrasses; dans l'intérieur se trouvent une foule de bassins ou réservoirs d'eau pour boire et pour se laver. Il y a dans un quartier quelques familles européennes, c'est le quartier des francs; l'on y rencontre un certain nombre de maisons, comme celles que peut avoir en Europe un négociant de 30 à 40,000 livres de rente: elles sont meublées à l'européenne avec des chaises et des lits; des églises pour les Coptes, et quelques couvents pour les catholiques syriens.

A côté de la ville du Caire, du côté du désert, se trouve la ville des Morts. Cette ville est plus grande que le Caire même; c'est-là que toutes les familles ont leur sépulture. Une multitude de mosquées, de tombeaux, de minarets et de dômes conservent le souvenir des grands qui y ont été enterrés et qui les ont fait bâtir. Beaucoup de tombeaux ont des gardiens qui y entretiennent des lampes allumées et en font voir l'intérieur aux curieux. Les familles des morts, ou des fondations pourvoient à ces dépenses. Le peuple lui-même a des tombeaux distingués par famille ou par quartier, qui s'élèvent à deux pieds de terre.

Il y a au Caire une foule de cafés; on y prend du café, des sorbets ou de l'opium, et on y disserte sur les affaires publiques.

Autour de cette ville, ainsi qu'auprès d'Alexandrie, Rozette, etc., on trouve des monticules assez élevés; ils sont tous formés de ruines et de décombres et s'accroissent tous les jours parce que tous les débris de la ville y sont portés; cela produit un effet désagréable. Les Français avaient établi des lois de police pour arrêter le mal, et l'institut discuta les moyens de le faire entièrement disparaître. Mais il se présenta des difficultés. L'expérience avait prouvé aux gens du pays qu'il était dangereux de jeter ces débris dans le Nil, parce qu'ils encombraient les canaux ou se répandaient dans la campagne avec l'inondation. Ces ruines sont la suite de la décadence du pays dont on aperçoit les marques à chaque pas.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

ÉGYPTE. — RELIGION.

Du christianisme. — De l'islamisme. — Différence de l'esprit des deux religions. — Haine des califes contre les bibliothèques. — De la durée des empires en Asie. — Polygamie. — Esclavage. — Cérémonies religieuses. — Fête du prophète.

§. 1er.

La religion chrétienne est la religion d'un peuple civilisé, elle est toute spirituelle; la récompense que Jésus-Christ promet aux élus, est de contempler Dieu face à face. Dans cette religion, tout est pour amortir les sens, rien pour les exciter. La religion chrétienne a été trois ou quatre siècles à s'établir, ses progrès ont été lents. Il faut du temps pour détruire, par la seule influence de la parole, une religion consacrée par le temps. Il en faut davantage quand la nouvelle ne sert et n'allume aucune passion.

Les progrès du christianisme furent le triomphe des Grecs sur les Romains. Ces derniers avaient soumis, par la force des armes, toutes les républiques grecques; celles-ci dominèrent leurs vainqueurs par les sciences et les arts. Toutes les écoles de philosophie, d'éloquence, tous les ateliers de Rome étaient tenus par des Grecs. La jeunesse romaine ne croyait pas avoir terminé ses études, si elle n'était allée se perfectionner à Athènes. Différentes circonstances favorisèrent encore la propagation de la religion chrétienne. L'apothéose de César et d'Auguste fut suivie de celles des plus abominables tyrans; cet abus de polythéisme rallia à l'idée d'un seul Dieu créateur et maître de l'univers. Socrate avait déja proclamé cette grande vérité: le triomphe du christianisme, qui la lui emprunta, fut, comme nous l'avons dit plus haut, une réaction des philosophes de la Grèce sur leurs conquérants. Les saints pères étaient presque tous Grecs. La morale qu'ils prêchèrent fut celle de Platon. Toute la subtilité que l'on remarque dans la théologie chrétienne, est due à l'esprit des sophistes de son école.

Les chrétiens, à l'exemple du paganisme, crurent les récompenses d'une vie future insuffisantes pour réprimer les désordres, les vices et les crimes qui naissent des passions; ils firent un enfer tout physique avec des peines toutes corporelles. Ils enchérirent de beaucoup sur leurs modèles, et donnèrent même à ce dogme tant de prépondérance, que l'on peut dire avec raison que la religion du Christ est une menace.

§. II.

L'islamisme est la religion d'un peuple dans l'enfance; il naquit dans un pays pauvre et manquant des choses les plus nécessaires à la vie. Mahomet a parlé aux sens, il n'eût point été entendu par sa nation, s'il n'eût parlé qu'à l'esprit. Il promit à ses sectateurs des bains odoriférants, des fleuves de lait, des houris blanches aux yeux noirs, et l'ombre perpétuelle des bosquets. L'Arabe qui manquait d'eau et était brûlé par un soleil ardent, soupirait pour l'ombrage et la fraîcheur, et fit tout pour obtenir une pareille récompense. Ainsi l'on peut dire par opposition au christianisme, que la religion de Mahomet est une promesse.

L'islamisme attaque spécialement les idolâtres; *il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète:* voilà le fondement de la religion musulmane; c'était, dans le point le plus essentiel, consacrer la grande vérité annoncée par Moïse et confirmée par Jésus-Christ. On sait que Mahomet avait été instruit par des juifs et des chrétiens. Ces derniers étaient une espèce d'idolâtres à ses yeux. Il entendait mal le mystère de la trinité, et l'expliquait comme la reconnaissance de trois dieux. Quoi qu'il en soit, il persécuta les chrétiens avec beaucoup moins d'acharnement que les payens. Les premiers pouvaient se racheter en payant un tribut. Le dogme de l'unité de Dieu que Jésus-Christ et Moïse avaient si répandu, le Koran le porta dans l'Arabie, l'Afrique et jusqu'aux extrémités des Indes. Considérée sous ce point de vue, la religion mahométane a été la suc-

cession des deux autres; toutes les trois ont déraciné le paganisme.

§. III.

Né chez un peuple corrompu, assujetti, comprimé, le christianisme prêcha la soumission et l'obéissance, afin de désintéresser les souverains. Il chercha à s'établir par l'insinuation, la persuasion et la patience. Jésus-Christ, simple prédicateur, n'exerça aucun pouvoir sur la terre, *mon règne n'est pas de ce monde*, disait-il. Il le prêchait dans le temple, il le prêchait en particulier à ses disciples. Il leur accorda le don de la parole, fit des miracles, ne se révolta jamais contre la puissance établie, et mourut sur une croix, entre deux larrons, en exécution du jugement d'un simple préteur idolâtre.

La religion mahométane née chez une nation guerrière et libre, prêcha l'intolérance et la destruction des infidèles. A l'opposé de Jésus-Christ, Mahomet fut roi! Il déclara que tout l'univers devait être soumis à son empire, et ordonna d'employer le sabre pour anéantir l'idolâtre et l'infidèle. Les tuer fut une œuvre méritoire. Les idolâtres qui étaient en Arabie furent bientôt convertis ou détruits. Les infidèles qui étaient en Asie, en Syrie, et en Égypte furent attaqués et conquis. Aussitôt que l'islamisme eut triomphé à la Mecque et à Médine, il servit de point de ralliement aux diverses tribus d'Arabes. Toutes furent fanatisées, et une nation entière se précipita sur ›isins.

Les successeurs de Mahomet régnèrent sous le titre de califes. Ils réunissaient à la fois le glaive et l'encensoir. Les premiers califes prêchaient tous les jours dans la mosquée de Médine ou dans celle de la Mecque, et de là envoyaient des ordres à leurs armées, qui déjà couvraient une partie de l'Afrique et de l'Asie. Un ambassadeur de Perse, qui arriva à Médine, fut fort étonné de trouver le calife Omar dormant au milieu d'une foule de mendiants sur le seuil de la mosquée. Dans la suite, lorsque Omar se rendit à Jérusalem, il voyageait sur un chameau qui portait ses provisions, n'avait qu'une tente de toile grossière, et n'était distingué des autres musulmans que par son extrême simplicité. Durant les dix années de son règne, il conquit quarante mille villes, détruisit cinquante mille églises, fit bâtir deux mille mosquées. Le calife Aboubeker qui ne prenait au trésor, pour sa maison, que trois pièces d'or par jour, en donnait cinq cents à chaque Mossen, qui s'était trouvé avec le prophète au combat de Bender.

Les progrès des Arabes furent rapides; leurs armées mues par le fanatisme attaquèrent à la fois l'empire romain et celui de Perse. Ce dernier fut subjugué en peu de temps, et les musulmans pénétrèrent jusqu'aux frontières de l'Oxus, s'emparèrent de trésors innombrables, détruisirent l'empire de Cosroès, et s'avancèrent jusqu'à la Chine. Les victoires qu'ils remportèrent en Syrie, à Aiquadie, à Dyrmonck, leur livrèrent Damas, Alep, Emesse, Césarée, Jérusalem. La prise de Pelouse et d'Alexandrie les rendit maîtres de l'Égypte. Tout ce pays

était copte et fort séparé de Constantinople par les discussions d'hérésie. Kaleb, Derar, Amroug, surnommés les glaives ou les épées du prophète, n'éprouvèrent aucune résistance. Tout obstacle eût été inutile. Au milieu des assauts, au milieu des batailles, ces guerriers voyaient des houris au teint blanc et aux yeux bleus ou noirs, couvertes de chapeaux de diamants, qui les appelaient et leur tendaient les bras; leurs ames s'enflammaient à cette vue, ils s'élançaient en aveugles et cherchaient la mort qui allait mettre ces beautés en leur puissance. C'est ainsi qu'ils se sont rendus maîtres des belles plaines de la Syrie, de l'Égypte et de la Perse; c'est ainsi qu'ils ont soumis le monde.

§. IV.

Un préjugé bien répandu et cependant démenti par l'histoire, c'est que Mahomet était ennemi des sciences, des arts et de la littérature. On a beaucoup cité le mot du calife Omar, lorsqu'il fit brûler la bibliothèque d'Alexandrie: „*Si cette bibliothèque* renferme ce qui se trouve „dans le koran, elle est inutile; si elle contient „autre chose, elle est dangereuse." Un pareil fait et beaucoup d'autres de cette nature ne doivent point faire oublier ce que l'on doit aux califes arabes. Ils étendirent constamment la sphère des connaissances humaines, et embellirent la société par les charmes de leur littérature. Il est possible néanmoins que dans l'origine, les successeurs de Mahomet aient craint que les Arabes ne se laissassent amollir par les arts et les sciences, qui étaient portés à un si haut point dans l'Égypte, la Syrie et le bas empire. Ils avaient

avaient sous les yeux la décadence de l'empire de Constantin, due en partie à de perpétuelles discussions scholastiques et théologiques. Peut-être ce spectacle les avait-il indisposés contre la plupart des bibliothèques qui dans le fait contenaient en majorité des livres de cette nature. Quoi qu'il en soit, les Arabes ont été pendant cinq cents ans la nation la plus éclairée du monde. C'est à eux que nous devons notre système de numération, les orgues, les cadrans solaires, les pendules et les montres. Rien de plus élégant, de plus ingénieux, de plus moral que la littérature persanne, et, en général, tout ce qui est sorti de la plume des littérateurs de Bagdad, et de Bassora.

Les empires ont moins de durée en Asie que dans l'Europe, ce qu'on peut attribuer aux circonstances géographiques. L'Asie est environnée d'immenses déserts, d'où s'élancent tous les trois ou quatre siècles des peuplades guerrières, qui culbutent les plus vastes empires. De là sont sortis les Ottomans, et dans la suite les Tamerlan et les Gengiskan.

Il paraît que les législateurs souverains de ces peuplades se sont toujours attachés à leur conserver des mœurs nationales et une physionomie originaire. C'est ainsi qu'ils empêchèrent que le janissaire d'Égypte ne devînt Arabe, que le janissaire d'Andrinople ne devînt Grec. Le principe adopté par eux de s'opposer à toute espèce d'innovation dans les habitudes et les mœurs, leur fit proscrire les sciences et les arts. Mais il ne faut attribuer cette mesure ni aux préceptes de Mahomet, ni à la religion du koran, ni au naturel arabe.

§. V.

Mahomet restreignit à quatre, le nombre des femmes que chaque musulman pouvait épouser. Aucun législateur d'Orient n'en avait permis aussi peu. On se demande pourquoi il ne supprima point la polygamie, comme l'avait fait la religion chrétienne; car il est bien constant que le nombre des femmes, en Orient, n'est nulle part supérieur à celui des hommes. Il était donc naturel de n'en permettre qu'une, afin que tous pussent en avoir.

C'est encore un sujet de méditation que ce contraste entre l'Asie et l'Europe. Chez nous, les législateurs n'autorisent qu'une seule femme; Grecs ou Romains, Gaulois ou Germains, Espagnols ou Bretons, tous enfin ont adopté cet usage. En Asie, au contraire, la polygamie fut constamment permise; Juifs ou Assyriens, Tartares ou Persans, Égyptiens ou Turcomans, purent toujours avoir plusieurs femmes.

Peut-être faut-il chercher la raison de cette différence dans la nature des circonstances géographiques de l'Afrique et de l'Asie. Ces pays étant habités par des hommes de plusieurs couleurs, la polygamie est le seul moyen d'empêcher qu'ils ne se persécutent. Les législateurs ont pensé que pour que les blancs ne fussent pas ennemis des noirs, les noirs des blancs, les cuivrés des uns et des autres, il fallait les faire tous membres d'une même famille, et lutter ainsi contre ce penchant de l'homme, de haïr tout ce qui n'est pas lui. Mahomet pensa
itre femmes étaient suffisantes pour at-
:e but, parce que chaque homme pou-

vait avoir une blanche, une noire, une cuivrée et une femme d'une autre couleur. Sans doute il était aussi dans la nature d'une religion sensuelle de favoriser les passions de ses sectateurs; et en cela la politique et le prophète ont pu se trouver d'accord *).

Lorsqu'on voudra dans nos colonies donner la liberté aux noirs et y établir une égalité parfaite, il faudra que le législateur autorise la polygamie et permettre d'avoir à la fois une femme blanche, une noire et une mulâtre. Dès lors les différentes couleurs faisant partie d'une même famille seront confondques dans l'opinion de chacune; sans cela on n'obtiendra jamais des résultats satisfaisants. Les noirs seront plus nombreux ou plus habiles, et alors ils tiendront les blancs dans l'abaissement *et vice versa*.

Par suite de ce principe général de l'égalité des couleurs, qu'a établi la polygamie, il n'y avait aucune différence entre les individues composant la maison des mamelucks. Un es-

*) On comprend difficilement la possibilité d'avoir quatre femmes, dans un pays où il n'y pas plus de femmes que d'hommes C'est qu'en réalité, les onze douzièmes de la population n'en ont qu'une, parce qu'ils ne peuvent en nourir qu'une, parce qu'ils n'en trouvent qu'une. Mais cette confusion des races, des couleurs, et des nations que produit la polygamie, existant dans la tête des nations, est suffisante pour établir l'union et la parfaite égalité entre elles.

clave noir qu'un bey avait acheté d'une caravane d'Afrique, devenait catchef et était égal au beau mameluck blanc, originaire de Circassie; et l'on ne soupçonnait même pas qu'il en pût être autrement.

§. VI.

L'esclavage n'est pas et n'a jamais été dans l'Orient ce qu'il fut en Europe. Les mœurs sous ce rapport sont restées les mêmes que celles de l'écriture. La servante se marie avec le maître.

La loi des Juifs supposait si peu de distinction entre eux, qu'elle prescrit ce que la servante doit devenir, lorsqu'elle épouse le fils de la maison. De nos jours encore, un musulman achète un esclave, l'élève, et s'il lui plait, l'unit à sa fille et le fait héritier de sa fortune, sans que cela choque en rien les coutumes du pays.

Mourah-Bey, Aly-Bey avaient été vendus à des beys dans un âge encore tendre, par des marchands qui les avaient achetés eux-mêmes en Circassie. Ils remplirent d'abord les plus bas offices dans la maison de leurs maîtres. Mais leur jolie figure, leur aptitude aux exercices du corps, leur bravoure ou leur intelligence, les firent arriver progressivement aux prèmières places. Il en est de même chez les pachas, les visirs et les sultans. Leurs esclaves parviennent comme parviendraient leurs fils.

En Europe, au contraire, quiconque était empreint du sceau de l'esclavage, demeurait toujours dans le dernier rang de la domes-

ticité. Chez les Romains l'esclave pouvait être affranchi, mais il conservait un caractère déshonnête et bas; jamais il n'était considéré comme un citoyen né libre. L'esclavage des colonies, fondé sur la différence des couleurs, est bien plus rigide et plus avilissant encore.

Les résultats de la polygamie, la manière dont les Orientaux considèrent l'esclavage et traitent leurs esclaves, diffèrent tellement de nos mœurs et de nos idées sur la servitude, que nous concevons difficilement tout ce qui se passe chez eux.

Il fallut également beaucoup de temps aux Egyptiens pour comprendre que tous les Français n'étaient pas les esclaves de Napoléon, et encore n'y a-t-il eu que les plus éclairés d'entre eux qui y soient parvenus.

Tout père de famille, en Orient, possède sur sa femme, ses enfants et ses esclaves, un pouvoir absolu que l'autorité publique ne peut modifier. Esclave du grand-seigneur, il exerce au dedans le despotisme auquel il est lui-même soumis au-dehors; et il est sans exemple qu'un pacha ou un officier quelconque ait pénétré dans l'intérieur d'une famille pour en troubler le chef dans l'exercice de son autorité; c'est une chose qui choquerait les coutumes, les mœurs et le caractère national. Les Orientaux se considèrent comme maîtres dans leurs maisons, et tout agent du pouvoir qui veut exercer sur eux son ministère, attend qu'ils en sortent ou les envoie chercher.

§. VII.

Les mahométans ont beaucoup de cérémonies religieuses et un grand nombre de mosquées où les fidèles vont prier plusieurs fois par jour. Les fêtes sont célébrées par de grandes illuminations dans les temples et dans les rues, et quelquefois par des feux d'artifice.

Ils ont aussi des fêtes pour leur naissance, leur mariage et la circoncision de leurs enfants; cette dernière est celle qu'ils célèbrent avec le plus d'affection. Toutes se font avec plus de pompe extérieure que les nôtres. Leurs funérailles sont majestueuses et leurs tombeaux d'une architecture magnifique.

Aux heures indiquées les musulmans font leurs prières, en quelque lieu qu'ils se trouvent; les esclaves déploient des tapis devant eux, et ils s'agenouillent la face vers l'Orient.

La charité et l'aumône sont recommandées dans tous les chapitres du Koran, comme la manière d'être la plus agréable à Dieu et au prophète. Sacrifier une partie de sa fortune pour des établissements publics, surtout creuser un canal, un puits, élever une fontaine, sont des œuvres méritoires par excellence. L'établissement d'une fontaine, d'un reservoir, se lie fréquemment à celui d'une mosquée; partout où il y a un temple, il y a de l'eau en abondance. Le prophète paraît l'avoir mise sous la protection de la religion. C'est le premier besoin du désert, il faut la recueillir et la conserver avec soin,

Ali a peu de sectateurs dans l'Arabie, l'empire turc, l'Égypte et la Syrie. Nous n'y avons

trouvé que les Mutualis. Mais toute la Perse jusqu'à l'Indus est de la secte de ce calife.

§. VIII.

Le général en chef alla célébrer la fête du prophète chez le Scheick El-Bekir. On commença par réciter une espèce de litanie qui comprenait la vie de Mahomet depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Une centaine de Scheicks assis en cercle sur des tapis et les jambes croisées, en récitaient tous les versets en balançant fortement le corps en avant et en arrière, et tous ensemble.

Après cela on servit un grand dîner, pendant lequel on fut assis sur des coussins, les jambes croisées. Il y avait une vingtaine de tables et cinq ou six personnes à chaque table. Celle du général en chef et du Scheick El-Bekir était au milieu; un petit plateau d'un bois précieux et de marqueterie fut placé à dix-huit pouces de terre et couvert successivement d'un grand nombre de plats. C'était des pilaux de riz, des rôtis d'une espèce particulière, des entrées, des pâtisseries, le tout fort épicé. Les Scheicks dépeçaient tout avec leurs doigts. Aussi offrit-on pendant le dîner trois fois à laver les mains. On servit pour boisson de l'eau de groseille, de la limonade et plusieurs autres espèces de sorbets, et au dessert beaucoup de compotes et de confitures. Au total, le dîner n'était point désagréable; il n'y avait que la manière de le prendre qui nous parût étrange.

Le soir toute le ville fut illuminée. On alla après le dîner sur la place El-Bekir, dont l'illu-

mination en verres de couleurs était fort belle. Il s'y trouvait un peuple immense. Tous étaient placés en ordre par rangs de vingt à cent personnes, lesquelles debout et les unes contre les autres récitaient les prières et les litanies du prophète avec des mouvements qui allaient toujours en augmentant, au point qu'à la fin ils paraissaient convulsifs et que quelques-uns tombaient en faiblesse.

Dans le courant de l'année, le général en chef accepta souvent des dîners chez le Scheick Sadda, chez le cheick Fayonne et chez d'autres principaux Scheicks. C'étaient des jours de fête dans tout le quartier. Partout on était servi avec la même magnificence et à peu près de la même manière.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

ÉGYPTE. — USAGES, SCIENCES ET ARTS.

Femmes. — Enfants. — Mariages. — Habillements des hommes, des femmes. — Harnachement des chevaux. — Maisons. — Harems. — Jardins. — Arts et sciences. — Artisans. — Navigation du Nil et des canaux. — Transports. — Chameaux. — Dromadaires. — Anes, chevaux. — Institut d'Égypte. — Travaux de la commission des savants. — Hôpitaux, diverses maladies, peste. — Lazarets. — Travaux faits aux Caire. — Anecdote.

§. Ier.

Les femmes en Orient vont voilées; un morceau de toile leur couvre le nez et surtout les lèvres et ne laisse voir que leurs yeux. Lorsque, par l'effet d'un accident, quelques Égyptiennes se sont trouvées surprises sans leur voile, et couvertes seulement de cette longue chemise bleue qui compose le vêtement des

femmes de fellahs, elles prenaient le bas de leur chemise pour cacher leur figure, aimant mieux découvrir le milieu et le bas de leur corps.

Le général en chef eut plusieurs fois occasion d'observer quelques femmes des plus distinguées du pays, auxquelles il accorda des audiences. C'étaient ou des veuves de beys ou de katchefs, ou leurs épouses, qui, pendant leur absence, venaient implorer sa protection. La richesse de leur habillement, la noblesse de leur démarche, de petites mains douces, de beaux yeux, un maintien noble et gracieux et des manières très-élégantes dénotaient en elles des femmes d'un rang et d'une éducation au-dessus du vulgaire. Elles commençaient toujours par baiser la main du *sultan Hébir* *) qu'elles portaient ensuite à leur front, puis à leur estomac. Plusieurs exprimaient leurs demandes avec une grâce parfaite, un son de voix enchanteur, et développaient tous les talents, toute l'aménité des plus spirituelles Européennes. La décence de leur maintien, la modestie de leurs vêtements y ajoutaient des grâces nouvelles; et l'imagination se plaisait à deviner des charmes qu'elles ne laissaient pas même entrevoir.

Les femmes sont sacrées chez les Orientaux, et dans les guerres intestines on les épargne constamment. Celles des mamelucks conservèrent leurs maisons au caire, pendant que leurs maris faisaient la guerre aux Français. Napoléon envoya Eugène son beau-fils complimenter

*) Les Arabes désignaient ainsi Napoléon; le mot *Hebir* veut dire *Grand*.

la femme de Mourah-Bey qui avait sous ses ordres une cinquantaine d'esclaves appartenant à ce chef mameluck et à des katchefs. C'était une espèce de couvent de religieuses dont elle était l'abbesse. Elle reçut Eugène sur son grand divan, dans le harem, où il entra par exception, et comme envoyé du *sultan Hébir*. Toutes les femmes voulurent voir le jeune et joli Français, et les esclaves eurent beaucoup de peine à contenir leur curiosité et leur impatience. L'épouse de Mourah-Bey était une femme de cinquante ans, et avait la beauté et les grâces que comporte cet age. Elle fit, suivant l'usage, apporter du café et des sorbets dans de très-riches services et avec un appareil somptueux. Elle ôte de son doigt une bague de mille louis qu'elle donna au jeune officier. Souvent elle adressa des réclamations au général en chef, qui lui conserva ses villages et la protégea constamment. Elle passait pour une femme d'un mérite distingué. Les femmes passent de bonne heure en Égypte; et l'on y trouve plus de brunes que de blondes. Généralement, leur visage est un peu coloré, et elles ont une teinte de cuivre. Les plus belles sont des Grecques ou des Circassiennes, dont les bazars des négociants qui font ce commerce sont toujours abondamment pourvus. Les caravanes de Darfour et de l'intérieur de l'Afrique amènent un grand nombre de belles noires.

§. II.

Les mariages se font sans que les époux se soient vus; la femme peut bien avoir aperçu

l'homme, mais celui-ci n'a jamais aperçu sa fiancée, ou du moins les traits de son visage.

Ceux des Égyptiens qui avaient rendu des services aux Français, quelquefois même des Scheicks, venaient prier le général en chef de leur accorder pour femme, telle personne qu'ils désignaient. La première demande de ce genre fut faite par un aga des janissaires, espèce d'agent de police qui avait été fort utile aux Français, et qui désirait épouser une veuve très-riche; cette proposition parut singulière à Napoléon. Mais vous aime-t-elle? — Non. — Le vaudra-t-elle? — Oui, si vous lui ordonnez. En effet, aussitôt qu'elle connut la volonté du *sultan Kébir*, elle accepta, et le mariage eut lieu. Par la suite cela se répéta fréquemment.

Les femmes ont leurs privilèges. Il est des choses que les maris ne sauraient leur refuser sans être des barbares, des monstres, sans soulever tout le monde contre eux; tel est, par exemple, le droit d'aller au bain. Ce sont des bains de vapeur où les femmes se réunissent; c'est là que se trament toutes les intrigues politiques ou autres; c'est là que s'arrangent les mariages. Le général Menou ayant épousé une femme de Rosette, la traita à la française. Il lui donnait la main pour entrer dans la salle à manger; la meilleure place à table, les meilleurs morceaux étaient pour elle. Si son mouchoir tombait, il s'empressait de le ramasser. Quand cette femme eut conté ces circonstances dans le bain de Rosette, les autres conçurent une espérance de changement dans les rs, et signèrent une demande au *sultan*

Kébir pour que leurs maris les traitassent de la même manière.

§. IV.

L'habillement des Orientaux n'a rien de commun avec le nôtre. Au lieu de chapeau, ils se couvrent la tête d'un turban, coiffure beaucoup plus élégante, plus commode, et qui étant susceptible d'une grande différence dans la forme, la couleur et l'arrangement, permet de remarquer au premier coup-d'œil la diversité des peuples et des rangs. Leur col est libre ainsi que leurs jarrêts; un Oriental peut rester des mois entiers dans son habillement, sans s'y trouver fatigué. Les différents peuples et les différents états sont comme de raison habillés de manières différentes; mais tous ont de commun la largeur des pantalons, des manches et de toutes les formes de leur habillement. Pour se mettre à l'abri du soleil, ils se couvrent de schalls. Il entre dans les vêtements des hommes comme dans celui des femmes, beaucoup de soieries, d'étoffes des Indes et de cachemires. Ils ne portent point de linge. Les fellahs ne sont couverts que d'une seule chemise bleue liée au milieu du corps. Les chefs des Arabes qui parcourent les déserts dans le fort de la canicule, sont couverts de schalls de toutes couleurs qui mettent les différentes parties de leur corps à l'abri du soleil et qu'ils drapent par-dessus leur tête. Au lieu de souliers, les hommes et les femmes ont des pantoufles qu'ils laissent en entrant dans les appartements sur le bord des tapis.

§. V.

Les harnachements de leurs chevaux sont extrêmement élégants. La tenue de l'état-major français, quoique couvert d'or et étalant tout le luxe de l'Europe, leur paraissait mesquine, et était effacée par la majesté de l'habillement oriental. Nos chapeaux, nos culottes étroites, nos habits pincés, nos cols qui nous étranglent, étaient pour eux un objet de risée et d'aversion. Les Orientaux n'ont pas besoin de changer de costume pour monter à cheval; ils ne se servent point d'éperons, et mettent leurs pieds dans de larges étriers qui leur rendent inutiles les bottes et la toilette spéciale que nous sommes obligés de faire pour cet exercice. Les Francs ou les chrétiens qui habitent l'Égypte, vont sur des mules ou sur des ânes, à moins que ce ne soient des personnes d'un rang élevé.

§. VI.

L'architecture des Égyptiens approche plus de celle de l'Asie que de la nôtre. Les maisons ont toutes une terrasse, sur laquelle on se promène: il y en a même où l'on prend des bains. Elles ont plusieurs étages. Au rez-de-chaussée, est une espèce de parloir où le maître de la maison reçoit les étrangers et donne à manger. Au premier, est ordinairement le harem, avec lequel on ne communique que par des escaliers dérobés. Le maitre a dans son appartement une petite porte qui y conduit. D'autres petits escaliers de ce genre sont pour le service. On ne sait ce que c'est qu'un escalier d'apparat.

Le harem consiste dans une grande salle en forme de croix; vis-à-vis règne un corridor où se trouvent un grand nombre de chambres. Autour du salon sont des divans plus ou moins riches, et au milieu un petit bassin en marbre d'où s'échappe un jet d'eau. Souvent ce sont des eaux de rose ou d'autres essences qui en jaillissent et parfument l'appartement. Toutes les fenêtres sont couvertes d'une espèce de jalousie en treillages. Il n'y a point de lits dans les maisons, les Orientaux couchent sur des divans ou sur des tapis. Quand ils n'ont point d'etrangers, ils mangent dans leur harem, ils y dorment et y passent leurs moments de repos. Aussitôt que le maître arrive, les femmes s'empressent à le servir: l'une lui présente sa pipe, l'autre son coussin, etc, Tout est là pour le service du maître.

Les jardins n'ont point d'allées, ce sont des berceaux de gros arbres où l'on peut pendre le frais et fumer assis. L'Égyptien, comme tous les Orientaux, emploie à ce dernier passe-temps une grande partie de la journée; cela lui sert d'occupation et de contenance.

§. VII.

Les arts et les sciences sont dans leur enfance en Égypte. A Jemilazar on enseigne la philosophie d'Aristote, les règles de la langue arabe, l'écriture et un peu d'arithmétique, on explique et discute les différents chapitres du Koran, et l'on montre la partie de l'histoire des califes, nécessaire pour connaître et juger les différentes sectes de l'islamisme. Du reste, les

Arabes ignorent complètement les antiquités de leur pays, et leurs notions sur la géographie et la sphère sont très-superficielles et très-fausses. Il y avait au Caire quelques astronomes dont la science se bornait à pouvoir rédiger l'almanach.

Par suite de cette ignorance, ils ont peu de curiosité. La curiosité n'existe que chez les peuples assez avancés pour distinguer ce qui est naturel de ce qui est extraordinaire. Les ballons ne firent point sur eux l'effet que nous avions supposé. Les Pyramides n'ont été intéressantes pour eux que parce qu'ils se sont aperçus de l'intérêt qu'elles excitent dans les étrangers. Ils ne savent qui les a bâties, et tout le peuple, hormis les plus instruits, les regarde comme une production de la nature; les plus éclairés d'entre eux, nous y voyant attacher tant d'importance, se sont imaginé qu'elles ont été construites par un ancien peuple dont les Francs sont descendus. C'est ainsi qu'ils expliquent la curiosité des Européens. La science qui leur serait le plus utile, c'est la mécanique hydraulique. Les machines leur manquent: cependant ils en ont une ingénieuse pour verser les eaux d'un fossé ou d'un puits sur un terrain plus élevé; le mobile en est le bras ou le cheval. Ils ne connaissent que les moulins à manège; nous n'avons pas trouvé dans toute l'Égypte un seul moulin à eau, ou à vent. L'emploi de ces derniers moulins pour élever les eaux, serait pour eux une grande conquête et pourrait avoir de grands résultats en [illegible] Conté leur en a établi un.

[illegible] artisans du Caire sont très-intelligents;

gents; ils exécutaient parfaitement ce qu'ils voyaient faire. Pendant la révolte de cette ville, ils fondirent des mortiers et des canons, mais d'une manière grossière et qui rappelait ce qui se faisait dans le treizième siècle.

Les métiers à toile leur étaient connus; ils en avaient même pour broder le tapis de la Mecque. Ce tapis est somptueux et fait avec art. A un dîner du général en chef chez le scheick El-Fayoum, on parlait du Koran: „toutes les connaisances humaines s'y trouvent," disaient les scheicks. — Y voit-on l'art de fondre les canons et de faire la poudre? demanda Napoléon. Oui, répondirent-ils, mais il faut savoir le lire; distinction scholastique dont toutes les religions ont fait plus ou moins d'usage.

§. VIII.

La navigation du Nil est très-active et très-facile; on le descend avec le courant, on le remonte à l'aide de la voile et du vent du nord qui est constant pendant une saison. Quand celui du sud règne, il faut quelquefois attendre long-temps. Les bâtiments dont on se sert sont appelés djermes. Il sont plus haut mâtés et voilés que les bâtiments ordinaires, à peu près un tiers de plus, ce qui tient à la nécessité de recevoir les vents par-dessus les monticules qui bordent la vallée.

Le Nil était constamment couvert de ces djermes; les unes servaient au transport des marchandises, les autres à celui des voyageurs. Il y en a de grandeurs différentes. Les unes

naviguent dans les grands canaux du Nil, les autres sont construites pour aller dans les petits. Le fleuve, auprès du Caire, est toujours couvert d'une grande quantité de voiles qui montent ou descendent. Les officiers d'état-major, qui se servaient des djermes pour aller porter des ordres, éprouvaient souvent des accidents. Les tribus arabes, en guerre avec nous, venaient les attendre aux sinuosités du fleuve où le vent leur manquait. Quelquefois aussi en descendant, ces bâtiments s'engravaient et les officiers qu'ils portaient étaient massacrés. Les caïques sont de petites chaloupes ou péniches légères et étroites qui servent pour passer le Nil et pour naviguer, non-seulement sur les canaux, mais aussi sur tout le pays quand il est inondé. Le nombre de bâtiments légers qui couvrent le Nil est plus considérable que sur aucun fleuve du monde, attendu que, pendant plusieurs mois de l'année, on est obligé de se servir de ces embarcations pour communiquer d'un village à l'autre.

§. IX.

Il n'y a en Égypte ni voiture ni charrette. Les transports par eau y sont si multipliés et si faciles, que peut-être les voitures sont moins nécessaires là que partout ailleurs. On citait comme une chose fort remarquable un carrosse qu'Ibrahim-Bey avait reçu de France *).

*) César, cocher de Napoléon, étonnait fort les Égyptiens par son adresse à conduire sa voiture, atté

On se sert de chevaux pour parcourir la ville, excepté les hommes de loi et les femmes, qui vont sur des mulets ou sur des ânes. Les uns et les autres sont environnés d'un grand nombre d'officiers et de domestiques en uniforme et tenant en main de grands bâtons.

On emploie spécialement les chameaux pour les transports; ils servent aussi de monture. Les plus légers, qui n'ont qu'une bosse, s'appellent dromadaires. Lorsqu'on le veut monter, l'animal est dressé à se grouper sur ses genoux. Le cavalier se place sur une espèce de bât, les jambes croisées, et conduit le dromadaire par un bridon attaché à un anneau passé dans ses narines. Cette partie du chameau étant très-sensible, l'anneau produit sur lui le même effet que le mors sur le cheval. Il a le pas très-allongé; son allure ordinaire est un grand trot, qui fait sur le cavalier la même impression que le roulis. Il peut faire ainsi facilement une vingtaine de lieues dans un jour.

On met ordinairement de chaque côté des chameaux deux paniers dans lesquels deux personnes se placent, et qui reçoivent aussi des fardeaux. Telle est la manière de voyager des femmes. Il n'est aucune caravane de pélerins où il n'y ait un grand nombre de chameaux équipés pour elles de cette manière. Ces ani-

---

lée de six beaux chevaux, dans les rues étroites du Caire et de Boulac. Cette voiture a traversé tout le désert de Syrie jusqu'à Saint-Jean d'Acre; c'était une des curiosités du pays.

maux portent jusqu'à mille livres, mais ordinairement six cents. Leur lait et leur chair sont bons à manger.

Comme le chameau, le dromadaire boit peu et peut même supporter la soif plusieurs jours. Il trouve, jusque dans les lieux les plus arides, quelque chose pour se nourrir. C'est l'animal du désert.

Il y a en Égypte une quantité immense d'ânes, ils sont grands et d'une belle race; au Caire ils tiennent en quelque sorte lieu de fiacres: les soldats, moyennant un petit nombre de paras, en avaient un à leur disposition pour toute une journée. Lors de l'expédition de Syrie, on en comptait dans l'armée plus de 800. Ils rendirent les plus grands services.

Les chevaux des déserts qui touchent à l'Égypte sont les plus beaux du monde. Les étalons de cette race ont servi à améliorer toutes celles d'Europe. Les Arabes portent un grand soin à maintenir la race pure. Ils ont la généalogie de leurs juments et étalons.

Ce qui distingue le cheval arabe, est la vitesse et surtout le mœlleux et la douceur de ses allures. Il ne boit qu'une fois par jour, trotte rarement, et va presque toujours au pas ou au galop. Il peut s'arrêter brusquement sur ses jambes de derrière, ce qu'il serait impossible d'obtenir de nos chevaux.

§. X.

L'institut d'Égypte fut composé de membres de l'institut de France, et des savants et artistes de la commission étrangers à ce corps. Ils se

réunirent et s'adjoignirent plusieurs officiers d'artillerie, d'état-major et autres qui avaient cultivé les sciences ou les lettres.

L'institut fut placé dans un des palais des beys. La grande salle du harem, au moyen de quelques changements qu'on y fit, devint le lieu des séances, et le reste du palais servit d'habitation aux savants. Devant ce bâtiment était un vaste jardin qui donnait dans la campagne, et près duquel on éleva sur un monticule le fort dit de l'Institut.

On avait apporté de France un grand nombre de machines et instruments de physique, d'astronomie et de chimie. Ils furent distribués dans les diverses salles, qui se remplirent aussi successivement de toutes les curiosités du pays, soit du règne animal, soit du règne végétal, soit du règne minéral.

Le jardin devint jardin de botanique.

Un laboratoire de chimie fut placé au quartier-général; plusieurs fois par semaine Berthollet y faisait des expériences, auxquelles assistaient Napoléon et un grand nombre d'officiers.

L'établissement de l'institut excita vivement la curiosité des habitants du Caire. Instruits que ces assemblées n'avaient pour objet aucune affaire religieuse, ils se persuadèrent que c'étaient des réunions d'alchimistes où l'on cherchait le moyen de faire de l'or

Les mœurs simples des savants, leurs constantes occupations, les égards que leur témoignait l'armée, leur utilité pour la fabrication des objets d'art et de manufacture pour lesquels ils se trouvaient en relation avec les artistes du

pays, leur acquirent bientôt la considération et le respect de toute la population.

§. XI.

Les membres de l'institut furent aussi employés dans l'administration civile. Monge et Berthollet furent nommés commissaires près du grand-divan, le mathématicien Fourrier près du divan du Caire. Costaz fut mis à la tête de la rédaction d'un journal; les astronomes Nourris et Noël parcoururent les points principaux de l'Égypte pour en fixer la position géographique et surtout celle des anciens monuments. On voulait par-là réaccorder la géographie ancienne avec la nouvelle.

L'ingénieur des ponts et chaussées, Lepeyre, fut chargé de niveler et de faire le projet du canal de Suèz, et l'ingénieur Girard d'étudier le système de navigation du Nil.

Un les membres de l'institut eut la direction de la monnaie du Caire. Il fit fabriquer une grande quantité de paras, petite monnaie de cuivre. C'était une opération avantageuse, le trésor y gagnait plus de 60 pour cent, Les paras se répandaient, non-seulement en Égypte, mais encore en Afrique et dans les déserts d'Arabie; et au lieu de gêner la circulation et de nuire au change, inconvénient des monnaies de cuivre, elle les favorisaient. Conté établit plusieurs manufactures et usines.

Les fours pour faire éclore les poulets, que l'Égypte possède de toute antiquité, excitèrent [illegible]ient l'attention de l'institut: Dans plu- autres pratiques que ce pays tenait de

tradition, on reconnut des traces qui furent précieusement recueillies comme utiles à l'histoire des arts, et pouvant faire retrouver d'anciens procédés perdus.

Le général Andréossy reçut la mission scientifique et militaire de reconnaître les lacs Menzaleh, Bourlos et Natron. Geoffroy s'occupa de l'histoire naturelle. Les dessinateurs Dutertre et Rigolo dessinaient tout ce qui pouvait donner une idée des coutumes et des monuments de l'antiquité. Ils firent les portraits de tous les hommes du pays qui s'étaient dévoués au général en chef; cette distinction les flattait beaucoup.

Le général Caffarelly, le colonel Sukolski, lurent souvent à l'institut, des mémoires curieux qui ont été recueilles parmi ceux de cette société.

Lorsque la haute Égypte fut conquise, ce qui n'eut lieu que dans la seconde année, toute la commission des savants s'y rendit pour s'occuper de la recherche des antiquités.

Ces divers travaux ont donné lieu au magnifique ouvrage sur l'Égypte, rédigé et gravé dans les quinze premières années de ce siècle, et qui a coûté plusieurs millions.

§. XII.

Le climat est sain dans toute l'Égypte; néanmoins une des premières sollicitudes de l'administration fut la formation des hôpitaux. Tout était à faire sous ce rapport. La maison d'Ibraïm-Bey, située au bord du canal de Rodah, à un quart de lieue du Caire, fut destinée au grand

hôpital. On le rendit capable de recevoir cinq cents malades. Au lieu de bois de lit, on se servit de grands paniers d'osier, sur lesquels on plaçait des matelas de coton ou de laine, et des paillasses que l'on fit avec de la paille de blé et celle de maïs qui, ne manquait pas. En peu de temps cet hospice fut abondamment fourni de tout. On en établit de semblables à Alexandrie, ainsi qu'à Rosette et à Damiette, et l'on donna une grande étendue aux hôpitaux régimentaires.

Les maux d'yeux ont fort incommodé l'armée française en Égypte; plus de la moitié des soldats en a été atteinte. Cette maladie provient, dit-on, de deux causes; des sels qui se trouvent dans le sable et la poussièrie, et affectent nécessairement la vue, et de l'irritation que produit le défaut de transpiration pendant des nuits très-fraiches qui succèdent à des jours brûlants. Quoiqu'il en soit de cette explication, ces ophthalmies résultent évidemment du climat. Saint Louis, de retour de son expédition du Levant, ramena une foule d'aveugles; et c'est ce qui donna lieu à l'établissement de l'hospice des Quinze-Vingts à Paris.

§. XIII.

La peste arrive toujours des côtes et jamais de la haute Égypte. On plaça des lazarets à Alexandrie, à Rosette et à Damiette; on en construisit aussi un très-beau dans l'île de Rodah; et lorsque la peste parut, on mit en vigueur tout le système des lois sanitaires de Marseille. Ces précautions nous furent très-utiles.

Elles étaient tout-à-fait inconnues aux habitants, qui s'y soumirent d'abord avec répugnance, mais qui finirent par en sentir l'utilité. C'est pendant l'hiver que la peste a lieu; en juin elle disparaît entièrement. On a fort souvent agité la question de savoir si cette maladie est endémique à l'Égypte. Ceux qui sont pour l'affirmative, croient avoir remarqué qu'elle se déclare à Alexandrie qu sur les côtes de Damiette, pendant les années où, par exception, il pleut dans ces pays. Aussi est-il sans exemple qu'elle ait commencé au Caire et dans la haute Égypte où il ne pleut jamais. Les personnes qui pensent qu'elle vient de Constantinople ou des autres points de l'Asie, se fondent également sur ce que les premiers symptômes se manifestent toujours le long des côtes.

§. XIV.

On fit à la maison d'Elfy-Bey, qu'occupait le général en chef sur la place d'El-Bekir, divers travaux qui avaient pour objet de l'accommoder à notre usage. On commença par la construction d'un grand escalier qui conduisait au premier étage, le rez-de-chaussée ayant été laissé pour les bureaux et l'état-major. Le jardin subit aussi des changements. Il ne s'y trouvait aucune allée; on en pratiqua un grand nombre, ainsi que des bassins de marbre et des jets d'eau. Les Orientaux aiment peu la promenade; marcher quand on peut être assis, leur parraissait un contre-sens qu'ils n'expliquaient que par la pétulance du caractère français.

Des entrepreneurs établirent dans le jardin du Caire une espèce de Tivoli où l'on trouvait, comme à celui de Paris, des illuminations, des feux d'artifice et des promenades. Le soir c'était le rendez-vous de l'armée et des gens du pays.

On construisit, du Caire à Boulac, une chaussée de communication qui pouvait servir en tout temps, même pendant l'inondation. On éleva un théâtre, et un grand nombre de maisons furent arrangées et adaptées à nos usages comme celle du général en chef. Une manutention fut établie *). On bâtit, à la pointe de l'île de Roda, plusieurs moulins à vent pour faire de la farine; et on commençait à en employer pour faire monter les eaux et pour servir à l'arrosement des terres. On avait fondé plusieurs écluses et préparé tout ce qui était nécessaire pour commencer les travaux du canal de Suèz; mais les fortifications et les bâtiments militaires occupèrent dans cette première année, tous les bras et toute l'activité de l'armée.

§. XV.

Napoléon donnait souvent à dîner aux scheicks. Quoique nos usages fussent fort différents des leurs, ils trouvaient très-commodes la chaise, la fourchette, les couteaux. A la fin

*) Les Égyptiens chauffent leurs fours, partie avec des roseaux, partie avec de la fiente de chameau le cheval, séchée au soleil, et qui sert alors combustible.

d'un de ces dîners, il demanda un jour au cheick El-Mondi: „Depuis six mois que je suis avec vous, que vous ai-je appris qui vous paraisse le plus utile? Ce que vous m'avez appris de plus utile, répondit le scheick, moitié sérieux, moitié riant, c'est de boire en mangeant.“ L'usage des Arabes est de ne boire qu'à la fin du repas.

Note sur la Syrie.

L'Arabie a la figure d'un trapèze. Un de ses côtés, borné par la mer rouge et l'isthme de Suèz, a cinq cents lieues. Celui qui s'étend depuis le détroit de Babel-Mandel jusqu'au cap de Razelgate en a quatre cent cinquante. Le troisième, qui, de Razelgate, traverse le golfe Persique et l'Euphrate, et s'étend jusqu'aux montagnes qui avoisinent Alep et bornent la Syrie, a six cents lieues; c'est le plus grand. Le quatrième, qui est le moins considérable, a cent cinquante lieues depuis Raffa, limite de l'Égypte, jusqu'au-delà d'Alexandrette et des monts Rosas; il sépare l'Arabie de la Syrie. Cette dernière contrée a, dans toute la longueur dont nous parlons, ses terres cultivées sur trente lieues de largeur; et le désert qui en fait partie, s'étend l'espace de trente lieues jusqu'à Palmyre. La Syrie est bornée au nord par l'Asie mineure, à l'occident par

la Méditerranée, au midi par l'Égypte, et à l'orient par l'Arabie; ainsi elle est le complément de ce pays, et forme avec lui une grande île, comprise entre la Méditerranée, la mer Rouge, l'Océan, le golfe Persique et l'Euphrate. La Syrie diffère totalement de l'Égypte par sa population, son climat et son sol. Celle-ci est une seule plaine formée par la vallée d'un des plus grands fleuves du monde; l'autre est la réunion d'un grand nombre de vallées. Les cinq sixièmes du terrain sont des collines ou des montagnes, dont une chaîne traverse toute la Syrie, et suit parallèlement les côtes de la Méditerranée à la distance de dix lieues. A droite, elle verse ses eaux dans deux rivières qui coulent dans la direction qu'elle suit elle-même, le Jourdain et l'Oronte. Ces fleuves prennent leur source au mont Liban, qui est le centre de la Syrie et le point le plus élevé de cette chaîne. De là, l'Oronte se dirige entre les montagnes et l'Arabie, du sud au nord, et, après un cours de soixante lieues, se jette dans la mer près du golfe d'Antioche. Comme cette rivière coule très-près du pied des montagnes, elle ne reçoit qu'un petit nombre d'affluents. Le Jourdain, qui prend naissance à vingt lieues de l'Oronte sur l'Anti-Liban, coule du nord au sud. Il reçoit une dixaine d'affluents de la chaîne de montagnes qui traversent la Syrie. Après soixante lieues de cours, il va se perdre dans la mer morte.

Près des sources de l'Oronte, du côté de Balbeck, prennent naissance deux petites rivières. L'une, appelée la Baradée, arrose la plaine de

Damas, et va mourir dans le lac de Bahar-el-Margi; l'autre, qui a trente lieues de cours, a également sa source sur les hauteurs de Balbeck, et se jette dans la Méditerranée près de Sour ou Tyr. Le pays d'Alep est baignée par plusieurs ruisseaux qui, partis de l'Asie mineure, viennent se réunir à l'Oronte. Le Koik, qui passe à Alep, vient mourir dans un lac près de cette ville.

Il pleut en Syrie à peu près autant qu'en Europe. Ce pays est très-sain, et offre les sites les plus agréables. Comme il est composé de vallées et de petites montagnes, très-favorables au pâturage, on y élève une grande quantité de bestiaux. On y voit aussi des arbres de toute espèce, et surtout une grande quantité d'oliviers. La Syrie serait très-propre à la culture de la vigne, tous les villages chrétiens y font d'excellent vin.

Cette province est partagée en cinq pachalics; celui de Jérusalem, qui comprend l'ancienne Terre Sainte; et ceux d'Acre, de Tripoli, de Damas et d'Alep. Alep et Damas sont incomparablement les deux plus grandes villes. Sur les cent cinquante lieues de côtes que présente la Syrie, on trouve la ville de Gaza (située a une lieue de la mer, sans trace de rade ni de port); un très-beau plateau de deux lieues de tour désigne l'emplacement qu'avait cette ville dans sa prospérité. Aujourd'hui elle n'a que peu d'importance. Jaffa ou Joppé est le port le plus voisin de Jérusalem, dont il est à quinze lieues. Outre le port pour les bâtiments, il s'y trouve une rade foraine. Césarée n'offre plus que des ruines. Acre a une rade foraine;

mais la ville est peu de chose, on y compte dix ou douze mille habitants. Sour ou Tyr n'est plus qu'un village. Said, Bairout, Tripoli, sont de petites villes. Le point le plus important de toute cette côte, est le golfe d'Alexandrette situé à vingt lieues d'Alep, à trente de l'Euphrate et à trois cents d'Alexandrie. Il s'y trouve un mouillage pour les plus grandes escadres. Tyr, que le commerce a porté autrefois à un si haut degré de splendeur, et qui a été la métropole de Carthage, paraît avoir dû, en partie, sa prospérité au commerce des Indes qui se faisait, en remontant le golfe Persique et l'Euphrate, en passant par Palmyre, Émesse, et en se dirigeant, selon les différentes époques, sur Tyr ou sur Antioche.

Le point le plus élevé de toute la Syrie est le mont Liban, qui n'est qu'une montagne du troisième ordre, couverte d'énormes pins; et dans la Palestine, c'est le mont Thabor. L'Oronte et le Jourdain, qui sont les plus grands fleuves de ces deux contrées, sont l'un et l'autre de petites rivères.

La Syrie a été le berceau de la religon de Moïse et de celle de Jésus; l'islamisme est né en Arabie. Ainsi le même coin de terre a produit les trois cultes qui ont détruit le polythéisme, et porté sur tous les points du globe, la connaissance d'un seul Dieu créateur.

Presque toutes les guerres des croisés, des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles, ont eu lieu en Syrie; et Saint-Jean d'Acre, Ptolémaïs, Joppé et Damas en ont été principalement le théâtre. L'influence de leurs armes, et leur séjour, qui s'y

est prolongé pendant plusieurs siècles, y a laissé dans la population des traces qui s'aperçoivent encore.

Il y a en Syrie beaucoup de juifs, qui accourent de toutes les parties du monde pour mourir en la terre sainte de Japhet. Il s'y trouve aussi beaucoup de chrétiens, dont les uns descendent des croisés, et les autres sont des indigènes qui n'embrassèrent point le mahométisme, lors de la conquête des Arabes. Ils sont confudes ensemble, et il n'est plus possible de les distinguer. Chefamer, Nazareth, Bethléem et une partie de Jérusalem ne sont peuplés que de chrétiens. Dans les pachalics d'Acre et de Jérusalem ils sont, avec les juifs, supérieurs en nombre aux musulmans. Sur le revers du mont Liban, sont les Druses, nation dont la religion se rapproche beaucoup de celle des chrétiens. A Damas et à Alep, les mahométans sont en grande majorité; il y existe cependant un grand nombre de chrétiens syriaques. Les Mutualis, mahométans de la secte d'Ali, qui habitent les bords de la rivière qui, du Liban, coule vers Tyr, étaient autrefois nombreux et puissants; mais, lors de l'expédition des Français en Syrie, ils étaient fort déchus; les cruautés et vexations de Djezzar pacha en avaient détruit un grand nombre. Cependant ceux qui restaient nous rendirent de grands services et se distinguèrent par une rare intrépidité. Toutes les traditions que nous avons sur l'ancienne Égypte, portent sa population très-haut. Mais la Syrie ne peut, sous ce rapport, avoir dépassé les proportions connues en Europe; car là, comme dans les pays que

nous habitons, il y a des rochers et des terres incultes.

Au reste, la Syrie, comme tout l'empire turc, n'offre presque partout que des ruines.

Note

Sur les motifs de l'expédition de Syrie.

Le principal but de l'expédition des Français en Orient était d'abaisser la puissance anglaise. C'est du Nil que devait partir l'armée qui allait donner de nouvelles destinées aux Indes. L'Égypte devait remplacer Saint-Domingue et les Antilles, et concilier la liberté des noirs avec les intérêts de nos manufactures; la conquête de cette province entraînait la perte de tous les établissements anglais en Amérique et dans la presqu'île du Gange. Les Français une fois maîtres des ports d'Italie, de Corfou, de Malte et d'Alexandrie, la Méditerranée devenait un lac français.

La révolution des Indes devait être plus ou moins prochaine, selon les chances plus ou moins heureuses de la guerre; et les dispositions des habitants de l'Arabie et de l'Égypte plus ou moins favorables, suivant la politique qu'aurait adoptée la Porte dans ces nouvelles circonstances; le seul objet dont on dût s'occuper immédiatement était de conquérir l'Égypte et d'y former un établissement solide; aussi les moyens pour y réussir étaient-ils les seuls. Tout le reste était considéré

comme

comme une conséquence nécessaire, on n'en avait que pressenti l'exécution. L'escadre française, réarmée dans les ports d'Alexandrie, approvisionnée et montée par des équipages exercés, suffisait pour imposer à Constantinople. Elle pouvait, si on le jugeait nécessaire, débarquer un corps de troupes à Alexandrette; et l'on se serait trouvé, dans la même année, maître de l'Égypte, de la Syrie, du Nil et de l'Euphrate. L'heureuse issue de la bataille des Pyramides, la conquête de l'Égypte sans essuyer aucune perte sensible, les bonnes dispositions des habitants, le dévouement des chefs de la loi, semblaient d'abord assurer la prompte exécution de ces grands projets. Mais bientôt la destruction de l'escadre française à Aboukir, le contre-ordre donné par le directoire à l'expédition d'Irlande, et l'influence des ennemis de la France sur la Porte, rendirent tout plus difficile.

Cependant deux armées turques se réunissaient, l'une à Rhodes et l'autre en Syrie, pour attaquer les Français en Égypte. Il paraît qu'elles devaient agir simultanément dans le courant de mai, la première en débarquant à Aboukir et la seconde en traversant le désert qui sépare la Syrie de l'Égyte. On apprit dans les premiers jours de janvier que Djezzar pacha venait d'être nommé seraskier de l'armée de Syrie; que son avant-garde, sous les ordres d'Abdalla, était déjà arrivée à El-Arisch, s'en était emparée et s'occupait à réparer ce fort qui peut être considéré comme la clef de l'Égypte du côté de la Syrie. Un train d'artillerie de quarante bouches à feu, servi par 1,200 ca-

nonniers, les seuls de l'empire qui fussent exercés à l'européenne, venait de débarquer à Jaffa; des magasins considérables se formaient en cette ville, et un grand nombre de bâtiments de transport, dont une partie arrivait de Constantinople, étaient employés à cet effet. A Gaza, on avait emmagasiné des outres; la renommée voulait qu'il y en eût assez pour mettre une armée de 60,000 hommes à même de traverser le désert.

Si les Français restaient tranquilles en Égypte, ils allaient être attaqués à la fois par les deux armées; de plus il était à craindre qu'un corps de troupes européennes ne se joignît à elles, et que le moment de l'agression ne coïncidât avec des troubles intérieurs. Dans ce cas, lors même que les Français auraient été vainqueurs, il ne leur était pas possible de profiter de la victoire. Par mer, ils n'avaient point de flotte; par terre, le désert de soixante-quinze lieues qui sépare la Syrie de l'Égypte n'était point praticable pour une armée dans la saison des grandes chaleurs.

Les règles de la guerre prescrivaient donc au général français de prévenir ses ennemis, de traverser le grand désert pendant l'hiver, de s'emparer de tous les magasins que l'ennemi avait formés sur les côtes de la Syrie, d'attaquer et de détruire les troupes au fur et à mesure qu'elles se rassemblaient.

D'après ce plan, les divisions de l'armée de Rhodes étaient obligées d'accourir au secours
rie; et l'Égypte restait tranquille, ce
s permettait d'appeler successivement

la plus grande partie de nos forces en Syrie. Les Mamelucks de Murah-Bey et d'Ibraïm-Bey, les Arabes du désert de l'Égypte, les Druses du mont Liban, les Mutualis, les Chrétiens de Syrie, tout le parti du cheick d'Ayer en Syrie, pouvaient se réunir à l'armée maîtresse de cette contrée, et la commotion se communiquait à toute l'Arabie. Les provinces de l'empire ottoman qui parlent arabe, appelaient de leurs vœux un grand changement, et attendaient un homme. Avec des chances heureuses on pouvait se trouver sur l'Euphrate, au milieu de l'été, avec 100,000 auxiliaires, qui auraient eu pour réserve 25,000 vétérans français des meilleures troupes du monde, et des équipages d'artillerie nombreux. Constantinople alors se trouvait menacée; et si l'on parvenait à rétablir des relations amicales avec la Porte, on pouvait traverser le désert et marcher sur l'Indus à la fin de l'automne.

Note sur Jaffa.

Jaffa, ville de 7 à 8,000 habitants, qui était l'apanage de la sultane Validé, est située à seize lieues de Gaza, et à une lieue de la petite rivière de Maar, qui, à son embouchure, n'est pas gueable. L'einceinte, du côté de la terre, est formée par un demi-hexagone; un des

côtés regarde Gaza, l'autre le Jourdain, le troisième Acre, et un quatrième longe la mer et forme de demi-cercle concave. Il y a un port, en mauvais état pour les petits bâtiments, et une rade foraine passable. Sur le Koich, est le couvent des Pères de la terre-Sainte (récollets chaussés), chargés du Nazareth et propriétaires de plusieurs autres communautés en Palestine. L'enceinte de Jaffa consiste en de grandes murailles flan[illegible]es de tours, sans fossés, ni contrescapes. [illegible] tours étaient armées d'artillerie, mais leur [illegible]énagement était mal entendu, les canons [illegible]adroitement placés. Les environs de Jaffa s[illegible]t un vallon couvert de jardins et de vergers; [illegible]s'y trouve beaucoup d'accidents de terrain qui permettent d'approcher à une demi-portée de pistolet des remparts sans être apperçu. A une grande portée de canon de Jaffa, est le rideau qui domine la campagne; on y trauve la ligne de contrevallation. C'était la position où devait naturellement camper l'armée; mais comme elle était éloignée de l'eau et exposée aux ardeurs du soleil, le rideau étant nu, on aima mieux se placer dans des bosquets d'orangers en faisant garder la position militaire par des postes.

Le mont Carmel est situé au promontoire de ce nom, à trois lieues d'Acre, dont il forme l'extrême gauche de la baie. Il est escarpé de tous côtés; à son sommet, il y a un couvent, et des fontaines; et sur un rocher qui s'y trouve, on voit la trace d'un pied d'homme que la tradition attribue à Élie, lorsqu'il monta au ciel. Ce mont domine toute la côte, et les navires

viennent le reconnaître lorsqu'ils abordent en Syrie. A ses pieds, coule la rivière du Caisrum, dont l'embouchure est à sept ou huit cents toises de Caiffa. Cette petite ville, située au bord de la mer, renferme 3,000 habitants; elle a un petit port, une enceinte à l'antique avec des tours, et est dominée de très-près par les mamelons du Carmel. De l'embouchure du Caisrum pour arriver à Acre, on longe les sables au bord de la mer. On les suit pendant une lieue et demie, et l'on rencontre l'embouchure du Bélus, petite rivière qui prend sa source sur les mamelons de Chefamer, et dont les eaux coulent à peine. Elle est marécageuse à son embouchure, et se jette dans la mer à quinze cents toises d'Acre. Elle passe à une portée de fusil de la hauteur de Richard-Cœur-de-Lion, situé sur sa rive droite, à six cents toises de Saint-Jean-d'Acre.

Notes

sur le siège de Saint-Jean-d'Acre.

Le siège de Saint-Jean-d'Acre peut se diviser en trois époques.

Première époque. Elle commence au 20 mars, jour où l'on ouvrit la tranchée, et finit au premier avril. Dans cette période, nous avions pour toute artillerie de siège, une ca-

ronade de 32, que le chef d'escadron Lambert avait prise à Caiffa, en s'emparant de vive force du canot du Tigre; mais il n'était pas possible de s'en servir avec l'affût du canot, et nous manquions de boulets. Ces inconvénients disparurent bientôt; en vingt-quatre heures, le parc d'artillerie construisit un affût. Quant aux boulets, Sidney-Smith se chargea de nous en procurer. On faisait de temps en temps paraître quelques cavaliers ou quelques charrettes; alors ce commodore s'approchait en faisant un feu roulant de toutes ses batteries; et les soldats, à qui le directeur du parc d'artillerie donnait cinq sous par boulet, couraient les ramasser. Ils étaient si habitués à cette manœuvre, qu'ils allaient les chercher au milieu de la cannonade et des rires universels. Quelquefois aussi on faisait avancer une chaloupe, ou l'on faisait mine de construire une batterie. C'est ainsi que l'on recueillit des boulets, de 12 et de 32. Du reste, on avait de la poudre; car le parc en avait apporté une certaine quantité du Caire; de plus, on en avait trouvé à Jaffa et à Gaza. En résumé, tous nos moyens en artillerie, y compris celle de campagne, consistaient en quatre pièces de 12, approvisionnées à deux cents coups chaque, huit obusiers, une caronade de 32, et une trentaine de pièces de quatre.

Le général du génie Samson, chargé de reconnaître la ville, revint en assurant qu'elle n'avait ni contrescarpe, ni fossé. Il disait être parvenu, de nuit, au pied du rempart, où il avait reçu un coup de fusil qui l'avait grièvе-

ment blessé. Son rapport était inexact; il avait effectivement touché un mur, mais non le rempart. On agit malheureusement d'après les renseignements qu'il avait donnés. On se flattait de l'espoir de prendre la ville en trois jours, car, disait-on, elle est moins forte que Jaffa; sa garnison n'est que de 2 ou 3,000 hommes, et Jaffa, avec une étendue beaucoup moindre, en avait 8,000, lorsqu'on la prit.

Le 25 mars, en quatre heures de temps, la caronade et les quatre pièces de 12 ouvrirent la tour, et on jugea la brèche praticable. Un jeune officier du génie avec quinze sapeurs et vingt-cinq grenadiers, fut chargé de monter à l'assaut pour en déblayer le pied, et l'adjudant-commandant Laugier, qui se tenait dans la place d'armes à cent toises de là attendait que cette opération fût faite, pour s'élancer sur la brèche. Les sapeurs sortis de derrière l'aqué-duc, eurent trente toises à faire, mais ils furent arrêtés court par une contrescarpe de quinze pieds et un fossé qu'ils évaluèrent à plusieurs toises. Cinq à six d'entre eux furent blessés, et le reste, en butte à une épouvantable fusillade, rentra précipitamment dans la tranchée.

On plaça sur-le-champ un mineur pour faire sauter la contrescarpe. Au bout de trois jours, c'est-à-dire le 28, la mine fut prête; les mineurs annoncèrent que la contrescarpe sauterait. Cette opération difficile se faisait sous le feu de tous les remparts, et d'une grande quantité de mortiers qui, dirigés par d'excellents pointeurs, que les équipages anglais avaient fournis, lançaient des bombes de toutes

parts. Tous nos mortiers de huit pouces et nos belles pièces que les Anglais avaient prises, augmentèrent la défense de la place. La mine joua le 28 mars, mais elle fit mal son effet; elle n'avait pas été assez enfoncée et ne renversa que la moitié de la contrescarpe. Il en restait encore huit pieds. Les sapeurs assurèrent néanmoins qu'il n'en restait plus. L'officier d'état-major Mailly fut en conséquence commandé avec un détachement de vingt-cinq grenadiers pour soutenir un officier du génie qui, avec six sapeurs, se portait à la contrescarpe. Par précaution, on s'était muni de trois échelles avec lesquelles on la descendit. Comme on était inquiété par la fusillade, on attacha l'échelle à la brèche, et les sapeurs et grénadiers aimèrent mieux monter à l'assaut que d'en déblayer le pied. Ils firent annoncer à L'augier, qui était prêt à les seconder avec deux bataillons, qu'ils étaient dans le fossé, que la brèche était praticable et qu'il était temps de les soutenir. Laugier accourut au pas de course; mais au moment où il arrivait sur la contrescarpe, il rencontra les grénadiers qui renvenaient en disant que la brèche était trop haute de plusieurs pieds, et que Mailly et plusieurs des leurs étaient tués.

Lorsque les Turcs avaient vu ce jeune officier attachant l'échelle, la peur les avait pris et ils s'étaient enfuis au port; Djezzar même s'était embarqué. Mais la mort de Mailly fit manquer toute l'opération; les deux bataillons s'éparpillèrent pour riposter à la fusillade. Laugier fut tué, et l'on perdit du monde sans aucun résultat. Cet évènement fut très-funeste.

C'est ce jour-là que la ville devait être prise; depuis cette époque, il ne cessa d'y arriver tous les jours des renforts de troupes, par mer.

Deuxième époque. — Du 1er avril au 27. — On ouvrit un nouveau puits de mine, destiné à faire sauter la contrescarpe entière, afin que le fossé ne présentât plus aucun obstacle. Ce qui avait été fait se trouva inutile; il était plus aisé de faire un nouveau cheminement. Il fallut aux mineurs huit jours. On fit sauter la contrescarpe, opération qui réussit parfaitement. Le 12, on continua la mine sous le fossé afin de faire sauter toute la tour. Il n'y avait plus moyen d'espérer de s'y introduire par la brèche; l'ennemi l'avait remplie de toute espèce d'artifice. On chemina encore pendant six jours. Les assiégés s'en appercurent et firent une sortie en trois colonnes. Celle du centre avait en tête 200 Anglais; ils furent repoussés et un capitaine de marine fut tué sur le puits de la mine.

C'est dans cette période que furent livrés les combats de Canaam, de Nazareth, de Saffet et du Mont-Thabor. Le premier eut lieu le 9, le deuxième le 11, et les autres le 13, et le 16. Ce fut ce même jour, 16 avril, que les mineurs estimèrent qu'ils étaient sous l'axe de la tour. A cette époque, le contre-amiral Perrée était arrivé avec trois frégates, d'Alexandrie à Jaffa; il avait débarqué deux mortiers et 6 pièces de 18 à Tintura. On en plaça deux pour combattre la petite île qui flanquait la brèche, et les quatre autres furent dirigées contre les remparts et les courtines à côté de la tour; on voulait, par le bouleversement de cette tour,

agrandir la brèche qu'on supposait devoir être faite par la mine, car on craignait que l'ennemi n'eût fait un retranchement intérieur et n'eût isolé la tour qui était saillante.

Le 25, on mit le feu à la mine, mais un souterrain, qui était sous la tour, trompa les calculs, et il n'en sauta que la partie qui était de notre côté. L'effet fut d'enterrer 2 ou 300 Turcs et quelques pièces de canon, car ils en avaient crénelé tous les étages et les occupaient. On résolut de profiter du premier moment de surprise, et trente hommes essayèrent de se loger dans la tour. Ne pouvant aller outre, ils se maintinrent dans les étages inférieurs, tandis que l'ennemi occupait les étages supérieurs, jusqu'au 26, où le général Devaux fut blessé. On se décida alors à évacuer, afin de faire usage de nos batteries contre cette tour ébranlée et de la détruire tout-à-fait ; le 27, Caffarelly mourut.

Troisième époque. — Du 27 avril ou 20 mai. — L'ennemi sentit pendant cette période qu'il était perdu, s'il restait sur la défensive. Les contremines qu'il avait établies ne le rassuraient pas suffisamment. Tous les créneaux de la muraille étaient détruits et les pièces démontées par nos batteries. Trois mille hommes de renfort, qui étaient entrés dans la place, avaient, il est vrai, réparé toutes les pertes.

Mais l'imagination des Turcs était frappée de terreur, et l'on ne pouvait plus obtenir d'eux estassent sur la muraille et dans la tour.

Ils croyaient tout miné. Phelipeaux *) traça des lignes de contre-attaque; elles partirent du palais de Djezzar, et de la droite du front d'attaque. Il mena en outre deux tranchées, comme deux côtés de triangle, qui prenaient en flanc tous nos ouvrages. La supériorité unmérique des ennemis, la grande quantité de travailleurs de la ville, et celle des ballots de coton dont ils formaient des épaulements, hâtaient excessivement les travaux. En peu de jours, ils flanquèrent de droite et de gauche toute la tour, après quoi ils élevèrent des cavaliers, et y placèrent de l'artillerie de 24: on enleva et culbuta plusieurs fois leur contre-attaque et leurs batteries, et l'on encloua leurs pièces, mais jamais il ne fut possible de se maintenir dans ces ouvrages; ils étaient trop dominés par les tours et la muraille. On ordonna alors de saper contre eux, de sorte que leurs travailleurs et les nôtres n'étaient séparés que par deux ou trois toises de terrain, et marchaient les uns contre les autres. On établit aussi des fougasses qui donnaient le moyen d'entrer dans le boyau ennemi, et d'y détruire tout ce qui n'était pas sur ses gardes.

C'est ainsi que le premier mai, deux heures avant le jour, on s'empara, sans perte, de la partie la plus saillante de la contre-attaque; vingt hommes de bonne volonté essayèrent, à la petite pointe du jour, de se loger dans la tour, dont nos batteries avaient tout-à-fait rasé les défensés; mais en ce moment l'ennemi sortit en force

*) Émigré français, officier du génie.

par sa droite, et ses balles arrivant derrière le détachement, qui cherchait à se loger sous les débris, l'obligèrent de se replier. La sortie fut vivement repoussée : 5 à 600 assiégés furent tués, et un grand nombre jetés dans la mer. Comme il ne restait plus rien de la tour, on résolut d'attaquer une portion du rempart par la mine, afin d'éviter le retranchement que l'ennemi avait construit. On fit sauter la contrescarpe. La mine traversait déjà le fossé, et commençait à s'étendre sous l'escarpe, lorsque le 6 l'ennemi déboucha par une sape que couvrait le fossé, surprit le masque de la mine, et en combla le puits.

Le 7, 12,000 hommes, de nouvelles troupes, arrivèrent à l'ennemi. Aussitôt qu'ils furent signalés, on calcula, d'après le vent, qu'ils ne seraient pas débarqués de six heures ; en conséquence, on fit jouer une pièce de 24 qu'avait envoyée le contre-amiral Perrée; elle renversa un pan de muraille à la droite de la tour qui était à notre gauche. A la nuit, on se jette sur tous les travaux de l'ennemi, on les comble, on égorge tout, on encloue les pièces, on monte à l'assaut, on se loge sur la tour, on entre dans la place; enfin l'on était maître de la ville, lorsque les troupes débarquées se présentent, dans un nombre effrayant, pour rétablir le combat. Rambaut est tué; 150 hommes périssent avec lui, ou sont pris, et Lannes est blessé. Les assiégés sortent par toutes les portes, et prennent la brèche à revers; mais là finit leur succès : on marcha sur eux, et après les avoir rejetés dans la ville, et en avoir coupé plusieurs colonnes, on se rétablit sur la brèche. On fit

dans cette affaire 7 à 800 prisonniers, armés de baïonnettes européennes; ils venaient de Constantinople. La perte de l'ennemi fut énorme, toutes nos batteries tirèrent à mitraille sur lui; et nos succès parurent si grands, que le 10 à deux heures du matin, Napoléon commanda un nouvel assaut. Le général Debon fut blessé à mort dans cette dernière action. Il y avait 20,000 hommes dans la place, et la maison de Djezzar et toutes les autres étaient tellement remplies de monde, que nous ne pûmes pas dépasser la brèche.

Dans de telles circonstances, quel parti devait prendre le général en chef? D'un côté le contre-amiral Perrée qui revenait de croisière, avait, pour la troisième fois, débarqué de l'artillerie, à Tintura. Nous commencions à avoir assez de pièces pour espérer de réduire la ville; mais, d'un autre côté, les prisonniers annonçaient que de nouveaux secours partaient de Rhodes, quand ils s'étaient embarqués. Les renforts reçus ou à recevoir par l'ennemi, pouvaient rendre le succès du siége problématique; éloignés comme nous l'étions de France et d'Égypte, nous ne pouvions plus faire de nouvelles pertes : nous avions à Jaffa et au camp 1200 blessés; la peste était à notre ambulance. Le 20 on leva le siége.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

ÉGYPTE; MARS, AVRIL ET MAI 1799. BATAILLE D'ABOUKIR.

Tentatives d'insurrection contre les Français. — Mourah-Bey sort du désert de Nubie, et se porte dans la basse Égypte. — Mustapha-Pacha débarque à Aboukir et prend le fort. — Mouvement de l'armée française; Napoléon se porte sur Alexandrie. — Réunion de l'armée à Birketh; Napoléon marche contre l'armée turque. — Bataille d'Aboukir, le 25 juillet 1799.

§.

T

habitants d'Égypte pendant l'expédition
e se comportèrent comme aurait pu le
ix d'une province française. Desaix,
haute Égypte, continua à repousser les
des Arabes et à garantir le pays des
de Mourah-Bey qui, du fond du dé-
Nubie, venait faire des incursions

sur différents points de la vallée. Sidney Smith, oubliant ce qu'il devait au caractère des officiers français, avait fait imprimer un grand nombre de circulaires et de libelles; et il les envoya aux différents généraux et commandants restés en Égypte, leur proposant de retourner en France, et assurant le passage, s'ils voulaient en profiter, pendant que *le général en chef était en Syrie.* Ces propositions parurent tellement extravagantes que l'opinion s'accrédita dans l'armée que ce commodore était fou. Le général Dugua, commandant la basse Égypte, défendit toute communication avec lui et repoussa ses insinuations avec indignation,

Les forces françaises, qui étaient dans la basse Égypte, s'augmentaient tous les jours des hommes qui sortaient des hôpitaux et qui renforçaient les troisièmes bataillons des corps. Les fortifications d'Alexandrie, Rosette, Rhamanieh, Damiette, Salahieh, Belbeïs et des différents points du Nil, qu'on avait jugé à propos d'occuper par des tours, se perfectionnèrent constamment pendant ces trois mois. Le général Dugua n'eut à réprimer que des incursions d'Arabes et quelques révoltes partielles ; la masse des habitants influencée par les scheicks et les ulemas resta soumise et fidèle. Le premier évènement qui attira l'attention de ce général fut la révolte de l'Émir-Hadji *). Les priviléges et les biens attachés à cette place étaient très-considérables. Le général en chef avait autorisé l'Émir-Hadji à s'établir dans le charkieh pour

*) Prince de la caravane de la Mecque.

compléter l'organisation de sa maison. Il avait déjà 300 hommes armés; il lui en fallait 8 à 900, pour suffire à l'escorte de la caravane des pélerins de la Mecque. Il fut fidèle au *sultan Kébir* jusqu'à la bataille du Mont-Thabor; mais Djezzar, étant parvenu à communiquer avec lui par la côte, et à lui faire savoir que les armées de Damas et des Naplousains cernaient les Français au camp d'Acre, que ceux-ci affaiblis, par le siége, étaient perdus sans ressource. Il désespéra de la cause française, prêta l'oreille aux propositions de Djezzar, et chercha à faire sa paix en rendant [illegible] services. Le 15 avril ayant reçu encore [illegible] fausses nouvelles par un émissaire de Djezzar, il déclara sa révolte par une proclamation dans tout le Charkièh. Il annonçait que le sultan Kébir avait été tué devant Acre, et l'armée française prise tout entière. La masse de la province resta sourde à ces insinuations. Cinq ou six villages seulement, arborèrent le drapeau de la révolte, et ses forces n'augmentèrent que de 400 cavaliers, d'une tribu d'Arabes.

Le général Lanusse, avec sa colonne mobile, partit du Delta, passa le Nil et marcha contre l'Émir-Hadji; après diverses petites affaires et différents mouvements il réussit à le cerner, l'attaqua vivement, mit à mort tout ce qui voulut se défendre, dispersa les Arabes, et brûla, pour faire un exemple, le village qui était le plus coupable. L'Émir-Hadji se sauva, lui quinzième, par le désert, et parvint à gagner Jérusalem.

Pendant que ces évènements se passaient dans le Charkièh, d'autres plus importants avaient

avaient lieu dans le Bahireh. Un homme du désert de Derne, jouissant d'une grande réputation de sainteté parmi les Arabes de sa tribu, s'imagina ou voulut faire croire qu'il était l'ange Elmody, que le prophète promet dans le Koran, d'envoyer au secours des fidèles, dans les circonstances les plus critiques. Cette opinion s'accrédita dans la tribu ; cet homme avait toutes les qualités propres à exciter le fanatisme de la populace. Il était parvenu à faire accroire qu'il vivait de sa substance et par la grace spéciale du prophète. Tous les jours à l'heure de la prière et devant tous les fidèles, on lui portait une jatte de lait: il y trempait ses doigts et les passait sur ses lèvres, c'était, disait-il, la seule nourriture qu'il prenait. Il se forma une garde de 120 hommes de sa tribu, bien armés et très-fanatisés. Il se rendit à la grande oasis, où il trouva une caravane de pélerins, de 400 Maugrebins de Fèz ; il s'annonça comme l'ange Elmody, ils le crurent et le suivirent. Ces 400 hommes étaient bien armés, et avaient un bon nombre de chameaux: il se trouva ainsi à la tête de 5 à 600 hommes et se dirigea sur Damanhour, où il surprit 60 hommes de la légion nautique, les égorgea, s'empara de leurs fusils et d'une pièce de 4. Ce succès accrut le nombre de ses partisans ; il parcourut alors les mosquées de Damanhour et des villages circonvoisins, et du haut de la chaire, qui sert aux lecteurs du Koran, il annonça sa misson divine. Il se disait incombustible et à l'abri des balles, il assurait que tous ceux qui marchaient avec lui n'auraient rien à craindre des fusils, baïonnettes et canons des Fran-

çais. Il était l'ange Elmody! il persuada et recruta dans le Bahireh, 3 ou 4,000 hommes, parmi lesquels il en trouva 4 ou 500 bien armés. Il arma les autres de grandes piques et de pelles, et les exerça à jeter de la poussière contre l'ennemi, en déclarant que cette poussière bénie rendrait vains tous les efforts des Français contre eux.

Le colonel Lefebvre, qui commandait à Rhamanieh, laissa 50 hommes dans le fort, et partit avec 200 hommes pour reprendre Damanhour. L'ange Elmody marcha à sa rencontre; le colonel Lefebvre fut cerné par les forces supérieures de l'ange. L'affaire s'engagea; et au moment où le feu était le plus vif entre les Français et les hommes armés de l'ange, des colonnes de fellahs débordèrent ses flancs et se jetèrent sur ses derrières, en formant des nuées de poussière. Le colonel Lefebvre ne put rien faire, perdit quelques hommes, en tua un plus grand nombre et reprit sa position de Rhamanieh. Les blessés et les parents des morts murmurèrent et firent de vifs reproches à l'ange Elmody. Il leur avait dit que les balles des Français n'atteindraient aucun de ses sectaires, et cependant un grand nombre avaient été tués et blessés! Il fit taire ces murmures en s'appuyant du Koran et de plusieurs prédictions; il soutint qu'aucun de ceux qui avaient été en avant, pleins de confiance en ses promesses, n'avait été tué, ni blessé; mais que ceux qui avaient reculé, parce que la foi n'était pas entière dans leur cœur, avaient été punis par le prophète; cet évènement qui devait ouvrir les yeux sur son imposture, consolida son

pouvoir; il régna alors à Damanhour. Il était à craindre que tout le Bahireh, et insensiblement les provinces voisines ne se soulevassent; mais une proclamation des scheicks du Caire arriva à temps, et empêcha une révolte générale.

Le général Lanusse traversa promptement le Delta; et de la province de Charkieh se porta dans le Bahireh, où il arriva le 8 mai. Il marcha sur Damanhour, et battit les troupes de l'ange Elmody. Tout ce qui n'était pas armé se dissipa et regagna ses villages. Il fit main basse sur les fanatiques, en passa 1500 par les armes, et dans ce nombre se trouva l'ange Elmody lui-même. Il prit Damanhour et la tranquillité du Bahireh fut rétablie.

A la nouvelle que l'armée française avait repassé le désert et retournait en Égypte, la consternation fut générale dans tout l'Orient, les Druses, les Mutualis, les chrétiens de Syrie, les partisans d'Ayer, n'obtinrent la paix de Djezzar qu'en faisant de grands sacrifices d'argent. Djezzar fut moins cruel que par le passé; presque toute sa maison militaire avait été tuée dans Saint-Jean-d'Acre, et ce vieillard survivait à tous ceux qu'il avait élevés. La peste qui faisait de grands ravages dans cette ville, augmentait encore ses malheurs et portait le dernier coup à sa puissance. Il ne sortit point de son pachalic.

Le pacha de Jérusalem reprit possession de Jaffa. Ibrahim-Bey avec 400 Mamelucks qui lui restaient vint prendre position à Gaza; il y eut quelques pourparlers et quelques coups de sabre, avec la garnison d'El-Arisch.

§. II.

Elfy-Bey et Osman-Bey avec 300 Mamelucks, un millier d'Arabes, et un millier de chameaux portant leurs femmes et leurs richesses, descendirent par le désert entre la rive droite du Nil et la mer Rouge, et arrivèrent dans les premiers jours de juillet à l'oasis de Sebabiar; ils attendaient Ibrahim-Bey qui devait venir les joindre de Gaza, et ainsi réunis ils voulaient soulever tout le Charkieh, pénétrer dans le Delta, et se porter sur Aboukir.

Le général de brigade Lagrange partit du Caire, avec une brigade et la moitié du régiment des dromadaires; il arriva en présence de l'ennemi dans la nuit du 9 au 10 juillet, manœuvra avec tant d'habileté, qu'il cerna le camp d'Osman-Bey et d'Elfy-Bey, prit leurs mille chameaux et leurs familles, tua Osman-Bey, cinq ou six catchefs et une centaine de Mamelucks. Le reste s'éparpilla dans le désert, et Elfy-Bey regagna la Nubie. Ibrahim-Bey prévenu de cet événement ne quitta point Gaza.

Mourah-Bey avec le reste des Mamelucks, montant à 4 ou 500 hommes, arriva dans le Fayoume, et de là se porta par le désert sur le lac Natron, où il devait être joint par 2 à 3,000 Arabes du Baireh et du désert de Derne, et marcher sur Aboukir, lieu désigné pour le débarquement d'une grande armée turque. Il devait conduire à cette armée des chameaux, des chevaux, et la servir de son influence.

Le général Murat partit du Caire, arriva au Natron, attaqua Mourah-Bey, et lui prit

un catchef et une cinquantaine de Mamelucks. Mourah-Bey vivement poursuivi, et n'ayant, d'ailleurs, aucune nouvelle de l'armée qui devait débarquer à Aboukir, et que les vents avaient retardée, retourna sur ses pas, cherchant son salut dans le désert. Dans la journée du 13, il arriva aux Pyramides; on dit qu'il monta sur la plus haute, et qu'il y resta une partie de la journée à considérer avec sa lunette toutes les maisons du Caire et sa belle campagne de Gizeh. De toute la puissance des Mamelucks, il ne lui restait plus que quelques centaines d'hommes découragés, fugitifs et délabrés!

Aussitôt que le général en chef fut instruit de sa présence sur ce point, il partit à l'heure même, arriva aux Pyramides; mais Mourah-Bey s'enfonça dans le désert, se dirigeant sur la grande oasis. On lui prit quelques chameaux et quelques hommes,

§. III.

Le 14 juillet, le général en chef apprit que Sidney-Smith avec deux vaisseaux de ligne anglais, plusieurs frégates, plusieurs vaisseaux de guerre turcs et cent vingt ou cent cinquante bâtiments de transport, avait mouillé le 12 juillet au soir dans la rade d'Aboukir. Le fort d'Aboukir était armé, approvisionné et en bon état; il y avait 400 hommes de garnison et un chef de confiance. Le général de brigade Marmont, qui commandait à Alexandrie et dans toute la province, répondait de la défense du fort, pendant le temps qui serait nécessaire à

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

EGYPTE. — BATAILLE DES PYRAMIDES.

Marche de l'armée sur le Caire. — Tristesse et plaintes des soldats. — Position et forces des ennemis. — Manoeuvre de l'armée française. — Charge impétueuse de Mourad-Bey, repoussée. — Prise du camp retranché. — Quartier-général français à Gizeh. — Prise de l'île de Rodah. — Reddition du Caire. — Description de cette ville.

§. Ier.

Le soir du combat de Chebreiss (13 juillet 1798), l'armée française alla coucher à Chabour. Cette journée était très-forte: on marcha en ordre de bataille et au pas accéléré, dans l'espérance de couper quelques bâtiments de la flottille ennemie. En effet, les Mamelucks furent contraints d'en brûler plusieurs. L'armée bivouaqua à Chabour, sous de beaux sycomores, et trouva des champs pleins de pastèques, espèce de melons d'eau qui forment une nour-

riture saine et rafraichissante. Jusqu'au Caire nous en rencontrâmes constamment, et le soldat exprimait combien ce fruit lui était agréable, en le nommant, à l'exemple des anciens Egyptiens, *sainte pastèque.*

Le lendemain, l'armée se mit en marche fort tard; on s'était procuré quelques viandes qu'il fallait distribuer. Nous attendîmes notre flottille, qui ne pouvait remonter le courant avant que le vent du nord ne fût levé; et nous couchâmes à Kouncherick. Le jour suivant, nous arrivâmes à Alkam. Là, le général Zayoncheck reçut l'ordre de mettre pied à terre sur la rive droite, avec toute la cavalerie démontée, et de se porter sur Menouf et à la pointe du Delta. Comme il ne s'y trouvait aucun Arabe, il était maître de tous ses mouvements, et nous fut d'un grand secours pour nous procurer des vivres. Il prit position à la tête du Delta, dite *le ventre de la vache.*

Le 17, l'armée campa à Abounochabeck; le 18, à Wardam. Wardam est un gros endroit; les troupes y bivouaquèrent dans une grande forêt de palmiers. Le soldat commençait à connaître les usages du pays, et à déterrer les lentilles et autres légumes, que les fellacks ont coutume de cacher dans la terre. Nous faisions de petites marches, en raison de la nécessité où nous nous trouvions de nous procurer des subsistances et afin d'être toujours en état de recevoir l'ennemi. Souvent, dès dix heures du matin, nous prenions position, et le premier soin du soldat était de se baigner dans le Nil. De Wardam nous allâmes coucher à Omedinar, d'où nous aperçûmes les Pyramides. A l'instant,

toutes les lunettes furent braquées contre ces monuments les plus anciens du monde. On les prendrait pour d'énormes masses de rochers; mais la régularité et les lignes droites des arêtes décèlent la main des hommes. Les Pyramides bordent l'horizon de la vallée sur la rive gauche du Nil.

§. II.

Nous approchions du Caire, et nous étions instruits, par les gens du pays, que les Mamelucks réunis à la milice de cette ville, et à un nombre considérable d'Arabes, de janissaires, de spahis, nous attendaient entre le Nil et les Pyramides, couvrant Gizeh. Ils se vantaient que là finiraient nos succès.

Nous fîmes séjour à Omedinar. Ce jour de repos servit à réparer les armes et à nous préparer au combat. La mélancolie et la tristesse regnaient dans l'armée. Si les Hébreux, dans le désert de l'*Égarement*, se plaignaient et demandaient avec humeur à Moïse les oignons et les marmites pleines de viande de l'Égypte, les soldats français regrettaient sans cesse les délices de l'Italie. C'est en vain qu'on leur assurait que le pays était le plus fertile du monde, qu'il l'emportait même sur la Lombardie; le moyen de les persuader! ils ne pouvaient avoir ni pain ni vin. Nous campions sur des tas immenses de bled, mais il n'y avait dans le pays ni moulin, ni four. Le biscuit apporté d'Alex[illegible] était mangé depuis long-temps; [illegible] réduit à piler le bled entre deux [illegible]aire des galettes cuites sous les

cendres. Plusieurs grillaient le bled dans une poèle, après quoi ils le faisaient bouillir. C'était la meilleure manière de tirer parti du grain, mais tout cela n'était pas du pain. Chaque jour, leurs craintes augmentaient, au point qu'une foule d'entre eux disaient qu'il n'y avait pas de grande ville du Caire; que celle qui portait ce nom, était, comme Damanhour, une vaste réunion de huttes, privées de tout ce qui peut nous rendre la vie commode et agréable. Leur imagination était tellement tourmentée que, deux dragons se jetèrent tout habillés dans le Nil et se noyèrent. Il est vrai de dire pourtant, que si on n'avait ni pain, ni vin, les ressources qu'on se procurait avec du bled, des lentilles, de la viande et quelquefois des pigeons, fournissaient du moins à la nourriture de l'armée. Mais le mal était dans l'exaltation des têtes. Les officiers se plaignaient plus haut que les soldats, parce que le terme de comparaison était plus à leur désavantage. Ils ne trouvaient pas en Égypte les logements, les bonnes tables et tout le luxe de l'Italie. Le général en chef, voulant donner l'exemple, avait l'habitude de prendre son bivouac au milieu de l'armée et dans les endroits les moins commodes. Personne n'avait ni tente, ni provisions; le dîner de Napoléon et de l'état-major consistait dans un plat de lentilles La soirée du soldat se passait en conversations politiques, en raisonnements et en plaintes, *Que sommes-nous venus faire ici?* disaient les uns; *le Directoire nous a déportés. Cafard* disaient les autres, *est l'agent dont on s'est se pour tromper le général en chef*

Les colonnes de Lannes et de Destaing, qui s'étaient portées sur les hauteurs que venait de quitter l'ennemi, en descendirent au pas de charge, et les poursuivirent l'épée dans les reins. On vit alors un spectacle unique. Ces 10,000 hommes, pour échapper à notre cavalerie et à notre infanterie, se précipitèrent dans l'eau; mitraillés par notre artillerie, ils s'y noyèrent presque tous! On dit qu'une vingtaine d'hommes seulement parvinrent à se sauver à bord des chaloupes. Un si grand succès, qui nous avait coûté si peu, donna l'espérance de forcer la deuxième ligne. Le général en chef se porta en avant pour la reconnaître avec le colonel Cretin. La gauche était la partie la plus faible.

Le général Lannes eut l'ordre de former ses troupes en colonnes, de couvrir de tirailleurs les retranchements de la gauche de l'ennemi, et, sous la protection de toute son artillerie, de longer le lac, tourner les retranchements, et se jeter dans le village. Murat avec toute sa cavalerie se plaça en colonne serrée derrière Lannes, devant répéter la même manœuvre que pour la première ligne, et, aussitôt que Lannes aurait forcé les retranchements, se porter sur les derrières de la redoute de la droite des Turcs. Le colonel Cretin, qui connaissait parfaitement les localités, lui fut donné pour diriger sa marche. Le général Destaing fut destiné à faire de fausses attaques pour attirer l'attention de la droite de l'ennemi.

Toutes ces dispositions furent couronnées par les plus heureux succès. Lannes força les retranchements au point où ils joignaient le lac, et se logea dans les premières maisons du vil-

Leur masse n'arriva que quelques minutes après, ce retard suffit. Les carrés étaient parfaitement formés et reçurent la charge avec sang-froid. Le général Réynier appuyait leur gauche; Napoléon, qui était dans le carré du général Dugua, marcha aussitôt sur le gros des Mamelucks et se plaça entre le Nil et Réynier. Les Mamelucks furent reçus par la mitraille et une vive fusillade; une trentaine des plus braves vint mourir auprès du général Desaix; mais la masse, par un instinct naturel au cheval, tourna autour des carrés, et dès lors la charge fut manquée. Au milieu de la mitraille, des boulets, de la poussière, des cris et de la fumée, une partie des Mamelucks rentra dans le camp retranché, par un mouvement naturel au soldat, de faire sa retraite vers le lieu d'où il est parti. Mourah-Bey et les plus habiles se dirigèrent sur Gizeh. Ce commandant en chef se trouva ainsi séparé de son armée. La division Bon et Menou, qui formait notre gauche, se porta alors sur le camp retranché; et le général Rampon, avec deux bataillons, fut détaché pour occuper une espèce de défilé, entre Gizeh et le camp.

§. V.

La plus horrible confusion régnait à Embabeh; la cavalerie s'etait jetée sur l'infanterie, qui, ne comptant pas sur elle, et voyant les Mamelucks battus, se précipita sur les djermes, kaïkes et autres bateaux, pour repasser le Nil. Beaucoup le firent à la nage; les Égyptiens excellent dans cet exercice, que les circon

s'étant aperçus que partout où il y avait des vestiges d'antiquité, on les fouillait avec soin, se répandaient en invectives contre les savants, qui, *pour faire leur fouilles, avaient*, disaient-ils, *donné l'idée de l'expédition.* Les quolibets pleuvaient sur eux, même en leur présence. Ils appelaient un âne un savant, et disaient de Cafarelli-Dufalga, en faisant allusion à sa jambe de bois, *Il se moque bien de cela, lui, il a un pied en France;* mais Dufalga et les savants ne tardèrent pas à reconquérir l'estime de l'armée.

§. III.

Le 21, on partit de Omedinar, à une heure du matin. Cette journée devait être décisive. A la pointe du jour, on vit, pour la première fois depuis Chebreiss, une avant-garde de Mamelucks d'un millier de chevaux, qui se replièrent avec ordre et sans rien tenter; quelques boulets de notre avant-garde les tinrent en respect. A dix heures, nous aperçûmes Embabeh et les ennemis en bataille. Leur droite était appuyée au Nil, où ils avaient pratiqué un grand camp retranché, armé de quarante pièces de canons, et défendu par une vingtaine de mille hommes d'infanterie, janissaires, spahis et milice du Caire. La ligne de cavalerie des Mamelucks appuyait sa droite au camp retranché, et étendait sa gauche dans la direction des Pyramides, à cheval sur la route de Gizeh. Il y avait environ 9 à 10,000 chevaux, autant qu'on en pouvait juger. Ainsi l'armée entière était de 60,000 hommes, y compris l'in-

chesses. Voyant l'issue inopinée du combat, et nos canons déjà placés sur le fleuve au-delà des débouchés de l'île de Rodah, ils perdirent l'espérance de les sauver, et y mirent le feu. Pendant toute la nuit, aux travers des tourbillons de flammes et de fumée, nous apercevions se dessiner les minarets et les édifices du Caire et de la ville des Morts. Ces tourbillons de flammes éclairaient tellement, que nous pouvions découvrir jusqu'aux Pyramides.

Les Arabes, selon leur coutume après une défaite, se rallièrent loin du champ de bataille, dans le désert au-delà des Pyramides.

Durant plusieurs jours, toute l'armée ne fut occupée qu'à pêcher les cadavres des Mamelucks; leurs armes qui étaient précieuses, la quantité d'or qu'ils étaient accoutumés à porter avec eux, rendait le soldat très-zélé pour cette recherche.

Notre flottille n'avait pu suivre le mouvement de l'armée, le vent lui avait manqué. Si nous l'avions eue, la journée n'eût pas été plus décisive, mais nous aurions fait probablement un grand nombre de prisonniers, et pris toutes les richesses qui ont été la proie des flammes. La flottille avait entendu notre canon, malgré le vent du nord qui soufflait avec violence. A mesure qu'il se calma, le bruit du canon allait augmentant, de sorte qu'à la fin il paraissait s'être rapproché d'elle, et que le soir les marins crurent la bataille perdue; mais la multitude de cadavres qui passèrent près de leurs bâtiments, et qui tous étaient Mamelucks, les rassura bientôt.

Ce ne fut que long-temps après sa fuite que Mourah-Bey s'aperçut qu'il n'était suivi que par une partie de son monde, et qu'il reconnut la faute qu'avait faite sa cavalerie, de rester dans le camp retranché. Il essaya plusieurs charges pour lui rouvrir le passage, mais il était trop tard. Les Mamelucks, eux-mêmes, avaient la terreur dans l'ame, et agirent mollement. Les destins avaient prononcé la destruction de cette brave et intrépide milice, sans contredit l'élite de la cavalerie d'Orient. La perte de l'ennemi dans cette journée peut être évaluée à 10,000 hommes restés sur le champ de bataille ou noyés, tant Mamelucks, que janissaires, miliciens du Caire et esclaves des Mamelucks. On fit un millier de prisonniers, et l'on s'empara de huit à neuf cents chameaux et d'autant de chevaux.

§. VII.

Sur les neuf heures du soir, Napoléon entra dans la maison de campagne de Mourah-Bey, à Gizeh. Ces sortes d'habitations ne ressemblent en rien à nos châteaux. Nous eûmes beaucoup de peine à nous y loger, et à reconnaître la distribution des différentes pièces. Mais ce qui frappa le plus agréablement les officiers, ce fut une grande quantité de coussins et de divans couverts des plus beaux damas et des plus belles soieries de Lyon, et ornés de franges d'or. [illegible] r la première fois, nous trouvâmes le luxe et les arts de l'Europe. Une nuit se passa à parcourir dans tous

les sens cette singulière maison. Les jardins étaient remplis d'arbres magnifiques, mais ils étaient sans allées, et ressemblaient assez aux jardins de certaines religieuses d'Italie. Ce qui fit le plus de plaisir aux soldats, car chacun y accourut, ce furent de grands berceaux de vignes ; chargés des plus beaux raisins du monde. La vendage fut bientôt faite.

Les deux divisions Bon et Menou qui étaient restées dans le camp retranché étaient aussi dans la plus grande abondance. On avait trouvé dans les bagages nombre de cantines remplies d'office, de pots de confiture, des sucreries. On rencontrait à chaque instant des tapis, des porcelaines, des cassolettes et une foule de petits meubles à l'usage des Mamelucks, qui excitaient notre curiosité. L'armée commença alors à se réconcilier avec l'Égypte, et à croire enfin que le Caire n'était pas Damanhour.

§. VIII.

Le lendemain, à la pointe du jour, Napoléon se porta sur la rivière, et s'emparant de quelques barques, il fit passer le général Vial avec sa division dans l'île de Rodah. On s'en rendit maître après avoir tiré quelques coups de fusil. Du moment où l'on eut pris possession de l'île de Rodah et placé un bataillon dans le mékias et des sentinelles le long du canal, le Nil dut être considéré comme passé ; on n'était plus séparé de Boulac et du vieux Caire que par un grand canal. On visita l'enceinte de Gizeh, et on travailla sur-le-champ à en fermer les portes. Gizeh était environné d'une

muraille assez vaste pour renfermer tous nos établissements et assez forte pour contenir les Mamelucks et les Arabes Nous attendions avec impatience l'arrivée de la flottille; le vent du nord soufflait comme à l'ordinaire, et cependant elle ne venait pas! Le Nil étant bas, l'eau lui avait manqué, les bâtiments étaient engravés. Le contre-amiral Perré fit dire qu'on ne devait pas compter sur lui et qu'il ne pouvait désigner le jour de son arrivée. Cette contrariété était extrême, car il fallait s'emparer du Caire dans le premier moment de stupeur, au lieu de laisser aux habitants, en perdant quarante-huit heures, le temps de revenir de leur épouvante. Heureusement qu'à la bataille, ce n'était pas les Mamelucks seuls qui avaient été vaincus, les janissaires du Caire et tout ce que cette ville contenait de braves et d'hommes armés y avaient aussi pris part et étaient dans la dernière consternation. Tous les rapports sur cette affaire donnaient aux Français un caractère qui tenait du merveilleux.

§. IX.

Un drogman fut envoyé par le général en chef vers le pacha et le cadi-scheick, iman de la grande mosquée, et les proclamations que Napoléon avait publiées à son entrée en Égypte furent répandues. Le pacha était déja parti, mais il avait laissé son kiaya. Celui-ci crut de son devoir de venir à Gizeh, puisque le général en chef déclarait que ce n'était pas aux Turcs, mais au Mamelucks qu'il faisait la guerre. Il eut une conférence avec Napoléon, qui le persuada. C'était d'ailleurs ce que ce

res; et, dans quelques gros villages, il y a des moulins que font tourner des bœufs.

Nous avons été continuellement harcelés par des nuées d'Arabes, qui sont les plus grands voleurs et les plus grands scélérats de la terre, assassinant les Turcs comme les Français, tout ce qui leur tombe dans les mains. Le général de brigade Muireur et plusieurs autres aides-de-camp et officiers de l'état-major ont été assassinés par ces misérables. Embusqués derrière des digues et dans des fossés, sur leurs excellents petits chevaux, malheur à celui qui s'éloigne à cent pas des colonnes! Le général Muireur, malgré les représentations de la grande garde, seul, par une fatalité que j'ai souvent remarqué accompagner ceux qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule à deux cents pas du camp; derrière étaient trois Bédouins qui l'ont assassiné. La république fait une perte réelle: c'était un des généraux les plus braves que je connusse.

La république ne peut pas avoir une colonie plus à sa portée et d'un sol plus riche que l'Égypte. Le climat est très-sain, parce que les nuits sont fraiches. Malgré quinze jours de marche, de fatigues de toute espèce, la privation du vin, et même de tout ce qui peut alléger la fatigue, nous n'avons point de malades. Le soldat a trouvé une grande ressource dans les pastèques, espèce de melons d'eau qui sont en très-grande quantité.

L'artillerie s'est spécialement distinguée. Je vous demande le grade de général de division pour le général de brigade Dommartin. J'ai promu au grade de

traversé par un canal ordinairement à sec; mais qui se remplit pendant l'inondation, au moment où l'on coupe la digue, opération qui ne se fait que lorsque le Nil est à une certaine hauteur; c'est l'objet d'une fête publique. Alors le canal communique son eau à des canaux nombreux, et la place d'El-Békir, ainsi que la plupart des places et des jardins du Caire, est couverte d'eau. Lors des inondations, on traverse tous ces quartiers avec des bateaux. Le Caire est dominé par une citadelle placée sur un mamelon qui commande toute la ville. Elle est séparée du Mokattam par un vallon. Un aquéduc, ouvrage assez remarquable, porte de l'eau à la citadelle. Il y a, à cet effet, au vieux Caire une énorme tour octogone très-haute qui renferme le réservoir où les eaux du Nil sont élevées par une machine hydraulique et d'où elles entrent dans l'aquéduc. La citadelle tire aussi de l'eau du puits de Joseph, mais cette eau est moins bonne que celle du Nil. Cette forteresse était négligée, sans défense, et tombait en ruines. On s'occupa immédiatement de la réparer, et depuis on y a constamment travaillé. Le Caire est environné de hautes murailles bâties par les Arabes et surmontées de tours énormes; ces murailles étaient en mauvais état et tombaient de vétusté; les Mamelucks ne reparaient rien. La ville est grande; la moitié de son enceinte confine avec le désert, de sorte qu'on trouve des sables arides en sortant par la porte de Suèz et celles qui sont du côté de l'Arabie.

La population du Caire était considérable, [illegible] nptait 210,000 habitants. Les maisons

sont fort élevées et les rues étroites, afin d'être à l'abri du soleil. C'est pour le même motif que les bazards ou marchés publics sont couverts de toiles ou paillassons. Les beys ont de très-beaux palais d'une architecture orientale, qui tient plutôt de celle des Indes que de la nôtre. Les scheicks ont aussi de très-belles maisons. Les okels sont de grands bâtiments carrés qui ont de vastes cours intérieures et où sont renfermées des corporations entières de marchands. Ainsi il y a l'okel du riz du Seur, l'okel des marchands de Suèz, de Syrie. Tous ont à l'extérieur, et donnant sur les rues, de petites boutiques de douze à quinze pieds carrés, où se tient le marchand avec les échantillons de ses marchandises. Le Caire a un grand nombre de mosquées les plus belles du monde; les minarets sont riches et nombreux. Les mosquées servent en général à recevoir les pélerins qui y couchent. Il en est qui contiennent quelquefois jusqu'à 3,000 pélerins; de ce nombre est celle de Jemilazar, qu'on cite comme la plus grande de l'Orient. Ces mosqués se composent d'ordinaire de cours dont le pourtour est environné de colonnes énormes, couvertes par des terrasses; dans l'intérieur se trouvent une foule de bassins ou réservoirs d'eau pour boire et pour se laver. Il y a dans un quartier quelques familles européennes, c'est le quartier des francs; l'on y rencontre un certain nombre de maisons, comme celles que peut avoir en Europe un négociant de 30 à 40,000 livres de rente: elles sont meublées à l'européenne avec des chaises et des lits; des églises pour les Coptes, et quelques couvents pour les catholiques syriens.

A côté de la ville du Caire, du côté du désert, se trouve la ville des Morts. Cette ville est plus grande que le Caire même; c'est-là que toutes les familles ont leur sépulture. Une multitude de mosquées, de tombeaux, de minarets et de dômes conservent le souvenir des grands qui y ont été enterrés et qui les ont fait bâtir. Beaucoup de tombeaux ont des gardiens qui y entretiennent des lampes allumées et en font voir l'intérieur aux curieux. Les familles des morts, ou des fondations pourvoient à ces dépenses. Le peuple lui-même a des tombeaux distingués par famille ou par quartier, qui s'élèvent à deux pieds de terre.

Il y a au Caire une foule de cafés; on y prend du café, des sorbets ou de l'opium, et on y disserte sur les affaires publiques.

Autour de cette ville, ainsi qu'auprès d'Alexandrie, Rozette, etc., on trouve des monticules assez élevés; ils sont tous formés de ruines et de décombres et s'accroissent tous les jours parce que tous les débris de la ville y sont portés; cela produit un effet désagréable. Les Français avaient établi des lois de police pour arrêter le mal, et l'institut discuta les moyens de le faire entièrement disparaître. Mais il se présenta des difficultés. L'expérience avait prouvé aux gens du pays qu'il était dangereux de jeter ces débris dans le Nil, parce qu'ils encombraient les canaux ou se répandaient dans la campagne avec l'inondation. Ces ruines sont la suite de la décadence du pays dont on aperçoit les marques à chaque pas.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

ÉGYPTE. — RELIGION.

Du christianisme. — De l'islamisme. — Différence de l'esprit des deux religions. — Haine des califes contre les bibliothèques. — De la durée des empires en Asie. — Polygamie. — Esclavage. — Cérémonies religieuses. — Fête du prophète.

§. 1er.

La religion chrétienne est la religion d'un peuple civilisé, elle est toute spirituelle; la récompense que Jésus-Christ promet aux élus, est de contempler Dieu face à face. Dans cette religion, tout est pour amortir les sens, rien pour les exciter. La religion chrétienne a été trois ou quatre siècles à s'établir, ses progrès ont été lents. Il faut du temps pour détruire, par la seule influence de la parole, une religion consacrée par le temps. Il en faut davantage quand la nouvelle ne sert et n'allume aucune passion.

Les progrès du christianisme furent le triomphe des Grecs sur les Romains. Ces derniers avaient soumis, par la force des armes, toutes les républiques grecques; celles-ci dominèrent leurs vainqueurs par les sciences et les arts. Toutes les écoles de philosophie, d'éloquence, tous les atéliers de Rome étaient tenus par des Grecs. La jeunesse romaine ne croyait pas avoir terminé ses études, si elle n'était allée se perfectionner à Athènes. Différentes circonstances favorisèrent encore la propagation de la religion chrétienne. L'apothéose de César et d'Auguste fut suivie de celles des plus abominables tyrans; cet abus de polythéisme rallia à l'idée d'un seul Dieu créateur et maître de l'univers. Socrate avait déja proclamé cette grande vérité: le triomphe du christianisme, qui la lui emprunta, fut, comme nous l'avons dit plus haut, une réaction des philosophes de la Grèce sur leurs conquérants. Les saints pères étaient presque tous Grecs. La morale qu'ils prêchèrent fut celle de Platon. Toute la subtilité que l'on remarque dans la théologie chrétienne, est due à l'esprit des sophistes de son école.

Les chrétiens, à l'exemple du paganisme, crurent les récompenses d'une vie future insuffisantes pour réprimer les désordres, les vices et les crimes qui naissent des passions; ils firent un enfer tout physique avec des peines toutes corporelles. Ils enchérirent de beaucoup sur leurs modèles, et donnèrent même à ce dogme tant de prépondérance, que l'on peut dire avec raison que la religion du Christ est une menace.

§. II.

L'islamisme est la religion d'un peuple dans l'enfance; il naquit dans un pays pauvre et manquant des choses les plus nécessaires à la vie. Mahomet a parlé aux sens, il n'eût point été entendu par sa nation, s'il n'eût parlé qu'à l'esprit. Il promit à ses sectateurs des bains odoriférants, des fleuves de lait, des houris blanches aux yeux noirs, et l'ombre perpétuelle des bosquets. L'Arabe qui manquait d'eau et était brûlé par un soleil ardent, soupirait pour l'ombrage et la fraîcheur, et fit tout pour obtenir une pareille récompense. Ainsi l'on peut dire par opposition au christianisme, que la religion de Mahomet est une promesse.

L'islamisme attaque spécialement les idolâtres; *il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète:* voilà le fondement de la religion musulmane; c'était, dans le point le plus essentiel, consacrer la grande vérité annoncée par Moïse et confirmée par Jésus-Christ. On sait que Mahomet avait été instruit par des juifs et des chrétiens. Ces derniers étaient une espèce d'idolâtres à ses yeux. Il entendait mal le mystère de la trinité, et l'expliquait comme la reconnaissance de trois dieux. Quoi qu'il en soit, il persécuta les chrétiens avec beaucoup moins d'acharnement que les payens. Les premiers pouvaient se racheter en payant un tribut. Le dogme de l'unité de Dieu que Jésus-Christ et Moïse avaient si répandu, le Koran le porta dans l'Arabie, l'Afrique et jusqu'aux extrémités des Indes. Considérée sous ce point de vue, la religion mahométane a été la suc-

donnai à souper, et leur procurai les chameaux nécessaires pour leur voyage au Caire. Plusieurs paraissaient avoir une assez bonne tournure; mais le vin était couvert, selon l'usage du pays, usage auquel l'armée s'accoutume le plus difficilement.

Nous arrivâmes à Ssalehhyeh, qui est le dernier endroit habité de l'Égypte où il y ait de bonne eau. Là commence le désert qui sépare la Syrie de l'Égypte.

Ibrahim-Bey, avec son armée, ses trésors et ses femmes, venait de partir pour Ssalehhyeh. Je le poursuivis avec le peu de cavalerie que j'avais. Nous vîmes défiler devant nous ses immenses bagages. Un parti d'Arabes de 150 hommes, qui étaient avec eux, nous proposa de charger avec nous pour partager le butin. La nuit approchait, nos chevaux étaient éreintés, l'infanterie très-éloignée; nous leur enlevâmes les deux pièces de canon qu'ils avaient, et une cinquantaine de chameaux chargés de tentes et de différents effets. Les Mamelucks soutinrent la charge avec le plus grand courage. Le chef d'escadron d'Estrée, du septième régiment de hussards, a été mortellement blessé; mon aide-de-camp Shulkouski a été blessé de sept à huit coups de sabre et de plusieurs coups de feu. L'escadron monté du septième de hussards et du vingt-deuxième de chasseurs, ceux des troisième et quinzième de dragons, se sont parfaitement conduits. Les Mamelucks sont extrêmement braves et formeraient un excellent corps de cavalerie légère; ils sont richement habillés, armés avec le plus grand soin, et montés sur des chevaux de la meilleure qualité. Chaque officier d'état-major, chaque hussard, a soutenu un combat particulier. Lasalle, chef de brigade du vingt-deuxième,

Les successeurs de Mahomet régnèrent sous le titre de califes. Ils réunissaient à la fois le glaive et l'encensoir. Les premiers califes prêchaient tous les jours dans la mosquée de Médine ou dans celle de la Mecque, et de là envoyaient des ordres à leurs armées, qui déjà couvraient une partie de l'Afrique et de l'Asie. Un ambassadeur de Perse, qui arriva à Médine, fut fort étonné de trouver le calife Omar dormant au milieu d'une foule de mendiants sur le seuil de la mosquée. Dans la suite, lorsque Omar se rendit à Jérusalem, il voyageait sur un chameau qui portait ses provisions, n'avait qu'une tente de toile grossière, et n'était distingué des autres musulmans que par son extrême simplicité. Durant les dix années de son règne, il conquit quarante mille villes, détruisit cinquante mille églises, fit bâtir deux mille mosquées. Le calife Aboubeker qui ne prenait au trésor, pour sa maison, que trois pièces d'or par jour, en donnait cinq cents à chaque Mossen, qui s'était trouvé avec le prophète au combat de Bender.

Les progrès des Arabes furent rapides; leurs armées mues par le fanatisme attaquèrent à la fois l'empire romain et celui de Perse. Ce dernier fut subjugué en peu de temps, et les musulmans pénétrèrent jusqu'aux frontières de l'Oxus, s'emparèrent de trésors innombrables, détruisirent l'empire de Cosroès, et s'avancèrent jusqu'à la Chine. Les victoires qu'ils remportèrent en Syrie, à Aiquadie, à Dyrmonck, leur livrèrent Damas, Alep, Emesse, Césarée, Jérusalem. La prise de Pelouse et d'Alexandrie les rendit maîtres de l'Égypte. Tout ce pays

était copte et fort séparé de Constantinople par les discussions d'hérésie. Kaleb, Derar, Amroug, surnommés les glaives ou les épées du prophète, n'éprouvèrent aucune résistance. Tout obstacle eût été inutile. Au milieu des assauts, au milieu des batailles, ces guerriers voyaient des houris au teint blanc et aux yeux bleus ou noirs, couvertes de chapeaux de diamants, qui les appelaient et leur tendaient les bras; leurs ames s'enflammaient à cette vue, ils s'élançaient en aveugles et cherchaient la mort qui allait mettre ces beautés en leur puissance. C'est ainsi qu'ils se sont rendus maîtres des belles plaines de la Syrie, de l'Égypte et de la Perse; c'est ainsi qu'ils ont soumis le monde.

§. IV.

Un préjugé bien répandu et cependant démenti par l'histoire, c'est que Mahomet était ennemi des sciences, des arts et de la littérature. On a beaucoup cité le mot du calife Omar, lorsqu'il fit brûler la bibliothèque d'Alexandrie: „*Si cette bibliothèque* renferme ce qui se trouve „dans le koran, elle est inutile; si elle contient „autre chose, elle est dangereuse." Un pareil fait et beaucoup d'autres de cette nature ne doivent point faire oublier ce que l'on doit aux califes arabes. Ils étendirent constamment la sphère des connaissances humaines, et embellirent la société par les charmes de leur littérature. Il est possible néanmoins que dans l'origine, les successeurs de Mahomet aient craint que les Arabes ne se laissassent amollir par les arts et les sc[illegible] qui étaient portés à un si haut point d[illegible], la Syrie et le bas empire. Ils avaient

Lettre du général Bonaparte,

A la citoyenne Brueys.

Au Caire, le 2 fructidor an VI (19 août 1798.)

Votre mari a été tué d'un coup de canon, en combattant à son bord. Il est mort sans souffrir, et de la mort la plus douce, la plus enviée par les militaires.

Je sens vivement votre douleur. Le moment qui nous sépare de l'objet que nous aimons est terrible; il nous isole de la terre; il fait éprouver au corps les convulsions de l'agonie. Les facultés de l'ame sont anéanties, elle ne conserve de relations avec l'univers, qu'au travers d'un cauchemar qui altère tout. Les hommes paraissent plus froids, plus égoïstes qu'ils ne le sont réellement. L'on sent dans cette situation que si rien ne nous obligeait à la vie, il vaudrait beaucoup mieux mourir; mais lorsque après cette première pensée, l'on presse ses enfants sur son coeur, des larmes; des sentiments tendres raniment la nature, et l'on vit pour ses enfants; oui, madame, voyez dès ce premier moment qu'ils ouvrent votre coeur à la mélancolie: vous pleurerez avec eux, vous éleverez leur enfance, cultiverez leur jeunesse, vous leur parlerez de leur père, de votre douleur, de la perte, qu'eux et la république ont faite. Après avoir rattaché votre ame au monde par l'amour filial et l'amour maternel, appréciez pour quelque chose l'amitié et le vif intérêt que je prendrai toujours à la femme de mon ami. Persuadez-vous qu'il est des hommes, en petit nom-

§. V.

Mahomet restreignit à quatre, le nombre des femmes que chaque musulman pouvait épouser. Aucun législateur d'Orient n'en avait permis aussi peu. On se demande pourquoi il ne supprima point la polygamie, comme l'avait fait la religion chrétienne; car il est bien constant que le nombre des femmes, en Orient, n'est nulle part supérieur à celui des hommes. Il était donc naturel de n'en permettre qu'une, afin que tous pussent en avoir.

C'est encore un sujet de méditation que ce contraste entre l'Asie et l'Europe. Chez nous, les législateurs n'autorisent qu'une seule femme; Grecs ou Romains, Gaulois ou Germains, Espagnols ou Bretons, tous enfin ont adopté cet usage. En Asie, au contraire, la polygamie fut constamment permise; Juifs ou Assyriens, Tartares ou Persans, Égyptiens ou Turcomans, purent toujours avoir plusieurs femmes.

Peut-être faut-il chercher la raison de cette différence dans la nature des circonstances géographiques de l'Afrique et de l'Asie. Ces pays étant habités par des hommes de plusieurs couleurs, la polygamie est le seul moyen d'empêcher qu'ils ne se persécutent. Les législateurs ont pensé que pour que les blancs ne fussent pas ennemis des noirs, les noirs des blancs, les cuivrés des uns et des autres, il fallait les faire tous membres d'une même famille, et lutter ainsi contre ce penchant de l'homme, de haïr tout ce qui n'est pas lui. Mahomet pensa qu[illegible]tre femmes étaient suffisantes pour atteindre ce but, parce que chaque homme pou-

vait avoir une blanche, une noire, une cuivrée et une femme d'une autre couleur. Sans doute il était aussi dans la nature d'une religion sensuelle de favoriser les passions de ses sectateurs; et en cela la politique et le prophète ont pu se trouver d'accord *).

Lorsqu'on voudra dans nos colonies donner la liberté aux noirs et y établir une égalité parfaite, il faudra que le législateur autorise la polygamie et permettre d'avoir à la fois une femme blanche, une noire et une mulâtre. Dès lors les différentes couleurs faisant partie d'une même famille seront confondques dans l'opinion de chacune; sans cela on n'obtiendra jamais des résultats satisfaisants. Les noirs seront plus nombreux ou plus habiles, et alors ils tiendront les blancs dans l'abaissement *et vice versa*.

Par suite de ce principe général de l'égalité des couleurs, qu'a établi la polygamie, il n'y avait aucune différence entre les individues composant la maison des mamelucks. Un es-

*) On comprend difficilement la possibilité d'avoir quatre femmes, dans un pays où il n'y pas plus de femmes que d'hommes C'est qu'en réalité, les onze douzièmes de la population n'en ont qu'une, parce qu'ils ne peuvent en nourir qu'une, parce qu'ils n'en trouvent qu'une. Mais cette confusion des races, des couleurs, et des nations que produit la polygamie, existant dans la tête des nations, est suffisante pour établir l'union et la parfaite égalité entre elles.

clave noir qu'un bey avait acheté d'une caravane d'Afrique, devenait catchef et était égal au beau mameluck blanc, originaire de Circassie; et l'on ne soupçonnait même pas qu'il en pût être autrement.

§. VI.

L'esclavage n'est pas et n'a jamais été dans l'Orient ce qu'il fut en Europe. Les mœurs sous ce rapport sont restées les mêmes que celles de l'écriture. La servante se marie avec le maître.

La loi des Juifs supposait si peu de distinction entre eux, qu'elle prescrit ce que la servante doit devenir, lorsqu'elle épouse le fils de la maison. De nos jours encore, un musulman achète un esclave, l'élève, et s'il lui plait, l'unit à sa fille et le fait héritier de sa fortune, sans que cela choque en rien les coutumes du pays.

Mourah-Bey, Aly-Bey avaient été vendus à des beys dans un âge encore tendre, par des marchands qui les avaient achetés eux-mêmes en Circassie. Ils remplirent d'abord les plus bas offices dans la maison de leurs maîtres. Mais leur jolie figure, leur aptitude aux exercices du corps, leur bravoure ou leur intelligence, les firent arriver progressivement aux prèmières places. Il en est de même chez les pachas, les visirs et les sultans. Leurs esclaves parviennent comme parviendraient leurs fils.

En Europe, au contraire, quiconque était empreint du sceau de l'esclavage, demeurait toujours dans le dernier rang de la domes-

ticité. Chez les Romains l'esclave pouvait être affranchi, mais il conservait un caractère déshonnête et bas; jamais il n'était considéré comme un citoyen né libre. L'esclavage des colonies, fondé sur la différence des couleurs, est bien plus rigide et plus avilissant encore.

Les résultats de la polygamie, la manière dont les Orientaux considèrent l'esclavage et traitent leurs esclaves, diffèrent tellement de nos mœurs et de nos idées sur la servitude, que nous concevons difficilement tout ce qui se passe chez eux.

Il fallut également beaucoup de temps aux Egyptiens pour comprendre que tous les Français n'étaient pas les esclaves de Napoléon, et encore n'y a-t-il eu que les plus éclairés d'entre eux qui y soient parvenus.

Tout père de famille, en Orient, possède sur sa femme, ses enfants et ses esclaves, un pouvoir absolu que l'autorité publique ne peut modifier. Esclave du grand-seigneur, il exerce au dedans le despotisme auquel il est lui-même soumis au-dehors; et il est sans exemple qu'un pacha ou un officier quelconque ait pénétré dans l'intérieur d'une famille pour en troubler le chef dans l'exercice de son autorité; c'est une chose qui choquerait les coutumes, les mœurs et le caractère national. Les Orientaux se considèrent comme maîtres dans leurs maisons, et tout agent du pouvoir qui veut exercer sur eux son ministère, attend qu'ils en sortent ou les envoie chercher.

§. VII.

Les mahométans ont beaucoup de cérémonies religieuses et un grand nombre de mosquées où les fidèles vont prier plusieurs fois par jour. Les fêtes sont célébrées par de grandes illuminations dans les temples et dans les rues, et quelquefois par des feux d'artifice.

Ils ont aussi des fêtes pour leur naissance, leur mariage et la circoncision de leurs enfants; cette dernière est celle qu'ils célèbrent avec le plus d'affection. Toutes se font avec plus de pompe extérieure que les nôtres. Leurs funérailles sont majestueuses et leurs tombeaux d'une architecture magnifique.

Aux heures indiquées les musulmans font leurs prières, en quelque lieu qu'ils se trouvent; les esclaves déploient des tapis devant eux, et ils s'agenouillent la face vers l'Orient.

La charité et l'aumône sont recommandées dans tous les chapitres du Koran, comme la manière d'être la plus agréable à Dieu et au prophète. Sacrifier une partie de sa fortune pour des établissements publics, surtout creuser un canal, un puits, élever une fontaine, sont des œuvres méritoires par excellence. L'établissement d'une fontaine, d'un reservoir, se lie fréquemment à celui d'une mosquée; partout où il y a un temple, il y a de l'eau en abondance. Le prophète paraît l'avoir mise sous la protection de la religion. C'est le premier besoin du désert, il faut la recueillir et la conserver avec soin,

Ali a peu de sectateurs dans l'Arabie, l'empire turc, l'Égypte et la Syrie. Nous n'y avons

trouvé que les Mutualis. Mais toute la Perse jusqu'à l'Indus est de la secte de ce calife.

§. VIII.

Le général en chef alla célébrer la fête du prophète chez le Scheick El-Bekir. On commença par réciter une espèce de litanie qui comprenait la vie de Mahomet depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Une centaine de Scheicks assis en cercle sur des tapis et les jambes croisées, en récitaient tous les versets en balançant fortement le corps en avant et en arrière, et tous ensemble.

Après cela on servit un grand dîner, pendant lequel on fut assis sur des coussins, les jambes croisées. Il y avait une vingtaine de tables et cinq ou six personnes à chaque table. Celle du général en chef et du Scheick El-Bekir était au milieu; un petit plateau d'un bois précieux et de marqueterie fut placé à dix-huit pouces de terre et couvert successivement d'un grand nombre de plats. C'était des pilaux de riz, des rôtis d'une espèce particulière, des entrées, des pâtisseries, le tout fort épicé. Les Scheicks dépeçaient tout avec leurs doigts. Aussi offrit-on pendant le dîner trois fois à laver les mains. On servit pour boisson de l'eau de groseille, de la limonade et plusieurs autres espèces de sorbets, et au dessert beaucoup de compotes et de confitures. Au total, le dîner n'était point désagréable; il n'y avait que la manière de le prendre qui nous parût étrange.

Le soir toute le ville fut illuminée. On alla après le dîner sur la place El-Bekir, dont l'illu-

mination en verres de couleurs était fort belle. Il s'y trouvait un peuple immense. Tous étaient placés en ordre par rangs de vingt à cent personnes, lesquelles debout et les unes contre les autres récitaient les prières et les litanies du prophète avec des mouvements qui allaient toujours en augmentant, au point qu'à la fin ils paraissaient convulsifs et que quelques-uns tombaient en faiblesse.

Dans le courant de l'année, le général en chef accepta souvent des dîners chez le Scheick Sadda, chez le cheick Fayonne et chez d'autres principaux Scheicks. C'étaient des jours de fête dans tout le quartier. Partout on était servi avec la même magnificence et à peu près de la même manière.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

ÉGYPTE. — USAGES, SCIENCES ET ARTS.

Femmes. — Enfants. — Mariages. — Habillements des hommes, des femmes. — Harnachement des chevaux. — Maisons. — Harems. — Jardins. — Arts et sciences. — Artisans. — Navigation du Nil et des canaux. — Transports. — Chameaux. — Dromadaires. — Anes, chevaux. — Institut d'Égypte. — Travaux de la commission des savants. — Hôpitaux, diverses maladies, peste. — Lazarets. — Travaux faits aux Caire. — Anecdote.

§. Ier.

Les femmes en Orient vont voilées; un morceau de toile leur couvre le nez et surtout les lèvres et ne laisse voir que leurs yeux. Lorsque, par l'effet d'un accident, quelques Égyptiennes se sont trouvées surprises sans leur voile, et couvertes seulement de cette longue chemise bleue qui compose le vêtement des

femmes de fellahs, elles prenaient le bas de leur chemise pour cacher leur figure, aimant mieux découvrir le milieu et le bas de leur corps.

Le général en chef eut plusieurs fois occasion d'observer quelques femmes des plus distinguées du pays, auxquelles il accorda des audiences. C'étaient ou des veuves de beys ou de katchefs, ou leurs épouses, qui, pendant leur absence, venaient implorer sa protection. La richesse de leur habillement, la noblesse de leur démarche, de petites mains douces, de beaux yeux, un maintien noble et gracieux et des manières très-élégantes dénotaient en elles des femmes d'un rang et d'une éducation au-dessus du vulgaire. Elles commençaient toujours par baiser la main du *sultan Hébir* *) qu'elles portaient ensuite à leur front, puis à leur estomac. Plusieurs exprimaient leurs demandes avec une grâce parfaite, un son de voix enchanteur, et développaient tous les talents, toute l'aménité des plus spirituelles Européennes. La décence de leur maintien, la modestie de leurs vêtements y ajoutaient des grâces nouvelles; et l'imagination se plaisait à deviner des charmes qu'elles ne laissaient pas même entrevoir.

Les femmes sont sacrées chez les Orientaux, et dans les guerres intestines on les épargne constamment. Celles des mamelucks conservèrent leurs maisons au caire, pendant que leurs maris faisaient la guerre aux Français. Napoléon envoya Eugène son beau-fils complimenter

*) Les Arabes désignaient ainsi Napoléon; le mot *Hébir* veut dire *Grand*.

la femme de Mourah-Bey qui avait sous ses ordres une cinquantaine d'esclaves appartenant à ce chef mameluck et à des katchefs. C'était une espèce de couvent de religieuses dont elle était l'abbesse. Elle reçut Eugène sur son grand divan, dans le harem, où il entra par exception, et comme envoyé du *sultan Kébir*. Toutes les femmes voulurent voir le jeune et joli Français, et les esclaves eurent beaucoup de peine à contenir leur curiosité et leur impatience. L'épouse de Mourah-Bey était une femme de cinquante ans, et avait la beauté et les grâces que comporte cet age. Elle fit, suivant l'usage, apporter du café et des sorbets dans de très-riches services et avec un appareil somptueux. Elle ôte de son doigt une bague de mille louis qu'elle donna au jeune officier. Souvent elle adressa des réclamations au général en chef, qui lui conserva ses villages et la protégea constamment. Elle passait pour une femme d'un mérite distingué. Les femmes passent de bonne heure en Égypte; et l'on y trouve plus de brunes que de blondes. Généralement, leur visage est un peu coloré, et elles ont une teinte de cuivre. Les plus belles sont des Grecques ou des Circassiennes, dont les bazars des négociants qui font ce commerce sont toujours abondamment pourvus. Les caravanes de Darfour et de l'intérieur de l'Afrique amènent un grand nombre de belles noires.

§. II.

Les mariages se font sans que les époux se soient vus; la femme peut bien avoir aperçu

l'homme, mais celui-ci n'a jamais aperçu sa fiancée, ou du moins les traits de son visage.

Ceux des Égyptiens qui avaient rendu des services aux Français, quelquefois même des Scheicks, venaient prier le général en chef de leur accorder pour femme, telle personne qu'ils désignaient. La première demande de ce genre fut faite par un aga des janissaires, espèce d'agent de police qui avait été fort utile aux Français, et qui désirait épouser une veuve très-riche; cette proposition parut singulière à Napoléon. Mais vous aime-t-elle? — Non. — Le vaudra-t-elle? — Oui, si vous lui ordonnez. En effet, aussitôt qu'elle connut la volonté, du *sultan Hébir*, elle accepta, et le mariage eut lieu. Par la suite cela se répéta fréquemment.

Les femmes ont leurs privilèges. Il est des choses que les maris ne sauraient leur refuser sans être des barbares, des monstres, sans soulever tout le monde contre eux; tel est, par exemple, le droit d'aller au bain. Ce sont des bains de vapeur où les femmes se réunissent; c'est là que se trament toutes les intrigues politiques ou autres; c'est là que s'arrangent les mariages. Le général Menou ayant épousé une femme de Rosette, la traita à la française. Il lui donnait la main pour entrer dans la salle à manger; la meilleure place à table, les meilleurs morceaux étaient pour elle. Si son mouchoir tombait, il s'empressait de le ramasser. Quand cette femme eut conté ces circonstances dans le bain de Rosette, les autres conçurent une espérance de changement dans les [illegible]rs, et signèrent une demande au *sultan*

Kébir pour que leurs maris les traitassent de la même manière.

§. IV.

L'habillement des Orientaux n'a rien de commun avec le nôtre. Au lieu de chapeau, ils se couvrent la tête d'un turban, coiffure beaucoup plus élégante, plus commode, et qui étant susceptible d'une grande différence dans la forme, la couleur et l'arrangement, permet de remarquer au premier coup-d'œil la diversité des peuples et des rangs. Leur col est libre ainsi que leurs jarrêts; un Oriental peut rester des mois entiers dans son habillement, sans s'y trouver fatigué. Les différents peuples et les différents états sont comme de raison habillés de manières différentes; mais tous ont de commun la largeur des pantalons, des manches et de toutes les formes de leur habillement. Pour se mettre à l'abri du soleil, ils se couvrent de schalls. Il entre dans les vêtements des hommes comme dans celui des femmes, beaucoup de soieries, d'étoffes des Indes et de cachemires. Ils ne portent point de linge. Les fellahs ne sont couverts que d'une seule chemise bleue liée au milieu du corps. Les chefs des Arabes qui parcourent les déserts dans le fort de la canicule, sont couverts de schalls de toutes couleurs qui mettent les différentes parties de leur corps à l'abri du soleil et qu'ils drapent par-dessus leur tête. Au lieu de souliers, les hommes et les femmes ont des pantoufles qu'ils laissent en entrant dans les appartements sur le bord des tapis.

§. V.

Les harnachements de leurs chevaux sont extrêmement élégants. La tenue de l'état-major français, quoique couvert d'or et étalant tout le luxe de l'Europe, leur paraissait mesquine, et était effacée par la majesté de l'habillement oriental. Nos chapeaux, nos culottes étroites, nos habits pincés, nos cols qui nous étranglent, étaient pour eux un objet de risée et d'aversion. Les Orientaux n'ont pas besoin de changer de costume pour monter à cheval; ils ne se servent point d'éperons, et mettent leurs pieds dans de larges étriers qui leur rendent inutiles les bottes et la toilette spéciale que nous sommes obligés de faire pour cet exercice. Les Francs ou les chrétiens qui habitent l'Égypte, vont sur des mules ou sur des ânes, à moins que ce ne soient des personnes d'un rang élevé.

§. VI.

L'architecture des Égyptiens approche plus de celle de l'Asie que de la nôtre. Les maisons ont toutes une terrasse, sur laquelle on se promène: il y en a même où l'on prend des bains. Elles ont plusieurs étages. Au rez-de-chaussée, est une espèce de parloir où le maître de la maison reçoit les étrangers et donne à manger. Au premier, est ordinairement le harem, avec lequel on ne communique que par des escaliers dérobés. Le maitre a dans son appartement une petite porte qui y conduit. D'autres petits escaliers de ce genre sont pour le service. On ne sait ce que c'est qu'un escalier d'apparat.

Le harem consiste dans une grande salle en forme de croix; vis-à-vis règne un corridor où se trouvent un grand nombre de chambres. Autour du salon sont des divans plus ou moins riches, et au milieu un petit bassin en marbre d'où s'échappe un jet d'eau. Souvent ce sont des eaux de rose ou d'autres essences qui en jaillissent et parfument l'appartement. Toutes les fenêtres sont couvertes d'une espèce de jalousie en treillages. Il n'y a point de lits dans les maisons, les Orientaux couchent sur des divans ou sur des tapis. Quand ils n'ont point d'etrangers, ils mangent dans leur harem, ils y dorment et y passent leurs moments de repos. Aussitôt que le maitre arrive, les femmes s'empressent à le servir: l'une lui présente sa pipe, l'autre son coussin, etc, Tout est là pour le service du maître.

Les jardins n'ont point d'allées, ce sont des berceaux de gros arbres où l'on peut pendre le frais et fumer assis. L'Égyptien, comme tous les Orientaux, emploie à ce dernier passe-temps une grande partie de la journée; cela lui sert d'occupation et de contenance.

§. VII.

Les arts et les sciences sont dans leur enfance en Égypte. A Jemilazar on enseigne la philosophie d'Aristote, les règles de la langue arabe, l'écriture et un peu d'arithmétique, on explique et discute les différents chapitres du Koran, et l'on montre la partie de l'histoire des califes, nécessaire pour connaître et juger les différentes sectes de l'islamisme. Du reste, les

Une maladie contagieuse s'est déclarée depuis deux mois à Alexandrie : deux cents hommes en ont été victimes. Nous avons pris des mesures pour qu'elle ne s'étende pas : nous la vaincrons.

Nous avons eu bien des ennemis à combattre dans cette expédition : déserts, habitants du pays, Arabes, Mamelouckes, Russes, Turcs, Anglais.

Si, dans le courant de mars, le rapport du citoyen Hamelin m'était confirmé, et que la France fût en guerre contre les rois, je passerais en France.

Je ne me permets, dans cette lettre, aucune réflexion sur les affaires de la république, puisque, depuis dix mois, je n'ai plus aucune nouvelle.

Nous avons tous une entière confiance dans la sagesse et la vigueur des déterminations que vous prendrez.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Aux scheicks, ulémas, et autres habitants des provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa.

Jaffa, le 19 ventose an VII (9 mars 1799).

Dieu est clément et miséricordieux.

Je vous écris la présente pour vous faire connaître que je suis venu dans la Palestine pour en chasser les Mamelouckes et l'armée de Djezzar-Pacha.

gents; ils exécutaient parfaitement ce qu'ils voyaient faire. Pendant la révolte de cette ville, ils fondirent des mortiers et des canons, mais d'une manière grossière et qui rappelait ce qui se faisait dans le treizième siècle.

Les métiers à toile leur étaient connus; ils en avaient même pour broder le tapis de la Mecque. Ce tapis est somptueux et fait avec art. A un dîner du général en chef chez le scheick El-Fayoum, on parlait du Koran: „toutes les connaisances humaines s'y trouvent," disaient les scheicks. — Y voit-on l'art de fondre les canons et de faire la poudre? demanda Napoléon. Oui, répondirent-ils, mais il faut savoir le lire; distinction scholastique dont toutes les religions ont fait plus ou moins d'usage.

§. VIII.

La navigation du Nil est très-active et très-facile; on le descend avec le courant, on le remonte à l'aide de la voile et du vent du nord qui est constant pendant une saison. Quand celui du sud règne, il faut quelquefois attendre long-temps. Les bâtiments dont on se sert sont appelés djermes. Il sont plus haut mâtés et voilés que les bâtiments ordinaires, à peu près un tiers de plus, ce qui tient à la nécessité de recevoir les vents par-dessus les monticules qui bordent la vallée.

Le Nil était constamment couvert de ces djermes; les unes servaient au transport des marchandises, les autres à celui des voyageurs. Il y en a de grandeurs différentes. Les unes

naviguent dans les grands canaux du Nil, les autres sont construites pour aller dans les petits. Le fleuve, auprès du Caire, est toujours couvert d'une grande quantité de voiles qui montent ou descendent. Les officiers d'état-major, qui se servaient des djermes pour aller porter des ordres, éprouvaient souvent des accidents. Les tribus arabes, en guerre avec nous, venaient les attendre aux sinuosités du fleuve où le vent leur manquait. Quelquefois aussi en descendant, ces bâtiments s'engravaient et les officiers qu'ils portaient étaient massacrés. Les caïques sont de petites chaloupes ou péniches légères et étroites qui servent pour passer le Nil et pour naviguer, non-seulement sur les canaux, mais aussi sur tout le pays quand il est inondé. Le nombre de bâtiments légers qui couvrent le Nil est plus considérable que sur aucun fleuve du monde, attendu que, pendant plusieurs mois de l'année, on est obligé de se servir de ces embarcations pour communiquer d'un village à l'autre.

§. IX.

Il n'y a en Égypte ni voiture ni charrette. Les transports par eau y sont si multipliés et si faciles, que peut-être les voitures sont moins nécessaires là que partout ailleurs. On citait comme une chose fort remarquable un carrosse qu'Ibrahim-Bey avait reçu de France *).

*) César, cocher de Napoléon, étonnait fort les Égyptiens par son adresse à conduire sa voiture, atté

On se sert de chevaux pour parcourir la ville, excepté les hommes de loi et les femmes, qui vont sur des mulets ou sur des ânes. Les uns et les autres sont environnés d'un grand nombre d'officiers et de domestiques en uniforme et tenant en main de grands bâtons.

On emploie spécialement les chameaux pour les transports; ils servent aussi de monture. Les plus légers, qui n'ont qu'une bosse, s'appellent dromadaires. Lorsqu'on le veut monter, l'animal est dressé à se grouper sur ses genoux. Le cavalier se place sur une espèce de bât, les jambes croisées, et conduit le dromadaire par un bridon attaché à un anneau passé dans ses narines. Cette partie du chameau étant très-sensible, l'anneau produit sur lui le même effet que le mors sur le cheval. Il a le pas très-allongé; son allure ordinaire est un grand trot, qui fait sur le cavalier la même impression que le roulis. Il peut faire ainsi facilement une vingtaine de lieues dans un jour.

On met ordinairement de chaque côté des chameaux deux paniers dans lesquels deux personnes se placent, et qui reçoivent aussi des fardeaux. Telle est la manière de voyager des femmes. Il n'est aucune caravane de pélerins où il n'y ait un grand nombre de chameaux équipés pour elles de cette manière. Ces ani-

---

lée de six beaux chevaux, dans les rues étroites du Caire et de Boulac. Cette voiture a traversé tout le désert de Syrie jusqu'à Saint-Jean d'Acre; c'était une des curiosités du pays.

maux portent jusqu'à mille livres, mais communément six cents. Leur lait et leur chair sont bons à manger.

Comme le chameau, le dromadaire boit peu, et peut même supporter la soif plusieurs jours. Il trouve, jusque dans les lieux les plus arides, quelque chose pour se nourrir. C'est l'animal du désert.

Il y a en Égypte une quantité immense d'ânes, ils sont grands et d'une belle race; au Caire ils tiennent en quelque sorte lieu de fiacres: les soldats, moyennant un petit nombre de paras, en avaient un a leur disposition pour toute une journée. Lors de l'expédition de Syrie, on en comptait dans l'armée plus de 8000. Ils rendirent les plus grands services.

Les chevaux des déserts qui touchent à l'Égypte sont les plus beaux du monde. Les étalons de cette race ont servi à améliorer toutes celles d'Europe Les Arabes portent un grand soin à maintenir la race pure. Ils ont la généalogie de leurs juments et étalons.

Ce qui distingue le cheval arabe, est la vîtesse et surtout le mœlleux et la douceur de ses allures. Il ne boit qu'une fois par jour, trotte rarement, et va presque toujours au pas ou au galop. Il peut s'arrêter brusquement sur ses jambes de derrière, ce qu'il serait impossible d'obtenir de nos chevaux.

§. X.

L'institut d'Égypte fut composé de membres de l'institut de France, et des savants et artistes ommission étrangers à ce corps. Ils se

réunirent et s'adjoignirent plusieurs officiers d'artillerie, d'état-major et autres qui avaient cultivé les sciences ou les lettres.

L'institut fut placé dans un des palais des beys. La grande salle du harem, au moyen de quelques changements qu'on y fit, devint le lieu des séances, et le reste du palais servit d'habitation aux savants. Devant ce bâtiment était un vaste jardin qui donnait dans la campagne, et près duquel on éleva sur un monticule le fort dit de l'Institut.

On avait apporté de France un grand nombre de machines et instruments de physique, d'astronomie et de chimie. Ils furent distribués dans les diverses salles, qui se remplirent aussi successivement de toutes les curiosités du pays, soit du règne animal, soit du règne végétal, soit du règne minéral.

Le jardin devint jardin de botanique.

Un laboratoire de chimie fut placé au quartier-général; plusieurs fois par semaine Berthollet y faisait des expériences, auxquelles assistaient Napoléon et un grand nombre d'officiers.

L'établissement de l'institut excita vivement la curiosité des habitants du Caire. Instruits que ces assemblées n'avaient pour objet aucune affaire religieuse, ils se persuadèrent que c'étaient des réunions d'alchimistes où l'on cherchait le moyen de faire de l'or

Les mœurs simples des savants, leurs constantes occupations, les égards que leur témoignait l'armée, leur utilité pour la fabrication des objets d'art et de manufacture pour lesquels ils se trouvaient en relation avec les artistes du

pays, leur acquirent bientôt la considération et le respect de toute la population.

§. XI.

Les membres de l'institut furent aussi employés dans l'administration civile. Monge et Berthollet furent nommés commissaires près du grand-divan, le mathématicien Fourrier près du divan du Caire. Costaz fut mis à la tête de la rédaction d'un journal; les astronomes Nourris et Noël parcoururent les points principaux de l'Égypte pour en fixer la position géographique et surtout celle des anciens monuments. On voulait par-là réaccorder la géographie ancienne avec la nouvelle.

L'ingénieur des ponts et chaussées, Lepeyre, fut chargé de niveler et de faire le projet du canal de Suez, et l'ingénieur Girard d'étudier le système de navigation du Nil.

Un des membres de l'institut eut la direction de la monnaie du Caire. Il fit fabriquer une grande quantité de paras, petite monnaie de cuivre. C'était une opération avantageuse, le trésor y gagnait plus de 60 pour cent. Les paras se répandaient, non-seulement en Égypte, mais encore en Afrique et dans les déserts d'Arabie; et au lieu de gêner la circulation et de nuire au change, inconvénient des monnaies de cuivre, elle les favorisaient. Conté établit plusieurs manufactures et usines.

Les fours pour faire éclore les poulets, que l'Égypte possède de toute antiquité, excitèrent vivement l'attention de l'institut: Dans plusieurs autres pratiques que ce pays tenait de

tradition, on reconnut des traces qui furent précieusement recueillies comme utiles à l'histoire des arts, et pouvant faire retrouver d'anciens procédés perdus.

Le général Andréossy reçut la mission scientifique et militaire de reconnaître les lacs Menzaleh, Bourlos et Natron. Geoffroy s'occupa de l'histoire naturelle. Les dessinateurs Dutertre et Rigolo dessinaient tout ce qui pouvait donner une idée des coutumes et des monuments de l'antiquité. Ils firent les portraits de tous les hommes du pays qui s'étaient dévoués au général en chef; cette distinction les flattait beaucoup.

Le général Caffarelly, le colonel Sukolski, lurent souvent à l'institut, des mémoires curieux qui ont été recueilles parmi ceux de cette société.

Lorsque la haute Égypte fut conquise, ce qui n'eut lieu que dans la seconde année, toute la commission des savants s'y rendit pour s'occuper de la recherche des antiquités.

Ces divers travaux ont donné lieu au magnifique ouvrage sur l'Égypte, rédigé et gravé dans les quinze premières années de ce siècle, et qui a coûté plusieurs millions.

§. XII.

Le climat est sain dans toute l'Égypte; néanmoins une des premières sollicitudes de l'administration fut la formation des hôpitaux. Tout était à faire sous ce rapport. La maison d'Ibraïm-Bey, située au bord du canal de Rodah, à un quart de lieue du Caire, fut destinée au grand

hôpital. On le rendit capable de recevoir cinq cents malades. Au lieu de bois de lit, on se servit de grands paniers d'osier, sur lesquels on plaçait des matelas de coton ou de laine, et des paillasses que l'on fit avec de la paille de blé et celle de maïs qui, ne manquait pas. En peu de temps cet hospice fut abondamment fourni de tout. On en établit de semblables à Alexandrie, ainsi qu'à Rosette et à Damiette, et l'on donna une grande étendue aux hôpitaux régimentaires.

Les maux d'yeux ont fort incommodé l'armée française en Égypte; plus de la moitié des soldats en a été atteinte. Cette maladie provient, dit-on, de deux causes; des sels qui se trouvent dans le sable et la poussièrie, et affectent nécessairement la vue, et de l'irritation que produit le défaut de transpiration pendant des nuits très-fraîches qui succèdent à des jours brûlants. Quoiqu'il en soit de cette explication, ces ophthalmies résultent évidemment du climat. Saint Louis, de retour de son expédition du Levant, ramena une foule d'aveugles; et c'est ce qui donna lieu à l'établissement de l'hospice des Quinze-Vingts à Paris.

§. XIII.

La peste arrive toujours des côtes et jamais de la haute Égypte. On plaça des lazarets à Alexandrie, à Rosette et à Damiette; on en construisit aussi un très-beau dans l'île de Rodah; et lorsque la peste parut, on mit en vigueur tout le système des lois sanitaires de Marseille. Ces précautions nous furent très-utiles.

Elles étaient tout-à-fait inconnues aux habitants, qui s'y soumirent d'abord avec répugnance, mais qui finirent par en sentir l'utilité. C'est pendant l'hiver que la peste a lieu; en juin elle disparaît entièrement. On a fort souvent agité la question de savoir si cette maladie est endémique à l'Égypte. Ceux qui sont pour l'affirmative, croient avoir remarqué qu'elle se déclare à Alexandrie qu sur les côtes de Damiette, pendant les années où, par exception, il pleut dans ces pays. Aussi est-il sans exemple qu'elle ait commencé au Caire et dans la haute Égypte où il ne pleut jamais. Les personnes qui pensent qu'elle vient de Constantinople ou des autres points de l'Asie, se fondent également sur ce que les premiers symptômes se manifestent toujours le long des côtes.

§. XIV.

On fit à la maison d'Elfy-Bey, qu'occupait le général en chef sur la place d'El-Bekir, divers travaux qui avaient pour objet de l'accommoder à notre usage. On commença par la construction d'un grand escalier qui conduisait au premier étage, le rez-de-chaussée ayant été laissé pour les bureaux et l'état-major. Le jardin subit aussi des changements. Il ne s'y trouvait aucune allée; on en pratiqua un grand nombre, ainsi que des bassins de marbre et des jets d'eau. Les Orientaux aiment peu la promenade; marcher quand on peut être assis, leur parraissait un contre-sens qu'ils n'expliquaient que par la pétulance du caractère français.

Des entrepreneurs établirent dans le jardin du Caire une espèce de Tivoli où l'on trouvait, comme à celui de Paris, des illuminations, des feux d'artifice et des promenades. Le soir c'était le rendez-vous de l'armée et des gens du pays.

On construisit, du Caire à Boulac, une chaussée de communication qui pouvait servir en tout temps, même pendant l'inondation. On éleva un théâtre, et un grand nombre de maisons furent arrangées et adaptées à nos usages comme celle du général en chef. Une manutention fut établie *). On bâtit, à la pointe de l'île de Roda, plusieurs moulins à vent pour faire de la farine; et on commençait à en employer pour faire monter les eaux et pour servir à l'arrosement des terres. On avait fondé plusieurs écluses et préparé tout ce qui était nécessaire pour commencer les travaux du canal de Suèz; mais les fortifications et les bâtiments militaires occupèrent dans cette première année, tous les bras et toute l'activité de l'armée.

§. XV.

Napoléon donnait souvent à dîner aux scheicks. Quoique nos usages fussent fort différents des leurs, ils trouvaient très-commodes la chaise, la fourchette, les couteaux. A la fin

*) Les Égyptiens chauffent leurs fours, partie avec des roseaux, partie avec de la fiente de chameau ou de cheval, séchée au soleil, et qui sert alors de combustible.

d'un de ces dîners, il demanda un jour au cheick El-Mondi: „Depuis six mois que je suis avec vous, que vous ai-je appris qui vous paraisse le plus utile? Ce que vous m'avez appris de plus utile, répondit le scheick, moitié sérieux, moitié riant, c'est de boire en mangeant." L'usage des Arabes est de ne boire qu'à la fin du repas.

Note sur la Syrie.

L'Arabie a la figure d'un trapèze. Un de ses côtés, borné par la mer rouge et l'isthme de Suèz, a cinq cents lieues. Celui qui s'étend depuis le détroit de Babel-Mandel jusqu'au cap de Razelgate en a quatre cent cinquante. Le troisième, qui, de Razelgate, traverse le golfe Persique et l'Euphrate, et s'étend jusqu'aux montagnes qui avoisinent Alep et bornent la Syrie, a six cents lieues; c'est le plus grand. Le quatrième, qui est le moins considérable, a cent cinquante lieues depuis Raffa, limite de l'Égypte, jusqu'au-delà d'Alexandrette et des monts Rosas; il sépare l'Arabie de la Syrie. Cette dernière contrée a, dans toute la longueur dont nous parlons, ses terres cultivées sur trente lieues de largeur; et le désert qui en fait partie, s'étend l'espace de trente lieues jusqu'à Palmyre. La Syrie est bornée au nord par l'Asie mineure, à l'occident par

la Méditerranée, au midi par l'Égypte, et à l'orient par l'Arabie; ainsi elle est le complément de ce pays, et forme avec lui une grande île, comprise entre la Méditerranée, la mer Rouge, l'Océan, le golfe Persique et l'Euphrate. La Syrie diffère totalement de l'Égypte par sa population, son climat et son sol. Celle-ci est une seule plaine formée par la vallée d'un des plus grands fleuves du monde; l'autre est la réunion d'un grand nombre de vallées. Les cinq sixièmes du terrain sont des collines ou des montagnes, dont une chaîne traverse toute la Syrie, et suit parallèlement les côtes de la Méditerranée à la distance de dix lieues. A droite, elle verse ses eaux dans deux rivières qui coulent dans la direction qu'elle suit elle-même, le Jourdain et l'Oronte. Ces fleuves prennent leur source au mont Liban, qui est le centre de la Syrie et le point le plus élevé de cette chaîne. De là, l'Oronte se dirige entre les montagnes et l'Arabie, du sud au nord, et, après un cours de soixante lieues, se jette dans la mer près du golfe d'Antioche. Comme cette rivière coule très-près du pied des montagnes, elle ne reçoit qu'un petit nombre d'affluents. Le Jourdain, qui prend naissance à vingt lieues de l'Oronte sur l'Anti-Liban, coule du nord au sud. Il reçoit une dixaine d'affluents de la chaîne de montagnes qui traversent la Syrie. Après soixante lieues de cours, il va se perdre dans la mer morte.

Près des sources de l'Oronte, du côté de Balbeck, prennent naissance deux petites rivières. ppelée la Baradée, arrose la plaine de

Damas, et va mourir dans le lac de Bahar-el-Margi; l'autre, qui a trente lieues de cours, a également sa source sur les hauteurs de Balbeck, et se jette dans la Méditerranée près de Sour ou Tyr. Le pays d'Alep est baignée par plusieurs ruisseaux qui, partis de l'Asie mineure, viennent se réunir à l'Oronte. Le Koik, qui passe à Alep, vient mourir dans un lac près de cette ville.

Il pleut en Syrie à peu près autant qu'en Europe. Ce pays est très-sain, et offre les sites les plus agréables. Comme il est composé de vallées et de petites montagnes, très-favorables au pâturage, on y élève une grande quantité de bestiaux. On y voit aussi des arbres de toute espèce, et surtout une grande quantité d'oliviers. La Syrie serait très-propre à la culture de la vigne, tous les villages chrétiens y font d'excellent vin.

Cette province est partagée en cinq pachalics; celui de Jérusalem, qui comprend l'ancienne Terre Sainte; et ceux d'Acre, de Tripoli, de Damas et d'Alep. Alep et Damas sont incomparablement les deux plus grandes villes. Sur les cent cinquante lieues de côtes que présente la Syrie, on trouve la ville de Gaza (située a une lieue de la mer, sans trace de rade ni de port); un très-beau plateau de deux lieues de tour désigne l'emplacement qu'avait cette ville dans sa prospérité. Aujourd'hui elle n'a que peu d'importance. Jaffa ou Joppé est le port le plus voisin de Jérusalem, dont il est à quinze lieues. Outre le port pour les bâtiments, il s'y trouve une rade foraine. Césarée n'offre plus que des ruines. Acre a une rade foraine;

mais la ville est peu de chose, on y compte dix ou douze mille habitants. Sour ou Tyr n'est plus qu'un village. Said, Bairout, Tripoli, sont de petites villes. Le point le plus important de toute cette côte, est le golfe d'Alexandrette situé à vingt lieues d'Alep, à trente de l'Euphrate et à trois cents d'Alexandrie. Il s'y trouve un mouillage pour les plus grandes escadres. Tyr, que le commerce a porté autrefois à un si haut degré de splendeur, et qui a été la métropole de Carthage, paraît avoir dû, en partie, sa prospérité au commerce des Indes qui se faisait, en remontant le golfe Persique et l'Euphrate, en passant par Palmyre, Émesse, et en se dirigeant, selon les différentes époques, sur Tyr ou sur Antioche.

Le point le plus élevé de toute la Syrie est le mont Liban, qui n'est qu'une montagne du troisième ordre, couverte d'énormes pins; et dans la Palestine, c'est le mont Thabor. L'Oronte et le Jourdain, qui sont les plus grands fleuves de ces deux contrées, sont l'un et l'autre de petites rivères.

La Syrie a été le berceau de la religon de Moïse et de celle de Jésus; l'islamisme est né en Arabie. Ainsi le même coin de terre a produit les trois cultes qui ont détruit le polythéisme, et porté sur tous les points du globe, la connaissance d'un seul Dieu créateur.

Presque toutes les guerres des croisés, des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles, ont eu lieu en Syrie; et Saint-Jean d'Acre, Ptolémaïs, Joppé et Damas en ont été principalement le théâtre. L'in-

de leurs armes, et leur séjour, qui s'y

est prolongé pendant plusieurs siècles, y a laissé dans la population des traces qui s'aperçoivent encore.

Il y a en Syrie beaucoup de juifs, qui accourent de toutes les parties du monde pour mourir en la terre sainte de Japhet. Il s'y trouve aussi beaucoup de chrétiens, dont les uns descendent des croisés, et les autres sont des indigènes qui n'embrassèrent point le mahométisme, lors de la conquête des Arabes. Ils sont confudes ensemble, et il n'est plus possible de les distinguer. Chefamer, Nazareth, Bethléem et une partie de Jérusalem ne sont peuplés que de chrétiens. Dans les pachalics d'Acre et de Jérusalem ils sont, avec les juifs, supérieurs en nombre aux musulmans. Sur le revers du mont Liban, sont les Druses, nation dont la religion se rapproche beaucoup de celle des chrétiens. A Damas et à Alep, les mahométans sont en grande majorité; il y existe cependant un grand nombre de chrétiens syriaques. Les Mutualis, mahométans de la secte d'Ali, qui habitent les bords de la rivière qui, du Liban, coule vers Tyr, étaient autrefois nombreux et puissants; mais, lors de l'expédition des Français en Syrie, ils étaient fort déchus; les cruautés et vexations de Djezzar pacha en avaient détruit un grand nombre. Cependant ceux qui restaient nous rendirent de grands services et se distinguèrent par une rare intrépidité. Toutes les traditions que nous avons sur l'ancienne Égypte, portent sa population très-haut. Mais la Syrie ne peut, sous ce rapport, avoir dépassé les proportions connues en Europe; car là, comme dans les pays que

nous habitons, il y a des rochers et des terres incultes.

Au reste, la Syrie, comme tout l'empire turc, n'offre presque partout que des ruines.

Note

Sur les motifs de l'expédition de Syrie.

Le principal but de l'expédition des Français en Orient était d'abaisser la puissance anglaise. C'est du Nil que devait partir l'armée qui allait donner de nouvelles destinées aux Indes. L'Égypte devait remplacer Saint-Domingue et les Antilles, et concilier la liberté des noirs avec les intérêts de nos manufactures; la conquête de cette province entraînait la perte de tous les établissements anglais en Amérique et dans la presqu'île du Gange. Les Français une fois maîtres des ports d'Italie, de Corfou, de Malte et d'Alexandrie, la Méditerranée devenait un lac français.

La révolution des Indes devait être plus ou moins prochaine, selon les chances plus ou moins heureuses de la guerre; et les dispositions des habitants de l'Arabie et de l'Égypte plus ou moins favorables, suivant la politique qu'aurait adoptée la Porte dans ces nouvelles circonstances; le seul objet dont on dût s'occuper immédiatement était de conquérir l'Égypte et d'y former un établissement solide; ussi les moyens pour y réussir étaient-ils les ls prévus. Tout le reste était considéré

comme

comme une conséquence nécessaire, on n'en avait que pressenti l'exécution. L'escadre française, réarmée dans les ports d'Alexandrie, approvisionnée et montée par des équipages exercés, suffisait pour imposer à Constantinople. Elle pouvait, si on le jugeait nécessaire, débarquer un corps de troupes à Alexandrette; et l'on se serait trouvé, dans la même année, maître de l'Égypte, de la Syrie, du Nil et de l'Euphrate. L'heureuse issue de la bataille des Pyramides, la conquête de l'Égypte sans essuyer aucune perte sensible, les bonnes dispositions des habitants, le dévouement des chefs de la loi, semblaient d'abord assurer la prompte exécution de ces grands projets. Mais bientôt la destruction de l'escadre française à Aboukir, le contre-ordre donné par le directoire à l'expédition d'Irlande, et l'influence des ennemis de la France sur la Porte, rendirent tout plus difficile.

Cependant deux armées turques se réunissaient, l'une à Rhodes et l'autre en Syrie, pour attaquer les Français en Égypte. Il paraît qu'elles devaient agir simultanément dans le courant de mai, la première en débarquant à Aboukir et la seconde en traversant le désert qui sépare la Syrie de l'Égyte. On apprit dans les premiers jours de janvier que Djezzar pacha venait d'être nommé seraskier de l'armée de Syrie; que son avant-garde, sous les ordres d'Abdalla, était déjà arrivée à El-Arisch, s'en était emparée et s'occupait à réparer ce fort qui peut être considéré comme la clef de l'Égypte du côté de la Syrie. Un train d'artillerie de quarante bouches à feu, servi par 1,200 ca-

nonniers, les seuls de l'empire qui fussent exercés à l'européenne, venait de débarquer à Jaffa; des magasins considérables se formaient en cette ville, et un grand nombre de bâtiments de transport, dont une partie arrivait de Constantinople, étaient employés à cet effet. A Gaza, on avait emmagasiné des outres; la renommée voulait qu'il y en eût assez pour mettre une armée de 60,000 hommes à même de traverser le désert.

Si les Français restaient tranquilles en Égypte, ils allaient être attaqués à la fois par les deux armées; de plus il était à craindre qu'un corps de troupes européennes ne se joignît à elles, et que le moment de l'agression ne coïncidât avec des troubles intérieurs. Dans ce cas, lors même que les Français auraient été vainqueurs, il ne leur était pas possible de profiter de la victoire. Par mer, ils n'avaient point de flotte; par terre, le désert de soixante-quinze lieues qui sépare la Syrie de l'Égypte n'était point praticable pour une armée dans la saison des grandes chaleurs.

Les règles de la guerre prescrivaient donc au général français de prévenir ses ennemis, de traverser le grand désert pendant l'hiver, de s'emparer de tous les magasins que l'ennemi avait formés sur les côtes de la Syrie, d'attaquer et de détruire les troupes au fur et à mesure qu'elles se rassemblaient.

D'après ce plan, les divisions de l'armée de Rhodes étaient obligées d'accourir au secours de la Syrie; et l'Égypte restait tranquille, ce qui nous permettait d'appeler successivement

la plus grande partie de nos forces en Syrie. Les Mamelucks de Murah-Bey et d'Ibraïm-Bey, les Arabes du désert de l'Égypte, les Druses du mont Liban, les Mutualis, les Chrétiens de Syrie, tout le parti du cheick d'Ayer en Syrie, pouvaient se réunir à l'armée maîtresse de cette contrée, et la commotion se communiquait à toute l'Arabie. Les provinces de l'empire ottoman qui parlent arabe, appelaient de leurs vœux un grand changement, et attendaient un homme. Avec des chances heureuses on pouvait se trouver sur l'Euphrate, au milieu de l'été, avec 100,000 auxiliaires, qui auraient eu pour réserve 25,000 vétérans français des meilleures troupes du monde, et des équipages d'artillerie nombreux. Constantinople alors se trouvait menacée; et si l'on parvenait à rétablir des relations amicales avec la Porte, on pouvait traverser le désert et marcher sur l'Indus à la fin de l'automne.

Note sur Jaffa.

Jaffa, ville de 7 à 8,000 habitants, qui était l'apanage de la sultane Validé, est située à seize lieues de Gaza, et à une lieue de la petite rivière de Maar, qui, à son embouchure, n'est pas gueable. L'einceinte, du côté de la terre, est formée par un demi-hexagone; un des

côtés regarde Gaza, l'autre le Jourdain, le troisième Acre, et un quatrième longe la mer en forme de demi-cercle concave. Il y a un port, en mauvais état pour les petits bâtiments, et une rade foraine passable. Sur le Koich, est le couvent des Pères de la terre-Sainte (récollets chaussés), chargés du Nazareth et propriétaires de plusieurs autres communautés en Palestine. L'enceinte de Jaffa consiste en de grandes murailles flanquées de tours, sans fossés, ni contrescapes. Ces tours étaient armées d'artillerie, mais leur aménagement était mal entendu, les canons maladroitement placés. Les environs de Jaffa sont un vallon couvert de jardins et de vergers; il s'y trouve beaucoup d'accidents de terrain qui permettent d'approcher à une demi-portée de pistolet des remparts sans être apperçu. A une grande portée de canon de Jaffa, est le rideau qui domine la campagne; on y trauve la ligne de contrevallation. C'était la position où devait naturellement camper l'armée; mais comme elle était éloignée de l'eau et exposée aux ardeurs du soleil, le rideau étant nu, on aima mieux se placer dans des bosquets d'orangers en faisant garder la position militaire par des postes.

Le mont Carmel est situé au promontoire de ce nom, à trois lieues d'Acre, dont il forme l'extrême gauche de la baie. Il est escarpé de tous côtés; à son sommet, il y a un couvent, et des fontaines; et sur un rocher qui s'y trouve, on voit la trace d'un pied d'homme que la tradition attribue à Élie, lorsqu'il monta au ciel. Ce mont domine toute la côte, et les navires

viennent le reconnaître lorsqu'ils abordent en Syrie. A ses pieds, coule la rivière du Caisrum, dont l'embouchure est à sept ou huit cents toises de Caiffa. Cette petite ville, située au bord de la mer, renferme 3,000 habitants; elle a un petit port, une enceinte à l'antique avec des tours, et est dominée de très-près par les mamelons du Carmel. De l'embouchure du Caisrum pour arriver à Acre, on longe les sables au bord de la mer. On les suit pendant une lieue et demie, et l'on rencontre l'embouchure du Bélus, petite rivière qui prend sa source sur les mamelons de Chefamer, et dont les eaux coulent à peine. Elle est marécageuse à son embouchure, et se jette dans la mer à quinze cents toises d'Acre. Elle passe à une portée de fusil de la hauteur de Richard-Cœur-de-Lion, situé sur sa rive droite, à six cents toises de Saint-Jean-d'Acre.

Notes

sur le siège de Saint-Jean-d'Acre.

Le siège de Saint-Jean-d'Acre peut se diviser en trois époques.

Première époque. Elle commence au 20 mars, jour où l'on ouvrit la tranchée, et finit au premier avril. Dans cette période, nous avions pour toute artillerie de siège, une ca-

Davoust, attaqué par les trois-quarts de l'armée prussienne; il cause ainsi la mort de 5 à 6,000 Français, et compromet le succès de la journée. Vous avouerez, général, qu'une action aussi coupable méritait un châtiment exemplaire; les lois le condamnaient... Il n'éprouva qu'une courte disgrâce! Convient-il bien après cela à ce général de dire aux troupes saxonnes, lors de la bataille de Wagram, « *Qu'on ne leur rendrait pas justice parce qu'elles étaient sous son commandement?*

A la guerre, vous le savez, général, la valeur des troupes dépend souvent de l'habileté de celui qui les commande: bientôt ces mêmes Saxons sous les ordres du prince Eugène, méritèrent les éloges de l'empereur. Preuve certaine que si, à Wagram, ils ne firent pas ce qu'il attendait d'eux, ce ne fut pas leur faute, mais bien celle de leur ancien chef.

Le prince de Ponte-Corvo, dites-vous, n'a pas besoin de panégyriste: cela est possible, général, parmi les étrangers; mais en France, il lui serait bien difficile d'en trouver. Les Français n'ont pas oublié le mal qu'il leur a causé en Russie; ils n'ont pas oublié les batailles de Gross-Beeren, de Jutterbock, de Leipsick, où, à la tête de soldats étrangers, il fit couler le sang de ses compatriotes, de ses anciens compagnons d'armes, en combattant celui qui, au lieu de l'abandonner à la rigueur des lois, l'avait comblé de bienfaits; conduite aussi contraire à la politique qu'à la reconnaissance, aussi opposée à ses intérêts personnels qu'à l'honneur; conduite vraiment criminelle, et que ne peuvent excuser ni les fureurs d'une jalousie sans bornes, ni l'aveuglement d'un amour-propre excessif.

L'empereur Napoléon aimait le roi de Saxe ; le souvenir de sa constance et de sa loyauté est souvent venu, dans l'exil, soulager l'ame du héros qu'avaient froissée tant d'ingratitudes ! Si, dans une note dictée rapidement, il s'est servi, à l'égard des Saxons, d'une expression qui vous a blessé, rappelez-vous Leipsick.... et vous ne la trouverez pas trop dure dans sa bouche.

Je ne puis terminer cette lettre, général, sans me féliciter de ce que vous avez bien voulu ne pas oublier les relations que nous avons eues en 1813 ; elles m'avaient déjà mis à même d'apprécier les qualités et les talents qui vous distinguent ; en répondant aujourd'hui aux observations que vous ont inspirées l'honneur et le patriotisme, je me trouve heureux d'avoir une nouvelle occasion de vous offrir les assurances de ma considération la plus distinguée.

Signé, le baron GOURGAUD,
ancien général et aide-de-camp de
l'empereur Napoléon.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME DES MÉMOIRES.

ronade de 32, que le chef d'escadron Lambert avait prise à Caiffa, en s'emparant de vive force du canot du Tigre; mais il n'était pas possible de s'en servir avec l'affût du canot, et nous manquions de boulets. Ces inconvénients disparurent bientôt; en vingt-quatre heures, le parc d'artillerie construisit un affût. Quant aux boulets, Sidney-Smith se chargea de nous en procurer. On faisait de temps en temps paraître quelques cavaliers ou quelques charrettes; alors ce commodore s'approchait en faisant un feu roulant de toutes ses batteries; et les soldats, à qui le directeur du parc d'artillerie donnait cinq sous par boulet, couraient les ramasser. Ils étaient si habitués à cette manœuvre, qu'ils allaient les chercher au milieu de la cannonade et des rires universels. Quelquefois aussi on faisait avancer une chaloupe, ou l'on faisait mine de construire une batterie. C'est ainsi que l'on recueillit des boulets, de 12 et de 32. Du reste, on avait de la poudre; car le parc en avait apporté une certaine quantité du Caire; de plus, on en avait trouvé à Jaffa et à Gaza. En résumé, tous nos moyens en artillerie, y compris celle de campagne, consistaient en quatre pièces de 12, approvisionnées à deux cents coups chaque, huit obusiers, une caronade de 32, et une trentaine de pièces de quatre.

Le général du génie Samson, chargé de reconnaître la ville, revint en assurant qu'elle n'avait ni contrescarpe, ni fossé. Il disait être parvenu, de nuit, au pied du rempart, où il avait reçu un coup de fusil qui l'avait griève-

ment blessé. Son rapport était inexact; il avait effectivement touché un mur, mais non le rempart. On agit malheureusement d'après les renseignements qu'il avait donnés. On se flattait de l'espoir de prendre la ville en trois jours, car, disait-on, elle est moins forte que Jaffa; sa garnison n'est que de 2 ou 3,000 hommes, et Jaffa, avec une étendue beaucoup moindre, en avait 8,000, lorsqu'on la prit.

Le 25 mars, en quatre heures de temps, la caronade et les quatre pièces de 12 ouvrirent la tour, et on jugea la brèche praticable. Un jeune officier du génie avec quinze sapeurs et vingt-cinq grenadiers, fut chargé de monter à l'assaut pour en déblayer le pied, et l'adjudant-commandant Laugier, qui se tenait dans la place d'armes à cent toises de là attendait que cette opération fût faite, pour s'élancer sur la brèche. Les sapeurs sortis de derrière l'aquéduc, eurent trente toises à faire, mais ils furent arrêtés court par une contrescarpe de quinze pieds et un fossé qu'ils évaluèrent à plusieurs toises. Cinq à six d'entre eux furent blessés, et le reste, en butte à une épouvantable fusillade, rentra précipitamment dans la tranchée.

On plaça sur-le-champ un mineur pour faire sauter la contrescarpe. Au bout de trois jours, c'est-à-dire le 28, la mine fut prête; les mineurs annoncèrent que la contrescarpe sauterait. Cette opération difficile se faisait sous le feu de tous les remparts, et d'une grande quantité de mortiers qui, dirigés par d'excellents pointeurs, que les équipages anglais avaient fournis, lançaient des bombes de toutes

parts. Tous nos mortiers de huit pouces et nos belles pièces que les Anglais avaient prises, augmentèrent la défense de la place. La mine joua le 28 mars, mais elle fit mal son effet; elle n'avait pas été assez enfoncée et ne renversa que la moitié de la contrescarpe. Il en restait encore huit pieds. Les sapeurs assurèrent néanmoins qu'il n'en restait plus. L'officier d'état-major Mailly fut en conséquence commandé avec un détachement de vingt-cinq grenadiers pour soutenir un officier du génie qui, avec six sapeurs, se portait à la contrescarpe. Par précaution, on s'était muni de trois échelles avec lesquelles on la descendit. Comme on était inquiété par la fusillade, on attacha l'échelle à la brèche, et les sapeurs et grénadiers aimèrent mieux monter à l'assaut que d'en déblayer le pied. Ils firent annoncer à Laugier, qui était prêt à les seconder avec deux bataillons, qu'ils étaient dans le fossé, que la brèche était praticable et qu'il était temps de les soutenir. Laugier accourut au pas de course; mais au moment où il arrivait sur la contrescarpe, il rencontra les grénadiers qui renvenaient en disant que la brèche était trop haute de plusieurs pieds, et que Mailly et plusieurs des leurs étaient tués.

Lorsque les Turcs avaient vu ce jeune officier attachant l'échelle, la peur les avait pris et ils s'étaient enfuis au port; Djezzar même s'était embarqué. Mais la mort de Mailly fit manquer toute l'opération ; les deux bataillons s'éparpillèrent pour riposter à la fusillade. Laugier fut tué, et l'on perdit du monde sans aucun résultat. Cet évènement fut très-funeste.

C'est ce jour-là que la ville devait être prise; depuis cette époque, il ne cessa d'y arriver tous les jours des renforts de troupes, par mer.

Deuxième époque. — Du 1er avril au 27. — On ouvrit un nouveau puits de mine, destiné à faire sauter la contrescarpe entière, afin que le fossé ne présentât plus aucun obstacle. Ce qui avait été fait se trouva inutile; il était plus aisé de faire un nouveau cheminement. Il fallut aux mineurs huit jours. On fit sauter la contrescarpe, opération qui réussit parfaitement. Le 12, on continua la mine sous le fossé afin de faire sauter toute la tour. Il n'y avait plus moyen d'espérer de s'y introduire par la brèche; l'ennemi l'avait remplie de toute espèce d'artifice. On chemina encore pendant six jours. Les assiégés s'en appercurent et firent une sortie en trois colonnes. Celle du centre avait en tête 200 Anglais; ils furent repoussés et un capitaine de marine fut tué sur le puits de la mine.

C'est dans cette période que furent livrés les combats de Canaam, de Nazareth, de Saffet et du Mont-Thabor. Le premier eut lieu le 9, le deuxième le 11, et les autres le 13, et le 16. Ce fut ce même jour, 16 avril, que les mineurs estimèrent qu'ils étaient sous l'axe de la tour. A cette époque, le contre-amiral Perrée était arrivé avec trois frégates, d'Alexandrie à Jaffa; il avait débarqué deux mortiers et 6 pièces de 18 à Tintura. On en plaça deux pour combattre la petite île qui flanquait la brèche, et les quatre autres furent dirigées contre les remparts et les courtines à côté de la tour; on voulait, par le bouleversement de cette tour,

agrandir la brèche qu'on supposait devoir être faite par la mine, car on craignait que l'ennemi n'eût fait un retranchement intérieur et n'eût isolé la tour qui était saillante.

Le 25, on mit le feu à la mine, mais un souterrain, qui était sous la tour, trompa les calculs, et il n'en sauta que la partie qui était de notre côté. L'effet fut d'enterrer 2 ou 300 Turcs et quelques pièces de canon, car ils en avaient crénelé tous les étages et les occupaient. On résolut de profiter du premier moment de surprise, et trente hommes essayèrent de se loger dans la tour. Ne pouvant aller outre, ils se maintinrent dans les étages inférieurs, tandis que l'ennemi occupait les étages supérieurs, jusqu'au 26, où le général Devaux fut blessé. On se décida alors à évacuer, afin de faire usage de nos batteries contre cette tour ébranlée et de la détruire tout-à-fait; le 27, Caffarelly mourut.

Troisième époque. — Du 27 avril ou 20 mai. — L'ennemi sentit pendant cette période qu'il était perdu, s'il restait sur la défensive. Les contremines qu'il avait établies ne le rassuraient pas suffisamment. Tous les créneaux de la muraille étaient détruits et les pièces démontées par nos batteries. Trois mille hommes de renfort, qui étaient entrés dans la place, avaient, il est vrai, réparé toutes les pertes.

Mais l'imagination des Turcs était frappée de terreur, et l'on ne pouvait plus obtenir d'eux qu'ils restassent sur la muraille et dans la tour.

Ils croyaient tout miné. Phelipeaux *) traça des lignes de contre-attaque; elles partirent du palais de Djezzar, et de la droite du front d'attaque. Il mena en outre deux tranchées, comme deux côtés de triangle, qui prenaient en flanc tous nos ouvrages. La supériorité unmérique des ennemis, la grande quantité de travailleurs de la ville, et celle des ballots de coton dont ils formaient des épaulements, hâtaient excessivement les travaux. En peu de jours, ils flanquèrent de droite et de gauche toute la tour, après quoi ils élevèrent des cavaliers, et y placèrent de l'artillerie de 24: on enleva et culbuta plusieurs fois leur contre-attaque et leurs batteries, et l'on encloua leurs pièces, mais jamais il ne fut possible de se maintenir dans ces ouvrages; ils étaient trop dominés par les tours et la muraille. On ordonna alors de saper contre eux, de sorte que leurs travailleurs et les nôtres n'étaient séparés que par deux ou trois toises de terrain, et marchaient les uns contre les autres. On établit aussi des fougasses qui donnaient le moyen d'entrer dans le boyau ennemi, et d'y détruire tout ce qui n'était pas sur ses gardes.

C'est ainsi que le premier mai, deux heures avant le jour, on s'empara, sans perte, de la partie la plus saillante de la contre-attaque; vingt hommes de bonne volonté essayèrent, à la petite pointe du jour, de se loger dans la tour, dont nos batteries avaient tout-à-fait rasé les défensés; mais en ce moment l'ennemi sortit en force

*) Émigré français, officier du génie.

par sa droite, et ses balles arrivant derrière le détachement, qui cherchait à se loger sous les débris, l'obligèrent de se replier. La sortie fut vivement repoussée : 5 à 600 assiégés furent tués, et un grand nombre jetés dans la mer. Comme il ne restait plus rien de la tour, on résolut d'attaquer une portion du rempart par la mine, afin d'éviter le retranchement que l'ennemi avait construit. On fit sauter la contrescarpe. La mine traversait déjà le fossé, et commençait à s'étendre sous l'escarpe, lorsque le 6 l'ennemi déboucha par une sape que couvrait le fossé, surprit le masque de la mine, et en combla le puits.

Le 7, 12,000 hommes, de nouvelles troupes, arrivèrent à l'ennemi. Aussitôt qu'ils furent signalés, on calcula, d'après le vent, qu'ils ne seraient pas débarqués de six heures ; en conséquence, on fit jouer une pièce de 24 qu'avait envoyée le contre-amiral Perrée; elle renversa un pan de muraille à la droite de la tour qui était à notre gauche. A la nuit, on se jette sur tous les travaux de l'ennemi, on les comble, on égorge tout, on encloue les pièces, on monte à l'assaut, on se loge sur la tour, on entre dans la place; enfin l'on était maître de la ville, lorsque les troupes débarquées se présentent, dans un nombre effrayant, pour rétablir le combat. Rambaut est tué; 150 hommes périssent avec lui, ou sont pris, et Lannes est blessé. Les assiégés sortent par toutes les portes, et prennent la brèche à revers; mais là finit leur succès: on marcha sur eux, et après les avoir rejetés dans la ville, et en avoir coupé plusieurs colonnes, on se rétablit sur la brèche. On fit

dans cette affaire 7 à 800 prisonniers, armés de baïonnettes européennes; ils venaient de Constantinople. La perte de l'ennemi fut énorme, toutes nos batteries tirèrent à mitraille sur lui; et nos succès parurent si grands, que le 10 à deux heures du matin, Napoléon commanda un nouvel assaut. Le général Debon fut blessé à mort dans cette dernière action. Il y avait 20,000 hommes dans la place, et la maison de Djezzar et toutes les autres étaient tellement remplies de monde, que nous ne pûmes pas dépasser la brèche.

Dans de telles circonstances, quel parti devait prendre le général en chef? D'un côté le contre-amiral Perrée qui revenait de croisière, avait, pour la troisième fois, débarqué de l'artillerie, à Tintura. Nous commencions à avoir assez de pièces pour espérer de réduire la ville; mais, d'un autre côté, les prisonniers annonçaient que de nouveaux secours partaient de Rhodes, quand ils s'étaient embarqués. Les renforts reçus ou à recevoir par l'ennemi, pouvaient rendre le succès du siége problématique; éloignés comme nous l'étions de France et d'Égypte, nous ne pouvions plus faire de nouvelles pertes : nous avions à Jaffa et au camp 1200 blessés; la peste était à notre ambulance. Le 20 on leva le siége.

sur différents points de la vallée. Sidney Smith, oubliant ce qu'il devait au caractère des officiers français, avait fait imprimer un grand nombre de circulaires et de libelles; et il les envoya aux différents généraux et commandants restés en Égypte, leur proposant de retourner en France, et assurant le passage, s'ils voulaient en profiter, pendant que *le général en chef était en Syrie.* Ces propositions parurent tellement extravagantes que l'opinion s'accrédita dans l'armée que ce commodore était fou. Le général Dugua, commandant la basse Égypte, défendit toute communication avec lui et repoussa ses insinuations avec indignation,

Les forces françaises, qui étaient dans la basse Égypte, s'augmentaient tous les jours des hommes qui sortaient des hôpitaux et qui renforçaient les troisièmes bataillons des corps. Les fortifications d'Alexandrie, Rosette, Rhamanieh, Damiette, Salahieh, Belbeïs et des différents points du Nil, qu'on avait jugé à propos d'occuper par des tours, se perfectionnèrent constamment pendant ces trois mois. Le général Dugua n'eut à réprimer que des incursions d'Arabes et quelques révoltes partielles ; la masse des habitants influencée par les scheicks et les ulemas resta soumise et fidèle. Le premier évènement qui attira l'attention de ce général fut la révolte de l'Émir-Hadji *). Les priviléges et les biens attachés à cette place étaient très-considérables. Le général en chef avait autorisé l'Émir-Hadji à s'établir dans le charkieh pour

*) Prince de la caravane de la Mecque.

compléter l'organisation de sa maison. Il avait déjà 300 hommes armés; il lui en fallait 8 à 900, pour suffire à l'escorte de la caravane des pélerins de la Mecque. Il fut fidèle au *sultan Kébir* jusqu'à la bataille du Mont-Thabor; mais Djezzar, étant parvenu à communiquer avec lui par la côte, et à lui faire savoir que les armées de Damas et des Naplousains cernaient les Français au camp d'Acre, que ceux-ci affaiblis, par le siége, étaient perdus sans ressource. Il désespéra de la cause française, prêta l'oreille aux propositions de Djezzar, et chercha à faire sa paix en rendant quelques services. Le 15 avril ayant reçu encore de fausses nouvelles par un émissaire de Djezzar, il déclara sa révolte par une proclamation dans tout le Charkièh. Il annonçait que le sultan Kébir avait été tué devant Acre, et l'armée française prise tout entière. La masse de la province resta sourde à ces insinuations. Cinq ou six villages seulement, arborèrent le drapeau de la révolte, et ses forces n'augmentèrent que de 400 cavaliers, d'une tribu d'Arabes.

Le général Lanusse, avec sa colonne mobile, partit du Delta, passa le Nil et marcha contre l'Émir-Hadji; après diverses petites affaires et différents mouvements il réussit à le cerner, l'attaqua vivement, mit à mort tout ce qui voulut se défendre, dispersa les Arabes,

lla, pour faire un exemple, le village
ait le plus coupable. L'Émir-Hadji se
lui quinzième, par le désert, et parvint
er Jérusalem.

dant que ces évènements se passaient
Charkièh, d'autres plus importants

avaient

avaient lieu dans le Bahireh. Un homme du désert de Derne, jouissant d'une grande réputation de sainteté parmi les Arabes de sa tribu, s'imagina ou voulut faire croire qu'il était l'ange Elmody, que le prophète promet dans le Koran, d'envoyer au secours des fidèles, dans les circonstances les plus critiques. Cette opinion s'accrédita dans la tribu ; cet homme avait toutes les qualités propres à exciter le fanatisme de la populace. Il était parvenu à faire accroire qu'il vivait de sa substance et par la grace spéciale du prophète. Tous les jours à l'heure de la prière et devant tous les fidèles, on lui portait une jatte de lait: il y trempait ses doigts et les passait sur ses lèvres, c'était, disait-il, la seule nourriture qu'il prenait. Il se forma une garde de 120 hommes de sa tribu, bien armés et très-fanatisés. Il se rendit à la grande oasis, où il trouva une caravane de pélerins, de 400 Maugrebins de Fèz ; il s'annonça comme l'ange Elmody, ils le crurent et le suivirent. Ces 400 hommes étaient bien armés, et avaient un bon nombre de chameaux: il se trouva ainsi à la tête de 5 à 600 hommes et se dirigea sur Damanhour, où il surprit 60 hommes de la légion nautique, les égorgea, s'empara de leurs fusils et d'une pièce de 4. Ce succès accrut le nombre de ses partisans ; il parcourut alors les mosquées de Damanhour et des villages circonvoisins, et du haut de la chaire, qui sert aux lecteurs du Koran, il annonça sa misson divine. Il se disait incombustible et à l'abri des balles, il assurait que tous ceux qui marchaient avec lui n'auraient rien à craindre des fusils, baïonnettes et canons des Fran-

çais. Il était l'ange Elmody! il persuada et recruta dans le Bahireh, 3 ou 4,000 hommes, parmi lesquels il en trouva 4 ou 500 bien armés. Il arma les autres de grandes piques et de pelles, et les exerça à jeter de la poussière contre l'ennemi, en déclarant que cette poussière bénie rendrait vains tous les efforts des Français contre eux.

Le colonel Lefebvre, qui commandait à Rhamanieh, laissa 50 hommes dans le fort, et partit avec 200 hommes pour reprendre Damanhour. L'ange Elmody marcha à sa rencontre; le colonel Lefebvre fut cerné par les forces supérieures de l'ange. L'affaire s'engagea, et au moment où le feu était le plus vif entre les Français et les hommes armés de l'ange, des colonnes de fellahs débordèrent ses flancs et se jetèrent sur ses derrières, en formant des nuées de poussière. Le colonel Lefebvre ne put rien faire, perdit quelques hommes, en tua un plus grand nombre et reprit sa position de Rhamanieh. Les blessés et les parents des morts murmurèrent et firent de vifs reproches à l'ange Elmody. Il leur avait dit que les balles des Français n'atteindraient aucun de ses sectaires, et cependant un grand nombre avaient été tués et blessés! Il fit taire ces murmures en s'appuyant du Koran et de plusieurs prédictions; il soutint qu'aucun de ceux qui avaient été en avant, pleins de confiance en ses promesses, n'avait été tué, ni blessé; mais que ceux qui avaient reculé, parce que la foi n'était pas entière dans leur cœur, avaient été punis par le prophète; cet évènement qui devait ouvrir les yeux sur son imposture, consolida son

pouvoir; il régna alors à Damanhour. Il était à craindre que tout le Bahireh, et insensiblement les provinces voisines ne se soulevassent; mais une proclamation des scheicks du Caire arriva à temps, et empêcha une révolte générale.

Le général Lanusse traversa promptement le Delta; et de la province de Charkieh se porta dans le Bahireh, où il arriva le 8 mai. Il marcha sur Damanhour, et battit les troupes de l'ange Elmody. Tout ce qui n'était pas armé se dissipa et regagna ses villages. Il fit main basse sur les fanatiques, en passa 1500 par les armes, et dans ce nombre se trouva l'ange Elmody lui-même. Il prit Damanhour et la tranquillité du Bahireh fut rétablie.

A la nouvelle que l'armée française avait repassé le désert et retournait en Égypte, la consternation fut générale dans tout l'Orient, les Druses, les Mutualis, les chrétiens de Syrie, les partisans d'Ayer, n'obtinrent la paix de Djezzar qu'en faisant de grands sacrifices d'argent. Djezzar fut moins cruel que par le passé; presque toute sa maison militaire avait été tuée dans Saint-Jean-d'Acre, et ce vieillard survivait à tous ceux qu'il avait élevés. La peste qui faisait de grands ravages dans cette ville, augmentait encore ses malheurs et portait le dernier coup à sa puissance. Il ne sortit point de son pachalic.

Le pacha de Jérusalem reprit possession de Jaffa. Ibrahim-Bey avec 400 Mamelucks qui lui restaient vint prendre position à Gaza; il y eut quelques pourparlers et quelques coups de sabre, avec la garnison d'El-Arisch.

§. II.

Elfy-Bey et Osman-Bey avec 500 Mamelucks, un millier d'Arabes, et un millier de chameaux portant leurs femmes et leurs richesses, descendirent par le désert entre la rive droite du Nil et la mer Rouge, et arrivèrent dans les premiers jours de juillet à l'oasis de Sebabiar; ils attendaient Ibrahim-Bey qui devait venir les joindre de Gaza, et ainsi réunis ils voulaient soulever tout le Charkieh, pénétrer dans le Delta, et se porter sur Aboukir.

Le général de brigade Lagrange partit du Caire, avec une brigade et la moitié du régiment des dromadaires; il arriva en présence de l'ennemi dans la nuit du 9 au 10 juillet, manœuvra avec tant d'habileté, qu'il cerna le camp d'Osman-Bey et d'Elfy-Bey, prit leurs mille chameaux et leurs familles, tua Osman-Bey, cinq ou six catchefs et une centaine de Mamelucks. Le reste s'éparpilla dans le désert, et Elfy-Bey regagna la Nubie. Ibrahim-Bey prévenu de cet événement ne quitta point Gaza.

Mourah-Bey avec le reste des Mamelucks, montant à 4 ou 500 hommes, arriva dans le Fayoume, et de là se porta par le désert sur le lac Natron, où il devait être joint par 2 à 3,000 Arabes du Baireh et du désert de Derne, et marcher sur Aboukir, lieu désigné pour le débarquement d'une grande armée turque. Il devait conduire à cette armée des chameaux, des chevaux, et la servir de son influence.

Le général Murat partit du Caire, arriva au lac Natron, attaqua Mourah-Bey, et lui prit

un catchef et une cinquantaine de Mamelucks. Mourah-Bey vivement poursuivi, et n'ayant, d'ailleurs, aucune nouvelle de l'armée qui devait débarquer à Aboukir, et que les vents avaient retardée, retourna sur ses pas, cherchant son salut dans le désert. Dans la journée du 13, il arriva aux Pyramides; on dit qu'il monta sur la plus haute, et qu'il y resta une partie de la journée à considérer avec sa lunette toutes les maisons du Caire et sa belle campagne de Gizeh. De toute la puissance des Mamelucks, il ne lui restait plus que quelques centaines d'hommes découragés, fugitifs et délabrés!

Aussitôt que le général en chef fut instruit de sa présence sur ce point, il partit à l'heure même, arriva aux Pyramides; mais Mourah-Bey s'enfonça dans le désert, se dirigeant sur la grande oasis. On lui prit quelques chameaux et quelques hommes,

§. III.

Le 14 juillet, le général en chef apprit que Sidney-Smith avec deux vaisseaux de ligne anglais, plusieurs frégates, plusieurs vaisseaux de guerre turcs et cent vingt ou cent cinquante bâtiments de transport, avait mouillé le 12 juillet au soir dans la rade d'Aboukir. Le fort d'Aboukir était armé, approvisionné et en bon état; il y avait 400 hommes de garnison et un chef de confiance. Le général de brigade Marmont, qui commandait à Alexandrie et dans toute la province, répondait de la défense du fort, pendant le temps qui serait nécessaire à

l'armée pour arriver. Mais ce général avait commis une grande faute; au lieu de raser le village d'Aboukir, comme le général en chef le lui avait ordonné, et d'augmenter les fortifications du fort en y construisant un glacis, un chemin couvert et une bonne demi-lune en maçonnerie, le général Marmont avait pris sur lui de conserver ce village, qui avait de bonnes maisons et qui lui parut nécessaire pour servir de cantonnement aux troupes; et il avait fait établir, pas le colonel Cretin, une redoute de cinquante toises de côté, en avant du village, à peu près à quatre cents toises du fort. Cette redoute lui parut protéger suffisamment le fort et le village. La peu de largeur de l'isthme, qui dans ce point n'avait pas plus de quatre cents toises, lui faisait croire qu'il était impossible de passer et d'entrer dans le village sans s'emparer de la redoute. Ces dispositions étaient vicieuses, puisque c'était faire dépendre la sûreté du fort important d'Aboukir, qui avait une escarpe et une contrescarpe de fortification permanente, d'un ouvrage de campagne qui n'était pas flanqué et n'était pas même palissadé.

Mustapha-Pacha envoya ses embarcations dans le lac Madieh, s'empara de la traille qui servait à la communication d'Alexandrie à Rosette, et opéra son débarquement sur le bord de ce lac. Le 14, les chaloupes canonnières anglaises et turques entrèrent dans le lac Madieh et canonnèrent la redoute. Plusieurs pièces de campagne que débarquèrent les Turcs furent disposées pour contrebattre les quatre pièces qui défendaient cet ouvrage; et lorsqu'il fut jugé suffisamment battu, les Turcs le cernèrent, le

andjar au poing, montèrent à l'assaut, s'en mparèrent et firent prisonniers ou tuèrent les 00 Français, que le commandant d'Aboukir y vait placés; lui-même y fut tué. Ils prirent possession alors du village; il ne restait plus dans le ort que 100 hommes et un mauvais officier, ui, intimidé par les immenses forces qui l'enironnaient et la prise de la redoute, eut la lâheté de rendre le fort, événement malheureux ui déconcerta tous les calculs *).

§. IV.

Cependant aussitôt que Napoléon fut instruit lu débarquement des Turcs, il se porta à Gi-

*) Le village d'Aboukir environne le fort, il est à l'extrémité de la presqu'île. A quatre cents toises du fort s'élève un petit mamelon qui le domine. La presqu'île n'a, en cet endroit au plus, que quatre cents toises de large. C'est là que Marmont avait fait construire une redoute. Le village est assez considérable, les maisons sont en pierre. Le fort d'Aboukir était fermé par un rempart avec fossé taillé dans le roc; dans l'intérieur, il avait de grosses tours et des magasins voûtés, reste de très-anciennes constructions. Il est environné de tous côtes de rochers qui se prolongent dans la mer, et le rendent directement inabordable par la haute mer. A quelques centaines de toises se trouve une petite île où l'on pourrait établir un fort qui protégerait quelques vaisseaux de guerre.

seh et expédia des ordres dans toute l'Égypte. Il coucha le 15 à Wardan, le 17 à Alkam, le 18 à Chaboor, le 19 à Rhamanieh, faisant ainsi quarante lieues en quatre jours. Le convoi qui avait été signalé à Aboukir était considérable; et tout faisait penser qu'il y avait, indépendamment d'une armée turque, une armée anglaise dans l'incertitude, le général en chef raisonna comme s'il en était ainsi.

Les divisions Murat, Lannes, Bon, partirent du Caire, en laissant une bonne garnison dans la citadelle et dans les différents forts; la division Kléber partit de Damiette. Le général Réynier, qui était dans le Charkieh, eut ordre de laisser une colonne de 600 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie, y compris les garnisons de Belbeis, Salahieh, Cathieh et El-Arisch, et de se diriger sur Rhamanieh. Les différents généraux qui commandaient les provinces se portèrent avec leurs colonnes et ce qu'ils avaient de disponible, sur ce point. Le général Desaix eut ordre d'évacuer la haute Égypte, d'en laisser la garde aux habitants et d'arriver en toute diligence sur le Caire; de sorte que, s'il était nécessaire, toute l'armée, qui comptait 25,000 hommes, dont plus de 3,000 hommes d'excellente cavalerie, et soixante pièces de campagne bien attelées, était en mouvement pour se réunir davant Aboukir. Le nombre des troupes qui furent laissées au Caire, compris les malingres et dépôts, n'était pas de plus de 8 à 900 hommes.

Le général en chef avait l'espoir de détruire e qui débarquait à Aboukir, avant que e Syrie, s'il s'en était formé une nouvelle

depuis deux mois qu'il avait quitté cette contrée, pût arriver devant le Caire. On savait par notre avant-garde, qui était à El-Arisch, que rien de ce qui devait former cette armée n'était encore arrivé à Gaza; il était toutefois nécessaire d'agir comme si l'ennemi, pendant qu'il débarquait à Alexandrie, avait une armée en marche sur El-Arisch; et il était important que le général Desaix eût évacué la haute Égypte et fût arrivé au Caire, avant que l'armée de Syrie, si toutefois il y en avait une et qu'elle se hasardât à passer le désert, pût y arriver elle-même.

Dans cette circonstance, les scheiks de Gemil-Azar firent des proclamations pour éclairer les peuples sur les mouvements qui s'opéraient, et empêcher qu'on ne crût que les Français évacuaient l'Égypte; ils firent connaître qu'au contraire le sultan Kébir était constant dans ses sollicitudes pour elle. C'est ce qui l'avait porté à passer le désert pour aller détruire l'armée turque qui venait la ravager; qu'aujourd'hui qu'une autre armée était arrivée, sur des vaisseaux, à Aboukir, il marchait avec son activité ordinaire pour s'opposer au débarquement et éviter à l'Égypte les calamités qui pèsent toujours sur un pays qui est le théâtre de la guerre.

§. V.

Arrivé à Rhamanieh, Napoléon reçut, le 20 juillet, des nouvelles d'Alexandrie, qui donnaient le détail du débarquement de l'ennemi, de l'attaque et de la prise de la redoute, et de

reconnaître l'ennemi; celui-ci n'ayant ni cavalerie, ni artillerie mobile, ne pouvait point l'engager dans une affaire sérieuse; son projet était, si l'ennemi était nombreux et bien établi, de prendre une position parallèle, appuyant la droite au lac Madieh, la gauche à la mer, et de s'y fortifier par des redoutes. Par ce moyen, il tiendrait l'ennemi bloqué sur la presqu'île, l'empêcherait d'avoir aucune communication avec l'Égypte, et serait à même d'attaquer l'armée turque lorsque la plus grande partie de l'armée française serait arrivée.

Napoléon partit le 24 d'Alexandrie, et vint camper au Puits, moitié chemin de l'isthme, et y fut rejoint par toutes les troupes qui étaient à Birket.

Les Turcs, qui n'avaient point de cavalerie, ne pouvaient s'éclairer; ils étaient contenus par les grandes gardes de hussards et de chasseurs, que la garnison d'Alexandrie avait placées dès les premiers jours du débarquement. On nourrissait donc quelque espérance de surprendre l'armée ennemie. Mais une compagnie de sapeurs, escortant un convoi d'outils et partie d'Alexandrie fort tard le 24, dépassa les feux de l'armée française et tomba dans ceux de l'ar- turque, à dix heures du soir. Aussitôt que peurs s'en aperçurent, ils se sauvèrent la plupart, mais dix furent pris, et par les Turs apprirent que le général en chef rmée, étaient vis-à-vis d'eux. Ils passèrent e la nuit à faire leurs dernières dispositions, nous les trouvâmes, le 25, préparés à nous oir.

général en chef changea alors ses premiers

projets, et résolut d'attaquer à l'heure même, sinon pour s'emparer de toute la presqu'île, du moins pour obliger l'ennemi à reployer sa première ligne derrière la seconde, ce qui permettrait aux Français d'occuper la position de cette première ligne et de s'y retrancher. L'armée turque ainsi resserrée, il devenait facile de l'écraser de bombes, d'obus et de boulets, nous avions dans Alexandrie des moyens d'artillerie immenses.

Le général Lannes avec 1,800 hommes, fit ses dispositions pour attaquer la gauche de l'ennemi; Destaing avec un pareil nombre de troupes se disposa à attaquer la droite; Murat avec toute la cavalerie et une batterie légère se partagea en trois corps, la gauche, la droite et la réserve. Les tirailleurs de Lannes et Destaing s'engagèrent bientôt avec les tirailleurs ennemis. Les Turcs maintinrent le combat avec succès, jusqu'au moment où le général Murat, ayant pénétré par leur centre, dirigea sa gauche sur les derrières de leur droite, et sa droite sur les derrières de leur gauche, coupant ainsi la communication de la première ligne avec la deuxième. Les troupes turques perdirent alors contenance, et se portèrent en tumulte sur leur deuxième ligne. Ce corps était de 9 à 10,000 hommes. L'infanterie turque est brave, mais elle ne garde aucun ordre, et ses fusils n'ont point de baïonnette; elle a d'ailleurs le sentiment profond de son infériorité en plaine contre la cavalerie. Cette infanterie, rencontrée au milieu de la plaine par notre cavalerie, ne put rejoindre la deuxième ligne, et fut jetée, la droite dans la mer, et la gauche dans le lac Madieh.

Les colonnes de Lannes et de Destaing, qui s'étaient portées sur les hauteurs que venait de quitter l'ennemi, en descendirent au pas de charge, et les poursuivirent l'épée dans les reins. On vit alors un spectacle unique. Ces 10,000 hommes, pour échapper à notre cavalerie et à notre infanterie, se précipitèrent dans l'eau, mitraillés par notre artillerie, ils s'y noyèrent presque tous! On dit qu'une vingtaine d'hommes seulement parvinrent à se sauver à bord des chaloupes. Un si grand succès, qui nous avait coûté si peu, donna l'espérance de forcer la deuxième ligne. Le général en chef se porta en avant pour la reconnaître avec le colonel Cretin. La gauche était la partie la plus faible.

Le général Lannes eut l'ordre de former ses troupes en colonnes, de couvrir de tirailleurs les retranchements de la gauche de l'ennemi, et, sous la protection de toute son artillerie, de longer le lac, tourner les retranchements, et se jeter dans le village. Murat avec toute sa cavalerie se plaça en colonne serrée derrière Lannes, devant répéter la même manœuvre que pour la première ligne, et, aussitôt que Lannes aurait forcé les retranchements, se porter sur les derrières de la redoute de la droite des Turcs. Le colonel Cretin, qui connaissait parfaitement les localités, lui fut donné pour diriger sa marche. Le général Destaing fut destiné à faire de fausses attaques pour attirer l'attention de la droite de l'ennemi.

Toutes ces dispositions furent couronnées par les plus heureux succès. Lannes força les ements au point où ils joignaient le lac, a dans les premières maisons du vil-

lage; la redoute et toute la droite de l'ennemi étaient couvertes de tirailleurs.

Mustapha-Pacha était dans la redoute: aussitôt qu'il s'aperçut que le général Lannes était sur le point d'arriver au retranchement et de tourner sa gauche, il fit une sortie, déboucha avec 4 ou 5,000 hommes, et par-là sépara notre droite de notre gauche, qu'il prenait en flanc en même temps qu'il se trouvait sur les derrières de notre droite. Ce mouvement aurait arrêté court Lannes; mais le général en chef, qui se trouvait au centre, marcha avec la 69e, contint l'attaque de Mustapha, lui fit perdre du terrain, et par-là rassura entièrement les troupes du général Lannes, qui continuèrent leur mouvement; la cavalerie, ayant alors débouché, se trouva sur les derrières de la redoute. L'ennemi se voyant coupé, se mit aussitôt dans le plus affreux désordre. Le général Destaing marcha au pas de charge sur les retranchements de droite. Toutes les troupes de la deuxième ligne voulurent alors regagner le fort, mais elles se rencontrèrent avec notre cavalerie, et il ne se fût point sauvé un seul Turc sans l'existence du village: un assez grand nombre eurent le temps d'y arriver; 3 ou 4,000 Turcs furent jetés dans la mer. Mustapha, tout son état-major et un gros de 12 à 1,500 hommes, furent cernés et faits prisonniers. La 69e entra la première dans la redoute.

Il était quatre heures après midi: nous étions maîtres de la moitié du village, de tout le camp de l'ennemi, qui avait perdu 14 ou 15,000 hommes, il lui en restait 3 ou 4000 qui occupaient le fort et se barricadaient dans une partie du vil-

lage. La fusillade continua toute la journée. Il ne fut pas jugé possible, sans s'exposer à une perte énorme, de forcer l'ennemi dans les maisons qu'il occupait, protégé par le fort. On prit position, et le génie et l'artillerie reconnurent les endroits les plus avantageux pour placer des pièces de gros calibre, afin de raser les défenses de l'ennemi, sans s'exposer à une plus grande perte. Mustapha-Pacha ne s'était rendu prisonnier qu'après s'être vaillamment défendu. Il avait été blessé à la main. La cavalerie eut la plus grande part au succès de cette journée. Murat fut blessé d'un coup de tromblon à la tête; le brave Duvivier fut tué d'un coup de kandjiar. Cretin était tombé mort, percé d'une balle, en conduisant la cavalerie, Guibert, aide-de-camp du général en chef, frappé d'un boulet à la poitrine, mourut peu après le combat. Notre perte se monta à environ 300 hommes. Sidney-Smith, qui faisait les fonctions de major-général du pacha, et qui avait choisi les positions qu'avait occupées l'armée turque, faillit être pris; il eut beaucoup de peine à rejoindre sa chaloupe.

La 69e s'était mal comportée dans un assaut à St-Jean-d'Acre, et le général en chef, mécontent, l'avait mise à l'ordre du jour et avait ordonné qu'elle traverserait le désert la crosse en l'air et escortant les malades; par sa belle conduite à la bataille d'Aboukir, elle reconquit son ancienne réputation.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Lettre du général Bonaparte,

Au Directoire exécutif.

Au Caire, le 6 thermidor an VI (24 juillet 1798.)

Le 19 messidor, l'armée partit d'Alexandrie. Elle arriva à Damanhour le 20, souffrant beaucoup à travers ce désert de l'excessive chaleur et du manque d'eau.

Combat de Rahmanieh.

Le 22, nous rencontrâmes le Nil à Rahmanieh et nous nous rejoignîmes avec la division du général Dugua, qui était venue par Rosette en faisant plusieurs marches forcées.

La division du général Desaix fut attaquée par un corps de 7 à 800 Memelucks, qui après une canonnade assez vive, et la perte de quelques hommes, se retirèrent.

Bataille de Chebrheis.

Cependant j'appris que Mourad-Bey, à la tête de son armée composée d'une grande quantité de cavale-

rie, ayant huit ou dix grosses chaloupes canonnières, et plusieurs batteries sur le Nil, nous attendait au village de Chebrheis. Le 24 au soir, nous nous mîmes en marche pour nous en approcher. Le 25, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en présence.

Nous n'avions que 200 hommes de cavalerie éclopés et harassés encore de la traversée; les Mamelucks avaient un magnifique corps de cavalerie, couvert d'or et d'argent, armé des meilleures carabines et pistolets de Londres, des meilleurs sabres de l'Orient, et montés peut-être sur les meilleurs chevaux du continent.

L'armée était rangée, chaque division formant un bataillon carré, ayant les bagages au centre et l'artillerie dans les intervalles des bataillons. Les bataillons rangés, les deuxième et quatrième divisions derrière les première et troisième. Les cinq divisions de l'armée étaient placées en échelons, se flanquant entre elles, et flanquées par deux villages que nous occupions.

Le citoyen Perrée, chef de division de la marine, avec trois chaloupes canonnières, un chébec et une demi-galère, se porta pour attaquer la flotille ennemie. Le combat fut extrêmement opiniâtre. Il se tira de part et d'autre plus de quinze cents coups de canon. Le chef de division Perrée a été blessé au bras d'un coup de canon, et, par ses bonnes dispositions et son intrépidité, est parvenu à reprendre trois chaloupes canonnières et la demi-galère que les Mamelucks avaient prises, et à mettre le feu à leur amiral. [illegible] yens Monge et Berthollet, qui étaient sur le [illegible] ont montré dans des moments difficiles beau-

coup de courage. Le général Andréossy, qui commandait les troupes de débarquement, s'est parfaitement conduit.

La cavalerie des Mamelucks inonda bientôt toute la plaine, déborda toutes nos ailes, et chercha de tous côtés sur nos flancs et nos derrières le point faible pour pénétrer; mais partout elle trouva que la ligne était également formidable, et lui opposait un double feu de flanc et de front. Ils essayèrent plusieurs fois de charger, mais sans s'y déterminer. Quelques braves vinrent escarmoucher; ils furent reçus par des feux de pelotons de carabiniers placés en avant des intervalles des bataillons. Enfin, après être restés une partie de la journée à demi-portée de canon, ils opérèrent leur retraite, et disparurent. On peut évaluer leur perte à 300 hommes tués et blessés.

Nous avons marché pendant huit jours, privés de tout, et dans un des climats les plus brûlants du monde.

Le 2 thermidor au matin, nous aperçumes les Pyramides.

Le 2 au soir, nous nous trouvions à six lieues du Caire; et j'appris que les vingt-trois beys, avec toutes leurs forces, s'étaient retranchés à Embabeh, et qu'ils avaient garni leurs retranchements de plus de soixante pièces de canon.

Bataille des Pyramides.

Le 3, à la pointe du jour, nous rencontrâmes les avant-gardes, que nous repoussâmes de village en village.

A deux heures après midi, nous nous trouvâmes en présence des retranchements et de l'armée ennemie.

J'ordonnai aux divisions des généraux Desaix et Reynier de prendre position sur la droite entre Djyzeh et Embabeh, de manière à couper à l'ennemi la communication de la haute Égypte, qui était sa retraite naturelle. L'armée était rangée de la même manière qu'à la bataille de Chebrheis.

Dès l'instant que Mourad-Bey s'aperçut du mouvement du général Desaix, il se résolut à le charger, et il envoya un de ses beys les plus braves avec un corps d'élite qui, avec la rapidité de l'éclair, charges les deux divisions. On le laissa approcher jusqu'à cinquante pas, et on l'accueillit avec une grêle de balles et de mitraille, qui en fit tomber un grand nombre sur le champ de bataille. Ils se jetèrent dans l'intervalle que formaient les deux divisions, où ils furent reçus par un double feu qui acheva leur défaite.

Je saisis l'instant, et j'ordonnai à la division du général Bon, qui était sur le Nil, de se porter à l'attaque des retranchements, et au général Vial, qui commande la division du général Menou, de se porter entre le corps qui venait de le charger et les retranchements, de manière à remplir le triple but,

D'empêcher le corps d'y rentrer;

De couper la retraite à celui qui les occupait;

Et enfin, s'il était nécessaire, d'attaquer ces re-
tre nts par la gauche.

instant que les généraux Vial et Bon furent
ils ordonnèrent aux premières et troisièmes

divisions de chaque bataillon de se ranger en colonnes d'attaque, tandis que les deuxièmes et quatrièmes conservaient leur même position, formant toujours le bataillon carré, qui ne se trouvait plus que sur trois de hauteur, et s'avançait pour soutenir les colonnes d'attaque.

Les colonnes d'attaque du général Bon, commandées par le brave général Rampon, se jetèrent sur les retranchements avec leur impétuosité ordinaire, malgré le feu d'une assez grande quantité d'artillerie, lorsque les Mamelucks firent une charge. Ils sortirent des retranchements au grand galop. Nos colonnes eurent le temps de faire halte, de faire front de tous côtés, et de les recevoir la baïonnette au bout du fusil, et par une grêle de balles. A l'instant même le champ de bataille en fut jonché. Nos troupes eurent bientôt enlevé les retranchements. Les Mamelucks en fuite se précipitèrent aussitôt en foule sur leur gauche. Mais un bataillon de carabiniers, sous le feu duquel ils furent obligés de passer à cinq pas, en fit une boucherie effroyable. Un très-grand nombre se jeta dans le Nil, et s'y noya.

Plus de 400 chameaux chargés de bagages, cinquante pièces d'artillerie, sont tombés en notre pouvoir. J'évalue la perte des Mamelucks à 2,000 hommes de cavalerie d'élite. Une grande partie des beys a été blessée ou tuée. Mourad-Bey a été blessée à la joue, Notre perte se monte à 20 ou 30 hommes tués et à 120 blessés. Dans la nuit même, la ville du Caire a été évacuée. Soutes leurs chaloupes canonnières, corvettes, bricks, et même une frégate, ont été brûlés, et, le 4, nos troupes sont entrées au Caire. Pendant la nuit, la populace a brûlé les mai-

sons des beys, et commis plusieurs excès. Le Caire, qui a plus de 300,000 habitants, a la plus vilaine populace du monde.

Après le grand nombre de combats et de batailles que les troupes que je commande, ont livrés contre des forces supérieures, je ne m'aviserais point de louer leur contenance et leur sang-froid dans cette occasion, si véritablement ce genre tout nouveau n'avait exigé de leur part une patience qui contraste avec l'impétuosité française. S'ils se fussent livrés à leur ardeur, ils n'auraient point eu la victoire, qui ne pouvait s'obtenir que par un grand sang-froid et une grande patience.

La cavalerie des Mamelucks a montré une grande bravoure. Ils défendaient leur fortune, et il n'y a pas un d'eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre, et cinq cents louis d'or.

Tout le luxe de ces gens-ci était dans leurs chevaux et leur armement. Leurs maisons sont pitoyables. Il est difficile de voir une terre plus fertile et un peuple plus misérable, plus ignorant et plus abruti. Ils préfèrent un bouton de nos soldats à un écu de six francs; dans les villages ils ne connaissent pas même une paire de ciseaux. Leurs maisons sont d'un peu de boue. Ils n'ont pour tout meuble qu'une natte de paille et deux ou trois pots de terre. Ils mangent et consomment en général fort peu de chose. Ils ne connaissent point l'usage des moulins, de sorte que nous avons bivouaqué sur des tas immenses de blé, sans pouvoir avoir de farine. Nous ne nous nourrissons de légumes et de bestiaux. Le peu de grains qu'ils consomment en farine, ils le font avec des pier-

res; et, dans quelques gros villages, il y a des moulins que font tourner des boeufs.

Nous avons été continuellement harcelés par des nuées d'Arabes, qui sont les plus grands voleurs et les plus grands scélérats de la terre, assassinant les Turcs comme les Français, tout ce qui leur tombe dans les mains. Le général de brigade Muireur et plusieurs autres aides-de-camp et officiers de l'état-major ont été assassinés par ces misérables. Embusqués derrière des digues et dans des fossés, sur leurs excellents petits chevaux, malheur à celui qui s'éloigne à cent pas des colonnes! Le général Muireur, malgré les représentations de la grande garde, seul, par une fatalité que j'ai souvent remarqué accompagner ceux qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule à deux cents pas du camp; derrière étaient trois Bédouins qui l'ont assassiné. La république fait une perte réelle: c'était un des généraux les plus braves que je connusse.

La république ne peut pas avoir une colonie plus à sa portée et d'un sol plus riche que l'Égypte. Le climat est très-sain, parce que les nuits sont fraîches. Malgré quinze jours de marche, de fatigues de toute espèce, la privation du vin, et même de tout ce qui peut alléger la fatigue, nous n'avons point de malades. Le soldat a trouvé une grande ressource dans les pastèques, espèce de melons d'eau qui sont en très-grande quantité.

L'artillerie s'est spécialement distinguée. Je vous demande le grade de général de division pour le général de brigade Dommartin. J'ai promu au grade de

général de brigade le chef de brigade Destaing, commandant la quatrième demi-brigade; le général Zayonschek s'est fort bien conduit dans plusieurs missions importantes que je lui ai confiées.

L'ordonnateur Sucy s'était embarqué sur notre flottille du Nil, pour être plus à portée de nous faire passer des vivres du Delta. Voyant que je redoublais de marche, et desirant être à mes côtés lors de la bataille, il se jeta dans une chaloupe canonnière, et, malgré les périls qu'il avait à courier, il se sépara de la flottille. Sa chaloupe échoua; il fut assailli par une grande quantité d'ennemis. Il montra le plus grand courage; blessé très-dangereusement au bras, il parvint, par son exemple, à ranimer l'équipage, et à tirer la chaloupe du mauvais pas où elle s'était engagée.

Nous sommes sans aucune nouvelle de France depuis notre départ.

Je vous enverrai incessamment un officier avec tous les renseignements sur la situation économique, morale et politique de ce pays-ci.

Je vous ferai connaître également, dans le plus grand détail, tous ceux qui se sont distingués, et les avancements que j'ai faits.

Je vous prie d'accorder le grade de contre-amiral au citoyen Perrée, chef de division, un des officiers de marine les plus distingués par son intrépidité.

Je vous prie de faire payer une gratification de 1,200 francs à la femme du citoyen Larrey, chirur-
de l'armée. Il nous a rendu, au milieu
s plus grands services par son activité et

son zèle. C'est l'officier de santé que je connaisse le plus fait pour être à la tête des ambulances d'une armée.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

A l'amiral Brueys.

Au Caire, le 12 thermidor an VI (30 juillet 1798.)

Je reçois à l'instant et tout à la fois vos lettres depuis le 25 messidor jusqu'au 8 thermidor. Les nouvelles que je reçois d'Alexandrie sur le succès des sondes me font espérer qu'à l'heure qu'il est, vous serez entré dans le port. Je pense aussi que *le Causse* et *le Dubois* sont armés en guerre de manière à pouvoir se trouver en ligne, si vous étiez attaqué ; car enfin deux vaisseaux de plus ne sont point à négliger.

Le contre-amiral Perrée sera pour long-temps nécessaire sur le Nil, qu'il commence à connaître. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous donniez le commandement de son vaisseau au citoyen..... Faites là-dessus ce qu'il convient.

Je vous ai écrit le 9, je vous ai envoyé copie de tous les ordres que j'ai donnés pour l'approvisionnement de l'escadre; j'imagine qu'à l'heure qu'il est, les cinquante vaisseaux chargés de vivres sont arrivés. Nous avons ici une besogne immense, c'est un chaos a débrouiller et à organiser qui n'eut jamais d'égal. Nous avons du blé, du riz, des légumes en abondance.

Nous cherchons et nous commençons à trouver de l'argent; mais tout cela est environné de travail, de peines et de difficultés.

Vous trouverez ci-joint un ordre pour Damiette, envoyez-le par un aviso, qui, avant d'entrer, s'informera si nos troupes y sont. Elles sont parties pour s'y rendre, il y a trois jours, en barques sur le Nil: ainsi elles seront arrivées lorsque vous recevrez cette lettre; envoyez-y un des sous-commissaires de l'escadre pour surveiller l'exécution de l'ordre.

Je vais encore faire partir une trentaine de bâtiments chargés de blé pour votre escadre.

Toute la conduite des Anglais porte à croire qu'ils sont inférieurs en nombre, et qu'ils se contentent de bloquer Malte et d'empêcher les subsistances d'y arriver. Quoi qu'il en soit, il faut bien vite entrer dans le port d'Alexandrie, ou vous approvisionner promptement de riz, de blé, que je vous envoie, et vous transporter dans le port de Corfou; car il est indispensable que, jusqu'à ce que tout ceci se décide, vous vous trouviez dans une position à portée d'en imposer à la Porte. Dans le second cas, vous aurez soin que tous les vaisseaux, frégates vénitiennes et françaises qui peuvent nous servir, restent à Alexandrie.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Au Directorie exécutif.

Au Caire, le 2 fructidor an VI (19 août 1798).

Le 18 thermidor, j'ordonnai à la division du général Reynier de se porter à Elkhankah, pour soutenir le général de cavalerie Leclerc, qui se battait avec une nuée d'Arabes à cheval, et de paysans du pays qu'Ibrahim-Bey était parvenu à soulever. Il tua une cinquantaine de paysans, quelques Arabes, et prit position au village d'Elkhankah. Je fis partir également la division commandée par le général Lannes et celle du général Dugua.

Nous marchâmes à grandes journées sur la Syrie, poussant toujours devant nous Ibrahim-Bey et l'armée qu'il commandait.

Avant d'arriver à Belbeis, nous délivrâmes une partie de la caravane de la Mecque, que les Arabes avaient enlevée et conduisaient dans le désert, où ils étaient déjà enfoncés de deux lieues. Je l'ai fait conduire au Caire sous bonne escorte. Nous trouvâmes à Quouréyn une autre partie de la caravane, toute composée de marchands qui avaient été arrêtés d'abord par Ibrahim-Bey, ensuite relâchés et pillés par les Arabes. J'en fis réunir les débris et je la fis également conduire au Caire. Le pillage des Arabes a dû être considérable; un seul négociant m'assura qu'il perdait en schalls et autres marchandises des Indes, pour deux cent mille écus. Le négociant avait avec lui, suivant l'usage du pays, toutes ses femmes. Je leur

donnai à souper, et leur procurai les chameaux nécessaires pour leur voyage au Caire. Plusieurs paraissaient avoir une assez bonne tournure; mais le visage était couvert, selon l'usage du pays, usage auquel l'armée s'accoutume le plus difficilement.

Nous arrivâmes à Ssalehhyeh, qui est le dernier endroit habité de l'Égypte où il y ait de bonne eau. Là commence le désert qui sépare la Syrie de l'Égypte.

Ibrahim-Bey, avec son armée, ses trésors et ses femmes, venait de partir pour Ssalehhyeh. Je le poursuivis avec le peu de cavalerie que j'avais. Nous vîmes défiler devant nous ses immenses bagages. Un parti d'Arabes de 150 hommes, qui étaient avec eux, nous proposa de charger avec nous pour partager le butin. La nuit approchait, nos chevaux étaient éreintés, l'infanterie très-éloignée; nous leur enlevâmes les deux pièces de canon qu'ils avaient, et une cinquantaine de chameaux chargés de tentes et de différents effets. Les Mamelucks soutinrent la charge avec le plus grand courage. Le chef d'escadron d'Estrée, du septième régiment de hussards, a été mortellement blessé; mon aide-de-camp Shulkouski a été blessé de sept à huit coups de sabre et de plusieurs coups de feu. L'escadron monté du septième de hussards et du vingt-deuxième de chasseurs, ceux des troisième et quinzième de dragons, se sont parfaitement conduits. Les Mamelucks sont extrêmement braves et formeraient un excellent corps de cavalerie légère; ils sont richement habillés, armés avec le plus grand soin, et montés sur des chevaux de la meilleure qualité. Chaque officier d'é[illegible] chaque hussard a soutenu un combat
[illegible]salle, chef de brigade du vingt-deuxième,

laissa tomber son sabre au milieu de la charge; il fut assez adroit et assez heureux pour mettre pied à terre et se trouver à cheval pour se défendre et attaquer un des Mamelucks les plus intrépides. Le général Murat, le chef de bataillon, mon aide-de-camp Duroc, le citoyen Leturcq, le citoyen Colbert, l'adjudant Arrighi, engagés trop avant par leur ardeur dans le plus fort de la mêlée, ont couru les plus grands dangers.

Ibrahim-Bey traverse dans ce moment-ci le désert de Syrie; il a été blessé dans ce combat.

Je laissai à Ssalehhieh la division du général Reynier et des officiers du génie, pour y construire une forteresse, et je partis le 26 thermidor pour revenir au Caire. Je n'étais pas éloigné de deux lieues de Ssalehhieh, que l'aide-de-camp du général Kléber arriva et m'apporta la nouvelle de la bataille qu'avait soutenue notre escadre, le 14 thermidor. Les communications sont si difficiles, qu'il avait mis onze jours pour venir.

Je vous envoie le rapport que m'en fait le contre-amiral Gantheaume. Je lui écris, par le même courrier, à Alexandrie, de vous en faire un plus détaillé.

Le 18 messidor, je suis parti d'Alexandrie. J'écrivis à l'amiral d'entrer, sous les vingt-quatre heures, dans le port d'Alexandrie, et, si son escadre ne pouvait pas y entrer, de décharger promptement toute l'artillerie et tous les effets appartenant à l'armée de terre, et de se rendre à Corfou.

L'amiral ne crut pas pouvoir achever le débarquement dans la position où il était, étant mouillé dans le port d'Alexandrie sur des rochers, et plusieurs vais-

seaux ayant déjà perdu leurs ancres; il alla mouiller à Aboukir, qui offrait un bon mouillage. J'envoyai des officiers du génie et d'artillerie qui convinrent avec l'amiral que la terre ne pouvait lui donner aucune protection, et que, si les Anglais paraissaient pendant les deux ou trois jours qu'il fallait qu'il restât à Aboukir, soit pour décharger notre artillerie, soit pour sonder et marquer la passe d'Alexandrie, il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de couper ses cables, et qu'il était urgent de séjourner le moins possible à Aboukir.

Je suis partie d'Alexandrie dans la ferme croyance que, sous trois jours, l'escadre serait entrée dans le port d'Alexandrie, ou aurait appareillé pour Corfou. Depuis le 18 messidor jusqu'au 6 thermidor, je n'ai reçu aucune nouvelle ni de Rosette, ni d'Alexandrie, ni de l'escadre. Une nuée d'Arabes, accourus de tous les points du désert, était constamment à cinq cents toises du camp. Le 9 thermidor, le bruit de nos victoires et différentes dispositions rouvrirent nos communications. Je reçus plusieurs lettres de l'amiral, où je vis avec étonnement qu'il se trouvait encore à Aboukir. Je lui écrivis sur-le-champ pour lui faire sentir qu'il ne devait pas perdre une heure à entrer à Alexandrie, ou à se rendre à Corfou.

L'amiral m'instruisit, par une lettre du 2 thermidor, que plusieurs vaisseaux anglais était venus le reconnaître, et qu'il se fortifiait pour attendre l'ennemi, embossé à Aboukir. Cette étrange résolution me remplit des plus vives alarmes; mais déjà il n'était plus temps, car la lettre que l'amiral écrivait le 2 thermidor ne m'arriva que le 12. Je lui expédiai le citoyen Allien, mon aide-de-camp, avec ordre de ne pas par-

ir d'Aboukir qu'il n'eût vu l'escadre à la voile. Parti
e 12, il n'aurait jamais pu arriver à temps; cet aide-
e-camp a été tué en chemin par un parti arabe qui a
rrêté sa barque sur le Nil, et l'a égorgé avec son es-
orte

Le 8 thermidor, l'amiral m'écrivit que les Anglais
étaient éloignés, ce qu'il attribuait au défaut de vi-
res. Je reçus cette lettre par le même courrier, le 12.

Le 11, il m'écrivait qu'il venait enfin d'apprendre la
ictoire des Pyramides et la prise du Caire, et que
on avait trouvé une passe pour entrer dans le port
'Alexandrie; je reçus cette lettre le 18.

Le 14, au soir, les Anglais l'attaquèrent; il m'expé-
ia, au moment où il aperçut l'escadre anglaise, un
fficier pour me faire part de ses dispositions et de ses
rojets; cet officier a péri en route.

Il me paraît que l'amiral Brueys n'a pas voulu se
endre à Corfou, avant qu'il eût été certain de ne pou-
oir entrer dans le port d'Alexandrie, et que l'armée
ont il n'avait pas de nouvelles depuis long-temps,
ût dans une position à ne pas avoir besoin de re-
raite. Si dans ce funeste événement il a fait des fautes,
les a expiées par une mort glorieuse.

Les destins ont voulu dans cette circonstance,
omme dans tant d'autres, prouver que, s'ils nous
ccordent une grande prépondérance sur le continent,
s ont donné l'empire des mers à nos rivaux. Mais ce
evers ne peut être attribué à l'inconstance de notre
ortune; elle ne nous abandonne pas encore: loin de
, elle nous a servis dans toute cette opération au-
elà de tout ce qu'elle a jamais fait. Quand j'arrivai

devant Alexandrie avec l'escadre, et que j'appris que les Anglais y étaient passés en force supérieure quelques jours avant, malgré la tempête affreuse qui régnait, au risque de me naufrager, je me jetai à terre. Je me souviens qu'à l'instant où les préparatifs du débarquement se faisaient, on signala dans l'éloignement, au vent, une voile de guerre : c'était *la Justice*. Je m'écriai : « Fortune, m'abandonneras-tu ? quoi, seulement cinq jours ! » Je débarquai dans la journée, je marchai toute la nuit ; j'attaquai Alexandrie à la pointe du jour avec 3,000 hommes harassés, sans canons et presque pas de cartouches ; et dans les cinq jours, j'étais maître de Rosette, de Damanhour, c'est-à-dire déjà établi en Égypte. Dans ces cinq jours, l'escadre devait se trouver à l'abri des forces des Anglais, quel que fût leur nombre. Bien loin de là elle reste exposée pendant tout le reste de messidor. Elle reçoit de Rosette, dans les premiers jours de thermidor, un approvisionnement de riz pour deux mois. Les Anglais se laissent voir en nombre supérieur pendant dix jours dans ces parages. Le 11 thermidor ; elle apprend la nouvelle de l'entière possession de l'Égypte et de notre entrée au Caire ; et ce n'est que lorsque la fortune voit que toutes ses faveurs sont inutiles, qu'elle abandonne notre flotte à son destin.

Signé, BONAPARTE.

Lettre

Lettre du général Bonaparte,

A la citoyenne Brueys.

Au Caire, le 2 fructidor an VI (19 août 1798.)

Votre mari a été tué d'un coup de canon, en combattant à son bord. Il est mort sans souffrir, et de la mort la plus douce, la plus enviée par les militaires.

Je sens vivement votre douleur. Le moment qui nous sépare de l'objet que nous aimons est terrible; il nous isole de la terre; il fait éprouver au corps les convulsions de l'agonie. Les facultés de l'ame sont anéanties, elle ne conserve de relations avec l'univers, qu'au travers d'un cauchemar qui altère tout. Les hommes paraissent plus froids, plus égoïstes qu'ils ne le sont réellement. L'on sent dans cette situation que si rien ne nous obligeait à la vie, il vaudrait beaucoup mieux mourir; mais lorsque après cette première pensée, l'on presse ses enfants sur son coeur, des larmes; des sentiments tendres raniment la nature, et l'on vit pour ses enfants; oui, madame, voyez dès ce premier moment qu'ils ouvrent votre coeur à la mélancolie: vous pleurerez avec eux, vous éleverez leur enfance, cultiverez leur jeunesse, vous leur parlerez de leur père, de votre douleur, de la perte, qu'eux et la république ont faite. Après avoir rattaché votre ame au monde par l'amour filial et l'amour maternel, appréciez pour quelque chose l'amitié et le vif intérêt que je prendrai toujours à la femme de mon ami. Persuadez-vous qu'il est des hommes, en petit nom-

bre, qui méritent d'être l'espoir de la douleur, parce qu'ils sentent avec chaleur les peines de l'ame.

Signé, BONAPARTE.

Instructions remises au citoyen Beauvoisin, chef de bataillon d'état-major, commissaire près le divan du Caire.

Au Caire, le 5 fructidor an VI (22 août 1798)

Le citoyen Beauvoisin se rendra à Damiette, de là il s'embarquera sur un vaisseau turc ou grec; il se rendra à Jaffa; il portera la lettre que je vous envoie à Achmet-Pacha; il demandera à se présenter devant lui, et il réitérera de vive voix que les musulmans n'ont pas de plus vrais amis en Europe, que nous; que j'ai entendu avec peine que l'on croyait en Syrie que j'avais dessein de prendre Jérusalem et de détruire la réligion mahométane, que ce projet est aussi loin de notre coeur que de notre esprit; qu'il peut vivre en toute sûreté, que je le connais de réputation comme un homme de mérite; qu'il peut être assuré, que, s'il veut se comporter comme il le doit envers les hommes qui ne lui font rien, je serai son ami, et bien loin que notre arrivée en Egypte soit contraire à sa puissance, elle ne fera que l'augmenter; que je sais que les Mamelouckes que j'ai détruits étaient ses ennemis, et qu'il ne doit pas nous confondre avec le reste des Européens, puisque au lieu de rendre

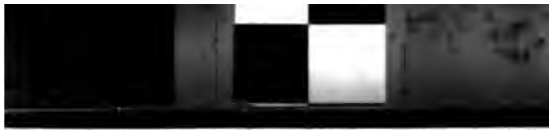

les musulmans esclaves, nous les délivrons; et enfin, il lui racontera ce qui s'est passé en Égypte, et ce qui peut être propre à lui ôter l'envie d'armer et de se mêler de cette querelle. Si Achmet-Pacha n'est pas à Jaffa, le citoyen Beauvoisin se rendra à Saint-Jean-d'Acre; mais il aura soin, auparavant, de voir les familles européennes, et principalement le vice-consul français, pour se procurer des renseignements sur ce qui se passe à Constantinople et sur ce qui se fait en Syrie.

BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

A Achmet-Pacha (*), *gouverneur de Séid et d'Acra* (*Saint-Jean-d'Acre.*)

Au Caire, le 5 fructidor an VI (22 août 1798.)

En venant en Égypte faire la guerre aux beys, j'ai fait une chose juste et conforme à tes intérêts, puisqu'ils étaient tes ennemis; je ne suis point venu faire la guerre aux musulmans. Tu dois savoir que mon premier soin, en entrant à Malte, a été de faire mettre en liberté deux mille Turcs, qui, depuis plusieurs années gémissaient dans l'esclavage. En arrivant en Égypte, j'ai rassuré le peuple, protégé les muphtis, les imans et les mosquées; les pélerins de la Mecque

(*) Le même que le célèbre Djezzar pacha.

n'ont jamais été accueillis avec plus de soin et d'amitié que je ne l'ai fait, et la fête du prophète vient d'être célébrée avec plus de splendeur que jamais.

Je t'envoie cette lettre par un officier qui te fera connaître de vive voix mon intention de vivre en bonne intelligence avec toi, en nous rendant réciproquement tous les services que peuvent exiger le commerce et le bien des états: car les musulmans n'ont pas de plus grands amis que les Français.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Au grand-visir.

Au Caire, le 5 fructidor an VI (22 août 1798.)

L'armée française, que j'ai l'honneur de commander, est entrée en Égypte pour punir les beys mamelouks des insultes qu'ils n'ont cessé de faire au commerce français.

Le citoyen Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures à Paris, a été nommé, de la part de la France, ambassadeur à Constantinople, pour remplacer le citoyen Aubert-Dubayet, et il est muni des pouvoirs et instructions nécessaires, de la part du directoire exécutif, pour négocier, conclure et signer tout ce qui est nécessaire pour lever les difficultés provenant de l'occupation de l'Égypte par l'armée française, et consolider l'ancienne et nécessaire amitié

qui doit exister entre les deux puissances. Cependant, comme il pourrait se faire qu'il ne fût pas encore arrivé à Constantinople, je m'empresse de faire connaître à votre excellence l'intention où est la république française, non-seulement de continuer l'ancienne bonne intelligence, mais encore de procurer à la Porte l'appui dont elle pourrait avoir besoin contre ses ennemis naturels, qui, dans ce moment, viennent de se liguer contre elle.

L'ambassadeur Talleyrand-Périgord doit être arrivé. Si, par quelque accident, il ne l'était pas, je prie votre excellence d'envoyer ici (au Caire), quelqu'un qui ait votre confiance et qui soit muni de vos instructions et pleins-pouvoirs, ou de m'envoyer un firman, afin que je puisse envoyer moi-même un agent, pour fixer invariablement le sort de ce pays, et arranger le tout à la plus grande gloire du sultan et de la république française, son alliée la plus fidèle, et à l'éternelle confusion des beys et Mamelouckes, nos ennemis communs.

Je prie votre excellence de croire aux sentiments d'amitié et de haute considération, etc.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Au vice-amiral Thévenard.

Au Caire, le 18 fructidor an VI (4 septembre 1798.)

Votre fils est mort d'un coup de canon sur son banc de quart: je remplis, citoyen général, un triste devoir en vous l'annonçant; mais il est mort sans souffrir et avec honneur. C'est la seule consolation qui puisse adoucir la douleur d'un père. Nous sommes tous dévoués à la mort: quelques jours de vie valent-ils le bonheur de mourir pour son pays? compensent-ils la douleur de se voir sur un lit, environné de l'égoïsme d'une nouvelle génération? valent-ils les dégoûts, les souffrances d'une longue maladie? Heureux ceux qui meurent sur le champ de bataille! ils vivent éternellement dans le souvenir de la postérité. Ils n'ont jamais inspiré la compassion ni la pitié que nous inspire la vieillesse caduque, ou l'homme tourmenté par des maladies aiguës. Vous avez blanchi, citoyen général, dans la carrière des armes; vous regretterez un fils digne de vous et de la patrie: en accordant, avec nous, quelques larmes à sa mémoire, vous direz que sa mort glorieuse est digne d'envie.

Croyez à la part que je prends à votre douleur, et ne doutez pas de l'estime que j'ai pour vous.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Au général Kléber.

Au Caire, le 24 fructidor an VI (10 septembre 1798.)

Un vaisseau comme *le Franklin*, citoyen général, qui portait l'amiral, puisque *l'Orient* avait sauté, ne devait pas se rendre à onze heures du soir. Je pense d'ailleurs que celui qui a rendu ce vaisseau est extrêmement coupable, puisqu'il est constaté par son procès-verbal qu'il n'a rien fait pour l'échouer et pour le mettre hors d'état d'être amené : voilà ce qui fera à jamais la honte de la marine française. Il ne fallait pas être grand manoeuvrier ni un homme d'une grande tête, pour couper un câble et échouer un bâtiment ; cette conduite est d'ailleurs spécialement ordonnée dans les instructions et ordonnances que l'on donne aux capitaines de vaisseau. Quant à la conduite du contre-amiral Duchaila, il eût été beau, pour lui, de mourir sur son banc de quart, comme du Petit-Thouars.

Mais ce qui lui ôte toute espèce de retour à mon estime, c'est sa lâche conduite avec les Anglais depuis qu'il a été prisonnier. Il y a des hommes qui n'ont pas de sang dans les veines. Il entendra donc tous les soirs les Anglais, en se soûlant de punch, boire à la honte de la marine française ! Il sera débarqué à Naples pour être un trophée pour les lazzaronis : il valait beaucoup mieux pour lui rester à Alexandrie ou à bord des vaisseaux comme prisonnier, sans jamais

souhaiter ni demander rien. Ohara, qui d'ailleurs était un homme très-commun, lorsqu'il fut fait prisonnier à Toulon, sur ce que je lui demandais, de la part du général Dugommier, ce qu'il désirait, répondit: *Être seul, et ne rien devoir à la pitié.* La gentillesse et les traitements honnêtes n'honorent que le vainqueur, ils déshonorent le vaincu, qui doit avoir de la réserve et de la fierté.

Signé, BONAPARTE.

Le général Bonaparte,

A l'armée.

Au Caire, le 1er vendémiaire an VII (22 septembre 1798.)

Soldats!

Nous célébrons le premier jour de l'an VII de la république.

Il y a cinq ans, l'indépendance du peuple français était menacée: mais vous prîtes Toulon, ce fut le présage de la ruine de nos ennemis.

Un an après, vous battiez les Autrichiens à Dégo.

L'année suivante, vous étiez sur le sommet des Alpes.

Vous luttiez contre Mantoue il y a deux ans, et vous remportiez la célèbre victoire de Saint-George.

L'an passé, vous étiez à la source de la Drave et de l'Isonzo, de retour de l'Allemagne.

Qui eût dit alors que vous seriez aujourd'hui sur les bords du Nil, au centre de l'ancien continent?

Depuis l'Anglais, célèbre dans les arts et le commerce, jusqu'au hideux et féroce Bédouin, vous fixez les regards du monde.

Soldats, votre destinée est belle, parce que vous êtes dignes de ce que vous avez fait et de l'opinion que l'on a de vous. Vous mourrez avec honneur comme les braves dont les noms sont inscrits sur cette pyramide, ou vous retournerez dans votre patrie couverts de lauriers et de l'admiration de tous les peuples.

Depuis cinq mois que nous sommes éloignés de l'Europe, nous avons été l'objet perpétuel des sollicitudes de nos compatriotes. Dans ce jour, quarante millions de citoyens célèbrent l'ère des gouvernements représentatifs; quarante millions de citoyens pensent à vous. Tous disent: C'est à leurs travaux, à leur sang, que nous devrons la paix générale, le repos, la prospérité du commerce, et les bienfaits de la liberté civile.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Au directoire exécutif.

Au Caire, le 27 frimaire an VII (17 décembre 1798.)

Je vous ai expédié un officier de l'armée, avec ordre de ne rester que sept à huit jours à Paris, et de retourner au Caire.

Je vous envoie différentes relations de petits événements et différents imprimés.

L'Égypte commence à s'organiser.

Un bâtiment arrivé à Suèz a amené un Indien qui avait une lettre pour le commandant des forces françaises en Égypte: cette lettre s'est perdue. Il paraît que notre arrivée en Égypte a donné une grande idée de notre puissance aux Indes, et a produit un effet très-défavorable aux Anglais: on s'y bat.

Nous sommes toujours sans nouvelles de France; pas un courrier depuis messidor. Cela est sans exemple dans les colonies mêmes.

Mon frère, l'ordonnateur Sucy, et plusieurs courriers que je vous ai expédiés, doivent être arrivés.

Expédiez-nous des bâtimens sur Damiette.

Les Anglais avaient réuni une trentaine de petits bâtiments, et étaient à Aboukir: ils ont disparu. Ils ont trois vaisseaux de guerre et deux frégates devant Alexandrie.

Le général Desaix est dans la haute Égyte, poursuivant Mourah-Bey, qui, avec un corps de Mameloucks, s'échappe et fuit devant lui.

Le général Bon est à Suèz.

On travaille, avec la plus grande activité, aux fortifications d'Alexandrie, Rosette, Damiette, Belbeis, Salahieh, Suèz et du Caire.

L'armée est dans le meilleur état et a peu de malades. Il y a, en Syrie, quelques rassemblements de forces turques. Si sept jours de désert ne m'en séparaient, j'aurais été les faire expliquer.

Nous avons des denrées en abondance, mais l'argent est très-rare et la présence des Anglais rend le commerce nul.

Nous attendons des nouvelles de France et d'Europe; c'est un besoin vif pour nos ames: car si la gloire nationale avait besoin de nous, nous serions inconsolables de ne pas y être.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

A Tipoo-Saïb.

Au Caire, le 6 pluviose an VII (25 janvier 1799.)

Vous avez déjà été instruit de mon arrivée sur les bords de la mer Rouge avec une armée innombrable et invincible, remplie du désir de vous déliver du joug de fer de l'Angleterre.

Je m'empresse de vous faire connaître le desir que j'ai que vous me donniez, par la voie de Mascate et Mokka, des nouvelles sur la situation politique dans laquelle vous vous trouvez. Je desirerais même que vous pussiez envoyer à Suèz ou au grand Caire quelque homme adroit qui eût votre confiance, avec lequel je pusse conférer.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Au Directoire exécutif.

Au Caire, le 22 pluviose an VII (10 février 1799.)

Un bâtiment ragusais est entré, le 7 pluviose dans le port d'Alexandrie: il avait à bord les citoyens Hamelin et Liveron, propriétaires du chargement du bâtiment, consistant en vins, vinaigres et draps: il m'a apporté une lettre du consul d'Ancône, en date du 11 brumaire, qui ne me donne point d'autre nouvelle que de me faire connaître que tout est tranquille en Europe et en France; il m'envoie la série des journaux de Lugano depuis le n° 36 (3 septembre) jusqu'au n° 43 (22 octobre), et la série du *Courrier de l'armée d'Italie*, qui s'imprime à Milan, depuis le n° 219 (14 vendémiaire) jusqu'au n° 230 (6 brumaire).

Le citoyen Hamelin est parti de Trieste le 24 octobre, a relâché à Ancône le 3 novembre, et est arrivé à Navarino, d'où il est parti le 22 nivose.

J'ai interrogé moi-même le citoyen Hamelin, et il a déposé les faits ci-joints.

Les nouvelles sont assez contradictoires: depuis le 18 messidor je n'avais pas reçu des nouvelles d'Europe.

Le 1er novembre, mon frère est parti sur un aviso. Je lui avais ordonné de se rendre à Crotone ou dans le golfe de Tarente: j'imagine qu'il est arrivé.

L'ordonnateur Sucy est parti le 26 frimaire.

Je vous expédie plus de soixante bâtiments de toutes

les nations et par toutes les voies : ainsi vous devez être bien au fait de notre position ici.

. . . . . .

. . . . . .

Le rhamadan, qui a commencé hier, a été célébré de ma part avec la plus grande pompe. J'ai rempli les mêmes fonctions que remplissait le pacha.

Le général Desaix est à plus de cent soixante lieues du Caire, près des cataractes. Il a fait des fouilles sur les ruines de Thèbes. J'attends, à chaque instant, les détails officiels d'un combat qu'il aurait eu contre Mourad-Bey, qui aurait été tué, et cinq à six beys faits prisonniers.

L'adjudant-général Boyer a découvert, dans le désert, du côté de Fayoum, des mines qu'aucun Européen n'avait encore vues.

Le général Andréossi et le citoyen Berthollet sont de retour de leur tournée aux lacs de natron et aux couvents des Coptes. Ils ont fait des découvertes extrêmement intéressantes ; ils ont trouvé d'excellent natron que l'ignorance des exploiteurs empêchait de découvrir. Cette branche de commerce de l'Égypte deviendra encore par-là plus importante. Par le premier courier, je vous enverrai le nivellement du canal de Suez, dont les vestiges se sont parfaitement conservés.

Il est nécessaire que vous nous fassiez passer des armes, et que vos opérations militaires et diplomatiques soient combinées de manière que nous recevions des secours ; les événements naturels font mourir du monde.

Une maladie contagieuse s'est déclarée depuis deux mois à Alexandrie: deux cents hommes en ont été victimes. Nous avons pris des mesures pour qu'elle ne s'étende pas: nous la vaincrons.

Nous avons eu bien des ennemis à combattre dans cette expédition: déserts, habitants du pays, Arabes, Mamelouckes, Russes, Turcs, Anglais.

Si, dans le courant de mars, le rapport du citoyen Hamelin m'était confirmé, et que la France fût en guerre contre les rois, je passerais en France.

Je ne me permets, dans cette lettre, aucune réflexion sur les affaires de la république, puisque, depuis dix mois, je n'ai plus aucune nouvelle.

Nous avons tous une entière confiance dans la sagesse et la vigueur des déterminations que vous prendrez.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Aux scheicks, ulémas, et autres habitants des provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa.

Jaffa, le 19 ventose an VII (9 mars 1799.)

Dieu est clément et miséricordieux.

Je vous écris la présente pour vous faire connaître que je suis venu dans la Palestine pour en chasser les Mamelouckes et l'armée de Djezzar-Pacha.

De quel droit, en effet, Djezzar a-t-il étendu ses vexations sur les provinces de Jaffa, Ramleh et Gaza, qui ne font pas partie de son pachalic? De quel droit avait-il également envoyé ses troupes à El-Arich? Il m'a provoqué à la guerre, je la lui ai apportée; mais ce n'est pas à vous, habitants, que mon intention est d'en faire sentir les horreurs.

Restez tranquilles dans vos foyers: que ceux qui, par peur, les ont quittés, y rentrent. J'accorde sûreté et sauve-garde à tous. J'accorderai à chacun la propriété qu'il possédait.

Mon intention est que les cadis continueront comme à l'ordinaire leurs fonctions et à rendre la justice, que la religion, surtout, soit protégée et respectée, et que les mosquées soient fréquentées par tous les bons musulmans: c'est de Dieu que viennent tous les biens, c'est lui qui donne la victoire.

Il est bon que vous sachiez que tous les efforts humains sont inutiles contre moi, car tout ce que j'entreprends doit réussir. Ceux qui se déclarent mes amis, prospèrent; ceux qui se déclarent mes ennemis, périssent. L'exemple de ce qui vient d'arriver à Jaffa et à Gaza doit vous faire connaître que si je suis terrible pour mes ennemis, je suis bon pour mes amis, et surtout clément et miséricordieux pour le pauvre peuple.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

A Djezzar-Pacha.

Jaffa, le 19 ventose an VII (9 mars 1799.)

Depuis mon entrée en Égypte, je vous ai fait connaître plusieurs fois que mon intention n'était pas de vous faire la guerre, que mon seul but était de chasser les Mameloucks; vous n'avez répondu à aucune des ouvertures que je vous ai faites.

Je vous avais fait connaître que je desirais que vous éloignassiez Ibrahim-Bey des frontières de l'Égypte: bien loin de là, vous avez envoyé des troupes a Gaza, vous avez fait de grands magasins, vous avez publié partout que vous alliez entrer en Egypte: effectivement, vous avez effectué votre invasion, en portant deux mille hommes de vos troupes dans le fort d'El-Arich, enfoncé à six lieues dans le territoire de l'Égypte. J'ai dû alors partir du Caire, et vous apporter moi-même la guerre que vous paraissiez provoquer.

Les provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa sont en mon pouvoir. J'ai traité avec générosité celles de vos troupes qui s'en sont remises à ma discrétion, j'ai été sévère envers celles qui ont violé les droits de la guerre; je marcherai, sous peu de jours, sur Saint-Jean-d'Acre. Mais quelle raison ai-je d'ôter quelques années de vie à un vieillard que je ne connnais pas? Que font quelques lieues de plus à côté des pays que j'ai conquis? et puisque Dieu me donne la victoire, à son exemple, être clément et miséricor-

dieux,

dieux, non-seulement envers le peuple, mais encore envers les grands.

Vous n'avez point de raisons réelles d'être mon ennemi, puisque vous l'étiez des Mameloucks. Votre pachalic est séparé par les provinces de Gaza, Ramleh, et par d'immenses déserts de l'Égypte. Redevenez mon ami, soyez l'ennemi des Mameloucks et des Anglais, je vous ferai autant de bien que je vous ai fait et que je peux vous faire de mal. Envoyez-moi votre réponse par un homme muni de pleins-pouvoirs et qui connaisse vos intentions. Il se présentera à mon avant-garde avec un drapeau blanc, et je donne ordre à mon état-mojor de vous envoyer un sauf-conduit, que vous trouverez ci-joint.

Le 24 de ce mois, je serai en marche sur Saint-Jean-d'Acre; il faut donc que j'aie votre réponse avant ce jour.

Signé, BONAPARTE.

Lettre du général Bonaparte,

Au directoire exécutif.

Jaffa, le 25 ventose an VII (15 mars 1799.)

Le 5 fructidor, j'envoyai un officier a Djezzar, pacha d'Acre : il laccueillit mal et ne répondit pas.

Le 29 brumaire, je lui écrivis une autre lettre : il fit couper la tête au porteur.

Les Français étaient arrêtés à Acre et traités cruellement.

Les provinces d'Égypte étaient inondées de firmans, dans lesquels Djezzar ne dissimulait point ses intentions hostiles et annonçait son arrivée.

Il fit plus : il envahit les provinces de Jaffa, Ramleh, et Gaza. Son avant-garde prit position à El-Arich, où il y a quelques bons puits et un fort, situé dans le désert, à dix lieues dans le territoire de l'Égypte.

Je n'avais donc plus le choix : j'étais provoqué à la guerre ; je ne crus pas devoir tarder à la lui porter moi-même.

Le général Reynier rejoignit, le 16 pluviose, son avant-garde, qui, sous les ordres de l'infatigable général Lagrange, était à Catieh, situé à trois journées dans le désert, où j'avais réuni des magasins considérables.

Le général Kléber arriva, le 18 pluviose, de Damiette sur le lac Menzaleh, sur lequel on avait construit plusieurs barques canonnières, débarqua à Peluse et se rendit à Catieh.

Combat d'El-Arich.

Le général Reynier partit le 18 pluviose de Catieh avec sa division, pour se rendre à El-Arich. Il fallut marcher plusieurs jours à travers le désert, sans trouver d'eau ; des difficultés de toute espèce furent vaincues : l'ennemi fut attaqué, forcé, le village d'El-Arich enlevé, et toute l'avant-garde ennemie bloquée dans le fort d'El-Arich.

Attaque de nuit.

Cependant la cavalerie de Djezzar-Pacha, soutenue par un corps d'infanterie, avait pris position sur

nos derrières à une lieue, et bloquait l'armée assiégeante.

Le général Kléber fit faire un mouvement au général Reynier; à minuit, le camp ennemi fut cerné, attaqué et enlevé; un des beys fut tué. Effets, armes, bagages, tout fut pris: la plupart des hommes eurent le temps de se sauver, plusieurs Mamelouckes d'Ibrahim-Bey furent faits prisonniers.

Siége du fort d'El-Arich.

La tranchée fut ouverte devant le fort d'El-Arich une de nos mines avait été éventée et nos mineurs délogés. Le 28 pluviose, une batterie de brêche fut construite, ainsi que deux batteries d'approche: on canonna toute la journée du 29. Le 30 à midi, la brèche était praticable; je sommai le commandant de se rendre, il le fit. Nous avons trouvé à El-Arich trois cents chevaux, beaucoup de biscuit, de riz, cinq cents Albanais, cinq cents Maugrabins, deux cents hommes de l'Adonie et de la Caramanie; les Maugrabins ont pris du service avec nous: j'en ai fait un corps auxiliaire.

Nous partimes d'El-Arich le 4 ventose; l'avant-garde s'égara dans le désert et souffrit beaucoup du manque d'eau: nous manquâmes de vivres, nous fûmes obligés de manger des chevaux, des mulets, des chameaux.

Nous étions, le 6, aux colonnes placées sur les limites de l'Afrique et de l'Asie; nous couchâmes en Asie le 6.

Le jour suivant nous étions en marche sur Gazat

à dix heures du matin, nous découvrîmes trois ou quatre mille hommes de cavalerie qui marchaient à nous.

Combat de Gaza.

Le général Murat, commandant la cavalerie, fit passer les différents torrents qui se trouvaient en présence de l'ennemi, par des mouvements exécutés avec précision.

La division Kléber se porta par la gauche sur Gaza; le général Lannes, avec son infanterie légère, appuyait les mouvements de la cavalerie, qui était rangée sur deux lignes. Chaque ligne avait derrière elle un escadron de réserve: nous chargeâmes l'ennemi près de la hauteur qui regarde Nebron, et où Samson porta les portes de Gaza. L'ennemi ne reçut point la charge et se replia: il eut quelques hommes tués, entre autres le kiaya du pacha.

La vingt-deuxième d'infanterie légère s'est fort bien conduite: elle suivait les chevaux au pas de course; il y avait cependant bien des jours qu'elle n'avait fait un bon repas ni bu de l'eau à son aise.

Nous entrâmes dans Gaza : nous y trouvâmes quinze milliers de poudre, beaucoup de munitions de guerre, des bombes, des outils, plus de deux cent mille rations de biscuit, et six pièces de canon.

Le temps devint affreux: beaucoup de tonnerre et de pluie; depuis notre départ de France, nous n'avions pas vu d'orage.

Nous couchâmes le 10 à Eswod, l'ancienne Azot. Nous couchâmes le 11 à Ramleh; l'ennemi l'avait

évacué avec tant de précipitation, qu'il nous laissa cent mille rations de biscuit, beaucoup plus d'orge, et quinze cents outres que Djezzar avait préparées pour passer le désert.

Siége de Jaffa.

La division Kléber investit d'abord Jaffa, et se porta ensuite sur la rivière de la Hhayah, pour couvrir le siége; la division Bon investit les fronts droits de la ville, et la division Lannes les fronts gauches.

L'ennemi démasqua une quarantaine de pièces de canon de tous les points de l'enceinte, desquelles il fit un feu vif et soutenu.

Le 16, deux batteries d'approche, la batterie de brèche, une de mortiers, étaient en état de tirer. La garnison fit une sortie; on vit alors une foule d'hommes diversement costumés, et de toutes les couleurs, se porter sur la batterie de brèche: c'étaient des Maugrabins, des Albanais, des Kurdes, des Natoliens, des Caramaniens, des Damasquyns, des Alepins, des noirs de Tekrour; ils furent vivement repoussés, et rentrèrent plus vite qu'ils n'auraient voulu. Mon aide-de-camp Duroc, officier en qui j'ai grande confiance, s'est particulièrement distingué.

A la pointe du jour, le 17, je fis sommer le gouverneur; il fit couper la tête à mon envoyé, et ne répondit point. A sept heures, le feu commença; à une heure, je jugeai la brèche praticable. Le général Lannes fit les dispositions pour l'assaut; l'adjoint aux adjudants-généraux, Netherwood, avec dix carabiniers y monta le premier, et fut suivi de trois compagnies

de grénadiers de la treizième et de la soixante-neuvième demi-brigade, commandées par l'adjudant-général Rambaud, pour lequel je vous demande le grade de général de brigade.

A cinq heures, nous étions maîtres de la ville, qui, pendant vingt-quatre heures, fut livrée au pillage et à toutes les horreurs de la guerre, qui jamais ne m'a paru si hideuse.

Quatre mille hommes des troupes de Djezzar ont été passés au fil de l'épée; il y avait huit cents canonniers: une partie des habitants a été massacrée.

Les jours suivants, plusieurs bâtiments sont venus de Saint-Jean-d'Acre avec des munitions de guerre et de bouche; ils ont été pris dans le port; ils ont été étonnés de voir la ville en notre pouvoir; l'opinion était qu'elle nous arrêterait six mois.

Abd-Oullah, général de Djezzar, a eu l'adresse de se cacher parmi les gens d'Égypte, et de venir se jeter à mes pieds.

J'ai renvoyé, à Damas et à Alep, plus de cinq cents personnes de ces deux villes, ainsi que quatre à cinq cents personnes d'Égypte.

J'ai pardonné aux Mamelouckes et aux katchefs que j'ai pris à El-Arich: j'ai pardonné à Omar Makram, scheik du Caire: j'ai été clément envers les Égyptiens, autant que je l'ai été envers le peuple de Jaffa, mais sévère envers la garnison qui s'est laissé prendre les armes à la main.

Nous avons trouvé, à Jaffa, cinquante pièces de canon, dont trente formant l'équipage de campagne, de modèle européen, et des munitions, plus de quatre cent mille rations de biscuit, deux mille quintaux de riz, et quelques magasins de savon.

Les corps du génie et de l'artillerie se sont distingués.

Le général Caffarelli, qui a dirigé ces siéges, qui a fait fortifier les différentes places de l'Égypte, est un officier recommandable par une activité, un courage et des talents rares.

Le chef de brigade du génie Samson a commandé l'avant-garde qui a pris possession de Catieh, et a rendu dans toutes les occasions les plus grands services.

Le capitaine du génie Sabatier a été blessé au siége d'El-Arich.

Le citoyen Aimé est entré le premier dans Jaffa, par un vaste souterrain qui conduit dans l'intérieur de la place.

Le chef de brigade Songis directeur du parc d'artillerie, n'est parvenu à conduire les piéces qu'avec de grandes peines; il a commandé la principale attaque de Jaffa.

Nous avons perdu le citoyen Lejeune, chef de la vingt-deuxième d'infanterie légère, qui a été tué à la brèche: cet officier a été vivement regretté de l'armée; les soldats de son corps l'ont pleuré comme leur père. J'ai nommé à sa place le chef de bataillon Magni, qui a été grièvement blessé. Ces différentes affaires nous ont coûté cinquante hommes tués et deux cents blessés.

L'armée de la république est maîtresse de toute la Palestine.

Signé, BONAPARTE.

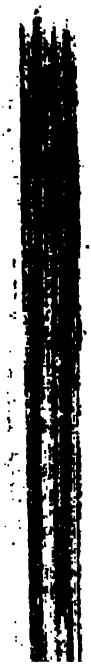

DIVERSES
RÉCLAMATIONS
SUR DES FAITS ÉONCÉS
DANS LES VOLUMES PRÉCÉDENTS.

DIVERSES RÉCLAMATIONS.

Le maréchal comte Jourdan,

A monsieur le général Gourgaud.

Paris, le 12 février 1823.

Monsieur le général,

Dans le premier volume des Mémoires de Napoléon, dont vous êtes l'éditeur, j'ai lu, page 64, *Bernadotte, Augerau, Jourdan, Marbot, etc., qui étaient à la tête des meneurs de cette société* (celle du Manége), *offrirent à Napoléon une dictature militaire;* et à la page 83, *Jourdan et Augerau vinrent trouver Napoléon aux Tuileries, etc.* J'ignorais que la société du manége, dissoute bien avant l'arrivée de Bonaparte, eût joué un rôle dans les événements du 18 brumaire. Quoi qu'il en soit, j'affirme, sur mon honneur, que je n'ai jamais été membre de cette société, que je n'ai assisté à aucune de ses séances, et que je ne suis point allé trouver Napoléon aux Tuileries.

Vers le 10 brumaire, je me présentai, seul, chez le général Bonaparte; ne l'ayant pas trouvé, je laissai une carte. Le lendemain, il m'envoya faire des compliments par le général Duroc, son aide-de-camp; peu après, il m'invita à dîner pour le 16. J'eus lieu d'être flatté de l'accueil qu'il me fit; en sortant de table, nous eûmes une conversation qui sera publiée un

jour avec d'autres documents sur le 18 brumaire; on y verra que si mon nom fut inscrit peu de jours après sur une liste de proscription, c'est précisément parce que, prévoyant l'abus que ferait ce général du pouvoir suprême, je déclarai ne vouloir lui prêter mon appui que dans le cas où il donnerait des granties positives à la liberté publique, au lieu de vagues promesses; si j'avais proposé une dictature militaire, genre de pouvoir qui est sans limites, j'aurais été traité plus favorablement.

Je vous prie, monsieur le général, d'avoir la bonté d'insérer ma réclamation dans le second volume des Mémoires de Napoléon.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération,

Monsieur, le général,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, le maréchal JOURDAN.

Réponse de M. le général Gourgaud,

A M. le maréchal comte Jourdan.

Paris, 13 février 1823.

Monsieur le maréchal,

Je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, relativement à un article qui vous con-

cerne, dans le premier volume des Mémoires de Napoléon, que je publie (chapitre du 18 brumaire.)

Lors des événements dont il s'agit, j'étais trop jeune, pour avoir pu, à Sainte-Hélène, rectifier les erreurs de mémoire dans lesquelles l'empereur a pu tomber. Je m'empresserai d'insérer votre réclamation dans le second volume qui va paraître.

Vous affirmez trop positivement, monsieur le maréchal, que vous n'avez point fait partie de la société du manége, pour qu'il soit permis d'élever aucun doute à ce sujet; mais l'empereur, comme vous le savez vous-même, avait la mémoire très-sûre, et je vais m'occuper de chercher, dans les journaux et les écrits du temps, ainsi que dans le souvenir des hommes de cette époque, quelle est la circonstance qui a pu donner lieu à cette méprise.

Quant à la proscription dont vous parlez, monsieur le maréchal, il paraît qu'elle n'a pas été de longue durée, puisque quelques mois après le 18 brumaire le premier consul vous nomma ministre de la république française près le gouvernement piémontais (voyez page 302 des Mémoires cités.)

Agréez, monsieur le maréchal, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, le baron Gourgaud.

Le lieutenant-général de Gersdorff,

A monsieur le général Gourgaud, à Paris.

Dresde, 25 février 1825.

Mon général,

Vous et messieurs vos camarades avez publié des Mémoires bien intéressants, et avez mérité, par là, un juste tribut de reconnaissance de vos concitoyens. Ce qui ajoute encore un grand prix à vos travaux, c'est qu'avec l'impartialité de l'historiographe, vous ouvrez un champ libre aux réclamations contre des faits douteux ou susceptibles d'être rectifiés. Voilà ce qui m'enhardit, dans ce moment, à protester contre un passage des Notes et Mélanges, où l'honneur des troupes saxonnes est fortement compromis.

Comme chef de l'état-major du corps saxon réuni à l'armée française en 1809, le commandant de ce corps n'existant plus, je me crois en droit de m'adresser à vous, mon général, me flattant, en outre, que vous voudrez bien vous rappeler notre connaissance de l'année 1813.

Dans la première partie des Notes et Mélanges, page 217, il est dit :

Les Saxons lachèrent pied la veille de Wagram; ils lachèrent pied le matin de Wagram : c'étaient les plus mauvaises troupes de l'armée, etc. etc.

Je ne saurais rien faire de mieux, que de raconter les événements de ces deux journées, en ce qui concerne les troupes saxonnes.

Nous formions, conjointement avec la très-faible division Dupas, le quatrième corps d'armée; nous passâmes le Danube le 5 juillet, vers midi, pour agir sur la rive gauche. Notre première tâche fut de prendre le village de Ratzendorff, ce que la brigade de Steindel exécuta lestement, tandis que le corps entier marchait à sa destination, qui était de former l'aile gauche de l'armée. Toute la cavalerie saxonne était rangée dans la plaine de Breitenlee, et quoique sa force fût assez considérable, elle n'était pourtant pas proportionnée à la cavalerie ennemie opposée. Néanmoins le prince de Ponte-Corvo ordonna d'attaquer (il pouvait être cinq ou six heures de l'après-midi). Je fus moi-même le porteur de cet ordre, et trouvai déjà sur le terrain le général Gérard, chef de l'état-major du prince. On fit les dispositions nécessaires, et je crois qu'il n'y eut jamais un moment plus glorieux pour la cavalerie saxonne. L'ennemi, qui nous attendait de pied ferme, fut entièrement culbuté, eut beaucoup de prisonniers et de blessés. Un bataillon de Clairfait, posté là en soutien, y perdit son drapeau et grand nombre d'hommes. Dès ce moment, nous restâmes maîtres de la plaine, et la cavalerie ennemie ne fit plus d'autre tentative ce jour-là, que d'envoyer des flanqueurs, contre lesquels nous fîmes avancer les nôtres.

Cependant le corps d'armée du prince avait éprouvé quelques changements fâcheux. La division Dupas avait été réunie au corps du maréchal Oudinot, deux bataillons de grénadiers étaient restés à la garde de l'île de Lobau, le régiment de chevau-légers Prince-Jean, fut mis sous les ordres du maréchal Davoust; le prince se plaignit amèrement de tous ces changements, et envoya plusieurs officiers pour réclamer ses troupes.

Tout fut inutile, jusqu'à ce qu'enfin, vers la nuit, trois escadrons des chevau-légers revinrent, le quatrième ayant été retenu pour couvrir une batterie.

Toutes ces contrariétés affectèrent le prince. Il voyait avec chagrin que les sentiments de l'empereur, à son égard, se manifestaient dans cette occasion, et que le prince de Neufchâtel agissait, de son côté, dans le sens du maître. Le caractère du prince, autant que son amour-propre offensé, lui faisait desirer de terminer cette journée aussi glorieusement que possible. A cet effet, il fallait emporter le village de Wagram. Le prince ordonna donc à ses troupes un mouvement encore plus à gauche, et envoya prévenir l'empereur de ce dessein, en le priant de le faire soutenir vigoureusement.

Je m'arrête ici un moment pour jeter un coup d'oeil sur la position de l'ennemi. L'archiduc Charles avait envoyé, par plusieurs couriers, l'ordre à l'archiduc Jean, de passer la March, et de se mettre en communication avec l'aile gauche de l'armée autrichienne par Untersiebenbrun. L'exécution de ce mouvement devait avoir lieu le 6, à la pointe du jour, et, dans cette attente, l'archiduc Charles affaiblit son aile gauche. Déjà, le 5, les dispositions avaient été faites pour renforcer l'aile droite en-delà de Wagram, et c'est ainsi qu'on voulait couper à l'armée française ses communications avec le Danube. Mais, pour y parvenir, il fallait à tout prix se maintenir dans Wagram. C'était le pivot de la position ennemie; c'était là où l'archiduc était accouru, y avait distribué ses ordres vers minuit, et s'y était arrêté jusqu'au jour.

Sous de telles conjonctures, une attaque sur Wa- posé qu'on l'eût faite, même avec un nombre

bre bien plus considérable de troupes, n'aurait jamais réussi. Mais le prince n'avait que 7,000 hommes d'infanterie, il tenta néanmoins plusieurs fois l'attaque, parvint aussi à prendre poste à l'autre extrémité du village, mais fut obligé chaque fois de céder aux violents efforts de toutes les forces réunies des Autrichiens. Quiconque s'est jamais trouvé à de pareilles rencontres, connaît le désordre inévitable où se trouvent, pour le moment, les troupes les plus braves, désordre que l'obscurité de la nuit ne fait qu'augmenter. Telle était notre situation. Nos troupes, plusieurs fois repoussées, étaient disséminées; mais les officiers saxons y remédièrent avec tant de promptitude et d'intelligence, qu'à minuit les brigades saxonnes se trouvaient ralliées près d'Aderkla, et parfaitement en état d'agir à tout événement.

On sait que le 6, l'ennemi commença l'attaque par sa droite contre notre aile gauche. Il avait été renforcé de la division de Collowrath et des grénadiers. Notre corps avait un peu rétrogradé pour se mettre en ligne. Il semblait que toutes les forces de l'ennemi fussent réunies ici, mais il ne put les étendre que bien lentement vers Aspern et même sur Esslingen. La cavalerie saxonne fit plusieurs charges, et l'infanterie fut obligé de se former, petit à petit, en potence, parce que l'ennemi s'étendait toujours davantage vers Enzersdorff. Il n'y eut pas le moindre désordre: le prince, avec des troupes très-affaiblies et vingt-sept pièces de canon seulement, dont la plupart furent successivement démontées, manoeuvra comme sur un échiquier. La situation de l'aile gauche, malgré que le maréchal Masséna se fût hâté à neuf heures de venir la soutenir, était très-critique, lorsqu'à dix

heures l'empereur arriva lui-même. Il alla reconnaître la position de l'ennemi; ordonna une nouvelle attaque, témoigna sa satisfaction, et me chargea de dire, de sa part, aux Saxons de tenir ferme; que bientôt les affaires changeraient. Il jeta encore un coup d'oeil sur les ennemis, en disant: « Ils sont pourtant à moi! » — Et à ces mots il partit au grand galop, pour se rendre à l'aile droite.

Effectivement, tout changea dès ce moment. L'aile gauche des Autrichiens avait vainement attendu l'arrivée d'un corps d'armée dans la direction de la March; elle fut obligée de céder aux attaques réitérées du maréchal Davoust, et l'archiduc Charles, voyant les mouvements considérables qui se faisaient contre son centre, sentit que sa position entière était menacée. Les avantages de son aile droite étaient perdus. Le prince de Ponte-Corvo et Masséna prirent, dans le plus grand ordre, une position rétrograde, afin de faire place aux Bavarois. En même temps arriva le général Lauriston, avec la plus terrible batterie dont on se soit jamais servi, les cent canons des gardes, et foudroya tout ce qu'il trouva devant lui.

Qui, de ceux qui furent témoins de ces événements, osera dire qu'un seul homme du corps saxon ait quitté le champ de bataille, autrement que blessé? Qui niera que l'artillerie et la cavalerie saxonne n'aient déjà été très-actives dès avant la pointe du jour; que l'infanterie n'ait montré le plus grand sang-froid tout le temps qu'elle se vit criblée par les boulets ennemis? Cent trente deux officiers, en partie grièvement blessés, en partie tués, sur un corps aussi peu nombreux, prouvent assez que, dans ces deux journées, il a fait son devoir. Je réclame, pour la véracité de

ma narration, le témoignage d'un juge très-compétant, celui du général Gérard: je suis persuadé qu'il n'a point encore oublié les Saxons des 5 et 6 juillet.

Le prince nous prédit lui-même le sort qui nous attendait. « Je voulais, dit-il, vous conduire au champ « de l'honneur, et vous n'avez eu que la mort devant « les yeux; vous avez fait tout ce que j'étais en droit « d'attendre de vous, néanmoins on ne vous rendra « pas justice, parce que vous étiez sous mon comman- « dement. » Le lendemain, 6 au matin, il exprima des sentiments à peu près semblables, et c'était, si je ne me trompe, envers le comte Mathieu Dumas, en le priant instamment de rapporter à l'empereur ces mêmes expressions. Ce ne fut que quelques jours après que le prince et le général Gérard nous quittèrent. Leur souvenir est ineffaçable dans le coeur des Saxons, principalement pour moi qui, comme chef de l'état-major, me suis trouvé en double relation avec eux.

Le prince jugea que nous avions mérité de sa part les sentiments qu'il a exprimés dans l'ordre du jour qu'il nous laissa. Il fut désapprouvé au quartier-général, et on voulut que le prince le retirât. « J'en « donne le plein-pouvoir, dit-il, à quiconque prouvera « que je n'ai point dit la vérité. »

A la suite de ces événemets, les Saxons furent mis sous les ordres de S. A. S. le vice-roi d'Italie, qui fut détaché vers la Hongrie. Les Saxons, au passage de la March, prouvèrent à S. A. S. qu'ils n'étaient pas moins dignes de servir sous ses ordres.

Vous voyez, mon général, que je n'ai rapporté des faits très connus qu'autant qu'ils ont rapport à mon pays et à mes camarades. Je n'ai voulu que réfuter par là un jugement précipité, et diriger l'attention

Davoust, attaqué par les trois-quarts de l'armée prussienne ; il cause ainsi la mort de 5 à 6,000 Français, et compromet le succès de la journée. Vous avouerez, général, qu'une action aussi coupable méritait un châtiment exemplaire ; les lois le condamnaient... Il n'éprouva qu'une courte disgrâce ! Convient-il bien après cela à ce général de dire aux troupes saxonnes, lors de la bataille de Wagram, « *Qu'on ne leur rendrait pas justice parce qu'elles étaient sous son commandement ?*

A la guerre, vous le savez, général, la valeur des troupes dépend souvent de l'habileté de celui qui les commande : bientôt ces mêmes Saxons sous les ordres du prince Eugène, méritèrent les éloges de l'empereur. Preuve certaine que si, à Wagram, ils ne firent pas ce qu'il attendait d'eux, ce ne fut pas leur faute, mais bien celle de leur ancien chef.

Le prince de Ponte-Corvo, dites-vous, n'a pas besoin de panégyriste : cela est possible, général, parmi les étrangers ; mais en France, il lui serait bien difficile d'en trouver. Les Français n'ont pas oublié le mal qu'il leur a causé en Russie ; ils n'ont pas oublié les batailles de Gross-Beeren, de Jutterbock, de Leipsick, où, à la tête de soldats étrangers, il fit couler le sang de ses compatriotes, de ses anciens compagnons d'armes, en combattant celui qui, au lieu de l'abandonner à la rigueur des lois, l'avait comblé de bienfaits ; conduite aussi contraire à la politique qu'à la reconnaissance, aussi opposée à ses intérêts personnels qu'à l'honneur ; conduite vraiment criminelle, et que ne peuvent excuser ni les fureurs d'une jalousie sans bornes, ni l'aveuglement d'un amour-propre excessif.

L'empereur Napoléon aimait le roi de Saxe ; le souvenir de sa constance et de sa loyauté est souvent venu, dans l'exil, soulager l'ame du héros qu'avaient froissée tant d'ingratitudes ! Si, dans une note dictée rapidement, il s'est servi, à l'égard des Saxons, d'une expression qui vous a blessé, rappelez-vous Leipsick.... et vous ne la trouverez pas trop dure dans sa bouche.

Je ne puis terminer cette lettre, général, sans me féliciter de ce que vous avez bien voulu ne pas oublier les relations que nous avons eues en 1813 ; elles m'avaient déjà mis à même d'apprécier les qualités et les talents qui vous distinguent ; en répondant aujourd'hui aux observations que vous ont inspirées l'honneur et le patriotisme, je me trouve heureux d'avoir une nouvelle occasion de vous offrir les assurances de ma considération la plus distinguée.

Signé, le baron GOURGAUD,
ancien général et aide-de-camp de
l'empereur Napoléon.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME DES MÉMOIRES.

ERRATA

qui se trouvent pour la plupart dans le manuscrit et dans l'édition de Paris.

Page	4	ligne	7	lisez:	et celui
„	6	„	24	„	la France
„	8	„	6	„	la rupture
„	—	„	20	„	commandement
„	12	„	20	„	la Romagne
„	13	„	24	„	aux Anglais
„	14	„	16	„	debouchés
„	15	„	10	„	qui étaient
„	—	„	34	„	Reufs
„	16	„	2	„	hommes
„	21	„	8	„	sous les
„	—	„	32	„	sous
„	22	„	28	„	Rosenheim
„	23	„	23	„	déboucher
„	—	„	36	„	L'armée
„	24	„	11	„	le lieutenant-général
„	—	„	15	„	d'Aschau
„	25	„	20	„	au debouché
„	—	„	22	„	Mattenpött
„	—	„	33	„	le long
„	26	„	15	„	Albiching
„	—	„	22	„	Burgrain
„	—	„	26	„	d'Anzing
„	27	„	3	„	Mattenpött
„	—	„	21	„	Mattenpött
„	—	„	26	„	Mattenpött
„	—	„	35	„	Mattenpött
„	30	„	8	„	chaque côté
„	31	„	23	„	Lauffen
„	32	„	12	„	capitale.
„	—	„	26	„	et culbuté
„	—	„	30	„	Meczery
„	35	„	29	„	Scharnitz
„	—	„	35	„	Finstermünz
„	—	„	36	„	Nauders
„	36	„	10	„	Scharnitz
„	37	„	5	„	Scharnitz, Finstermünz
„	42	„	10	„	Mattenpött
„	—	„	33	„	Mattenpött
„	43	„	30	„	rétrograder
„	—	„	36	„	Mattenpött
„	44	„	32	„	de charge,
„	45	„	24	„	Mattenpött

Page	46	ligne	5	lisez:	devant lui,
,,	—	,,	16	,,	Mattenpött
,,	—	,,	28	,,	il eut
,,	47	,,	12	,,	rallier
,,	—	,,	28	,,	Voglabrück
,,	49	,,	25	,,	ne fût
,,	—	,,	28	,,	aurait eu
,,	51	,,	16	,,	total
,,	53	,,	8	,,	grand commandement
,,	—	,,	33	,,	Castagnedolo.
,,	56	,,	26	,,	feu de la
,,	62	,,	21	,,	Bussolengo,
,,	63	,,	15	,,	Legnago
,,	64	,,	18	,,	Legnago
,,	65	,,	3	,,	des ennemis
,,	—	,,	25	,,	maintenu.
,,	68	,,	17	,,	Césena
,,	70	,,	20	,,	la Neva
,,	71	,,	2	,,	la cour
,,	72	,,	20	,,	Convention
,,	75	,,	6	,,	d'aucun
,,	79	,,	17	,,	1712,
,,	85	,,	18	,,	qu'avait
,,	89	,,	16	,,	gouvernement
,,	—	,,	20	,,	gouvernement
,,	—	,,	27	,,	France
,,	—	,,	30	,,	pour
,,	—	,,	31	,,	Ellsworth
,,	90	,,	14	,,	suspendus
,,	93	,,	18	,,	En
,,	94	,,	16	,,	côte
,,	97	,,	9	,,	avaient
,,	—	,,	11	,,	l'Europe
,,	99	,,	11	,,	sur l'article
,,	100	,,	9	,,	éprouvées
,,	103	,,	12	,,	Sprengporter
,,	—	,,	34	,,	Dikinson
,,	105	,,	10	,,	décembre
,,	—	,,	21	,,	tout bâtiment
,,	107	,,	33	,,	ministre suédois
,,	110	,,	28	,,	tous ses efforts
,,	111	,,	27	,,	la côte suédoise
,,	—	,,	29	,,	de la côte
,,	112	,,	26	,,	bombes
,,	113	,,	16	,,	Huen
,,	—	,,	25	,,	d'Amack
,,	—	,,	31	,,	d'Amack
,,	115	,,	19	,,	Dragoe Pointe
,,	127	,,	11	,,	couvrait
,,	128	,	33	,,	17 juin

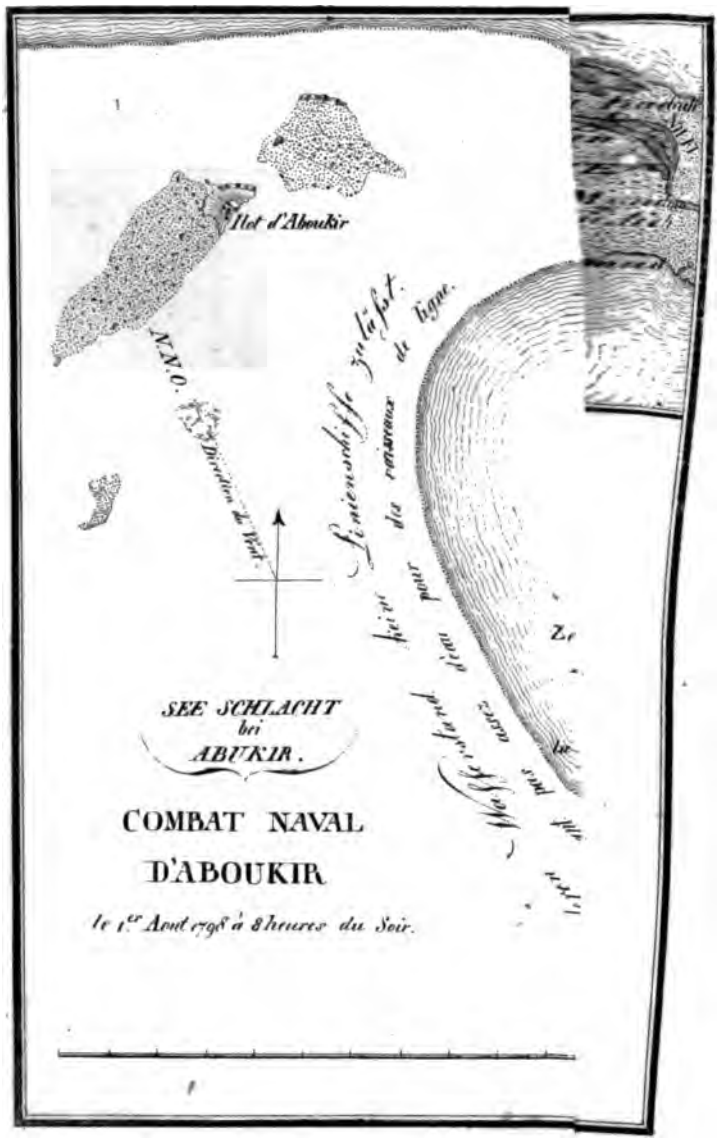
Ilot d'Aboukir
N.N.O.
Direction du Vent
SEE SCHLACHT
bei
ABUKIR.
COMBAT NAVAL
D'ABOUKIR
le 1.er Aout 1798 à 8 heures du Soir.

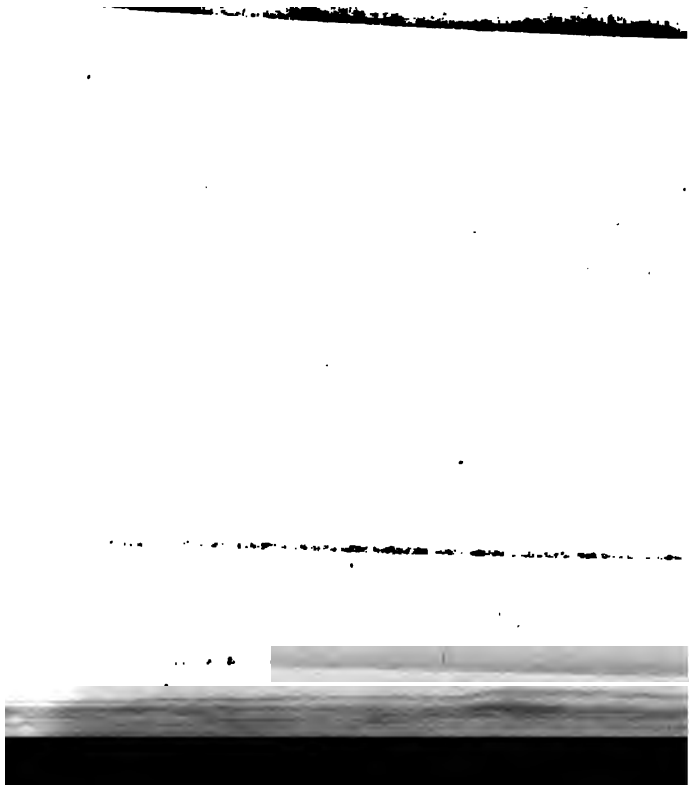

[redacted]

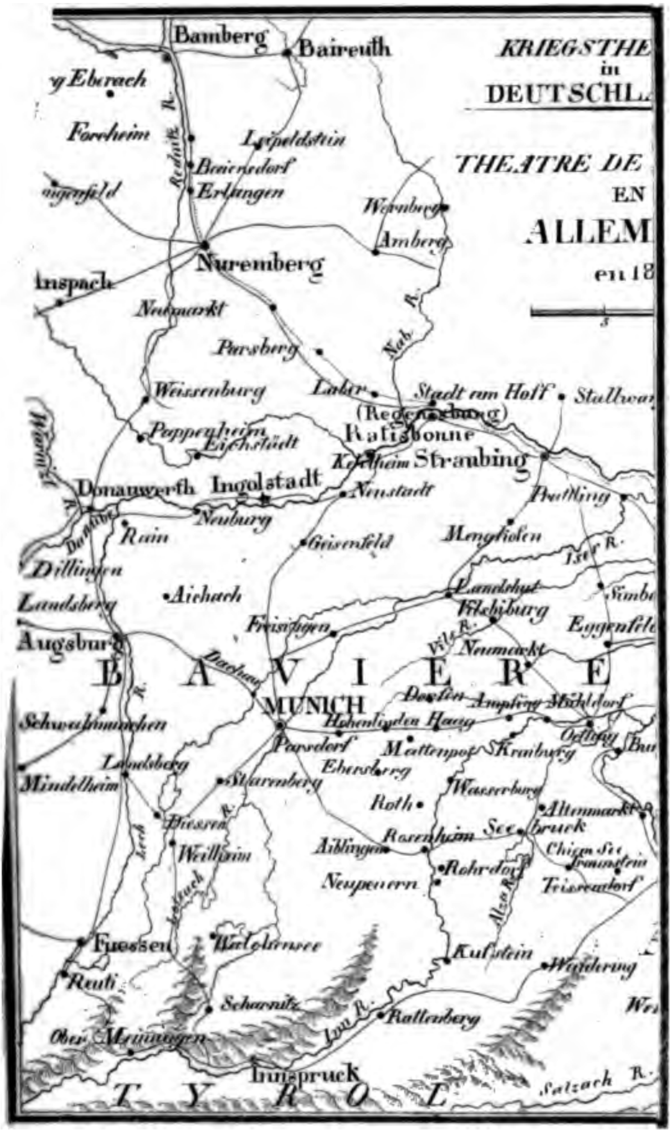
KRIEGSTHE
in
DEUTSCHL
THEATRE DE
EN
ALLEM
en 18
Bamberg
Baireuth
Ebrach
Forchheim
Erlangen
Amberg
Nuremberg
Anspach
Neumarkt
Parsberg
Weissenburg
Laber
Stadt am Hof
(Regensburg)
Ratisbonne
Pappenheim
Eichstädt
Straubing
Donauwerth
Ingolstadt
Neustadt
Neuburg
Rain
Dillingen
Landsberg
Augsburg
Aichach
Geisenfeld
Landshut
Vilsbiburg
Eggenfelden
Freisingen
Neumarkt
B A V I E R E
MUNICH
Hohenlinden
Haag
Ampfing
Mühldorf
Oetting
Parsdorf
Schwabmünchen
Mindelheim
Landsberg
Starenberg
Ebersberg
Wasserburg
Roth
Rosenheim
Aiblingen
Seebruck
Weilheim
Rohrdorf
Neupeuern
Fuessen
Walchensee
Kufstein
Reuti
Scharnitz
Rattenberg
Inn R.
Ober Meiningen
Innspruck
T Y R O L
Salzach R.

[redacted]

UBERGANG üb. d. Mincio
PASSAGE DU MINCIO
25 dec. 1800.
Lac de Garda
Desenzano
Lonato
Peschiera
Castelnovo
VERONE
Caldiero
Adige R.
Ponti
Salionze
Mte Chiaro
Castiglione
Mozambano
Villafranca
Solferino
Valleggio
Borghetto
Volta
Vigasio
Molino
Pozzolo
Goito
Chiese R.
Asolo
Mincio
MANTOUE
Castellaro
Castellucchio
Oglio R.
Marcaria
Bozzolo
Governolo
Borgoforte
Cassal Maggiore
Sabbioneta
Po Fl.
Echelle de 1 2 3 4 5 lieues.
L. de Constance
Constance
Appenzell
Feldkirch
(Chur
Coire
GRISONS
Graubünd
Splugen
Chiavenna
Adda
Lecco
Bergam
Pt S Bernard
Aoste
Bard
Ivrée
MILAN
Novare
Verceil
Lodi
Chivasso
TURIN
Mortara
Pavia
Mt Cenis
Mt Genevre
Suze
Po Fl.
Voghera
Marengo
Plaisance
Briançon
Fenestrelle
Carignan
Pignerole
Alexandrie
Tortone
Novi
Bobbio
Mt Viso
Po Fl.
Trebbia
Saluces
Bardi
Embrun
Mondovi
Chiavari
GENES
Sestri
Spezia
KRIEGSTHEATER in ITALIEN 1800 u. 1801.
THÉATRE DE LA GUERRE EN ITALIE en 1800 et 1801.
Echelle de 25 lieues.
5 10 15 20 25
Liv
Gorgo

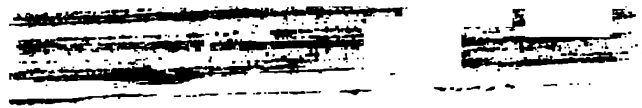

Stanford University Libraries
3 6105 013 442 699

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARI
STANFORD, CALIFORNIA 94305-60